N° 1.

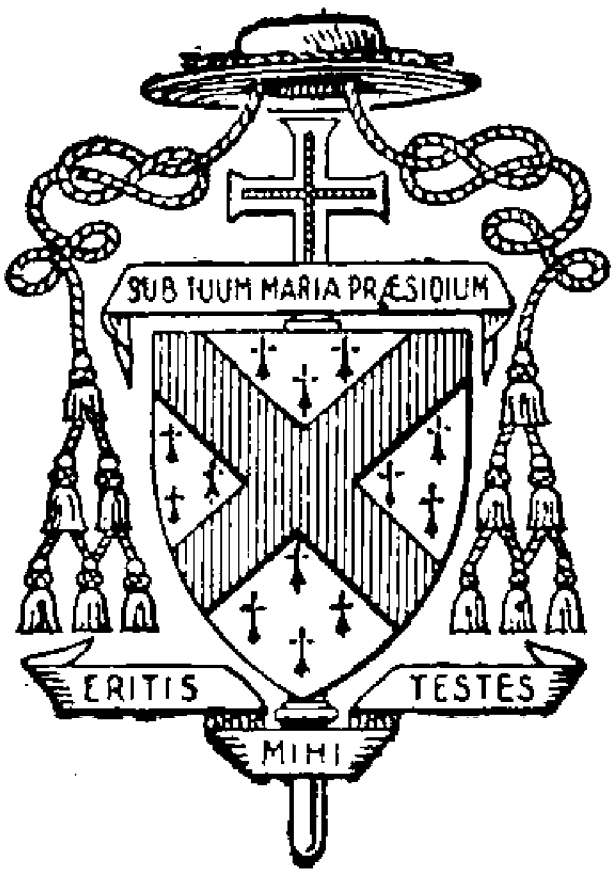
LETTRE PASTORALE

DE

S. Exc. Monseigneur l'Evêque

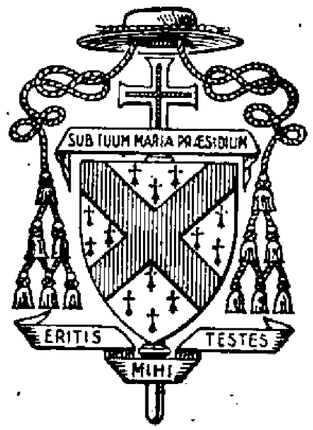
de Quimper et de Léon

" VOUS SEREZ MES TÉMOINS "



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

26 oct. 1947



André-Pierre-François FAUVEL

par la grâce de Dieu
et l'autorité du Saint-Siège Apostolique
Evêque de Quimper et de Léon,
au Clergé et aux fidèles du Diocèse
Salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

MES FRÈRES,

Saint Paul rappelait aux Corinthiens qu'il était venu parmi eux « dans la faiblesse et la crainte ». Si l'Apôtre éprouva de tels sentiments, comment aurai-je accepté sans appréhension la mission impérative de devenir votre évêque ? La ferveur de votre accueil, l'attitude respectueuse et confiante du clergé m'ont aidé, avec la grâce de Dieu, à dominer mes impressions. Vous m'avez reçu, d'abord, comme l' « envoyé du Seigneur » et aussi comme l'un des vôtres. Déjà il m'a été donné de parcourir les différentes régions du diocèse, à travers la Cornouaille, le Léon, le Tréguier, de prendre part à vos joies et à vos deuils. Il n'en faut pas davantage pour se sentir très fortement attaché à votre terre et à vos âmes. Il me tarde de

m'adresser à tous pour vous rappeler, à propos de la devise que j'ai choisie, de qui je dois être parmi vous le témoin, comment l'évêque doit porter ce témoignage et comment vous devez le porter avec lui.

Vous vous souvenez de la consigne donnée par Sa Sainteté Pie XII aux catholiques de France : « Aujourd'hui plus que jamais, et comme aux premiers temps de son existence, c'est surtout de témoins que l'Eglise a besoin, plus encore que d'apologistes ; des témoins qui, par toute leur vie, fassent resplendir le vrai visage du Christ et de l'Eglise aux yeux du monde paganisé qui les entoure ».

I

Certes, mes Frères, Notre Seigneur Jésus-Christ n'est point pour vous un inconnu. Rappelons-nous cependant la plainte qu'il adressait à Philippe : « Voici bien longtemps que je suis avec vous et vous ne me connaissez pas encore ! » Sommes-nous à l'abri de ce reproche ? Combien de chrétiens, instruits de leur religion et fidèles à la pratiquer, perdent de vue les exigences du Maître !

« Je suis venu dans le monde, nous dit-il, pour rendre témoignage à la vérité. » Or, Notre Saint Père le Pape nous demandait récemment de « ne pas sacrifier la vérité à la charité ». Nous avons à garder et à transmettre le dépôt confié. Il ne nous appartient pas de fabriquer à notre gré une doctrine agréable ou austère, une morale souple ou rigide. Nous avons à prêcher tout l'Evangile depuis l'annonce des Béatitudes jusqu'à la révélation de l'intimité divine, recueillie par saint Jean dans le discours après la Cène. Nous avons à vous enseigner toute la religion catholique. Le monde moderne, sceptique comme Pilate, se demande : « Qu'est-ce que la vérité ? » Le Christ répond : « Je suis la Vérité... Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres ». Nous sommes les témoins de cet absolu.

L'intransigeance de l'Eglise étonne l'incroyant et parfois le fidèle. Pourtant, n'est-ce point l'amour des mères qui les rend exigeantes pour préserver leurs enfants des dangers qui les menacent sans qu'ils puissent toujours s'en rendre compte ? S'il nous est demandé de présenter la vérité divine en un langage accessible aux gens d'aujourd'hui et de tirer du trésor éternel « des choses nouvelles et des choses anciennes », il nous est prescrit aussi de ne pas y changer un iota. C'est la vérité qui libère.

Mais si elle s'impose à nous avec tant de force, à Dieu ne plaise que nous voulions l'imposer aux autres par des voies qui ne seraient pas les siennes. Elle veut être accueillie par cet acte de foi où s'allient mystérieurement la toute-puissance de la grâce et la plénitude de la liberté. Le matérialiste est cohérent avec sa doctrine quand il proclame que tous les moyens sont bons pour lui gagner des adeptes. Le Christ, lui, a refusé de régner sur le monde, comme le tentateur l'y invitait, en éblouissant les foules par d'étranges prodiges. A l'ardeur de Simon-Pierre, impatient parce qu'il ne s'était pas uni à l'agonie, il a opposé sa mansuétude : « Remets l'épée au fourreau ». Quelques siècles plus tard, l'Eglise refusait d'inscrire parmi ses martyrs ceux qui avaient provoqué les païens en brisant les idoles. Si l'apôtre devenait un partisan, il trahirait son Maître en croyant le défendre.

Ce sont les âmes qu'il faut gagner à la vérité divine. Il ne s'agit donc point d'opposer le pouvoir spirituel au pouvoir temporel. Comme le chante l'hymne de l'Epiphanie : « Celui qui donne les royaumes célestes ne vient pas disputer à leurs possesseurs les royaumes de la terre ». Vous connaissez la maxime de l'Evangile : « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César ». Les premiers chrétiens refusaient à l'empereur l'encens de l'adoration mais ils priaient pour les souverains, même persécuteurs ; ils se soumettaient à toutes les lois respectueuses des consciences. Le Christ lui-même s'est dérobé aux foules qui rêvaient de le proclamer roi temporel. Par son message d'éternité, il

vient apporter la paix aux âmes de bonne volonté, non fomenter une faction parmi d'autres factions.

Témoins de la vérité divine, nous devons l'être aussi de la charité de l'Evangile. On oppose parfois vérité et charité comme si la sincérité de la foi devait nous rendre sectaires et comme si toute charité engendrait la faiblesse. Bien au contraire, c'est le respect de la parole de Dieu qui nous interdit de faire violence aux âmes et c'est l'amour de nos frères qui nous défend de leur livrer une vérité frelatée.

Où puiserons nous cette charité sinon dans l'amour du Seigneur. « Pierre, m'aimes-tu ? », telle est la question que pose le Maître à son disciple avant de lui confier le soin de ses frères. « Vous savez bien, Seigneur, que je vous aime », répond saint Pierre. Alors Jésus de lui dire : « Pais mes agneaux ; pais mes brebis. » En effet, le dévouement sans limite est tâche trop rude pour qu'elle puisse s'accomplir sans s'alimenter à l'amour de Dieu. C'est en priant « notre Père qui est dans les cieux » que nous nous découvrons tous frères les uns des autres et que nous trouvons la force de nous aimer, malgré les heurts et les lassitudes qui tentent de briser, d'user ou de restreindre notre charité. L'amour du Christ pour chacun de nous demeure la source et le modèle de l'amour du prochain : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »

L'Evangile nous montre ce que doit être cette charité. Du Bon Pasteur vous connaissez les traits : il est à la fois celui qui lutte pour défendre la bergerie contre le loup ravisseur et celui qui s'en va dans le désert à la recherche de la brebis perdue. Que Dieu me donne, mes frères, avec cette énergie pour m'opposer au mal, cette douceur patiente et hardie pour rejoindre les égarés et les ramener au bercail. Le Droit Canonique lui-même prescrit aux évêques de « considérer comme particulièrement confiés à leurs soins dans le Seigneur les non-catholiques qui résident dans leur diocèse » (Canon 1350). A l'exemple du Maître, le disciple doit étendre à tous sa sollicitude pastorale, aux indifférents et aux hostiles comme au fidèles, aux petits comme aux grands, aux pauvres comme aux riches. Jésus ne refuse pas le festin de Simon, mais il laisse voir ses préférences pour les enfants, les humbles, les malheureux. Il prêche le Royaume de Dieu mais, en même temps, il s'intéresse à toute la vie de ces gens de Palestine, à la pénurie de vin lors des noces de Cana, à la faim qui tenaille la foule après le sermon, au deuil de la veuve de Naïm qui s'en va enterrer son fils unique.

Il est de plain-pied avec Dieu son Père ; il est de plain-pied avec les hommes ses frères, « en tout semblable à eux, excepté le péché ». N'est-ce point le rôle du pontife « pontifex » de jeter un « pont » entre le ciel et la terre pour faire descendre jusqu'aux plus deshérités les grâces d'en-haut et orienter vers l'éternité tous les labeurs, toutes les peines humaines ? La charité maternelle de l'Eglise nous presse de nous pencher sur tous les besoins, même matériels, des hommes, en même temps qu'elle nous demande de répandre sur les âmes les grâces innombrables des sacrements, pour engendrer la vie spirituelle, la réparer, la fortifier, l'entretenir, bénir l'union des époux et réconforter les mourants. Ainsi se prolonge, à travers les siècles, l'action bienfaisante de Notre Seigneur. « L'Eglise, nous dit Bossuet, c'est Jésus-Christ, mais Jésus-Christ répandu et communiqué. »

De cette fidélité intégrale à la vérité et à la charité de l'Evangile, l'exemple le plus émouvant nous est donné aujourd'hui en la personne de Sa Sainteté Pie XII. Le recueillement qui l'auréole lui permet de rester attentif à toutes les souffrances, à toutes les inquiétudes de notre monde moderne. Ses messages et ses discours, jaillis de son cœur paternel, indiquent avec une sagesse hardie les remèdes aux maux qu'il découvre. En lui renouvelant l'expression de ma filiale soumission, j'ai formé le propos de m'inspirer toujours de ses enseignements et de ses

exemples. Il me sera doux de l'assurer de votre attachement, lors de mon pèlerinage à Rome, le mois prochain.

Jésus-Christ, dont il est le Vicaire, n'est pas seulement celui qui est venu parmi nous, il y a vingt siècles. Il est aussi celui que nous attendons. Nous sommes les témoins de l'espérance. A l'heure où le monde chancelle sur ses bases à tel point que ses sages sont devenus pessimistes, comment ne pas répéter, après saint Paul : « Le décor de ce monde passe ». Des frères sont tombés à nos côtés ; des villes ont été détruites ; l'argent perd chaque jour de sa valeur ; des menaces de guerre et de misère pèsent encore sur nous. Pour croire à la valeur de son œuvre, travailler avec conscience et courage, l'homme a plus besoin que jamais de songer à l'éternité. « *Credo... et expecto.* Je crois... et j'attends. » C'est l'*alpha et l'oméga* de notre foi. Nous attendons Jésus-Christ « qui viendra juger les vivants et les morts ».

Cette espérance n'est-elle point, d'ailleurs, votre patrimoine le plus précieux ? J'écoute vos légendes ; je suis vos troménies ; j'interroge vos ossuaires, vos calvaires, vos églises. Je vous vois pressés aux cérémonies mortuaires. Fut-il jamais peuple plus orienté vers l'au-delà que notre race bretonne ? Plus loin que les monts, plus loin que l'océan, vos yeux sont fixés sur le mystère de l'autre vie. « Celui qui croit en moi, même s'il est mort, vivra. » Puissent ces paroles de Notre Seigneur éclairer et affermir votre attente !

Forts de cet espoir, vous ne serez pas de ceux qui caressent le rêve décevant d'instaurer ici-bas le règne du bonheur parfait. Vous rappelant, d'autre part, que la terre fut donnée à l'homme pour y travailler, vous trouverez dans l'espérance surnaturelle le courage de collaborer au progrès humain, en luttant contre l'injustice et la misère avec une patience obstinée, soutenue par une charité efficace et une confiance totale en la Providence qui veille sur notre monde.

II

Voilà, brièvement rappelés, quelques points essentiels du message de Jésus-Christ. Comment pourrai-je représenter parmi vous ce Maître divin ?

Devant cette tâche écrasante, l'homme se sent infiniment faible. Pourquoi le taire ? Les ennemis de la religion épient nos fautes pour discréditer notre foi. Nous, nous les avouons chaque jour pour exalter la miséricorde divine. L'évêque, comme les prêtres, comme les fidèles, confesse chaque matin, au pied de l'autel, qu'il a « trop péché », « *peccavi nimis* ». Il se frappe avec vous la poitrine, « *Nobis quoque peccatoribus* ». Ce ne sont pas là seulement des formules. « Supportez-vous les uns les autres », nous dit l'Apôtre. Vous aurez tous, mes frères, et vous surtout prêtres de ce diocèse, à supporter mes déficiences. Mais vous vous rappellerez le mystère de l'Eglise : elle poursuit sa tâche de sanctification avec ce « mélange de grandeur divine et de faiblesse humaine qui donnera toujours prise à la critique, prétexte de l'incrédulité et mérite à la foi » (Mgr Duchesne).

Les insignes dont l'évêque est revêtu ne proclament-ils point, en même temps, l'indigence de l'homme et la grandeur de la fonction ? La crosse, c'est le bâton du berger, chargé de conduire le troupeau ; c'est aussi le soutien de la faiblesse humaine. La mitre, c'est le symbole de la grâce qui le protègera comme un casque dans la lutte qu'il doit soutenir.

C'est votre foi, mes Frères, qui doit vous faire découvrir, à travers l'homme, « l'envoyé du Seigneur ». Avez-vous remarqué, dans l'Ecriture Sainte, comment nous apparaissent ces témoins de Dieu que furent les Prophètes de l'Ancien Testament et les Apôtres de la Nouvelle Alliance ? La Providence choisit avec une liberté souveraine les messagers les plus divers, ici un berger, tel Amos, là un grand, tel Isaïe ; tantôt un ignorant comme Simon-Pierre, tantôt

un lettré comme Paul de Tarse. Dieu se joue de l'épée de Goliath avec la fronde de David. A Abraham il prescrit de « sortir de son pays, de sa famille et de la maison paternelle » pour devenir le père des croyants. Souvent, l'Ecriture nous renseigne peu sur l'origine, le caractère et la mort de ses personnages. Ce n'est pas l'homme qui compte ; c'est sa mission. Le rôle du témoin n'est pas d'attirer sur lui l'attention, mais de transmettre le message.

Certes, il est difficile de représenter Jésus-Christ sans le trahir. Tant d'hommes pourraient le découvrir si notre vie elle-même leur offrait de notre Maître une image moins déformée. Quant à vous, mes Frères, il vous est facile d'aller, par notre ministère, jusqu'au Christ lui-même. Celui dont nous vous prêchons la doctrine, vous parle dans son Evangile dont le texte doit vous être familier. Par notre messe, il demeure présent dans l'hostie. Les sacrements que nous vous donnons le font vivre en vous par sa grâce. Les honneurs dont vous entourez l'évêque s'adressent à sa personne divine.

« Qu'est-ce donc qu'Apollos ? s'écrie l'Apôtre, et qu'est-ce que Paul ? Des serviteurs. » Serviteurs de Jésus-Christ ; serviteurs des membres du Christ aussi.

« Le disciple n'est pas au-dessus du Maître. » Or, Jésus lui-même nous dit dans l'Evangile : « Je ne suis pas venu pour être servi mais pour servir », et, ce disant, pour illustrer ses paroles par un exemple, il lave les pieds de ses apôtres. Ce trait définit en quel esprit doit s'exercer l'autorité. Les païens concevaient le pouvoir comme un privilège personnel. Le Christ nous l'impose comme un service. Notre Saint Père le Pape ne prend pas d'autres titres : « *Serviteur des serviteurs de Dieu* », et Bossuet nous dit que « l'épiscopat est une servitude que la charité nous impose pour le bien des âmes ».

Si le pasteur exerçait à son profit sa mission spirituelle, il mériterait les anathèmes d'Ezéchiel : « Malheur aux pasteurs qui n'ont fait que se paître eux-mêmes... Vous

n'avez pas fortifié la brebis débile ; vous n'avez pas soigné celle qui était malade ; vous n'avez pas cherché celle qui était perdue... » Puissé-je ne jamais encourir ce reproche et demeurer toujours à votre service ! Qui dit service dit humilité et détachement. Nous chantons, au graduel du Jeudi-Saint: « Le Christ s'est fait, pour nous, obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix ». Toute vie chrétienne doit porter la marque du sacrifice ; à plus forte raison, le ministère pastoral. Vous savez bien, mes Frères, vous qui êtes pères et mères de famille, combien il vous faut porter de soucis et de peines pour élever des enfants. La paternité spirituelle pourrait-elle comporter des charges moins lourdes ? L'Epitre aux Ephésiens nous montre « le Christ, parce qu'il est le chef de l'Eglise », l'aimant jusqu'à mourir pour elle afin qu'elle soit « glorieuse et sans souillure ». Que Dieu me donne pour ce diocèse la grâce d'un dévouement constant, jusqu'au sacrifice suprême, s'il le fallait !

Au lieu de vous rappeler ces principes, j'aurais pu simplement évoquer l'exemple qui vous a été donné pendant près de quarante ans. Vous avez encore devant les yeux la grande figure de mon vénéré prédécesseur, Monseigneur Duparc. De son éloquence prestigieuse le renom s'étendait bien au delà du diocèse et de la province. Son attitude noble et énergique devant l'occupant reste votre fierté. Sa piété profonde impressionnait tous ceux qui en étaient les témoins. Sa prestance majestueuse attirait les foules aux pardons qu'il présidait. Vous connaissiez son attachement à toutes les traditions de la Bretagne et à sa langue. Sa succession serait écrasante si je n'avais à mes côtés ceux qu'il avait choisi pour son conseil, spécialement Monseigneur Cogneau, qui fut son collaborateur tout au long de son épiscopat. Avec ces auxiliaires, avec l'aide du Vénérable Chapitre, les traditions qui vous sont chères seront maintenues.

III

Plus près de vous, pour porter le témoignage de Jésus-Christ, vous trouvez, mes Frères, un clergé à la foi solide. Il met au service de vos âmes les ressources de ténacité et de ferveur qui font la qualité de la race bretonne. La déférence cordiale de son accueil est pour moi le plus précieux réconfort, car que pourrait faire un évêque sans le concours de ses prêtres ? Vous les trouvez attentifs à remplir les obligations de leur ministère, empressés à s'entr'aider spécialement pour prêcher les missions qui demeurent si fructueuses. Jeunes et âgés travaillent d'un même cœur dans nos paroisses, nos collèges, nos écoles. Beaucoup de leurs frères sont partis évangéliser des terres lointaines. Votre générosité pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi leur montre que leur diocèse d'origine ne les oublie pas. D'autres, engagés dans la vie religieuse, participent à notre apostolat ou nous aident par la prière, du fond de leurs monastères. Notre terre, si fertile naguère en vocations sacerdotales et religieuses, doit rester féconde pour assurer à notre Grand Séminaire les recrues dont il a besoin. C'est là un problème grave dont j'aurai souvent à vous entretenir.

Les communautés religieuses sont nombreuses et ferventes. Contemplatives ou actives, elles aident, chacune à leur façon, l'apostolat du clergé. Mieux encore, elles proclament que Notre Seigneur est toujours vivant puisque, dans un monde où l'attrait du plaisir exerce de plus en plus ses séductions, il se trouve toujours des âmes qui préfèrent à la vie facile soit le recueillement du cloître où le Maître les appelle, soit le dévouement obscur près des enfants, des infirmes ou des malades « membres souffrants de Jésus-Christ ». Vous savez apprécier la valeur de tels sacrifices.

Je sais aussi, mes Frères, votre attachement à notre enseignement libre. L'instruction et l'éducation qu'on y donne sont d'une telle qualité que certains incroyants n'hésitent pas à nous confier leurs enfants. Coûte que coûte, sans

haine ni acrimonie, sans timidité ni faiblesse, nous voulons que ces écoles puissent poursuivre leur tâche. Elles représentent, d'abord, pour vous une liberté sacrée; or, sur toute notre terre de France, et en Bretagne autant qu'ailleurs, la liberté nous est chère. Elles représentent un droit de l'Eglise qui depuis toujours a donné l'enseignement à ses fils et un droit, plus primitif encore, des pères de famille, premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Elles représentent enfin, de la part de nos maîtres, prêtres, religieux ou civils, une somme de dévouement que nul ne saurait méconnaître de bonne foi. Il est de votre devoir d'assurer à ces écoles le recrutement et les ressources dont elles ont besoin et, s'il est nécessaire, d'en prendre la défense. Puissent-elles répondre, de plus en plus nombreuses, à votre confiance et préparer pour demain des générations de vrais chrétiens et de bons Français « sans peur et sans reproche ».

Il est vrai que la formation de l'homme ne s'achève pas à l'âge scolaire. C'est entre quinze et vingt-cinq ans qu'on oriente sa vie. Il faut donc à l'effort de l'école le prolongement de nos œuvres de jeunesse, scoutisme, patronages, sociétés sportives et surtout mouvements d'action catholique. Selon leurs milieux de vie, nos jeunes ont besoin d'envisager sous l'angle chrétien les problèmes les plus divers qui se posent devant eux, le travail et les loisirs, le salaire et le choix d'une carrière, les fiançailles et le mariage. Ils doivent apprendre à devenir les apôtres de leurs frères, au milieu de leurs occupations quotidiennes.

Mais l'Action Catholique, si instamment recommandée par les Souverains Pontifes, n'appelle pas seulement les jeunes. Elle invite aussi les adultes à prendre davantage conscience de leurs responsabilités chrétiennes et à porter témoignage de leur foi dans toute la vie de la famille, de la profession et de la cité. Le travail est déjà entrepris, il doit être poursuivi. L'essentiel, en ces questions, c'est la tâche lente et obscure pour discerner, former, soutenir de vrais militants, courageux et patients, avides des conseils du prê-

tre, animés par une foi réfléchie, ouverts à tous par une charité compréhensive, aguerris contre le respect humain, soucieux d'exercer leur influence dans le milieu où ils vivent, capables, par leur valeur humaine et surnaturelle, de faire pénétrer dans les institutions l'esprit qui les anime.

Avec les œuvres si méritantes de piété et d'instruction religieuse, de bienfaisance et de service social, l'Action Catholique doit nous prémunir contre les dangers qui nous menacent. L'évolution lente ou rapide des structures sociales et économiques aura tôt ou tard son contre-coup sur la vie chrétienne de nos régions. L'infiltration des propagandes subversives et des mœurs légères se fait déjà sentir dans les contrées les plus préservées. En certaines paroisses, on enregistre, depuis vingt ou trente ans, une baisse inquiétante de la mentalité et de la pratique religieuses. Les traditions les plus vénérables ont besoin d'être vivifiées pour ne pas devenir une routine. Ainsi la meilleure garantie de l'assistance à la messe n'est-elle point la participation active des fidèles à la liturgie ? De même, n'est-ce point dans la mesure où les catholiques se sentent responsables, avec leurs prêtres, de la vitalité de la paroisse au point de vue des écoles, des œuvres, de la presse, qu'ils se montrent plus généreux et plus dévoués ?

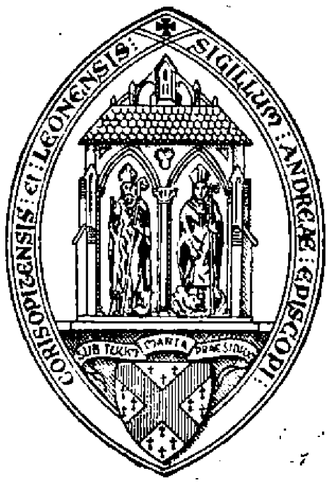
Saint Ignace d'Antioche demandait aux fidèles d'Ephèse d'être « unis à leur évêque comme les cordes à la lyre » pour que « du parfait accord de leurs sentiments et de leur charité s'élève vers Jésus-Christ un concert de louanges ». N'est-ce point cet esprit communautaire qui doit animer les membres d'un même corps dont Notre Seigneur est le chef ? « Diverses sont les fonctions, disait saint Paul, mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous. » La prière suprême de Jésus demande l'union entre tous ses disciples : « Père, qu'ils soient un ! » Puisse ce lien surnaturel grouper tous les fidèles autour du pasteur de chaque paroisse et toutes les paroisses autour du pasteur du diocèse comme il relie tous les diocèses au sein de l'Eglise Catholique !

C'est la grâce que nous demanderons ensemble à nos

Saints bretons de nous obtenir. Que saint Corentin et saint Pol, patrons de ce diocèse, veillent toujours sur les terres qu'ils ont évangélisées ! Que les exemples héroïques de saint Ronan, de saint Hervé, de saint Guénolé, de saint Tugdual stimulent les volontés chancelantes ! Que, pour le bonheur temporel et éternel de nos familles, spécialement de nos jeunes foyers, sainte Anne, patronne de la Bretagne, y maintienne les traditions de foi courageuse et de piété solide ! Que Notre Dame, si honorée et si aimée dans toutes nos paroisses, dans tous nos villages, dans toutes nos maisons, continue de nous orienter vers son Fils ! Etoile de la mer, qu'elle conduise vers le port nos marins ! Ses sanctuaires du Folgoët et de Rumengol, des Portes et de Kernitron comptent parmi les plus célèbres. Nos plus humbles chapelles abritent sa statue. Elle obtiendra courage et confiance à tous ceux qui se placent sous son patronage. « *Sub tuum, Maria, præsidium !* »

Cette Lettre pastorale sera lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse les deux dimanches qui suivront sa réception.

Donné à Quimper, en la fête du Christ-Roi, le 26 Octobre 1947.



† ANDRÉ,

Evêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :

Y. PERROT,

CHANOINE,

Secrétaire général de l'Evêché.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, impr. de l'Evêché.

N° 2.

LETTRE PASTORALE

DE

S. Exc. Monseigneur l'Evêque

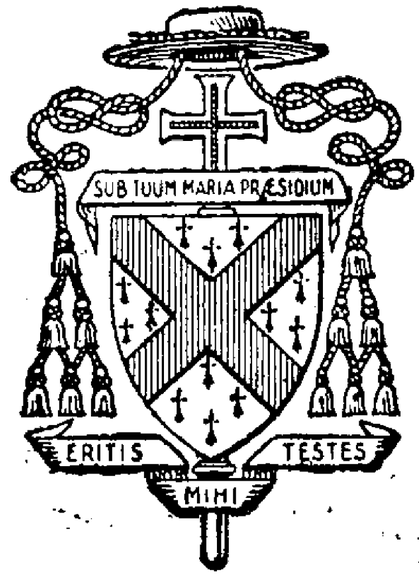
de Quimper et de Léon

SUR

L'ENCYCLIQUE " MEDIATOR DEI "

ET MANDEMENT

pour le Saint Temps du Carême 1948



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

2 fév. 1948

André-Pierre-François FAUVEL

par la grâce de Dieu
et l'autorité du Saint-Siège Apostolique
Evêque de Quimper et de Léon,
au Clergé et aux fidèles du Diocèse
Salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

MES FRÈRES,

Le 20 Novembre 1947, Notre Saint Père le Pape adressait à l'Eglise universelle une nouvelle Encyclique sur la Liturgie, désignée, selon l'usage, par ses premiers mots, « *Mediator Dei et hominum* ». S'il est toujours du devoir de l'Evêque de transmettre aux fidèles les enseignements du Père Commun, il semble particulièrement opportun d'attirer votre attention sur le culte public que nous devons rendre à Dieu par Notre Seigneur Jésus-Christ. Vous gardez, certes, le goût des belles cérémonies ; vous aimez la solennité des grand'messes ; les foules se pressent pour suivre les processions de nos pardons ; les offices des morts attirent dans nos églises les moins fervents.

Mais cette fidélité ne risque-t-elle point de s'établir en marge de votre vie quotidienne ? Combien de pratiquants

se contentent d'une assistance toute passive à la messe ? Combien, sans oser l'avouer, s'y ennuient et cherchent un prétexte pour s'en dispenser ? Combien se soucient peu d'y trouver un aliment pour leur piété personnelle, une ligne de conduite pour toute leur activité ?

De même, lorsque vous êtes les témoins ou les bénéficiaires de l'administration des Sacrements, ne sont-ils point trop nombreux parmi vous, ceux qui acceptent ces rites sans en comprendre le sens ? Lorsque vous accompagnez un enfant aux fonts baptismaux ou que vous entourez le lit du malade qui reçoit l'extrême-onction, combien d'entre vous pourraient expliquer les principales cérémonies qui se déroulent sous leurs yeux ? Faut-il s'étonner qu'en conséquence la religion apparaisse à tant de gens indifférents ou hostiles comme un pur formalisme. Les gestes les plus suggestifs du prêtre, ses paroles les plus émouvantes, même quand on les entoure de respect, même quand l'efficacité essentielle du Sacrement est garantie, ne produisent plus dans les âmes tous les fruits de grâces que la liturgie devrait leur faire porter.

Il serait vain de vouloir en quelques pages vous expliquer toutes les cérémonies de l'Eglise. Il est peut-être possible d'éveiller sur ce point votre intérêt et de vous inviter à mieux profiter de l'enseignement habituel de vos prêtres sur ces questions. Prenant pour guide les principaux passages de l'Encyclique, nous étudierons, tout d'abord, ce qu'est la liturgie, pour insister ensuite sur votre participation au Saint Sacrifice de la messe.

I

L'homme nous apparait, partout où l'on retrouve ses traces, comme un être religieux. L'Histoire Sainte nous montre Abel offrant au Seigneur ses plus beaux agneaux tandis que Caïn se contente de lui présenter ses moins

bons fruits. Elle rapporte le geste de Noë construisant un autel à Yahweh, au sortir de l'arche. Elle décrit minutieusement tous les sacrifices que les Israélites devaient accomplir sous la direction du grand-prêtre et des lévites.

Les païens eux-mêmes, s'ils ont erré sur la nature du vrai Dieu, n'ont pas omis de présenter sur leurs autels des présents. Leur culte, tantôt grossier, tantôt majestueux, a laissé son empreinte dans l'histoire et dans l'art. Quelques-uns ont exprimé de sublimes vérités. Ecoutez l'un d'entre eux : « *Ne devrions-nous pas, en bêchant la terre, en labourant, en mangeant, chanter un hymne à Dieu... Si j'étais rossignol, je ferais le métier d'un rossignol ; si j'étais cygne, celui d'un cygne. Je suis un être raisonnable ; il me faut chanter Dieu. Voici mon métier et je le fais. C'est un rôle auquel je ne faillirai pas autant qu'il sera en moi et je vous engage tous à chanter avec moi.* » (1)

C'est le triste sort de notre époque de compter non seulement des individus mais des civilisations — si tant est qu'elles méritent ce titre — qui prétendent s'établir en dehors de Dieu et même contre Dieu. Leur cruauté les juge. Nul despotisme plus redoutable que la tyrannie de ceux qui proclament : « *Ni Dieu ni maître* ».

Vous ne sauriez admettre cette attitude antireligieuse mais peut-être une religion sans rites pourrait-elle recruter parmi vous des adeptes ? Pourquoi, dira-t-on, ne pas se contenter uniquement d'un culte intérieur sans gestes et sans cérémonies ? N'est-ce point ce que Jésus nous recommande dans l'Evangile : « *Lorsque tu pries, entre dans ta chambre et, la porte fermée, prie ton Père qui est dans le secret* » (2) ?

Certes, Notre Seigneur ne cesse de nous mettre en garde contre un pur formalisme, contre des démonstrations de piété extérieure, — telles que celles des Pharisiens —, qui ne correspondraient point aux sentiments

(1) Epictète : *Entretiens*, I, 15.
(2) Math. VI, 6.

intimes de l'âme. Mais lui-même s'est soumis à la liturgie juive. Il a été circoncis et présenté au Temple. Il a fréquenté les Synagogues et écouté le scribe qui expliquait la Loi. Il est monté à Jérusalem pour la Pâque et pour la Pentecôte.

Bien plus, inaugurant la religion nouvelle, il a demandé à ses disciples de se réunir pour prier ; il leur a enseigné le « Pater ». « *A la dernière Cène,* nous dit l'Encyclique, *usant d'un rite et d'un apparat solennels, il célèbre la nouvelle Pâque et il en assure la continuation grâce à l'institution divine de l'Eucharistie ; le lendemain, élevé entre ciel et terre, il offre sa vie en sacrifice pour nous sauver.* » Le culte parfait et définitif qu'il a inauguré durant sa vie terrestre, il a voulu que son Eglise le perpétue jusqu'à la fin des siècles en faisant écho à sa prière et en renouvelant son sacrifice.

Les premiers chrétiens se rassemblaient pour la fraction du pain. Saint Justin, vers l'an 130, nous montre les fidèles réunis pour écouter « *les mémoires des Apôtres et les écrits des Prophètes* » ; « *puis, quand la prière est terminée, on apporte du pain, du vin et de l'eau. Celui qui préside fait monter les prières et les eucharisties autant qu'il peut et tout le peuple répond disant : Amen* » (1). Déjà, vers l'an 110, Saint Ignace d'Antioche condamnait ceux qui « *s'abstiennent de l'Eucharistie et de la prière* »(2). Les fresques des Catacombes évoquent encore, aux yeux du pèlerin, la célébration des Saints Mystères dans l'Eglise primitive et l'administration des Sacrements.

Quelle merveilleuse histoire que celle du développement de notre liturgie ! Autour des rites essentiels, c'est une floraison de prières pour préparer l'âme des fidèles ou exprimer leur action de grâces. Voici les oraisons, portant la marque austère du génie latin. Voici ces poésies

(1) Apologie, 65.
(2) Ep. aux Syrmniotes, VII.

qui sont devenues nos proses et nos hymnes. Voici le choix des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les mélodies grégoriennes viendront donner à chaque mot une expression plus pénétrante, tantôt joyeuse, tantôt triste, toujours recueillie.

En même temps que par des paroles, l'Eglise s'exprimera, comme son divin Fondateur, par des gestes. N'est-ce point le langage le plus spontané et le plus expressif qui soit au pouvoir de l'homme ? L'âme est tellement liée au corps qu'elle se reflète dans ses attitudes : des mains qui se tendent pour accueillir ou qui se crispent pour menacer, un mouvement de la tête qui s'incline pour saluer ou se redresse avec mépris, une inflexion de la voix traduiront toujours mieux nos sentiments que de simples mots ou des phrases sans accent. Avec une majesté paisible, dans un style sobre et précis, l'Eglise développera ses gestes liturgiques qui souligneront le sens de sa prière : on impose les mains pour consacrer ; on fléchit le genou pour adorer ; on étend les bras pour supplier ; on se frappe la poitrine en demandant pardon de ses péchés. Elle empruntera le symbolisme de l'eau, de l'huile, pour exprimer la purification de l'âme, la douceur et la force de la grâce ; elle fera monter l'encens de la louange ; elle allumera le cierge pascal, image du Christ, lumière du monde.

Admirable pédagogie qui utilise les réalités visibles pour nous orienter vers les réalités invisibles. Elle s'adapte aux plus simples comme aux plus instruits. Elle aide les moins pieux à se recueillir et elle sert d'expression aux élans les plus mystiques, réglant sans contrainte la ferveur. Par elle, se constitue, autour de la hiérarchie, la communauté chrétienne, trouvant dans l'unanimité de sa prière la source de la charité fraternelle. Ainsi s'exprime, en réalisant l'unité du Corps mystique et en respectant la diversité des âmes, ce culte social qui rapproche les hommes les uns des autres en même temps qu'il les oriente vers Dieu. N'est-ce point ce que Saint Paul demandait aux

fidèles de Colosses : « *Avec des psaumes, des hymnes, des cantiques spirituels, dans l'action de grâces, chantez à Dieu dans votre cœur. Et tout ce que vous pourrez faire, paroles ou œuvres, faites-le tout, au nom du Seigneur Jésus, en rendant grâce par lui à Dieu le Père* » (1).

« Au nom du Seigneur Jésus... » En effet, comme le dit l'Encyclique, « *dans toute action liturgique, en même temps que l'Eglise, son divin Fondateur se trouve présent* ». C'est de Lui que tout part. C'est vers Lui que tout converge. Dans l'administration des Sacrements, les signes de croix nous rappellent sans cesse que toute grâce découle de sa Passion. L'image du Crucifié préside à nos offices ; elle précède nos processions. Dans de nombreuses paroisses, on garde avec soin ces croix de procession, précieux joyaux de notre art régional. Nos oraisons s'adressent le plus souvent à Dieu le Père par Notre Seigneur, Médiateur unique : « *Per Dominum nostrum Jesum Christum* ». Il vit et règne dans tous les siècles.

L'Eglise ne se lasse pas de chanter son triomphe. En même temps, l'année liturgique nous rappelle les étapes de sa vie mortelle. Elle le fait revivre devant nous « *pour nous exercer à imiter ses mystères* ». Après l'attente du Messie pendant l'Avent, elle nous le montre, petit enfant, de la crèche de Noël à la Présentation au Temple ; nous le suivons, avec elle, depuis le jeûne du désert jusqu'à la croix et à la résurrection, au jour de Pâques. Après la Pentecôte, c'est l'évocation de l'œuvre du Christ continuée par les Apôtres à travers le monde, jusqu'à ce dernier dimanche de l'année liturgique, avec la perspective de la fin des temps.

Avons-nous bien compris cette grande leçon qui nous ramène sans cesse à Notre Seigneur ? Notre piété personnelle est-elle, comme le veut l'Eglise, centrée sur Lui ? La religion, pour un trop grand nombre de fidèles, c'est le

---

(1) Colossiens, III, 16.

Bon Dieu qui est très loin, si loin qu'on l'oublie ; c'est le prêtre, qui est tout près de nous, si près qu'on est plus porté à critiquer ses travers qu'à reconnaître ses vertus. Mais Celui qui, étant Dieu, s'est fait notre frère, Celui qui, tout-puissant, a voulu travailler, pleurer, mourir, comme nous et pour nous, comme on le connaît peu ! comme on l'oublie ! On voit parfois, dans nos églises, des gens qui s'en vont prier devant telle statue sans avoir au préalable salué le Saint-Sacrement. La dévotion aux Saints, qui doit normalement nous orienter vers Notre Seigneur, risque quelquefois de nous en distraire. Pour préserver la piété des déviations qui la menacent ou des superstitions qui risquent de s'y mêler, prenons la liturgie comme guide. Elle-même déroulera devant nos yeux les fêtes des Saints que nous vénérons. Elle nous aidera à les prier avec confiance, à imiter leurs vertus.

Avec un soin particulier, elle nous présentera toutes les étapes de la vie de la Sainte Vierge, « *étroitement liées aux mystères du Christ* ». Les oraisons de la Circoncision font appel à son intercession. Le 2 Février commémore à la fois la Présentation de Jésus et la Purification de Marie. La fête des Sept-Douleurs de Notre-Dame s'insère dans la semaine de la Passion et, vers le temps de la Pentecôte, nous l'invoquons comme Médiatrice universelle. Au canon de la Messe, nous « *vénérons sa mémoire* » et après le Pater nous avons recours à Elle pour obtenir la paix et la délivrance de nos maux. Mais, selon le texte du Salve Regina en la saluant comme la « *Reine, Mère de miséricorde* », la liturgie lui demande, suprême appel, « *de nous montrer Jésus* ». C'est lui qui demeure an centre de la prière de l'Eglise, comme au portail des Cathédrales.

Est-il besoin de vous rappeler, mes Frères, que ce culte ne saurait être livré au jugement et à l'initiative des personnes privées ? Ce précieux patrimoine appartient à l'Eglise. Elle seule peut en disposer. Aussi est-ce au Souverain Pontife que revient le droit d'introduire de nou-

veaux rites, de modifier ceux qui existent. L'Encyclique blâme avec la même énergie les « *inertes et les tièdes* » qui ne s'intéressent pas aux cérémonies et les « *audacieux, trop avides de nouveauté qui se fourvoient hors des chemins de la saine doctrine et de la prudence* ». Elle encourage, par contre, les « *louables efforts, entrepris pour que le peuple chrétien participe à sa juste place aux rites liturgiques* », tel, en France, le labeur sage et vigoureux du *Centre de Pastorale liturgique*. Elle souligne que les éléments humains de la liturgie « *peuvent subir des modifications diverses selon que les nécessités des temps, des choses et des âmes les demandent et que la hiérarchie ecclésiastique, forte de l'aide de l'Esprit-Saint, les aura approuvées* ».

A propos de l'emploi de la langue latine, le Saint-Père souligne qu'elle est une « *protection efficace contre toute corruption de la doctrine originale* » et un « *signe d'unité manifeste et éclatant* ». Les moins instruits le remarquent : tel marin de chez nous, participant en Chine à une grand' messe, était ému de mêler sa voix aux chants latins qu'il avait appris dans sa paroisse natale. De plus, il est loisible à tous de suivre dans le paroissien la traduction complète des textes latins. « *Dans bien des rites cependant,* ajoute l'Encyclique, *se servir du langage vulgaire peut être très profitable au peuple, mais c'est au Siège Apostolique qu'il appartient de le concéder* », Tout récemment le Souverain Pontife a autorisé l'usage du français pour certaines prières du baptême, de l'extrême-onction et du mariage.

Réglée par Rome, la liturgie se déroule toujours grâce au ministère principal des prêtres. « *Le sacerdoce n'émane pas de la communauté chrétienne.* » Il est conféré à des hommes, marqués, par le Sacrement de l'Ordre, d'un caractère indélébile qui les rend étroitement participants des pouvoirs de Jésus-Christ. « *Ils représentent leur peuple devant Dieu de la même manière qu'ils représentent devant leur peuple la personne de Jésus-Christ.* » Le rôle des fidèles

n'est point de se substituer à eux ou de s'y égaler mais de s'y unir.

Devenus membres vivants et actifs de l'Eglise par le Baptême et la Confirmation, les chrétiens doivent participer aux cérémonies liturgiques selon les règles de l'Eglise et, pour cela, en comprendre le sens, répondre aux prières, prendre part aux chants. Les actes extérieurs de religion purifient le cœur du péché, nourrissent la piété et préparent « *les vrais adorateurs en esprit et en vérité* » (1). « *Ce que nous professons au dehors doit s'accomplir réellement au dedans.* » Un culte qui ne serait pas lié à cet élément intérieur serait un simulacre vain. L'union de l'âme et du corps fait l'homme vivant ; l'accord des gestes liturgiques et des sentiments intimes fait le vrai chrétien.

Précisons, à la fin de ce premier point, quelques conclusions pratiques. L'Encyclique regrette qu'« *aux prières communes dites en latin et en langue vulgaire le peuple ne réponde que par un léger et imperceptible murmure* ». Sommes-nous à l'abri de ce reproche lorsqu'au prône de chaque dimanche le prêtre nous invite à prier pour les vivants et pour les morts ?

Certains fidèles ont un rôle spécial à remplir. Pour ceux qui assurent le service de l'Eglise, il s'agit, d'abord, de maintenir la Maison du Seigneur en un état de propreté parfaite. On s'habitue parfois, sur ce point, à des négligences qu'on ne tolérerait pas dans sa propre maison. L'Evêque prescrit aux sous-diacres, lors de leur ordination, d'entretenir avec un très grand soin la netteté éclatante de l'autel (2). Les laïcs qui ont l'honneur de participer à une fonction semblable doivent y apporter le même zèle. L'ordonnance des chaises, la blancheur des nappes d'autel, la tenue des ornements, les décorations des jours de fête sont autant de moyens pour aider la vie liturgique de la paroisse et montrer au passant le plus distrait un culte vivant.

(1) Ev. selon S. Jean, IV, 23.
(2) « *Nitide et diligentissime* » (Pontifical).

Après l'autel, il est un endroit de l'Eglise plus sacré que tous les autres. C'est le baptistère. Certains sont des merveilles de l'art. Tous sont vénérables à cause du sacrement qu'on y reçoit. C'est là que s'accomplit la grandiose cérémonie du Samedi-Saint. C'est là que nous sommes nés à la vie surnaturelle. C'est là que les premiers communiants renouvellent leurs vœux. Autant de titres qui nous rappellent de quel respect on doit entourer les fonts baptismaux.

Nos édifices religieux ont souvent besoin de réparations. Certains, hélas ! détruits par la guerre, attendent encore l'heure de la reconstruction, malgré les démarches multiples des pasteurs. Nos populations croyantes aiment leurs églises et leurs chapelles comme un héritage de famille. Elles auraient honte de les laisser tomber en désuétude. Il appartient aux représentants de la cité d'être vigilants sur ce point et de conjuguer leurs efforts avec ceux du clergé et — en certains cas — de l'Administration des Beaux-Arts.

Quant à l'ornementation intérieure, l'Encyclique blâme à la fois ceux qui voudraient proscrire toutes les statues et ceux qui les multiplient à profusion. Il serait regrettable de voir des œuvres sans valeur, de matière médiocre et fragile, au coloris de mauvais goût, gâter le charme austère du granit breton. Il ne serait pas admissible qu'une famille s'avise d'imposer une statue quelconque dans une église, sans avoir au préalable soumis son projet à son pasteur. L'ex-voto lui-même garde un caractère trop personnel qui convient mal à nos sanctuaires ; une offrande pour une bonne œuvre, par exemple pour les écoles libres, peut exprimer notre reconnaissance de façon plus discrète et plus utile. Si la piété et le goût s'accordent pour nous suggérer, en certains cas, d'embellir la maison de Dieu, il est encore chez nous des artisans et des artistes capables de tailler dans le bois ou dans la pierre des images dignes de nos saints et de notre foi.

II

« *Le point culminant de la religion chrétienne... est le mystère de la Sainte Eucharistie que le Christ, Souverain Prêtre, a instituée et qu'il veut voir perpétuellement renouvelée dans l'Eglise par ses ministres.* » Cette institution est évoquée par la liturgie de façon sobre et émouvante. D'un mot le texte nous rappelle le tragique de l'heure : « *la veille du jour où il souffrit* », les gestes du Maître : « *il prit du pain et il le rompit de ses mains saintes et vénérables* », celles-là même qui avaient travaillé à Nazareth, béni les enfants et qui seraient percées de clous le lendemain. Nous suivons son regard « *ses yeux élevés au ciel vers Dieu son Père tout-puissant* ». Nous entendons ses paroles : l'appel qui invite, avec les Apôtres, les hommes de tous les siècles : « *Prenez et mangez-en tous* », l'affirmation si nette, base de notre foi : « *Ceci est mon corps... Ceci est le calice de mon sang... qui pour vous et pour la multitude est répandu en rémission des péchés* ».

Après avoir rappelé la suprême consigne du Christ : « *Toutes les fois que vous ferez ces choses, vous les ferez en mémoire de moi* », l'Eglise, fidèle à son Fondateur, répond : « *Nous souvenant donc, Seigneur, de la bienheureuse Passion de votre Fils...* » Quel prodige, mes Frères, que ce vivant écho des paroles de Jésus à travers le monde. Tandis que les mots les plus célèbres des grands savants et des puissants empereurs sont oubliés ou demeurent « lettre morte » dans des livres d'histoire, l'affirmation la plus mystérieuse, tombée des lèvres du Christ, recueillie par quelques pauvres hommes, à l'heure où ses ennemis allaient obtenir sa mort, on la redit chaque jour sur toute la surface de la terre depuis vingt siècles et elle demeure source de vie.

Elle forme le centre de la messe qui rappelle et renouvelle le sacrifice de la Croix. Sur l'autel comme au Calvaire,

c'est le même prêtre et la même victime, Notre Seigneur Jésus-Christ. Mais il n'est plus seul, ou plutôt il n'est plus séparé de son Corps mystique. Il devient notre hostie et l'Eglise tout entière peut l'offrir à son Père et s'offrir elle-même avec Lui. A ce ministère sacré, les prêtres sont députés par leur ordination. Seuls ils peuvent « *accomplir le rite liturgique visible* ». Le Saint-Père souligne cette vérité de foi contre ceux qui tenteraient de diminuer les prérogatives sacrées du sacerdoce catholique en réduisant celui-ci à une sorte de délégation du peuple chrétien. Vous ne risquez pas, mes Frères, de tomber dans cette erreur. N'êtes-vous point plutôt enclins à vous désintéresser du Saint-Sacrifice, comme si aucun lien ne vous rattachait au prêtre, comme si aucun rôle ne vous était attribué autour de l'autel ?

Pourtant la liturgie vous réserve une place. Le célébrant, tourné vers vous à la fin de l'Offertoire, vous annonce que « *son sacrifice est aussi le vôtre* ». Le plus souvent, il parle au pluriel : « *Nous te prions ; nous t'offrons...* » Il précise même deux fois, avant et après la Consécration, qu'il agit en votre nom comme au sien : c'est « *l'offrande de vos serviteurs et de toute votre famille* », dit-il, dans sa prière. « *Nous, vos serviteurs, ainsi que votre peuple saint* », dit-il encore. Cette « famille » de Dieu, ce « peuple saint », c'est vous.

Jadis, pour rendre leur participation plus visible, les fidèles apportaient eux-mêmes le pain et le vin. Ils le font encore parfois et ce geste souligne bien l'intention qui doit toujours les animer. N'est-ce point aussi à l'Offertoire que les quêteurs passent dans les rangs de l'assistance ? A cette démarche coutumière on répond bien souvent sans empressement et sans effort. Combien plus louable le don généreux, inspiré par la piété et d'autant plus méritoire qu'il s'insère dans la prière liturgique.

Pour participer plus étroitement au Saint-Sacrifice, vous avez coutume aussi de remettre à vos prêtres des

honoraires de messe. S'agit-il de vos défunts ? C'est l'aide la plus précieuse que vous puissiez leur apporter. Ce culte vous tient trop à cœur pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point. S'agit-il des vivants ? Vous n'oublierez pas qu'il est bon de faire la même offrande non seulement pour demander des bienfaits temporels tels que la guérison d'un malade mais encore pour obtenir des grâces intérieures de lumière et de force, par exemple à l'occasion d'une décision grave ou d'une épreuve.

L'Eglise accepte vos aumônes. Elle sollicite surtout votre participation personnelle à sa liturgie, ne serait-ce qu'en la personne de l'enfant de chœur qui représente les fidèles. Un prêtre n'a pas le droit de dire la messe sans servant. Sans doute, comme le rappelle le Souverain Pontife, « *si on célébrait sans la présence d'aucun acolyte le Sacrifice eucharistique ne serait pas privé de ses fruits* » mais la loi de l'Eglise est si absolue que le P. de Foucauld dût s'abstenir longtemps de monter à l'autel parce qu'il ne trouvait personne pour répondre à sa prière. En dehors de circonstances très exceptionnelles, tel le cas des prêtres prisonniers pendant la guerre, la Congrégation des Rites refuse d'accorder des dispenses sur ce point. Les parents chrétiens se feront donc un devoir et un honneur d'encourager leurs enfants à servir à l'autel avec régularité, piété et dévouement.

Les assistants, nous dit l'Encyclique, ne doivent pas être réduits au rôle de « *spectateurs muets et étrangers* ». S'agit-il de la grand'messe ? Elle jouit « *d'une dignité particulière à cause de la majesté des rites et de l'éclat des cérémonies* ». Aussi nous ne saurions trop vous inviter à y demeurer fidèles, en prenant part aux chants. Il existe, en beaucoup de paroisses, des chorales. Qu'elles soient félicitées et encouragées ! Les prochaines *Journées liturgiques* seront pour elles l'occasion de se perfectionner encore dans l'art du chant grégorien. Mais toute l'assistance doit prendre part à ce chant, au moins en certaines

parties de l'office. Les moins habiles peuvent répondre de toute leur âme et de toute leur voix, ne fût-ce que par l'*Amen*.

Tous peuvent s'unir au prêtre par une attitude unanime, en se levant à l'Evangile, — à la Préface quand le célébrant leur demande d'élever leur cœur : « *Sursum corda !* », — en s'agenouillant au Sanctus, unis à l'adoration des Anges, — en se tenant debout pendant le chant du *Pater*, comme le fils qui parle à son père avec respect et confiance. Tous peuvent tenir en main leur livre de messe et suivre l'office d'après les indications reçues.

S'agit-il des messes basses ? La meilleure manière d'y prendre part, c'est, pour toute l'assistance, de « *répondre de façon bien réglée aux paroles du prêtre* ». Nous encourageons les efforts accomplis en ce sens. On peut utiliser aussi ces chants populaires « *si aptes à stimuler et à accroître la foi et la piété de la foule chrétienne* », mais il convient alors de les choisir « *en rapport avec les différentes parties du Sacrifice* ».

L'essentiel, c'est de nous unir à Notre Seigneur, comme S. Paul le demande : « *Ayez en vous les sentiments qui sont dans le Christ Jésus* » (1). Il offre son sang. Offrons nos peines et nos labeurs. Il y a dans le monde et dans nos vies tant de souffrances perdues : tâches accablantes, chagrins cachés, deuils meurtriers. La messe est là, qui nous invite à accepter toutes ces épreuves en esprit d'action de grâces pour les offrir à Dieu et en esprit de pénitence pour expier nos péchés. Elle nous rappelle que toute notre vie, travail et repos, ennuis et joies, solitude et relations, doit être unie à l'oblation de Notre Seigneur pour rendre gloire à Dieu, avec la création entière. C'est le sens de la formule et du geste qui marquent le sommet liturgique du Canon quand le prêtre, avant le *Pater*, élève l'hostie et le calice en demandant que « *par Jésus, avec lui et en lui tout*

(1) Philippiens, II, 5.

honneur soit rendu à Dieu le Père tout-puissant ». « *Ces paroles, qui résument tout l'esprit de la grande prière eucharistique, formulent aussi la loi de la vie chrétienne* » (1). Avons-nous songé à l'engagement qu'elles exigent de notre part quand nous répondons : *Amen ?*

« *L'auguste sacrifice se conclut par la communion au repas divin.* » Certes, pour l'intégrité de ce sacrifice il suffit que le prêtre communie mais il reste « *souverainement souhaitable* » que les fidèles s'approchent de la Sainte Table. Vos âmes, mes Frères, ont, comme vos corps, besoin de nourriture. Si l'ambiance est moins saine qu'autrefois, c'est une raison de plus de veiller à l'alimentation spirituelle. Défiez-vous des préjugés et du respect humain. Vous craignez de ne pas être dignes de recevoir Notre Seigneur. Vous avez raison. La liturgie nous fait redire, à chaque messe : « *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit...* » Ce ne sont pas nos mérites qui nous permettent de nous approcher de Jésus. C'est notre indigence qui nous pousse à recourir à lui. « *Je ne suis pas venu appeler les justes mais les pécheurs* » (2), nous dit-il dans l'Evangile. Il attirait jadis les pauvres, les infirmes, les malades, les enfants. Prenons conscience de notre faiblesse. La communion est un remède à nos misères.

L'Eglise, toujours maternelle, est si désireuse de nous donner le Pain de vie qu'elle adoucit, en notre faveur, la loi du jeûne eucharistique. On vous l'a rappelé tout récemment.

Le Saint-Père nous demande d'exciter une « *faim ardente de Jésus-Christ* » dans les âmes qui nous sont confiées. Il voudrait voir autour de la Sainte Table non seulement les personnes pieuses mais les hommes de toutes les classes et spécialement les ouvriers. Il souhaite que les pères et mères de famille puisent dans l'Eucha-

(1) P. Paris : *La liturgie et la messe*, p. 246.
(2) S. Mathieu, IX, 13.

ristie les grâces dont ils ont besoin pour bien élever leurs enfants. Puissiez-vous, mes Frères, entendre cet appel !

Puisque la communion est une participation à la victime de l'autel, ne la séparons pas de la messe sans une raison grave. Elle a sa place normale dans le déroulement de l'action liturgique. Pour nous y préparer, suivons les prières du Missel et, pour l'action de grâces, n'hésitons pas à consacrer à Notre Seigneur au moins quelques minutes de recueillement silencieux. Lui-même disait à ses disciples : « *Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et je demeure en Lui* (1) ». N'oublions pas que, par la réception de l'hostie, c'est la vie même du Christ en nous qui doit s'accroître.

Saint Patrice, l'apôtre de l'Irlande, avait appris à ses rudes pêcheurs et à ses vaillants guerriers une formule qu'ils appelaient la « cuirasse » :

« *Le Christ à ma droite ; le Christ à ma gauche ; le Christ dans la forteresse ; le Christ sur le siège du char ; le Christ sur la poupe du navire ; ...le Christ dans tout œil qui me voit ; le Christ dans toute oreille qui m'entend* » (2).

Ce n'est plus sur le siège du char ou dans la forteresse mais dans nos maisons et sur nos routes, dans nos champs et nos ateliers que le Christ doit demeurer avec nous, partout et toujours.

Unis à Lui, nous serons, par Lui, unis à nos frères. L'Eucharistie, nous dit Saint Augustin, est « *le signe de l'unité et le lien de la charité* » (3). Vérité mise en relief par toute l'antiquité chrétienne, et trop souvent oubliée de nos jours. Saint Paul disait à ses fidèles : « *Parce qu'il n'y a qu'un pain, nous ne formons tous qu'un corps* » (4). Les Pères de l'Eglise se sont plus à commenter le symbolisme

(1) Ev. selon S. Jean, VI, 57.
(2) Cité par L. de Grandmaison : *Jésus-Christ*, II, p. 640.
(3) *Traité sur S. Jean*, 27.
(4) Ire Ep. aux Corinthiens, X, 17.

des grains de blé broyés ensemble, image des fidèles unis par l'hostie. Avez-vous remarqué, mes Frères, la post-communion du jour de Pâques ? Nous demandons au Seigneur de nous « *pénétrer de son esprit de charité* » afin de ne plus former qu'un seul cœur. N'est-ce point ce qui se réalise dans nos familles chrétiennes ? Quand chacun des membres a rempli le devoir pascal, on sent qu'une harmonie surnaturelle renforce les liens humains entre le mari et la femme, entre parents et enfants. Il nous faut garder cette concorde et la réaliser autour de nous, dans nos relations sociales, à travers le quartier ou le village. « *Aimez-vous les uns les autres,* nous dit Notre Seigneur. *C'est à ce signe qu'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples.* » C'est à ce signe aussi qu'on reconnaîtra la ferveur de nos communions.

Et les autres ? direz-vous, ceux qui par indifférence ou hostilité ne viennent plus s'agenouiller à la table sainte, seront-ils pour autant oubliés ? Votre sens apostolique ne saurait l'admettre. Celui que vous recevez s'est immolé, au Calvaire, pour le salut de tous. Pourrions-nous participer vraiment à la victime de l'autel sans ressentir son immense inquiétude, l'inquiétude du salut du monde ? « *Seigneur, élargissez mon âme !* », s'écriait Ste Catherine de Sienne. Demandons au Maître, dans nos actions de grâces, d'élargir nos âmes pour que nous apportions à tous nos frères, même et surtout à ceux qui sont éloignés de notre foi, l'aide d'une charité efficace et désintéressée.

Après avoir prié pour que le « règne de Dieu arrive », nous comprendrons mieux que nous devons travailler à étendre ce règne. La liturgie nous prépare à l'Action Catholique. En effet, si l'Eglise invite les laïcs à participer à l'apostolat hiérarchique, n'est-ce point autour de l'autel que cette tâche commune doit s'inaugurer ? Si vous êtes unis à vos prêtres au sacrifice de la messe, vous serez prêts à partager leurs soucis, leurs responsabilités et leur labeur. La communauté chrétienne, groupée autour du clergé, dans les cadres de la paroisse et du diocèse, sera plus

vivante. Elle pourra faire rayonner l'esprit de l'Evangile, comme le demande le Saint-Père, « *dans toute la vie privée, familiale, sociale et même économique et civique* » afin que le « *Christ soit tout en tous* ».

A CES CAUSES,

Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Chanoines du Chapitre de Notre insigne église Cathédrale :

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article I

Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême.

Article II

Toutefois, en raison des circonstances et des restrictions qu'elles nous imposent, Nous déclarons dispensés du jeûne et de l'abstinence tous les fidèles du Diocèse pendant le Carême, sauf le Mercredi des Cendres et le Vendredi-Saint. La même dispense est valable pour tous les vendredis de l'année, les jours de Quatre-Temps et les Vigiles.

Article III

Nous exhortons les fidèles à compenser par des bonnes œuvres, et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Les pauvres qui n'auraient pas les moyens de faire une aumône, même légère, pourront y suppléer en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Article IV

Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859 § 1 du Code de Droit canonique (1) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascale.

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (2). Les enfants qui ont

---

(1) Canon 859 :

§ 1. Tout fidèle de l'un et de l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir pour un temps.

(2) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à

atteint l'âge de raison et qui réunissent les conditions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascale sous peine de manquer gravement à leur devoir.

Nous rappelons que Sa Sainteté Pie XII a daigné accorder aux prêtres qui célèbrent la messe et aux fidèles qui reçoivent la Sainte Communion après 9 heures, la permission de prendre une boisson *non alcoolique* jusqu'à 1 heure avant la messe ou avant la Sainte Communion.

La même permission est accordée aux prêtres qui célèbrent la messe et aux fidèles qui reçoivent la Sainte Communion avant 9 heures, lorsqu'ils ont à parcourir un long trajet — c'est-à-dire plus d'1 km. 500 — pour se rendre à l'église la plus proche, ou s'ils doivent, avant la messe ou la Sainte Communion, se livrer pendant beaucoup de temps, à un lourd travail.

Article V

La quête pour le Denier du Culte sera faite avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité de subvenir aux besoins des prêtres de leur paroisse. Ils comprendront aussi leur devoir d'aider les prêtres qui sont dans d'autres

---

bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés.

paroisses trop pauvres pour leur donner le minimum indispensable.

Afin de leur assurer ce minimum, Nous demandons, en plus des offrandes destinées au clergé local, un versement paroissial correspondant à une moyenne de 5 francs par habitant, ce qui suppose que les paroissiens fidèles sauront se montrer généreux.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard à la fin d'Avril, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours du Conseil d'Administration des biens ecclésiastiques du diocèse, affectées au traitement du clergé.

Article VI

Nous renouvelons d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Séminaires, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël ; pour les Lieux Saints, pendant les offices du Vendredi-Saint ; pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul ; pour l'Œuvre des Cercles et Patronages, le dimanche du Rosaire.

Nous recommandons en outre très particulièrement à la charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente. Nous rappelons qu'une quête est faite, le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut Catholique d'Angers.

Article VII

L'Œuvre des Vocations, dite de Saint-Corentin et de Saint-Pol, doit être établie et fonctionner régulièrement dans toutes les paroisses. Nous la recommandons d'une manière pressante au zèle du clergé et à la générosité des

fidèles. Nous demandons qu'une active propagande soit faite en faveur du bulletin des Vocations : « *L'Appel de nos Clochers* », dont le premier numéro vient de paraître.

Article VIII

Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Cette Lettre Pastorale et ce Mandement seront lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Donné à Quimper, en la fête de la Purification de la Sainte Vierge, le 2 Février 1948.

† ANDRÉ,

Evêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :

JEAN LOUARN,

CHAN. HON.,

Chancelier de l'Evêché.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, impr. de l'Evêché. — N° 59.

Tableau de la Visite Pastorale et des Confirmations pour 1948

MOIS	DATES	JOURS de la semaine	PAROISSES où la Confirmation se donne le matin	PAROISSES où la Confirmation se donne le soir
AVRIL	7	Mercredi...	Ploaré.....	Le Juch.
	8	Jeudi.....	Pouldergat.....	Pouldavid.
	9	Vendredi ..	Beuzec-Cap-Sizun	Poullan.
	10	Samedi	Mahalon	Meilars-Confort.
	11	Dimanche.	Esquibien.....	Audierne.
	12	Lundi	Cléden-Cap-Sizun	Plogoff.
	13	Mardi	Primelin.....	Goulien.
	14	Mercredi...	Pont-Croix	Poulgoazec.
	15	Jeudi.....	Plouhinec	Petit Séminaire.
	16	Vendredi ..	Plozévet..	Landudec. — Guiler.
	18	Dimanche..	Guengat.....	Plogonnec.
	19	Lundi	Plonéis.....	Gourlizon.
	20	Mardi	Plogastel-Saint-Germain....	Pouldreuzic. — Lababan.
	21	Mercredi...	Plovan.....	Tréogat. — Peumerit.
	24	Samedi	Pluguffan	Plomelin.
	25	Dimanche..	Plobannalec.....	Lesconil.
	26	Lundi	Plonéour-Lanvern	Trèguennec. - St-Jean-Trol.
	27	Mardi	Tréméoc.	
	30	Vendredi...	.....	Penhars.
MAI	1	Samedi	Kerfeunteun.....	Ergué-Gabéric.
	3	Lundi	Penmarc'h	Saint-Guénolé.
	4	Mardi	Pont-l'Abbé	Ecole St-Gabriel.
	5	Mercredi...	Guilvinec	Plomeur.
	6	Jeudi.....	Loctudy.....	Ile-Tudy. — Treffiagat.
	7	Vendredi ..	Combrit.	
	9	Dimanche..	Ergué-Armel.....	Pensionnat Ste-Thérèse. — Lycée de Quimper.
	10	Lundi	Collège Saint-Yves.....	Likès. — La Retraite.
	11	Mardi	Landrévarzec.....	Landudal.
	16	Dimanche..	Loc-Maria.....	Saint-Mathieu.
	17	Lundi	Saint-Corentin.....	Sainte-Thérèse.
	18	Mardi	Briec	Edern.
	19	Mercredi...	Elliant	Langolen.
	20	Jeudi.....	Rosporden	Tourc'h.
	21	Vendredi ..	.....	Saint-Yvi.
	22	Samedi	Fouesnant.....	Bénodet. - Clohars-Fouesn.
	24	Lundi	Gouesnac'h.....	La Forêt. — Pleuven.
	25	Mardi	Saint-Evarzec	Beuzec-Conq.
	26	Mercredi...	Trégunc	Saint-Philibert.
	28	Vendredi ..	Lanriec	Passage de Lanriec.

Approuvé : Quimper, le 2 Février 1948.

† **ANDRE,**

Evêque de Quimper et de Léon.

N° 3.

LETTRE PASTORALE

DE

S. Exc. Monseigneur l'Evêque

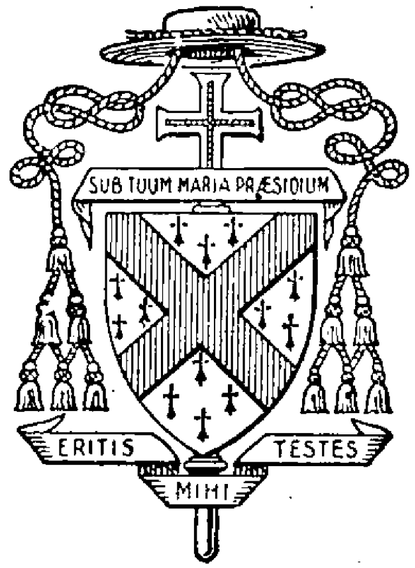
de Quimper et de Léon

SUR

LA FAMILLE ET L'ÉDUCATION

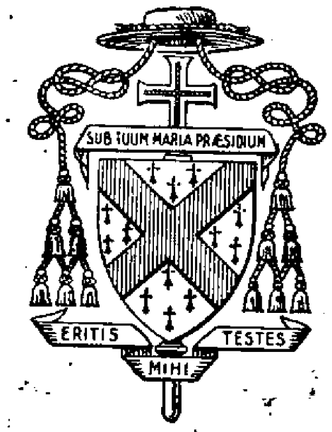
ET MANDEMENT

pour le Saint Temps du Carême 1949



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

20 fév 1949



André-Pierre-François FAUVEL

par la grâce de Dieu
et l'autorité du Saint-Siège Apostolique
Evêque de Quimper et de Léon,
au Clergé et aux fidèles du Diocèse
Salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

MES FRÈRES,

Dans un message au récent Congrès Eucharistique de Colombie, S. S. Pie XII écrivait : « Peu de nécessités sont aussi urgentes aujourd'hui que l'obligation de renforcer la famille chrétienne... La famille constitue l'arc fondamental sur lequel s'appuie tout l'édifice de la création. Si l'on veut sauver l'existence même de l'humanité et faire en sorte que le fruit de la Rédemption ne périsse en elle, il faut purifier cette source naturelle de la vie. »

Pour répondre à l'appel pressant du Souverain Pontife, c'est du rôle éducatif de la famille chrétienne que je voudrais, cette année, m'entretenir avec vous.

Qu'est-ce qui a fait, dans le passé, la valeur religieuse et morale de notre Bretagne ? Vous le savez bien, mes

Frères, ce sont nos familles. Rappelez-vous l'austère dignité de ce grand'père, l'accent de sa voix quand il donnait à ses fils déjà grands ses conseils et ses ordres. Rappelez-vous les traits de cette aïeule, son regard et ses rides, ses lèvres le plus souvent silencieuses d'où s'échappaient de graves sentences, ses mains qui ne se délassaient du travail que pour se joindre dans la prière. Rappelez-vous le rude labeur de toutes ces vies et la sérénité de ces anciens devant l'épreuve, devant la mort et dites-moi si le meilleur de vous-même ne vient pas de l'hérédité qu'ils vous ont transmise, des exemples et des leçons qu'ils vous ont donnés.

« Il n'y a de richesse que l'homme. » Même les richesses matérielles dont notre région est légitimement fière lui viennent plus encore du labeur de nos pères que des ressources de son sol. Tant il est vrai qu'à tous les points de vue, un pays vaut ce que valent ses foyers.

Or, ce capital spirituel est aujourd'hui menacé. Comme tant d'autres cadres sociaux, la famille est ébranlée. L'opinion publique et la presse se montrent indulgentes pour ces fléaux que constituent le divorce et l'adultère. Ne va-t-on pas jusqu'à admettre que des divorcés contractent une nouvelle union ? Si certaines lois, comme celle des allocations familiales, viennent en aide aux parents, combien d'autres, à commencer par les lois scolaires, ne tiennent pas compte de la famille. Péril plus grave encore: nos familles n'ont plus la vitalité chrétienne d'autrefois ; l'esprit surnaturel qui les animait s'affaiblit ; l'autorité des parents se relâche, tandis que se multiplient les périls qui menacent l'âme des enfants. Aussi semble-t-il urgent d'attirer sur ce point votre attention, en vous rappelant le rôle du père et de la mère dans la formation religieuse et morale de l'enfant, en vous montrant ensuite comment ils doivent collaborer à son instruction et l'aider à s'orienter vers l'avenir.

Vaste sujet que nous ne pourrons qu'effleurer. Selon le conseil de Pie XI, nous l'exposerons « *moins par des considérations théoriques et générales que par un enseignement pratique et détaillé de chacun des devoirs qui ont trait à l'éducation* ».

♣

A qui appartient l'enfant ? A la question ainsi posée, répondons, tout d'abord, que l'enfant appartient à Dieu. Si le Créateur demeure le Maître absolu de toutes choses, à plus forte raison est-il le Maître de la vie humaine, de cette vie si indigente et si riche du nouveau-né comme celle de l'adulte ou du vieillard. Un jour viendra où ce petit aura grandi. Dès l'éveil de son intelligence, il devra librement faire hommage de lui-même à son Dieu. Si chétif qu'il soit, il est déjà trop précieux pour que quelqu'un prétende le posséder comme on possède un trésor dont on dispose à son gré. Ce n'est pas un jouet dont on s'amuse. Ce n'est pas une chose dont on se sert. C'est une personne qu'on protège et qu'on aide pour lui permettre de se posséder elle-même et de se donner à Dieu.

Le rôle de l'éducation, comme l'indique l'étymologie du mot, c'est de tirer de ce fonds toutes les richesses qui s'y cachent. De ce labeur obscur et magnifique les parents sont chargés de par le droit naturel. Sans doute, l'Etat, responsable du bien temporel de ses sujets, aura mission de protéger la famille et de l'aider à remplir sa tâche. Sans doute, quand il s'agit de chrétiens, l'Eglise « notre Mère » aura le droit de veiller sur ses enfants et de prendre tous les moyens qu'elle jugera utiles pour assurer l'épanouissement de la vie surnaturelle qu'elle confère au baptême. Il reste que les parents demeureront les principaux artisans de l'œuvre éducatrice.

Cette tâche est leur raison d'être et le lien le plus fort pour resserrer leur union. Liés l'un à l'autre pour toujours par le Sacrement, les époux découvrent souvent que leur amour est moins fort qu'ils ne l'avaient rêvé. Les différences

de tempérament, les heurts de caractère, tout ce qui demeure en chacun de mystérieux et de déconcertant pour l'autre conjoint, sont autant de menaces pour l'union des cœurs. Mais quand les parents se penchent sur un berceau, quand ils se réjouissent du premier sourire, qu'ils portent ensemble l'inquiétude de la maladie qui menace cette vie fragile, ou même qu'ils pleurent tous deux auprès de l'étroit cercueil, ils se découvrent unis par un lien nouveau.

Pour être réussie, l'éducation exige que ce lien ne se relâche pas. C'est ensemble que le père et la mère doivent élever les enfants.

Trop souvent, n'est-il pas vrai, le père est tenté de s'en désintéresser. Sa tâche professionnelle tend à l'absorber. Il s'en va le matin, aux champs, à l'usine, à l'atelier, au bureau... ou il prend la mer pour plusieurs jours, plusieurs semaines peut-être. Il rentre fatigué à la maison. La tentation est forte pour lui de ne chercher au foyer qu'un repos tranquille et de laisser à la mère le soin des petits. Il aura quelque peine à prendre sa part des soucis quotidiens et des besognes domestiques, à suivre le travail des écoliers et l'évolution de leur caractère. Lui réservera-t-on seulement le rôle de justicier dont la mère impuissante évoquera l'autorité redoutable en s'avouant elle-même vaincue ? Ou bien laissera-t-on deviner à l'enfant que ses parents ne sont pas d'accord sur les ordres à donner, les punitions à imposer ? Alors cet observateur perspicace, habile à découvrir « le défaut de la cuirasse » pour réaliser ses desseins obstinés, inventera des ruses savantes afin d'obtenir l'approbation de l'un quand l'autre l'aura blâmé et il cherchera, d'un côté, des caresses quand il aura reçu, de l'autre, une correction.

N'est-ce point un des rôles essentiels de la mère d'amener son mari à prendre conscience de son rôle d'éducateur ?

A elle restera toujours la plus large part dans l'œuvre commune. « C'est sur les genoux de sa mère que l'homme se forme », disait Napoléon. De l'influence maternelle on a tant parlé, qu'il n'est point besoin d'insister sur ce point.

Rappelons seulement que le rôle de la mère est à la maison. Les exigences de la vie économique lui imposent hélas ! trop souvent de travailler hors de chez elle parce que le gain du père est insuffisant. Parfois les travaux de la ferme et des champs ou les occupations du commerce lui font négliger, en même temps que son intérieur, le soin de ses enfants. Il nous faut réagir contre cet abus.

Une tentation plus subtile pour la mère serait de se laisser guider par une sensibilité aveugle et inconstante. Tantôt céder par faiblesse aux caprices de l'enfant, tantôt décharger sur lui sa colère pour céder de nouveau par lassitude ou insouciance, ou bien, sous prétexte de lui éviter toute peine et toute souffrance, le gâter en laissant libre cours à ses instincts, autant d'attitudes qui ruinent l'œuvre de l'éducation. Il y faut une égalité d'humeur et une maîtrise de soi que les soucis domestiques rendent difficiles. La mère qui ne trouve pas dans l'esprit de prière et de sacrifice la paix intérieure dont elle a besoin, demeurera toujours au-dessous de sa tâche.

⁂

Le premier devoir des parents portera sur la formation religieuse.

De même que l'intelligence de l'enfant s'éveille en famille bien avant l'enseignement de l'école, de même la vie chrétienne consciente commence pour lui dès qu'il apprend à joindre ses mains pour prier. Son âme demeurera marquée par cette première éducation. « *Le jeune homme,* dit la Bible, *suit jusqu'au déclin de sa vie le chemin qui lui a été tracé dans son enfance.* » Les vertus surnaturelles, déposées dans l'âme par le Baptême, ne demandent qu'à croître. L'enfant acquiert sans peine le sens de Dieu, de sa Toute-Puissance et de sa Bonté, de sa Providence et de sa présence dans les cœurs purs. Encore faut-il qu'il soit aidé.

Un des grands moyens d'éveiller sa piété, bien avant l'heure où il suivra régulièrement le catéchisme et les offices, c'est la prière en famille. Autrefois, dans chacun de nos foyers, parents et enfants s'agenouillaient chaque soir au pied du crucifix. Cette tradition, encore vivace en beaucoup de paroisses, tend à disparaître en plus d'un endroit. Pourtant quel gage d'union entre tous, après les heurts inévitables de la journée, que ces quelques minutes consacrées à la piété. Devant Dieu, chacun reconnaît ses offenses et accepte « de pardonner à ceux qui l'ont offensé ».

En cette année mariale, on aimera à ajouter à la prière du soir une dizaine de chapelet.

De même le pieux usage de lire, en breton ou en français, la vie des Saints demeure un excellent moyen de formation. A cette lecture, d'autres préfèrent celle de la vie de Notre Seigneur. C'est mieux encore puisqu'alors ce sont les scènes de l'Evangile et les préceptes du Maître qui se gravent dans l'esprit de vos enfants. Notre religion ne doit-elle pas rayonner dans chaque foyer pour pénétrer toute la vie ?

Même dans l'usage des Sacrements qui ont le prêtre pour ministre, l'Eglise réclame la participation de la famille. Elle s'interdit de baptiser un enfant contre le gré de ses parents : c'est le père qui doit présenter le nouveau-né aux fonts baptismaux.

Pour la première communion, a-t-on suffisamment remarqué les consignes de Pie X ? D'après le Décret « *Quam singulari* » « *c'est au père ou à ceux qui le remplacent et au confesseur qu'il appartient d'admettre l'enfant à la Table Sainte* ». Dans un autre passage du même document, le texte souligne « *que l'obligation du précepte de la confession et de la communion qui touche l'enfant retombe sur ceux-là qui sont chargés de lui, c'est-à-dire les parents, le confesseur, les instituteurs et le curé* ». Le Code de Droit Canonique maintient ces dispositions à peu près dans les mêmes termes. Loin de nous, certes, la pensée de diminuer le rôle du prêtre en ces

matières. Cependant, si l'Eglise souligne si fortement celui des parents, n'est-ce point pour leur rappeler qu'ils n'ont pas seulement à donner leur consentement mais à préparer l'enfant à cette démarche et à veiller sur son âme pour qu'il puisse ensuite recevoir souvent l'Eucharistie ? Il leur appartient de développer en lui de désir de la Communion très fréquente et d'encourager ses initiatives. Etes-vous sûrs, mes Frères, de remplir, sur ce point, toute votre tâche telle que l'Eglise la précise ?

Et que dire de la puissance de l'exemple ! Si votre fils constate que son père ne communie jamais ou que très rarement, il conclura que la religion n'est bonne que pour les enfants et les femmes. Au contraire, quelle leçon pour lui de voir souvent toute la famille agenouillée à la Table Sainte. L'enseignement du catéchisme ne pénétrera son âme que s'il est illustré par votre conduite. D'ailleurs, S. S. Pie XII disait récemment : « *C'est dans l'Eucharistie que les parents trouveront les trésors d'intelligence qu'exige leur mission.* »

Cette mission comporte, intimement mêlée à la formation religieuse, l'éducation morale. L'enfant doit apprendre, dès le jeune âge, le constant effort et le continuel combat sans lesquels l'homme reste l'esclave de ses instincts. Qui donc l'aidera à résister à ses impulsions, à discerner, à côté de l'attrait sensible, la voix de la conscience, à persévérer dans le bien, sinon ses parents ?

Autrefois l'autorité de ceux-ci se montrait parfois trop rigide, trop extérieure, plus soucieuse d'imposer des habitudes que d'éveiller la responsabilité personnelle, plus attentive à défendre le mal qu'à encourager le bien. Aujourd'hui, elle se révèle souvent hésitante et molle quand elle n'est pas totalement absente. Il faut pourtant obliger l'enfant à se soumettre, à obéir sans discussion, à sacrifier

son plaisir au devoir. Le renoncement est la loi de toute vie, surtout de toute vie chrétienne. Comment pourra-t-il l'accepter plus tard de bon gré s'il ne l'a pas pratiqué dès ses jeunes années ?

Au fur et à mesure qu'il grandira, on lui expliquera le pourquoi des commandements qu'on lui impose ; cependant cet éveil progressif de la réflexion ne devra jamais atténuer le caractère absolu de la loi morale. On l'encouragera à agir par lui-même mais en l'orientant vers le bien, non en laissant libre cours à ses caprices. En attendant qu'adulte il se dirige seul, il a besoin d'être guidé, encouragé ou repris selon les cas. A laisser sans tuteur une tige trop frêle, on risque de la voir se briser ou s'infléchir. L'enfant abandonné à lui-même prend de mauvaises habitudes. Guidé trop étroitement, il n'apprend pas à faire bon usage de sa liberté. C'est le rôle de l'éducateur d'apprendre peu à peu à celui qu'il forme à se passer de lui. S. Paul, après avoir prescrit aux enfants « *d'obéir en tout à leurs parents* », ajoute : « *Pères, n'irritez pas vos enfants de peur qu'ils ne se découragent* (Col. III, 20, 21)... *Elevez-les en les disciplinant et les reprenant selon l'esprit du Seigneur* (Eph. VI, 4). » A l'exemple du Christ formant ses Apôtres, les parents sauront allier fermeté et douceur, austérité et bonté pour susciter à la fois la docilité, l'initiative et la confiance.

De toutes les vertus à inculquer, on oublie parfois la première, la charité. L'égoïsme nous est trop naturel pour que nous acquérions spontanément le sens des autres. Ce n'est pas sans peine que l'enfant accepte de partager ses friandises. Dès sa jeunesse, on lui fera sentir qu' « *il est meilleur de donner que de recevoir* », qu'il y a de par le monde bien des misères à secourir, qu'il faut aider ceux qui peinent et ceux qui souffrent. La mère de Bayard donnait au chevalier ces consignes : « *Mon fils, soyez bon et courtois à tous vos compagnons, sans orgueil à ceux qui sont moins que vous. Les avantages qui vous sont faits, faites-en profiter ceux qui en sont dépourvus. Donner pour*

Dieu n'appauvrit pas. » Point d'éducation chrétienne sans cet éveil de la générosité, stimulé par tel ou tel récit de l'Evangile et traduit en pratique par quelques actes de charité. Là encore votre exemple renforcera vos leçons ; les gestes d'entr'aide dont votre fils sera le témoin l'inviteront à rendre service. Quel scandale, au contraire, pour lui s'il découvrait la mésentente dans l'intimité du foyer, s'il constatait qu'en famille on entretient des rancunes obstinées ou un orgueil méprisant.

Nous ne passerons pas en revue chacune des vertus que l'éducation doit inculquer. Soulignons d'un mot le respect de la vérité qui corrige l'instinctive tendance au mensonge. L'enfant est habile à dissimuler. Comment lui donner le sens de la franchise sinon par la sincérité à son égard ? Il faut regretter que certains se permettent trop aisément de tromper leurs enfants, soit parce que telle question les embarrasse, soit parce que telle légende leur semble charmante. Quand vos fils découvriront vos subterfuges, pourrez-vous encore obtenir leur confiance ? Vous leur demandez de ne pas mentir. Leur logique implacable vous impose la même exigence.

De même vous leur prescrivez d'être honnêtes, de respecter le bien d'autrui. Savez-vous qu'ils vous observent ? Ils seraient prompts à déceler l'injustice qui se glisserait dans vos affaires et à imiter votre conduite. Que de jeunes s'initient très tôt au marché noir !

Vous souhaitez qu'ils soient demain sobres et économes. Leur donnez-vous toujours l'exemple de la tempérance ? Même dans des milieux qui se prétendent distingués l'« alcoolisme mondain » exerce ses ravages ; certaines jeunes filles en sont les victimes. Le goût des folles dépenses est souvent encouragé par les parents. On voit des enfants consacrer de fortes sommes à l'achat de friandises et des jeunes disposer de trop d'argent pour satisfaire leurs caprices ou leurs passions. N'ont-ils point vu, à l'occasion de fêtes de famille, premières communions, mariages, gaspiller des ressources qui eussent été pré-

cieuses pour l'entretien habituel de la maison ? Est-il permis à des chrétiens de dépenser sans compter, sous prétexte que c'est jour de fête, quand tant de gens, parmi les vieux ou parmi les ouvriers, ont peine à se procurer le nécessaire ? La tempérance vous impose une modération raisonnable dans l'usage des biens de ce monde, en particulier de l'argent. L'éducation de cette vertu est bien souvent négligée.

Et que dire de la prudence surnaturelle qui doit nous mettre en garde contre les occasions de péché ! A l'heure où tant de périls menacent la pureté des jeunes, combien de parents entraînés par le courant actuel manquent de vigilance pour discerner ces ennemis sournois ! Il est de notre devoir de vous alerter.

Surveillez-vous assez, mes Frères, les lectures de vos enfants ? On voit sur les marchés et dans les trains des mères de famille acheter et laisser en de jeunes mains des illustrés et des magazines qui doivent leur succès à des images ou à des récits scabreux. Tout récemment, des prix littéraires ont couronné des ouvrages dont certaines pages sont pornographiques. Verra-t-on ces livres pénétrer dans nos foyers chrétiens par snobisme ou sous prétexte de culture ? L'étranger nous juge sur ces productions et s'étonne d'une telle immoralité. Il est aussi des journaux qui, à l'occasion de certains crimes, étalent complaisamment sur leurs colonnes des comptes rendus détaillés dont la jeunesse est friande. Ils comptent, hélas ! beaucoup de catholiques parmi leurs abonnés.

S'il y a, à la maison, un poste de T. S. F., on laisse les jeunes tourner le bouton et choisir à leur gré des chansons et des pièces troublantes. La même insouciance se remarque, de la part des parents, à propos du cinéma. Sans s'inquiéter des rencontres dangereuses que favorise l'obscurité, ils permettent à leurs enfants de voir tous les films et de fréquenter des salles qui ne donnent aucune garantie de contrôle moral. Or, vous le savez, mes Frères, à côté de quelques productions de grande valeur et de haute

tenue, l'écran montre trop souvent des scènes lascives et, de façon habituelle, des situations scabreuses, des gestes et des dialogues équivoques. Les désordres destructeurs de la famille, tels que l'amour libre et l'adultère, y sont présentés comme normaux. La passion semble tout excuser. Le personnage le plus scandaleux paraît ordinairement le plus sympathique. On sort du spectacle avec le cœur troublé et le jugement faussé. Quand des visions aussi hallucinantes se sont gravées dans l'imagination de vos fils et de vos filles, peut-on leur demander, mes Frères, de ne pas s'y complaire ? De là à réaliser dans leur vie ce qu'ils ont vu, il y a moins loin que vous ne pensez.

Un autre péril guette vos jeunes : les bals. Si les danses sont toujours un danger, il en est qui, par l'ambiance familiale où elles se déroulent, par les attitudes réservées qui les composent sont moins nocives et peuvent devenir un exercice d'art, telles ces anciennes rondes bretonnes qui furent jadis en honneur chez nous et dont certains continuent d'apprécier le charme. Mais il est des danses modernes, en elles-mêmes immorales, qu'on ne devrait jamais se permettre, fut-ce dans les réunions de famille. Vous seriez tous choqués si vous voyiez s'afficher sur la place publique les attitudes inconvenantes qu'elles imposent. Que dire alors de ces bals où, loin du contrôle des parents, les jeunes vont chercher un plaisir malsain ? L'ambiance des salles, la musique énervante qui marque le rythme, les boissons alcoolisées qu'on y consomme, l'heure tardive du retour en dangereuse compagnie, font de telles distractions, un fléau souvent dénoncé par vos pasteurs. Pourquoi ces avertissements trouvent-ils si peu d'écho auprès de parents qui se disent chrétiens ? Certes, il faut que la jeunesse se distraie, mais qu'elle se distraie sainement.

« *Croyez moi*, disait Sénèque à ses disciples, *c'est une chose sérieuse que la joie.* » C'est pourquoi le plaisir troublant laisse derrière lui une déception. Avez-vous remarqué ces jeunes qui ne s'intéressent plus à leur travail, qui

gardent à la maison, un visage fermé, un caractère maussade, irritable ? Ils ont voulu s'évader de la vie réelle dans la féerie d'un film trop sentimental ou dans la griserie d'une salle de danse. Le lendemain, tout leur pèse, tout leur coûte ; leur tâche leur est à charge ; les relations familiales leur paraissent insupportables. Ils ne songent plus qu'à la prochaine partie de plaisir. A travers cette attitude extérieure, il est facile de deviner les ravages exercés dans les âmes.

De tout ce mal, les parents ne sont-ils pas les premiers responsables ? Ont-ils su garder la confiance de leurs enfants pour que ceux-ci écoutent leurs conseils ? Ont-ils su développer cette vertu de pudeur qui est une forme de la prudence chrétienne ? Ont-ils su exercer avec clairvoyance et énergie la surveillance nécessaire ? S. Jean Chrysostome disait aux fidèles de son temps : « *Si je vous demande dans quel champ sont vos bêtes, dans quel tiroir est caché votre argent, vous me répondez aussitôt et vous seriez inquiets d'ignorer cela. Mais si je vous demande où sont vos enfants, vous ne savez plus quoi répondre.* » Parents chrétiens, ne seriez-vous point parfois embarrassés par une telle question ?

*

J'ai parlé longuement de l'éducation. Je ne dirai qu'un mot de l'instruction. Il n'entre pas dans mon dessein de traiter le grave problème de l'école. Cependant, ce sujet me tient trop à cœur pour ne pas vous rappeler une fois encore votre devoir. Pour reprendre les paroles de Pie XI : « *Il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programmes et livres, en tout genre de discipline, soient régis par un esprit vraiment chrétien, sous la direction et la maternelle vigilance de l'Eglise, de telle façon que la religion soit le fondement et le couronnement de tout l'enseignement.* » Le précepte est

Tableau de la Confirmation et de la Visite Pastorale pour 1949

MOIS	DATES	MATIN	SOIR	LOGEMENT
AVRIL	27. MERCREDI .	Hanvec	Saint-Eloy. — Rumengol *	Logon*-Daoul*.
	28. JEUDI	Logonna	L'Hôpital-Camfrout. — Daoulas *.	Landerneau.
	29. VENDREDI .	Dirinon	Saint-Urbain. — Irvillac.....	Id.
	30. SAMEDI	Ploudiry	Loc-Eguiner. — La Martyre *....	Quimper.
MAI	2. LUNDI	Le Tréhou	Tréflévénez. — Pencran *.....	Landerneau.
	3. MARDI	Plougastel-Daoulas	Loperhet. — Le Calvaire.....	Id.
	4. MERCREDI .	Saint-Divy	Kersaint-Plabennec. — St-Thonan.	Id.
	5. JEUDI	Landerneau	La Roche. — Lanneufret. — Ecole Saint-Joseph	Id.
	6. VENDREDI .	Plouédern	Trémaouézan	Quimper.
	9. LUNDI	Guipavas	Le Relecq. — La Forêt.....	Lesneven.
	10. MARDI	Ploudaniel	Trégarantec. — Saint-Méen *.....	Id.
	11. MERCREDI .	Guissény	Saint-Frégant. — Kernouès	Id.
	12. JEUDI	Lesneven	Collège. — Inst°n N. D. de Lourdes	Quimper.
	16. LUNDI	Plouvien	Lanarvily. — Le Drennec.....	Plabennec.
	17. MARDI	Milizac	Trégouergat. — Lanrivoaré *....	Id.
	18. MERCREDI .	Bourg-Blanc	Coat-Méal. — Guipronvel *.....	Id.
	19. JEUDI	Plabennec	Gouesnou	Quimper.
	22. DIMANCHE .	Plouider	Goulven. — Le Folgoët *.....	Lesneven.
	23. LUNDI	Kerlouan	Brignogan	Id.
	29. DIMANCHE .	Plouguin	Plourin. — Brélès.....	.....
	30. LUNDI	Landunvez	Porspoder. — Lanildut	Saint-Renan
	31. MARDI	Plouarzel	Lampaul-Plouarzel. — Trézien....	Id.
JUIN	1. MERCREDI .	Saint-Renan	Ploumoguer. — Lamber.....	Id.
	2. JEUDI	Plouzané	Loc-Maria-Plouzané	Quimper.
	5. DIMANCHE .	Le Conquet	Trébabu. — Plougonvelin *.....	Brest.
	6. LUNDI	Saint-Pierre-Quilbignon	N.-D. de Kerbonne.....	Id.
	7. MARDI	La Retraite. — Pens^{t} Jeanne d'Arc.	Bohars. — Guilers.....	Id.
	8. MERCREDI .	Recouvrance	Bon Secours — Saint-Louis.....	Id.
	9. JEUDI	Saint-Michel	Saint-Marc	Id.
	10. VENDREDI .	Saint-Joseph. — Pilier Rouge....	Le Bouguen	Id.
	11. SAMEDI	Lambézellec	Saint-Pabu. — Lampaul.....	Id.
	13. LUNDI	Saint-Martin	Pens^{t} Bonne Nouvelle. — Pens^{t} Fille de la Croix.....	Morlaix.
	14. MARDI	Saint-Mathieu	St-Melaine. — Ecole St-Joseph....	Id.
	15. MERCREDI .	Saint-Martin	Sainte-Thérèse de Coatserho	Quimper.

I. Le matin, la Confirmation est donnée à 9 h. 30 dans les paroisses qui ont 2 écoles libres, à 10 heures dans les autres paroisses.

II. Le Dimanche, la cérémonie commence à 9 h. 30 et la Confirmation est donnée après la messe.

III. Après midi, la Confirmation est donnée à 14 heures, dans la 1re paroisse, à 16 heures dans les paroisses marquées d'un astérisque, à 16 h. 30, dans les autres paroisses.

IV. Les consignes concernant le repas, données l'an dernier, sont toujours en vigueur.

V. La cérémonie de Confirmation commençant, le soir, à 14 heures, le repas de midi devra être terminé à 13 h. 15.

simple et clair : *Pour des enfants chrétiens, l'école chrétienne.*

Pour vous en dispenser, il faut une raison très grave, tel que le manque d'école libre dans la commune ou dans le voisinage. Même en pareil cas, beaucoup de familles peuvent assumer les frais de quelques années de pension dans un de nos établissements. L'aide que vous recevez par les allocations vous permet plus aisément cet effort.

N'êtes-vous point les premiers à rendre hommage à la valeur professionnelle et au zèle des prêtres, des frères, des religieuses et des civils qui se dévouent pour instruire vos enfants ? Après l'enseignement primaire, nos établissements secondaires et techniques leur permettent de poursuivre avec succès leurs études. Lors des bénédictions de nouveaux bâtiments, j'ai constaté votre générosité inlassable pour accroître encore le nombre de nos maisons, malgré les difficultés actuelles.

C'est sur le point précis de votre collaboration avec l'école que je veux insister : nos maîtres ont besoin de l'appui de la famille sous peine de voir leur action entravée ou gravement compromise. Parents chrétiens, suivez-vous d'assez près les progrès de vos écoliers au catéchisme et en classe ? S'assurer que les leçons sont apprises, demander au prêtre ou au maître ce qu'ils pensent de leur élève, renforcer leur autorité pour encourager les efforts ou corriger les défauts, s'intéresser aux résultats obtenus d'après les notes et les bulletins scolaires, avouez que cette tâche qui est la vôtre est souvent négligée ou omise. On est fier d'un succès, vexé d'un échec mais, entre temps, on est tenté de se désintéresser du travail quotidien.

Votre collaboration, nécessaire pour l'instruction de chacun de vos enfants, est indispensable, de plus, à la vie même de nos écoles. Vous savez leur situation précaire. Nous voulons que justice leur soit enfin rendue. Dans les budgets officiels alimentés de vos deniers, vous avez droit à votre part. Pour l'obtenir, ne vous lassez pas d'agir tous ensemble par ces groupements d'Amicales et d'A. P. E. L.

qui s'organisent autour de chaque école et dont l'action se révèle si efficace. Déjà un souci d'équité se fait jour à travers les décisions de certains tribunaux et de plusieurs assemblées communales ou départementales. C'est en poursuivant leurs efforts que les familles obtiendront sur le plan national l'aide qu'elles réclament.

En même temps, elles doivent s'intéresser de plus en plus à la vie de l'école, à son recrutement, à sa situation financière, soit en fondant des Sociétés d'éducation populaire, soit en cherchant elles-mêmes les ressources nécessaires et en se montrant généreuses pour assurer la rétribution scolaire. Nos écoles, mes Frères, sont vos écoles. Ne laissez pas vos prêtres en porter seuls le souci. Travaillez avec eux et sous leur direction.

*
* *

Voici qu'approche le moment où l'enfant va sortir de l'école pour s'engager dans la vie. A l'âge où il aurait grand besoin de conseils, il se montre souvent ombrageux et affecte une attitude émancipée. Il semble vouloir échapper à la tutelle familiale. Trop rares les parents capables de remplir le rôle difficile qui leur incombe alors.

Ils doivent d'abord éclairer la route. Ce garçon ou cette fille de quinze ans se posent des questions. Tout leur être se transforme. Le mystère de la vie les trouble. Qui les en instruira ? Nul mieux que le père et la mère qui peuvent progressivement, avec toute la délicatesse nécessaire, expliquer et apaiser. Mais beaucoup de parents, feignant d'oublier les difficultés qu'ils ont rencontrés eux-mêmes dans leur adolescence, se dérobent à leur tâche, faute de savoir comment la remplir.

Alors ces jeunes cherchent à se renseigner près de mauvaises compagnies. L'entrée au travail leur en fournit l'occasion. C'est aux champs, lors des grands travaux, c'est à l'atelier ou à l'usine où vient d'entrer cet apprenti, c'est

dans la ville où l'étudiant poursuit ses études que le mal se fera parce que les parents n'ont pas su ou pas osé parler.

Sauront-ils mieux guider le choix d'une carrière ou d'un métier ? Il ne s'agit point d'imposer leurs vues mais de dissiper les illusions, de discerner les aptitudes, d'orienter les attraits. Parfois, mes Frères, c'est Dieu lui-même qui inspirera à votre fils ou à votre fille le désir de se consacrer à Lui dans le sacerdoce ou la vie religieuse ? Soyez attentifs à ne pas contrarier ses desseins. S'il est prudent d'éviter toute démarche inconsidérée, de recommander la prière et la réflexion, vous seriez gravement coupables en vous opposant à une vocation sérieuse. Les vrais chrétiens le comprennent et s'honorent d'un tel choix. Ils savent que cette vie consacrée sera source de grâces pour toute la famille. Ils pressentent qu'en se donnant au Seigneur on reste plus attaché à ses parents qu'en fondant un nouveau foyer. Vous savez, Mes Frères, que notre diocèse, comme tant d'autres, est menacé de voir diminuer le nombre de ses prêtres. Aussi nous comptons sur vous pour que la ferveur de votre vie chrétienne assure un climat favorable à l'éclosion et au développement des vocations sacerdotales et religieuses.

Quant à ceux de vos enfants qui s'engagent dans le monde, vous avez souvent, surtout à la campagne, le légitime désir de voir l'un d'eux s'établir après vous dans la maison familiale et continuer votre œuvre. Il est souhaitable que l'instruction, même très développée, ne devienne pas un motif d'évasion. A notre époque, plus que jamais, il faut des hommes de valeur partout. On en demande dans nos villages pour diriger les administrations communales et les organisations professionnelles. De même le monde ouvrier a besoin de chefs. Chaque milieu réclame une élite intelligente, dévouée, fidèle aux saines traditions et ouverte au progrès.

Il reste que, dans les familles nombreuses qui sont la richesse d'une nation, plusieurs de leurs membres seront

amenés à quitter le pays, à contre cœur ou de bon gré. Que deviendront ceux qui partent ? Auront-ils, comme on dit, la chance de réussir ou deviendront-ils des déclassés ? Sauront-ils garder leur foi ou abandonneront-ils la pratique religieuse ? Tel jeune homme avait grandi en travaillant dans la ferme de ses parents, d'ailleurs gens aisés. Quand il revint de la caserne, son père l'informa qu'il n'y avait plus de travail pour lui à la maison. Déconcerté, il s'en fut chercher de l'embauche en ville et devint manœuvre. Pourquoi ne l'avoir pas engagé plus tôt à apprendre un métier ? Telle jeune fille se rend compte à vingt ans qu'elle doit gagner sa vie ; elle part pour Paris comme domestique, sans que ni elle ni ses parents ne se soucient des difficultés matérielles et morales qui l'attendent. Des cas semblables ne sont-ils point trop fréquents ?

La persévérance chrétienne est trop liée au genre de vie où s'exerce une profession pour que nous puissions nous désintéresser du milieu où vivront vos enfants. Vous savez, mes Frères, avec quel zèle vos prêtres se dévouent pour vos jeunes gens et vos jeunes filles. Ils leur offrent, dans nos Mouvements d'Action Catholique et nos patronages, à côté de saines distractions, les moyens de se former et de se préparer à leur avenir. Ouvriers, cultivateurs, marins et étudiants apprennent dans leurs groupements respectifs, à devenir des hommes de valeur, des chrétiens solides et à aider leurs frères. La sollicitude dont nous entourons ceux qui restent au pays s'étend à ceux qui partent. Avec vous, nous nous sentons responsables des uns et des autres. Le problème de l'émigration bretonne ne nous est point étranger. Nous voudrions aider de nos conseils ceux que les circonstances obligent à nous quitter. Il faudrait que pour eux se multiplient les centres d'accueil dans les villes et les campagnes qui les attendent. Trop souvent un brusque changement d'habitudes et de relations se révèle néfaste pour la vie religieuse et morale. Sur ce grave sujet dont nous aurons occasion de vous entretenir nous nous contentons aujourd'hui d'attirer votre attention.

Après vous avoir demandé de prendre plus nettement conscience de vos responsabilités d'éducateurs, il reste, mes Frères, à tirer de cet exposé quelques conclusions pratiques.

« *Malheur à l'homme qui est seul* », dit l'Ecclésiaste. Malheur aussi à la famille qui s'isole. Il est un égoïsme collectif aussi redoutable que l'égoïsme individuel. On voit parfois d'honnêtes familles qui se referment sur elles-mêmes avec la prétention de se suffire. Ni la paroisse ni la cité ne peuvent compter sur leur concours. Point d'ouverture sur les besoins des autres. Dans ce cadre trop étroit les esprits et les cœurs s'anémient, à moins que cette contrainte ne prépare de brusques ruptures et d'amères déceptions. Si le foyer a besoin d'intimité, il doit, pour rester vivant, garder contact avec d'autres foyers et prendre sa part des tâches communes. Il est la « cellule sociale » par excellence, mais la cellule a besoin du corps comme le corps a besoin des cellules.

Il faut donc que les familles se groupent. Tout d'abord pour défendre leurs droits. Ce qu'une famille seule ne peut obtenir, toutes les familles fortement unies, pourront l'exiger. Sur le plan scolaire, nous avons souligné l'importance de l'A.P.E.L., non seulement pour soutenir chacune de nos écoles, mais pour qu'on fasse droit à nos légitimes revendications.

Sur le plan civique, la loi fait une place aux Associations familiales de droit semi-public. Elles sont loin d'atteindre la vitalité et le nombre d'adhérents qui donneraient à leur action une plus grande efficacité. Qui donc s'opposera à l'emprise croissante et excessive de l'Etat sur l'enfant, sinon les familles elles-mêmes ? Elles doivent désormais s'organiser en un corps familial puissant, de manière à devenir sur les plans politique, économique et social, un des éléments les plus agissants de la nation.

Aussi nous faisons nôtres les consignes que S. Em. le Cardinal Suhard adressait à ses diocésains : « *Nous n'hésitons pas à vous présenter cette adhésion aux Associations familiales comme un devoir grave de conscience. Nous insistons d'autant plus que le Corps familial est actuellement l'objet d'une âpre compétition. Vous ne permettrez pas qu'il soit détourné de son but. Votre seul moyen, pour cela, ce sera d'être présents partout et d'agir en militants de la cause familiale. Cela ne vous demandera pas des paroles mais des actes. Vous prendrez généreusement en charge celui des services de votre Association qui répondra le mieux à vos compétences.* »

Unis pour la défense de leurs droits, les familles doivent l'être aussi pour s'aider à remplir leurs devoirs. Ces devoirs, l'Eglise vous les rappelle par l'enseignement de vos prêtres, mais vous avez besoin de les étudier vous-mêmes, de façon très concrète. Aussi il nous paraît nécessaire de reprendre, dans les réunions d'Action Catholique d'hommes et de femmes, quelques-uns des points signalés dans cette lettre, pour que vous puissiez mieux saisir ce que vous imposent dans votre vie quotidienne vos obligations familiales. Entre vous, vous découvrirez l'aide pratique que vous pouvez apporter aux familles du quartier ou du village. Partout où se sont organisées des réunions de parents, à propos de nos écoles, de nos œuvres, de nos colonies de vacances, elles ont donné de bons résultats.

Enfin, nous ne saurions trop recommander ces journées, récollections et retraites de fiancés et de jeunes foyers, tout orientées vers la sanctification du mariage et de la famille. Leur succès montre qu'elles répondent à un besoin. S'il n'est pas possible d'en organiser dans toutes les paroisses, du moins, chaque doyenné peut-il rassembler ceux qui désirent en bénéficier. Nos maisons de retraites, si précieuses par le cadre qu'elles offrent pour la formation spirituelle des meilleurs chrétiens, accueillent ces groupements avec empressement.

A tous ces efforts, vous ajouterez, mes Frères, la

prière. Vous demanderez spécialement à la Très Sainte Vierge, en cette année qui lui est consacrée, de vous obtenir des grâces de lumière et de courage pour que vos enfants, chrétiennement formés, soient votre récompense ici-bas et dans l'éternité.

A CES CAUSES,

Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Chanoines du Chapitre de Notre insigne église Cathédrale :

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE I

Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant les lois de l'Eglise, au sujet du jeûne et de l'abstinence.

ARTICLE II

Nous conformant au Décret de la Sacrée Congrégation du Concile du 28 Janvier 1949, Nous réglons de la manière suivante l'application de ces lois aux fidèles de notre diocèse, à partir du mercredi des Cendres 1949.

La loi de l'*abstinence* est obligatoire pour tous les fidèles dès l'âge de 7 ans accomplis. Cette loi défend de faire usage de la viande et du jus de viande. — Elle permet l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage et de la graisse.

Il y a obligation d'observer l'abstinence : tous les vendredis de l'année, le mercredi des Cendres, le jour vigile de Noël (1).

L'obligation de l'abstinence cesse les jours de fêtes de précepte, c'est-à-dire, en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

Article III

La loi du jeûne est obligatoire pour les fidèles, à partir de 21 ans accomplis jusqu'à 60 ans commencés.

Cette loi prescrit de ne faire dans la journée qu'un seul repas complet. Cependant, ceux qui jeûnent peuvent prendre, en outre, quelque nourriture le matin et le soir, selon l'usage du diocèse.

Le soir, l'usage de tous les aliments maigres est autorisé, y compris les œufs. Le matin, on peut prendre du café, du thé, du chocolat, du lait et même des œufs, avec un peu de pain (2).

Il y a obligation de jeûner : le mercredi des Cendres, le vendredi Saint, le jour vigile de Noël.

Article IV

Les fidèles peuvent être exemptés ou dispensés, soit de l'abstinence, soit du jeûne, soit de l'abstinence et du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc... MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit Canonique en cette matière

(1) Un Indult du 12 Avril 1933 dispense le diocèse de Quimper de l'obligation du jeûne et de l'abstinence la veille du 15 Août.

(2) Benigne tamen indulgens ut... ova et lacticinia etiam mane et vespere ubique sumere liceat... » (Décret du 28-1-49.)

(Can. 1245, §1). De plus, Nous autorisons MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents, à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtraient justifiées, pour des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Article V

Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859 § 1 du Code de Droit canonique (1) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascale.

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (2). Les enfants qui ont

(1) Canon 859 :

§ 1. Tout fidèle de l'un et de l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir pour un temps.

(2) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à

atteint l'âge de raison et qui réunissent les conditions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascale sous peine de manquer gravement à leur devoir.

Nous rappelons que Sa Sainteté Pie XII a daigné accorder aux prêtres qui célèbrent la messe et aux fidèles qui reçoivent la Sainte Communion après 9 heures, la permission de prendre une boisson *non alcoolique* jusqu'à 1 heure avant la messe ou avant la Sainte Communion.

La même permission est accordée aux prêtres qui célèbrent la messe et aux fidèles qui reçoivent la Sainte Communion avant 9 heures, lorsqu'ils ont à parcourir un long trajet — c'est-à-dire plus d'1 km. 500 — pour se rendre à l'église la plus proche, ou s'ils doivent, avant la messe ou la Sainte Communion, se livrer pendant beaucoup de temps, à un lourd travail.

Article VI

La quête pour le Denier du Culte sera faite avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité de subvenir aux besoins des prêtres de leur paroisse. Ils comprendront aussi leur devoir d'aider les prêtres qui sont dans d'autres

---

bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés.

paroisses trop pauvres pour leur donner le minimum indispensable.

Afin de leur assurer ce minimum, Nous demandons, en plus des offrandes destinées au clergé local, un versement paroissial correspondant à une moyenne de 10 francs par habitant, ce qui suppose que les paroissiens fidèles sauront se montrer généreux.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard à la fin d'Avril, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours du Conseil d'Administration des biens ecclésiastiques du diocèse, affectées au traitement du clergé.

Article VII

Nous renouvelons d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Séminaires, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël.

Nous recommandons en outre très particulièrement à la charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente.

Article VIII

L'Œuvre des Vocations, dite de Saint-Corentin et de Saint-Pol, doit être établie et fonctionner régulièrement dans toutes les paroisses. Nous la recommandons d'une manière pressante au zèle du clergé et à la générosité des fidèles.

Article IX

Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'oc-

casion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Cette Lettre et ce Mandement seront lus dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Quimper, le 20 Février 1949.

† ANDRÉ,

Evêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :

JEAN LOUARN,

CHAN. HON.,

Chancelier de l'Evêché.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, impr. de l'Evêché. — N° 59.

1959

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER ET DE LÉON

DIRECTOIRE
relatif au Décret d'application du Saint-Office

Ce Directoire, adapté au diocèse, s'inspire de la ligne de conduite tracée par les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France.

Il est adressé à tous les prêtres du diocèse. En aucun cas, il ne doit être communiqué aux laïcs. Il est strictement réservé aux prêtres, pour les guider dans leur ministère.

1° Consignes pastorales préliminaires.

1) Le Communisme constitue à l'heure actuelle le péril le plus grave pour la foi chrétienne, car il est foncièrement matérialiste et athée ; il menace d'autant plus gravement nos fidèles qu'il dissimule souvent son vrai visage, sous des apparences humanitaires. C'est pour protéger les chrétiens contre cet enveloppement sournois que l'Eglise vient d'édicter des mesures sévères d'ordre strictement religieux. A cette condamnation officielle, doivent faire écho la vigilance et la fermeté de tous les prêtres.

2) Le Communisme exerce sur nombre de chrétiens, surtout sur les plus pauvres, une immense séduction. Il leur apparaît comme une espérance, comme une promesse de libération ; aussi beaucoup de fidèles lui apportent-ils leurs sympathies et leurs suffrages, sans avoir conscience de favoriser une entreprise anti-chrétienne. Ils sont exposés à ne pas comprendre les rigueurs de l'Eglise, à les interpréter comme une manœuvre politique et réactionnaire. En conséquence, tout prêtre doit peser en sa conscience ses graves responsabilités et éviter tout ce qui pourrait justifier de semblables interprétations. Fidèle à l'Eglise, il doit appliquer les mesures édictées par elle, mais il doit le faire avec beaucoup de compréhension et de bonté, pour ne pas écarter d'elle la masse qu'elle a mission de sauver. Chaque cas exigera de lui une attention spéciale.

3) Le Directoire que nous publions essaie de prévoir les principaux cas qui peuvent se poser dans notre diocèse. Mais

il est évident que ces règlements ne sont pas susceptibles de recevoir une application générale et automatique. Les confesseurs s'en inspireront, mais au for interne, ils restent souverains juges dans chaque cas.

2° Les sanctions prévues par le Décret du Saint-Office.

Le Décret du 1er Juillet prévoit deux sortes de sanctions dont la gravité est inégale : *l'excommunication* réservée au Saint-Siège (speciali modo), et le *refus des sacrements.*

Il distingue avec soin les catégories de fidèles auxquelles s'appliquent l'une et l'autre de ces deux sanctions.

L'excommunication ne vise que les apostats, c'est-à-dire les « baptisés qui se sont éloignés totalement de la foi chrétienne » (Can. 1.325, par. 2).

Le refus des sacrements s'étend aux adhérents du mouvement, dans des conditions qui seront définies plus bas.

I. — L'EXCOMMUNICATION

1° Quels sont ceux qui sont excommuniés ?

L'excommunication réservée au Saint-Siège (speciali modo) frappe, d'après la teneur du Décret « les fidèles qui professent la doctrine matérialiste et anti-chrétienne des communistes et surtout ceux qui la défendent ou la propagent ».

On notera que professer une doctrine, c'est faire acte extérieur d'adhésion à cette doctrine.

Dans les cas où ces fidèles refuseront de reconnaître qu'ils sont devenus apostats et que l'excommunication les frappe personnellement, il sera nécessaire de recourir à l'Ordinaire, pour en obtenir une sentence déclaratoire (Can. 2.223, par. 4 et 2.232, par. 1).

2° Comment doivent être traités ces excommuniés ?

Une fois reconnus ou déclarés excommuniés, ces apostats seront exclus des sacrements.

En ce qui concerne le mariage, le clergé agira comme il a coutume de le faire, pour la célébration des mariages nécessitant la dispense d'empêchement de religion mixte, c'est-à-dire qu'il adressera à l'Ordinaire le texte de son enquête et celui des engagements écrits qu'il aura demandés aux futurs conjoints.

Pour ce qui est de la sépulture ecclésiastique, le clergé observera les dispositions du Canon 1.240 ; il refusera la sépulture à ceux qui n'auront pas donné avant leur mort un signe de repentir.

3° Comment doivent-ils être absous de l'excommunication ?

En cas d'urgence, on s'en tiendra aux règles générales du Droit Canon 882 et 2.254. Pour les autres cas, on en référera à l'Ordinaire.

II. — LE REFUS DES SACREMENTS

1° Les Réserves prévues par le Décret.

Avant d'indiquer les catégories de fidèles passibles du refus de sacrements, Nous voulons insister sur les restrictions qu'indique le Saint Office et dont les prêtres ont le devoir de tenir le plus grand compte. — Les sanctions prévues frappent les fidèles qui accomplissent « *sciemment* et *librement* » les actes condamnés, et les sacrements doivent leur être refusés « conformément aux principes ordinaires sur le refus des sacrements aux fidèles qui ne sont pas dans les dispositions voulues ».

« *Sciemment* », il faut donc que les fidèles qui adhèrent au Parti Communiste ou le soutiennent sachent que sa doctrine est matérialiste et anti-chrétienne. Dans de nombreux cas, ils auront donné leur nom ou prêté leur appui aux organisations communistes, parce qu'ils auront été séduits par leur programme économique, politique et social. *Ce sont des égarés, beaucoup plus que des coupables,* il faut les éclairer peu à peu, mais ne jamais prendre à leur égard, du premier coup, des sanctions qui ne les visent pas et qui risqueraient de les détourner de l'Eglise.

Librement. Il se peut que parfois l'inscription au P. C. F. ait été imposé à certaines catégories de travailleurs. Même dans certaines de nos régions, cette adhésion peut être le fait d'une pression contraignante du milieu social. Dans ces cas, l'acte n'étant pas libre, les sanctions ne s'appliquent pas.

La sanction doit être prise « conformément aux principes ordinaires sur le refus des sacrements ». Le prêtre est responsable devant Dieu à la fois de la sainteté des sacrements qu'il doit refuser à ceux qui sont mal disposés et des âmes qu'il a mission de sauver. Quand il se trouve devant une conscience erronée, son devoir est de l'éclairer, mais non de la brusquer ; il s'agit alors en effet de péchés matériels qui ne deviendront formels que lorsque la conscience aura été informée. Dans bien des cas, il sera long et difficile de faire admettre aux fidèles, inscrits au Parti, que leur attitude est coupable, car ils seront portés à ne voir dans leur adhésion qu'un acte politique, sans portée religieuse, un moyen de défendre des intérêts matériels légitimes. Il appartiendra donc au prêtre d'être compréhensif et patient, pour ne pas faire cabrer une conscience sincère.

2° Quels sont les fidèles visés par le Décret ?

1) *Les inscrits au Parti Communiste.*

A ceux qui en France, à l'heure actuelle, sont inscrits au P. C. F. et l'ont fait *sciemment et librement*, on doit refuser les sacrements, s'ils ne veulent pas se retirer du Parti. Dans certains cas, un délai pourra être accordé suivant les règles de la théologie morale ; mais à condition que soit évité tout scandale.

Notons que pour se retirer du Parti, il n'est pas nécessaire de renvoyer sa carte ; il suffit de ne pas renouveler sa cotisation annuelle.

2) *Ceux qui prêtent leur appui au Parti Communiste.*

A) *Ne doivent pas être* considérés d'office comme prêtant leur appui au Parti Communiste :

— les catholiques inscrits aux syndicats de la C. G. T., car dans bien des cas, ils ne soupçonnent pas l'influence communiste et ne voient dans les syndicats cégétistes que des organismes de défense professionnelle. D'autre part, ils sont souvent l'objet d'une véritable contrainte morale. Les deux conditions exigées pour l'application du Décret « sciemment et librement » ne sont donc pas réalisées.

— les simples adhérents à des organisations telles que l'U. F. F. « Union des Femmes Françaises », l'U. J. R. F. « Union des Jeunesses Républicaines de France » ; cependant l'inscription à ces groupements constitue une erreur grave ; on demandera donc aux catholiques de n'y figurer à aucun titre.

— les catholiques qui sur le plan de la vie syndicale et ouvrière, ou dans les assemblées parlementaires et municipales peuvent être amenés dans des cas particuliers à pratiquer pour un temps une action concertée avec des Communistes. Mais il faut bien entendu pour qu'une telle action soit tolérable que le but à atteindre soit *exigé* par le bien commun, que les moyens employés soient honnêtes et que toutes précautions soient prises pour que le Parti Communiste ne puisse les détourner à son profit.

— les catholiques qui ont adhéré au mouvement des Chrétiens Progressistes ne peuvent être considérés en bloc, comme frappés par le Décret. En effet, d'une part, il n'y a pas une doctrine commune des Chrétiens Progressistes, mais un faisceau de tendances et d'attitudes, et d'autre part, la bonne foi de plusieurs est certaine ; mais le prêtre doit essayer avec insistance de leur montrer le danger de leur position.

B) *Doivent* être considérés comme prêtant un appui à la doctrine ou à l'action des Communistes et comme passibles du refus des sacrements s'ils agissent *sciemment et librement :*

— les élus communistes, si d'une manière habituelle ils prennent position contre l'Eglise.

— les catholiques qui écrivent, même d'une manière occasionnelle dans les journaux, revues, publications qui relèvent du Parti Communiste ou soutiennent habituellement son action.

— les catholiques qui prennent une part active (orateurs, membres des comités de présidence, ou d'organisation) à des meetings et à des manifestations publiques (place voyante dans un cortège) organisés par le Parti Communiste.

— les dépositaires, les crieurs de journaux et publications communistes, s'ils sont spécialisés dans cette vente ou s'ils font de la propagande en leur faveur et s'ils ne s'efforcent pas de trouver un autre gagne pain.

Il faut tenir compte que dans de nombreux cas, ils doivent, à cause d'un contrat, recevoir et vendre ces feuilles condamnées. Subissant une contrainte morale, ils ne sont pas passibles des sanctions ; mais il faut leur demander de ne pas en favoriser la diffusion.

3) *Les lecteurs* abonnés et les lecteurs habituels des journaux et publications officielles du Parti Communiste ou condamnés nommément (*Ouest-Matin*) sont à traiter comme des lecteurs de livres prohibés. Le prêtre se souviendra que beaucoup ne voient dans ces journaux et publications que des organes de défense ouvrière et paysanne, d'autant plus que les rédacteurs ont souvent l'habileté de dissimuler les objectifs anti-chrétiens et même de pratiquer la politique de la main tendue. Ces équivoques voulues permettent à de nombreux lecteurs de garder une certaine bonne foi. En ce cas, ils ne tombent pas sous le coup de la peine ; cependant le prêtre, conscient de l'immense danger que représente pour la vie chrétienne la lecture habituelle de ces journaux, s'efforcera, avec fermeté et bonté, d'en détourner les fidèles. Dans les cas d'obstination évidente, il devra refuser les sacrements.

3° Les sacrements et cérémonies doivent être refusés :

1) Pénitence. — Sauf rares exceptions, les fidèles, même ceux qui sont favorables au Communisme, quand ils se présentent au saint tribunal, sont guidés par le désir de faire un acte religieux ; leur geste constitue une présomption de bonne foi.

Aussi, d'une manière générale, pour ménager les susceptibilités si vives et pour éviter toute apparence d'ingérence politique, n'y a-t-il pas lieu d'interroger les fidèles sur leurs sympathies pour le Communisme, *à moins que l'on ait des raisons sérieuses de soupçonner qu'ils ne sont pas en règle.*

Si ces raisons sérieuses existent, il conviendra de les inter-

roger prudemment et de s'enquérir s'ils ont posé sciemment et librement les actes condamnés par l'Eglise.

Dans l'affirmative, il faut tout faire pour les éclairer et pour obtenir leur amendement. Si l'on doit leur refuser l'absolution, du moins faut-il qu'ils sortent du confessionnal sans l'amertume d'avoir été renvoyés brutalement, mais avec le sentiment d'avoir été écoutés et mis en face d'un devoir grave.

Dans la négative, c'est-à-dire si leur adhésion au Communisme n'est pas consciente et libre, il faut les éclairer avec patience sans leur refuser l'absolution.

2) Mariage. — La déclaration du Saint Office du 11 Août 1949 apporte une précision importante au sujet du mariage.

Conformément aux canons cités par la Déclaration (Can. 1.065-1.066), la célébration du mariage sera accordée après recours à l'Ordinaire, si le clergé a la certitude morale que le baptême et l'éducation chrétienne des enfants seront assurés.

3) Rôle de parrains et de marraines aux cérémonies du baptême. — Il n'y a pas lieu d'interroger sur l'adhésion au Communisme des parrains et des marraines proposés par les parents ; mais on écartera de cette charge les personnes qui *sont connues* comme ayant mérité le refus des sacrements (Can. 765 et 766).

4) Obsèques. — En dehors des fidèles frappés de l'excommunication, les fidèles visés par le Décret ne sont pas par définition des apostats ; on ne peut leur refuser la sépulture ecclésiastique que s'ils sont « des pécheurs publics et manifestes » et n'ont donné aucun signe de repentir. En cas de doute, le Can. 1.240 demande de recourir à l'Ordinaire du lieu, et, si l'on n'en a pas le temps, d'accorder la sépulture en s'efforçant d'éviter le scandale.

5) Dans les cas de mariage ou d'obsèques accordés à des Communistes, on devra diminuer les honneurs, en veillant à ce que cette sanction soit présentée aux familles avec charité.

CONCLUSION

Ces mesures dont l'obligation s'impose à la conscience des prêtres seront sans doute douloureusement ressenties par plusieurs fidèles et interprétées par beaucoup d'autres dans un sens politique ; aussi demandons-nous aux prêtres, tout en les appliquant avec la fermeté voulue par l'Eglise, de faire un grand effort pour éclairer les fidèles par l'Action Catholique et pour promouvoir l'action sociale afin qu'il soit bien évident à tous que l'Eglise s'intéresse au bien matériel des hommes et qu'elle n'a, en s'opposant au Communisme, d'autre but que de protéger la religion contre un danger redoutable.

— Dans tous les cas douteux, ne pas hésiter à consulter l'Ordinaire.

† **ANDRÉ,**

Evêque de Quimper et de Léon.

25 Novembre 1949.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER

N° 4.

LETTRE PASTORALE

DE

S. Exc. Monseigneur l'Evêque

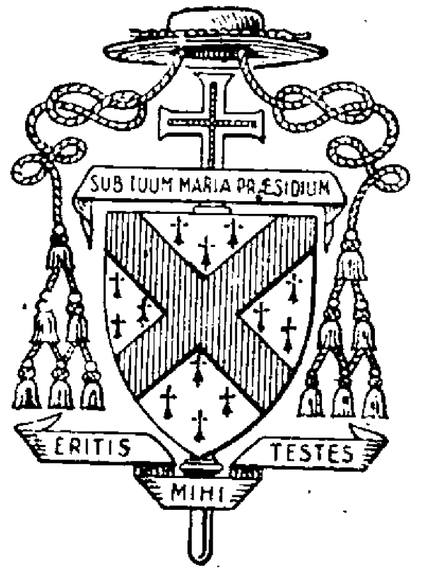
de Quimper et de Léon

SUR

L'ESPRIT CHRÉTIEN ET L'USAGE DES RICHESSES

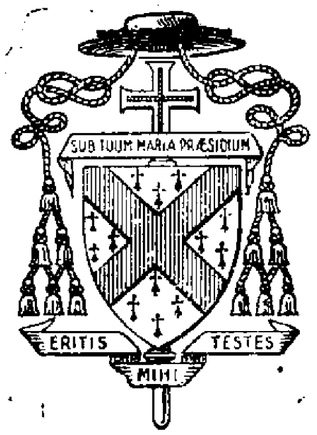
ET MANDEMENT

pour le Saint Temps du Carême 1950



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

14 fév. 1950



André-Pierre-François FAUVEL

par la grâce de Dieu
et l'autorité du Saint-Siège Apostolique
Evêque de Quimper et de Léon,
au Clergé et aux fidèles du Diocèse
Salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

MES FRÈRES,

Au début de cette Année Sainte, je voudrais me faire l'écho de l'invitation si pressante du Souverain Pontife et convier tous ceux qui le peuvent à se rendre à Rome pour prier au tombeau des Apôtres et porter à Sa Sainteté Pie XII l'expression de notre indéfectible attachement. Déjà le pèlerinage de la Bretagne, prévu pour le mois d'Octobre, vous a été annoncé ainsi que ceux de la Jeunesse Catholique et de l'Action Catholique générale. Si leurs dates ne vous conviennent pas, il vous sera facile de vous agréger à un autre groupe de pèlerins.

Beaucoup, qui ne peuvent aller jusqu'à Rome, aimeront, comme chaque année, à se rendre à Lourdes. Nous espérons, grâce à la générosité de toutes les paroisses, voir

s'accroître encore le nombre de nos malades, si heureux de trouver, près de la Grotte de Massabielle, le plus puissant des réconforts. Vous n'oubliez pas, non plus, la promesse faite l'an dernier pour que soient plus nombreux dans nos rangs les hommes de tous les milieux et de toutes les conditions ; ce pèlerinage marque d'une empreinte durable leur foi et leur piété.

Cette année nous accompagnerons plusieurs de nos Madones au Congrès Marial National de Rennes, du 3 au 9 Juillet, et nos malades, comme l'an dernier au Folgoët, viendront avec leur famille prier Notre-Dame des Portes, le jour de l'Ascension, ou Notre-Dame de Rumengol, le 17 Septembre.

Le Congrès du XX^e^ anniversaire de la J.A.C. et de la J.A.C.F. attirera, à Paris, au mois de Mai, un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles, heureux de se rencontrer avec toute la jeunesse rurale de France, pour affirmer leur volonté de maintenir chrétiennes nos campagnes par leur exemple et leur apostolat. De telles journées, par la préparation matérielle et spirituelle qu'elles exigent, par le spectacle qu'elles offrent, par les leçons qui s'en dégagent, stimulent le courage de tous ceux qui y participent et les attachent à leur foi et à leur terre.

*

Après vous avoir conviés à ces manifestations, je voudrais, mes Frères, étudier avec vous, à la lumière de la foi, une question que vous pose la vie quotidienne : comment le chrétien doit-il user des biens de ce monde ? Quelle attitude doit-il prendre devant le problème de la richesse ?

Pour nous guider, sur ce point comme sur tous les autres, l'Evangile nous offre ses lumières.

Dès son premier sermon, sur la montagne, Notre-Seigneur promet le bonheur à « ceux qui ont une âme de pauvre ». Souvent il met en garde ses disciples contre

l'attachement excessif à l'argent : « Ne vous amassez pas de trésors sur la terre, où mites et rouille détruisent, où les voleurs percent les murs et dérobent, mais amassez-vous des trésors dans le ciel. » Pourquoi cette défiance ?

C'est que, tout d'abord, cette sécurité que semble procurer l'argent est trompeuse. Rappelez-vous la parabole de l'homme riche, dont la terre avait beaucoup rapporté. « Il se demandait en lui-même : Que vais-je faire ? car je n'ai pas où loger ma récolte. Puis il se dit : Voici ce que je vais faire : je vais abattre mes greniers, j'en construirai de plus grands, j'y serrerai tout mon blé et mes biens, et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as là quantité de biens en réserve pour de nombreuses années : repose-toi, mange, bois, fais la fête. Mais Dieu lui dit : Insensé, cette nuit même, on va te redemander ton âme. Et ce que tu as amassé qui l'aura ? » N'avons-nous pas, chaque jour, sous les yeux maints exemples qui illustrent cette parabole ?

L'homme, fasciné par la richesse, perd le goût de la vie chrétienne. Absorbé par le souci de l'argent, il n'a plus souci de son âme. L'Evangile du dimanche de la Sexagésime nous rappelait cette vérité. Qu'est-ce qui empêche le bon grain — la parole de Dieu — de germer dans notre cœur et de porter des fruits au centuple ? Le plus souvent, « les épines qui montent et qui étouffent la semence » et « ces épines, Jésus lui-même l'explique, ce sont les soucis de ce monde et la séduction de la richesse ». N'est-ce point encore l'avertissement que nous donne saint Paul : « La racine de tous les maux, c'est l'amour de l'argent et certains, pour s'y être livrés, se sont égarés loin de la foi et se sont infligés à eux-mêmes bien des tourments. » Le Maître souligne qu'il est malaisé à un riche d'entrer dans le Royaume des Cieux. Il conclut : « Personne ne peut servir deux maitres. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. »

En même temps qu'il ferme les cœurs à la grâce divine, l'attachement à la richesse les ferme à l'amour fraternel

et les empêche de suivre le grand précepte : « Aimez-vous les uns les autres. » Rappelez-vous la parabole du mauvais riche, magnifiquement vêtu, faisant bonne chère et refusant au pauvre Lazare les miettes de sa table. L'enfer est son châtiment. Rappelez-vous la description du jugement dernier et les terribles reproches du Fils de l'homme : « J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger. J'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais sans maison et vous ne m'avez pas recueilli ; j'étais sans vêtements et vous ne m'avez pas vêtu. » L'Evangile note la surprise des condamnés : « Seigneur, quand t'avons-nous vu ayant faim et soif et ne t'avons-nous pas rendu service ? — Ce que vous n'avez pas fait à un seul de ces petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait. Allez, maudits, au feu éternel. » Quel contraste avec l'accueil réservé à ceux qui furent généreux : « Venez, les bénis de mon Père ; prenez possession du Royaume. »

Nous pourrions feuilleter encore l'Evangile, évoquer la dureté du débiteur impitoyable et la tristesse du jeune homme riche qui refuse de suivre le Maître, rappeler la sollicitude du bon Samaritain, réglant la note de l'hôtellerie. De toutes les pages une même leçon se dégage : la richesse est une tentation. Il n'y faut point attacher son cœur. Le plus parfait, c'est la pratique de la pauvreté. Si on garde l'usage de ses biens, il faut, du moins, savoir maintenir dans cet usage la modération requise pour n'en pas devenir l'esclave et pour aider ceux qui sont dans le besoin.

♣

Cet enseignement de Jésus sur l'usage des richesses, comme sur les autres points du dogme et de la morale, complétait la doctrine révélée contenue dans la loi mosaïque et la prédication des prophètes. L'Eglise, élaborant le dépôt sacré et éclairant de ses principes les questions les plus actuelles, nous présente sur ce grave problème une

synthèse dont il convient de rappeler les grandes lignes pour en tirer les conclusions pratiques.

« Toute la terre est au Seigneur », nous dit la Bible. Puisqu'il en est le Créateur, il en demeure le maître absolu. Les richesses innombrables cachées dans les entrailles du sol sont « l'œuvre de ses mains » et sa puissance divine féconde le travail du laboureur qui sème et qui moissonne. Là où le matérialiste ne verra, dans la production, qu'emprise de l'homme sur la nature et, dans la répartition des richesses, jeu complexe des lois économiques, le croyant devra retrouver le plan providentiel pour s'y soumettre.

Or la Genèse nous apprend que dès l'origine Dieu a donné la terre aux hommes pour qu'ils puissent y vivre : « Remplissez la terre, leur dit-il, et soumettez la et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre... Ce sera pour votre nourriture ». Tous ces biens nous sont donc offerts comme un moyen, non comme un but. Nous devons en être les maîtres, non les esclaves. Sacrifier à leur possession notre propre vie ou la vie de nos semblables, c'est renverser l'ordre providentiel. Comment pourrons-nous en régler sagement l'usage ?

Si les hommes avaient persévéré dans l'innocence, ils auraient travaillé dans la joie ce domaine magnifique et se seraient partagé ses fruits sans qu'il fût besoin de morceler l'héritage en propriétés individuelles. Mais depuis le péché originel, pour stimuler l'effort et éviter les discordes, il est nécessaire et donc légitime que chacun s'approprie par l'occupation ou le travail telle ou telle part des richesses terrestres. C'est dans cette possession que l'homme trouve le moyen le plus sûr d'assurer sa vie et celle de sa famille, selon les lois et les modalités diverses qui règlent en chaque pays l'exercice de ce droit.

Ces biens qui deviennent « mon bien » sont-ils pour autant soustraits au service de tous ? L'Eglise ne saurait admettre une telle jouissance égoïste. Non seulement elle

prescrit au riche de donner de son superflu à ceux qui sont dans l'indigence — devoir de charité, si souvent rappelé dans l'Evangile — mais elle impose à la propriété individuelle une fonction sociale au nom de la justice sociale. Ces richesses, qui me sont précieuses, par moi doivent servir à tous. Ainsi la moisson de mon champ me procurera des ressources ; elle assurera aussi la nourriture d'un grand nombre d'hommes. Ces outils que je fabrique pour gagner ma vie serviront au travail de mes frères. Cette usine où j'occupe un poste de directeur ou d'ouvrier doit remplir un rôle dans l'économie nationale et mondiale.

Il nous faut souligner ce double aspect individuel et social de la propriété. « A contester ou à voiler son aspect individuel, dit l'Encyclique *Quadragesimo anno*, on tomberait dans le collectivisme ou tout au moins on risquerait d'en partager l'erreur. Mais nier ou atténuer à l'excès l'aspect social et public du droit de propriété c'est verser dans l'individualisme ou le côtoyer. » Aussi Pie XI nous encourage-t-il à « mettre en lumière la nature des charges qui grèvent la propriété et à définir les limites que tracent, tant à ce droit même qu'à son exercice, les nécessités de la vie sociale ».

Je ne suis pas le maître absolu de ce que je possède. Simple gérant au regard de Dieu à qui je devrai rendre compte de ma gestion, je dois administrer mes richesses pour le bien de tous. « Qui possède, possède pour tous. » Ce n'est pas un conseil. C'est une obligation. La propriété n'est pas une confiscation des biens, destinés à tous, au profit de quelques privilégiés. Le propriétaire en administrant son domaine doit servir l'intérêt général. L'utilité commune, en fondant son droit, en limite l'exercice. Il ne m'est pas permis de laisser mon champ en friche, de dénaturer mon blé ou de laisser mes maisons vides quand mes frères manquent de pain et d'abri. « Malheur, s'écrie Isaïe, malheur à ceux qui ajoutent maison à maison, qui joignent champ à champ jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'espace et

qu'ils habitent seuls au milieu du pays. » A l'avare de son temps, Saint Basile s'adresse en ces termes : « Toi qui enfermes tant de biens dans les gouffres insatiables de ta cupidité, tu penses ne faire tort à personne, alors que tu prives tant de gens ?... Ce pain que tu retiens, c'est à celui qui a faim ».

⁂

« Qui possède, possède pour tous. » C'est ce principe de l'utilité commune qui légitime certaines interventions de l'Etat dans des cas exceptionnels : une route doit être percée ; mon terrain sera exproprié. Des sinistrés sont sans logis : la loi peut m'obliger à en recevoir dans ma maison. Sans attendre cette contrainte légale, des chrétiens, fidèles à la doctrine de l'Eglise, se doivent, même au prix d'une certaine gêne, de subvenir aux nécessités pressantes du prochain. Voici de vastes demeures qui n'abritent qu'une ou deux personnes tandis que des familles nombreuses se pressent dans une chambre unique, souvent insalubre, où la santé des enfants est gravement compromise, où une promiscuité inévitable risque d'engendrer l'immoralité. Non seulement la charité mais la justice sociale réclame que les mieux nantis viennent en aide à de telles misères. S'y refuser sans raison grave, c'est exaspérer les haines qui fomentent les révolutions. Saint Thomas d'Aquin enseigne même que dans le cas d'extrême nécessité on peut prendre le bien d'autrui pour venir en aide à la détresse du prochain, s'il n'est d'autre moyen de le sauver.

Chacun connaît, à ce sujet, les graves questions que pose la crise du logement. Pour les résoudre, il faudrait obtenir l'effort convergent de toutes les bonnes volontés. Que les propriétaires fassent preuve d'équité et de charité dans l'usage de leurs droits. Que les capitaux disponibles soient investis dans des constructions, même s'ils ne doivent rapporter qu'un minime profit. Qu'avec l'aide de l'Etat des

groupements de patrons et d'ouvriers entreprennent de bâtir de nouvelles maisons. Que des services d'entr'aide s'ingénient à porter secours aux familles les plus déshéritées. Voilà un beau témoignage de fraternité. Saurons-nous comprendre qu'il est urgent de le porter ?

Dans « *Quadragesimo anno* », Pie XI dénonce dans l'accaparement des richesses un des maux de la société moderne : « L'existence d'une immense multitude de prolétaires, d'une part, et d'un petit nombre de riches pourvus d'énormes ressources, d'autre part, atteste à l'évidence que les richesses créées en si grande abondance à notre époque d'industrialisme, sont mal réparties et ne sont pas appliquées comme il conviendrait aux besoins des différentes classes ».

Rappelons-nous, mes Frères, qu'en vue d'obtenir cette meilleure répartition, il faut, d'abord, en stricte justice, accorder à l'ouvrier un salaire suffisant pour assurer sa vie et, avec l'aide des allocations, celle de sa famille. Or il est évident qu'à l'heure actuelle, en plusieurs branches de l'industrie et du commerce, la hausse des salaires n'a pas suivi la hausse des prix. Des foyers ouvriers, sobres et économes, vivent dans une gêne douloureuse qu'accentue encore la menace du chômage.

A cause de cette situation précaire, des mères de famille doivent chercher, en dehors de la maison, une occupation rémunératrice qui les empêche de consacrer le temps et l'attention nécessaires à l'œuvre essentielle de la femme, l'éducation des enfants et le soin du ménage. Il y a là, dit Pie XI, « un abus néfaste qu'il faut à tout prix faire disparaître ».

Ces ressources, à peine suffisantes pour subvenir aux besoins de chaque jour, ne permettent pas à l'ouvrier d'accéder à la propriété, ne fut-ce que par l'acquisition de sa maison. Il est pourtant nécessaire à la paix sociale que les biens destinés à tous soient accessibles à tous, que le prolétaire puisse devenir, de quelque manière, propriétaire

pour s'affranchir de l'insécurité et de l'instabilité dont il souffre.

L'enseignement des Souverains Pontifes insiste sur ce point. Pie XI écrit dans l'Encyclique *Quadragesimo anno :* « Il faut tout mettre en œuvre afin que, dans l'avenir du moins, la part des biens qui s'accumule aux mains des capitalistes soit réduite à une plus équitable mesure et qu'il s'en répande une suffisante abondance parmi les ouvriers pour qu'ils accroissent par l'épargne un patrimoine qui sagement administré les mettra à même de faire face plus aisément et plus sûrement à leurs charges de famille. »

Pour relever la condition prolétarienne, le Pape estime que « le contrat de travail doit être tempéré, dans la mesure du possible, par des éléments empruntés au contrat de société ». Il souhaite « que les ouvriers et employés soient appelés à participer en quelque manière à la propriété de l'entreprise, à sa gestion et aux profits qu'elle apporte ». Pie XII, dans son message de Noël 1942, souligne que, pour atteindre ce but, les structures sociales doivent être modifiées, et il écrit : « L'Eglise ne peut ignorer, ni refuser de voir que l'ouvrier dans son effort pour améliorer sa condition, se heurte à un système social qui, loin d'être conforme à la nature, s'oppose à l'ordre établi par Dieu et à la fin qu'il a assignée aux biens de la terre. Aussi, tout en constatant que certains efforts d'amélioration ayant fait fausse route, sont périlleux et condamnables, quel homme et surtout quel prêtre et quel chrétien pourrait demeurer sourd au cri parti du plus profond de la masse, qui, dans le monde d'un Dieu juste, appelle la justice et la fraternité ».

⁂

Certes, les difficultés économiques que ressentent aujourd'hui industriels et commerçants ont leur répercussion sur le sort de l'ouvrier et paralysent parfois la bonne volonté de patrons anxieux de leur devoir social. Mais ne

Tableau de la Confirmation et de la Visite Pastorale en 1950

MOIS	DATES	MATIN	SOIR	LOGEMENT
AVRIL	18. MARDI	Douarnenez	Saint-Blaise, Tréboul	Quimper.
	19. MERCREDI..	Concarneau	.....	Riec.
	20. JEUDI	Melgven	Nizon. — Névez *	Id.
	21. VENDREDI .	Riec	Moëlan	Quimper.
	23. DIMANCHE..	Quéménéven	.....	Id.
	24. LUNDI	Arzano	Guilligomarc'h. — Rédéné.....	Quimperlé.
	25. MARDI	Clohars-Carnoët	Baye. — Le Trévoux *	Id.
	26. MERCREDI..	Sainte-Croix	Kerbertrand	Id.
	27. JEUDI	N.-D. de l'Assomption	Locunolé. — Tréméven.....	Id.
	28. VENDREDI..	Querrien	Mellac. — Pont-Aven *	Quimper.
MAI	1. LUNDI	Bannalec	.....	Scaër.
	2. MARDI	Coray	Kernével. — Saint-Thurien *	Id.
	3. MERCREDI..	Scaër	.....	Id.
	4. JEUDI	Trégourez	Leuhan. — Laz *	Châteauneuf.
	5. VENDREDI..	Spézet	Landeleau. — Saint-Goazec.....	Quimper.
	8. LUNDI	Châteauneuf	.....	Châteauneuf.
	9. MARDI	Plonévez-du-Faou	Lennon. — Saint-Thois.....	Id.
	10. MERCREDI..	Gouézec	Lothey. — Saint-Coulitz *	Châteaulin.
	11. JEUDI	Châteaulin	.....	Quimper.
	15. LUNDI	Brasparts	Saint-Rivoal. — Botmeur *	Pleyben.
	16. MARDI	Pleyben	.....	Id.
	24. MERCREDI..	Poullaouen	Loc-Maria. — Plouyé *	Quimper.
	28. DIMANCHE..	.....	Saint-Mathieu, Quimper.....	Id.
	29. LUNDI	Saint-Corentin	.....	Id.
	31. MERCREDI..	Sainte-Thérèse	Loc-Maria. — Moulin-Vert.....	Id.
JUIN	1. JEUDI	Collorec	Saint-Herbot. — Brennilis.....	Huelgoat.
	2. VENDREDI..	Berrien	Scrignac. — Bolazec.....	Id.
	3. SAMEDI	Huelgoat	La Feuillée	Quimper.
	5. LUNDI	Crozon	.....	Crozon.
	6. MARDI	Camaret	Roscanvel. — Lanvéoc *	Id.
	7. MERCREDI..	Argol	Landévennec. — Trégarvan *	Quimper.
	8. JEUDI	.....	Saint-Yves. — La Retraite.....	Id.
	9. VENDREDI..	Telgruc	Saint-Nic	Id.
	10. SAMEDI	.....	Le Likès	Id.
	19. LUNDI	Le Faou	Rosnoën. — Quimerc'h.....	Châteaulin.
	20. MARDI	Lopérec	Saint-Ségal. — Port-Launay *	Id.
	21. MERCREDI..	Pont-de-Buis	Dinéault. — Cast.....	Quimper.
	22. JEUDI	Plomodiern	Ploéven	Id.
	23. VENDREDI..	Plonévez-Porzay	Kerlaz. — Locronan.....	Id.
	30. VENDREDI..	Ouessant	Ile-Molène	Id.

I. Le matin, la Confirmation est donnée à 9 h. 30 dans les paroisses qui ont 2 écoles libres, à 10 heures dans les autres paroisses.

II. Le Dimanche, la cérémonie commence à 9 h. 30 et la Confirmation est donnée après la messe.

III. Après midi, la Confirmation est donnée à 14 heures dans la 1re paroisse, à 16 heures dans les paroisses marquées d'un astérisque, à 16 h. 30 dans les autres paroisses.

IV. Les consignes concernant les repas sont toujours en vigueur.

voit-on pas aussi des entreprises prospères, plus attentives à l'entretien des machines qu'aux nécessités matérielles et morales des travailleurs, plus préoccupées de profit que de justice et d'équité à l'égard de leur personnel.

Pourtant le facteur humain de l'entreprise, depuis le directeur jusqu'au plus humble manœuvre, représente l'élément actif de la production. Il a donc une priorité de droits sur l'élément passif, le capital. L'entreprise n'est pas faite pour rapporter de l'argent mais pour faire vivre les hommes qui y travaillent. Il faut produire pour vivre et non vivre pour produire. Renverser cet ordre pour conférer à l'argent un pouvoir absolu de domination sans référence au bien commun et à la dignité de l'ouvrier, c'est professer une forme de capitalisme que l'Eglise condamne avec la même sévérité que le communisme matérialiste et athée.

En effet, n'est-ce point un redoutable matérialisme qui s'affirme dans cette vie économique « horriblement dure, implacable, cruelle », selon les expressions de Pie XI, où les intérêts financiers font méconnaître les besoins réels du producteur et du consommateur. A ceux qui cèdent ainsi au vertige du profit, s'adresse l'aspostrophe vigoureuse de Saint Basile : « Toi, les yeux fixés sur l'or, tu ne regardes pas vers ton frère. Les larmes n'excitent pas ta pitié. Les gémissements n'attendrissent pas ton cœur. Non. Tu es inflexible, intraitable. En toutes choses, tu vois de l'or. Le blé devient pour toi de l'or. Le vin, se solidifiant, devient or. Les laines se convertissent pour toi en or. Tout commerce, toute combinaison t'apporte de l'or ». Et l'or fait oublier l'homme, comme il fait oublier Dieu : « La cupidité est une idolâtrie », nous dit Saint Paul.

Sur qui tombe cette condamnation ? Il est difficile de démasquer les tenants du capitalisme parce que celui-ci est bien plus un comportement qu'une doctrine, un esprit de cupidité et de domination qu'une attitude intellectuelle. Dans la conduite des affaires, dans l'investissement

des capitaux, il inspirera, parfois à son insu, l'homme qui dans la vie privée fait profession d'honnêteté et de religion. Combien, par exemple, acceptent le jeu automatique de l'offre et de la demande sans se soucier de la justice du contrat ! Combien placent leur argent sans se soucier de l'usage moral ou immoral qui en est fait ou reçoivent des dividendes sans savoir si, au préalable, la rémunération du travail a été assurée !

Dans la répartition comme dans la production des richesses, l'appât du gain pousse à la spéculation. La vie économique est troublée par les profits excessifs de certains intermédiaires. Certes, le commerçant a droit à un bénéfice pour l'effort qu'il fournit, l'ingéniosité qu'il déploie et les services qu'il rend. S'il est parfois difficile d'apprécier ces éléments, il demeure évident que certains profits, par les procédés qui les engendrent, sont certainement malhonnêtes.

Sans intervenir dans le détail des techniques, l'Eglise a le devoir de dénoncer les abus, de secouer les torpeurs et d'éclairer les consciences. Les exigences de sa doctrine sociale, dont nous venons de rappeler quelques points, pourront surprendre certains fidèles. Qu'ils se reportent à l'Evangile pour retrouver la véhémence du Christ contre les mauvais riches, sa sollicitude pour les humbles et les pauvres, tout son message de charité et de détachement. Pour être son disciple, il ne suffit pas d'abriter l'égoïsme derrière quelques gestes d'aumône ou quelques sentiments de pitié. Il faut garder partout le souci de nos frères et faire pénétrer jusque dans la vie sociale les exigences de l'Evangile en recherchant, au-delà du matérialisme capitaliste ou communiste, les solutions neuves qui permettront à l'humanité de dominer ses techniques et de surmonter ses divisions. C'est ce que nous demanderons en redisant la prière de Pie XII pour l'Année Sainte : « Que votre grâce, Seigneur, exalte en tous les hommes l'amour pour tant de malheureux que la pauvreté et la misère

réduisent à des conditions de vie indignes d'êtres humains. Avivez dans les âmes de ceux qui vous appellent du nom de Père la faim et la soif de la justice sociale et de la charité fraternelle ».

Pour susciter en nous ces sentiments et ces résolutions, l'Eglise nous fait relire au début du Carême le message divin transmis par Isaïe :

« Vous ne jeûnez pas, dit le Seigneur, de manière à faire écouter votre voix en haut...

...Le jeûne que je choisis ne consiste-t-il pas en ceci :
détacher les chaînes injustes,
renvoyer libres les opprimés,
briser tout espèce de joug ?

Ne consiste-t-il pas à rompre ton pain à celui qui a faim,
à recueillir chez toi les malheureux sans asile ;
si tu vois un homme nu, à le couvrir,
à ne point te détourner de ton frère ? »

♣

Dans la vie familiale comme dans la vie sociale, le bon usage de la richesse dicte au chrétien une attitude qu'il faut rappeler. Certaines nécessités imposent parfois à des foyers, surtout à la campagne, un travail si absorbant qu'ils n'ont plus « le temps de vivre ». Ils en souffrent avec l'espoir d'obtenir un jour la modeste aisance qui permettra à la famille de n'être plus asservie par son labeur. Il en est d'autres qui acceptent au contraire ce joug écrasant pour gagner plus vite plus d'argent : au risque de compromettre la santé de la mère et des enfants, de réduire l'intimité du foyer à une banale entreprise, de restreindre le temps de la prière, on sacrifie tout à « l'ouvrage ». L'appât du gain devient tyrannique, tout en se dissimulant derrière le prétexte de l'économie et de la prévoyance.

Voici les enfants qui grandissent. Saura-t-on consa-

crer à leur éducation les dépenses nécessaires ? Il est des familles aisées qui se laissent séduire par la gratuité de l'enseignement public. Mais un très grand nombre — il faut le souligner — acceptent de grand cœur et parfois avec un véritable héroïsme les sacrifices que leur impose l'injustice de la législation actuelle pour faire donner à leurs enfants l'éducation chrétienne. En plus de son travail normal, tel père assume pendant dix ans une tâche supplémentaire très lourde pour payer la pension de son fils et de ses deux filles. Tel autre, pour ne pas contrarier la vocation de son enfant, accepte de se priver de ses services et compte sur la Providence pour faire face à une situation difficile. Ces magnifiques exemples ne sont pas chez nous des exceptions. Que Dieu bénisse ceux qu'anime un tel esprit de foi et de renoncement !

S'agit-il maintenant d'établir les jeunes ? Le démon de la richesse pousse à ne rechercher que le poste le plus lucratif. Ce n'est pas toujours le plus sûr pour la vie morale et religieuse de celui qui l'accepte. Il faut signaler l'insouciance coupable de certains parents sur ce point. Par exemple, on a trouvé à Paris une situation avantageuse pour telle jeune fille. Comment sera-t-elle logée ? Quels risques aura-t-elle à courir pour maintenir sa santé, pour défendre sa vertu ? On oublie de poser ces questions. L'argent suffit.

S'agit-il d'un projet de mariage ? Il est évident qu'une certaine égalité de situation favorise l'harmonie du ménage, mais il est fort dangereux de n'envisager que la fortune pour décider du choix. On voit des parents s'opposer, pour une question d'argent, à des unions bien assorties. Ils risquent d'abuser de leur autorité en contrariant des projets raisonnables.

Un grave danger de discorde surgit dans les familles à l'heure des partages. C'est alors que se réveille parfois dans les âmes une âpreté désastreuse. Au lieu d'accepter des concessions mutuelles pour régler dans la paix la

répartition de l'héritage, certains n'hésitent pas à intenter des procès à leurs proches parents, à citer devant des tribunaux un père ou une mère, des frères et des sœurs. Le plus souvent la discorde se prolonge et le scandale demeure de voir des chrétiens pratiquants qui refusent de se réconcilier. Comment ceux-là peuvent-ils encore réciter le *Pater* et dire la parole qui les condamne : « Pardonnez-nous comme nous pardonnons... » On comprend le mot de Saint Augustin : « L'amour de l'argent est le venin qui tue la charité ».

*

Dans un monde qui exalte la richesse, l'Eglise continue de proclamer la béatitude du pauvre. Elle demande à tous ses enfants d'être détachés des biens de la terre, en leur rappelant que la seule richesse vraie est celle de l'âme. Elle réconforte celui qui est sans ressources en l'accueillant avec prédilection : « Dieu n'a-t-il point choisi les pauvres selon ce monde pour en faire des riches dans la foi ? » nous dit Saint Jacques. Enfin elle suscite sans cesse l'élan de la pauvreté volontaire par les vœux de religion.

« Si tu veux être parfait, disait Jésus au jeune homme riche, vends tes biens et suis-moi. » A cet appel, combien ont répondu depuis vingt siècles ! Les apôtres ont tout quitté pour suivre le Maître. François d'Assise, fils d'un opulent marchand de toile, s'est dépouillé pour ressembler à Notre-Seigneur. Le P. de Foucauld s'en est allé, au désert, vivre en ermite. Chaque jour, nous voyons, autour de nous, des jeunes gens et des jeunes filles suivre la même voie. Vocation exceptionnelle, direz-vous. C'est vrai, mais leur exemple est une leçon : Ils n'ont plus rien et ils sont joyeux, tandis que le jeune homme riche s'en allait tout triste « parce qu'il avait de grands biens ». Dieu leur suffit.

« Bienheureux l'homme qui n'a pas couru après l'or et n'a pas mis son espoir dans l'argent et les trésors. »

« Cherchez, d'abord, le Royaume de Dieu et sa justice et le reste vous sera donné par surcroît. »

Ces deux maximes résument toute la doctrine de l'Eglise.

Que la Sainte Vierge Marie, dont le Magnificat est le prélude de l'enseignement de Jésus sur la richesse et la pauvreté, nous obtienne la grâce d'y être fidèles.

A CES CAUSES,

Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Chanoines du Chapitre de l'église Cathédrale :

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE I

Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant les lois de l'Eglise, au sujet du jeûne et de l'abstinence.

ARTICLE II

La loi de l'*abstinence* est obligatoire pour tous les fidèles dès l'âge de 7 ans accomplis. Cette loi défend de faire usage de la viande et du jus de viande. — Elle permet l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage et de la graisse.

Il y a obligation d'observer l'abstinence : tous les vendredis de l'année, le mercredi des Cendres, le jour vigile de Noël (1).

L'obligation de l'abstinence cesse les jours de fêtes de précepte, c'est-à-dire, en France, aux fêtes de Noël, de

(1) Un Indult du 12 Avril 1933 dispense le diocèse de Quimper de l'obligation du jeûne et de l'abstinence la veille du 15 Août.

l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

ARTICLE III

La loi du jeûne est obligatoire pour les fidèles, à partir de 21 ans accomplis jusqu'à 60 ans commencés.

Cette loi prescrit de ne faire dans la journée qu'un seul repas complet. Cependant, ceux qui jeûnent peuvent prendre, en outre, une collation le matin et le soir, selon l'usage du diocèse.

Le soir, l'usage de tous les aliments maigres est autorisé, y compris les œufs. Le matin, on peut prendre du café, du thé, du chocolat, du lait et même des œufs, avec un peu de pain (1).

Il y a obligation de jeûner : le mercredi des Cendres, le vendredi Saint, le jour vigile de Noël.

ARTICLE IV

Les fidèles peuvent être exemptés ou dispensés, soit de l'abstinence, soit du jeûne, soit de l'abstinence et du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc... MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit Canonique en cette matière (Can. 1245, §1). De plus, Nous autorisons MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents, à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtraient justifiées, pour des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

ARTICLE V

Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

(1) Benigne tamen indulgens ut... ova et lacticinia etiam mane et vespere ubique sumere liceat... » (Décret du 28-1-49.)

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859 § 1 du Code de Droit canonique (1) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascale.

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (2). Les enfants qui ont atteint l'âge de raison et qui réunissent les conditions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascale sous peine de manquer gravement à leur devoir.

---

(1) Canon 859 :

§ 1. Tout fidèle de l'un et de l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir pour un temps.

(2) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés.

Nous rappelons que Sa Sainteté Pie XII a daigné accorder aux prêtres qui célèbrent la messe et aux fidèles qui reçoivent la Sainte Communion après 9 heures, la permission de prendre une boisson *non alcoolique* jusqu'à 1 heure avant la messe ou avant la Sainte Communion.

La même permission est accordée aux prêtres qui célèbrent la messe et aux fidèles qui reçoivent la Sainte Communion avant 9 heures, lorsqu'ils ont à parcourir un long trajet — c'est-à-dire plus d'1 km. 500 — pour se rendre à l'église la plus proche, ou s'ils doivent, avant la messe ou la Sainte Communion, se livrer pendant beaucoup de temps, à un lourd travail.

Article VI

La quête pour le Denier du Culte sera faite avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité de subvenir aux besoins des prêtres de leur paroisse. Ils comprendront aussi leur devoir d'aider les prêtres qui sont dans d'autres paroisses trop pauvres pour leur donner le minimum indispensable.

Afin de leur assurer ce minimum, Nous demandons, en plus des offrandes destinées au clergé local, un versement paroissial correspondant à une moyenne de 10 francs par habitant, ce qui suppose que les paroissiens fidèles sauront se montrer généreux.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard à la fin d'Avril, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours du Conseil d'Administration des biens ecclésiastiques du diocèse, affectées au traitement du clergé.

Article VII

Nous renouvelons d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Séminaires, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël,

Nous recommandons en outre très particulièrement à la charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente.

ARTICLE VIII

L'Œuvre des Vocations, dite de Saint-Corentin et de Saint-Pol, doit être établie et fonctionner régulièrement dans toutes les paroisses. Nous la recommandons d'une manière pressante au zèle du clergé et à la générosité des fidèles.

ARTICLE IX

Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Cette Lettre et ce Mandement seront lus dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Quimper, le 14 Février 1950.

† ANDRÉ,

Evêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :

JEAN LOUARN,

CHAN. HON.,

Chancelier de l'Evêché.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, impr. de l'Evêché. — N° 59.

N° 5.

LETTRE PASTORALE

DE

S. Exc. Monseigneur l'Evêque

de Quimper et de Léon

SUR

LA PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGUE

ET MANDEMENT

pour le Saint Temps du Carême 1951

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

2 fév 1951

André-Pierre-François FAUVEL

par la grâce de Dieu
et l'autorité du Saint-Siège Apostolique
Evêque de Quimper et de Léon,
au Clergé et aux fidèles du Diocèse
Salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

MES FRÈRES,

L'an dernier, pour accomplir les exercices du Jubilé, de nombreux fidèles sont allés à Rome en pèlerinage. Interrogez-les et ils vous diront avec quelle ferveur ils ont prié dans les antiques basiliques, avec quelle émotion ils ont reçu de Sa Sainteté Pie XII les consignes de pénitence, de piété et d'apostolat.

L'Eglise tient compte du temps qui rythme notre vie. De même que, chaque année, le cycle des fêtes liturgiques nous fait revivre les mystères du Christ, de même, comme pour marquer l'étape de ce demi-siècle, le Pape, successeur de Pierre, qui a reçu le pouvoir « de lier et de délier », accorde des faveurs spirituelles exceptionnelles. Réservées

l'an dernier aux pèlerins de Rome, elles s'étendent cette année à tous les fidèles.

En nous permettant de puiser plus abondamment dans le trésor infini des mérites de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des Saints, cette indulgence — dont vous connaissez déjà les conditions -- est l'occasion d'exciter en nous un regret plus vif de nos fautes, une volonté plus ferme de conversion. Pour en mieux profiter, vous aurez à cœur, mes Frères, de suivre les exercices qui seront donnés dans vos paroisses, d'écouter l'enseignement qui vous sera proposé, de participer aux cérémonies où vous prierez aux intentions de l'Eglise et du Souverain Pontife, spécialement pour la paix.

Au lieu de penser, comme cette âme « *peu éclairée* » dont parle Bourdaloue : « *J'en serai quitte pour peu de chose* », vous vous rappellerez la vérité que développe le célèbre prédicateur : « *Je comprends que le Jubilé m'engage à ce qu'il y a dans la religion de plus difficile, de plus héroïque et de plus grand qui est une vraie conversion.* » Nous avons tous besoin de conversion, d'autant plus qu'à notre insu, le naturalisme ambiant nous pénètre et risque d'atténuer en nos âmes le sens du péché et de la pénitence. Pour nous défendre contre cette tentation, méditons, mes Frères, une des pages les plus émouvantes de l'Evangile, la parabole de l'Enfant prodigue. En suivant le texte pas à pas, nous y puiserons des leçons opportunes.

⁂

Situons d'un mot le cadre dans lequel elle s'insère. Saint Luc nous dit, au chapitre XV : « *Les publicains et les pécheurs s'approchaient tous de Jésus pour l'entendre, et les pharisiens et les scribes murmuraient entre eux, disant : Cet homme fait bon accueil à des pécheurs et mange avec*

eux. » Nous retrouvons ici les deux groupes opposés qui entourent souvent le Maître : d'un côté, les publicains et les pécheurs, ceux que tout le monde repousse, mais qui, conscients de leurs fautes, se pressent pour écouter avec une humilité confiante le message de miséricorde ; de l'autre, le parti des pharisiens, fidèles aux observances de la Loi jusque dans ses moindres détails, mais si fiers de leur perfection tout extérieure qu'ils sont devenus orgueilleux, méprisants et déjà fermés à la grâce que Jésus leur apporte. Les uns et les autres n'auront point de peine à se reconnaître dans les personnages de la Parabole.

Après avoir évoqué la brebis égarée et la drachme perdue, Jésus compare le Royaume des Cieux à une famille : « *Un homme avait deux fils...* » Cet homme, le Père, représente Dieu lui-même dont la suite du récit nous révélera la bonté miséricordieuse. Toute la nouveauté de l'Evangile est déjà dans ce trait. Etre chrétien, c'est accepter cette adoption divine ; c'est « *devenir fils de Dieu* », par le baptême ; c'est garder dans toute notre vie l'attitude qu'impose cette dignité surnaturelle ; c'est compter sur l'aide de « *Notre Père qui est dans les cieux* » pour tout attendre de sa grâce.

Dans cette perspective, le péché nous apparaît comme un drame de famille. La Parabole le présente ainsi : « *Le plus jeune fils dit à son père : Père, donne-moi ma part d'héritage. Et le père leur partagea son bien. Peu de jours après, le plus jeune, rassemblant tout ce qu'il avait, partit pour un pays lointain et y dissipa son bien dans une vie de prodigue.* » Quoi de plus douloureux que cette rupture ? Le père ne vit que pour ses fils, et voici que l'un d'eux, las de l'intimité familiale, avide d'indépendance et d'aventure, décide de le quitter. Ces quelques lignes nous en apprennent plus que les spéculations des philosophes sur la nature du péché. Pour la plupart des Grecs, la faute était une erreur ou une maladresse. Le Judaïsme y voyait sur-

tout une désobéissance à la loi divine : Dieu est le Maître absolu, nous n'avons pas le droit d'enfreindre ses ordres. Notre foi nous en dévoile le caractère le plus profond : révolte contre Dieu notre Père. La faute grave, accomplie en toute connaissance de cause et en pleine liberté, c'est la rupture d'un lien de famille. Nous nous dérobons à l'amour souverain qui nous a tout donné et nous répondons à ses bienfaits par une ingratitude délibérée. Aux yeux du vrai croyant, il n'est pas de pire malheur. Blanche de Castille avait raison quand elle disait à son fils : « *Mon fils, j'aimerais mieux vous voir mort à mes pieds que coupable d'un seul péché mortel.* »

Aujourd'hui, hélas ! le sens moral s'est émoussé. On s'apitoye sur le mal physique ; on s'émeut des douleurs humaines, mais l'injure faite à Dieu passe inaperçue, alors qu'elle est le plus grave des désordres, la racine de toutes nos misères et que, pour effacer l'outrage, il a fallu le sang de Jésus-Christ, versé sur le Calvaire.

Le texte poursuit : « *Quand il eut tout dépensé, une grande famine survint en ce pays et il commença à sentir la privation. Il alla se mettre au service d'un des habitants de la contrée, qui l'envoya dans ses champs garder les pourceaux. Il eût bien voulu se rassassier des gousses que mangeaient les pourceaux, mais personne ne lui en donnait.* » La désillusion du prodigue suivit de près sa griserie. Au plaisir succède la misère ; à la vie large, la servitude.

Le péché est trompeur : « *Tous ceux qui me haïssent aiment la mort. Qui me manque se blesse lui-même* » (Prov. VIII, 35-36), dit le Seigneur. C'est vrai au point de vue surnaturel, puisque la faute grave détruit en nous la vie divine, nous dépouille de nos mérites et nous empêche d'en acquérir de nouveaux. Même au point de vue naturel, la loi morale n'est pas une contrainte arbitraire. Si elle contrarie nos tendances mauvaises, elle répond aux exigences les plus profondes de notre être : « *Tout sarment qui*

porte du fruit, le Père l'émonde et le purifie afin qu'il en porte davantage. » (Jean, XV, 2.) En définitive, Dieu veut notre bonheur en même temps que sa gloire, et le Christ « *est venu pour que nous ayons la vie et que nous l'ayons en abondance* », tandis que bien souvent le pécheur est déçu dans la satisfaction même qu'il attendait de son péché. Que de fois celui qui s'attache à l'argent trouve dans sa richesse son tourment ! Que de fois l'orgueilleux doit accepter l'humiliation sans obtenir l'admiration ou l'estime qu'il recherche ! L'impureté, bientôt tyrannique, ne prépare pas à un amour durable. Veut-on substituer aux exigences de la charité la loi de la force ? C'est une lutte sans merci entre les hommes, entre les classes, entre les nations Nous savons à quelles horreurs sanglantes aboutissent la tyrannie des oppresseurs et la révolte des opprimés. En violant la loi divine par le péché, l'homme s'achemine vers la misère.

Pourquoi faut-il que tant de gens, tant de jeunes surtout, ne veulent plus écouter ce langage ? Dans la morale qu'on leur prêche, ils ne voient qu'un joug insupportable imposé du dehors à leur frénésie de jouissance. L'effort d'une discipline personnelle, la lutte contre les tentations, le sacrifice, leur répugnent. Ils ne voient pas qu'en se livrant à l'anarchie de leurs désirs ils forgent les chaînes d'un morne esclavage : « *Tout homme qui commet le péché est esclave du péché* ». (Jean, VIII, 34.)

⁂

« *Du fond de l'abîme, Seigneur, j'ai crié vers vous !* » Le prodigue malheureux décide de retourner vers son père : « *Rentrant en lui-même, il se dit : Combien de mercenaires de mon père ont du pain à satiété, tandis que, moi, ici je meurs de faim ! Je me lèverai et j'irai à mon père et je lui dirai : Père, j'ai péché contre le ciel et contre toi. Je ne suis pas digne d'être appelé ton fils ; traite-moi comme*

l'un de tes mercenaires. Il partit donc et s'en retourna vers son père. » Au lieu du désespoir, le repentir. Le prodigue reconnaît sa faute et décide d'implorer le pardon.

« *Père, j'ai péché contre le ciel et contre toi.* » Cet aveu est méritoire car il est difficile. Trop de chrétiens, même parmi les pratiquants, ne savent plus ou ne veulent plus reconnaître leurs fautes. S'agit-il par exemple de questions de justice ? On se rassure en se disant : « *Tout le monde fait cela.* » Ainsi raisonnaient les profiteurs du marché noir... S'agit-il d'une rancune obstinée ? On ressasse les torts du prochain, en oubliant que l'Evangile nous impose de pardonner à celui qui a des torts réels envers nous. S'agit-il de distractions dangereuses ? Sous prétexte qu'on n'a pas fait le pire, on juge qu'on n'a pas fait de mal. Des romans et des films de cinéma invitent à excuser les fautes et même les crimes au nom de la passion qui les fait commettre. Combien méritent le reproche de Jérémie : « *Ils seront confondus, car ils ont commis des abominations, mais ils ne savent même plus rougir et ils ne connaissent plus la honte !* » (Jér. VI, 15) N'a-t-on point, de notre temps, inventé des théories scandaleuses pour légitimer les turpitudes les plus abominables ! C'est le péché de l'esprit s'ajoutant au péché de la chair.

« J'ai péché... » Cet aveu suppose que l'homme, pour se juger lui-même, se distingue déjà de son péché. Or il arrive que nos défauts et nos vices s'incrustent si profondément dans nos vies que nous ne les remarquons plus tant nous faisons corps avec eux : celui qui néglige habituellement sa tâche sait-il encore qu'il est paresseux, que, par son apathie il cause un tort grave à ceux qui ont droit de compter sur son labeur ? Un avare s'accusera rarement d'avarice ; un homme d'un caractère difficile se plaindra de son entourage sans voir qu'il le fait souffrir ; des jeunes s'exposent au péché d'impureté sans avouer cette imprudence téméraire qui les conduira bientôt à la faute grave.

Et que dire des péchés d'omission ? Notre-Seigneur juge sévèrement dans l'Evangile le serviteur qui n'a pas fait valoir ses talents, les égoïstes qui n'ont pas donné à manger à ceux qui avaient faim, le passant distrait qui n'a pas soigné le blessé sur la route. Une certaine inconscience les caractérise, mais ne les excuse pas. Nos péchés d'omission sont peut-être les plus difficiles à déceler.

Un examen attentif et courageux peut seul nous permettre de mesurer l'ampleur du mal qui se dissimule dans nos vies.

Il nous reste ensuite à regretter sincèrement ce mal. La contrition est la condition indispensable du pardon. On s'en soucie trop peu. Il ne s'agit pas tant d'émouvoir notre sensibilité dont les réactions demeurent capricieuses que de détacher notre volonté du péché en le détestant.

La contrition du prodigue jaillit d'abord d'un motif intéressé : il compare la disette dont il souffre à l'abondance dont jouissent les serviteurs de son père. Regretter nos fautes à cause du dommage qui en résulte pour notre âme, c'est la contrition imparfaite. Elle suffit à obtenir le pardon par le sacrement de pénitence.

Regretter nos fautes à cause de la bonté infinie de Dieu notre Père, c'est atteindre la contrition parfaite qui obtient le pardon même avant la réception du sacrement de pénitence. Pour y parvenir, ne nous suffit-il pas de méditer les souffrances de Jésus dans la passion et au calvaire ?

Mais combien de pénitents se contentent de réciter machinalement une formule, sans prendre au sérieux leurs péchés, sans faire effort pour y renoncer, bref, sans veiller avec assez de soin sur leur contrition ! Que n'ont-ils l'accent du Psalmiste quand il s'écriait : « Aie pitié de moi, ô Dieu, selon ta bonté... Je reconnais mes transgressions et mon péché est constamment devant moi... O Dieu, crée en moi un cœur pur et renouvelle au-dedans de moi un esprit ferme. Rends-moi la joie de ton salut. »

⁂

A ce fils prodigue et repentant, quel accueil offrira le père ? Le texte de l'Evangile nous le dit : « *Comme il était encore loin, son père l'aperçut et fut ému de compassion ; il courut à lui, se jeta à son cou et l'embrassa longuement. Le fils alors lui dit : Père, j'ai péché contre le ciel et contre toi ; je ne mérite plus d'être appelé ton fils. Mais le père dit à ses serviteurs : Vite, apportez la plus belle robe et l'en revêtez, mettez-lui un anneau au doigt et des chaussures aux pieds. Amenez le veau gras, tuez-le, mangeons et festoyons, car mon fils que voilà était mort et il est revenu à la vie, il était perdu et il est retrouvé.* »

C'est ici le point culminant de la Parabole. Le prodigue revenait en haillons, confus de sa misère et honteux de sa faute. Il s'attendait à des reproches bien mérités et voici que son père, bouleversé par l'émotion, se hâte au devant de lui ; le vieillard court. Il ne dit pas un mot, mais l'étreinte paternelle exprime la tendresse du pardon. Le prodigue n'a même pas le temps d'achever la confession qu'il avait préparée. Déjà le maître donne ses ordres aux serviteurs pour fêter le retour, pour que le fils, revêtu de la plus belle robe, portant au doigt l'anneau, ne puisse plus être confondu avec les esclaves.

La miséricorde divine trouve ici le plus émouvant des symboles. La doctrine catholique nous apparaît dans son paradoxal équilibre. L'Evangile est sévère pour le péché : « *Si ton œil te scandalise, arrache-le et jette le loin de toi ; mieux vaut pour toi entrer dans la vie avec un seul œil que d'être jeté avec tes deux yeux dans la géhenne du feu.* » (Math. XVIII, 9.) Jésus prescrit une perfection exigeante : « *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.* » (Math. V, 48), mais à celui qui est tombé dans le mal, il propose comme remède la Toute-Puissance au service de l'Infinie bonté. L'homme se sent incapable d'effacer du fond

de son âme la tache indélébile de sa faute. Le Père céleste vient au devant de sa misère. La grâce, toujours prévenante, travaille le cœur du pécheur ; elle suggère le repentir et offre inlassablement le pardon. La résurrection d'un mort frappait d'admiration les foules de Palestine. La résurrection des âmes est une merveille plus étonnante.

Le père s'empressait de rendre à son fils les insignes de sa dignité, la robe et l'anneau. La miséricorde divine est prodigue de ses dons. Elle restitue au pénitent l'innocence perdue, la grâce sanctifiante, parure de l'âme, le droit à l'héritage des cieux et les mérites antérieurs, annulés par l'offense mortelle.

Pourquoi donc ce miracle intérieur nous touche-t-il si peu ? Bien plus, comment expliquer que ce pardon qui nous est offert au sacrement de pénitence, au lieu de nous attirer, nous répugne ? Quand le corps est malade, on n'hésite pas devant de lourdes dépenses pour une guérison aléatoire. Pour guérir l'âme, il en coûte d'aller se confesser. Nous avons trop peu de foi pour croire à la malice du péché, trop peu de foi pour croire à la miséricorde divine. Pourtant Notre-Seigneur nous révèle cette joie qui retentit jusqu'au ciel pour un seul pécheur qui se repent. Puissiez-vous, mes Frères, en ce temps de Carême, goûter cette joie pour votre propre compte !

⁂

Tandis qu'on s'apprête à fêter le retour du prodigue, le fils aîné travaille aux champs. Quelle sera son attitude en apprenant la grande nouvelle et en voyant les préparatifs du festin ? La suite du récit nous l'apprend : « *Quand le fils aîné fut près de la maison, il entendit de la musique et des danses. Appelant un des serviteurs, il lui demanda ce que cela signifiait. Celui-ci lui dit : C'est ton frère qui est de retour et ton père a tué le veau gras parce qu'il l'a retrouvé en bonne santé. Il se mit alors en colère et refusa*

Tableau de la Visite Pastorale et de la Confirmation en 1951

MOIS	DATES	MATIN	SOIR	LOGEMENT
AVRIL	16. LUNDI	Plounéventer	Saint-Servais. — Bodilis **	Landivisiau.
	17. MARDI	Landivisiau	Lampaul-Guimiliau *	Saint-Jacques.
	18. MERCREDI..	Plougourvest	Plougar. — Saint-Derrien	Landivisiau.
	19. JEUDI	Guiclan	Guimiliau. — Saint-Sauveur	Quimper.
	22. DIMANCHE..	Plouzévédé	Trézilidé *	Plouzévédé.
	23. LUNDI	Plouvorn	Mespaul. — Tréflaouénan	Plouescat.
	24. MARDI	Plounévez-Lochrist	Lanhouarneau. — Saint-Vougay ...	—
	25. MERCREDI..	Plouescat	Tréflez *	—
	26. JEUDI	Cléder	.....	Quimper.
	1. MARDI	Commana	Plounéour-Ménez. — Loc-Eguiner..	Saint-Thégonnec.
	2. MERCREDI..	Saint-Thégonnec	Sainte-Sève *	Carmel.
	4. VENDREDI..	Pleyber-Christ	Le Cloître. — Plourin **	—
	5. SAMEDI	Taulé	Locquénolé *	Quimper.
	8. MARDI	Carantec	Henvic *	Carmel.
	9. MERCREDI..	Lanmeur	Guimaëc *	Lanmeur.
	10. JEUDI	Plougasnou	Saint-Jean-du-Doigt *	Ile-Blanche.
	11. VENDREDI..	Locquirec	Plouégat-Guerrand *	Quimper.
	21. LUNDI	Plouénan	Penzé. — Ploujean **	Carmel.
	22. MARDI	Plouézoc'h	Garlan *	Plouigneau.
	23. MERCREDI..	Plouigneau	Plouégat-Moysan *	Quimper.
	28. LUNDI	Plougonven	Saint-Eutrope. — Guervénan	Plouigneau.
	29. MARDI	Guerlesquin	Botsorhel. — Lanneanou	Sizun.
	30. MERCREDI..	Sizun	Loc-Mélar. — Saint-Cadou **	Quimper.
JUIN	4. LUNDI	Saint-Michel	Collège Saint-Louis	Brest.
	5. MARDI	Saint-Martin	N.-D. de Bon-Secours	—
	6. MERCREDI..	Saint-Marc	La Retraite	—
	7. JEUDI	Pensionnat de la Croix-Rouge..	Lambézellec	—
	8. VENDREDI..	Le Bouguen	N.-D. de Bonne-Nouvelle	Quimper.
	11. LUNDI	Saint-Joseph du Pilier-Rouge...	Pensionnat des Filles de la Croix..	Brest.
	12. MARDI	Recouvrance	Saint-Louis *	—
	13. MERCREDI..	Saint-Pierre-Quilbignon	Le Bergot *	—
	14. JEUDI	N.-D. de Kerbonne	Lycées	—
	15. VENDREDI..	Landerneau	.....	Quimper.
	21. JEUDI	Ile de Sein.		

I. Le matin, la Confirmation est donnée à 9 h. 30 dans les paroisses qui ont 2 écoles libres, à 10 heures dans les autres paroisses.

II. Le Dimanche, la cérémonie commence à 9 h. 30 et la Confirmation est donnée après la messe.

III. Après midi, la Confirmation est donnée à 14 heures dans la 1re paroisse, à 15 heures dans les paroisses marquées d'un astérisque, à 16 heures, dans les paroisses marquées de deux astérisques, à 16 h. 30 dans les autres paroisses.

IV. Les consignes concernant les repas restent toujours en vigueur.

V. Dispense d'abstinence est accordée aux paroisses où la Confirmation se donne le vendredi.

d'entrer. » Le fils aîné manifeste déjà cette jalousie dont la suite du récit souligne la ténacité. Ce travailleur fidèle a le cœur dur. Depuis longtemps, il a pris son parti de la rupture avec le prodigue. Le chaleureux accueil qu'on réserve à celui-ci ne peut que l'irriter. Le père survient pour calmer sa colère et le prier de prendre part au festin. Alors il répond à son père : « *Voici tant d'années que je te sers sans avoir jamais transgressé un seul de tes ordres et jamais tu ne m'as donné un chevreau, à moi, pour festoyer avec mes amis, et puis ton fils que voilà revient-il après avoir dévoré ton bien avec des courtisanes, tu fais tuer pour lui le veau gras !* » Les reproches à l'égard du père sont cinglants ; les mots les plus crus stigmatisent la conduite du prodigue en rappelant ses désordres. L'argumentation est aussi habile que méchante : « Moi, le meilleur des fils, je n'ai jamais eu un misérable chevreau et pour l'autre on tue le veau gras ».

La réponse du père demeure grave et douce : « *Toi, mon enfant, tu es toujours avec moi et tout ce qui est à moi est à toi* ». Non seulement tu jouis dès maintenant de tout mon bien mais faut-il compter pour rien cette intimité qui nous unit ? Ne faut-il pas se réjouir quand on se retrouve après une séparation qu'on avait cru définitive ?... et le père de reprendre ce qu'il avait dit aux serviteurs : « *Ton frère était mort et il est revenu à la vie, il était perdu et il est retrouvé* ». La parabole se clôt sur le terrible silence du fils aîné. On ne dit pas qu'il ait cédé aux instances paternelles.

La leçon était sévère pour les Pharisiens. Elle leur montrait leur vrai péché. Derrière une fidélité tout extérieure à la loi de Dieu, se cachait un profond orgueil ; ils se croyaient parfaits alors qu'il leur manquait la charité. Le fils aîné avait servi : « Voici tant d'années que je te sers ». Il n'avait pas aimé. Il n'avait pas aimé son frère puisqu'il ne se réjouissait pas de son retour. Il n'avait pas aimé son

père puisqu'il n'avait partagé ni son intimité, ni ses inquiétude d'hier, ni sa joie d'aujourd'hui. Tout à coup, il révélait le fond de son âme, sa dureté, son égoïsme, sa jalousie. Lui aussi avait besoin de conversion mais il était trop obstiné pour répondre à l'appel du père et entrer dans ses vues.

La leçon qui se dégage pour nous, mes Frères, d'une telle attitude est facile à tirer. N'est-il pas certains chrétiens qui ressemblent au fils aîné ? Ils observent les préceptes de la loi : ils n'ont ni tué ni volé, ils assistent à la messe et font maigre le vendredi. Mais quel souci prennent-ils du premier commandement : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toute ton âme, de tout ton esprit, de toutes tes forces et ton prochain comme toi-même* » ?

Sous prétexte de défendre la vertu, ils se montrent impitoyables pour les faiblesses de leurs frères, obstinés dans leur rancune, empressés à colporter les propos malveillants, jaloux du bonheur des autres et insouciants de soulager la misère. Leur état est d'autant plus inquétant qu'il se caractérise souvent par une certaine inconscience ; les remarques qu'on peut leur adresser les irritent sans les éclairer ni les convertir.

Sans atteindre de tels excès, il est d'autres fidèles dont la rigidité s'accommode mal de l'esprit évangélique : ils ne veulent pas pardonner ; ils sont volontiers sévères dans leurs jugements et, d'autre part, ils ont trop de confiance en eux-mêmes pour reconnaître leurs torts, pour attendre de la grâce divine la lumière qui les rendrait sincères avec eux-mêmes, charitables envers les autres et humbles devant Dieu. Les Saints n'ont jamais connu une telle sécurité ; ils se sont proclamés pécheurs avec une insistance qui nous confond, demandant au Seigneur, selon l'expression liturgique, « *non de peser leur mérite mais de prodiguer son indulgence* ». Il n'est pas d'autre voie pour que grandisse en nous l'amour de Dieu. C'est en comparant sa miséricorde avec notre indigence qu'on apprend à découvrir sa bonté et à désirer en être moins indigne.

Comme les Pharisiens, nous avons confiance en nos œuvres plus qu'en la grâce. Nous ne mesurons pas tout ce qui, dans notre vie morale et spirituelle, est bien plus le fruit d'un don surnaturel que de notre propre effort. C'est pourquoi notre prière demeure si distraite et si superficielle. « *Demandez et vous recevrez* », disait Notre-Seigneur à ses disciples. Nous ne demandons rien parce que nous n'avons pas conscience de ce qui nous manque. Ecoutez l'Apocalypse : « *Tu dis : je suis riche, je me suis enrichi ; je n'ai besoin de rien. Et tu ne sais pas que tu n'es qu'un malheureux, misérable, indigent, aveugle et nu* ».

Le père disait au fils aîné pour lui révéler la vraie richesse et dont il n'avait pas su profiter : « *Mon enfant, tu es toujours avec moi et tout ce qui est à moi est à toi.* » Rares sont les âmes qui apprécient cette présence divine et ces trésors surnaturels pour y puiser force et réconfort dans la tentation ou l'épreuve. « *Voici bien longtemps que je suis avec vous,* disait Notre-Seigneur à ses disciples, *et vous ne me connaissez pas encore* ». Combien de chrétiens mériteraient le même reproche. Notre religion demeure extérieure à notre vie profonde. Elle risque de se réduire à un formalisme banal au lieu d'être un lien personnel entre nous et Notre Père qui est dans les cieux.

Le fils n'est pas seulement un serviteur. Partageant l'intimité familiale, il prend à cœur les intérêts de la maison, sans mesurer sa peine. C'est ici le secret du christianisme vrai, avec son souci de vie intérieure et d'apostolat. La récitation du « *Pater* » nous rappelle sans cesse ces vérités. Nous prions pour que « *la volonté de Dieu soit faite* », mais sommes-nous décidés à nous soumettre à ses ordres, à répondre à ses appels, en fils délicats et empressés ? Nous demandons que « *son règne arrive* », mais quel

est notre effort pour qu'autour de nous, dans notre vie, dans notre famille, dans notre milieu de travail, pénètre l'esprit de l'Evangile ? Quelle est notre inquiétude en songeant à tant de nos frères qui demeurent loin du Christ et de son Eglise ou qui s'en éloignent chaque jour davantage, gagnés par l'indifférence ou l'immoralité ?

Certes, nous ne parviendrons jamais ici-bas au but qui nous est assigné. Qui peut, en effet, prétendre « *aimer Dieu de tout son esprit et de toutes ses forces et son prochain comme lui-même* » ? Du moins devons-nous y tendre par un effort toujours imparfait et toujours renouvelé, par un souci inlassable d'imiter Notre-Seigneur dans son amour pour son Père et dans son dévouement pour sés frères.

⁂

C'est ainsi que la parabole de l'enfant prodigue, en nous rappelant la bonté divine, appelle à la conversion, non seulement les pécheurs qui avouent leurs fautes, mais encore ceux qui, s'étant crus justes, découvrent leur péché. Jésus-Christ est le seul Maître qui nous sauve de l'orgueil et du désespoir, en nous révélant à la fois ses exigences et sa miséricorde.

Pour mieux pénétrer son enseignement et le mettre en pratique, tournons les yeux vers Celle qui demeure notre modèle incomparable. « *Plus humble et plus haute que toute créature* », selon l'expression de Dante, la Très Sainte Vierge est « le refuge des pécheurs » qu'elle invite au repentir confiant; elle intercède pour les plus misérables et les plus obstinés. Aux superbes elle rappelle que le Tout-Puissant a fait pour elle de grandes choses parce qu'elle a été la servante du Seigneur. Par les merveilles de grâce dont elle fut comblée depuis sa Conception immaculée jusqu'à son Assomption glorieuse, elle nous montre la voie

qui conduit, à travers les épreuves d'ici-bas, jusqu'à la vie éternelle. Laissons-nous guider par son exemple, sans nous lasser de la prier.

A CES CAUSES,

Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Chanoines du Chapitre de l'église Cathédrale :

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE I

Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant les lois de l'Eglise, au sujet du jeûne et de l'abstinence.

ARTICLE II

La loi de l'*abstinence* est obligatoire pour tous les fidèles dès l'âge de 7 ans accomplis. Cette loi défend de faire usage de la viande et du jus de viande. — Elle permet l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage et de la graisse.

Il y a obligation d'observer l'abstinence : tous les vendredis de l'année, le mercredi des Cendres, le jour vigile de Noël (1).

L'obligation de l'abstinence cesse les jours de fêtes de précepte, c'est-à-dire, en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

(1) Un Indult du 12 Avril 1933 dispense le diocèse de Quimper de l'obligation du jeûne et de l'abstinence la veille du 15 Août.

Article III

La loi du jeûne est obligatoire pour les fidèles, à partir de 21 ans accomplis jusqu'à 60 ans commencés.

Cette loi prescrit de ne faire dans la journée qu'un seul repas complet. Cependant, ceux qui jeûnent peuvent prendre, en outre, une collation le matin et le soir, selon l'usage du diocèse.

Le soir, l'usage de tous les aliments maigres est autorisé, y compris les œufs. Le matin, on peut prendre du café, du thé, du chocolat, du lait et même des œufs, avec un peu de pain (1).

Il y a obligation de jeûner : le mercredi des Cendres, le vendredi Saint, le jour vigile de Noël.

Article IV

Les fidèles peuvent être exemptés ou dispensés, soit de l'abstinence, soit du jeûne, soit de l'abstinence et du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc... MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit Canonique en cette matière (Can. 1245, §1). De plus, Nous autorisons MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents, à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtraient justifiées, pour des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Article V

Nous exhortons les fidèles à compenser par de bonnes

(1) Benigne tamen indulgens ut... ova et lacticinia etiam mane et vespere ubique sumere liceat... » (Décret du 28-1-49.)

œuvres et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Les pauvres qui n'auraient pas les moyens de faire une aumône, même légère, pourront y suppléer, en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du Diocèse.

Article VI

Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859 § 1 du Code de Droit canonique (1) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascale.

En vertu du Canon 859, § 2, la période fixée pour satisfaire à la communion pascale pourra s'étendre aux jours où se donnent les exercices de mission, de jublié et d'adoration, si ces exercices ont lieu entre le 4e dimanche de Carême et la fête de la Sainte Trinité.

(1) Canon 859 :
§ 1. Tout fidèle de l'un et de l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir pour un temps.

Article VII

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (2). Les enfants qui ont atteint l'âge de raison et qui réunissent les conditions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascale sous peine de manquer gravement à leur devoir.

Article VIII

Nous rappelons que Sa Sainteté Pie XII a daigné accorder aux prêtres qui célèbrent la messe et aux fidèles qui reçoivent la Sainte Communion après 9 heures, la permission de prendre une boisson *non alcoolisée* jusqu'à 1 heure avant la messe ou avant la Sainte Communion.

La même permission est accordée aux prêtres qui célè-

(2) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés.

brent la messe et aux fidèles qui reçoivent la Sainte Communion avant 9 heures, lorsqu'ils ont à parcourir un long trajet — c'est-à-dire plus d'1 km. 500 — pour se rendre à l'église la plus proche, ou s'ils doivent, avant la messe ou la Sainte Communion, se livrer pendant beaucoup de temps, à un lourd travail.

Article IX

La quête pour le Denier du Culte sera faite avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité de subvenir aux besoins des prêtres de leur paroisse. Ils comprendront aussi leur devoir d'aider les prêtres qui sont dans d'autres paroisses trop pauvres pour leur donner le minimum indispensable.

Afin de leur assurer ce minimum, Nous demandons, en plus des offrandes destinées au clergé local, un versement paroissial correspondant à une moyenne de 10 francs par habitant, ce qui suppose que les paroissiens fidèles sauront se montrer généreux.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard à la fin d'Avril, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours du Conseil d'Administration des biens ecclésiastiques du diocèse, affectées au traitement du clergé.

Article X

Nous renouvelons d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Séminaires, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël.

Nous recommandons en outre très particulièrement à la charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente.

Article XI

L'Œuvre des Vocations, dite de Saint-Corentin et de Saint-Pol, doit être établie et fonctionner régulièrement dans toutes les paroisses. Nous la recommandons d'une manière pressante au zèle du clergé et à la générosité des fidèles.

Article XII

Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Cette Lettre et ce Mandement seront lus dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Quimper, le 2 Février 1951, en la fête de la Purification de la Sainte Vierge.



† ANDRÉ,

Evêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :

P. QUINIOU,

CHAN. HON.,

Chancelier de l'Evêché.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, impr. de l'Evêché. — N° 59.

N° 6.

LETTRE PASTORALE

DE

S. Exc. Monseigneur l'Evêque

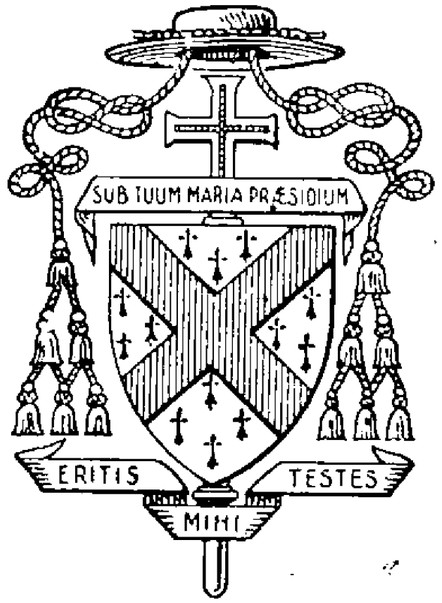
de Quimper et de Léon

POUR

le troisième Centenaire de la mort de DOM MICHEL LE NOBLETZ

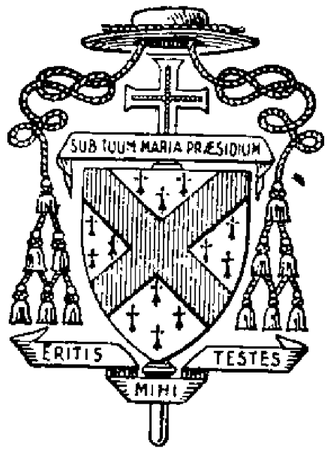
ET MANDEMENT

pour le Saint Temps du Carême 1952



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1952



André-Pierre-François FAUVEL

par la grâce de Dieu
et l'autorité du Saint-Siège Apostolique
Evêque de Quimper et de Léon,
au Clergé et aux fidèles du Diocèse
Salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

MES FRÈRES,

Il y a trois siècles, le 5 Mai 1652, mourait au Conquet, à l'âge de 74 ans, un saint prêtre, Dom Michel Le Nobletz. Son testament informait ses héritiers, non sans humour, qu'il leur laissait « un beau « rien » dans un coffre ». Tout l'inventaire de son mobilier, nous dit son premier biographe, « consistait en un petit trépied de fer, un pot de terre, une écuelle, une assiette et une cuiller en bois, un petit coffre, deux images, un bénitier, deux chemises, une soutane et un long manteau ». Etait-ce donc tout ce qui restait de lui ? Non, certes, car ce pauvre nous léguait un magnifique héritage : il avait été l'initiateur du renouveau catholique en Basse-Bretagne et son œuvre, reprise et amplifiée

par le Bienheureux Père Maunoir, devait se poursuivre jusqu'à nos jours, notamment dans les Missions.

Nous ne pouvons laisser dans l'oubli la figure de ce grand Missionnaire. En 1913, le Souverain Pontife a proclamé l'héroïcité de ses vertus. Nous souhaitons que des miracles, obtenus par son intercession, lui valent un jour, comme l'an dernier au Père Maunoir, les honneurs de la Béatification. En attendant, ne négligeons pas le profit spirituel qu'on peut retirer de ses exemples. A l'occasion de ce troisième centenaire de sa mort, je me propose, mes Frères, après vous avoir rappelé brièvement sa vie, de souligner quelques traits de son esprit de pénitence et de détachement et quelques aspects de son apostolat.

::::

Situons, d'un mot, notre Missionnaire dans son époque. Nous sommes à la fin du XVI[e] siècle. Après une ère de prospérité dont témoignent tant de nos églises, chapelles et calvaires, les diocèses de Quimper et de Léon vont connaître de 1589 à 1597 les dévastations des Guerres de la Ligue. Plus encore que nos villes et nos campagnes, les âmes seront ravagées. Si l'hérésie protestante n'a pas de prise sur notre région, la vie spirituelle n'en est pas moins languissante. « Le fond chrétien subsiste, selon la remarque de l'auteur des « Missions Bretonnes », mais enfoui sous une croûte d'oubli et mélangé à des pratiques superstitieuses. » Les désordres sont graves ; l'ignorance religieuse les favorise. Le mal a gagné toutes les classes de la société, y compris certains membres du clergé.

Pourtant la jeunesse de Michel Le Nobletz sera protégée : né à Plouguerneau, le 29 Septembre 1577, au château de Kerodern, d'une noble famille, il vient très jeune chez son grand-père maternel à Saint-Frégant. Un prêtre, Thomas Cozic, est son premier maître. De 14 à 19 ans, il reçoit, dans l'école presbytérale de Ploudaniel, les leçons

d'Alain Le Guen. A 19 ans, il se rend en bateau à Bordeaux, avec ses frères, pour suivre les cours du Collège de Guyenne. De 1597 à 1602, c'est sous la direction des Pères Jésuites qu'il fait ses deux années d'Humanité et ses deux années de Philosophie, à Agen. Puis, ayant fait choix de l'état ecclésiastique, il revient, pendant quatre ans, à Bordeaux, étudier la Théologie, le Droit Canon et l'Ecriture Sainte. Ses études sont si brillantes qu'on le considérera bientôt comme le plus docte personnage de Bretagne. En 1607, il s'ouvre à son père de son désir d'être prêtre, se rend six mois à Paris pour apprendre l'hébreu, bénéficie des conseils du Père Coton. — le confesseur du roi, — reçoit l'ordination sacerdotale et décide de se consacrer à l'évangélisation de la Basse-Bretagne.

Après une année de pénitence dans l'ermitage de Tréménac'h, il commence à prêcher dans son pays natal. Son ami, le P. Quintin, l'invite à venir le rejoindre au Noviciat des Dominicains, à Morlaix. Il y entre mais en est bientôt chassé par des religieux relâchés que choque sa ferveur. L'évêque de Tréguier, par contre, l'invite à prêcher dans ce diocèse sa première mission. Tôt après, ceux de Léon et de Cornouaille autorisent son ministère itinérant.

Nous ne pouvons le suivre pas à pas dans ses courses apostoliques, dont nous rappellerons seulement les étapes. Pendant deux ans, de 1611 à 1613, Dom Michel évangélise les îles : Ouessant, Molène, l'île de Batz. Le voici en 1613 à la Pointe Saint-Mathieu puis à Landerneau. En 1614, il parcourt la Cornouaille, de Quimper à Pont-l'Abbé et à l'Ile Tudy, de Concarneau au Cap-Sizun d'où il s'embarque pour l'Ile de Sein. Il arrive en 1615 à Ploaré, s'attache à la population de Douarnenez où il séjournera jusqu'en 1640. Pendant vingt-cinq ans, il sera le père de ce peuple de pêcheurs dont il a découvert et admiré la générosité simple et joyeuse. De 1640 à 1652, exténué d'austérités et de travaux, il résidera au Conquet, tout en continuant de prêcher, de confesser et de faire le catéchisme dans les environs.

Frappé de paralysie sept mois avant sa mort, il expira le 5 Mai 1652, pendant la messe paroissiale, comme il l'avait prédit, entouré de l'affection et des soins du Bienheureux Père Maunoir qu'il avait institué son successeur dans l'œuvre des Missions bretonnes.

::::

Notre Seigneur nous dit : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive ». Nous sommes tentés aujourd'hui d'oublier cette maxime ou de la juger trop exigeante. Est-il, pour la rappeler, temps plus propice que le Carême et pour nous décider à la mettre en pratique, exemple plus émouvant pour nous que celui de notre missionnaire ? Pour suivre le Christ de plus près et pour lui gagner des âmes, il a pratiqué toute sa vie un renoncement héroïque. Citons quelques exemples.

Il écrit : « La vie délicate au manger et au dormir rend l'homme sensuel avec le temps ». Lui qui veut, à l'exemple de la Sainte Vierge, garder une pureté parfaite, a soin de mortifier son corps. Il ne dormait que quatre ou cinq heures par nuit et ce sommeil était interrompu par l'oraison. Souvent il couchait sur la terre nue avec une pierre comme oreiller. Sa nourriture était frugale : du pain avec quelques laitages, rarement du poisson et quelques fruits, et pour boisson, de l'eau. Lui-même, sur ses vieux ans, reconnaissait ses exagérations : « J'ai offensé ma santé, disait-il, manque de bien entendre en quoi consiste le mépris du monde », mais il ajoutait aussitôt : « Je n'en ai aucun regret parce qu'à la fin j'ai rencontré Jésus et son amour ».

Né dans une riche famille et nanti de revenus abondants, il s'empressait, dès sa jeunesse, de distribuer aux pauvres l'argent qu'il recevait de son père. Celui-ci lui avait offert une soutane d'étoffe précieuse. Il la donna à un prêtre indigent. L'évêque de Léon, admirant sa science théologique, lui proposa un important bénéfice ecclésiastique. Il

le refusa, toujours soucieux d'imiter la pauvreté du Sauveur.

Son humilité fut mise à rude épreuve par l'opposition rencontrée sans cesse, au cours de ses missions, de la part de certains membres du clergé. On critiquait son zèle et ses innovations. « C'est un prêtre fou », disait-on. Il supportait injures et calomnies. Un seigneur qui le poursuivait de sa haine, résolut de le tuer. Dom Michel, le voyant brandir un pistolet, se présenta devant lui en découvrant sa poitrine. Le malheureux, désarmé par un courage si paisible, laissa tomber son arme. A Quimper, les « gens les plus considérables de la ville » prenaient son zèle pour de l'extravagance. Son hôtesse, impressionnée par de telles mesures, le chassa de sa maison. Maintes fois il fut dénoncé à l'Evêché. En 1640, les menées de ses adversaires obtinrent une décision du Vicaire général de Cornouaille, le chassant du diocèse. Il lut à genoux cet arrêt d'exil, baisa le billet qui l'en informait et ajouta simplement « que la Providence le voulait ailleurs ».

Point de rancune en lui à l'égard de ses adversaires. Aux derniers jours de sa vie, il demande des nouvelles d'un recteur qui l'avait persécuté. Apprenant qu'il vivait encore, Dom Michel s'empresse de prier pour lui avec instance. Les affronts, loin de le décourager, suscitaient en son cœur une joyeuse action de grâces ; il s'écriait : « J'avais peur, ô mon Dieu, que vous m'ayez oublié ; il y avait trop longtemps que mes ennemis me laissaient dans une paix dangereuse et honteuse ; soyez à jamais béni de ce que vous me donnez ces marques de votre amour ». Pauvre, mortifié, méprisé, Dom Michel demeurait joyeux et fervent.

De tels exemples illustrent la doctrine fondamentale de Michel Le Nobletz sur le mépris du monde. Entendons bien cette expression : il ne s'agit pas du monde que « Dieu a tant aimé qu'il lui a envoyé son Fils » et que l'apôtre veut sauver. Il s'agit du monde, dont nous parle S^t Jean, — ligue des trois concupiscences de l'impureté, de l'avarice

et de l'orgueil, — qui est source de péché. De ce monde dont les attraits nous séduisent, Michel Le Nobletz découvre le mensonge avec une éloquence véhémente. Il l'interpelle : « Il n'y a jamais avec toi aucun plaisir sans douleur, aucune joie sans tristesse, aucun repos sans crainte ». Il en dénonce l'injustice : « Tu élèves les méchants afin d'abaisser les gens de bien. Tu pilles aux pauvres ce que tu donnes aux mauvais riches. Tu absous tous les criminels et condamnes tous les innocents ». Il souligne les déceptions qu'il engendre : « Tu as l'abord pompeux, le visage gai, la mine gagnante mais, lorsqu'on te considère de près, on ne trouve en toi que misère et difformité. Tu trompes par de fausses apparences ceux qui se fient à toi. On les voit sortir de chez toi avec des yeux battus, une bouche pleine de fiel et d'amertume, un front couvert de rides, un cœur rongé de cruels remords et une âme souillée de péchés et de mauvaises habitudes ».

Ces principes, Michel Le Nobletz les traduit en conseils pratiques selon les auditoires auxquels il s'adresse. Pour arracher les gens au culte de l'argent il s'élève contre les usuriers qui ruinent les pauvres, contre les gentilshommes qui louent trop cher leurs terres et qui exigent trop de corvées. « Vous voulez que vos chiens soient nourris mais de vos sujets vous n'avez nul souci ». Il proteste « contre ces faux-dévots qui construisent des chapelles nouvelles et qui ne payent ni leurs dettes ni le salaire de leurs serviteurs ni les journées de travail des laboureurs et qui ne réparent pas les injustices commises ». Aux dames de Landerneau qui dépensent tout leur argent en toilettes, il demande de consacrer ces ressources à la tenue de leur maison et à l'éducation de leurs enfants.

Parfois, pour impressionner davantage l'auditoire, il use d'un procédé plus hardi. Faisant ses adieux aux habitants de l'Ile de Batz, il leur présente soudain une tête de mort et il s'écrie : « Y en a-t-il aucun d'entre vous qui espère que sa tête qui est maintenant pleine de vie, de chair et

de sang, puisse ne pas devenir au même état que celle-ci ?... Je vous laisse cette tête de mort pour vous prêcher les vérités de l'Evangile en mon absence... Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous travailliez ou que vous vous reposiez, pensez que toutes ces actions vous mènent à la mort. Renoncez au monde parce le monde n'est qu'une figure qui passe et qui disparaît dans la mort ».

Non moins saisissant ce dialogue avec la tête de mort qu'il interroge et qu'il fait parler :

« Où sont vos cheveux frisés, vos poudres et vos parfums ?

— Tout est passé.

Où est ce visage si miré, fardé et dorloté ?

— Il est mangé des vers.

Où est cette langue autrefois si enflammée de colère, si tranchante de la réputation d'autrui ?

— Elle a été la première prise par la pourriture. »

Ce rude langage nous choque. De cette réalité tragique et quotidienne qu'est la mort nous avons pris l'habitude de nous détourner avec soin. Nos pères étaient plus simples et plus droits. Saisis par l'éloquence de Dom Michel, ils se pressaient autour de sa chaire. Convaincus par son argumentation puissante, ils prenaient rang, en longues files, à son confessional, avouaient leurs fautes, pratiquaient d'austères pénitences et persévéraient si fidèlement dans cette voie que, vingt ou trente ans après, le Père Maunoir admirait encore le fruit des conversions opérées par Dom Michel.

Avons-nous aujourd'hui le même courage pour accepter ces exigences de l'Evangile ? Combien sont tentés de rejeter de la religion tout ce qui gêne leurs caprices, leurs aises, leurs habitudes ! On cherche des compromis entre le bien et le mal, entre la vertu et le péché, entre Dieu et Satan alors que le Christ nous avertit : « Vous ne pouvez servir deux Maîtres ». On essaye d'accorder la pratique religieuse

avec une vie de facilité qui peu à peu détourne du devoir chrétien.

Il semble pourtant que, de nos jours, le détachement devrait être plus aisé que jamais. La guerre avec ses hécatombes et ses destructions, le bouleversement des structures sociales, l'instabilité de la situation mondiale, la lassitude désabusée qui s'étale dans la littérature moderne, les déceptions qui acculent tant d'incroyants à la révolte ou au désespoir, tout devrait nous convaincre que « la figure de ce monde passe » et qu'on ne peut trouver qu'en Dieu des raisons de vivre, d'agir et d'espérer.

Mais la froide lumière de l'intelligence ne suffit pas à déterminer l'élan de la volonté. Il y faut une foi vive et une charité ardente, le sens du péché et l'inquiétude du salut.

Si nous étions plus fermement attachés à Jésus-Christ, plus dociles à son Eglise, plus pénétrés de son Evangile, nous accepterions plus généreusement de le suivre dans la « voie étroite » de la pénitence et du détachement. A ceux qui ne ménagent pas leur peine, il donne sa joie : « Mon joug est doux et mon fardeau est léger ».

::::

L'arbre émondé, dit l'Evangile, porte beaucoup de fruits. Les austères vertus du pénitent que fut Michel Le Nobletz, assureront la fécondité de son ministère.

Dom Michel, dans son action, fut un initiateur ; initiateur des « Missions bretonnes » dont la formule, reprise par le Père Maunoir avec ses équipes de prêtres, est encore en usage de nos jours ; initiateur aussi de l'apostolat des laïcs dont Michel Le Nobletz fit ses auxiliaires.

De ses courses apostoliques, nous avons rappelé les principales étapes à travers le Tréguier, le Léon et la Cornouaille. Inlassablement il annonçait la parole de Dieu avec la vigueur des anciens Prophètes. La doctrine, qu'il

avait puisée dans de fortes études théologiques et qu'il méditait chaque jour pendant de longues heures, il la présentait de façon concrète, vivante et entrainante. Sans cesse il rappelait l'Evangile, insistant spécialement sur la Passion de Notre-Seigneur, sur la dévotion envers l'Eucharistie et envers la Sainte Vierge. Il prêchait longuement ; on l'écoutait sans ennui. Il prêchait partout, dans les églises, sur les routes, dans les maisons, même en mer : on le vit, à Molène, haranguer les pêcheurs, monté lui-même dans une de leurs barques.

Il remuait les foules et, en même temps, il éveillait au souci de la sainteté les âmes d'élite qu'il rencontrait, appliqué, nous dit son hiographe, « à gagner quelques personnes des plus remarquables de chaque lieu à une perfection extraordinaire, pour servir d'exemples à tous les autres ». Ceux qu'il avait ainsi discernés, il continuait de les guider avec grand soin. A sa mort, on recueillit plus de deux cents cahiers, rédigés par lui, qui contenaient avis spirituels, règlement de vie, méditations, appropriés à chacun de ses correspondants. Sa prudence y brille autant que sa ferveur. A sa sœur Marguerite, il écrit : « Il ne faut pas suivre votre sentiment particulier contre la raison et l'expérience. Il vous faut mesurer vos exercices à votre santé ».

Pour intéresser davantage son auditoire, il avait imaginé de faire peindre des tableaux qu'il appelait les « cartes énigmatiques » et dont les thèmes s'adaptaient aux différents esprits : aux marins il montrait des cartes avec des océans parsemés d'écueils et sillonnés de navires. Aux paysans, il présentait des lieux champêtres avec des routes, des vallées, des villages et tout cela lui servait à évoquer le cheminement de l'âme humaine. D'autres tableaux, plus simples, représentaient les Paraboles, la Passion de Notre-Seigneur, la vie de la Sainte Vierge. Cette méthode est encore en usage dans nos missions.

Aux âmes avides de perfection, notre missionnaire

expliquait des figures symboliques, quelque peu compliquées, qui devaient leur servir de guide dans les étapes de la vie intérieure.

Il ne suffisait pas au prédicateur d'intéresser les fidèles ; il voulait leur donner une part active dans la mission, en leur apprenant des cantiques qu'il composait lui-même, parfois sur des airs de chansons profanes, comme le fit aussi Saint Grignon de Montfort, initiative qui lui valut, d'ailleurs, de nombreuses critiques. La mission finie, on continuait de chanter, non seulement à l'église mais à la maison et au travail, ces couplets qui rappelaient le *Credo* et les commandements, la mort et le jugement, la confiance en la Vierge et le culte de l'Eucharistie. C'est à Dom Michel que nous devons l'*Adoromb oll*, ce chant si majestueux en l'honneur du Saint-Sacrement.

::::

Autour de Michel Le Nobletz, peu de prêtres ; un ami, le Père Quintin ; un disciple, le Bienheureux Père Maunoir. Dans son ensemble, le clergé, qui devait apporter au Père Maunoir une aide si précieuse, demeura indifférent et souvent hostile au travail du grand Missionnaire. Par contre, Dom Michel sut découvrir et former, parmi les fidèles, de remarquables auxiliaires, pour l'enseignement de la doctrine et l'exercice de la charité à l'égard des pauvres.

Dès ses années d'études, ses compagnons se groupaient autour de lui et suivaient son exemple. Il les menait faire le catéchisme et visiter les hôpitaux.

Plus tard, un de ses plus curieux disciples fut François Le Su, de l'Ile de Sein. Dom Michel avait remarqué ce pêcheur dont l'influence était considérable. Il l'instruisit avec soin, lui fit apprendre des rudiments de latin, le forma à l'oraison et continua de le guider par correspondance. Comme aucun prêtre n'acceptait de devenir recteur de

l'Ile, François Le Su, pendant vingt-huit ans, entretint seul la vie chrétienne de ses compatriotes. Chaque dimanche, il les rassemblait à l'église, dirigeait la prière, organisait une procession, annonçait les fêtes de la semaine et les jours d'abstinence, faisait chanter les vêpres et lisait les exhortations que Dom Michel lui envoyait. En 1641, il devait, sur les conseils du Père Maunoir, se rendre à Quimper pour être ordonné prêtre et revenir recteur de l'Ile. Son souvenir a été évoqué à l'occasion du film : « *Dieu a besoin des hommes* ».

Pour l'aider dans son apostolat, Dom Michel eut surtout recours à de pieuses personnes, formées par ses soins à l'enseignement du catéchisme et à l'explication de ses tableaux. La première fut sa propre sœur, Marguerite Le Nobletz, qui, sur les conseils de son frère, troqua ses beaux atours pour d'humbles vêtements puis vint à Morlaix apprendre la couture et vivre pauvrement au milieu des pauvres. Elle l'aida longtemps à Douarnenez, avec deux veuves, Claudine Bellec et Domnat Rolland.

Claudine Bellec ne se contentait pas d'apprendre le catéchisme aux enfants de la paroisse. Elle allait, à quinze lieues à la ronde, expliquer le « *Pater* » et l' « *Ave* » et les commandements de Dieu. L'Evêque de Cornouaille avait encouragé son zèle. Aux jours de pardon, elle réunissait des groupes de femmes pour leur montrer les « tableaux » et en commenter les symboles. Elle avait même formé un paysan de Plonévez-Porzay, François Trellu, qui, à son tour, faisait le catéchisme aux enfants du voisinage et conduisait jusqu'à la chapelle des Pères Jésuites de Quimper les pécheurs préparés, par ses soins, à faire une confession générale.

Domnat Rolland, douée d'une mémoire extraordinaire, redisait presque mot à mot les instructions de Dom Michel, formait les enfants à la vie chrétienne, expliquait, elle aussi, les « tableaux ».

On dénonça ces innovations à l'Official de Quimper.

Tableau de la Visite Pastorale et de la Confirmation en 1952

MOIS	DATES	MATIN	SOIR	LOGEMENT
AVRIL	23. MERCREDI	Trégunc	Saint-Philibert. — Lanriec (16 h.)	Quimper.
	24. JEUDI	Passage-Lanriec	Beuzec-Conq. — Saint-Yvi	—
	25. VENDREDI	Concarneau	La Forêt. — Saint-Evarzec	—
	27. DIMANCHE	Gouesnac'h	Clohars. — Pleuven	—
MAI	5. LUNDI	Fouesnant	Bénodet (15 h.)	—
	6. MARDI	Rosporden	Scaër (15 h.)	—
	7. MERCREDI	Elliant	Coray. — Tourc'h (17 h.)	—
	8. JEUDI	Edern	Langolen. — Landudal	—
	11. DIMANCHE	Plogonnec	Guengat. — Plonéis (16 h.)	—
	12. LUNDI	Briec	Landrévarzec (15 h.)	—
	13. MARDI	Plomelin		—
	16. VENDREDI	Plogastel-Saint-Germain	Guilers. — Gourlizon (16 h.)	—
	17. SAMEDI	Pouldreuzic	Lababan. — Peumerit (16 h.)	—
	18. DIMANCHE		Lycées (16 h.)	—
	19. LUNDI	Penmarc'h	Kérity. — Saint-Guénolé (16 h.)	Pont-l'Abbé.
	20. MARDI	Pont-l'Abbé	Plobannalec. - Ec. St-Gabriel (17 h.)	—
	21. MERCREDI	Loctudy	Ile-Tudy. — Lesconil	Quimper.
	22. JEUDI	Kerfeunteun	Ergué-Armel. — Ergué-Gabéric	—
	26. LUNDI	Plomeur	St-J.-Trolimon. - Tréguennec (16 h.)	Pont-l'Abbé.
JUIN	3. MARDI	Saint-Corentin	Sainte-Bernadette. — Penhars	—
	4. MERCREDI	Saint-Mathieu	Sainte-Thérèse. — Loc-Maria	—
	6. VENDREDI	Plozévet	Landudec. — Pouldergat	—
	9. LUNDI	Plogoff	Cléden. — Goulien	Pont-Croix.
	10. MARDI	Esquibien	Primelin. — Beuzec	—
	11. MERCREDI	Audierne	Poulgoazec. — Plouhinec (16 h.)	Quimper.
	12. JEUDI		La Retraite. — Saint-Yves (16 h.)	—
	15. DIMANCHE		Likès (15 h.)	—
	16. LUNDI	Pont-Croix	Petit Séminaire (15 h.)	Pont-Croix.
	17. MARDI	Mahalon	Comfort. — Poullan	Quimper.
	18. MERCREDI	Tréboul	Ploaré. — Le Juch	—
	19. JEUDI	Douarnenez	Pouldavid (15 h.)	—
	25. MERCREDI	Saint-Mathieu (Morlaix)	Coatserho. — Ec. St-Joseph (16 h.)	Carmel.
	26. JEUDI	Saint-Melaine	Saint-Martin. — Ursulines	Quimper.

I. — Le matin, la Confirmation est donnée à 9 h. 30 dans les paroisses qui ont 2 écoles libres, à 10 heures dans les autres paroisses.

II. — Le Dimanche, la cérémonie commence à 9 h. 30 et la Confirmation est donnée après la messe.

III. — Après midi, *à moins d'indication contraire,* la Confirmation est donnée à 14 heures dans la première paroisse, à 16 h. 30 dans la seconde.

IV. — Les consignes concernant les repas restent en vigueur.

V. — Dispense d'abstinence est accordée aux paroisses où la Confirmation se donne le vendredi.

VI. — MM. les Curés et Recteurs voudront bien suivre, pour les diverses cérémonies, les directives du livret de Confirmation, *édition 1948.*

Dom Michel, qui n'avait jamais voulu se défendre lui-même, prit la défense des deux catéchistes : « Cette industrie, disait-il, pour être nouvelle, ne laisse pas d'être bonne et profitable. L'Evêque de Cornouaille l'a approuvée. Il n'y a ni mal ni danger dans cet exercice ». L'Official donna raison à Dom Michel mais ne parvint que pour un temps à désarmer ses adversaires.

::::

A l'école du grand missionnaire on devenait aussi empressé à secourir les pauvres — très nombreux à l'époque — qu'à instruire les ignorants. Ne donnait-il point lui-même l'exemple d'une charité inlassable ? On le vit souvent prendre sur ses épaules les fardeaux de ceux qu'il rencontrait. Visitant, à Bordeaux, un prisonnier enfermé pour une dette de cent écus, Dom Michel vida sa cassette qui contenait juste cette somme sans vouloir ni être remboursé ni même dire son nom au pauvre détenu. Lors de ses voyages autour de Quimper, notre missionnaire, épuisé de fatigue, avait acheté deux chevaux, l'un pour le porter, l'autre pour porter ses livres et ses bagages. Il rencontra deux poissonniers, privés de monture et écrasés par leur charge. Il leur fit cadeau de ses deux chevaux, « jugeant que la Providence le voulait ainsi » et leur demandant seulement, en échange, de venir écouter ses sermons. « Sa bourse, dit son biographe, ne demeurait jamais pleine plus d'un jour. » Quand il avait donné tout son avoir, il se faisait mendiant lui-même pour subvenir aux besoins des pauvres.

Son exemple était contagieux. « Il faut, disait-il, préférer les personnes qui font de grandes aumônes et de courtes prières à celles qui font de longues prières et de petites aumônes. » Sous son influence, on vit des femmes de Douarnenez visiter chaque jour les malades, recueillir chez elles les orphelins et ensevelir les indigents. Domnat

Rolland fabriquait des filets et du profit de son travail nourrissait une dizaine de personnes. Marguerite Le Nobletz, sur les conseils de son frère, vivait de peu et partageait ses rentes aux malheureux. Elle filait tous les jours pour vêtir les pauvres et quand ses ressources étaient épuisées, elle s'en allait tendre la main pour sustenter les orphelins et les malades.

Ces quelques exemples, choisis entre beaucoup d'autres, nous montrent quel élan Michel Le Nobletz avait su communiquer à ses disciples, empressés comme lui à soulager les misères spirituelles ou corporelles. On a dit qu'il fut un « précurseur de l'Action Catholique ». De fait, sous son impulsion, une légion d'hommes et de femmes se dévouèrent pour enseigner la religion et pour pratiquer la charité. De tels exemples peuvent encore nous servir de modèles. Sans doute les temps ont changé et l'apostolat doit s'adapter aux besoins de notre époque. Il reste que nous avons toujours à témoigner de notre foi. Trop nombreux, hélas ! ceux qui en rougissent par respect humain et qui ont peur de se montrer chrétiens. Trop rares ceux qui savent et osent répondre à une objection contre la religion. Trop rares aussi les personnes qui prennent à cœur d'aider le prêtre en expliquant le catéchisme aux enfants et en les éveillant à la piété.

Si on ne rencontre plus, le long des chemins, autant de mendiants qu'autrefois, il y a toujours des misères à déceler et à soulager : pauvres honteux, malades isolés, familles logées dans des taudis. Il y a toujours la charité à pratiquer dans le quartier ou le village pour se comprendre et s'entr'aider, pour garder dans la vie familiale et dans la vie sociale l'esprit de l'Evangile. Puissent les exemples de Michel Le Nobletz et de ses disciples nous rappeler ces tâches obscures et difficiles ! Celui qui n'aime pas son frère ne peut pas dire qu'il aime Dieu.

::::

Après vous avoir rappelé quelques pages du passé, nous voudrions, mes Frères, vous poser, pour conclure, une question : sommes-nous capables de garder et de transmettre l'héritage que Dom Michel a légué à nos pères ? La foi qu'il a revigorée au XVII[e] siècle, en Basse-Bretagne, demeure-t-elle profonde et vivante ou faut-il reconnaître qu'elle s'affaiblit ?

Hélas, mes Frères, vous le savez bien, il est des régions du diocèse où la vie chrétienne, depuis un demi-siècle, a considérablement diminué, où la pratique religieuse, d'unanime qu'elle était, est maintenant fort relâchée. En contre partie, certaines paroisses sont en progrès, comptent sur la jeunesse et sur les jeunes foyers pour accentuer ce renouveau. Beaucoup d'autres maintiennent leurs positions.

Mais chez nous comme ailleurs, la foi rencontre aujourd'hui, plus que jadis, des obstacles redoutables. Les hommes d'autrefois vivaient dans une ambiance chrétienne ; nul ne mettait en doute les vérités du *Credo* ni les préceptes de la morale. Si la superstition et l'ignorance paralysaient les âmes, il suffisait de leur faire entendre la parole de Dieu pour les arracher à leur léthargie. De nos jours, mille influences dangereuses s'infiltrent même dans les milieux où la pratique religieuse demeure régulière : vous pouvez rencontrer l'hostilité à l'égard de l'Eglise et l'incrédulité qui s'affiche comme une conquête. Vous trouverez aussi sur votre route — ennemis plus sournois — cette indifférence et cette légèreté qui détournent les gens du problème religieux : on s'amuse, on s'enrichit, sans souci de Dieu ni de son âme. On devient, sans même y prendre garde, le jouet d'impressions débilitantes, par exemple en écoutant certaines émissions de la radio, en lisant certains illustrés, en regardant certains films. On s'émancipe de toute autorité et de toute loi morale pour tomber sous l'esclavage de l'opinion. Puis on en vient à « subir » la religion, sans s'y intéresser ni en vivre, en attendant qu'on l'abandonne.

Pour lutter contre ce péril, mes Frères, un effort

personnel s'impose à chaque chrétien. Moins soutenue qu'autrefois par les cadres sociaux, notre liberté doit s'affirmer davantage au service de Dieu.

« Veillez et priez », disait Notre Seigneur à ses apôtres. Il nous donne la même consigne.

« Veillez », c'est-à-dire soyez en état d'alerte pour découvrir le danger et pour vous défendre.

« Veillez », c'est-à-dire soyez attentifs à ce qui concerne la religion ; intéressez-vous à l'enseignement qui vous est proposé au sermon, à la mission et que la Presse catholique diffuse par le livre et le journal. Si cela vous est possible, ayez le courage de consacrer quelques jours au soin exclusif de votre âme en suivant une retraite fermée.

« Veillez », c'est-à-dire intéressez-vous aux offices auxquels vous assistez, aux cérémonies si suggestives d'un baptême, d'un mariage, d'un enterrement ; participez à la messe en lisant les textes de la liturgie, en chantant et surtout en recevant la Sainte Communion.

« Veillez », c'est-à-dire intéressez-vous à votre paroisse, à ses écoles, à ses œuvres, à ses mouvements d'Action Catholique, en apportant à vos prêtres la collaboration qu'ils attendent.

« Veillez », c'est-à-dire ayez le souci de ceux qui vous entourent ; voyez en eux des frères que le Christ vous confie. Que l'esprit de l'Evangile se réflète dans vos attitudes à l'égard de tous.

« Voici l'heure de nous arracher au sommeil. » L'Eglise est faite de membres vivants. Chacun, sous l'impulsion de la grâce, doit y remplir un rôle actif.

« Veillez » mais « priez » aussi : qu'il me suffise, mes Frères, de vous recommander cette forme de prière si chère à Dom Michel, la dévotion à la Sainte Vierge. C'est Elle que nous invoquerons, au Conquet, le dimanche 4 Mai, au cours de la cérémonie qui commémorera le centenaire du grand apôtre. Le pèlerinage des Dames de la Ligue d'Action Catholique y assurera la représentation du diocèse

tout entier. Nous solliciterons, par Notre Dame, la grâce d'être fidèles au glorieux passé chrétien de la Bretagne. Nous lui demanderons d'étendre sa protection sur toutes nos familles, d'y susciter des apôtres laïcs, d'y faire germer de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses. Avec la France entière, ce jour-là nous demanderons la paix pour notre pays et pour le monde.

Comme chaque année, je vous invite aussi, mes Frères, à venir invoquer la Sainte Vierge à Lourdes. Je demande spécialement aux hommes et aux jeunes gens d'entendre cet appel. C'est près de la Grotte que beaucoup ont appris à prier du fond du cœur, à regretter sincèrement leurs fautes, à vaincre le respect humain, à communier plus souvent et avec une foi plus vivante. C'est en servant les malades que beaucoup ont découvert la vraie charité.

Cet intense travail de la grâce dans les âmes, n'est-ce point le miracle permanent de Lourdes ?

Si nous sommes fidèles à Marie, nous serons fidèles à Jésus-Christ.

A CES CAUSES,

Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Chanoines du Chapitre de l'église Cathédrale :

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article I

Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant les lois de l'Eglise, au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Article II

La loi de l'*abstinence* est obligatoire pour tous les fidèles dès l'âge de 7 ans accomplis. Cette loi défend de faire usage de viande et de jus de viande. — Elle permet l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage et de la graisse.

Il y a obligation d'observer l'abstinence : tous les vendredis de l'année, le mercredi des Cendres, la vigile de la Toussaint, la vigile de Noël (1).

L'obligation de l'abstinence cesse les jours de fêtes de précepte, c'est-à-dire, en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

Article III

La loi du jeûne est obligatoire pour les fidèles, à partir de 21 ans accomplis jusqu'à 60 ans commencés.

Cette loi prescrit de ne faire dans la journée qu'un seul repas complet. Cependant, ceux qui jeûnent peuvent prendre, en outre, une collation le matin et le soir, selon l'usage du diocèse.

Le soir, l'usage de tous les aliments maigres est autorisé, y compris les œufs. Le matin, on peut prendre du café, du thé, du chocolat, du lait et même des œufs, avec un peu de pain (2).

Il y a obligation de jeûner : le mercredi des Cendres, le vendredi Saint, la vigile de la Toussaint et la vigile de Noël.

---

(1) Décret S. C. du Concile : 28 Janvier 1949. Concession faite à la France : 20 Juillet 1951.

(2) Benigne tamen indulgens ut... ova et lacticinia etiam mane et vespere ubique sumere liceat... » (Décret du 28-1-49.)

Article IV

Les fidèles peuvent être exemptés ou dispensés, soit de l'abstinence, soit du jeûne, soit de l'abstinence et du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc... MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit Canonique en cette matière (Can. 1245, §1). De plus, Nous autorisons MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents, à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtraient justifiées, pour des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Article V

Nous exhortons les fidèles à compenser par de bonnes œuvres et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Les pauvres qui n'auraient pas les moyens de faire une aumône, même légère, pourront y suppléer, en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du Diocèse.

Article VI

Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859 § 1 du Code de Droit canonique (1) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascale.

En vertu du Canon 859, § 2, la période fixée pour satisfaire à la communion pascale pourra s'étendre aux jours où se donnent les exercices de mission, de jubilé et d'adoration, si ces exercices ont lieu entre le 4e dimanche de Carême et la fête de la Sainte Trinité.

Article VII

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (2). Les enfants qui ont atteint l'âge de raison et qui réunissent les conditions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

---

(1) Canon 859 :

§ 1. Tout fidèle de l'un et de l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir pour un temps.

(2) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascale sous peine de manquer gravement à leur devoir.

Article VIII

Nous rappelons que Sa Sainteté Pie XII a daigné accorder aux prêtres qui célèbrent la messe et aux fidèles qui reçoivent la Sainte Communion après 9 heures, la permission de prendre une boisson *non alcoolisée* jusqu'à 1 heure avant la messe ou avant la Sainte Communion.

La même permission est accordée aux prêtres qui célèbrent la messe et aux fidèles qui reçoivent la Sainte Communion avant 9 heures, lorsqu'ils vont, pour une raison légitime, à une église distante d'au moins 1.500 mètres de leur domicile, ou s'ils doivent, avant la messe ou la Sainte Communion, se livrer pendant beaucoup de temps, à un lourd travail.

Article IX

La quête pour le Denier du Culte sera faite si possible avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité de subvenir aux besoins des prêtres de leur paroisse. Ils comprendront aussi leur devoir d'aider les prêtres qui sont dans d'autres paroisses trop pauvres pour leur donner le minimum indispensable.

Les offrandes seront transmises au Secrétariat de

être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés.

l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission diocésaine, réparties selon les besoins.

Article X

Nous renouvelons d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Séminaires, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël.

Nous recommandons en outre très particulièrement à la charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente.

Article XI

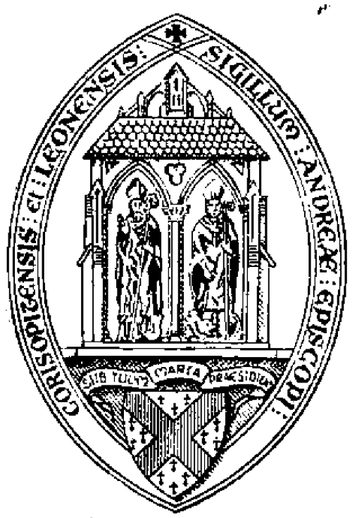
L'Œuvre des Vocations, dite de Saint-Corentin et de Saint-Pol, doit être établie et fonctionner régulièrement dans toutes les paroisses. Nous la recommandons d'une manière pressante au zèle du clergé et à la générosité des fidèles.

Article XII

Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Cette Lettre et ce Mandement seront lus dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Quimper, le 19 Février 1952.



† ANDRÉ,

Evêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :

P. QUINIOU,

CHAN. HON.,

Chancelier de l'Evêché.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, impr. de l'Evêché. — N° 59.

N° 7.

LETTRE PASTORALE

DE

S. Exc. Monseigneur l'Evêque

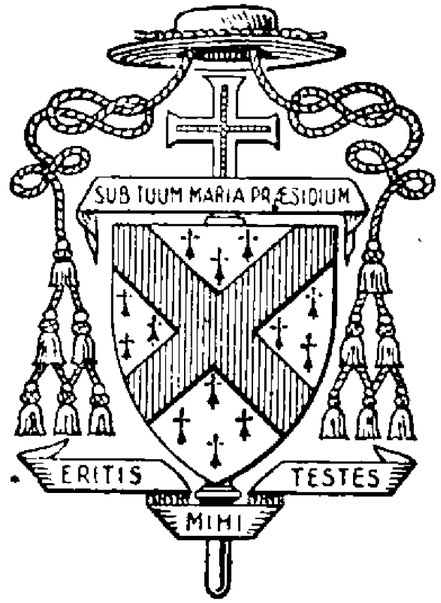
de Quimper et de Léon

SUR

LE MYSTÈRE PASCAL

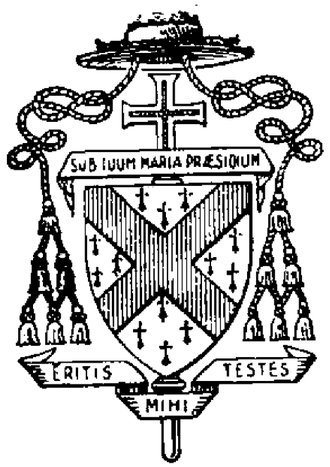
ET MANDEMENT

pour le Saint Temps du Carême 1953



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

11 fév. 1953



André-Pierre-François FAUVEL

par la grâce de Dieu
et l'autorité du Saint-Siège Apostolique
Evêque de Quimper et de Léon,
au Clergé et aux fidèles du Diocèse
Salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

MES FRÈRES,

Le temps du Carême nous invite à méditer les grandes vérités de notre foi. Il n'est plus marqué par ces rudes pénitences qui purifiaient les âmes et orientaient l'esprit des fidèles vers les réalités surnaturelles. L'Eglise, par indulgence, adoucit la rigueur de ses lois en ce qui concerne le jeûne et l'abstinence ; mais elle demeure insistante pour nous demander de nous arracher aux futilités quotidiennes et de nous imposer un effort de mortification, de recueillement et de prière.

Le Carême nous prépare ainsi à la Semaine Sainte, dont les offices et les sermons nous invitent à méditer la Passion de Notre-Seigneur. Après nous avoir présenté le drame du Calvaire, l'Eglise nous annonce la joie de la résurrection,

dans cette Vigile Pascale qui a retrouvé son véritable caractère depuis les récentes décisions du Saint-Père.

C'est précisément ce *mystère pascal* que Nous voudrions, cette année, méditer avec vous. « *Jésus a été crucifié pour nous ; il a souffert sous Ponce-Pilate, a été enseveli et il est ressuscité le troisième jour* » : C'est le point central de notre *Credo* vers lequel tout converge et dont toute grâce découle. C'est le mystère même de notre salut. L'accepter par la foi, y participer par les sacrements, nous y unir par toute notre vie, n'est-ce point l'essentiel de notre religion ?

Nous croyons que Jésus-Christ est mort pour nous délivrer du péché et qu'il est ressuscité pour nous donner la vie. Nous croyons que les Sacrements, spécialement le Baptême et l'Eucharistie, nous associent à ce double mystère en nous incorporant au Christ immolé et glorieux. Nous trouvons dans ce dogme le fondement de l'ascèse qui nous astreint et de l'espérance qui nous réconforte.

Ministres de la parole de Dieu, que nous avons le devoir de prêcher, c'est aux textes de l'Ecriture Sainte que nous aurons surtout recours pour vous rappeler l'enseignement de l'Eglise. Dans leur vigueur concise, ils nous présentent la vérité divine avec une précision lumineuse qui éclaire l'esprit et avec une flamme qui touche les cœurs.

::::

« *Le Christ, notre Pâque, a été immolé* », nous dit saint Paul (I Cor. V, 7). « *Jésus notre Seigneur a été livré pour nos péchés et ressuscité pour notre justification* », (Rom. IV, 25). Quelle est la portée de ces paroles qui évoquent à la fois le drame du Calvaire et le miracle de la Résurrection, deux phases du mystère de notre Rédemption, si intimement liées dans le plan divin, dans les affirmations du Christ et dans la prédication des Apôtres ?

Le Nouveau Testament s'appuie sur l'Ancien. C'est dans le cadre des rites juifs que Jésus a inséré son propre sacrifice. Pour bien saisir les textes de la Bible et de la liturgie qui nous présentent le mystère pascal, il faut d'abord rappeler d'un mot la Pâque des Hébreux.

C'était, dans la religion d'Israël, la grande fête qui commémorait chaque année la sortie d'Egypte. Son origine se rapporte à des faits qui, bien que lointains, vous sont connus. Depuis des siècles, les Hébreux étaient esclaves des Egyptiens. Pour délivrer son peuple, Dieu suscite Moïse qui essaie vainement d'obtenir du Pharaon la liberté pour ses compatriotes. Le monarque est demeuré insensible aux plaies successives dont Moïse le menace et dont la Providence l'afflige. Alors Moïse lui annonce un terrible châtiment : l'ange exterminateur va frapper de mort tous les premiers-nés des Egyptiens.

Comment les enfants d'Israël seront-ils protégés ? Par le sang de l'Agneau pascal. Chaque famille aura, la veille au soir, immolé un agneau ; elle l'aura consommé dans un repas frugal, pris debout, les reins ceints, en tenue de voyage. Du sang de l'agneau chaque maison des Hébreux sera marquée sur les montants et le linteau de sa porte.

Tout se déroule comme Moïse l'a prédit. Le Pharaon vaincu laisse partir les Hébreux. Son armée est engloutie dans la Mer Rouge quand elle se lance à leur poursuite.

La « *Pâque* », c'est le « passage », passage de l'ange exterminateur, passage du peuple esclave à la liberté ; tel est le grand événement que les Juifs évoqueront chaque année en immolant l'agneau et en remerciant le Seigneur, qui les a arrachés à la servitude pour les conduire au pays de Chanaan.

La Pâque juive se rattachait au passé ; elle était aussi l'annonce de l'avenir : la Pâque chrétienne réalise, sur le plan spirituel, le mystère dont la Pâque juive n'était que la figure : passage de la servitude du péché à la liberté des

enfants de Dieu : délivrance, non plus d'un petit peuple, mais de l'humanité entière ; sacrifice du Christ, que nous appelons l'Agneau de Dieu, parce qu'il a été immolé pour nous et que nous sommes purifiés par son sang.

Pendant des siècles, les Prophètes annoncent sa venue. Ecoutez, mes Frères, le texte si émouvant d'Isaïe qui décrit par avance les humiliations, les souffrances et le triomphe du Messie. C'est l'une des plus belles pages de l'Ancien Testament (Is., LIII, 3-11) :

« Sans beauté ni éclat nous l'avons vu,
et sans aimable apparence,
Objet de mépris et rebut de l'humanité,
homme de douleurs et possédé par la souffrance,
comme ceux devant qui on se voile la face,
il était méprisé et déconsidéré.
Or c'était nos souffrances qu'il supportait
et de nos douleurs qu'il était accablé.
Et nous autres, nous l'estimions châtié,
frappé par Dieu et humilié.
Il a été transpercé à cause de nos péchés,
écrasé à cause de nos iniquités.
Le châtiment qui nous sauve est sur lui
et c'est grâce à ses plaies que nous sommes guéris.
... Affreusement traité, il s'humiliait,
il n'ouvrait même pas la bouche.
Comme un agneau conduit à la boucherie,
comme en face de ses tondeurs une brebis muette.
... Oui ! il a été retranché de la terre des vivants ;
pour nos péchés il a été frappé à mort.
On lui a dévolu sa sépulture au milieu des impies
et, à sa mort, il est avec les malfaiteurs.
... S'il offre sa vie en expiation,
il verra une postérité, il prolongera ses jours
et ce qui plaît à Yahvé s'accomplira par lui.
Après les épreuves de son âme,
il verra la lumière et sera comblé.
Par ses souffrances mon Serviteur justifiera des foules,
en s'accablant lui-même de leurs fautes. »

Cette prophétie n'avait guère frappé les Juifs. Ils atten-

daient un Messie glorieux ; comment auraient-ils pu se représenter un Messie souffrant ?

Cette destinée, tour à tour tragique et glorieuse, dont les Apôtres eux-mêmes s'effraient, le Christ l'envisage et l'accepte comme une partie essentielle de sa mission. A plusieurs reprises, il parle de sa Passion avec insistance. Il en prévoit même les détails : « *Le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes. Et ils le condamneront à mort et le livreront aux Gentils. Et ceux-ci se moqueront de lui et le flagelleront et le feront mourir.* » (Marc, X, 33). Mais il annonce aussi son triomphe : « *Après trois jours, il ressuscitera* ». Déjà il avait lancé le défi à ses ennemis : « *Détruisez ce temple et, en trois jours, je le rebâtirai* ». (Jean, II, 19.)

Il est le Maître qui domine tout, jusqu'aux événements dont il sera la victime. Sa mort, pour être féconde, sera volontaire : c'est lui-même qui se livre à ses juges et à ses bourreaux : « *Je suis le Bon Pasteur. Le Bon Pasteur livre sa vie pour ses brebis... Si le Père m'aime, c'est que je livre ma vie pour la reprendre un jour. Personne ne me l'enlève ; c'est de moi-même que je la livre. J'ai le pouvoir de la livrer et le pouvoir de la reprendre : tel est l'ordre que j'ai reçu de mon Père* ». (Jean, X, 11, 18.)

De ce drame ainsi prévu vous connaissez, mes Frères, les épisodes et le dénouement : après le repas d'adieu de la Cène, la veillée de l'agonie, la fuite des Apôtres, la double condamnation par le Sanhédrin et par Pilate, la crucifixion et la mort de Jésus.

Ses ennemis triomphent ; des gardes veillent sur son sépulcre, quand, tout à coup, la nouvelle se répand : « Le Christ est ressuscité ! » A plusieurs reprises, il apparaît à ses disciples, il leur parle, il leur montre ses plaies, il mange à leur table et il leur donne ses dernières consignes avant de remonter au Ciel.

Quelle est la portée spirituelle de ces faits historiques ?

Pour répondre à cette question, il nous suffit d'écouter les premiers prédicateurs de l'Evangile. Leurs paroles nous livrent tout l'essentiel du dogme chrétien et leur accent si émouvant doit ranimer la ferveur de nos âmes. Leurs discours vont droit à l'essentiel. Ils annoncent le salut offert à tous les hommes par la mort rédemptrice de Jésus et garanti par le miracle de sa résurrection.

Ouvrons les Actes des Apôtres. Nous ne retiendrons que deux épisodes du ministère de Simon-Pierre. Il comparaît devant Anne et Caïphe parce que, la veille, il a guéri, « *au nom de Jésus-Christ de Nazareth* », le boiteux de la Belle-Porte, à l'entrée du Temple. Celui qui, deux mois auparavant, près du même tribunal, avait renié son Maître à la voix d'une servante, parle aujourd'hui avec assurance : « *Chefs du peuple et anciens, puisqu'aujourd'hui nous sommes interrogés en justice au sujet d'un bienfait accordé à un infirme et qu'on nous demande comment il a été guéri, sachez-le bien, vous tous ainsi que tout le peuple d'Israël : c'est au nom de Jésus-Christ de Nazareth, que vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité des morts ; c'est par lui que cet homme se présente guéri devant vous. C'est lui la pierre rejetée par les bâtisseurs et qui est devenue la pierre angulaire. Et le Salut ne se trouve en aucun autre.* » (Actes des Ap., IV, 9-12). Quel accent de victoire chez ce prisonnier ! Il confond ses juges, qui le relâchent. Voilà la foi nouvelle qui va convertir le monde : il n'y a de salut qu'en Jésus-Christ crucifié, mort et ressuscité.

Au centurion Corneille, premier païen entré dans l'Eglise, Simon-Pierre présente en termes semblables le message évangélique : « *Jésus de Nazareth a passé en faisant le bien... ; les Juifs l'ont fait mourir en le suspendant au gibet. Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour... et nous, nous avons mangé et bu avec lui après sa résurrection d'entre les morts... Quiconque croit en lui reçoit,*

par son nom, la rémission de ses péchés ». (Actes des Ap. X, 38-43.)

Sur ces données de la foi primitive, Saint Paul projette les clartés dont Dieu l'illumine et que son génie exprime avec tant de puissance. Il décrit le monde païen plongé dans ses vices et le monde juif courbé sous la Loi qui lui fait connaître le péché sans l'en délivrer. Face à ces misères, il trace le plan de la miséricorde divine : « *Dieu n'a pas épargné son Fils. Il l'a livré pour nous tous.* » (Rom., VIII, 31.) Au dessein du Père, correspond exactement le geste de Jésus : « *Le Christ nous a aimés et il s'est livré pour nous, s'offrant à Dieu en sacrifice d'agréable odeur* » (Eph., V, 2), « *afin de nous racheter de toute iniquité* ». (Tit., II, 14.)

Ce sacrifice nous a délivrés du péché. Depuis la faute d'Adam, nous étions « *enchaînés sous la loi du péché* » (Rom., VII, 23). « *Par la désobéissance d'un seul, tous ont été constitués pécheurs. Pareillement, par l'obéissance d'un seul, tous ont été constitués justes* » (Rom., V, 19). Cette obéissance du Christ est soulignée encore par Saint Paul : « *Il s'est fait pour nous obéissant jusqu'à la mort, la mort de la Croix, et c'est pourquoi Dieu l'a exalté.* » (Phil., II, 8-9.)

Par son sang versé sur la Croix, Jésus nous réconcilie avec Dieu. Il nous rend la grâce et la paix en faisant de nous les fils adoptifs du Père, dès lors que, par la foi, nous adhérons à Lui.

Comment saisir ce lien mystérieux qui s'établit ainsi entre l'homme pécheur et le Christ rédempteur ?

Sans doute, l'exemple du Christ, « *obéissant jusqu'à la mort* », est de nature à toucher les cœurs et à les convertir. Ne nous suffit-il pas, mes Frères, de méditer la Passion pour découvrir, mieux que par les raisonnements, la malice de nos fautes, et, si nous perdons le sens du péché, n'est-ce pas parce que nos yeux ne savent plus regarder le Calvaire ?

Mais l'efficacité du sacrifice de la Croix va bien au-delà de cette influence psychologique. Le Christ s'est fait notre représentant devant son Père. Non seulement il paie notre « *rançon* », en lui offrant ses souffrances et son sang, ses prières et ses supplications, mais selon le mot de Saint Paul, il s'est fait « *péché* » pour nous, c'est-à-dire qu'il s'est substitué à nous, non pas dans l'acte même de la révolte qui constitue le péché, mais en prenant sur lui l'infamie qui en résulte pour expier à notre place et offrir à son Père, en notre nom, l'hommage de sa soumission filiale.

Œuvre de justice, plus encore œuvre d'amour, telle est la rédemption qui nous délivre et nous réconcilie avec Dieu.

Replacé dans cette perspective, le drame du Calvaire est déjà un triomphe. L'Eglise, en l'évoquant dans sa liturgie, mêle à ses sentiments de compassion des accents de victoire : « *L'étendard du Roi s'avance ; voici briller le mystère de la Croix... Le Christ, Rédempteur du monde, sort vainqueur du combat en se livrant à la mort* ». Les cérémonies du Vendredi-Saint développent magnifiquement ce thème, que nous retrouvons dans notre vieux cantique : « *Vive Jésus ! Vive sa Croix !* »

Quand, au matin de Pâques, le Christ sort vivant et glorieux du tombeau, c'est l'apogée de son triomphe. La passion et la résurrection sont moins deux événements séparés que les deux faces d'un même mystère. « *La mort est engloutie dans la victoire* », nous dit Saint Paul en citant les Prophètes (I Cor., XV, 54). « *Jésus, qui a été un moment abaissé, nous le voyons couronné de gloire et d'honneur, à cause de la mort qu'il a soufferte, afin que, par la grâce de Dieu, la mort qu'il a endurée profite à tous* ». (Heb., II, 1.) C'est le triomphe de l'Agneau immolé, tel que nous le décrit l'Apocalypse.

Le Maître lui-même souligne le lien qui unit sa passion

et sa résurrection, quand il dit aux disciples d'Emmaüs au soir de Pâques : « *Ne fallait-il pas que le Christ endurât ces souffrances et ainsi entrât dans sa gloire ?* » (Luc, XXI, 26.)

La Résurrection n'est pas seulement le plus grand miracle de l'Histoire. Elle est le sceau divin qui garantit notre foi.

« *Le Christ, ressuscité des morts, désormais ne meurt plus. La mort n'aura plus de prise sur lui* » (Rom. VI, 9). Il est éternellement vivant. Pour l'incroyant, Jésus est un souvenir : c'est un grand homme du passé. Pour nous, il est « *d'hier, d'aujourd'hui et de toujours* » (Hebr. XIII, 8). Il vit au ciel, dans l'Eglise et dans les âmes et « *son règne n'aura pas de fin* ».

Déjà, en l'an 60, un haut fonctionnaire romain de Césarée, du nom de Festus, donne de la foi chrétienne une description brève et précise, quand il évoque, devant le roi Agrippa, une discussion entre les Juifs et Saint Paul « *à propos d'un certain Jésus qui est mort et dont Paul affirme qu'il est vivant* ». (Actes, XXV, 19). Etre chrétien, aujourd'hui comme au temps de Saint Paul, c'est croire que Jésus est toujours vivant.

Bien plus, être chrétien, c'est, de quelque manière, participer à sa Résurrection. Il est la tête, nous sommes les membres. Par lui, la vie nouvelle nous est donnée, germe caché que constitue la grâce sanctifiante et qui doit s'épanouir dans l'éternité. « *Je vis, mais ce n'est plus moi qui vis*, nous dit Saint Paul ; *c'est le Christ qui vit en moi.* » (Gal. II, 20.) Eclairés par la foi, soutenus par l'espérance, nous avons, en nos cœurs, la charité divine. Enfants de Dieu par l'adoption, nous constituons avec nos frères ce corps mystique du Christ qui doit croître jusqu'au second avènement, lorsque le Seigneur viendra juger les vivants et les morts.

Cette vie de la grâce prépare la vie éternelle. Non seulement notre âme vivra en Dieu, mais nos corps ressusciteront glorieux. Tel est le dogme que proclame le *Credo* : « *J'attends la résurrection des morts.* » Saint Paul s'étonne que les Corinthiens puissent mettre en doute cette vérité révélée : « *Si l'on prêche que le Christ est ressuscité des morts, comment certains d'entre vous peuvent-ils prétendre qu'il n'y a pas de résurrection des morts ?* » (I Cor. XV, 12.) « *De même que tous meurent en Adam, tous aussi revivront dans le Christ.* » (Ibid. XV, 12.) Il développe son affirmation en utilisant l'image de la semence qui germe dans la terre : « *Le corps est semé dans la corruption ; il ressuscite incorruptible. Il est semé dans l'ignominie ; il ressuscite glorieux. Il est semé dans l'infirmité ; il ressuscite plein de force.* » (Ibid., XV, 43.)

Quand vous entourez, dans votre église, le cercueil d'un de vos parents ou de vos amis, vous entendez, mes Frères, le prêtre qui proclame cette vérité : « *Il faut que cet être mortel revête l'immortalité... Quand il l'aura revêtue, alors s'accomplira la parole de l'Ecriture : La mort a été engloutie dans la victoire. Où est-elle, ô mort, ta victoire ? Où est-il, ô mort, ton aiguillon ?... Grâces soient rendues à Dieu, qui nous donne la victoire par Notre Seigneur Jésus-Christ !* » (I Cor. XV, 53-57.)

Est-ce que ces paroles pénètrent assez profondément dans notre cœur pour y apporter la consolation et l'espérance ? Nos morts revivront tout entiers, avec le Christ, dans leur corps et dans leur âme. La lumière de Pâques brille sur nos tombes. Elle éclaire le mystère si troublant de l'au-delà, d'une clarté qui n'est plus seulement le reflet de nos aspirations mais le rayonnement de la gloire du Christ.

Nous qui gardons avec tant de soin le culte de nos morts, ne laissons pas notre foi s'appauvrir et se transformer en une vague croyance à l'immortalité. Que le chant du *Credo* nous rappelle chaque dimanche notre invincible espoir : « *J'attends la résurrection des morts et la vie du siècle à venir* ».

Le Christ glorieux nous apparaît non seulement comme le Chef de l'humanité rachetée, mais comme le Seigneur du monde. « *Dieu veut réunir toutes choses dans le Christ, tout ce qui existe aux cieux et sur la terre.* » (Eph. I, 10.) L'Ecriture nous annonce que tout sera un jour transformé. Il y aura « *une terre nouvelle et des cieux nouveaux* ». « *La création tout entière gémit dans les douleurs de l'enfantement... Elle doit être affranchie de l'esclavage de la corruption pour connaître la glorieuse liberté des enfants de Dieu.* » (Rom. VIII, 21, 22.) Cette universelle transformation, dernière conséquence de la Résurrection, nous demeure mystérieuse. Elle n'en est pas moins annoncée avec insistance par le Nouveau Testament. La description qu'en donne Saint Jean dans l'Apocalypse se termine par ces mots : « *Celui qui siégeait sur le trône dit : Voici que je rénove toutes choses. Il ajouta : Ecris que ces paroles sont sûres et authentiques* ». (Apoc. XXI, 5.)

♣

Comment pourrons-nous participer au Mystère pascal ?

La grâce, méritée par la mort du Christ et manifestée par sa Résurrection, nous est transmise par les Sacrements, dont l'Eglise est la dispensatrice. Les signes de croix que comporte l'administration de chacun d'eux suffiraient à nous rappeler que leur efficacité découle de la Passion du Sauveur. Tous visent à établir, à restaurer ou à accroître en nous la vie nouvelle de membres du Christ.

La tradition catholique souligne d'une manière spéciale le lien qui relie le Baptême et l'Eucharistie au mystère pascal.

Saint Paul nous dit : « *Nous avons été ensevelis avec le Christ par le baptême, qui nous plonge en sa mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts..., nous vivions à notre tour une vie nouvelle* ». (Rom. VI, 4.)

Les instructions dominicales de cette année vous ont

fait connaître l'enseignement de l'Eglise sur le baptême, tel qu'il ressort du symbolisme des rites et du sens des prières liturgiques.

« *Ensevelis avec le Christ.* » Vous savez, mes Frères, que le Baptême est une mort au péché. Le rite essentiel de l'eau qui nous lave, en purifiant notre âme de la faute originelle et des fautes personnelles qu'elle a pu commettre, nous incite à résister aux tentations, à mortifier nos passions, à nous préserver de toute souillure.

« *Ressuscités avec le Christ dans une vie nouvelle.* » C'est le thème que développe l'office de la Vigile pascale, au cours de laquelle on conférait jadis le baptême aux catéchumènes et qui est encore pour nous l'occasion de renouveler nos promesses baptismales. Nous n'insisterons pas sur ce point.

A la vie nouvelle que le Baptême confère, il faut un aliment qui en assure la croissance. C'est l'Eucharistie.

Est-il besoin, mes Frères, de vous montrer que ce Sacrement se rattache directement à la Passion du Sauveur ? Il l'a institué la veille de sa mort, au soir du Jeudi Saint, en mangeant la Pâque avec ses Apôtres. Déjà le complot est ourdi : tout est prêt pour obtenir la condamnation ; Judas a promis de livrer son Maître.

Jésus « *sait que son heure est venue de passer de ce monde vers son Père* » (Jean, XIII, 1). C'est le moment qu'il choisit pour le don suprême. Il s'y prépare par un geste d'humilité et de charité, en lavant les pieds de ses disciples. Puis, à la fin du repas, prenant le pain, il dit : « *Ceci est mon corps, livré pour vous* », et sur le calice : « *Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, répandu pour vous et pour la multitude en vue de la rémission des péchés* ».

Les paroles de Jésus : « *ce corps livré... ce sang répandu* » se réfèrent à sa Passion toute proche. C'est un même sacrifice : au Cénacle, dans la sérénité grave du repas pascal, le Christ apparaît surtout prêtre : c'est

l'oblation. Au Calvaire, dans le silence et les affres de l'agonie, il apparaît surtout victime : c'est l'immolation. La Cène et la Passion se répondent, se complètent et se compénètrent l'une l'autre.

Jésus avait dit à ses Apôtres, en instituant l'Eucharistie : « *Faites ceci en mémoire de moi* ». L'Eglise, fidèle aux ordres de son Fondateur, offre le sacrifice de la Messe, qui représente et renouvelle le sacrifice de la Croix. « *Toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe,* nous dit Saint Paul, *vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne.* » (1 Cor XI, 26.)

Ces vérités, mes Frères, vous sont trop connues pour qu'il soit besoin de vous les rappeler. Mais ne convient-il pas de nous interroger sur les dispositions qui nous animent pendant la Messe ? Nous sommes émus en écoutant le récit de la Passion, en assistant à l'office dramatique du Vendredi Saint. Pourquoi, trop souvent, demeurons-nous si indifférents, si distraits pendant la Messe ? Sans doute, les rites sobres de la liturgie n'essayent pas d'émouvoir notre sensibilité ; l'accoutumance émousse nos impressions. Notre foi ne devrait-elle point être assez vive pour réveiller notre attention et nourrir notre piété ? Pendant ce temps de Carême, essayons de multiplier nos efforts sur ce point : pour certains, c'est l'effort de prendre leur livre de messe et d'en suivre le texte ; pour d'autres, c'est l'effort de répondre aux prières ou de participer aux chants. Nous souhaitons que, dans toutes les paroisses, un progrès soit réalisé, fût-il très modeste, dans le sens d'une participation plus fervente des fidèles au Saint Sacrifice.

Si l'Eucharistie se rattache au Calvaire, c'est au Christ ressuscité qu'elle nous unit. Cet aspect de la Messe nous est trop peu familier. Celui qui, présent sur l'autel, s'offre pour nous, c'est celui-là même qui, toujours vivant, intercède pour nous au ciel, près de son Père. Quand le prêtre, avant la communion, nous dit, en montrant l'hostie : « *Voici l'Agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde* »,

Tableau de la Visite Pastorale et de la Confirmation en 1953

MOIS	DATES	MATIN	SOIR
AVRIL	15. MERCREDI	Saint-Renan	Lambert (15 heures).
	16. JEUDI	Ploumoguer	Plouzané. — Loc-Maria-Plouz. (16 h. 30).
	17. VENDREDI	Plougonvelin	Le Conquet. — Trébabu (16 h. 30).
	20. LUNDI	Plouarzel	Trézien. — Lampaul-Plouarzel (16 h.).
	21. MARDI	Brélès	Lanildut. — Lanrivoaré (16 heures).
	22. MERSREDI	Porspoder	Landunvez. — Plourin (16 h. 30).
	23. JEUDI	Ploudalmézeau	Portsall (15 heures).
	24. VENDREDI	Saint-Pabu	Lampaul-Ploud. — Tréglonou (16 h. 30).
	27. LUNDI	Plouguin	Tréouergat. — Guipronvel (16 heures).
	28. MARDI	Bourg-Blanc	Milizac (16 heures). — Coat-Méal.
	30. JEUDI	Plouvien	Loc-Brévalaire. — Lanarvily (16 heures).
MAI	1. VENDREDI	Lannilis	Landéda (15 heures).
	2. SAMEDI	Plabennec	Le Drennec (15 heures).
	4. LUNDI	Plouguerneau	Lilia. — Le Grouanec (16 h. 30).
	5. MARDI	Kernilis	Saint-Frégant. — Kernouès (16 h. 30).
	6. MERCREDI	Guissény.	
	11. LUNDI	Ploudaniel	Trégarantec. — Saint-Méen (16 heures).
	12. MARDI	Kerlouan	Brignogan. — Plounéour-Trez (16 h. 30).
	16. SAMEDI	Lesneven	N.-D. de Lourdes (15 h.). Collège (16 h 30).
	18. LUNDI	Plouider	Goulven. — Le Folgoët (16 heures).
	20. MERCREDI	Saint-Thonan	Kernilis. — Saint-Divy (16 h. 30).
	27. MERCREDI	Dirinon	Saint-Urbain. — Pencran (16 h. 30).
	28. JEUDI	Landerneau	Ecole S'-Joseph (15 h.). — Le Calvaire (16 h. 30).
	29. VENDREDI	Ploudiry	Loc-Eguiner. — La Martyre (16 h.).
JUIN	1. LUNDI	Le Tréhou	Saint-Eloy. — Tréflévénez (16 h.).
	2. MARDI	Daoulas	Irvillac (15 heures).
	3. MERCREDI	Logonna-Daoulas	L'Hôpital. — Hanvec (16 heures).
	5. VENDREDI	Guipavas	La Forêt (15 heures).
	6. SAMEDI	Gouesnou	Bohars. — Guilers (16 h. 30).
	8. LUNDI	Lambézellec	Le Bergot (15 heures).
	9. MARDI	Kérinou	Croix-Rouge (15 h.).
	10. MERCREDI	Saint-Louis	Le Bouguen (15 heures).
	11. JEUDI	Recouvrance	Lycées (15 heures).
	15. LUNDI	Saint-Pierre-Quilbignon	N.-D. de Kerbonne (15 heures).
	16. MARDI	Saint-Marc	Le Relecq-Kerhuon (15 heures).
	17. MERCREDI	Saint-Joseph-du-Pilier-Rouge	Filles de la Croix (15 heures).
	18. JEUDI	Saint-Martin	Bon-Secours (15 heures. — Collège Saint-Louis (16 h. 30).
	19. VENDREDI	Saint-Michel	Ker-Stears (15 h.). - Immaculée (16 h. 30).

I. — Le matin, la Confirmation est donnée à 9 h. 30 dans les paroisses qui ont deux écoles libres, à 10 heures dans les autres paroisses.

II. — Après midi, la Confirmation est donnée à 14 heures dans la première paroisse.

III. — Les consignes concernant les repas restent en vigueur.

IV. — Dispense d'abstinence est accordée aux paroisses où la Confirmation se donne le vendredi.

c'est l'Agneau immolé et glorieux qu'il nous présente, tel que l'Apocalypse le décrit, entouré des hommages des Anges et des Saints.

Par la communion, le Christ vient vers nous pour nous orienter vers la vie éternelle où il nous attend. L'antienne « *O sacrum convivium* » nous rappelle qu'en le recevant, c'est le « *gage de l'immortalité future* » qui nous est donné. Déjà, en annonçant l'Eucharistie, Jésus disait à ses disciples : « *Celui qui mange ma chair et boit mon sang possède la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour* ». (Jean VI, 54.) Le prêtre, en nous donnant l'hostie, fait écho à ces paroles : « *Que le Corps de Notre Seigneur Jésus-Christ garde votre âme pour la vie éternelle* ».

Absorbés que nous sommes par nos occupations journalières, ces perspectives nous paraissent lointaines. Quand nous voyons un parent ou un ami recevoir, à ses derniers moments, le saint Viatique, il nous est plus aisé de prier le Christ, vainqueur de la mort et suprême espoir des mourants. Alors, nous comprenons mieux comment l'Eucharistie est une semence d'éternité pour nos corps et pour nos âmes.

::::

Les Sacrements de Baptême et d'Eucharistie nous unissent au Christ immolé et glorieux. Notre vie doit trouver là son orientation. C'est ce que nous demandons dans l'oraison du Dimanche de Quasimodo : « *Dieu tout-puissant, accordez-nous de faire passer dans notre conduite et dans notre vie l'esprit des solennités pascales que nous célébrons* ».

Quel est donc cet esprit et comment nous en inspirer ?

On a parfois présenté la morale et l'ascèse chrétiennes comme une mutilation de la nature, un appauvrissement, une mort ; on oppose à cette attitude pessimiste une mystique humaine de l'épanouissement de la vie : « A quoi bon ces rudes mortifications qui sont d'un autre

âge ? L'homme moderne sait s'en affranchir pour chercher son bonheur à son gré ». N'est-ce point la thèse que présentent tant de romans, de magazines, de pièces de théâtre et de films de cinéma ? N'est-ce point la théorie qu'adoptent tant de gens avides de plaisir et de réussites faciles ? N'est-ce point le mirage qui fascine tant de jeunes, en attendant l'heure où des désillusions amères invitent à penser que le monde est absurde ?

Le Christianisme renverse ces perspectives. Il nous conduit, sur les pas du Christ, de la souffrance à la joie, de la lutte à la paix, de la mort à la vie.

Le chrétien acceptera l'épreuve avec espérance, parce que la leçon du Calvaire lui a appris qu'en souffrant, on peut expier le péché et mériter le bonheur éternel. Au lieu de reprocher à la Providence les malheurs qui l'affligent, il se rappelle l'agonie de Jésus qu'il s'efforce d'imiter. Il redit, après son Maître : « *Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi !* » Puis il ajoute : « *Non pas ma volonté, mais la vôtre, Seigneur !* », puisant dans cet abandon à la Providence confiance et réconfort. Parce qu'il a compris la malice de ses fautes, il offre sa souffrance pour les expier. Il sait qu'après les épreuves de la terre, il aura part au bonheur du ciel.

Le Christ a lutté contre le mal. Le chrétien accepte de mener cette lutte et il découvre, comme Saint Paul, que le combat se livre d'abord à l'intérieur de lui-même. Des tendances opposées s'affrontent, entre lesquelles il faut choisir : l'égoïsme s'oppose à la générosité et au dévouement ; l'orgueil nous pousse à faire de notre « moi » le centre du monde, en oubliant les droits de Dieu et le service de nos frères ; le démon de la chair réclame le plaisir immédiat, en dehors de toute loi morale ; la soif de la richesse et du bien-être a des exigences insatiables. Saurons-nous dominer nos passions, ou nous laisserons-nous entraîner par leurs séductions ?

Saint Paul nous répond : « *Si vous êtes ressuscités avec le Christ, cherchez les choses d'en haut ; goûtez les choses d'en haut, non les choses terrestres* ». (Col., III, 1.) Mortifiez vos membres. Rejetez la colère et la méchanceté pour vous revêtir, comme les élus de Dieu saints et bien-aimés, des sentiments de miséricorde, d'humilité, de mansuétude. Par-dessus tout, revêtez-vous de la charité, qui est le lien de la perfection, et que la paix du Christ règne en vos cœurs (Col., III, *passim.*) Quand le Christ, notre vie, paraîtra au grand jour, alors vous apparaîtrez avec Lui dans la gloire.

Que cet idéal soit difficile à poursuivre, nul ne le niera. Mais que cette imitation des vertus de Notre Seigneur soit une mutilation de la nature, qui oserait le prétendre ?

La mortification n'est pas un but. Elle est un moyen pour que croisse en nous la vie du Christ, vie d'amitié avec Dieu, vie de charité avec nos frères, inaugurée péniblement ici-bas pour s'épanouir dans l'éternité.

Le mystère pascal, qui s'inscrit dans la vie personnelle de chaque chrétien, marque aussi de son sceau tout apostolat.

Vous savez, mes Frères, avec quelle insistance l'Eglise vous appelle à collaborer à sa mission. Ne croyez pas qu'elle vous promette des succès faciles et d'éclatants triomphes. Pour aider au salut de nos frères comme pour accomplir notre propre salut, il faut recourir à la Croix.

L'Apôtre Saint Paul le savait d'expérience. Dans l'épître de la messe de la Sexagésime, il fait le récit de ses innombrables tourments : prisonnier, battu de verges, lapidé, naufragé, il a connu les labeurs et la fatigue, la faim et la soif, le souci de toutes les églises, la trahison des faux-frères. « *Dieu, ce me semble,* dit-il, *nous a mis, nous, les Apôtres, au dernier rang des hommes, tels des condamnés à mort.* » (I Cor. IV, 9.)

Comment supporte-t-il de telles épreuves ? En suivant

l'exemple de mansuétude que Jésus donne dans sa Passion : « *On nous insulte ; nous bénissons. On nous persécute ; nous endurons. On nous calomnie ; nous consolons* ». (I Cor. IV, 12.) C'est à ce prix qu'il gagne les âmes : « *J'accomplis dans ma chair ce qui manque à la Passion du Christ pour son corps qui est l'Eglise* ». (Col. I, 24.)

Relisez, mes Frères, la vie de tous les apôtres qui ont marqué un siècle, une région, d'une influence profonde : tous ont dû porter leur croix et gravir leur calvaire. Bien souvent, la fécondité de leur labeur n'est apparue qu'après leur mort.

Cette constatation nous suggère une double remarque. Tout d'abord, à l'égard de nos malades et de nos infirmes : couchés sur un lit d'hôpital ou de sanatorium, supportant avec peine leur inaction et leur souffrance, qu'ils ne se croient pas pour autant des inutiles ! Par leurs prières et leurs sacrifices, ils sont les plus actifs des apôtres. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a été proclamée patronne des Missions, parce qu'elle a prié et souffert pour les missionnaires. Chacun des « membres souffrants de Jésus-Christ » est appelé à collaborer intimement à la Rédemption.

D'autre part, tous ceux qui acceptent de se dévouer selon les modalités diverses que l'Eglise leur propose, connaissent, dans la mesure même où ils se donnent plus généreusement à leur tâche, des difficultés qui, bien souvent, les déconcertent. Ils souffrent des obstacles qu'ils rencontrent, des critiques qu'on leur adresse, des inerties qu'ils ne peuvent ébranler, des échecs qu'ils ont parfois à enregistrer. Mesurant la disproportion entre le but à atteindre et les moyens dont ils disposent ou les résultats qu'ils obtiennent, ils sont tentés de se décourager.

L'Apôtre « *se glorifiait de sa faiblesse pour qu'habite en lui la force du Christ* ». A son exemple, acceptons, patiemment et joyeusement, les difficultés de tout labeur apostolique. Cette « mortification » doit vivifier nos œuvres. L'humble effort poursuivi sans relâche selon l'esprit de

l'Evangile portera un jour plus de fruits qu'une propagande tapageuse et partisane, servie par de puissants moyens matériels. L'apostolat n'est fécond que sous le signe de la Croix.

La vie de l'Eglise, comme celle de chaque chrétien, reproduit le mystère pascal de mort et de résurrection. L'Eglise n'est-elle pas le « Corps mystique du Christ » ? C'est à ce titre qu'elle participe aux épreuves que connut son Fondateur dans sa condition terrestre, tout en vivant elle-même de la vie nouvelle qu'il lui communique.

L'Eglise souffre, à la suite du Christ, parce qu'elle lutte contre le mal, contre la jalousie et la haine, contre l'impureté et l'injustice, contre l'idolâtrie et l'impiété. Dans l'accomplissement de sa mission, elle a subi des échecs douloureux : elle a vu des peuples entiers l'abandonner, comme Jésus avait vu des disciples nombreux s'écarter de lui. Elle a rencontré des oppositions redoutables, de la part de ceux qui auraient rêvé de la détruire ou de l'asservir. Elle a enduré des persécutions sanglantes, qui cent fois l'auraient anéantie si Dieu n'avait garanti que « *les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle* ». Hélas ! mes Frères, vous le savez, l'ère des persécutions n'est pas close : il est d'immenses régions où nos frères souffrent pour leur foi. On expulse les missionnaires sous de vains prétextes ; on emprisonne des évêques, des prêtres, des religieux et des fidèles. On invente des procédés savants pour détacher la jeunesse de la religion et la « conspiration du silence » s'établit autour des martyrs.

Mais il est pour l'Eglise une souffrance plus cruelle. Elle souffre de l'imperfection et des défauts de ses membres — de nos imperfections, de nos déficiences et de nos fautes —. Le royaume de Dieu, disait Jésus, est semblable au champ où le père de famille a semé du bon grain, mais où l'ennemi a semé de l'ivraie : la séparation ne se fera qu'au temps de la moisson. Il y a toujours eu des

chrétiens infidèles à l'esprit de l'Evangile et indignes de leur titre d'enfants de Dieu. Il y en a encore. Ce n'est pas scandale pour nous, puisque le Maître nous a prévenus ; mais c'est une pierre d'achoppement pour ceux du dehors.

Et cependant l'Eglise participe au mystère de la vie nouvelle, de la victoire sur la mort et le péché. Elle y participe par sa pérennité : ses épreuves la revigorent, au lieu de l'abattre. « *Le sang des martyrs*, disait déjà Tertullien, *est une semence de chrétiens* ». Elle y participe par sa croissance à travers les civilisations successives et parmi les différentes races. Elle y participe surtout par les fruits de sainteté qu'elle produit : sainteté héroïque des élus canonisés, sainteté moins éclatante, mais authentique, d'innombrables chrétiens.

Comme nous devrions, mes Frères, être attachés à notre Eglise à cause de ses gloires et de ses épreuves et nous en montrer fiers ! Est-ce par ignorance ou par lâcheté que, si souvent, nous rougissons de notre foi catholique devant les incroyants, au lieu d'en porter témoignage ?

:::

Nous arrivons, mes Frères, au terme de cette Lettre pastorale. Nous avons voulu vous montrer l'ampleur du Mystère pascal. Il est le mystère de notre salut. Mystère de la mort et de la résurrection de Notre-Seigneur, il est commémoré, chaque année, par la Semaine Saine et la fête de Pâques, — chaque semaine, par la loi de l'abstinence du Vendredi, qui nous rappelle la Passion, et par la sanctification du Dimanche, jour de la Résurrection. Chaque messe nous le rappelle.

Mais nous n'avons pas seulement à célébrer ce Mystère par les solennités liturgiques. Il faut encore y participer par toute notre vie. C'est ce que demande l'oraison du Vendredi

de Pâques : « *Dieu tout-puissant et éternel, qui avez fait du mystère pascal le pacte de la réconciliation de l'humanité, accordez à nos âmes la grâce d'imiter ce que nous célébrons par notre profession de foi* ». « *Imiter ce que nous célébrons* », telle est la résolution que la liturgie nous suggère et que nous aurons à cœur de tenir.

Cet exposé vous aura paru peut-être trop éloigné des préoccupations qui agitent les hommes de notre temps. Nous rappeler que notre vie est toute orientée vers l'éternité où le Christ nous attend, n'est-ce point nous détourner des tâches temporelles qui nous incombent ? L'espérance du royaume de Dieu n'aurait-elle pas pour effet de nous distraire de l'effort commun, nécessaire pour améliorer la cité des hommes ? Nous unir ici-bas à la passion et à la mort du Christ pour participer dans l'au-delà à sa Résurrection, n'est-ce point renoncer à la lutte contre la maladie, la misère, l'injustice, et perdre le goût de la découverte et du progrès ?

Ne craignez pas, mes Frères, d'être réduits à cette alternative. Sans doute, il est une conception de la cité terrestre, de ses progrès et de son avenir, qu'un chrétien ne peut pas admettre : il sait que le paradis ne sera jamais réalisé sur terre ; quels que soient les régimes sociaux qui puissent s'instaurer, il y aura toujours le péché, la souffrance et la mort.

Si nous n'acceptons pas de nous « installer » en cette vie, nous ne la méprisons pas pour autant, à la manière de certaines mystiques hindoues. Le plan divin nous y assigne un rôle effectif : « *Dieu a donné la terre à l'homme pour qu'il y travaille* ». Nous avons à collaborer à la fois à la création et à la rédemption. L'espérance nous soutient en stimulant nos efforts et en élargissant nos perspectives.

Pour améliorer la cité terrestre comme pour préparer la cité céleste, la charité demeure l'essentiel. En acceptant cette loi d'amour dont le Christ nous a laissé le précepte et l'exemple, le chrétien s'engage à mettre en œuvre toutes

ses énergies au service de ses frères, aussi bien sur le plan social que sur le plan individuel.

C'est pourquoi nos Saints, témoins de l'éternel, brûlants de la charité du Christ, ont agi si puissamment sur le monde.

Ne craignez pas, mes Frères, d'oublier votre tâche humaine en regardant le ciel. Craignez plutôt, en oubliant le ciel, de ne plus comprendre votre tâche humaine ou de ne plus avoir le courage de la remplir. « *C'est en manquant à l'éternité que les chrétiens ont manqué à leur temps.* » (P. de Lubac.)

A CES CAUSES,

Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Chanoines du Chapitre de l'église Cathédrale :

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article I

Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant les lois de l'Eglise, au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Article II

La loi de l'*abstinence* est obligatoire pour tous les fidèles dès l'âge de 7 ans accomplis. Cette loi défend de faire usage de viande et de jus de viande. — Elle permet

l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage et de la graisse.

Il y a obligation d'observer l'abstinence : tous les vendredis de l'année, le mercredi des Cendres, la vigile de la Toussaint, la vigile de Noël (1).

L'obligation de l'abstinence cesse les jours de fêtes de précepte, c'est-à-dire, en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

Article III

La loi du jeûne est obligatoire pour les fidèles, à partir de 21 ans accomplis jusqu'à 60 ans commencés.

Cette loi prescrit de ne faire dans la journée qu'un seul repas complet. Cependant, ceux qui jeûnent peuvent prendre, en outre, une collation le matin et le soir, selon l'usage du diocèse.

Le soir, l'usage de tous les aliments maigres est autorisé, y compris les œufs. Le matin, on peut prendre du café, du thé, du chocolat, du lait et même des œufs, avec un peu de pain (2).

Il y a obligation de jeûner : le mercredi des Cendres, le Vendredi Saint, la vigile de la Toussaint et la vigile de Noël.

Article IV

Les fidèles peuvent être exemptés ou dispensés, soit de l'abstinence, soit du jeûne, soit de l'abstinence et du jeûne,

---

(1) S. C. du Concile : nouvelle législation du jeûne et de l'abstinence (28 Janvier 1949) ; concession faite à la France, transférant le jeûne et l'abstinence de la vigile de l'Assomption à celle de la Toussaint (20 Juillet 1951).

(2) « Benigne tamen indulgens ut... ova et lacticinia etiam mane et vespere ubique sumere liceat... » (Décret du 28-1-49.)

en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc... MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit Canonique en cette matière (Can. 1245, §1). De plus, Nous autorisons MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents, à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtraient justifiées, pour des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Article V

Nous exhortons les fidèles à compenser par de bonnes œuvres et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Les pauvres qui n'auraient pas les moyens de faire une aumône, même légère, pourront y suppléer, en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du Diocèse.

Article VI

Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859 § 1

du Code de Droit canonique (1) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascale.

En vertu du Canon 859, § 2, la période fixée pour satisfaire à la communion pascale pourra s'étendre aux jours où se donnent les exercices de mission et d'adoration, si ces exercices ont lieu entre le 4e dimanche de Carême et la fête de la Sainte Trinité.

Article VII

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (2). Les enfants qui ont atteint l'âge de raison et qui réunissent les conditions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

---

(1) Canon 859 :

§ 1. Tout fidèle de l'un et de l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir pour un temps.

(2) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés.

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascale sous peine de manquer gravement à leur devoir.

Article VIII

Nous rappelons brièvement les nouvelles règles édictées pour le jeûne eucharistique par Sa Sainteté Pie XII, qui viennent d'entrer en vigueur pour l'Eglise universelle (1). Elles remplacent toutes les règles précédentes et suppriment les concessions à titre personnel.

§ I. — On peut boire de l'eau naturelle sans rompre le jeûne.

§ II. — Les malades qui ne peuvent pas, sans inconvénient sérieux, rester à jeun, même ceux qui ne gardent pas le lit, sont autorisés à prendre, à n'importe quel moment avant la communion, les liquides non alcoolisés et les remèdes, solides ou liquides. Ils peuvent communier dans ces conditions aussi souvent qu'ils le désirent.

§ III. — Les bien-portants peuvent également prendre, une heure avant la communion, un liquide non alcoolisé, dans les trois cas suivants :

a) S'ils font un travail fatigant. C'est par exemple le cas de certains travailleurs, des femmes enceintes et des mères de famille qui doivent s'occuper longuement des soins du ménage avant d'aller à l'église.

b) S'ils communient à une heure tardive : habituellement 9 heures, et parfois même plus tôt, par exemple dans le cas des écoliers.

c) S'ils ont environ 2 kilomètres à parcourir à pied pour

(1) Constitution Apostolique ***Christus Dominus***, du 6 Janvier 1953. Voir le texte complet et les commentaires du Saint-Office dans la *Semaine religieuse* du 30 Janvier 1953.

se rendre à l'église, ou une distance plus longue selon le mode de transport ou les difficultés du chemin.

Dans tous les cas (malades et bien-portants) on doit demander l'avis du confesseur, qui peut le donner une fois pour toutes.

Article IX

La quête pour le Denier du Culte sera faite si possible avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité de subvenir aux besoins des prêtres de leur paroisse. Ils comprendront aussi leur devoir d'aider les prêtres qui sont dans d'autres paroisses trop pauvres pour leur donner le minimum indispensable.

Les offrandes seront transmises au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission diocésaine, réparties selon les besoins.

Article X

Nous renouvelons d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire pour les Séminaires : à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël.

Nous recommandons en outre très particulièrement à la charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente.

Article XI

L'Œuvre des Vocations, dite de Saint-Corentin et de Saint-Pol, doit être établie et fonctionner régulièrement dans toutes les paroisses. Nous la recommandons d'une manière pressante au zèle du clergé et à la générosité des fidèles.

ARTICLE XII

Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Cette Lettre et ce Mandement seront lus dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Quimper, le 11 Février 1953.

† ANDRÉ,

Evêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :

P. QUINIOU,

CHAN. HON.,

Chancelier de l'Evêché.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, impr. de l'Evêché.

N° 8.

LETTRE PASTORALE

DE

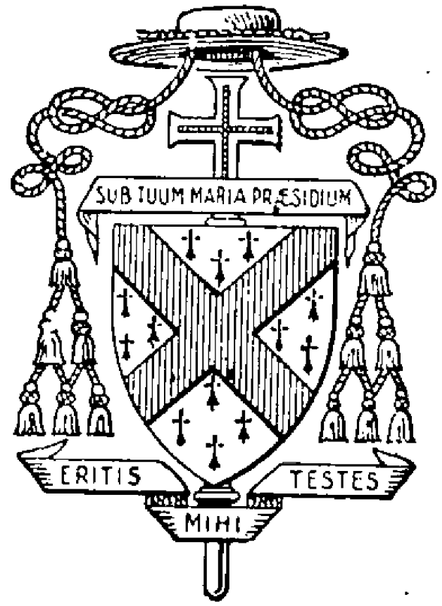
S. Exc. Monseigneur l'Evêque

de Quimper et de Léon

ANNÉE MARIALE ET VIE CHRÉTIENNE

ET MANDEMENT

pour le Saint Temps du Carême 1954



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
1954



André-Pierre-François FAUVEL

par la grâce de Dieu
et l'autorité du Saint-Siège Apostolique
Evêque de Quimper et de Léon,
au Clergé et aux fidèles du Diocèse
Salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

MES FRÈRES,

Le 8 Septembre dernier, Notre Saint Père le Pape annonçait au monde que cette année, parce qu'elle marque le centenaire de la définition dogmatique de l'Immaculée Conception, serait consacrée à la Sainte Vierge : année mariale, dont l'Encyclique « *Fulgens corona* » précisait le sens et le but.

Selon les directives du Souverain Pontife, nous vous exhortons à réfléchir sur cette dévotion envers la Sainte Vierge et à en tirer quelques leçons pour ranimer et approfondir votre vie chrétienne.

Est-il besoin de souligner, d'abord, combien cette dévotion nous est chère ? Elle fait partie de notre patrimoine le plus précieux. Il n'est pas une seule de nos églises ou de nos chapelles où on ne vénère une statue

de la Sainte Vierge. Nos vieux imagiers l'ont représentée tantôt jeune et docile aux côtés de sainte Anne, tantôt s'inclinant devant le message de l'Ange, tantôt nous présentant l'Enfant Jésus, plus souvent portant sur ses genoux le cadavre de son Fils, qu'elle contemple avec une douleur contenue. N'abandonnez pas, mes Frères, aux amateurs et aux touristes le soin d'admirer ces œuvres d'art. Elles expriment, avec une sincérité profonde, qui n'exclut pas quelque gaucherie, la dévotion de nos ancêtres. Devant ces images, des générations ont prié avec ferveur. Il nous suffit d'être attentifs à l'inspiration qui les anime, pour retrouver devant elles l'attitude de piété confiante envers notre Mère du Ciel.

A l'occasion de chaque Mission paroissiale, vous êtes empressés à vous grouper, dans des veillées de quartier, autour d'une statue de la Vierge. Ces réunions rassemblent les fidèles, attirent les indifférents et préparent les âmes à bénéficier des grâces de la Mission. Nous ne saurions trop les encourager. Chaque année, la foule accourt dans nos sanctuaires réputés du Folgoat, de Rumengol, de Kernitron et des Portes. Là, vous appréciez plus encore que les manifestations extérieures, si somptueuses en pareil jour, le recueillement de la veillée nocturne, qui facilite une confession bien préparée et une communion fervente.

Vous savez aussi, mes Frères, que, chaque année, nos malades sont invités à un pardon spécial où tout est prévu pour les accueillir et les entourer. Ils y viennent nombreux, surtout de nos hôpitaux et de nos hospices, grâce au zèle industrieux de leurs aumôniers et des religieuses. Nous souhaitons que les malades et les infirmes isolés trouvent dans chaque paroisse quelques personnes dévouées pour assurer leur transport dans de bonnes conditions. Cette année, c'est à Notre-Dame du Folgoat que nous leur donnons rendez-vous, le Dimanche 4 Juillet, en union avec le Congrès Marial National de Lyon.

Si la piété envers Marie se manifeste partout chez nous, n'est-ce point à Lourdes qu'elle brille de tout son éclat, quand, autour de nos malades, au chant de nos vieux cantiques, la foule des pèlerins se presse à la Grotte ? Au début de Juin et à la mi-Septembre, nous nous retrouverons pour ces cérémonies qui laissent un souvenir inoubliable à ceux qui en sont les témoins.

Il est temps de préparer ces pèlerinages. En beaucoup de paroisses, on s'ingénie à trouver un système d'entr'aide, qui permet de déléguer au moins quelques membres de nos chorales, de nos patronages, de nos mouvements d'Action Catholique, pour représenter à Lourdes le groupe tout entier ; on réussit aussi, par des souscriptions volontaires, à offrir le voyage à plusieurs malades privés de ressources.

Nous adressons une invitation spéciale aux marins-pêcheurs pour qu'ils participent à notre premier pèlerinage. La date en a été choisie à leur convenance. Déjà plusieurs jeunes de la J.M.C. ont donné leur adhésion. Nous savons que, sur nos côtes, le culte de la Sainte Vierge est demeuré très vivant et nous sommes assuré que notre appel sera entendu.

Nous voudrions, mes Frères, attirer votre attention sur une forme plus cachée de la dévotion mariale, dont chaque foyer peut devenir le sanctuaire : à l'heure où la prière en commun rassemble tous les membres de la famille, n'oubliez pas de réciter au moins une dizaine de chapelet, en rappelant l'un ou l'autre des mystères du Rosaire.

Que cette prière à Marie ne soit pas le privilège des enfants et des femmes. Les grands dévots envers la Vierge furent des hommes, qui trouvèrent dans cette dévotion le secret d'un merveilleux apostolat. Rappelez-vous Dom Michel Le Nobletz et le Bienheureux Père Maunoir. Rappelez-vous saint Bernard, le prédicateur de la Croisade, le fondateur d'Ordre, l'arbitre de l'Europe, donnant ses

consignes aux princes, aux rois et au Pape. Ce Saint, dont le génie a marqué le XII[e] siècle, avait voué à Notre Dame une tendresse de fils.

Guidés par de tels exemples, les hommes et les jeunes gens n'auront pas honte de porter sur eux leur chapelet, d'en égrener les dizaines et de prier la Sainte Vierge avec cette simplicité confiante qu'on garde à tout âge à l'égard d'une mère.

Enfin, mes Frères, vous aurez à cœur de répondre à l'appel de vos prêtres en assistant aux cérémonies diverses qui, dans chacune de vos paroisses, seront célébrées à l'occasion de l'Année Mariale. Ainsi se maintiendra, sur notre terre bretonne, cette piété solide et éclairée envers Notre Dame.

***

« Les fêtes de ce centenaire, écrit le Saint-Père dans son Encyclique, doivent non seulement ranimer dans tous les cœurs une ardente dévotion envers la Vierge, Mère de Dieu, mais encore pousser les chrétiens à conformer le plus possible leur vie aux exemples de la Vierge. »

C'est sur ce point surtout que nous voudrions insister dans cette Lettre pastorale, en vous rappelant d'abord, mes Frères, le privilège de l'Immaculée-Conception et la leçon qui s'en dégage sur le sens du péché.

Voici en quels termes précis le Pape Pie IX, il y a un siècle, définit cette vérité de foi : « Tandis que tous les hommes naissent avec la faute originelle, la Vierge Marie, dès le premier instant de sa conception, a été exempte de toute tache par un privilège spécial de Dieu et en prévision des mérites infinis de Jésus-Christ ».

Quel contraste, mes Frères, entre la Sainte Vierge et nous ! Depuis la faute d'Adam et d'Eve, toute leur descendance demeure marquée par le péché originel, état de rupture avec Dieu. Même quand le baptême efface en nous cette souillure, nous gardons une inclination au mal.

Notre liberté, malgré la grâce qui la sollicite, se dresse bien souvent contre Dieu pour s'opposer à sa loi ou rester sourde à ses appels.

En Marie, au contraire, c'est la pureté parfaite et sans défaillance. C'est une harmonie que rien ne pourra troubler : elle écoutera la salutation de l'Ange sans un mouvement de complaisance pour elle-même. Elle portera ses épreuves sans amertume et sans murmures. Elle souffrira de la mort de son Fils sans que la haine pour les bourreaux puisse effleurer son cœur meurtri.

Préservée du péché, elle demeure « toute remplie de la grâce divine », dans une intimité parfaite avec son Créateur, dans une docilité constante à ses ordres et à ses désirs. Cette richesse intérieure d'une âme que Dieu pénètre tout entière, cet équilibre de toutes les vertus que nous admirons chez les Saints se retrouvent en Marie à un degré bien supérieur et dans une simplicité totale.

Victorieuse du péché, la Vierge nous invite à lutter contre le mal. Hélas ! nous connaissons bien notre faiblesse. Saint Paul déjà en faisait l'aveu : « Je ne fais pas le bien que j'aime et je fais le mal que je hais ». (Rom. VII, 19.) Le péché est de tous les temps ; il est de tous les âges.

Notre Seigneur savait cette emprise du péché, lui qui est venu sur terre et qui est mort pour nous en délivrer. Il nous demande de nous engager avec lui dans une lutte sans merci contre le mal moral, contre l'ennemi de nos âmes. Vous savez, mes Frères, avec quelle rigueur il nous prescrit la résistance : « Si ta main ou ton pied te scandalise, coupe-le et jette-le loin de toi ; mieux vaut pour toi entrer dans la Vie manchot ou boiteux que d'être jeté avec tes deux mains et tes deux pieds dans le feu éternel... » (Math., XVIII, 8.)

Le Christ poursuit le mal jusque dans son repaire caché, au fond de nos cœurs : « C'est du cœur que sortent pensées perverses, meurtres, adultères, fornications, vols,

faux témoignages. C'est là ce qui rend l'homme impur ». (Math., XV, 19.)

C'est pourquoi le Maître, loin d'abroger la Loi, la rend plus exigeante, plus intérieure : « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras pas... Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère sera passible du jugement... Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultère. Eh bien ! moi, je vous dis : Quiconque regarde une femme avec convoitise, a déjà, dans son cœur, commis l'adultère avec elle. » (Math., V, 27, 28.)

Cette lutte contre le péché, Jésus nous la présente comme la condition même de la foi : si nous sommes attachés au mal, nous ne pourrons pas découvrir la vérité surnaturelle : « La Lumière est venue dans le monde, et les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. » (Jean, III, 19.)

Or, mes Frères, nous devons dénoncer la perversion qui nous menace aujourd'hui. Non seulement les hommes commettent le péché, mais ils en font l'apologie. C'est trop peu de dire qu'ils l'acceptent et qu'ils l'excusent. Ils le légitiment et ils l'exaltent, comme un instrument de succès, comme une exigence de la vie, comme un épanouissement de la personnalité. A la notion de la loi morale se substituent les catégories de l'utile et de l'agréable. Le bien et le mal sont alors présentés sous des aspects tellement changeants et relatifs qu'on en vient à les confondre dans un amoralisme commode.

Ces théories nouvelles s'insinuent dans les récits des romans, les pièces de théâtre, les films de cinéma, les chansons à la mode, et elles retentissent jusque dans les conversations quotidiennes. Essayez d'y prêter l'oreille et vous recueillerez des maximes de ce genre : Le respect et l'obéissance ne sont dus aux parents que par les très jeunes enfants... Bien naïf celui qui ne sait pas se tirer

d'un mauvais pas par un mensonge... On admire celui qui réussit dans ses affaires, même s'il use, pour s'enrichir, de procédés malhonnêtes... Est-il crime ou infidélité qui ne se légitiment ou, tout au moins, ne s'excusent par « le droit à l'amour » ?

Victimes de cette ambiance, nous perdons le sens du péché. Nous acceptons l'orgueil, avec tout ce qu'il inspire d'ambition, de colère, de mépris ou de haine. La passion du gain nous porte à méconnaître nos devoirs de justice et de charité. La recherche du plaisir nous détourne de tout effort, de toute mortification, et nous conduit aux désordres de la sensualité. Un égoïsme tranquille nous permet d'oublier nos frères pour jouir d'une médiocrité paresseuse. Quant aux devoirs envers Dieu, nous avons toujours de bonnes excuses pour nous en dispenser ou les réduire au minimum.

Le symptôme de ce relâchement moral se découvre dans la confession : que de pénitents semblent incapables de déceler leurs véritables fautes, pour les accuser d'un cœur contrit et en implorer sincèrement le pardon ! On pourrait dire sans paradoxe : plus les hommes commettent le péché, moins ils se reconnaissent pécheurs. N'est-ce point le cas des grands malades qui ne sentent plus leur mal ?

Plus encore que les adultes, les jeunes sont exposés à cette déviation du sens moral. A l'âge où ils doivent lutter pour défendre leur pureté, ils voient leur force morale énervée par un climat de légèreté dont ils sont les premières victimes. Les conversations, les spectacles, la presse, sous prétexte de faire connaître la vie, faussent les consciences et paralysent peu à peu une saine réaction contre le mal.

Bien souvent, mes Frères, vos prêtres ont attiré votre attention sur ce point. Nous voulons vous signaler aujourd'hui une des formes les plus pernicieuses de cette vaste entreprise de démoralisation, qu'on appelle « la presse du

cœur ». Des magazines illustrés, à gros tirage, se répandent partout, dans nos villes, dans nos bourgs, dans nos campagnes. Il n'est point de village si éloigné ou si préservé où ils ne pénètrent. On les achète dans les gares, dans les kiosques, sur les marchés. Les jeunes filles se les passent de main en main. Les adolescentes de treize ou de quatorze ans en sont peut-être les plus avides lectrices.

Or que présentent ces « magazines » ? S'ils étaient franchement pornographiques, ils susciteraient, au moins chez certains, de la répugnance. Mais ils sont immoraux sans être pornographiques. Ils présentent avec maints détails les récits les plus osés. Ils troublent l'imagination et la sensibilité. Ils présentent une conception païenne de l'amour et de la vie. De ci de là, un sage conseil vient camoufler le poison qu'ils distillent, tout juste pour faire croire qu'ils cherchent à éclairer, non à pervertir.

Leur habileté atteint son but ; car leurs lecteurs et surtout leurs lectrices, après les avoir parcourus, se rassurent bien vite en se disant : « Dans ces pages, je n'ai vu aucun mal » ; après quoi, ils traitent volontiers de moraliste scrupuleux et agaçant celui qui cherche à donner l'alarme.

Une sincérité plus courageuse avouerait le mal qui se fait sournoisement dans l'esprit et dans le cœur. La pudeur s'émousse, les énergies se relâchent. En se faisant accepter par des consciences encore honnêtes, ce savant dosage de sentimentalité et de sensualité prépare toutes les capitulations.

Nous vous demandons à tous, mes Frères, de barrer la route à cette propagande des « magazines du cœur ». Que jeunes gens et jeunes filles résistent à leur emprise, s'ils veulent, pour garder la pureté de leur âme, s'affranchir des rêveries obsédantes et malsaines. Que les parents soient convaincus du danger et surveillent les lectures des jeunes. Que les groupements d'Action Catholique alertent leurs membres sur cette grave question et propagent les publi-

cations, à la fois saines et attrayantes, qui s'inspirent de l'esprit chrétien. Que les vendeurs de la presse corruptrice soient informés de la responsabilité qu'ils encourent.

Pour dresser un tableau complet des périls qui menacent la jeunesse, il faudrait revenir sur des points qui vous ont été souvent signalés. L'immoralité se glisse partout. Elle se taille une large part dans les films de cinéma, dans les auditions de la radio et jusque sur les panneaux-réclames, qui l'utilisent pour leur publicité. Elle oriente les conversations du bureau, de l'atelier, de l'usine ou des champs. Elle s'affiche dans les salles de danse et pénètre, par certains bals de noce, jusque dans les familles les plus chrétiennes. En de telles occasions, l'abus des boissons alcooliques, de la part non seulement des jeunes gens, mais encore des jeunes filles, conduit aux pires désordres.

Le temps des vacances, au lieu d'offrir de saines distractions à la jeunesse, lui montre la licence qui s'étale sans vergogne sur les plages, parfois dans les rues et sur les routes. C'est l'entraînement vers la vie facile, avec ses tentations et ses chutes.

Est-ce ainsi que les jeunes d'aujourd'hui peuvent se préparer aux rudes tâches du foyer de demain ?

Est-ce dans un tel climat que pourront s'épanouir les vocations religieuses et sacerdotales et se forger les âmes de militants dont l'Eglise a besoin ?

Le plus étrange, mes Frères, c'est de constater, devant de tels dangers, la démission d'un grand nombre de parents. Ils semblent indifférents aux périls qui menacent l'âme de leurs enfants, incapables de les prémunir et de les protéger.

Cette insouciance coupable contribue à atténuer, chez les jeunes, la vigilance morale et le sens du péché, l'effort pour fuir la tentation et éviter le mal.

Comment opérer le redressement qui s'impose ? Il ne suffit pas de gémir. Il ne suffit même pas de porter des

défenses ou des sanctions auxquelles on peut toujours se dérober. Le mal est au fond des âmes ; c'est au fond des âmes qu'il faut appliquer le remède. Pour restaurer le sens du péché, il faut restaurer le sens de Dieu. Il est le Maître qui commande ; ses prescriptions ont un caractère absolu. Il est le Père qui nous aime et qui veut nous sauver. C'est en face de cet amour qu'on mesure la gravité du péché.

Pour le chrétien, le péché grave n'est pas seulement un désordre. Il est une offense personnelle et une ingratitude envers Celui qui qui nous a tout donné. Il brise le lien d'intimité qui nous fait fils de Dieu et membres vivants de Jésus-Christ. Il nous prive de cette vie de la grâce, richesse suprême et germe d'immortalité. Si la foi n'est plus assez forte pour apprécier ces réalités surnaturelles, la volonté sera faible pour résister aux attraits du mal. Si, au contraire, la foi est vivante et personnelle, l'âme saura réagir contre les périls qui la menacent : le meilleur remède contre la maladie, c'est la vigueur de l'organisme.

Le problème se trouve ainsi posé : laisserons-nous la vie chrétienne s'étioler dans les âmes, à l'heure où l'immoralité se fait plus audacieuse ?

Que les parents alertés prennent conscience de leurs devoirs et veillent sur leurs enfants, surtout pendant les années difficiles de l'adolescence. Qu'ils leur inculquent, par l'exemple plus encore que par le précepte, non seulement le respect de la loi divine et de son caractère absolu, mais encore le prix de la vie surnaturelle, exprimé dans notre cantique breton du Paradis : « Combien grand le bonheur de l'âme quand elle est dans la grâce de Dieu ! » Ces principes essentiels font partie d'un patrimoine précieux qui se conserve encore intact dans nos familles de vieille souche chrétienne. Soyons fiers de cet héritage, qu'il faut garder et transmettre aux générations qui montent.

L'éducation qui se donne dans nos écoles, nos patronages, nos mouvements d'Action Catholique, doit contribuer à enrayer le mal que nous avons signalé. Pour que nos jeunes prennent parti contre le péché, il faut qu'ils aient acquis, dans un climat de joie saine, le goût de l'effort et l'estime de la pureté, qu'ils aient exercé leur volonté par le libre choix d'initiatives courageuses, et qu'après avoir découvert la personne du Christ dans l'Evangile, ils centrent leur vie chrétienne sur la fidélité à l'état de grâce et le recours aux Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Cette formation solide qu'on s'applique à leur donner, elle leur est d'autant plus nécessaire que le mal se fait plus insidieux et les tentations plus multiples.

Demandons à la Vierge Immaculée de leur venir en aide. Elle est « forte comme une armée rangée en bataille », selon l'expression de la liturgie. Qu'elle obtienne à ses enfants la force de lutter et de vaincre, selon la vieille devise de la Bretagne : « Plutôt la mort que la souillure ! » Qu'elle leur donne, par le rayonnement de sa pureté parfaite et de la splendeur de son âme, la volonté de défendre le « trésor caché » qui leur fut conféré au Baptême, leur titre d'enfants de Dieu et de membres du Christ.

⁂

La Vierge Marie demeure le parfait modèle d'une fidélité inviolable à la volonté de Dieu.

Cette fidélité de Marie fut, à la fois, l'œuvre de la grâce et le fruit de son éducation religieuse. Anne et Joachim lui avaient enseigné la loi divine telle qu'elle était vénérée en Israël. L'âme de Marie se dilatait en écoutant ces versets des Psaumes :

« La loi de Dieu est parfaite,
elle réconforte l'âme...
Les lois de Dieu sont désirables,
plus que l'or le plus fin...

(Ps. XIX, 8, 11, 12.)

« Ayant la loi de Dieu en mon cœur,
mes pas ne chancellent point. »
(Ps. XXXVII, 31.)

« Combien j'aime ta loi, ô Seigneur !
tout le jour, je la médite. »
(Ps. CXIX, 97.)

L'Evangile nous montre cet empressement de Marie à se laisser conduire par la volonté divine, au milieu des circonstances mystérieuses où se déroule sa vie.

Au jour de l'Annonciation, l'Ange lui demande son consentement pour que se réalisent les desseins de Dieu. Elle s'est engagée par vœu à garder la virginité. L'ange lui annonce qu'elle donnera naissance à un fils. Elle s'étonne : *« Comment cela pourra-t-il se faire ? »* — *« L'Esprit Saint viendra sur toi,* répond l'ange, *et la puissance du Très-Haut te prendra sous son ombre. »* — Marie se soumet : *« Je suis la servante du Seigneur : qu'il me soit fait selon votre parole ».*

Cette soumission n'est point un esclavage, un fruit de la contrainte. Elle trouve des accents confiants et joyeux : *« Mon âme exalte le Seigneur et mon esprit tressaille de joie en Dieu, mon Sauveur ».*

Mais l'épreuve se mêle à la joie. Joseph se scandalise et veut répudier sa fiancée. Le soupçon le plus humiliant pèse sur le cœur de la Vierge, qui pourtant garde le silence.

La joie de la Nativité n'est point, non plus, sans mélange : la Mère ne trouve qu'une étable pour abriter son nouveau-né. Demain, pour le préserver de la fureur d'Hérode, elle devra prendre le chemin de l'exil. Siméon lui annoncera *« qu'un glaive de douleur transpercera son âme »* et que son enfant sera signe de contradiction. De tels événements et de telles prophéties la font souffrir sans ébranler sa foi.

Au cours d'un pèlerinage à Jérusalem, c'est Jésus lui-même, âgé de douze ans, qui déconcerte la Vierge, quand

Tableau de la Visite Pastorale et de la Confirmation en 1954

MOIS	DATES	MATIN	SOIR
AVRIL	29. JEUDI	Plonévez-Porzay	Locronan. — Kerlaz.
	30. VENDREDI	Quéménéven	Cast. — Ploéven.
	2. DIMANCHE	Ecole Saint-Louis (9 h. 30). — Châteaulin (10 h. 30)	Likès (15 h.) - St-Yves (16 h. 30).
	3. LUNDI	Plomodiern	Saint-Nic. — Telgruc.
	4. MARDI	Crozon	Trégarvan. — Dinéault.
	5. MERCREDI	Camaret	Roscanvel. — Lanvéoc.
	6. JEUDI	.....	Landévennec. — Argol.
	7. VENDREDI	Pont-de-Buis	Saint-Ségal. — Port-Launay.
	10. LUNDI	Le Faou	Rumengol. — Rosnoën.
	11. MARDI	Lopérec	Quimerc'h. — Saint-Coulitz.
MAI	12. MERCREDI	Pleyben	Brasparts.
	14. VENDREDI	Gouézec	Lennon. — Le Cloître.
	17. LUNDI	Trégourez	Leuhan. — Laz.
	18. MARDI	Châteauneuf	Saint-Thois. — Saint-Goazec.
	19. MERCREDI	Plonévez-du-Faou	Lannédern. — Lothey.
	23. DIMANCHE	.....	Lycée des Garçons (Quimper).
	24. LUNDI	Landeleau	Collorec. — Plouyé.
	25. MARDI	Loqueffret	Saint-Goazec. — Brennilis.
	7. LUNDI	Saint-Mathieu	Douarnenez.
	8. MARDI	Berrien	Scrignac. — Bolazec.
	9. MERCREDI	Carhaix	Plouguer. — Plounévézel.
	10. JEUDI	Spézet	Cléden-Poher. — Kergloff.
JUIN	11. VENDREDI	Motreff	Saint-Hernin.
	14. LUNDI	Scaër	Saint-Thurien. — Kernével.
	15. MARDI	Bannalec	Querrien. — Mellac.
	16. MERCREDI	Melgven	Nizon. — Le Trévoux.
	23. MERCREDI	Riec	Pont-Aven. — Névez.
	24. JEUDI	Moëlan	Clohars-Carnoët. — Baye.
	26. SAMEDI	Quimperlé (Notre-Dame)	Rédéné. — Kerbertrand.
	27. DIMANCHE	Quimperlé (Sainte-Croix)	Tréméven. — Locunolé.
	28. LUNDI	Concarneau.	
	30. MERCREDI	Arzano	Guilligomarc'h.
JUILLET		Ouessant	Ile-Molène.

I. — Le matin, la Confirmation est donnée à 10 heures ; le soir, à 14 h. 30 dans la première paroisse, à 16 h. 30 dans la deuxième.

II. — Il n'y a pas de Salut du T. Saint-Sacrement à la fin de la Cérémonie.

III. — Dispense d'abstinence est accordée aux paroisses où la Confirmation a lieu le vendredi.

IV. — Les consignes concernant les repas restent en vigueur.

il s'attarde au Temple, au milieu des Docteurs : « *Ne saviez-vous pas que je me dois aux affaires de mon Père ?* » Marie ne comprit pas, nous dit l'Evangile, la parole que Jésus lui avait dite.

Les longues années de la vie à Nazareth, si douces qu'elles soient pour la Sainte Famille, n'en demeurent pas moins chargées de mystère. En apparence, rien ne distingue Jésus des autres enfants de son âge. C'est par la foi seule que Marie vénère en lui le Fils du Très-Haut.

La vie publique lui réserve d'autres épreuves. Bientôt elle s'aperçoit que Jésus est en butte à l'hostilité des Pharisiens, dont la secte est pourtant réputée pour sa ferveur religieuse. Les gens de Nazareth eux-mêmes refusent de recevoir leur compatriote. Bien plus, c'est toute sa parenté qui a honte de lui et qui cherche à le faire passer pour un insensé. Est-ce l'accueil triomphant qu'on croyait réservé au Messie ? Tant d'humiliations font souffrir la Vierge.

Le drame ne se dénouera qu'au Calvaire. Abandonné par ses amis, Jésus subira le supplice des malfaiteurs. Nous retrouvons Marie au pied de la croix, douloureuse mais debout, déconcertée sans doute mais soumise, fidèle dans la terrible épreuve comme elle l'était au premier jour. Au soir du Vendredi Saint, elle est seule à espérer en la victoire finale, tandis que les disciples désabusés se lamentent et que les ennemis du Christ triomphent avec insolence.

Avez-vous remarqué, mes Frères, à quel point, au milieu de toutes ces tribulations, Marie est seule dans sa foi et dans son espérance, seule à croire en la divinité de son Fils, seule à avoir confiance en son destin ? Elle demeure pourtant inébranlable à travers les péripéties où l'opinion des hommes et le déroulement des événements semblent lui infliger le plus terrible démenti.

Admirons cette fidélité courageuse et méditons la leçon que l'exemple de Marie nous propose. Il est facile de se laisser porter par l'opinion de son milieu. Il est difficile

d'aller à contre-courant. Notre courage fléchit, dès que nous ne sommes plus soutenus par notre entourage. On a peur de réagir devant des propos inconvenants. On a peur de chanter à l'église, si les autres ne chantent pas. On a peur de s'avancer seul vers la Sainte Table. Que de fois la peur paralyse des bonnes volontés trop fragiles et révèle que nous sommes plus soucieux du jugement des hommes que dociles à la volonté de Dieu !

Fidèles à vos devoirs religieux au milieu d'une paroisse chrétienne, n'avez-vous pas senti la morsure du respect humain quand vous ne trouviez à vos côtés qu'indifférence ou hostilité à l'égard de la religion ? C'était, peut-être, pour les hommes, à l'occasion du service militaire ou sur le chantier où ils étaient amenés à travailler. Pour d'autres, c'est à l'occasion d'un changement de domicile, en se trouvant transplantés dans un milieu où la pratique religieuse est moins en honneur. On a noté souvent l'apostasie, ou tout au moins le relâchement, de certains émigrés.

Le respect humain peut nous conduire jusqu'au reniement. Loin de n'être qu'un accident négligeable dans notre vie chrétienne, il est un symptôme alarmant. Il signifie que notre foi est superficielle, résultat d'une habitude collective plus que conviction personnelle. C'est pourquoi nous vous demandons, mes Frères, de comprendre la lâcheté d'une telle attitude et de réagir avec vigueur contre ses formes diverses.

Notre Seigneur se montre sévère, dans l'Evangile, pour ceux qui rougissent de lui : « *Quiconque aura rougi de moi et de mes paroles, de lui aussi le Fils de l'homme rougira lorsqu'il viendra dans sa gloire* ». (Luc IX, 26). Et une autre fois il dit : « *Je vous le dis, quiconque se sera déclaré pour moi, le Fils de l'homme à son tour se déclarera pour lui devant les anges de Dieu ; mais celui qui me reniera à la face des hommes sera renié à la face des anges de Dieu* ». (Luc XII, 8-9.)

Demandons à Notre-Dame que, sur notre terre bretonne, il y ait partout des chrétiens convaincus et courageux qui sachent garder, selon l'expression de Saint Paul, « *la joyeuse fierté de l'espérance* » (Héb. III, 6) et soient un point d'appui pour les hésitants et les timides.

⁂

Toujours fidèle, la Vierge l'est d'une manière encore plus sublime à l'heure de l'épreuve. Elle a souffert tout au long de sa vie. Dieu, qui « *n'a pas épargné son propre Fils* » (Rom. 8/32), n'a pas épargné non plus la Mère de son Fils. Le Christ est venu sur la terre pour expier nos péchés. Marie partage son sort jusqu'au Calvaire. Elle participe au drame de la Passion. Elle en suit les péripéties, heure par heure. La tradition nous la montre, rencontrant Jésus sur la voie douloureuse, au bas de la rue qui descendait du prétoire. Elle le vit passer tout près d'elle, au milieu de l'affreux cortège des soldats et des larrons, sanglant, portant sa Croix. Au Golgotha, elle assiste, pendant trois heures, à l'agonie, impuissante à offrir le moindre adoucissement aux souffrances terribles qui retentissent dans son cœur maternel. Elle subit l'humiliation des injures et des blasphèmes. Les rares paroles qui tombent des lèvres du Crucifié trouvent en son cœur l'écho le plus fidèle.

Les sentiments du Christ, elle les partage de toute son âme : Jésus offre sa vie à son Père et Marie offre avec lui cette vie qu'elle lui a donnée. Jésus expie pour les péchés du monde entier ; Marie expie avec lui. Jésus intercède pour tous les hommes ; la prière de Marie a la même ampleur. Le sacrifice de Jésus est aussi celui de sa Mère. Le « *Fiat* » de l'Annonciation, qu'elle n'a jamais rétracté, elle le redit en cette heure suprême.

Comme l'a écrit le Bienheureux Pie X, « *par la communion de souffrances et de volonté entre le Christ et Marie, elle mérita et se rendit pleinement digne de devenir*

la réparatrice du monde perdu et, par suite, la dispensatrice de toutes les richesses que Jésus nous a acquises par son sang et sa mort ».

Comme elle avait participé au mystère de l'Incarnation, Marie participe au mystère de la Rédemption.

Nous sera-t-il possible d'imiter un modèle si parfait ? Le rôle de Marie, co-rédemptrice du genre humain, demeure unique dans l'histoire du salut. Il reste, mes Frères, que nous ne pouvons nous sauver qu'en participant, nous aussi, à la Passion du Christ.

Comment réaliser cette participation ? On pourrait montrer que toute la vie chrétienne se rattache à la Passion du Christ, source qui donne aux sacrements leur valeur sanctifiante : « *C'est par le sang du Christ que nous somme régénérés* », oblation qu'il nous faut imiter : « *Je vous conjure, mes frères, d'offrir vos corps en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu* ». (Rom. 12/1.)

Nous voudrions seulement, mes Frères, vous rappeler que vous participez à la Passion du Christ par le sacrifice de la Messe. La liturgie nous présente, comme un modèle, l'exemple de Marie, quand elle nous demande, au début du Canon, non seulement de « vénérer sa mémoire », mais encore de « communier à ses dispositions », « *communicantes* ». Ce simple mot est évocateur : Marie était douloureusement attentive au Calvaire ; serons-nous indifférents et distraits à la Messe ? Marie était unie au Christ au pied de la Croix ; serons-nous unis à lui pendant la Messe ? Marie s'offrait avec son Fils ; saurons-nous joindre l'offrande de notre vie à l'oblation de l'autel ?

Pour nous aider à prendre cette attitude intérieure, l'Eglise guide notre prière. Elle sait bien que nous ne sommes pas de plain-pied avec un si haut mystère, que les réalités surnaturelles nous demeurent étrangères pour une large part. Alors elle nous enveloppe de sa liturgie : elle nous rassemble dans cette maison, qui est la nôtre mais qui est aussi la maison de Dieu ; elle met sous nos yeux

les textes si suggestifs du missel ; elle nous présente ses symboles et ses rites ; elle nous invite à prendre part à ses chants, pour que nos âmes s'accordent à sa célébration. Ces cérémonies qui demeurent lettre morte et routine fastidieuse pour trop de chrétiens, vous en saisissez mieux le sens, mes Frères, après avoir entendu cette année, dans les instructions dominicales, l'explication de la Messe.

Il vous reste à apporter à vos prêtres votre concours, afin de réaliser, dans la vie paroissiale, les progrès qu'ils jugeront souhaitables. Soyez prompts à répondre à leur appel, même si, pour cela, vous devez rompre avec certaines habitudes. Ne soyez pas de ces fidèles toujours pressés de sortir de l'église. Acceptez volontiers de vous grouper autour de l'autel, au lieu de vous dissimuler dans le bas de la nef. Répondez à la prière d'une voix claire et distincte. Prenez part au chant liturgique.

Ces humbles efforts exprimeront votre foi. Comme l'a dit Sa Sainteté Pie XII : « *Il est nécessaire que tous les chrétiens considèrent comme un devoir principal et un honneur suprême de participer au Sacrifice eucharistique, et cela non d'une manière passive et négligente et en pensant à autre chose, mais avec une attention et une ferveur qui les unissent étroitement au Souverain Prêtre, selon la parole de l'Apôtre :* « Ayez en vous les sentiments qui étaient dans le Christ Jésus », *offrant avec lui et par lui, se sanctifiant en lui* ».

Cette participation active au Saint Sacrifice engage toute notre vie : les textes de l'Epître et de l'Evangile suggèrent des résolutions. Unis à l'oblation du Christ, nous apprenons à transformer en prière de louange les travaux et les peines de chaque jour. Rassemblés autour de l'autel pour former une famille unie, il nous faut admettre les exigences de la charité surnaturelle dans toutes nos relations humaines. Commémorant le sacrifice de la Croix, qui fut offert pour tous les hommes de tous les temps et de toutes les races, il nous faut renoncer à

nos égoïsmes mesquins et porter l'inquiétude de tous nos frères, de leur salut éternel, de leurs misères morales et matérielles.

Le culte « en esprit et en vérité » que le Seigneur exige, loin de nous détourner du monde et de nous enfermer dans une piété stérile, nous oblige à travailler, de toutes nos forces, à l'avènement du règne de Dieu, « *règne de justice, d'amour et de paix* » (Préface de la fête du Christ-Roi), qui s'élabore péniblement ici-bas pour se réaliser en plénitude dans l'éternité.

En vous rappelant, mes Frères, ces exigences de la vie chrétienne, c'est encore vers la Vierge Marie que se tourne notre pensée, comme vers le modèle parfait qu'il nous faut imiter. De tous les hommages que nous pouvons lui offrir, il n'en est pas de plus agréable à ses yeux que nos humbles efforts pour reproduire en nous ses vertus, selon ces paroles de Sa Sainteté Pie XII : « *Toutes les mères éprouvent une douce émotion à découvrir que le visage de leurs enfants reproduit par quelque ressemblance particulière leurs propres traits : ainsi Marie, notre très douce Mère, n'a pas de plus grand désir, ni de plus grande joie que de voir ceux qu'au pied de la croix de son Fils, elle accueillit à sa place comme enfants, exprimer dans leurs pensées, leurs paroles et leurs actions, sa physionomie spirituelle avec ses qualités* ». Que le regard de cette Mère, qui veille sur les progrès spirituels de ses enfants, nous aide à croître en foi, en espérance et en charité.

A CES CAUSES,

Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Chanoines du Chapitre de l'église Cathédrale :

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article I

Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême.

Article II

La loi de l'*abstinence* est obligatoire pour tous les fidèles dès l'âge de 7 ans accomplis. Cette loi défend de faire usage de viande et de jus de viande. — Elle permet l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage et de la graisse.

Il y a obligation d'observer l'abstinence : tous les vendredis de l'année, le mercredi des Cendres, la vigile de la Toussaint, la vigile de Noël (1).

L'obligation de l'abstinence cesse les jours de fêtes de précepte, c'est-à-dire, en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

Article III

La loi du jeûne est obligatoire pour les fidèles, à partir de 21 ans accomplis jusqu'à 60 ans commencés.

Cette loi prescrit de ne faire dans la journée qu'un seul repas complet. Cependant, ceux qui jeûnent peuvent

---

(1) S. C. du Concile : nouvelle législation du jeûne et de l'abstinence (28 Janvier 1949) ; concession faite à la France, transférant le jeûne et l'abstinence de la vigile de l'Assomption à celle de la Toussaint (20 Juillet 1951).

prendre, en outre, une collation le matin et le soir, selon l'usage du diocèse.

Le soir, l'usage de tous les aliments maigres est autorisé, y compris les œufs. Le matin, on peut prendre du café, du thé, du chocolat, du lait et même des œufs, avec un peu de pain (1).

Il y a obligation de jeûner : le mercredi des Cendres, le Vendredi Saint, la vigile de la Toussaint et la vigile de Noël.

Article IV

Les fidèles peuvent être exemptés ou dispensés, soit de l'abstinence, soit du jeûne, soit de l'abstinence et du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc... MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit Canonique en cette matière (Can. 1245, §1). De plus, Nous autorisons MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents, à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtraient justifiées, pour des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Article V

Nous exhortons les fidèles à compenser par de bonnes œuvres et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Les pauvres qui n'auraient pas les moyens de faire une

(1) « Benigne tamen indulgens ut... ova et lacticinia etiam mane et vespere ubique sumere liceat... » (Décret du 28-1-49.)

aumône, même légère, pourront y suppléer, en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du Diocèse.

Article VI

Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859 § 1 du Code de Droit canonique (1) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascale.

En vertu du Canon 859, § 2, la période fixée pour satisfaire à la communion pascale pourra s'étendre aux jours où se donnent les exercices de mission et d'adoration, si ces exercices ont lieu entre le 4e dimanche de Carême et la fête de la Sainte Trinité.

Article VII

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (2). Les enfants qui ont

(1) Canon 859 :

§ 1. Tout fidèle de l'un et de l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir pour un temps.

(2) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distin-

atteint l'âge de raison et qui réunissent les conditions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascale sous peine de manquer gravement à leur devoir.

Article VIII

Nous rappelons brièvement les nouvelles règles du jeûne eucharistique édictées par Sa Sainteté Pie XII en 1953, pour l'Eglise universelle (1). Elles remplacent toutes les règles précédentes et suppriment les concessions à titre personnel.

§ I. — On peut boire de l'eau naturelle sans rompre le jeûne.

§ II. — Les malades qui ne peuvent pas, sans inconvénient sérieux, rester à jeun, même ceux qui ne gardent pas le lit, sont autorisés à prendre, à n'importe quel moment avant la communion, les liquides non alcoolisés

---

guer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés.

(1) Constitution Apostolique *Christus Dominus*, du 6 Janvier 1953. Voir le texte complet et les commentaires du Saint-Office dans la *Semaine religieuse* du 30 Janvier 1953.

et les remèdes, solides ou liquides. Ils peuvent communier dans ces conditions aussi souvent qu'ils le désirent.

§ III. — Les bien-portants peuvent également prendre, une heure avant la communion, un liquide non alcoolisé, dans les trois cas suivants :

a) S'ils font un travail fatigant. C'est par exemple le cas de certains travailleurs, des femmes enceintes et des mères de famille qui doivent s'occuper longuement des soins du ménage avant d'aller à l'église.

b) S'ils communient à une heure tardive : habituellement 9 heures, et parfois même plus tôt, par exemple dans le cas des écoliers.

c) S'ils ont environ 2 kilomètres à parcourir à pied pour se rendre à l'église, ou une distance plus longue selon le mode de transport ou les difficultés du chemin.

Dans tous les cas (malades et bien-portants) on doit demander l'avis du confesseur, qui peut le donner une fois pour toutes.

Article IX

La quête pour le Denier du Culte sera faite si possible avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité de subvenir aux besoins des prêtres de leur paroisse. Ils comprendront aussi leur devoir d'aider les prêtres qui sont dans d'autres paroisses trop pauvres pour leur donner le minimum indispensable.

Les offrandes seront transmises au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission diocésaine, réparties selon les besoins.

Article X

Nous rappelons les quêtes qui doivent se faire pour les Séminaires : à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël.

Nous recommandons en outre très particulièrement à

la charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente.

Article XI

L'Œuvre des Vocations, dite de Saint-Corentin et de Saint-Pol, doit être établie dans toutes les paroisses. Nous la recommandons au zèle du clergé et à la générosité des fidèles.

Article XII

Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Cette Lettre et ce Mandement seront lus dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Quimper, le 24 Février 1954.

† ANDRÉ,

Evêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :

P. QUINIOU,

CHAN. HON.,

Chancelier de l'Evêché.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, impr. de l'Evêché.

N° 9.

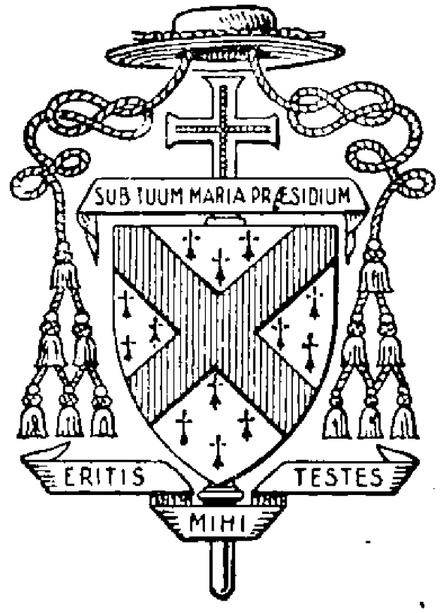
LETTRE PASTORALE

DE

S. Exc. Monseigneur l'Evêque

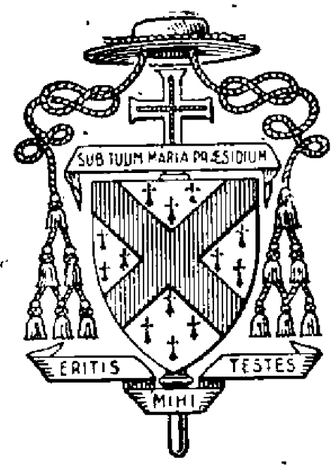
de Quimper et de Léon

LE CHRÉTIEN DANS LE MONDE ACTUEL



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1955



André-Pierre-François FAUVEL

par la grâce de Dieu
et l'autorité du Siège Apostolique
Evêque de Quimper et de Léon,
au Clergé et aux fidèles du Diocèse
Salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

MES FRÈRES,

L'an dernier, à Pâques, les Evêques de France, réunis en Assemblée plénière, publiaient une déclaration sur « *l'Eglise au sein du monde moderne et face aux civilisations nouvelles* ». C'est sur ce sujet que je voudrais, en cette Lettre Pastorale, attirer votre attention. Les problèmes qui se posent dans l'ensemble de la France se posent aussi chez nous.

La vie religieuse subit le contrecoup des modifications profondes qui s'opèrent dans la société. Notre époque, en nous imposant des cadres de vie différents de ceux que connurent nos pères, impose aussi à notre foi une épreuve d'où elle sort anémiée ou fortifiée. Il importe donc de noter,

tout d'abord, à quels signes on s'aperçoit que les traditions chrétiennes sont menacées chez nous. Nous rechercherons ensuite les causes de cette crise religieuse, avant de voir comment approfondir notre vie chrétienne, pour qu'elle demeure robuste et active au milieu des difficultés qu'elle doit surmonter.

⁂

« *L'humanité traverse aujourd'hui une des crises les plus importantes de son histoire.* » En voyant le monde soumis à l'épreuve, on songe aux paroles de Jésus à Simon-Pierre : « *Simon, Satan a demandé à vous passer au crible ; mais j'ai prié pour que ta foi ne défaille pas. Quand tu seras affermi, à ton tour affermis tes frères.* » La prière du Christ nous donne confiance ; sa consigne nous prescrit l'esprit missionnaire, mais l'avertissement du Maître nous invite, au préalable, à une lucidité courageuse pour découvrir l'ampleur du péril.

Comment évoquer ce drame religieux de l'humanité d'aujourd'hui sans penser d'abord aux millions de chrétiens qui souffrent pour leur foi ? Ils sont, selon la tragique expression de Notre Saint-Père le Pape, « *l'Eglise du Silence* ». Les rares échos qui percent ce silence nous apportent le témoignage de leurs souffrances et de leur courage. Que leurs épreuves éveillent nos prières ! Que leur courage soit pour nous un exemple au milieu des dangers qui, chez nous, menacent notre foi !

Car, si nous regardons la situation de l'Eglise en France, il nous apparaît que des régions, jadis chrétiennes, ne le sont plus, que des milieux entiers sont devenus indifférents à l'Evangile.

Peut-être en éprouvant au fond de vos cœurs cette angoisse de Notre Mère l'Eglise devant l'apostasie de tant de ses fils, serez-vous tentés de vous rassurer en pensant

que, du moins dans notre diocèse, la religion reste en honneur.

Certes, il y a chez nous des ressources de foi et d'esprit chrétien qui sont l'héritage des siècles passés et le témoignage des efforts de nos prêtres, de nos religieux et religieuses et des catholiques fervents. Des villes ont vu, depuis cinquante ans, monter sensiblement le niveau de la pratique religieuse. Des campagnes ont gardé leur visage traditionnel comme aux plus belles époques. Et cependant, à vous qui aujourd'hui voyez dans vos églises des assistances nombreuses et ferventes de fidèles, je voudrais dire : « Ne vous endormez pas dans une sécurité trompeuse. Chez vous aussi, l'ennemi sème l'ivraie pendant que vous dormez, rassurés ; le démon rôde cherchant une proie à dévorer. »

Mais combien parmi vous, mes Frères, disséminés dans des églises désormais trop vastes, ont aujourd'hui même la triste évidence que leurs paroisses ont baissé. Combien de parents se lamentent en songeant à leurs fils qui ne pratiquent plus, et combien s'inquiètent d'une persévérance mal assurée !

Aux plus âgés d'entre vous, je demanderai : « Quand vous étiez jeunes, l'église n'était-elle pas remplie ? » Oui, elle l'était ; mais, depuis, il y a eu la guerre ; il y a eu des départs nombreux de jeunes qui sont partis gagner leur vie en ville... Plusieurs peut-être sont revenus au pays pour passer leurs vieux jours. On ne les revoit plus à l'église. Ils ont perdu l'habitude de pratiquer, et leur foi s'est peu à peu éteinte au contact d'un monde auquel ils n'étaient pas préparés.

Regardez attentivement l'assemblée chrétienne à la Messe de ce dimanche. Vous verrez, sans doute, plus de femmes que d'hommes. Vous verrez des jeunes, car, grâce à Dieu, s'il en est trop qui se détournent de la foi, une élite monte pour nous donner espoir. Vous verrez des vieux qui ont gardé la piété de leur enfance. Hélas ! vous constaterez

⁂

aussi qu'il y a des vides douloureux, que beaucoup parmi les ouvriers, les marins, les travailleurs manquent à l'appel. Où sont-ils ? Pouvons-nous nous résigner à leur absence ?

Vous avez souvent assisté à des cérémonies de première communion : les enfants étaient là, promettant de rester fidèles. Dès le dimanche suivant, plusieurs laissaient leur place vide. Peu à peu, au fil des ans, au fur et à mesure que l'école, le centre d'apprentissage, l'atelier ou l'usine les prenaient, d'autres abandonnaient l'église. C'est un drame douloureux. Pourquoi ?...

Jadis, nos paroisses étaient des milieux clos, fermés aux influences extérieures ; les habitudes s'y maintenaient ; les familles gardaient leur autorité et leurs traditions. Il y a encore, çà et là, quelques-unes de ces paroisses ; mais elles deviennent de plus en plus rares. Désormais, on voyage ; les transports sont faciles ; on se déplace souvent ; la radio et le cinéma deviennent des distractions courantes ; les journaux de toute sorte pénètrent dans les maisons. Le monde investit de toutes parts les hommes d'aujourd'hui. Et, pour une part, ce monde est un monde païen. A son souffle, peu à peu les traditions se désagrègent et les signes du mal se multiplient. Ce n'est pas seulement à la baisse de la pratique religieuse qu'on le remarque, mais dans le comportement quotidien de la vie.

Regardez les familles. Il ne s'agit pas de comparer celles d'aujourd'hui à celles d'autrefois : la vie apporte nécessairement des modifications ; un foyer, à l'heure actuelle, n'a plus le même visage qu'aux époques passées. Il s'agit moins encore de déprécier les foyers que nous avons sous les yeux, par rapport aux foyers de jadis. L'effort théologique des dernières années a éclairé, approfondi la doctrine du mariage ; les mouvements de jeunesse, les cercles d'études, les retraites et récollections de fiancés, les réunions de foyers en ont révélé les grandeurs à beaucoup de jeunes gens, de jeunes filles et d'époux. Nous avons, grâce à Dieu, dans tous les milieux, des foyers adultes ou jeunes qui s'efforcent de vivre intégralement les exigences de l'Evangile. Puissent-ils devenir plus nombreux encore ! J'en exprime le vœu en espérant fermement que mon appel sera entendu de tous les jeunes qui se préparent au mariage comme de tous les éducateurs, prêtres et parents, qui peuvent avoir influence sur eux. Les foyers chrétiens ont tant à faire pour sanctifier toute la vie conjugale et familiale !

Il y a, en effet, beaucoup d'époux qui ne prient plus. Quand ils ont des enfants, ils les font encore baptiser, mais se doutent-ils que l'Eglise, notre Mère, en baptisant les enfants, les engendre à une vie nouvelle, à la vie même du Christ ? Lorsque ces fils de Dieu reviennent à la maison, les parents devraient avoir le même souci de faire grandir leur âme que de veiller sur la santé de leur corps. Hélas ! j'ai souvent entendu les prêtres de paroisse, les maitres et maîtresses de nos écoles gémir sur l'ignorance religieuse d'enfants, qui, à six ou sept ans, n'ont guère entendu parler de Dieu et ne savent aucune prière. Cette négligence est grave, mes Frères, et elle souligne une baisse certaine de l'esprit de foi. L'école chrétienne, elle-même, si précieuse auxiliaire de la famille chrétienne, ne parviendra pas à combler ces déficiences de l'éveil religieux du premier âge.

Quand plus tard les parents n'ont d'autre souci que de préparer leurs enfants à leur avenir humain, comment ces jeunes pourraient-ils résister aux tentations qui les obsèdent de toutes parts dans un monde où il n'est question que d'argent et de plaisir ? Ce qui est le plus grave, ce n'est pas que les jeunes tombent dans le péché, c'est qu'ils puissent s'abandonner aux séductions du mal sous l'œil indifférent de leurs parents, parfois même avec leur complicité ; c'est qu'ils trouvent dans une littérature malsaine la justification de leurs faiblesses ; c'est que leur conscience s'émousse et

ne sache plus distinguer entre ce qui est bien et ce qui est mal. Ce n'est plus le cœur seulement qui est malade ; c'est la tête aussi. Ce ne sont plus seulement les mœurs qui sont perverties ; c'est la foi qui est atteinte et menacée de mort.

Nous songerons avec une tristesse plus poignante aux jeunes gens, aux jeunes filles qui, chaque année, quittent nos paroisses pour être jetés, loin de chez eux, au contact d'un monde sans âme et sans Dieu, sans avoir été suffisamment préparés à cette épreuve, ni armés pour se défendre. A la maison, ils connaissaient aussi les dangers, les tentations, les propagandes mauvaises ; tout de même, ils étaient relativement préservés par l'atmosphère paroissiale, par les traditions, par ce qui restait des cadres chrétiens. Mais au loin, dans la grande ville où ils sont allés gagner leur vie, dans les campagnes où ils se sont engagés comme saisonniers, sur les cargos et les paquebots où ils naviguent, ils sont seuls désormais, livrés sans défense aux forces du mal.

Si vous réfléchissez à ces simples remarques, vous reconnaîtrez, mes Frères, qu'aujourd'hui la foi est menacée. Elle est menacée dans les chrétientés lointaines où la persécution l'attaque. Elle est menacée aussi dans notre propre pays où tant d'influences la combattent et où nos propres négligences l'anémient peu à peu.

⁂

Certes, la persévérance chrétienne a toujours supposé la lutte contre le péché sous toutes ses formes. Mais d'où vient qu'aujourd'hui cette persévérance semble plus difficile ?

On est parfois tenté de ne voir, dans la crise religieuse actuelle, que le résultat de certaines propagandes hostiles. De fait, ce facteur n'est pas négligeable. Notre temps connaît, plus que d'autres époques, l'acharnement des ennemis

de Dieu. Ce n'est pourtant pas sur ce point que nous ferons porter aujourd'hui notre recherche. Essayons plutôt de découvrir, à travers le monde qui se construit, dans la mentalité qui pénètre en nous, même à notre insu, les influences diffuses et sournoises qui risquent d'affaiblir ou de détruire en nous la vie chrétienne.

Notre Saint-Père le Pape, dans son Message de Noël 1953 indique que l'homme moderne devient « *aveugle et insensible au divin* » dans la mesure où il cède à « *l'estime excessive et parfois exclusive pour ce qu'on appelle le progrès technique* », au point de ne plus savoir regarder au delà de l'univers matériel. Réfléchissons quelques instants sur ce grave problème en suivant de près les leçons du Saint-Père.

Pour bien comprendre les incidences religieuses et morales du progrès technique, pensons aux transformations étonnantes qui sont en train de bouleverser le monde. Il suffit de citer les inventions et les découvertes récentes, l'auto et l'avion, les machines et les tracteurs, l'électricité et l'énergie atomique, sans parler des techniques de propagande, des techniques de l'organisation sociale ou des techniques de l'eugénisme.

Nous avons l'impression de vivre dans une ère étrange où l'homme ne cesse de s'emparer de nouvelles énergies pour les plier à son usage et de forger lui-même les nouveaux cadres d'une société sans âme.

Ce n'est pas seulement le visage de nos villes et bientôt de nos campagnes qui se transforment ; c'est plus encore la mentalité des gens. Qu'on essaye par exemple de mesurer l'influence du cinéma sur les jeunes générations ou de prévoir à quel point le tracteur et l'électricité pourront modifier la vie rurale. On découvre alors ce qu'on a appelé, non sans raison, une « *crise de la civilisation* », où l'homme grisé par le progrès technique, est tenté de se croire désormais le maître de son destin, où toute vie religieuse semble

appartenir à une tradition dépassée, où des activités et des loisirs étourdissants écartent toute préoccupation profonde.

Pourtant, comme le montre le Saint-Père, à bien réfléchir, il est possible de donner un sens profondément religieux à ce progrès. N'est-il pas un hommage à la richesse étonnante de la création et à l'esprit humain qui peu à peu en scrute les secrets ? Or la création est l'œuvre de Dieu ; l'esprit humain est un lointain reflet de l'intelligence divine. Le progrès qui se réalise à partir des richesses de la création et des ressources du génie humain peut chanter la gloire de Dieu, comme le ciel, la mer et les étoiles. L'Eglise, loin de le bouder, l'accueille et l'encourage. Elle bénit aujourd'hui les centrales électriques et les machines les plus perfectionnées comme elle a toujours béni les étables et les champs. Elle bénit ces inventions du génie humain en demandant au Seigneur qu'elles servent au bien de l'homme et non à son malheur, qu'elles l'aident à pratiquer la vertu et qu'elles ne l'induisent pas au péché, qu'elles l'orientent vers sa vraie destinée au lieu de la détourner de sa fin. Elle sait, en effet, que le progrès est ambigu ; il a ses avantages, mais chacun de ses avantages a son revers.

D'abord, le progrès technique risque de limiter notre regard à la matière et de le rendre aveugle aux vérités religieuses.

Quand l'homme contemple la nature, il sent d'instinct que Dieu en est l'auteur. Par contre, lorsque l'homme moderne s'arrête pour contempler l'activité d'un grand port, pour examiner le fonctionnement d'un moteur, pour visiter une usine, ce n'est pas à Dieu qu'il pense, mais plutôt au savant qui a inventé, à l'ingénieur qui a mis au point, au technicien et aux ouvriers qui ont réalisé. Le paysan qui laboure son champ, qui sème son grain, sait bien qu'il n'agit pas directement sur la moisson ; il attend qu'elle

Tableau de la Visite Pastorale et de la Confirmation en 1955

MOIS	DATES	MATIN	SOIR
MARS	14. LUNDI	Saint-Michel	Saint-Louis.
	15. MARDI	Saint-Martin	Charles-de-Foucauld. — Le Bergot (20 h. 30).
	16. MERCREDI ...	Lambézellec	Croix-Rouge. - Kérinou (20 heures 30).
	17. JEUDI	Saint-Marc	Lycées. - Le Bouguen (20 h. 30).
	18. VENDREDI	Saint-Joseph, Pilier-Rouge.	
	21. LUNDI	Saint-Sauveur	N.-D. de Kerbonne.
	22. MARDI	Saint-Pierre-Quilbignon	La Retraite. — Immaculée.
	23. MERCREDI	Saint-Mathieu (Morlaix)	Coatserho. — Ecole St-Joseph.
	24. JEUDI	Saint-Martin	Saint-Melaine. — Ursulines.
	25. VENDREDI	Landerneau.	
AVRIL	20. MERCREDI	Sizun	Loc-Mélard.
	21. JEUDI	Plourin	Sainte-Sève.
	22. VENDREDI	Pleyber-Christ	Plounéour-Ménez.
	25. LUNDI	Saint-Sauveur	Loc-Eguiner-St-Thégonnec.
	26. MARDI	Plouigneau	Plouégat-Moysan.
	27. MERCREDI	Plougonven	Saint-Eutrope (Guervénan).
	28. JEUDI	Guerlesquin	Botsorhel.
	29. VENDREDI	Lanméanou	Le Cloître-Saint-Thégonnec.
MAI	2. LUNDI	Commana	Saint-Cadou.
	3. MARDI	Lanmeur	Plougasnat-Guerrand.
	4. MERCREDI	Plouigan	Guerlan.
	16. LUNDI	Taulé	Locquénolé.
	17. MARDI	Henvic	Carantec.
	18. MERCREDI	Plouénan	Mespaul.
	23. LUNDI	Plouvorn	Trézilidé.
	24. MARDI	Plouzévédé	Tréflaouénan.
	25. MERCREDI	Plougourvest	Bodilis.
	29. DIMANCHE	.....	Saint-Pol-de-Léon.
	30. LUNDI	Ile de Batz	Santec (Perharidy).
	31. MARDI	Roscoff	Sibiril.
JUIN	1. MERCREDI	Plougoulm	Ursulines. — Collège.
	6. LUNDI	Plouescat	Tréflez.
	7. MARDI	Plounévez-Lochrist	Lanhouarneau.
	8. MERCREDI	Cléder	Saint-Vougay.
	13. LUNDI	Landivisiau	Lampaul-Guimiliau.
	14. MARDI	Plounéventer	Saint-Servais.
	15. MERCREDI	Plougar	Saint-Derrien.
	16. JEUDI	Guimiliau.	
JUILLET	27. MERCREDI	Ile de Sein.	

N. B. — I. La visite pastorale ayant eu lieu il y a deux ans dans les paroisses de Brest et de Landerneau, la cérémonie ne comprendra cette année que la Confirmation sans le chant du « Libera » ni les réceptions et visites d'écoles.

II. La cérémonie commencera, le matin, à 10 heures ; le soir, à 15 heures.

III. Dispense d'abstinence est accordée aux paroisses où la Confirmation a lieu le vendredi.

IV. Les consignes concernant les repas sont toujours en vigueur.

pousse, avec le sentiment obscur que « celui qui plante, celui qui arrose n'est rien, mais que c'est Dieu qui donne la croissance ». A l'inverse, l'ouvrier qui façonne une pièce, qui monte un moteur, a l'impression que c'est directement dans ses mains que le travail s'opère, et Dieu lui devient étranger. Que d'hommes aujourd'hui connaissent cette suffisance intérieure et cette illusion d'une humanité devenue maîtresse de son destin, assez organisée et assez puissante pour se passer de Dieu.

Pourtant, dit le Pape, le progrès vient de Dieu, et, par soi, conduit à Dieu. Il faut donc apprendre aux hommes d'aujourd'hui à en retrouver le vrai sens, les inviter et les aider à se recueillir et à prier pour que cette civilisation technique, qui monte et qui peut être si belle, n'étouffe pas les plus hautes aspirations de leur âme, mais les conduise « *au Dieu unique, Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre, des choses visibles et invisibles* ».

Susceptible d'éveiller ou d'étouffer le sentiment religieux, le progrès présente la même ambiguïté si l'on examine les changements qu'il apporte dans la vie des hommes. Regardons d'abord ceux qui en sont les bénéficiaires.

Les commodités qu'il propose, le bien-être qu'il développe, les loisirs qu'il assure peuvent être des biens précieux ; mais ne risquent-ils pas aussi d'être funestes à la vie chrétienne ? On peut utiliser ses loisirs pour faire le mal comme pour faire le bien. Le confort peut libérer les âmes ; il peut aussi les asservir, et l'on voit malheureusement des hommes qui s'enlisent dans la sécurité de leurs richesses au point d'oublier le salut de leur âme. Beaucoup de gens, aujourd'hui bien logés, bien pourvus de biens matériels, sont semblables au riche dont parle l'Evangile : « *Il y avait un homme riche ; et ses terres lui rapportaient beaucoup. Il raisonnait en lui-même : Que faire ? Car je n'ai plus de place pour serrer ma récolte.*

Voici, dit-il, ce que je vais faire ; j'abattrai mes greniers ; j'en bâtirai de plus grands ; j'y amasserai toute ma récolte et mon bien. Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as de grands biens en réserve pour de nombreuses années ; repose-toi donc, mange, bois et mène un train de vie joyeux. Mais Dieu lui dit : Insensé, cette nuit même, je te redemanderai ton âme ; et ce que tu as amassé, pour qui cela sera-t-il ? Ainsi en est-il de l'homme qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est pas riche pour Dieu ». (Luc, XII, 16-21.)

L'homme moderne, riche en trésors amassés par le progrès, risque de connaître cette suffisance et cette satiété qui ne laissent plus de prise à la grâce. Celui qui croit ne manquer de rien, comment pourrait-il chercher Dieu ? Celui qui se laisse emporter par le flot des images qui déferlent chaque jour, ou par le tourbillon de la vie moderne, comment pourra-t-il goûter le silence de la prière et accepter la Croix ?

A côté de ceux qui bénéficient du progrès technique, il y a ceux qui en sont les victimes. Les vastes chantiers, les usines, les entreprises appellent une main-d'œuvre nombreuse. Nos villes deviennent des centres d'attraction et nos campagnes se vident. Quel est le sort de ces ouvriers, de ces ouvrières ? Il arrive souvent que le rythme de leur travail et les exigences de la machine leur imposent des conditions de vie lamentables : difficultés pour trouver un logement convenable, ou distance trop longue qui sépare leur résidence du centre où ils sont embauchés, risques de chômage, si l'entreprise périclite ou si les affaires se ralentissent, labeur asservissant des gestes automatiques dans l'atmosphère bruyante de l'usine.

Même à la campagne, ne voit-on pas les circuits de battage devenir tyranniques et empêcher le repos du dimanche, sans autre raison que celle d'aller vite et de gagner davantage ?

On croirait que l'homme est devenu incapable de dominer la machine, qui l'asservit au lieu de le libérer, qui entrave sa vie profonde au lieu de la lui rendre plus aisée.

L'Eglise cependant ne cesse de rappeler que l'économie doit être au service de l'homme, que le respect de la personne humaine et de ses droits sacrés l'emporte sur le souci du rendement. Certes l'application de ces principes pose des problèmes délicats et complexes, dont la solution dépend en partie de l'esprit chrétien qu'on apporte à les étudier et à les résoudre. Il faut féliciter les catholiques qui savent garder, dans les tâches diverses qu'ils assument, le souci constant des exigences de la morale. Qu'ils soient patrons ou ouvriers, les efforts et les sacrifices qu'une telle attitude exige de leur part portent dans la vie professionnelle témoignage de leur foi et contribuent à préserver du matérialisme le monde nouveau qui s'organise sous nos yeux.

Ce monde nouveau, avec ses promesses et ses menaces, c'est à tout chrétien qu'il pose une redoutable question : va-t-il nous fasciner et nous entraîner dans son tourbillon, en nous détournant du recueillement et de la prière, ou saurons-nous demeurer fidèles à notre Dieu, et lui faire hommage de toutes les conquêtes modernes de la technique ? C'est à notre foi de répondre.

Le progrès va-t-il se développer au bénéfice exclusif d'un petit nombre, en exaspérant l'envie et la haine, ou sera-t-il au service de l'humanité toute entière pour soulager la souffrance et donner à chacun sa part dans les dons de Dieu ? C'est l'inquiétude de toute charité authentique ? Notre foi et notre charité pourront-elles faire face à de si lourdes exigences ?

Cette foi, capable de vaincre le monde, selon l'expres-

sion de Saint Jean, ce n'est certes point cette vague croyance qui dicte encore quelques gestes routiniers, mais dont on rougit dès qu'il faudrait l'affirmer, et dont l'emprise sur la vie quotidienne se réduit à quelques défenses. C'est une adhésion réfléchie à la parole de Dieu, un attachement personnel à Notre-Seigneur-Jésus-Christ et à son Eglise, une confiance absolue en Celui qui nous sauve du péché et nous ouvre le ciel.

De telles perspectives viennent modifier notre regard sur le monde, en nous proposant comme loi les Béatitudes, comme mal suprême le péché, comme richesse absolue la vie de la grâce, « semence de gloire ».

Pour demeurer vivante en face des objections que nous rencontrons, et au milieu des préoccupations matérielles qui nous assaillent, la foi a besoin d'être éclairée.. En vue de l'enraciner dans l'âme de nos enfants, il n'est pas trop de l'effort convergent des parents, du clergé et de l'école chrétienne. Nous aurons occasion d'étudier ce point dans une autre Lettre Pastorale à propos de la question du catéchisme.

Mais il faut souligner dès maintenant que la famille doit offrir à l'enfant un milieu de vie tout imprégné d'esprit chrétien. Le sens de la prière et le sens du sacrifice, l'horreur du péché et l'espérance de l'au-delà, c'est en regardant vivre ses parents et en écoutant leurs conseils, que l'enfant peut acquérir ces réactions chrétiennes fondamentales.

Pour demeurer vivante, la foi a besoin d'être approfondie. L'instruction religieuse de l'enfant ne suffit pas à garantir la persévérance de l'adulte. Un enseignement plus substantiel vous est proposé au prône de chaque dimanche, dans les sermons de carême ou de mission, dans les causeries des réunions de quartier ou d'Action Catholique. Il atteindra son but dans la mesure où vous serez non seulement attentifs à l'écouter, mais soucieux d'y réfléchir

et de l'assimiler. La semence se dessèche sur un sol aride ; elle ne porte des fruits que dans une terre bien préparée. Vous ne serez pas de ces fidèles qui entendent la parole de Dieu d'une oreille distraite, plus préoccupés de la brièveté du sermon que de son contenu.

Puis-je vous demander, mes Frères, de joindre à l'enseignement reçu une recherche personnelle ? Il est des hommes qui, chaque jour, lisent une page de l'Evangile, des foyers où la prière du soir fait suite à la lecture de la vie de Notre-Seigneur. Chaque année, des retraitants et des retraitantes, hélas ! en trop petit nombre, consacrent quelques jours de silence et de prière à une réflexion plus approfondie sur les vérités religieuses et sur l'état de leur âme. Ils sont les premiers surpris de l'intérêt qu'ils découvrent à ces exercices spirituels. N'est-ce point là autant de manières d'assurer à votre vie chrétienne un caractère plus personnel ?

La foi chrétienne, pour demeurer vivante, a besoin d'être entretenue. Vous savez, mes Frères, à quelle source elle s'alimente. Votre présence en cette église affirme la régularité de votre vie religieuse ; mais laissez-moi, une fois de plus, vous poser une question : apportez-vous à la Messe le recueillement et la réflexion que requiert un acte si important ? Vous voyez les efforts de vos prêtres pour vous aider à mieux participer au Saint-Sacrifice : ils vous invitent à vous grouper autour de l'autel, à répondre aux prières, à prendre part au chant, à suivre dans votre missel les textes liturgiques, à former tous ensemble une assemblée unanime et fraternelle. Sachez répondre à leur appel.

En assouplissant les règles qui concernent la Sainte Communion, en autorisant à certains jours les messes du soir, l'Eglise facilite à ses fidèles l'observation d'un devoir essentiel et la réception de l'Eucharistie. Ne soyez pas surpris de ces changements. Votre vie chrétienne rencontre

plus de difficultés : elle a besoin d'être plus vigoureuse. L'Eglise s'adapte aux situations nouvelles afin de vous soutenir plus efficacement.

La foi chrétienne doit affronter la vie. La tentation est forte pour beaucoup de gens de faire dans leur existence deux parts : d'un côté, la pratique religieuse, — de l'autre, la vie ordinaire sans référence à l'Evangile, surtout quand l'Evangile devient gênant. Pour l'un, c'est dans la vie conjugale qu'il s'établit en marge des exigences chrétiennes. Pour l'autre, c'est dans sa vie professionnelle qu'il n'accepte pas l'ingérence d'une morale, jugée trop rigide. Ailleurs, c'est le pardon des injures et l'oubli de rancunes tenaces qui semblent vraiment trop difficiles, tandis que les jeunes, encore pratiquants, veulent oublier dans leurs loisirs le sens de la pudeur et de la pureté. Faut-il s'étonner si la foi, coupée de la vie, s'anémie et disparaît ?

Saint Paul est plus exigeant quand il nous dit : « *Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu.* »

Comment insérer cet esprit de foi dans la vie de tous les jours, dans la conception de l'amour ou du foyer, dans les responsabilités du métier et de la vie sociale ? Les principes vous sont enseignés du haut de la chaire. A vous de les appliquer dans le détail de vos journées. Bien souvent, vous serez tentés de subir passivement le poids de votre milieu, d'aligner votre comportement sur la manière d'agir des gens qui vous entourent. Dans la mesure où ce milieu est moins chrétien, vous aurez à vous défendre de son emprise et vous avez déjà senti combien cet effort est difficile. Dans tel atelier où les conversations sont immorales, comment cette jeune apprentie conservera-t-elle la délicatesse de son âme?

Dans telle action entreprise à l'usine, comment cet ouvrier chrétien pourra-t-il défendre des revendications

légitimes sans se laisser influencer par des théories marxistes ?

Comment ce commerçant pourra-t-il pratiquer l'honnêteté das les affaires en face de concurrents qui utilisent des procédés que la justice condamne ?

Comment cet industriel va-t-il concevoir ses relations avec son personnel et résoudre les antinomies qui opposent si souvent préoccupations sociales et contraintes économiques ?

C'est le mérite de nos Mouvements d'Action Catholique de jeunes et d'adultes, d'inspirer à leurs membres, à partir de l'Evangile, un christianisme authentique, en les groupant selon les milieux auxquels ils appartiennent, pour étudier ensemble les problèmes qui s'y posent, et l'action à mener à la lumière de la foi. Il est réconfortant de constater que nos militants d'Action Catholique, encore trop peu nombreux, exrcent sur leur entourage une influence profonde.

Soucieux d'agir dans le cadre où la Providence les a placés et poussés par une charité clairvoyante, ils veulent, non seulement assurer leur vie chrétienne personnelle, mais encore prendre en charge leur quartier ou leur village, leur usine ou leur atelier, les soucis et les besoins de leurs frères dont ils se savent solidaires et responsables. Se souvenant des consignes du Maître à ses disciples : « *Vous êtes la lumière du monde ; vous êtes le sel de la terre* », ils veulent être le ferment dans la pâte : « *présence chrétienne au monde* », selon l'expression qui leur est chère.

Récemment, l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques félicitait l'Action Catholique ouvrière « *d'enseigner à ses membres le devoir capital qui leur incombe de s'engager dans cette tâche urgente de l'aménagement d'un monde humain plus juste et plus fraternel* ». Dans les milieux indépendants et dans le milieu rural, l'A.C.I. et le Mouvement Familial Rural accomplissent un travail analogue.

Cet apostolat a sa place dans l'Eglise. Comme le disait le Cardinal Suhard : « *Evangéliser, aujourd'hui, cela ne veut pas seulement dire* Prêcher à haute voix l'Evangile ; *cela veut dire aussi assumer dans le Christ cette civilisation qui se prépare si vite, baptiser les structures nouvelles, consacrer à Dieu un monde qui cherche son unité.* »

Quant aux tâches concrètes qui s'offrent à ces pionniers, elles sont diverses selon les milieux : ici, il s'agira de mutuelles et de coopératives ; là, de syndicats ; ailleurs, d'une action menée dans le cadre de la vie civique ou des assocations familiales. Tel militant anime un groupe de « Castors » ; tel autre organise un service d'aides familiales. L'aspect technique de ces fonctions, de même que le détail de cette action, ne relève pas de l'Eglise, qui respecte l'autonomie de l'ordre temporel, mais il appartient à l'Eglise d'éclairer et d'encourager ceux de ses fils qui veulent travailler dans la cité, en témoins courageux de la vérité et de la charité du Christ.

Labeur austère, sans doute, car celui qui l'entreprend récoltera plus de soucis et de difficultés que de reconnaissance. Labeur obscur aussi, qui se cache dans les méandres d'organismes de plus en plus complexes. Labeur exigeant qui réclame, avec le sens des responsabilités, information et compétence. Mais le chrétien d'aujourd'hui, s'il est sincèrement dévoué à ses frères, doit trouver dans le vaste domaine des institutions, le moyen d'exercer cette vertu de charité, qui ne saurait se limiter à des services individuels.

Bien souvent, le Souverain Pontife a demandé aux catholiques de traduire dans leurs actes et de faire passer dans les mœurs la doctrine sociale de l'Eglise. Avec la même insistance, il nous appelle à faire connaître son enseignement sur les questions internationales qui hantent l'esprit de nos contemporains. Il ne se lasse pas de rappeler comment il faut agir sur l'opinion pour répandre l'esprit de paix. Lui-même a demandé « *la limitation progressive et adéquate des armements* », et dans un discours récent du

1er Octobre 1954, il s'est élevé contre la guerre atomique, chimique et biologique. Est-il un seul des problèmes de notre temps sur lequel il ne se soit penché avec une admirable clairvoyance ? A son exemple, soyons ouverts aux inquiétudes et aux souffrances de tous nos frères.

« *Qui est malade,* s'écriait saint Paul, *sans que j'en sois malade ? Qui souffre scandale sans qu'un feu ne me dévore ?* » Si la charité brûlante de l'Apôtre s'allumait dans nos cœurs, nous ressentirions, à la vue du monde, ses angoisses et ses misères, la tristesse des malades, la lassitude des chômeurs, l'horreur des taudis, les cris de haine des révoltés, le drame des peuples sous-alimentés la détresse des âmes. Quelque faibles que soient nos moyens, nous ne saurions calculer ni avec notre argent, ni avec notre peine, pour offrir à ceux qui souffrent une compassion fraternelle et une aide efficace.

Certes, des chrétiens déjà nombreux sont entrés dans cette voie et découvrent sans cesse des activités nouvelles où s'exerce leur dévouement. Ceux-là, qui ont suivi le Christ dans la charité, ne doutent plus de la vérité de son Evangile. Le monde bouleversé où nous vivons, c'est le chantier où ils travaillent. Les difficultés qu'ils rencontrent, c'est l'aliment qui nourrit leur prière. Sentant leur faiblesse devant ces tâches qui les écrasent, ils se tournent vers le Seigneur pour l'appeler à leur secours. Ils sont déjà engagés sur le chemin qui mène à la sainteté. « *Demandons au Maître de la moisson qu'il envoie de tels ouvriers à sa moisson.* »

⁂

Pour reprendre la question que nous posions au début de cette lettre, faut-il craindre que la vie chrétienne ait à souffrir des circonstances présentes ?

La réponse dépend de notre ferveur. Saint Paul disait à Timothée : « *Ce n'est pas un esprit de timidité que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, de charité et de*

maîtrise de soi. » (II Tim. 1/7.) Cet esprit, les premiers chrétiens l'ont manifesté au milieu d'un monde hostile et perverti. Ils l'ont répandu, et le nombre des croyants n'a cessé de croître. Ils avaient confiance en la prière du Christ : « *Père Saint, je ne te demande pas de les retirer du monde, mais de les préserver du mal. Ils ne sont pas du monde, de même que moi je ne suis pas du monde. Comme tu m'as envoyé dans le monde, moi aussi je les ai envoyés dans le monde. Et pour eux je me sacrifie moi-même, afin qu'ils soient, eux aussi, sanctifiés en vérité.* » (Jean, XVII, 15-19.)

Si nous sommes « *sanctifiés en vérité* » par une docilité constante à la grâce de Dieu, qui nous fera grandir en foi et en charité, nous garderons non seulement l'espérance de sauver notre âme au milieu des périls qui nous environnent, mais encore l'assurance de collaborer au salut de nos frères. Fidèles à Jésus-Christ et à son Eglise, contre laquelle « *les portes de l'Enfer ne sauraient prévaloir* », nous travaillerons humblement à l'avènement du Royaume de Dieu, à travers ce monde qui passe.

Ainsi soit-il !

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise, impr. de l'Evêché.

LETTRE PASTORALE

de S. Exc. Monseigneur l'Evêque

de Quimper et de Léon

sur la

Responsabilité du Chrétien à l'égard du Catéchisme

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1956

Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque
sur la responsabilité du Chrétien à l'égard du Catéchisme

MES FRÈRES,

Il y a un an, lors du Congrès National de l'Enseignement Religieux, N. S. Père le Pape réclamait, pour le catéchisme, « *l'effort unanime du clergé et des fidèles* ». Dociles à cette consigne, vos prêtres ont consacré à cette question leur session annuelle. Vous-mêmes, au cours des réunions de quartier et des journées d'Action Catholique, vous avez été alertés sur ce sujet. Je vous invite encore à y réfléchir : la formation chrétienne des enfants intéresse tous les fidèles.

Peut-être serez-vous tentés de penser : « Mais, le catéchisme ? Ce n'est pas notre affaire. Ce sont les prêtres qui le font. Quant à nous, il nous suffit d'y envoyer régulièrement nos enfants. »

Sans doute, mes Frères, c'est à vos prêtres qu'il appartient « d'annoncer la parole de Dieu » au catéchisme comme en chaire ; mais leur ministère, sur ce point comme sur les autres, ne portera tous ses fruits que s'il s'appuie sur votre collaboration. On vous rappelle souvent que vous devez « participer à l'apostolat hiérarchique ». Or le premier de tous les apostolats, n'est-ce pas celui qui s'exerce auprès des enfants pour les éveiller à la vie chrétienne ?

Dans cette tâche, le prêtre a son rôle, les religieux et religieuses, avec les maitres des écoles chrétiennes, ont leur rôle, mais les parents aussi ont, en cette matière, une fonction essentielle à remplir ; et il n'est aucun membre de la communauté paroissiale qui ne puisse apporter à cette œuvre un concours efficace.

Avant de vous rappeler vos responsabilités, il n'est pas superflu de préciser d'abord le but que poursuit le catéchisme.

I. — LE BUT DU CATÉCHISME

Si l'on interrogeait sur ce point certaines familles qui nous confient leurs enfants, on serait sans doute surpris de quelques réponses.

Il est des indifférents qui rangeraient volontiers le catéchisme parmi les convenances auxquelles il faut bien se soumettre. Voici à peu près la pensée qui les inspire : puisqu'on vit en pays catholique, on est baptisé et on fait sa première Communion, comme on se marie à l'église et comme on demande un enterrement religieux.

Ce minimum de religion qu'on tient à conserver, soit par pur conformisme, soit par un reste de foi, comporte pour l'enfant quelques années de catéchisme qu'il faut subir bon gré, mal gré ; on ne se prive pas pour autant de récriminer : les heures de catéchisme sont toujours incommodes ; les leçons, toujours trop longues ; le prêtre, toujours trop exigeant.

Au lieu d'aider à la formation religieuse de l'enfant, on fera miroiter devant ses yeux la fin de cette épreuve insupportable : « Dans un an ou deux, tu auras fait ta Communion ; tu seras quitte. » C'est-à-dire qu'à ce régime pénible succédera la liberté dont jouissent depuis longtemps les grandes personnes. Il n'y aura plus qu'à oublier ce qu'on a appris, en laissant de côté cette religion qu'on retrouvera un jour sur son chemin pour demander un mariage religieux...

Une telle attitude qui s'affirme ou se devine en certaines familles fait, en quelques paroisses, le tourment de vos prêtres. Ils savent qu'en de telles conditions la persévérance de l'enfant n'est guère possible. Ils s'attristent en voyant s'éloigner de l'Eglise, au lendemain de la Première Communion, ceux qu'ils ont préparés avec tant de soins et que, désormais, ils ne reverront plus.

Vous aussi, mes Frères, vous avez constaté ce fait douloureux. Il ne suffit pas de l'enregistrer et d'en souffrir. Il faut réagir : il vous appartient de faire remarquer à certaines familles l'illogisme de leur attitude : pourquoi réclamer une formation chrétienne dès lors qu'on est décidé à la saper par la base ? Pourquoi tenir à la Communion Solennelle, si l'on n'y voit qu'un prétexte à une fête toute profane ?

A vos yeux, mes Frères, le catéchisme revêt une tout autre importance.

Pourquoi y envoyer les enfants ? — « Mais, répondrez-vous, pour leur apprendre les vérités essentielles de la religion. »

C'est vrai, mes Frères, que vos enfants doivent « apprendre leur catéchisme ». On aurait tort de mésestimer l'importance du travail de mémoire, accompli avec patience, leçon par leçon. Sans la formule précise qui se grave dans l'esprit, comment exprimer et même conserver notre croyance ? Les Juifs connaissaient par cœur de nombreuses pages de la Loi et des Prophètes. Jésus a voulu que ses disciples retiennent fidèlement les maximes qui résumaient son enseignement, telles le Pater et les Béatitudes.

Mais la formule n'est que l'écorce qui permet de conserver le fruit. A quoi bon retenir des mots si le sens nous échappe ? Il ne suffit pas d'apprendre le catéchisme, il faut le comprendre.

Les vérités que Dieu nous a révélées, l'Eglise les garde comme le plus précieux dépôt ; elle les a défendues au cours des siècles contre ceux qui niaient tel ou tel dogme ou qui en faussaient le sens. Elle refuse de réduire la foi à un vague sentimentalisme sans contenu. C'est pourquoi, elle demande à tous ses fidèles, même aux plus jeunes, de réfléchir sur son enseignement.

Sans doute, l'enfant ne saurait fixer son esprit sur des abstractions qui le dépassent, mais il est capable de saisir de très hautes vérités traduites en langage concret. Prenons un exemple : il a appris que « le Mystère de l'Incarnation est le mystère du Fils de Dieu fait homme ». Cette formule s'éclairera à la lumière de l'Evangile : on lui montrera que Jésus est vraiment un homme : il mange avec ses disciples, il marche à côté d'eux, il se fatigue, il pleure, il souffre et il meurt sur la croix ; pourtant il fait ce qu'aucun homme ne peut faire : il commande aux vents et à la mer, il guérit d'un mot les malades, il ressuscite les morts, il annonce et réalise sa propre résurrection. Il est bien le Fils de Dieu.

Cet exemple est choisi à dessein pour vous rappeler que tout l'enseignement du catéchisme est centré sur la personne du Christ. Envoyé par le Père pour nous sauver, il nous délivre du péché par sa mort et nous donne d'avoir part au mystère de sa résurrection en vivant ici-bas dans sa grâce et en partageant son bonheur dans le ciel : c'est tout notre dogme. Ressembler à Notre-Seigneur Jésus-Christ, en nous laissant guider par l'Esprit qu'il nous a envoyé,

c'est toute notre morale. Recevoir par les sacrements les grâces qu'il nous a méritées, c'est toute notre sanctification. Saint Paul n'écrivait-il pas aux Corinthiens (I Cor., 2²) : « *Je n'ai rien voulu savoir parmi vous, sinon Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié* » ?

Ainsi c'est vers Notre-Seigneur que convergent toutes les vérités de notre foi. C'est vers Lui que doit être orientée chaque leçon de catéchisme. Au jour de la rénovation des promesses du Baptême, n'est-ce point ce que rappelle la formule traditionnelle, résumé de notre croyance et de notre engagement : « *Je m'attache à Jésus-Christ pour toujours* »?

Comment le catéchisme pourra-t-il « annoncer le Christ » à des enfants, c'est-à-dire présenter des vérités si hautes, sans les déformer, à des esprits si jeunes, si facilement distraits ? Comment adapter cet enseignement aux différents âges ? Comment revenir sans cesse sur l'essentiel sans user l'intérêt qui retient l'attention ? C'est à résoudre ces questions que sont consacrées sessions, conférences et journées d'études où clergé paroissial et enseignants chrétiens rivalisent de zèle.

Tout est mis en œuvre aujourd'hui pour venir en aide aux catéchistes : tableaux, images, projections, chants et cantiques, cahiers et devoirs écrits, qui obligent l'enfant à un effort plus personnel. Cette pédagogie de l'enseignement religieux ne cesse de se perfectionner et vos prêtres savent en tirer parti.

Cependant, mes Frères, ce travail si nécessaire pour permettre à l'enfant de « connaître sa religion » n'est pas l'essentiel du catéchisme. Le but qu'il poursuit est d'un ordre infiniment plus élevé. Ce n'est pas un enseignement comme les autres. C'est un enseignement surnaturel. Il ne s'agit pas seulement de savoir, il s'agit de croire. On apprend avec son intelligence et sa mémoire. On croit avec toute son âme : avec son esprit, sans doute, mais aussi avec sa volonté, avec son cœur, et c'est dans toute la vie que s'inscrit la croyance.

Le catéchisme, c'est l'école de la foi ; c'est la rencontre de l'âme de l'enfant avec le Christ qu'il découvre pour l'aimer et le suivre.

Est-ce que l'enfant du catéchisme va apprendre seulement quelques notions, accomplir quelques gestes ou bien

ouvrira-t-il vraiment son âme à l'appel du Maître pour devenir son disciple et s'engager à sa suite ? Telle est la question qui se pose.

On rencontre parfois au catéchisme des élèves brillants, capables de répondre fort bien aux questions subtiles d'un examinateur exigeant, qui pourtant laisseront voir que, des leçons parfaitement comprises, aucune n'a pénétré dans leur âme, ni dans leur vie. On retrouve de même, chez certains incroyants le souvenir de leurs années de catéchisme, qu'ils évoquent en déclarant n'avoir jamais été profondément intéressés ni convaincus par cet enseignement.

Il faut bien reconnaître, selon la doctrine de l'Eglise, que la foi est libre, c'est-à-dire que l'homme — et donc déjà l'enfant — peut refuser « le don de Dieu » ou demeurer indifférent à son égard, sans plus d'effort pour le recevoir que d'obstination à le rejeter. Mais il faut rappeler aussi que la manière de présenter le Mystère Chrétien peut rendre son acceptation plus aisée. Un enseignement abstrait sera toujours rébarbatif. Au contraire, la lecture de telle page d'Evangile ou des Actes des Apôtres éclaire et en même temps captive. Un climat de recueillement et de prière ouvre l'âme à la parole de Dieu.

Pourquoi insister sur cet aspect éducatif du catéchisme alors qu'autrefois on se contentait de la récitation et de l'explication des leçons ?

Le catéchisme, école de la foi ? il l'a toujours été, mais naguère encore, quand nos enfants vivaient en climat de chrétienté, toute la vie, en famille, dans la paroisse, les aidait à croire ; la tâche du catéchiste s'en trouvait facilitée. Aujourd'hui, même élevés dans une famille chrétienne, nos enfants trouvent sur leur route tant d'obstacles à la foi ou tout au moins à la vie de foi, qu'ils ont besoin d'une formation plus solide.

Ils sont plongés dans un monde où les images du cinéma, les journaux et les illustrés, les affiches de la rue, les émissions de la radio, les conversations des adultes font bien peu de place à la vie religieuse et risquent de les imprégner d'un matérialisme pratique.

Même croyants sincères, ils seront tentés demain de faire dans leur existence deux parts : d'un côté, la vie chrétienne avec les prières, la messe, les sacrements, — de l'autre côté, la vie profane avec ses soucis, ses occupations, ses habitudes, ses lois, toutes différentes de la loi

de l'Evangile. On sait le scandale causé par ces chrétiens « qui ne valent pas mieux que les autres ».

Pour parer à ce danger, le catéchisme doit non seulement nourrir la foi, mais l'insérer au cœur de la vie. Chaque leçon conduira donc le jeune chrétien à des efforts précis dans sa vie quotidienne, à la maison, dans le quartier, à l'école, dans les jeux, partout. Ne s'agit-il pas de former des apôtres, des militants de Jésus-Christ, capables de souffrir pour leur foi et de travailler à la répandre ? « *Le catéchisme*, disait Pie XI, *doit enseigner à vivre la vie chrétienne.* » Or la vie chrétienne, si elle est à base de foi authentique, doit s'épanouir en espérance et en charité. L'enfant qui renonce à une friandise au profit de son jeune frère, qui se réconcilie avec un camarade après une dispute, qui confectionne un colis de Noël destiné aux petits malades d'un Sana, et qui, dans tous ces humbles gestes, s'inspire de l'Evangile, sera demain plus fort pour se vaincre, plus généreux pour se donner au service de Dieu, de l'Eglise et de ses frères. C'est dès le jeune âge qu'il faut vivre ce que l'on croit. « *De même que le corps sans âme est mort*, nous dit Saint Jacques, *ainsi la foi sans les œuvres est morte.* » (Epître, 2[26].)

Le Catéchisme, à partir de l'enseignement des vérités révélées, doit donc aboutir à une éducation totale de la vie chrétienne.

Vous jugerez, sans doute, mes Frères, que cette tâche assignée au catéchisme est très lourde. C'est trop peu dire. Reconnaissons qu'elle est au-dessus de nos forces, vraiment surhumaine. Il faudrait donc renoncer à l'accomplir et même à l'entreprendre si Dieu n'était de la partie.

Mais précisément, le petit enfant qui arrive au catéchisme pour la première fois a déjà reçu, en germe, lors de son baptême, tout un organisme surnaturel. Dieu lui-même, en sa Trinité sainte, habite son âme ; la grâce éclaire déjà, par la vertu de foi, l'intelligence de cet enfant tout prêt à adhérer aux vérités chrétiennes qu'on va lui proposer. Sa volonté et son cœur seront animés et soutenus par l'espérance et la charité, qui l'aideront à se donner au Christ.

On oublie trop que le baptême n'est pas seulement le rite qui efface le péché originel. Il est une « *nouvelle naissance* », qui nous fait enfants du Père, membres du

Christ, temples de l'Esprit-Saint. Cette vie nouvelle, si mystérieuse qu'elle soit, a son dynamisme propre, ses lois de croissance. Ce n'est pas de l'extérieur qu'on la développera artificiellement. C'est de l'intérieur qu'elle peut et doit grandir, si elle se trouve placée dans des conditions propices.

La fonction du catéchisme, vue sous cet angle, c'est donc d'achever ce que le baptême a commencé. C'est de faire croître le germe que le baptême a semé.

Mais alors, comment restreindre à quelques heures de catéchisme une éducation qui doit imprégner toute la vie ?

Dès lors qu'on précise le but poursuivi par le catéchisme et son ampleur, il faut reconnaître que la tâche du prêtre requiert la collaboration des parents et de toute la communauté chrétienne pour préparer et soutenir le travail accompli au catéchisme. Il nous reste à préciser comment se réalise cette collaboration.

II. — LE ROLE DES PARENTS

Avant le catéchisme.

C'est dans la famille et dès le plus jeune âge que commence l'éducation religieuse.

Né à la vie de la grâce le jour de son baptême, le jeune chrétien a droit, à partir de ce moment, à la lumière qu'il est capable d'accueillir, à la nourriture qu'il est susceptible d'assimiler. Comment les parents ne s'apercevraient-ils pas que le bébé — bien avant l'éveil de sa raison — est doué d'une étonnante faculté d'observation ? Il ne comprend pas encore, mais il sent, et ses premières impressions se gravent si profondément dans son âme que sa personnalité de demain en sera tributaire pour une très large part. Les psychologues insistent de plus en plus sur ce point.

Dans les desseins de la Providence, la mère est alors la première catéchiste de son enfant parce qu'il lui appartient de frayer les voies à la lumière divine. « *Si dans les tête-à-tête qu'elle a avec lui, elle sait non seulement sourire, jouer, chanter, mais aussi prier, si elle agit avec lui non pas uniquement comme avec une gracieuse poupée, parfois si drôle et si charmante, mais aussi comme avec un tabernacle vivant où Dieu réside, alors sa foi la rendra ingénieuse pour préparer avec Dieu toutes les rencontres*

possibles. » (Ch. Boyer.) C'est l'âge des premiers gestes religieux : les mains jointes, le regard tourné vers le Crucifix, le signe de croix esquissé, et les noms de Jésus et de Marie balbutiés : touchant prélude qui marque l'éveil religieux du tout-petit.

De trois ans à six ou sept ans, c'est déjà la période où la personnalité commence à se dégager. Déjà le caractère se dessine avec ses ressources et ses défauts. Déjà l'intelligence est à l'œuvre, avec ses innombrables « pourquoi », dont l'apparente naïveté cache une curiosité profonde. Que les parents prennent garde d'y répondre négligemment par une plaisanterie ou de fausser l'esprit de l'enfant en l'encombrant, dans le domaine religieux, de légendes qu'il faudrait ensuite démentir. Il est capable d'acquérir le sens de Dieu, de sa grandeur, de sa bonté.

Il apprend alors à prier soit à la maison, soit dans la grande église silencieuse qui lui révèle la majesté du Seigneur. Il apprend à admirer, dans toutes les choses qu'il découvre, le Créateur du monde. Il apprend à implorer le pardon du Maître souverain quand il a mal agi. C'est l'âge des impressions fraîches et neuves, des gestes spontanés, où une première éducation de la prière et de la charité doit avoir sa place.

Il serait trop tôt de faire apprendre par cœur des formules abstraites, mais bien vite l'esprit de l'enfant peut saisir les vérités essentielles : le Bon Dieu nous a envoyé son Fils, Jésus, qui est mort pour nous, qui demeure pour nous dans l'hostie.

Et voici que se pose la question de la première Communion, appelée communion privée, ordinairement vers l'âge de sept ans. Ici déjà, le prêtre intervient dans la préparation à ce grand acte religieux, mais n'oublions pas le rôle essentiel que l'Eglise assigne aux parents. D'après l'enseignement de saint Pie X, repris par le Code de Droit Canonique, c'est à eux qu'il appartient, avec le confesseur, de décider si leur enfant est capable de communier. Sans doute, le curé doit contrôler cette décision. Sans doute aussi, ils peuvent être aidés non seulement par le confesseur, mais encore par le catéchiste à qui ils confient leur enfant. Il reste que ce point précis de la législation de l'Eglise souligne la responsabilité des pères et mères de famille dans la formation religieuse du plus jeune âge.

Pourquoi faut-il constater que tant de parents, si attentifs pour veiller sur la santé de l'enfant et sur son éveil intellectuel, laissent, par insouciance, son âme en friche. Ils comptent, disent-ils, « sur le catéchisme ou sur l'école chrétienne, où il apprendra ses prières et ses croyances ». Ils ne se doutent pas que les années les plus précieuses sont déjà perdues pour la formation religieuse et qu'une telle lacune ne peut être que difficilement comblée. Ils ignorent aussi les joies dont ils se privent et le profit spirituel qu'ils pourraient retirer eux-mêmes de ce catéchisme familial.

Pour remédier à leur déficience, il faut compter sur les religieuses et sur les catéchistes volontaires qui, dans les œuvres ou dans le quartier, s'intéressent aux petits enfants, éveillent leur âme à la foi et les préparent à recevoir l'hostie. Pour cette tâche primordiale, un large champ d'apostolat demeure ouvert à toutes les bonnes volontés. En écoutant des prêtres se plaindre de recevoir au catéchisme des enfants de 8 ou 9 ans qui ne savent même pas faire le signe de croix, on songe à la plainte du Prophète : « *Les petits enfants ont demandé du pain et il ne s'est trouvé personne pour le leur rompre !* » Espérons que, grâce au dévouement des Religieuses et des Dames de l'Action Catholique, l'œuvre de la « *Formation chrétienne des Tout-Petits* » étendra son influence dans toutes les régions du diocèse.

Le Catéchisme proprement dit.

Puis vient l'âge du catéchisme proprement dit. C'est l'âge de la mémoire et de la raison, particulièrement propice à la réception d'un enseignement didactique et à l'utilisation d'un manuel.

Nous n'insisterons pas ici sur la pédagogie qui doit inspirer le travail du catéchiste. Nous signalerons seulement, pour mémoire et pour nous en féliciter, l'effort qui se poursuit dans les sessions et journées d'études fort bien suivies, en vue de se former à une meilleure pédagogie catéchistique, de mettre en commun les expériences de chacun et de préciser les tâches respectives des prêtres, des religieux et religieuses, et des catéchistes volontaires.

A tous les fidèles, il convient de rappeler, d'abord, les prescriptions du règlement diocésain, afin que nul ne soit

tenté de l'enfreindre ou de voir dans son application l'exigence personnelle de tel ou tel prêtre.

Ce règlement engage les parents à envoyer leurs enfants au « petit catéchisme » dès qu'ils sont capables de le suivre avec profit, vers six ou sept ans.

Il exige trois années d'assiduité comme minimum requis pour la Communion Solennelle. Cette assiduité comporte non seulement la présence aux séances du catéchisme, mais plus encore l'assistance régulière à la messe du dimanche et la fidélité à se confesser au moins chaque trimestre. Quand un enfant aura manqué six fois sans raison au catéchisme ou à la messe du dimanche dans le cours de l'année, il sera retardé d'un an pour la Communion Solennelle.

Rappelons, de plus, que seuls les enfants ayant atteint l'âge de onze ans avant le premier Janvier de l'année en cours peuvent être admis à la Communion Solennelle.

Ce simple énoncé appelle déjà la vigilance des parents. N'est-ce point d'eux que dépend d'abord l'assiduité des enfants ? On invoque parfois pour se dispenser du catéchisme ou de la messe le prétexte de la moindre fatigue ou du plus léger malaise ; il ne serait pas retenu pour se dispenser de la classe. Certains apportent moins de soin à apprendre la leçon de catéchisme qu'à apprendre la leçon d'histoire ou de géographie. Et que dire de ces promenades de vacances où toute la famille, à cause d'un départ matinal, viole le précepte de l'assistance à la messe dominicale ?

Si les parents font si peu de cas du catéchisme, de l'enseignement et de la formation qui s'y donnent, comment les enfants pourraient-ils le prendre au sérieux ?

Où donc est le temps où, dans tous les foyers, la mère ou la grand'mère s'appliquait chaque jour à faire apprendre et à expliquer la leçon de catéchisme ? La méthode n'était peut-être pas parfaite, mais l'esprit de foi, la grâce aidant, et l'atmosphère du foyer, tout imprégnée du sens de Dieu, marquaient les âmes pour la vie.

Nombreuses sont encore aujourd'hui les familles qui ont gardé ou renouvelé cette tradition. On répond aux mille questions que l'esprit curieux de l'enfant se pose sur la leçon de catéchisme et qu'il ne veut confier qu'à ses parents. Bien plus, à la maison, tout devient occasion de parler de Dieu et du Christ. L'année liturgique, les mystères

divins sont vécus au foyer, comme un écho des cérémonies qui se déroulent à l'église. Les anniversaires du mariage, des baptêmes, les fêtes des saints patrons sont célébrés. Toute une liturgie familiale illustre l'enseignement donné par le prêtre. Les faits et gestes de chaque jour sont jugés à la lumière de l'Evangile : la vie de travail et les loisirs, les épreuves et les deuils, l'usage de l'argent, les relations de voisinage, les grands problèmes qui remuent l'opinion, autant d'occasions de manifester l'esprit de foi. C'est la « bonne terre » où la semence du catéchisme germe et rapporte cent pour un.

Vous penserez peut-être, mes Frères, que c'est là une tâche difficile. Elle est lourde, à vrai dire, d'autant plus que l'enfant ne se contente pas d'interroger. Il observe et il juge en silence. Il exige, sans le dire, que ce que vous faites réponde à ce que vous dites. C'est une servitude, pesante à certains jours, que ces oreilles toujours attentives et ce regard scrutateur des petits, mais n'est-ce point cette servitude qui libère les époux de la négligence et de la médiocrité en les obligeant à vivre chrétiennement pour ne pas « *scandaliser l'un de ces petits, dont les anges dans le ciel voient sans cesse la face du Père* ». (Mat. 18[10].)

L'école et le catéchisme.

Si importante que soit l'influence de la famille, elle n'est pas seule à s'exercer sur l'enfant : l'école est pour lui un autre milieu de vie, qui retient la plus grande partie de ses journées et dont les habitudes, l'esprit, le cadre même agissent sur lui pour façonner son caractère et son âme. S'il n'y trouve pas Dieu présent comme une réalité avec qui l'on vit, comme une Personne à qui il parle et qui lui parle — à travers la parole du maitre ou les pages des livres — on peut craindre qu'il s'habitue à cette absence de Dieu et que peu à peu la religion lui apparaisse comme une chose secondaire en marge de la vie réelle.

Il vous arrive sans doute, mes Frères, de lire ou d'entendre dire que l'école et le catéchisme sont séparables : l'une donne l'enseignement profane, l'autre y ajoute la formation religieuse... Cette division des tâches en éducation ne peut être qu'un pis-aller regrettable ; en effet, la vie est une ; l'intelligence et l'âme de l'enfant ne sont pas

des organismes juxtaposés et la formation d'un chrétien n'est pas le résultat d'une addition, mais d'une convergence. L'épanouissement de l'enfant baptisé réclame normalement un climat chrétien dans tous les milieux de vie qui l'enveloppent : à l'école comme dans la famille et le quartier. C'est pourquoi l'Eglise insiste sur la nécessité de l'école chrétienne, où la foi pénètre l'enseignement et l'éducation comme le levain agit dans la pâte : « *Ainsi donc*, écrit le Souverain Pontife Pie XI, *il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programme et livres, soient régis par un esprit vraiment chrétien...* »

L'écueil serait de « scolariser » le catéchisme en l'alignant parmi les divers articles d'un programme ou en le réduisant à de simples formules apprises et récitées. Tout l'effort des maîtres, en liaison avec la paroisse, tend au contraire à en donner une présentation vivante, à en faire le moyen d'une rencontre avec Dieu dans la Foi.

Enseignement religieux, réalisé dans les meilleures conditions, entouré d'un cadre tout imprégné d'esprit chrétien, tel est, à nos yeux, le titre de noblesse le plus authentique de l'école libre. C'est pourquoi les catholiques sont si attachés à cette école et ne se lasseront pas de la défendre.

« ***Mais***, selon l'expression de Monseigneur Dell'Acqua, « lors du Congrès de l'Enseignement religieux, *c'est à tous « les baptisés que l'Eglise entend donner le substantiel « aliment de la vérité et, puisque le plus grand nombre « fréquentent de fait des établissements non confessionnels, le problème de leur enseignement religieux se pose « aux pasteurs d'âmes avec d'autant plus d'acuité et d'urgence. A leur égard, l'Eglise fidèle à sa mission ne saurait renoncer à son droit et à son devoir de tout faire « pour épanouir la grâce baptismale de ces jeunes par une « formation de l'esprit et du cœur donnée dans de justes « conditions de liberté et d'efficacité.* »

Sans doute, la place du catéchisme est pour eux bien restreinte : quelques heures par semaine pendant trois ans. Raison de plus pour leur demander une assiduité soutenue. Les jours de classe leur laissent quelques moment libres ; la loi française (loi du 28 Mars 1882, art. 2) prévoit que les écoles primaires vaqueront un jour par semaine, ordinairement le jeudi, pour permettre aux parents de faire donner à leurs enfants l'éducation religieuse.

On est tenté, en certains endroits, d'oublier cet avantage que la législation reconnaît et d'accepter, en échange du jeudi, quelques heures en fin de matinée ou de soirée, où l'enfant, fatigué par la classe, ne peut apporter qu'un esprit distrait à l'enseignement du prêtre. Que les parents ne laissent pas envahir le jeudi par des cours supplémentaires de chant ou de gymnastique. Il se prête mieux que tout autre jour à une séance de catéchisme assez longue pour permettre l'explication des leçons, le travail écrit, le temps de la réflexion silencieuse et de la prière. En certaines paroisses, s'y insère aussi, pour la formation spirituelle des enfants, une messe commentée.

Comme sur l'horaire, il faut aussi veiller sur le cadre. Est-il besoin de souligner l'avantage que présentent, du point de vue pédagogique, des locaux clairs et propres, aussi attrayants et confortables que possible ? La disposition des tables et des bancs, la décoration des murs ont aussi leur importance. N'y a-t-il point un progrès à réaliser sur ce point ? Quant on parcourt le diocèse, on est frappé du zèle du clergé et de la générosité des fidèles pour édifier des églises neuves et des presbytères, des écoles et des salles de patronage. Ne serait-il pas urgent de faire un effort analogue pour que le catéchisme ne soit pas traité en « parent pauvre » ? Déjà certaines paroisses ont construit ou aménagé des salles de catéchisme. C'est un exemple à imiter.

Le catéchisme de persévérance.

Après la cérémonie de la Communion Solennelle, trop d'enfants et trop de familles sont tentés de croire que la formation chrétienne est achevée. Le bagage d'instruction religieuse est pourtant bien léger et insuffisant pour assurer demain la persévérance de l'adolescent. A l'heure où l'on envisage de prolonger la scolarité obligatoire au-delà de 14 ans, il semble inutile d'insister sur la nécessité de continuer à s'instruire des vérités de la foi, au moins pendant que se poursuivent les études profanes, et de voir comment elles trouvent leur place dans la vie de chaque jour.

L'adolescence, c'est l'heure décisive qui marque l'orientation de toute la vie : à travers des crises inévitables, on choisit d'être fidèle au Christ ou de se laisser glisser dans l'indifférence. N'est-ce point le temps d'une réflexion personnelle sur l'Evangile et sur les bases de nos croyances ?

Mais comment atteindre ces jeunes, si accaparés par l'horaire de leurs études et déjà si impatients de liberté ?

Il est douloureux de constater qu'un très grand nombre d'entre eux ne bénéficient même pas d'une ou deux années de catéchisme de persévérance. Outre l'effort réclamé du prêtre pour les attirer et les intéresser, nous demandons, ici encore, le concours des familles. Ne pourrait-on pas insister auprès d'elles, lors de la Communion Solennelle, pour qu'elles s'engagent à assurer à leurs enfants ce supplément indispensable de formation religieuse ? Ce serait, de leur part, une erreur ou un vain prétexte de prétendre que les quelques heures qu'il réclame chaque semaine nuiront au travail scolaire.

Quant aux parents qui confient leurs enfants aux écoles et collèges catholiques, ils s'autorisent parfois de cette démarche pour se croire déchargés de toute responsabilité sur ce sujet. Le contrôle familial, si attentif à suivre les études profanes, laisse de côté l'instruction religieuse, « matière négligeable puisqu'elle n'est pas exigée lors de l'examen ». Une telle attitude dénote un manque de sens chrétien que nous avons souvent à déplorer. Du seul point de vue de la culture, serait-il normal qu'un jeune bachelier ignore tout de l'Ancien Testament, de l'Evangile et de l'Histoire de l'Eglise ? Si l'enseignement libre accepte de se soumettre aux programmes officiels, il reste qu'il trouve sa raison d'être dans le souci de former des chrétiens aussi instruits de leur religion que des autres matières de leurs études. C'est là l'ambition de tous ceux qui s'y dévouent. Ils veulent accomplir leur tâche en étroite liaison avec les familles. Ils supporteraient mal qu'elles feignent d'ignorer ce qui les caractérise.

Quand il s'agit d'élèves d'un établissement public, où un prêtre exerce la fonction d'aumônier, trop de parents négligent de demander, pour eux, avec l'assistance à la messe, l'inscription au cours d'enseignement religieux. Il est bon de leur rappeler qu'une telle négligence prive l'enfant de la formation chrétienne au moment où elle lui est nécessaire. Une information courtoise suffira souvent pour obtenir de certains d'entre eux la démarche qu'il sont exposés à omettre.

Reste la situation des autres établissements publics, cours complémentaires, centres d'apprentissage, écoles techniques, où rien n'est prévu pour permettre aux élèves

une vie chrétienne normale. Il importe de rappeler à ce sujet une réponse du Ministre de l'Education Nationale (*Journal Officiel*, 22 Juin 1955) : « *Dans les établissements où il n'existe pas d'aumônerie, il appartient au chef d'établissement d'assurer aux élèves internes, dont les parents en ont fait la demande, la possibilité de suivre l'enseignement religieux ainsi que les exercices de leur culte.* » S'il y avait moins de parents insouciants ou timides, on pourrait recourir plus souvent à ce texte et la persévérance de ces jeunes serait alors rendue plus facile, grâce au concours du clergé paroissial de la ville où se situe l'école.

III. — LE ROLE DU « MILIEU PAROISSIAL »

La Lettre du Saint-Père au Congrès de l'Enseignement Religieux insiste en ces termes sur le rôle du milieu paroissial : « *Si la famille constitue pour l'enfant la première « communauté chrétienne dans laquelle va s'épanouir sa « foi, il importe aussi que toutes les forces vives de la « paroisse collaborent, sous la direction du pasteur, à cette « tâche primordiale de l'instruction catéchistique, qui doit « bénéficier de tout l'acquis des méthodes pédagogiques « nouvelles. Le témoignage et l'exemple d'une commu- « nauté paroissiale vivante sont, pour l'adolescent qui « grandit dans le monde d'aujourd'hui, le complément « nécessaire de sa formation catéchistique. Et c'est ici que « les mouvements d'Action Catholique ont un rôle décisif « à jouer, tant sur le plan proprement paroissial que dans « les divers milieux de vie où devra s'affirmer la foi de « ces jeunes. Que ces mouvements ne considèrent donc « pas l'œuvre du Catéchisme comme étrangère à leurs « perspectives d'action !* »

« Climat paroissial ».

Ces lignes nous rappellent l'importance du milieu dans lequel vivent l'enfant et l'adolescent. Milieu paroissial proprement dit, milieu du quartier ou du village, tout cela marque les âmes, soit pour illustrer d'exemples concrets la formation reçue au catéchisme, soit pour la combattre.

S'agit-il, par exemple, des cérémonies religieuses qui se déroulent dans telle église ? L'enfant est frappé de la foule qui s'y presse, de la ferveur des prières et des chants, du recueillement de l'assistance. Sa piété personnelle est soutenue par cette ambiance. Mais, hélas ! ailleurs regardez ce garçon qui s'ennuie dans l'église presque vide, où les fidèles sont dispersés loin de l'autel, où les hommes clairsemés ne participent pas aux offices. Il aura bien de la peine à persévérer. Evoquez, mes Frères, vos propres souvenirs. Rappelez-vous votre émerveillement en assistant à tel pardon ou à telle fête de mission : le long défilé à la Table sainte, le chant vigoureux des cantiques, l'air de fête que prenait toute la paroisse. A travers ces impressions d'enfance, vous avez découvert l'Eglise, telle que l'enseigne le catéchisme, telle que la montre une paroisse vivante.

Autant que des gestes collectifs du culte, des exemples de vie chrétienne se sont gravés dans votre mémoire : tel jeune apprenti, récemment entré au travail, a été réconforté par les services que lui a rendus un ancien, par l'amitié dont l'a entouré une équipe jociste. Pour d'autres, la collecte paroissiale des colis de Noël leur a révélé la charité à l'œuvre. Le dévouement d'un militant dont nul n'ignore les convictions marque tout un quartier. La foi des adultes porte témoignage devant les enfants, qui ne cessent d'aspirer à prendre place parmi les grandes personnes et, à cause de cela, sont sensibles aux exemples qu'ils en reçoivent.

Parrains, Marraines, Catéchistes volontaires.

C'est pourquoi l'Eglise, dès ses origines, a institué le parrainage. Le parrain, la marraine, qu'il s'agisse de baptême ou de confirmation, ce sont les représentants de toute la communauté chrétienne. Ils viennent, en son nom, promettre leur aide à l'enfant qui reçoit le sacrement et qui a besoin d'être soutenu. Si cette fonction est interdite au père et à la mère ainsi qu'au prêtre, c'est bien pour souligner qu'en plus de la famille et du clergé, tous les chrétiens ont un rôle à remplir pour assurer la persévérance de leurs jeunes frères.

En telle paroisse du diocèse, on a trouvé des parrains et marraines de confirmation qui ont accepté cette responsabilité : ils continuent de réunir, chez eux, chaque

mois, le groupe restreint de leurs filleuls qui sont aussi leurs voisins de quartier. Avec eux, ils s'entretiennent, d'après les indications du prêtre, des questions étudiées au catéchisme de persévérance. Leur effort n'est pas étranger au résultat obtenu : malgré les déficiences des familles, plus de la moitié des enfants sont assidus à ce catéchisme.

S'il est difficile de généraliser cette initiative, on trouve du moins, en de nombreuses paroisses, des catéchistes volontaires. Sans se substituer au clergé ou à la famille, elles leur apportent une aide fructueuse, parfois indispensable. Le rôle des catéchistes auxiliaires, religieuses ou laïques, n'est pas seulement de faire réciter des leçons ou d'exercer une surveillance, mais bien de collaborer à la formation chrétienne des enfants. Ce rôle suppose des aptitudes, une formation et une collaboration avec le clergé. De plus, il est souhaitable, pour l'efficacité de leur travail, que ces catéchistes appartiennent au même milieu social que les enfants dont elles ont la charge. Ainsi, une mère de famille d'un quartier ouvrier s'adaptera sans peine à la mentalité de ses petits voisins : elle sait leurs conditions de vie, les objections qu'ils peuvent entendre, les exemples et les comparaisons qui leur sont accessibles. On dira peut-être que ces mères de famille n'ont pas de loisirs ? En fait, il en est, parmi les plus occupées, qui trouvent le temps d'exercer cet apostolat. Bien plus, en certaines paroisses de Paris ou de la banlieue, on recrute un nombre suffisant d'hommes et de jeunes gens pour assumer cette responsabilité auprès des garçons. Souhaitons qu'ils aient chez nous des imitateurs.

Formation des Parents.

S'il est bon de suppléer par les catéchistes volontaires aux déficiences de la famille, il est mieux encore d'aider les parents à remplir leur rôle.

Il nous plaît d'enregistrer sur ce point des résultats déjà acquis : tout au long de cette année, les réunions de quartier ont été l'occasion d'étudier la question du catéchisme à l'aide de la brochure «*Pour former des chrétiens vivants* ». — Les dames de la Ligue Féminine d'Action Catholique ont attiré sur ce point l'attention des jeunes mères de famille, notamment dans les journées d'éducation familiale. — En plusieurs paroisses, on a réuni

périodiquement les parents des enfants qui se préparent à la Communion Solennelle pour les aider à réfléchir sur leurs responsabilités et à assurer la persévérance de ces enfants. — Des causeries sur le même sujet ont été faites aux membres des A.E.P. et des A.P.E.L., en les invitant à ne pas limiter leur objectif à l'organisation matérielle de l'école.

Plus profond encore, le travail accompli au cours des « journées de foyers » où, dans le cadre du doyenné ou de la paroisse, les foyers envisagent, avec les autres problèmes qui les préoccupent, celui de l'éducation chrétienne. Les conseils de prêtres spécialement préparés à cet apostolat leur sont précieux, ainsi que les échanges de vues, qui permettent à chacun de bénéficier de l'expérience des autres.

La presse catholique contribue, elle aussi, à la formation des parents. Outre les nombreux articles consacrés au catéchisme dans les journaux et les revues, comment ne pas signaler les publications de l' « *Association du Mariage Chrétien* » et la revue « *Mon Village* » (1), si bien adaptée aux familles chrétiennes de nos bourgs et de nos campagnes ?

Il suffit, d'ailleurs, de parcourir les organes de nos mouvements d'Action Catholique pour y retrouver cette préoccupation constante. Elle s'exprime dans ces lignes de « *Témoignages* » de l'Action Catholique Ouvrière (numéro de Novembre 1954) : « *C'est toute l'équipe d'A.C.O. qui doit « se sentir responsable de l'enseignement du catéchisme aux enfants de nos quartiers ; il est normal qu'elle apporte « le soutien maximum aux foyers qui en prendront direc- « tement la charge.* »

Ainsi, ce n'est plus seulement le clergé, mais l'ensemble des œuvres paroissiales et des Mouvements d'Action Catholique qui, chacun pour sa part, ont à cœur d'éveiller, chez les pères et mères de famille, le souci d'une collaboration constante au catéchisme.

Mouvements d'Enfance et de Jeunesse.

En même temps qu'elle aide les parents, la paroisse offre un précieux complément du catéchisme aux enfants

(1) MON VILLAGE, revue mensuelle, 13, rue du Docteur-Roux, Paris (15e). (C.C.P. Mouvement Familial Rural 10365.52 Paris). — Un an, 450 francs.

eux-mêmes dans les divers groupes qui font appel à leur initiative : *Croisade Eucharistique* pour orienter les meilleurs vers la communion fréquente et l'apostolat, — *Cœurs Vaillants-Ames Vaillantes*, qui font pénétrer l'esprit chrétien dans la vie quotidienne du quartier ou du village, — branche « enfant » du *Scoutisme*, avec ses méthodes d'éducation active, — groupes d'*Enfants de Chœur*, pépinières de vocations sacerdotales.

Grâce à ces Mouvements (1), l'enfant, dont la foi a été formée au catéchisme, est mieux armé pour affronter les années difficiles de l'adolescence.

Il a cependant besoin pour persévérer d'être encore aidé par le « milieu paroissial ». Non seulement la prédication et la liturgie lui apporteront, comme aux adultes, l'alimen-

(1) Précisons comment chacun de ces Mouvements est complémentaire du Catéchisme :

La *Croisade Eucharistique*, c'est un appel adressé aux meilleurs pour les aider à approfondir leur vie spirituelle. A partir de certains points fondamentaux du Christianisme, on va leur demander une union plus intime à Notre-Seigneur Jésus-Christ par la prière et la communion fréquente ; ils comprendront, à cette école, la nécessité du sacrifice et de l'apostolat. L'orientation donnée à tous au catéchisme, certains voudront la suivre plus généreusement. Il y aura toujours des enfants plus attentifs que les autres à l'appel de Dieu, plus décidés à ne rien lui refuser. Ils trouveront dans les exigences de la *Croisade* un moyen, fort bien adapté à leur âge, de tendre vers la perfection. On aura soin, toutefois, d'éviter le « surmenage spirituel », et l'on se.a en garde contre les illusions ou déviations que pourrait engendrer une « comptabilité » trop méticuleuse des prières et des sacrifices.

A côté de la *Croisade Eucharistique* se situe, pour les garçons, le groupe des enfants de chœur. Le catéchisme veut faire une large part à la liturgie. Il est donc normal qu'il prépare les enfants à servir à l'autel avec esprit de foi. A son tour, le service de l'autel leur permet de vivre leur foi en participant au chant sacré et aux cérémonies : il n'est plus une tâche mercenaire ; il devient occasion de développer la piété et d'édifier l'assistance. N'est-il point souvent l'origine de la vocation sacerdotale ?

Quant au Mouvement des *Cœurs Vaillants-Ames Vaillantes*, il se situe sur un autre plan que le catéchisme. Si éducatif que soit le catéchisme, à côté de lui restera toujours la vie quotidienne qu'il faut pénétrer d'esprit chrétien, à la maison, avec les camarades, dans le quartier ou au village. Le catéchisme éduque en enseignant ; le Mouvement *Cœurs Vaillants* éduque en faisant agir dans ce champ d'action de la vie ordinaire. Au catéchisme, on acquiert le sens du sacré ; aux *Cœurs Vaillants*, on acquiert le sens des autres. Au catéchisme, l'accent est mis sur la foi ; au Mouvement, sur l'apostolat et la charité. Après avoir écouté la « parole de Dieu », on essaie de la faire retentir dans la vie. Le vrai chrétien ne doit-il pas accomplir ce double effort ?

C'est pourquoi il est souhaitable que, dans nos écoles, nos patronages, nos colonies de vacances, on s'inspire de plus en plus des publications, des méthodes et surtout de l'esprit du Mouvement *Cœurs Vaillants*.

La branche « enfant » du *Mouvement Scout* conjugue, elle aussi, son effort avec le catéchisme. Par une éducation active, qui se réfère sans cesse à l'Evangile et à la Liturgie, elle intègre le sens de la prière dans la découverte de la nature qui mène à Dieu et elle inspire de charité surnaturelle le sens du service.

tation normale de sa vie chrétienne, mais il sera soutenu par les groupes de jeunes où, dans un climat d'amitié joyeuse, sa vie chrétienne pourra s'affermir, qu'il s'agisse de nos écoles, de nos patronages, du scoutisme ou des Mouvements d'Action Catholique (J.A.C., J.E.C., J.M.C., J.O.C.). Il retrouvera, dans ce cadre, avec une formation d'ensemble, un complément d'instruction religieuse en rapport avec les questions qu'il se pose et les difficultés qu'il rencontre. Sous des formes diverses, journées d'étude, commentaires d'évangile, camps, sessions, retraites compléteront le catéchisme de persévérance et conduiront l'enfant d'hier, l'adolescent d'aujourd'hui vers la foi éclairée et vivante du chrétien adulte.

En vous invitant, mes Frères, à vous intéresser à l'œuvre primordiale du catéchisme, nous avons voulu attirer votre attention sur cet apostolat que Pie XI appelait « *le premier des apostolats* ». Eveiller et éduquer la foi, n'est-ce point la forme la plus haute de la charité ?

En même temps que vous collaborerez à cette tâche, vous solliciterez avec nous la grâce de Dieu, plus indispensable pour ce labeur que pour tout autre. Devant le mystère d'une âme d'enfant, le maître le plus qualifié se découvre impuissant. Seul l'Esprit-Saint peut nous guider et assurer l'efficacité de notre action. Prions-le avec l'Eglise pour qu'il « remplisse jusqu'au plus intime le cœur de nos enfants, qu'il les éclaire et leur fasse pénétrer toute vérité, comme le Christ l'a promis ».

Pâques 1956.

† ANDRÉ,
Evêque de Quimper et de Léon.

Les dimanches de Carême ayant été consacrés à la préparation des fêtes pascales et à la présentation du nouvel « Ordo » de la Semaine Sainte, la lecture de la Lettre Pastorale a été reportée aux dimanches après Pâques.

LETTRE PASTORALE

de S. Exc. Monseigneur l'Evêque

de Quimper et de Léon

sur

"Le Dieu de Jésus-Christ et la Foi du Chrétien"



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1957

Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque
sur " Le Dieu de Jésus-Christ et la Foi du Chrétien "

Mes Frères,

Ce n'est pas sans émotion qu'en Novembre dernier vous avez entendu à la radio ou lu sur les journaux le Radiomessage de S. S. Pie XII pour la Hongrie et pour la Paix. Il se terminait par un appel pressant à remettre Dieu à sa place dans la société :

« Dieu ! Dieu ! Dieu !

« Que ce nom ineffable, source de tout droit, de toute justice, de toute « liberté, résonne dans les parlements et sur les places, dans les maisons et les « usines, sur les lèvres des intellectuels et des travailleurs, dans la presse et « la radio ; que le nom de Dieu, synonyme de paix et de liberté, soit l'étendard « des hommes de bonne volonté, le lien des peuples et des nations, le signe « auquel se reconnaîtront les frères et les artisans de l'œuvre commune du salut. « Que Dieu vous tire de votre torpeur et vous écarte de toute complicité avec « les tyrans et les fauteurs de guerre, qu'il éclaire vos consciences et raffer- « misse vos volontés dans l'œuvre de reconstruction.

« Que son nom résonne surtout dans les temples sacrés et dans les cœurs « comme un appel suprême pour qu'il aide à réaliser, par sa puissance infinie, « ce que les faibles forces humaines ont tant de peine à obtenir. » (1).

Mes Frères, c'est comme un écho de cet appel que je vous adresse en vous parlant cette année de Dieu, et plus précisément de ce que doit être Dieu pour nous chrétiens.

Des gens ne croient plus à Dieu et se disent athées ; ce n'est pas d'eux que je veux vous entretenir, mais d'un danger qui vous menace vous-mêmes : ce danger, on l'appelle parfois « l'athéisme des chrétiens ».

I. — CROYEZ-VOUS EN DIEU ?

Vous tous que la Messe rassemble en ce moment dans votre église, je vous demande d'écouter attentivement les propos qui vont suivre et de réfléchir loyalement à cette question : « Croyez-vous en Dieu et à quel Dieu croyez-vous ? »

Votre réponse spontanée serait la suivante : « Oui, nous croyons en Dieu, et le Dieu auquel nous croyons est le Dieu des chrétiens, le Dieu que nous avons appris à connaître dans nos familles, que l'Eglise nous a ensuite enseigné au catéchisme et aux sermons du dimanche ; notre présence ici en est la meilleure preuve. »

Telle est la réponse de votre intelligence et je la reconnais sincère ; mais la croyance en Dieu doit pénétrer le cœur et la vie pour les transformer : croyez-vous en Dieu avec votre cœur et dans votre vie ?

(1) Radiomessage du 10 Novembre 1956.

Votre foi n'est-elle pas étrangère à votre vie ?

Considérez la vie des chrétiens qui fréquentent nos églises : ne pensez-vous pas que, pour nombre d'entre eux, Dieu n'est plus qu'un mot vide de sens et que leur foi se réduit à un sentiment assez vague sans répercussion vraie sur leur vie ?

Ces chrétiens vont à la messe, récitent leur Credo. Mais Dieu, quelle place tient-il dans leur comportement quotidien ? Dieu, souverain Maître et Seigneur des destinées humaines pénètre-t-il dans leur vie de famille et dans leur vie professionnelle ou civique ? Là où il n'est pas encore tout à fait absent, compte-t-il plus qu'un partenaire avec lequel on discute et à qui l'on n'obéit que lorsque l'obéissance n'exige aucun sacrifice ?

« *Où est ton trésor, là aussi est ton cœur* », nous dit le Seigneur (2). Où donc se trouve leur trésor ? Qu'est-ce qui fait l'objet de leurs préoccupations constantes ? N'est-ce pas de se faire une situation, de se marier, de gagner de l'argent, de s'assurer une vie confortable, d'élever des enfants qui atteindront un degré supérieur d'aisance matérielle et de culture humaine ?

Ce sont là des soucis bien légitimes assurément ; mais Dieu ? le service de Dieu ? la loi de Dieu respectée coûte que coûte ? la gloire de Dieu procurée au prix de lourds sacrifices peut-être ?... Dieu n'apparaît-il pas comme un importun, s'il arrive qu'on évoque sa loi et ses exigences ?

Qu'il s'agisse de loisirs, de lectures, de spectacles, certains chrétiens pensent-ils et se conduisent-ils autrement que des non-chrétiens ? Qu'est-ce qui va guider leur choix : le respect de la volonté de Dieu et le souci de sauvegarder leur foi et leur propreté morale, ou plutôt la mode, le snobisme, la curiosité malsaine, sous prétexte de se cultiver ou d'être de son temps ?

S'agit-il de fréquentations ? Voici une jeune fille pratiquante, elle assiste à la messe le dimanche, communie... Mais, dans ses relations avec les jeunes gens, elle néglige toute prudence, encouragée parfois par ses parents. Ce qui importe d'abord, n'est-ce pas de trouver un mari ? Reculerait-elle à l'occasion devant un mariage avec un divorcé : parce que Dieu le défend ou par simple crainte de l'opinion ?

Les lois que Dieu a portées pour le mariage, les foyers chrétiens les acceptent-ils en pratique ? Se reconnaissent-ils coupables devant Dieu quand ils les violent, et s'efforcent-ils de les observer avec la grâce de Dieu ? Il se tient des propos entre chrétiens et entre chrétiennes qui laisseraient croire le contraire.

Le moment venu d'envoyer les enfants à l'école, le choix des parents est-il déterminé par le désir d'accomplir la volonté de Dieu et d'assurer l'intérêt spirituel des enfants ? Et si des raisons graves ou la prolongation de la scolarité leur enlèvent toute liberté de choix, se soucient-ils d'obtenir que l'enfant puisse poursuivre sa formation à la vie chrétienne ?

Dans la vie professionnelle, ce qui fait loi, est-ce la volonté de Dieu, la conscience professionnelle, la justice, la charité, le respect de la personne humaine, ou n'est-ce pas plutôt la cupidité sans frein et la dureté sans égards ? Quel accueil fait-on à la parole de l'Eglise, interprète de la volonté de Dieu ?

(2) Matthieu, VI, 21.

Dans la vie civique, est-ce le souci du bien commun, expression de la volonté de Dieu dans la cité, qui l'emporte, ou bien l'orgueil, l'intérêt et la soif de domination ?

Beaucoup de ceux qui se disent chrétiens ne règlent pas leur vie sur la volonté de Dieu. En cas de conflit entre la loi de Dieu et leurs intérêts, ce sont ces derniers qu'ils choisiront. Ils déploreront seulement qu'une religion, à laquelle ils demeurent sentimentalement attachés, reste encore, en plein vingtième siècle, paralysée par des préjugés depuis longtemps dépassés et fasse preuve de tant d'étroitesse d'esprit. Ils se consoleront en disant qu'il est des aspects de la vie qui échappent à l'autorité de Dieu et dans lesquels l'Eglise et ses ministres n'ont pas à s'immiscer.

Que des incroyants pensent et vivent selon ces principes, on peut le comprendre ; mais que des personnes qui se disent chrétiennes les prennent pour guides, c'est là un scandale.

Ces « chrétiens », croient-ils en Dieu ?

Quel est donc le Dieu de ces chrétiens ? Ce n'est certainement pas le Dieu de Jésus-Christ. Leur Dieu n'est pas quelqu'un de vivant, quelqu'un qui nous connaît, quelqu'un qui nous aime, quelqu'un qu'il nous faut accepter ou rejeter. Un Dieu qui n'imposerait rien à l'homme, qui admettrait chez l'homme indifférence et désinvolture vis-à-vis de sa loi, ce n'est plus là qu'une caricature de Dieu. Un tel Dieu n'existe pas et ne peut pas exister.

Ne parlons pas de foi chez ces chrétiens, ni de croyance en Dieu, mais bien plutôt d'un sentiment vaguement religieux. Ils ne voudraient pas se passer « de religion » ; ils y tiennent par tradition et par goût ; la religion est utile et réconfortante ; elle aide à rester honnête. Aussi fréquentent-ils les églises et tiennent-ils à garder de bonnes relations avec leur clergé. Ils sont « bien-pensants », volontiers ils se donneraient un brevet de bons chrétiens.

Plusieurs se diront : « Nous sommes sans doute des chrétiens imparfaits ou même quelquefois de mauvais chrétiens, mais nous sommes chrétiens ». Une telle réaction serait saine et juste : l'Eglise n'est pas sur cette terre une communauté de saints, mais le rassemblement des pécheurs qui cherchent, à travers bien des fautes et des échecs, le salut en Jésus-Christ : « *le juste lui-même pèche sept fois par jour* ».

Reconnaissons donc que les attitudes que nous avons dénoncées n'ont pas toujours pour source l'absence de foi en Dieu ; en bien des cas, il s'agit de chrétiens scandaleusement faibles. Au fond d'eux-mêmes, ils ont honte de leur vie ; ils ont mauvaise conscience et se savent jugés par Dieu. Tout pécheurs qu'ils soient, ils restent chrétiens, car il n'y a rien de plus chrétien que le sens du péché et de l'offense faite à Dieu.

Mais, prenons garde ! A force de désobéir à Dieu et de vivre dans le péché, nous ébranlons la solidité de notre foi, et elle peut mourir. Les paroles de Saint Jean sont pour nous un avertissement : « *A ceci, nous savons que nous connaissons Dieu : si nous gardons ses commandements ; celui qui prétend le connaître et ne garde pas ses commandements, celui-là est un menteur, et la vérité n'est pas en lui* » (3).

(3) I Jean, II, 3-4.

II. — DIEU ET NOUS

Nous avons parlé de la foi morte, ou au moins malade. Qu'est-ce donc la foi vivante ? Croire en Dieu, c'est rencontrer Dieu comme on rencontre une personne.

On peut entrer en contact avec Dieu sans le rencontrer vraiment. Quand vous prenez un billet de chemin de fer, avez-vous rencontré réellement l'employé qui vous l'a délivré ?... Mais, s'il vous arrive d'entrer en relations avec un inconnu qui attire votre sympathie, vous cherchez à faire connaissance, vous regardez son visage et observez ses gestes, vous l'écoutez parler surtout ; ainsi vous pénétrez peu à peu ce mystère qu'est un homme pour un autre homme, vous voyez apparaître sa vie, ses idées, ses goûts, ses préoccupations...

Les vrais croyants sont ceux qui ont rencontré Dieu comme on rencontre un ami ; mais pas un ami comme les autres. C'est Dieu qui a pris l'initiative des relations ; on ne fait pas par hasard la découverte de son Dieu, c'est lui, l'ami inconnu, qui nous a attiré, en nous mettant au cœur le désir de le chercher. C'est lui aussi qui nous révèlera son insondable mystère, lorsque nous aurons fait taire nos « bavardages » humains.

A l'école de l'Ancien Testament.

Evoquons d'abord l'expérience des saints de l'Ancien Testament, nos pères dans la foi.

C'est Abraham, père des croyants, qui accepte de quitter sa patrie, de sacrifier son fils unique, pour le seul motif que Dieu le lui demandait. Il n'est pas de foi vraie sans cette obéissance confiante, sans cette certitude que Dieu sait ce qu'il fait et sait ce qu'il demande. Avoir la foi, c'est dans l'obscurité et la faiblesse d'une vie ordinaire, prendre Dieu pour sa force et sa lumière ; à nos propres idées et à nos propres chemins, préférer les idées de Dieu.

Croire, c'est avec Moïse, sentir jusqu'à l'effroi l'écrasante disproportion entre nous et ce mystérieux Vivant qui nous appelle par notre nom ; c'est accepter, malgré ce que diront les hommes, d'être dans le monde les témoins de Celui qui est.

Croire, c'est, avec Isaïe, reconnaître son absolue indignité de pécheur devant Dieu trois fois saint, et recevoir de lui la purification que seul il peut donner.

A l'école de Jésus-Christ.

Pour le chrétien, cependant, croire, c'est avant tout, apprendre Dieu à l'école de Jésus-Christ.

Jésus reconnaît et ratifie l'attitude des vrais croyants de l'Ancien Testament. Pour lui comme pour eux, Dieu est celui qu'il faut aimer de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit. Le Dieu de Jésus, c'est aussi, et plus fortement que jamais, celui qui appelle. Rappelons-nous la parabole du festin où les invités se dérobent, si semblables à ces faux chrétiens dont nous avons parlé (4).

(4) Luc, XIV, 17-20.

Si nous n'en avons pas usé le sens par une répétition machinale, nous trouverons dans les formules du « Notre Père » l'attitude que Jésus désire nous voir prendre devant Dieu.

Notre Père qui êtes aux cieux... Dieu pour nous est quelqu'un qui n'appartient pas à notre monde familier, non qu'il y soit un étranger, mais il n'en fait pas partie car il est au-delà et le dépasse infiniment.

Que votre nom soit sanctifié... Il est celui à qui nous devons tout respect et toute louange.

Que votre règne arrive... Il est le vrai Maître et Seigneur, dont nous attendons et souhaitons le règne sur terre et sur nous d'abord.

Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel... Il est celui dont la volonté à accomplir est pour nous la loi et le grand devoir, dès ici-bas.

Sommes-nous capables, mes Frères, de dire : oui, nous croyons et acceptons avec joie et fierté de prier ainsi, nous redisons avec pleine conscience et pour notre compte personnel ces mots du « Pater » tombés des lèvres de Jésus ! — Alors nous sommes vraiment chrétiens, nous possédons vraiment la foi. Ayant reconnu, sans condition, que Dieu est le Souverain Maître, nous avons le droit de continuer le « Notre Père ».

Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour... Proclamons qu'il est celui dont dépend sans cesse notre vie corporelle et demandons-lui de continuer à nous l'assurer.

Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés... Lui, notre Seigneur et notre Père, lui, dont nous avons été souvent les serviteurs déloyaux et les fils rebelles, il est celui qui pardonne les offenses à ceux qui pardonnent à leurs frères.

Ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal... Nous l'en prions, Lui, la lumière et la force, plus fort que Satan et que notre péché, nous le prions de secourir notre faiblesse, assurés qu'il peut tout et qu'il nous aime.

Mais, venons-en au grand témoignage que Jésus a rendu à son Père dans sa Passion. — Contemplons Notre Seigneur aux prises avec tout ce qui le sollicite comme jadis à la Tentation : ce serait si facile de ne remplir qu'à moitié sa mission divine, d'en prendre et d'en laisser, de trouver un compromis, une solution humaine... Jésus rejette la tentation : face à la mort qu'il déteste plus qu'aucun homme ne le fera jamais, — lui qui est le Fils de Dieu vivant, — il atteste que son Père est celui qui doit être obéi sans condition et préféré à tout sans partage jusque dans la mort.

Regardons maintenant la Croix et prions le Seigneur de nous en faire comprendre le mystère. Y voir seulement une suprême attestation de l'absolue autorité de Dieu, c'est ne pas comprendre encore qui est Dieu. Combien de chrétiens cependant s'arrêtent là.

Le Fils innocent meurt par fidélité et amour pour son Père, en remettant son âme entre ses mains. En vérité, jamais Jésus et son Père n'ont été plus unis qu'à la Croix. Le cœur du Père déborde d'amour éternel pour le Fils crucifié.

Mais alors, pourquoi le laisser ainsi souffrir ?

Oui, pourquoi ? C'est bien la vraie question : pourquoi le Père e-t-il livré son Fils ? Pourquoi le Fils s'est-il ainsi, en toute communion à la volonté du Père, livré à la mort et à la mort sur la Croix ?

Mes Frères, seul celui qui aime et qui aime sincèrement jusqu'au sacrifice de soi peut comprendre. La réponse la voici : c'est que Dieu est amour !

Ecoutons l'Apôtre qui se tenait au pied de la Croix :

« *Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est amour.*

« *En ceci s'est manifesté l'amour de Dieu pour nous : Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde afin que nous vivions par lui.*

« *En ceci consiste son amour :*

« *Ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu,*

« *Mais c'est lui qui nous a aimés,*

« *et qui a envoyé son Fils*

« *en victime pour nos péchés.* » (5)

Oui, la Croix de Jésus nous révèle la plénitude du mystère de Dieu. En nous donnant son Fils, Dieu nous a livré tous ses secrets. Nous voyons maintenant pourquoi Jésus nous faisait lui donner le nom de « Notre Père » et non pas « Notre Maître ». Le propre Fils de Dieu s'est fait homme pour qu'en lui les hommes deviennent fils de Dieu ; il a accompli pour nous, dans sa chair crucifiée, ce don de soi au Père dont nos péchés nous rendaient incapables.

Et le Père, en ressuscitant Jésus, couronne son triomphe de la Croix et couronne notre rédemption. L'un d'entre nous, Jésus, notre frère, est à jamais glorieux à la droite du Père « *devenu pour tous ceux qui lui obéissent source de salut éternel* » (6).

A l'école de l'Eglise.

C'est cette foi qui a imprimé à l'Eglise l'irrésistible élan qui a bouleversé le monde. Peut-être comprenons-nous mieux maintenant l'enthousiasme de Saint Paul devant la révélation de l'insondable profondeur de l'amour de Dieu :

« *Que dire après cela ? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?*

« *Lui qui n'a pas épargné son propre Fils, mais l'a livré pour nous tous,*
« *comment, avec Lui, ne nous accordera-t-il pas toute faveur ?...*

« *Qui donc condamnera ? — Le Christ Jésus ! celui qui est mort, — que*
« *dis-je ? ressuscité, — qui est à la droite de Dieu, qui intercède pour nous ?*

« *Qui nous séparera de l'amour du Christ ? La tribulation, l'angoisse, la*
« *persécution, la faim, la nudité, les périls, le glaive ?...*

« *Oui, j'en ai l'assurance : ni mort ,ni vie... ni aucune créature ne pourra*
« *nous séparer de l'amour de Dieu manifesté dans le Christ Jésus notre Sei-*
« *gneur.* » (7)

Voilà la foi de l'Eglise, la foi triomphante qui a fait les apôtres, les martyrs, les saints. Devant le déchaînement de violence que subissent nos frères chrétiens dans les pays de régime communiste, certains se demandent comment Dieu peut ainsi livrer son Eglise. Mais l'Eglise n'est jamais plus victorieuse que dans la persécution. « *Et telle est la victoire qui a triomphé du monde, notre*
« *foi. Quel est le vainqueur du monde, sinon celui qui croit que Jésus est le*
« *Fils de Dieu ?* » (8)

(5) I Jean, IV, 8-10.
(6) Hébreux, V, 9.
(7) Romains, VIII, 31-38.
(8) I Jean V, 4-5.

Comprenons bien, mes Frères, ce que cela signifie, que Dieu nous aime.

Certains y trouveraient volontiers prétexte pour ne pas l'aimer : « Pourquoi se gêner avec lui, il est compréhensif... Tant qu'autre chose nous intéresse, oublions Dieu sans crainte ; Dieu est si bon ! »

Une question posée par un homme peut s'esquiver par l'inattention et l'indifférence volontaires. On n'esquive pas la question que Dieu a gravée dans notre cœur : tu es fait pour M'aimer ; le veux-tu ? Ou plutôt, on n'y échappe définitivement qu'en se perdant totalement soi-même, corps et âme, dans l'absurdité et la nuit de l'enfer.

L'amour de Dieu pour nous est le plus inquiétant des amours, parce qu'il est le plus sérieux et le plus fort. Nous voudrions peut-être nous désintéresser de lui ; lui ne se désintéressera jamais de nous.

Nos refus et nos trahisons ne feront pas cesser cet amour qui se dressera devant eux de toute sa force pour les condamner.

La colère de Dieu contre le péché n'est que la vérité d'un amour qui ne faiblit pas devant le mal et se fait toute protestation devant lui, refusant absolument de composer avec le péché et ne cessant d'appeler le pécheur à s'en détourner pour, enfin, répondre à l'amour par l'amour.

III. — COMMENT GARDER VIVANTE NOTRE FOI EN DIEU

Le seul Dieu que reconnaisse le chrétien, c'est le Dieu qui aime les hommes. Le sens de la vie, pour le chrétien, c'est d'aimer Dieu. Dieu et l'homme unis par l'amour, c'est le premier et le dernier mot du christianisme.

Aussi, tout refus d'amour, tout égoïsme, tout péché, inflige-t-il un démenti à notre foi. Ne nous effrayons pas cependant de notre faiblesse, si, malgré les chutes, nous cherchons loyalement à devenir un chrétien sincère avec l'aide du Seigneur.

Une comparaison toute simple nous aidera à mieux comprendre. Voici deux époux qui s'aiment ; cela ne veut pas dire qu'ils soient sans défauts, ni leur amour sans nuage. Mais les épreuves elles-mêmes contribuent à leur révéler la force de leur attachement mutuel et le déchirement que provoquerait en eux une séparation éventuelle.

Ainsi en est-il de notre vie avec Dieu, avec cette différence que toutes les difficultés viennent de nous. Dans la tristesse ou dans la joie, allons au Seigneur lui redire notre respect et notre amour : c'est cela la prière. Faisons l'effort d'accomplir ce qui lui plaît et d'aimer ce qu'il aime : c'est cela la vie de travail et de service du prochain. Si nous sentons notre cœur oublier Dieu pour le monde, prenons quelques jours de tête-à-tête avec lui : c'est cela une retraite. Et puisqu'il a daigné nous parler, sachons écouter sa Parole, telle que l'Eglise nous la transmet.

Voilà les grands moyens de réaliser et d'approfondir notre union avec Dieu : la prière s'épanouissant en action courageuse, la retraite fermée, la lecture ou l'audition de la Parole de Dieu, dans l'unité de l'Eglise.

Prier et agir.

Aimons à prier. Une machine qui ne fonctionne jamais se rouille, un muscle qui ne travaille pas s'atrophie, une foi qui n'est jamais exprimée tend à s'éteindre. La grande activité de la foi, c'est la prière. Prier, ce n'est pas mul-

tiplier les paroles, c'est aller trouver Dieu pour célébrer sa gloire et lui confier ce qui préoccupe notre cœur et notre esprit ; ce ne peut être une simple formalité de politesse, mais l'humble déclaration d'un amour souvent maladroit et faible en dépit de sa sincérité.

Le croyant prie souvent, et tout lui est occasion de s'entretenir avec Dieu, seul à seul dans le secret du cœur, ou bien dans l'assemblée de ses frères. Aimons à proclamer et à chanter notre foi en mêlant nos voix à l'église, dans les veillées de prières, en famille : la prière en commun du foyer chrétien est l'une de celles que le Seigneur préfère et bénit.

Prière et foi, cela suffit-il ? Non, c'est toute l'action et la vie qui doivent témoigner de notre foi : un chrétien ne peut pas vivre comme s'il ne croyait pas. Il sait que le Christ rassemble en Lui tous les hommes : tout ce qu'il fait, en bien ou en mal, au plus petit de ses frères, c'est donc au Christ qu'il le fait. Impossible de séparer foi et charité, prière et action : « *Comme le corps sans l'âme est mort,* écrit Saint Jacques (9), *de même la foi sans les œuvres est morte.* »

Ces exigences de notre christianisme sont difficiles à mettre en pratique : les tracas et le bruit du monde qui vous entoure contrecarrent la prière ; l'égoïsme vous détourne d'une vie de charité ; la primauté de l'argent vous entraîne à l'injustice et tue le désintéressement au service du prochain. Si vous n'y prenez garde, vous serez emportés par le tourbillon des choses qui passent. Pourquoi n'iriez-vous pas faire une retraite ?

Au seul énoncé de ce mot, des visages se ferment : « Une retraite, dira-t-on, pourquoi faire ? on ne peut pas me demander cela. » — Question trop grave pour que votre conscience se rassure si facilement ! Ce n'est pas un luxe pour un chrétien de faire une retraite, ni du temps perdu, et pas davantage un effort héroïque. Qui n'éprouve le besoin, un jour ou l'autre, de se retirer dans un lieu calme pour prier et réfléchir ? Jésus lui-même a voulu s'en aller au désert avant de commencer sa vie publique.

Faut-il dire que nous manquons de loyauté et de courage quand il s'agit des affaires du Seigneur ? Voulez-vous savoir si vous avez besoin de faire une retraite ? Redites simplement le « Notre Père », demande par demande, et voyez si vos pensées, vos sentiments et votre vie s'accordent avec la prière que Jésus nous a enseignée.

Ecoutons la Parole de Dieu.

Vous possédez la foi. Vous priez, et vous agissez même en chrétien. Mais avez-vous cherché et cherchez-vous encore à éduquer cette foi ? Le catéchisme, en son temps, s'est efforcé de faire de vous des enfants chrétiens : il vous a donné les réponses à vos problèmes d'enfants. Votre foi a-t-elle grandi avec l'âge ? Vos yeux s'ouvraient plus grands sur la vie, s'ouvraient-ils aussi sur Dieu et les questions du chrétien adulte ?

Le Seigneur a voulu nous laisser le livre de sa Parole, la Bible : les réponses à nos interrogations, c'est là que nous les trouverons. Lisez-vous au moins les Evangiles ? Comme pour la prière, il existe deux manières chrétiennes de lire ce texte sacré : seul en face de Dieu, méditant le message qu'il adresse à chacun personnellement, ou bien écoutant au milieu de ses frères dans la foi l'enseignement qui s'adresse à tous.

(9) Jacques II, 26.

La nourriture la plus riche pour la foi d'un foyer chrétien lui vient de la lecture de l'Evangile en famille : quelques lignes chaque jour, au cours de la prière du soir par exemple. C'est là l'un des plus beaux témoignages de fidélité à Dieu que les parents puissent donner à leurs enfants ; c'est le signe que leur demeure est bâtie sur la charité. Aussi demandons-nous, spécialement aux jeunes foyers, de faire de la lecture de l'Evangile en commun une coutume sacrée.

La Parole de Dieu vous est expliquée et confrontée aux problèmes du monde dans la prédication du dimanche. Faites-vous l'effort nécessaire pour en tirer parti ? Trop souvent, certains se résignent à subir un sermon qu'ils écoutent à peine : ceux-là n'ont pas faim de Dieu et leur foi manque de vitalité. Par-delà les talents humains du prédicateur, efforcez-vous de saisir le message que, par son intermédiaire, Dieu vous fait parvenir. Vous savez l'importance actuelle de l'instruction dans la vie de chaque jour, comment pourriez-vous négliger les occasions de vous instruire davantage de votre foi ?

Tous unis dans l'Eglise.

Prière, action, étude de l'Evangile et de la Bible, c'est dans l'Eglise et par elle que Dieu nous y convie. Ayez l'obsession de l'unité avec vos guides dans la foi. Les ennemis de Dieu ne s'y trompent pas, qui se fixent comme objectif premier pour détruire l'Eglise la division entre pasteurs et fidèles. Par votre obéissance intelligente et virile, aidez ceux à qui Dieu a confié la charge de vos âmes. « *Qui vous écoute m'écoute, et qui vous rejette me rejette* », a dit le Seigneur à ses Apôtres (10).

Gardez aussi l'unité entre vous. Participant au même Pain et unis dans le même Christ, conduits par le même Esprit vers le même Père, comment pourrions-nous nous traiter les uns les autres en étrangers, pis encore en ennemis ? Quand l'essentiel, notre fidélité au Christ, nous rassemble, ne pouvons-nous pas surmonter des divergences d'opinion légitimes ? Nos cœurs seraient-ils si étroits, ou le Christ Jésus y tiendrait-il si peu de place que ces divergences l'emporteraient et briseraient l'union ?

Prions le Seigneur que nous n'ayons pas à subir l'assaut de la persécution pour apprécier à sa juste valeur notre unité dans la foi et dans la charité. Jésus ne nous l'a-t-il pas donnée comme le grand signe de la vérité de notre croyance : « *Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi ; « qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m'as « envoyé.* » (11)

Mes Frères, nous voici à mi-chemin de notre Carême. Au nom du Seigneur, je vous pose à nouveau la question : « Avez-vous la foi, et à quel Dieu croyez-vous ? »

Dieu ne nous demande pas d'accomplir des actions extraordinaires, mais d'imprégner de charité notre vie quotidienne : « *Soit que vous mangiez, soit que « vous buviez, et quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu.* » (12) Nous transfigurerons ainsi toute notre vie en une prière et un sacrifice agréables à Dieu.

(10) Luc X, 16.
(11) Jean XVII, 21.
(12) I Corinthiens X, 31.

Comment pourrions-nous chanter de bouche l'amour de Dieu, si notre cœur ne le chantait pas ? Toutes les gloires de la liturgie ne sont que vide pour nous, si nous n'y apportons pas la liturgie du cœur.

A la Vigile pascale, nous proclamons ensemble la foi dans laquelle nous avons été baptisés, au nom du Père, du Fils et de l'Esprit. Que notre vie ne vienne pas s'inscrire en faux contre nos paroles ! Avec courage et confiants dans l'aide toute-puissante de la grâce, conduisons-nous en vrais disciples de la Croix du Seigneur. Nous redisons alors avec vérité la solennelle affirmation de notre baptême : « *Je renonce à Satan. Je m'attache à Jésus-Christ.* »

Qu'elles sont belles les fêtes de Pâques avec le Christ pour le chrétien qui meurt avec Lui au péché pour ressusciter avec Lui à la gloire du Père, dans l'amour éternel de la Cité de Dieu. Amen.

† ANDRÉ,
Evêque de Quimper et de Léon.

LETTRE PASTORALE

de S. Exc. Monseigneur l'Evêque

de Quimper et de Léon

Le Chrétien devant les techniques de l'information

(Presse, Radio, Cinéma, Télévision)

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1958

Le Chrétien devant les techniques de l'information

(Presse, Radio, Cinéma, Télévision)

MES FRÈRES,

L'Eglise a pour mission de rendre présent Jésus-Christ, « *lumière des nations* » ; elle doit l'annoncer, le montrer, le donner à tous : « *c'est le Christ que nous annonçons*. dit Saint Paul, *avertissant tout homme, instruisant tout homme de toute sagesse*. » (1)

Cette Parole qui s'adresse à tous, il faut qu'elle soit portée « *jusqu'aux extrémités de la terre* » (2). C'est pourquoi l'Eglise ne peut pas négliger les moyens actuels de diffusion, les techniques d'information : la presse, la radio, le cinéma, la télévision.

Elle s'y intéresse d'autant plus qu'ils « *exercent une puissante influence sur la manière de penser et d'agir des individus et des communautés* » (3). Aussi les Papes sont-ils souvent intervenus pour encourager le zèle des chrétiens engagés dans ces techniques et pour alerter la conscience des lecteurs, auditeurs ou spectateurs.

Tout dernièrement encore, le Souverain Pontife assignait la presse comme objectif commun à l'action des militants laïcs et rappelait les exigences chrétiennes concernant le cinéma, la radio et la télévision dans sa lettre encyclique « *Miranda prorsus* » du 8 Septembre 1957.

Devant cette insistance du Pape, nous nous devons de mesurer l'importance actuelle des techniques d'information et de diffusion et de rechercher quelle doit être l'attitude des chrétiens à leur égard.

I.

Les techniques modernes d'information.

Il est des époques où des changements profonds dans les mœurs et dans les cadres de la vie sociale s'opèrent à un rythme accéléré : des découvertes scientifiques se trouvent très souvent

(1) Colossiens, I, 20.
(2) Romains, X, 14.
(3) Pie XII, *Miranda prorsus*.

à l'origine des civilisations nouvelles. « Parmi les découvertes scientifiques qui ont bouleversé les conditions de vie, il n'en est guère dont les conséquences soient si graves que celles qui concernent les techniques de diffusion. »

Presse, cinéma, radio et, bientôt, télévision, exercent sur les jeunes et sur les adultes des différents milieux un attrait presque irrésistible et, à la longue, une influence profonde. Les journalistes et les producteurs savent de mieux en mieux plaire à leur public : ils connaissent les moyens de susciter l'émotion, d'éveiller l'imagination (en bonne ou en mauvaise part), d'exciter les sens et les passions. Faut-il alors s'étonner que la presse et le cinéma prennent une telle place dans notre vie ? Il nous faut chaque jour ou chaque semaine notre quotidien ou notre magazine : quelque chose nous manque s'il n'arrive pas à l'heure... Imaginez que vous soyez totalement privés de radio ou de cinéma !... Voyez la fascination produite sur les enfants par les récits de violences ou encore l'intoxication de certaines lectrices par la littérature sentimentale.

Motifs de confiance.

Comprenons-nous bien ! L'Eglise ne redoute pas les découvertes modernes, qui ne sont que des « *manifestations des admirables grandeurs de Dieu* » (4). Les techniques de diffusion, elles aussi, peuvent « *conduire à une vie plus belle, plus prospère et plus heureuse* » (4), en ouvrant les intelligences et les cœurs, en enrichissant notre vie chrétienne des problèmes du monde entier, en donnant à l'Eglise de nouveaux moyens d'apostolat.

Elles ont déjà élargi le champ de nos connaissances. Ceux qui peuvent se reporter à une quarantaine d'années dans le passé ne manquent pas de remarquer combien se sont étendus les sujets de conversation courante... Naguère, seuls les gens aisés pouvaient accéder à certains domaines culturels, tels que le théâtre, les grandes séries de conférences, la musique... : la radio les met maintenant à la portée de tous. A qui veut faire l'effort de réfléchir, le cinéma offre un moyen de mieux connaître l'homme et le cœur humain.

Par là même, nous voici plus capables de nous libérer de l'étroitesse des vues toutes faites. Une conséquence heureuse, bien que toujours précaire, sera l'apaisement des esprits et une meilleure compréhension mutuelle. A part quelques regrettables exceptions, la tenue actuelle des journaux se compare avec avantage au ton agressif de ceux d'autrefois. Lorsque cette modération n'est pas dûe à une simple indifférence, c'est un gain appréciable pour qui veut servir la Vérité.

(4) Radiomessage de Noël 1955.

Il devient aussi plus aisé de se sentir membre d'une même famille humaine : les pays les plus lointains paraissent proches grâce aux reportages des journaux, de la radio et du cinéma. Rappelons-nous cette fraternité que nous avons ressentie avec le peuple hongrois à l'audition de ses souffrances... Au-delà de la solidarité entre humains, nous, chrétiens, nous prenons une conscience plus vive de notre unité dans l'Eglise universelle.

N'est-ce pas encore la radio qui nous apporte la voix du Saint Père, les sermons du dimanche, l'écho des grandes manifestations religieuses ? Ces émissions intéressent aussi les non-chrétiens et ouvrent la voie à l'évangélisation. Et que dire de l'effort considérable de la presse catholique, aujourd'hui si largement répandue ?

Non, l'Eglise n'a rien à craindre des techniques nouvelles d'information et de diffusion lorsqu'elles sont au service de l'homme et concourent à son bien matériel et spirituel.

Motifs d'inquiétude et de crainte.

Hélas ! ces techniques ne demeurent pas au service exclusif du bien ; elles propagent à la fois « *la vérité et l'erreur, les vertus et les crimes, la concorde et la discorde, la charité fraternelle et la haine mortelle* » (5). En fait, dans un univers dominé par l'argent, par la sensualité et par l'ambition, elles subissent trop souvent le poids du péché, tant à la source de l'information qu'à son terme.

Le péché corrompt les techniques d'information dans leur source même. Trop de producteurs de films ou de dirigeants de presse ne résistent pas au despotisme de l'argent. Les techniciens sont à la merci des puissances financières : il faut que le journal rapporte, que cette émission ou ce film ait la faveur du public. Rien ne compte alors devant l'intérêt : le public veut des nouvelles sensationnelles, on lui en donne ; s'il réclame du vice, on lui en fournit ; car c'est le client qui paie. Peut-on être trop sévère pour ceux qui font le mal de cette manière et à une telle échelle ?

Provoqué par les mêmes causes, voici le péché d'omission. Pour ne pas déplaire à une catégorie de son public, on exclura avec soin tout ce qui pourrait le contrarier : à travers certains reportages, la religion apparaît comme une espèce supérieure de folklore, la morale comme une convention dont beaucoup de gens sont émancipés, et le crime comme un simple fait divers qu'on raconte sans vergogne. On passe sous silence des faits importants de la vie de l'Eglise : n'est-ce point, par exemple, le cas d'une certaine presse parisienne à gros tirage ?

(5) Pie XII, Discours du 25 Octobre 1955.

Que devient le respect de la vérité ? Certains journaux n'hésitent pas à fausser une information ou à la présenter dans un contexte tel qu'elle perd sa véritable signification. Si les quotidiens que nous lisons de façon courante sont honnêtes, nous devons rester vigilants car, à côté d'eux, vit une presse tendancieuse.

Autre manque de respect à la vérité, ce monde de rêve et d'illusion que présentent tant de films et de feuilletons, et tout spécialement cette presse dite « du cœur ». Lecteurs et spectateurs se laissent bercer par ce charme et cette facilité qui insensiblement les détournent du devoir : le vrai visage de la famille ne ressemble guère aux drames d'amour : la tâche professionnelle paraît terne et ennuyeuse auprès d'aventures invraisemblables... Beaucoup de jeunes et même d'adultes se laissent dangereusement prendre au piège.

Par intérêt ou par passion, tel auteur manquera encore à la vérité en prêtant aux personnages qui appuient sa thèse une apparence sympathique et intelligente, tandis que les autres se verront caricaturés. Le bien bafoué, les gens honnêtes ridiculisés, le mal très avenant, combien de spectateurs ou de lecteurs percevront-ils l'escroquerie ?... Ce n'est plus là de l'information, cela devient de la violation de conscience.

Le péché se retrouve encore au terme de l'information. La tentation est grande pour l'auditeur, pour le lecteur ou le spectateur qui entre en contact avec ce monde où l'argent et le plaisir, l'illusion et le mensonge sont rois. Tentation contre la foi ; tentation contre la morale.

L'acte de foi est un acte personnel. Tout ce qui tend à entraver la liberté, à avilir la personne éloigne de Dieu. Ceux qui, par intérêt ou passion, visent à utiliser les penchants mauvais de leurs lecteurs ou spectateurs avilissent les âmes et les rendent sourdes à l'appel de Dieu, réfractaires à son amour. Nous nous inquiétons à juste titre de l'avenir chrétien de celui qui, après avoir reçu une formation religieuse, se trouve plongé dans un milieu paganisé : le contact continuel, à longueur de journées et d'années, avec un quartier ignorant tout de la foi conduit souvent à la perte de la foi. Ce monde paganisé, c'est pourtant celui avec lequel nous entrons en contact en tournant le bouton de notre poste de radio, en assistant à tel film, en ouvrant telle revue... Comment garder dans un tel climat le goût des choses de Dieu !

Cet affadissement de la foi va de pair avec le relâchement moral. Tout devient acceptable qui paraît accepté de tous. Ce que vous refuseriez d'entendre ou de voir dans la vie concrète, vous l'admettez comme normal au cinéma. Le chrétien qui sait ce que sa religion lui demande de sacrifice et de renoncement sera d'abord heurté par la facilité et le laisser-aller, par la veulerie et l'égoïsme du monde qui lui est présenté. Il pourra alors

se faire illusion sur sa résistance au péché et croire qu'il peut tout voir puisqu'il réagit sainement. Puis, peu à peu, sans qu'il s'en rende compte lui-même, il se fera, comme il le dit, « compréhensif » : à force de lui être présenté comme « normal », comme « moderne », ce qui le rebutait tout d'abord le choque déjà beaucoup moins ; le jour est proche où les exigences de l'Eglise — qui sont celles de Dieu — lui sembleront bien désuètes, rétrogrades et inhumaines. A force de se complaire dans l'image du mal, on en vient infailliblement à accepter le péché, puis à le commettre.

Certes, l'information n'est pas la seule cause du désarroi actuel. Mais elle en est l'une des principales, l'une de celles qui agissent le plus profondément parce qu'elle s'exerce d'une manière continue et insensible, mettant sur le même plan ce qu'il y a de meilleur et ce qu'il y a de pire, et suggérant, avec une puissance sans cesse accrue, plus souvent le mal que le bien.

C'est pourquoi, nous pouvons étendre à la presse et à la radio ce que le Pape disait du cinéma : « *Ce monde du cinéma ne peut que créer autour de soi un champ d'influence extraordinairement large et profond dans la pensée, dans les mœurs et dans la vie des pays où il déploie son pouvoir... Au monde du cinéma, les spectateurs reçoivent, avec plus ou moins d'assiduité et d'efficacité une orientation déterminée dans leur culture, leurs idées, leurs sentiments et souvent dans la conduite même de leur vie* » (6).

II.

Attitude des chrétiens devant les techniques d'information.

« *L'Eglise*, dit le Pape Pie XII, *reçoit les moyens modernes d'information non seulement avec une joie particulière, mais aussi avec la prudence vigilante d'une mère afin de protéger de tout péril ses fils engagés dans la voie du progrès* » (7). Ni attitude passive, qui accepte tout sans jamais réagir, ni attitude négative, qui ne sait que refuser ; mais une attitude clairvoyante, qui discerne, dans les progrès techniques, les motifs de confiance et les causes d'inquiétude.

Tout chrétien se doit donc de réfléchir à l'attitude qui sera la sienne face à la presse, face à la radio, face au cinéma et, demain, face à la télévision. Certains diront peut-être : « Presse, radio, cinéma, cela intéresse les jeunes. Mais moi ? Je ne vais jamais au cinéma, je n'ai pas de radio, je ne lis à vrai dire aucun journal... » Sans doute, les moyens modernes d'informa-

(6) Pie XII, Discours du 25 Octobre 1955.
(7) Encyclique « Miranda prorsus ».

tion ne vous touchent pas directement (encore que vous soyez responsables de l'éducation des jeunes !) ; mais, indirectement ? Croyez-vous que l'on puisse demeurer totalement étranger aux idées de son époque et de son milieu ? Et qui propage ces idées, si ce n'est le journal, la radio et le cinéma ?... Bon gré, mal gré, quel que soit notre âge, notre culture ou notre situation, nous participons tous aux courants d'idées que créent ces techniques autour de nous.

Aucun chrétien ne peut éluder le problème : quelle est l'emprise de ces moyens d'information sur sa vie personnelle et quelle est leur influence sur son milieu de vie, de loisirs ou de travail. C'est pourquoi je vous invite tous maintenant à un double effort : un effort de réflexion et d'éducation, un effort d'apostolat.

Un effort de réflexion et d'éducation

Le grand danger contre lequel il faut lutter, mes Frères, c'est l'envoûtement du lecteur ou du spectateur par les techniques qu'il utilise. Tant de gens qui se croient libres et se vantent même d'être indépendants se conduisent en esclaves de ce qu'ils lisent, de ce qu'ils voient, de ce qu'ils entendent. Leur façon de parler et d'agir, de sentir et de juger porte l'empreinte de cette servitude.

L'importance d'un fait se mesure pour eux à la place qu'il occupe dans leur journal, aux dimensions du titre, à la longueur du récit, au nombre de photographies qui l'illustrent.

Si les placards publicitaires s'étalent si largement dans la presse, si les films vantant tel ou tel produit passent si nombreux à l'entr'acte au cinéma, c'est bien parce que l'usager en subit la fascination presque magique : la réclame rapporte parce qu'elle fait l'opinion.

Plus encore que l'esprit, le cœur se laisse prendre. Vous savez, mes Frères, combien sont répandus les « magazines du cœur », combien de jeunes filles et de femmes y cherchent un aliment pour leurs rêves. « Je n'y vois rien de mal », disent les lectrices. Et de fait, le plus souvent, on n'y heurte pas de front les principes de la morale, mais tout au long des récits s'expriment les sentiments les plus troubles et sont décrites les situations les plus équivoques : ce climat de sentimentalisme langoureux débilite la volonté, fausse le jugement et prépare à toutes les capitulations. La sage conclusion morale qui vient opportunément rassurer les lectrices n'y change rien ; suffirait-il à l'ivrogne de boire un verre d'eau pour ne pas ressentir les effets de l'alcool qu'il vient d'absorber ?

Ce danger de l'intoxication, nous le retrouvons en des films trop nombreux : ils ne sont pas obscènes, mais ils sont troublants ; soit par les images qu'ils présentent, soit par les thèmes qu'ils suggèrent, ils nous introduisent dans un monde de facilité et de plaisir où se dissolvent peu à peu les notions les plus élémentaires de la morale. Ils affaiblissent dans les âmes le sens chrétien en exaltant une conception de la vie sans la moindre référence à Dieu.

Si nous soulignons ce danger, c'est qu'il est plus sournois que l'immoralité brutale et donc plus difficile à discerner.

Du seul point de vue de la raison, on pourrait dire : pour défendre notre personnalité, il faut résister aux courants de l'opinion, refuser les jugements tout faits, réagir contre une attitude toute passive devant le flot d'images et de musique qui nous submerge. La vraie liberté s'affirme par le refus.

Nous préférons vous faire entendre la voix de l'Evangile : la vie chrétienne est un choix : « *on ne peut pas servir deux maîtres* », « *Si ton œil droit et pour toi une occasion de péché, arrache-le et jette-le loin de toi...* » (8). Devant le mal — quel que soit son visage, aimable ou affreux — la seule attitude qui convienne est de dire non. Et si, par malheur, il nous arrive de capituler, gardons au moins cette sincérité et cette droiture qui attirent la grâce. N'essayons pas de nous tromper nous-mêmes.

Devant le danger, soyons vigilants. C'est une consigne qui revient souvent dans l'Evangile. Plus présomptueux que naïf celui qui se croit invulnérable à la fascination des images, à peu près comme un sportif qui prétendrait rester « en forme » tout en vivant confiné dans une atmosphère délétère. L'âme comme le corps, a son hygiène : on s'affaiblit à en négliger les règles les plus élémentaires.

Ce n'est pas assez, cependant, de dire non au péché. Il faut affermir la maîtrise de soi en renonçant volontairement non seulement à ce qui est mal, mais de temps à autre à ce qui reste permis. Les païens vantaient de tels efforts qui libèrent l'homme de l'esclavage de ses désirs, Le chrétien y reconnaît la réponse à l'appel du Christ vers une « vérité qui délivre ».

Comment discerner le bien du mal à travers ces multiples productions ? Si les adultes y ont quelque peine, à plus forte raison les jeunes. Aussi, faisons-nous appel aux parents et aux éducateurs pour souligner leur responsabilité.

On voit des familles où les plus jeunes enfants peuvent tourner à leur guise le bouton de la radio et écouter toutes les émissions, même les plus légères, — où des mères laissent leurs filles lire la presse du cœur, — où les jeunes vont voir les films de leur choix sans jamais recevoir ni conseils ni remontrances.

Une telle insouciance ou une telle démission constituent une faute grave de la part des parents, qui se rassurent trop aisément en avouant qu'ils subissent le sort commun.

---

(8) Matthieu V, 29.

Certes, toute éducation est difficile. Celle des jeunes d'aujourd'hui l'est plus que jamais, surtout quand il s'agit de les aider à choisir leurs lectures ou leurs spectacles. Il faut les comprendre, les éclairer, les aider et parfois porter des défenses. Il faut accepter des échecs passagers sans pour autant abandonner les jeunes à leurs caprices ou à leurs illusions. Un tel travail suppose un climat de confiance réciproque.

Cette vigilance dont les parents doivent entourer leurs enfants, l'Eglise la manifeste à l'égard de ses fidèles. Elle a toujours eu le souci de préserver la foi et les mœurs en signalant les œuvres pernicieuses. C'est le but du catalogue des livres défendus qu'on appelle l'Index. C'est le but de la cotation morale des films ou des affiches qui indiquent les périodiques dangereux. L'Eglise cerne ainsi le mal et nous aide à l'endiguer, un peu comme l'on marque d'une étiquette rouge le « poison » parmi les produits pharmaceutiques.

Nous serions gravement coupables en faisant fi de tels avertissements.

L'Eglise sait mieux que nous les lointaines répercussions de lectures ou de spectacles malsains. Elle sait les dangers qui guettent notre propre jugement au milieu du monde paganisé dont nous subissons l'influence.

Par ses mises en garde, elle a conscience de défendre la ferveur et la pureté de l'esprit évangélique. Il suffit d'être loyal envers nous-mêmes pour reconnaître le bien-fondé de ces avertissements : si tant de chrétiens, encore pratiquants, répugnent à recourir au sacrement de pénitence, n'ont plus de goût pour la prière ou pour la communion, se sentent étrangers en face des textes de l'Evangile et insensibles à leur accent, à quoi cela tient-il ? Peut-être à telle ou telle faute précise. Mais, plus souvent, à une anémie spirituelle profonde : on ne respire pas impunément un air vicié.

Cependant, s'en tenir aux seules attitudes négatives ne saurait suffire. Il reste à préciser les consignes d'action.

Consignes d'action pour la presse et la radio.

Il ne s'agit plus à présent de défense contre des périodiques mauvais ou tendancieux, ni de vigilance à l'égard d'une presse neutre, mais d'action en faveur de la presse catholique.

Notre-Seigneur souligne l'opposition entre « l'Esprit de Vérité » qui doit pénétrer ses disciples et l'Esprit du mal qu'il appelle « le père du mensonge ». La première qualité requise de toute presse catholique, c'est le respect absolu de la vérité. Le Pape s'adressant à des représentants de la presse leur a rappelé avec vigueur ce principe, contredit aujourd'hui par les fanatiques de l'efficacité.

Au souci de l'information objective le journal catholique ajoute un double effort. Premièrement, il doit renseigner ses lecteurs sur la vie de l'Eglise, sur toute la vie de l'Eglise : ce serait encore trahir la vérité de retenir seulement des enseignements des Papes ou des événements religieux ce qui favorise telle tendance ou telle classe. Deuxièmement, il doit aider ses lecteurs à porter sur les faits et les idées du jour un jugement inspiré de la doctrine du Christ. C'est ici que le journal catholique affirme son originalité en rappelant les principes chrétiens à l'occasion des questions de l'actualité : ségrégation raciale, lois sur la limitation des naissances, problèmes de la guerre d'Algérie, il n'acceptera jamais de taire les exigences de la foi et de la morale.

Comme on l'a fort bien écrit, « *depuis plusieurs années, l'Action Catholique veut mettre un terme au divorce entre la vie et la religion, mais elle se heurte à la pénétration des esprits par la presse, une presse devenue dans notre monde moderne un outil singulièrement efficient. Voilà pourquoi il nous faut une presse authentiquement catholique, qui non seulement donne aux faits catholiques la place qu'ils méritent, mais qui juge toutes les réalités de ce monde dans la lumière de l'Evangile et qui situe tout dans une perspective de Royaume de Dieu* » (9).

Est-ce à dire qu'il ne reste plus place pour une légitime diversité d'opinions ? Certes non. En dehors des points de dogme et de morale auxquels tout chrétien doit tenir, ainsi qu'aux corollaires qui en découlent, le croyant reste libre entre de multiples options politiques, sociales, professionnelles ou techniques. A cette diversité de tendances correspond une saine diversité de la presse catholique. Que vos préférences vous portent vers telle publication, c'est votre droit ; mais n'allez pas pour autant condamner les autres.

Puisqu'à l'occasion d'événements d'actualité cette presse vous aide à porter sur eux un jugement chrétien, vous avez le devoir de la soutenir et surtout de la lire. Ce n'est pas pour faire une bonne œuvre que vous achetez tel journal catholique, mais pour recevoir, dans votre situation réelle, l'information religieuse dont vous avez besoin. Il faut donc le choisir avec soin : pour les uns, ce sera le magazine populaire ; pour d'autres, le journal d'idées ; pour d'autres encore, une revue plus importante, telle que les « *Etudes* ».

Nul ne sera surpris de nous voir recommander spécialement parmi les quotidiens, « *La Croix* » de Paris et, parmi les hebdomadaires, « *Le Progrès de Cornouaille* » et « *Le Courrier du Léon* ». Nous nous félicitons aussi du bon travail accompli par les « *Bulletins paroissiaux* ».

---

(9) R. P. Gabel, dans « *La Croix* ».

Les membres de l'Action Catholique trouvent dans leurs journaux particuliers, avec les consignes de leur Mouvement, l'étude des problèmes de leur milieu. Ils doivent avoir le souci de les diffuser bien au delà du cercle restreint des militants.

Sous l'impulsion du clergé et dans la ligne d'une tradition déjà ancienne dans le diocèse, l'apostolat de la presse a suscité depuis longtemps les efforts généreux d'apôtres laïcs : par des campagnes d'opinion et par la diffusion régulière de la presse catholique, ils réveillent l'attention de leurs frères négligents ou mal informés. En de nombreuses paroisses, ils constituent des « comités de presse », rattachés à l'Action Catholique des dames ou des hommes.

Souhaitons que s'accroissent encore le nombre et l'activité de ces Comités. Leur rôle pourrait être ainsi précisé : ne pas se contenter de la vente et de la propagande, si nécessaires soient-elles, mais poursuivre en même temps, auprès de toute la population, un effort d'éducation chrétienne en union avec les diverses œuvres et mouvements. L'essentiel n'est pas de vendre beaucoup, mais de vendre bien, c'est-à-dire de placer dans chaque foyer le périodique catholique qui convient précisément à ce foyer-là : tous n'ont pas les mêmes problèmes ni les mêmes soucis. Le but de ces Comités est de faire prendre conscience des dangers d'une certaine presse légère et, en conseillant tel ou tel journal, d'aider à former une mentalité chrétienne jusque dans les détails de la vie de chaque jour.

Déjà, plusieurs d'entre eux ont élargi leurs objectifs à tout le problème de l'information : au souci de la presse, ils ajoutent celui du cinéma et de la radio, demain de la télévision, en vue de stimuler auditeurs et spectateurs, de les documenter et de les grouper.

En ce qui concerne la radio, l'Association VOX, fondée en 1956, rend l'action de ces Comités plus efficace en portant leurs préoccupations au plan national et en donnant à leur voix la puissance du nombre. Il revient à ces organismes et comités, ainsi qu'aux Associations familiales de faire connaître les réactions de leurs adhérents : ils ne doivent pas négliger ce devoir.

Consignes d'action pour le cinéma.

S'il y a une presse catholique, il n'y a pas à proprement parler de cinéma catholique. Les thèmes les plus divers sont traités à l'écran, y compris les thèmes religieux. On y trouve le meilleur et le pire. C'est dans ce vaste catalogue qu'il faut choisir.

Plusieurs tenanciers de salles de cinéma commerciales font un effort louable pour écarter les films corrupteurs, malgré les pressions qu'ils subissent de la part des distributeurs ; il convient de les soutenir. On peut aussi influencer et assainir la programmation d'autres salles en favorisant les films sains et en s'abstenant des films contraires à la morale (10) ; dans quelques cas particulièrement graves, il revient aux associations familiales, aux A. P. E. L. et aux mouvements d'action catholique d'intervenir pour protester.

En certains endroits ont été fondées des « salles familiales » gérées par le clergé ou par une association de laïcs chrétiens. Nous encourageons les formes multiples de dévouement qui s'exercent pour assurer le bon ordre et la saine ambiance de ces salles, la manipulation des appareils et la comptabilité. Grâce à ces concours, le prêtre est déchargé de ces occupations matérielles et peut se consacrer davantage à sa tâche spirituelle.

Par leur nombre et leur union, ces salles exercent une influence réelle sur les producteurs de films ; elles constituent une clientèle qui peut faire entendre sa voix et réclamer une marchandise « honnête ». Le programme sélectionné qu'elles présentent est une précieuse garantie pour les adultes.

On ne saurait en conclure qu'enfants et adolescents puissent toujours fréquenter ces salles. Parmi les films qui passent sur ces écrans, les uns leur conviennent ; d'autres seraient, au contraire, très malsains pour cet âge. Nous demandons instamment à tous d'être particulièrement vigilants sur ce point.

Il existe fort heureusement pour les jeunes un cinéma vraiment éducateur qui fonctionne déjà au service des écoles libres et, dans quelques cas, au service d'associations familiales. N'est-ce point aux familles que revient d'abord la responsabilité de cette institution ? Les producteurs essaient de répondre à cet appel en créant des films adaptés aux enfants.

Mais, c'est surtout à l'âge de l'adolescence que le problème du cinéma, comme les autres d'ailleurs, est le plus difficile à résoudre. Raison de plus pour que parents et éducateurs y apportent tout leur soin, notamment afin de provoquer chez les jeunes une réaction réfléchie et saine.

Parlant du cinéma, Pie XI le considérait comme une « *forme de divertissement et d'enseignement puissant et universel* » (11) et Pie XII déclare sa confiance « *pour le cinéma come instrument*

(10) Désormais, la cote morale des films qui passent dans la paroisse ou aux environs immédiats, est affichée à la porte de la plupart des églises et chapelles. Cette information des fidèles a sa raison d'être *même dans les paroisses qui ne possèdent pas de salle de cinéma*, car souvent les jeunes fréquentent les salles des centres voisins.

(11) Encyclique « *Vigilanti cura* ».

efficace et positif de progrès, d'éducation et de perfectionnement » (12). C'est le but que poursuivent ces ciné-clubs que l'on voit éclore actuellement : le film terminé, on cherche par une discussion à stimuler les réactions des spectateurs. S'il en est de neutres qui restreignent l'échange de vues au seul plan de la technique et de l'art, il en existe qui sont animés de l'esprit chrétien : ils s'appliquent à dégager la portée morale et spirituelle de l'œuvre présentée. Organisés dans de bonnes conditions, ils peuvent devenir un précieux instrument d'éducation : le spectateur échappe à l'envoûtement des images et de la musique et garde un jugement plus libre et plus serein, fidèle à une échelle des valeurs conformes à sa foi.

Tous ceux qui cherchent à assurer au cinéma un rôle éducatif méritent d'être encouragés. Les mouvements d'action catholique de jeunes et les écoles libres s'en sont préoccupés. Nous demandons instamment aux mouvements d'adultes et aux A.P.E.L. d'étudier, eux aussi, avec le clergé, ce grave problème, qui se pose, sous différents aspects, dans toutes les paroisses. La responsabilité des parents y et gravement engagée comme dans les autres questions de loisirs.

⁂

Le Saint-Père conclut ainsi son étude sur les techniques de diffusion : « *C'est pour orienter vers le bien des âmes ces dons de la Providence que nous vous avons exhortés non seulement à la vigilance mais encore à un travail positif... afin de pénétrer d'esprit chrétien le secteur si complexe et si vaste de ces techniques* » (13).

« *Pénétrer d'esprit chrétien...* » Ce n'est pas seulement signaler des dangers et porter des défenses. C'est poursuivre un lent et profond travail d'éducation sur ce point comme sur les autres; c'est éveiller la conscience de chacun à des exigences morales et à des choix parfois difficiles ; c'est appeler à une tâche d'apostolat des chrétiens convaincus et ardents. Nous comptons sur vous, mes Frères, pour entendre cet appel et pour y répondre.

† ANDRÉ,
Evêque de Quimper et de Léon.

(12) Discours du 25 Octobre 1955.
(13) Encyclique « *Miranda prorsus* ».

74e Année. — N° 7. Vendredi 13 Février 1959.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

de Quimper et de Léon

SOMMAIRE :

Partie officielle. — Lettre pastorale de Mgr l'Evêque : « Le Carême à l'école de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Tableau définitif de la Visite Pastorale et de la Confirmation. Prières pour les Catholiques de Chine. Nominations. Récollections sacerdotales. Retraite des hommes. Un foyer de Jeunes à Brest. Secours Catholique. Veillées-Récollections.

AIDONS QUI NOUS AIDE

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1-31**
Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Pour vos lunettes.
Votre opticien
L. ÉMARD
Diplomé Ecole Nationale d'Optique
38, place Saint-Corentin
QUIMPER - Tél. : 13-23
Meilleur accueil réservé à MM. les Ecclésiastiques et aux Communautés religieuses

Distributeur officiel
" PHILIPS-RADIO "
L. GUIVARCH
6, Quai du Steir
QUIMPER - Tél. 12.74

Machines à laver
LINCOLN
Concessionnaire :
L. GUIVARCH
6, Quai du Steir
QUIMPER - Tél. : 12.74

" Aux SEPT SAINTS "
Mme M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, **BREST**, Tél. 44-27-34
- Arts Religieux -
CHASUBLERIE - ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
- Maison spécialisée -

TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 160.000.000 de Frs.
Siège Social :
20, Rue Vernier, **PARIS, 17e**

Pour tous vos achats de combustibles
Adressez-vous en confiance
à **C. O. B. R. E. C. O.**
(Comptoir Breton de Combustibles)
50, Rue du Château - BREST - Tél. : 44-24-82

74e Année. — N° 7. Vendredi 13 Février 1959.

La Semaine Religieuse
de Quimpér et de Léon

Direction-Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER.
C. C. P. " Semaine Religieuse " de Quimper, Nantes 93.81.
Abonnement : un an, 800 francs. — Le numéro : 20 francs.
Changement d'adresse ou correspondance : 30 francs.

Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque

Le Carême à l'école de Notre Seigneur Jésus-Christ

MES FRÈRES,

Chaque dimanche, vous êtes invités à méditer les textes de la Messe. Cette Lettre Pastorale s'insère dans cette ligne, en vous proposant d'écouter et de regarder Notre-Seigneur Jésus-Christ. N'est-ce pas Lui que vous retrouvez au centre des lectures liturgiques, annoncé par les textes de l'Ancien Testament, présenté par les passages des Epitres et des Evangiles ? Pour nous rappeler les grandes orientations du Carême, trop oubliées d'un certain nombre de chrétiens, nous n'avons pas de meilleur Maître.

Laissons-nous façonner par ses paroles et ses exemples qui portent une grâce spéciale d'efficacité spirituelle et qui nous demeurent, hélas ! si peu connus. On s'étonne, en écoutant les incroyants ou les indifférents, de constater qu'ils se sont éloignés de notre foi pour des raisons futiles comme s'ils n'avaient jamais été mis en face du Christ, ni jamais opté pour ou contre lui. Beaucoup de catholiques pratiquants eux-mêmes semblent peu attentifs à son enseignement, peu impressionnés par ses exemples et peu attachés à sa personne. Comment pourraient-ils suivre le conseil de Saint Paul qui résume ainsi la vie chrétienne : « *Ayez en vous les sentiments qui étaient dans le Christ Jésus* ».

C'est pourquoi nous méditerons les exemples et les leçons donnés par Notre-Seigneur sur les points essentiels que le Carême nous rappelle : la prière, la pénitence, la charité, tout cela replacé dans la perspective de la vie éternelle, but de l'existence terrestre.

I. — La prière.

Nous savons bien que nous devons prier. Mais quand l'idée nous vient, tant d'occupations se présentent, tant de soucis ou, plus simplement, tant de distractions ! Si nous trouvons quelque temps libre et que l'occasion se prête au recueillement, nous sommes arrêtés par le sentiment de notre impuissance. « *Qui donc nous apprendra à prier ?* »

Un matin, à leur réveil, les Apôtres on vu Jésus plongé dans la prière. Si grand était son recueillement et si beau son visage qu'ils se sont écriés : « ***O Maître, apprends nous à prier !*** » Que cette demande, mes Frères, soit aussi la nôtre. — Pour apprendre à prier, écoutons Notre Seigneur et regardons le.

Ces d'abord dons son âme qu'il faudrait pénétrer. « *Je ne suis jamais seul*, dit-il, *le Père est toujours avec moi.* » L'âme de Jésus est comme un sanctuaire. A certaines heures, les meilleures de notre vie, il nous arrive à nous aussi de retrouver dans nos cœurs l'image de ceux que nous aimons, d'évoquer des souvenirs et de causer intérieurement avec eux. C'est cela que fait Jésus : il cause avec Dieu. Mais pour lui, Dieu n'est pas un souvenir, Dieu n'est pas une ombre : Dieu est vivant, Dieu est son Père.

Cette présence remplit son âme d'une joie sacrée. Cette joie est si profonde et si intense qu'elle monte à ses lèvres : « *Père... Père saint... je te rends grâces !...* » Quand elle ne se manifeste pas en paroles, elle fait briller ses yeux, et ses regards eux-mêmes deviennen comme des prières : « *Levant les yeux, il rendit grâces...* » Sa sérénité et la joie de son regard sont comme une lumière. Dans la transparence de sa vie, Dieu est présent, Dieu est visible : « *Tu nous parles toujours du Père, dit Philippe, mais montre-nous donc le Père ! — Philippe, répondit Jésus, celui qui me voit voit aussi le Père.* »

Les foules l'accaparent ; les malades viennent à lui : les disciples l'interrogent, ses journées sont remplies, débordantes. Aux moments les plus chargés, devant les événements les plus graves, il s'arrête, il se recueille... Ce n'est parfois qu'un court instant, juste le temps de lever les yeux au Ciel et de lancer vers son Père une prière rapide. Mais parfois aussi il prend quelques heures, une journée entière, et il se retire au désert, ou sur le Thabor, ou dans quelque retraite au bord du lac et il prie. C'est surtout quand vient le soir, quand les hommes se livren au sommeil que Jésus aime se retirer au creux d'un rocher, au pied d'un arbre, tout seul dans le grand silence des choses, tout seul avec Dieu, son Père, et les heures passent si bien qu'au petit jour les Apôtres effarés le retrouvent en prière.

La prière de Jésus n'est pas seulement sa présence à Dieu ; c'est aussi sa confiance ! Dieu est si bon : « *Le Père du ciel sait de quoi nous avons besoin... Ne vous préoccupez ni du vêtement,*

ni de la nourriture... » Jésus ne demande rien pour lui, il fait confiance. Une seule chose compte pour son amour filial : « *Faire la volonté de Dieu* ». Un jour, fatigué d'une longue route avec ses disciples, Jésus s'est assis sur la margelle du puits de Jacob, tandis que ses disciples sont allés à la bourgade voisine chercher un peu de nourriture. Quand ils lui présentent cette nourriture, il leur répond mystérieusement : « *J'ai une autre nourriture que vous ne connaissez pas : c'est de faire la volonté de mon Père* ». Au fils si tendrement aimé, en qui « *il a mis toutes ses complaisances* », Dieu demandera un jour de telles souffrances que Jésus sera envahi par la peur et par le dégoût. Alors de toute la force de son amour, il suppliera son Père. Que lui demande-t-il ? d'avoir le courage d'accepter jusqu'au bout ses souffrances : « *Père, s'il se peut, que ce calice s'éloigne de moi ! Cependant que votre volonté soit faite et non la mienne !* »

Jésus aime ses Apôtres, ses disciples. Il les voudrait heureux. Il les voudrait unis. Il les voudrait saints ! Pour eux, sa prière montera vers Dieu : « *Père, je sais que tout ce que je te demande, tu me l'accordes* ». Parce qu'il est sûr de cela, Jésus, avec insistance, avec confiance, longuement, prie son Père : « *Père saint, je te prie pour mes disciples que je vais laisser en ce monde ! Je te prie pour tous ceux qui croiront en mon nom ! Père, sanctifie-les... Père, qu'ils soient un comme toi et moi nous sommes un* ». Pour avoir prié à leurs intentions, Jésus peut dire à ses disciples : « *Pierre, j'ai prié pour toi, pour que ta foi reste ferme... Mes amis, vous êtes tristes maintenant, mais ayez confiance ! Votre tristesse se changera en joie et cette joie, personne ne pourra l'enlever de votre cœur.* »

Voilà, mes Frères, quelques traits de la prière de Jésus. Quelle leçon allons-nous en tirer ?

Que chacun revise sa vie de prière et réalise un progrès. Pour les uns, peut-être, reprendre la fidélité à une prière quotidienne. Pour d'autres, relire les textes de l'Evangile ou du Missel, selon un conseil souvent donné, et fortifier ainsi à l'école de Notre-Seigneur Jésus-Christ le sens de Dieu et la confiance en lui. Pour d'autres enfin, consacrer à leur vie de prière une journée de récollection ou, mieux encore, une retraite fermée.

Pour tous, nous interroger sur le temps que nous réservons à la prière..., sur l'effort que nous faisons pour nous mettre en présence de Dieu : notre attitude, notre attention, notre recueillement... ; si les distractions viennent souvent nous assaillir dans notre prière, il dépend de nous au moins de la bien commencer.

Le premier effort du Carême, c'est la prière. Ne nous lassons pas de prier, même lorsque cela nous paraît monotone. Jésus n'a pas loué seulement la ferveur, mais aussi l'humble persévérance : « *A cause de son insistance*, dit-il dans l'une de ses paraboles, *on lui donnera tout ce dont il a besoin* ».

A nos intentions personnelles, sachons toujours lier celles de l'Eglise. Aujourd'hui le Pape demande avec insistance de

prier pour les chrétiens de Chine ; leur détresse spirituelle est immense, pourchassés par la persécution, menacés par le schisme... Qui pourrait refuser de les aider de sa prière au cours de ce Carême ?

(*A suivre.*)

LIZER A BASTOR AN AOTROU 'N ESKOB

Da heul Or Zalver epad ar Horaiz

Va Breudeur,

Er sarmoniou a vez greet deoh, beb sul er bloaz-mañ, e vezit pedet da bara ho taoulagad war Or Zalver Jezuz-Krist, evid deski gantañ penaoz ren ervad ho puhez hag en em zantellaad. N'eus ket gwelloh doare da vired amzer zantel ar Horaïz eged kerzed war roudou Jezuz, ha setu perag eo gouestlet al lizer a Bastor-mañ d'Or Zalver.

Kenteliou ar Mestr divin ha skoueriou e vuhez a zo enno eur galloud disheñvel evid or zacha war hent ar zantelez ; nemed n'int ket anavezet awalh ganeom.

Souezet e vezer o weled pegen diouizieg eo war Jezuz-Krist an dud digredenn ; marteze e vefe bet disheñvel o buhez m'o defe bet tro da anaoud da vad Or Zalver.

Souezet e vezer ive o weled kristenien hag a vez wardro on ilizou : lod anezo n'eo ket gwall bounner ar pez a ouzont diwarbenn Jezuz, diwar an Aviel, penaoz e vefent stag mad ouz o feiz ? Penaoz e hellfent heulia ali Sant Paol : « *Lakit en ho kalonou ar santimanchou a oa e kalon an Aotrou Krist.* »

Poania a raïm eta d'en em gompren war ar skoueriou hag ar henteliou a ro deom Or Zalver evid ar pez a zell ouz ar vertuziou da vired gwelloh epad ar Horaïz : ar bedenn, or binijenn, ar garantez, ar zonj euz ar vuhez eternel e-kreiz trubuilhou ar bed-mañ.

I. — Ar Bedenn.

Gouzoud mad a reom e tleom pedi. Nemed p'on devez c'hoant da bedi ne gavom ket a amzer d'henn ober pe e teu eur bern traou all war or spered. Awechou all pa vezom e tro vad da bedi n'ouzom ket penaoz en em gemered. « *Piou eta a zesko deom pedi ?* »

Eun dervez, diouz ar mintin, pa zihunas an Ebestel, e kavjont Jezuz beuzet en e bedenn, skeduz e zremm. « *Mestr,* emezo da Jezuz, *desk deom pedi !* » Va breudeur, greom hirio an heveleb goulenn. — Evid deski pedi, selaouom Or Zalver ha sellom outañ.

Pedi, evid Jezuz a zo beza gand Doue e Dad. Red e vefe, da genta, gweled e diabarz e ene : « *N'emaon ket va-unan,* eme Jezuz ; *ganen ema va Zad.* » Ene Jezuz a zo evel eun iliz.

Mareou a vez marteze, en or buhez, hag e tigouez ganeom dizelei en or halonou skeudenn ar re a garom, dremm on tad pe or mamm, sonjal enno, ha komz outo ennom on-unan. An dra-ze eo a ra Jezuz : Kozeal gand Doue e Dad. Med evitañ avad, Doue a zo ouspenn eur zonj pe eur skeudenn. Doue a zo beo, Doue a zo e Dad. Hag ene Jezuz, Doue ennañ, a zo bar a levenez sakr, ken na darz war muzellou or Mestr : « *Tad...* emezañ, *Tad santel... Meuleudi dit !...* » Ken ná darz, awechou all, evel eur bedenn en e zaoulagad o lugerni : « *Sevel a reas e zaoulagad ha trugarekaad...* » N'helled ket selled ouz Jezuz heb beza desevet gantañ ; drezañ e wele añ dud Doue prezant. « *Aotrou, eme Filip, diskouez deom an Tad hag e vo awalh evidom ! — An neb e-neus va gwelet, eme Jezuz, e-neus gwelet an Tad.* »

Awechou n'hell ket en em rei d'ar bedenn evel ma karfe ; eun engroez tud a zo war e dro, hag eur bern re glañv, an diskibien a ra goulennou ou añ... E kreiz an engroez hag an trouz Jezuz a jom eur pennad a-zav, d'en em gompren, anzer da zevel e zaoulagad warzu an neñv ha da gas eur bedennig verr beteg e Dad.

Awechou all e kemero hirroh amzer, eun dervez penn-da-benn hag eh en em denno en dezert pe war eur menez, pe war ribl mor Jenezared ; hag e pedo.

Pa deu an noz eo e plij dreist-oll da Jezuz en em rei da bedi... e kleuz eur roh pe eharz eur wezenn, e-unan e kreiz sioulder ar meziou, e-unan gand Doue e Dad... Ker buan e tremen an amzer ma vez atao gand e bedenn pa deu an Ebestel d'e glask diouz ar mintin.

Beza gand Doue, setu pedenn Jezuz ; hag ivez lakaad e fizians ennañ evid peb tra. Ken mad ha ma 'z eo Doue !

> « *Na vezit ket war enkrez ha na livirit ket :*
> *Petra ' gavin da zibri, penaoz ' vezin gwisket ?*
> *An Tad ho peus en Neñvou 'zo lemm e zaoulagad*
> *Eñ ' roy d'e zervicherien ha bevans ha dilhad.* »

Jezuz ne houlenn netra evitañ e-unan. Fizioud a ra e Doue. N'eus nemed eun dra hag a gont evitañ : ober bolontez Doue.

Eun dervez, skuiz gand an hent hir e-nevoa greet gand e ziskibien, eh azezas war bord puñz Jakob, e-keid ha ma oa eet e ziskibien d'ar bourg tosta da glask peadra da zibri. Pa zigouezjont endro a lavaras Jezuz dezo : « *Eur vagadurez am eus ha ne anavezit ket : ober bolontez va Zad.* »

Eun dervez a deuio, Doue a houlenno digand e Vab ken karet, gouzañv poaniou ken kalet ma vo gwasket Jezuz gand ar spont hag an heug. Neuze eh aspedo e Dad euz a greiz e galon. Petra houlenn ? goulenn a ra nerz kalon d'o gouzañv a galon vad beteg penn. « *Tad, ma 'z eus moyen, grit ma yei ar halir pell diouzin ! Koulskoude, ho polontez bezet greet ha n'eo ket va hini.* »

Tableau de la Visite Pastorale et de la Confirmation (1959)

DATE	MATIN	SOIR
Lundi 9 Mars...	Landerneau (10 h.).....	Le Relecq-Kerhuon (14 h. 30).
Mardi 10 — ...	Saint-Marc (10 h.).....	Guipavas (14 h. 30) — Le Bergot (20 h. 30).
Mercredi 11 — ...	Saint-Michel 10 h.).....	Pilier-Rouge (14 h. 30) — Saint-Jean (16 h. 30).
Jeudi 12 — ...	Saint-Martin (10 h.).....	Les Lycées (14 h. 30) — Kérinou (20 h. 30).
Vendredi 13 — ...	Saint-Louis (10 h.).....	
Lundi 16 Mars...	Lambézellec (10 h.).....	La Croix-Rouge (14 h. 30) — Le Bouguen (20 h. 30).
Mardi 17 — ...	Saint-Sauveur (10 h.).....	Kerbonne (14 h. 30) — Le Landais (20 h. 30).
Mercredi 18 — ..	Saint-Pierre-Quilbignon (10 h.)..	Foucauld (14 h. 30) — Polygone (20 h. 30).
Mardi 7 Avril...	Roscoff (9 h. 30).....	Ile de Batz (15 h. 30).
Mercredi 8 — ...	Santec (10 h.).....	Perharidy (14 h. 30).
Jeudi 9 — ...	Sibiril (10 h.).....	Plougoulm (14 h. 30).
Vendredi 10 — ...	Cléder (9 h. 30).....	Mespaul (14 h. 30).
Lundi 13 Avril...	Plouescat (9 h. 30).....	Tréflez (14 h. 30) — Lanhouarneau (16 h. 30).
Mardi 14 — ...	Plounévez-Lochrist (9 h. 30)...	Saint-Vougay (14 h. 30) — Plougar (16 h. 30).
Mercredi 15 — ...	Plouzévédé (9 h. 30).....	Tréflaouénan (14 h. 30 — Trézilidé (16 h. 30).
Jeudi 16 — ...	Plouvorn (9 h. 30).....	Plougourvest (14 h. 30) — St-Jacques Lézérazien (17 h.).
Vendredi 17 — ...	Landivisiau (9 h. 30).....	Bodilis (14 h. 30).
Lundi 20 Avril...	Saint-Derrien (10 h.).....	Plounéventer (14 h. 30) — Saint-Servais (16 h. 30).
Mardi 21 — ...	Lampaul-Guimiliau (10 h.).....	Guimiliau (14 h. 30) — Saint-Sauveur (16 h. 30).
Mercredi 22 — ...	Sizun (9 h. 30).....	Saint-Cadou (14 h. 30) — Saint-Eloy (16 h. 30).
Jeudi 30 — ...	Saint-Mathieu (9 h. 30).....	Collège Saint-Joseph (14 h. 30) — Ursulines, Morlaix (16 h. 30).
Vendredi 1er Mai...	Plouigneau (10 h.)	
Lundi 4 Mai....	Plouénan (9 h. 30).....	Henvic (14 h. 30) — Sainte-Sève (16 h. 30).
Mardi 5 —	Taulé (9 h. 30).....	Penzé (14 h. 30) — Locquénolé (16 h. 30).
Mercredi 6 —	Carantec (9 h. 30).....	Collège du Kreisker (14 h. 30) — Ursulines, St-Pol (16 h. 30).
Mardi 12 Mai....	.....	Guimaëc (14 h. 30) — Locquirec (16 h. 30).
Mercredi 13 —	Lanmeur (9 h. 30).....	Saint-Jean-du-Doigt (14 h. 30) — Plouégat-Guerrand (16 h. 30).
Jeudi 14 —	Plouézoc'h (10 h.).....	Plougasnou (14 h. 30).
Vendredi 15 —	Coatserho (10 h.)	
Dimanche 17 Mai....	.....	Saint-Pol-de-Léon (14 h. 30).
Mardi 19 —	Plougonven (10 h.).....	Saint-Eutrope (14 h. 30).
Mercredi 20 —	Plouégat-Moysan (10 h.).....	Botsorhel (14 h. 30) — Lannéanou (16 h. 30).
Jeudi 21 —	Guerlesquin (10 h.).....	
Lundi 22 Juin....	Ile de Sein	

I. — A Brest, Guipavas, Landerneau et Le Relecq-Kerhuon, la cérémonie ne comprendra que la Confirmation, sans le chant du *Libera*, ni les réceptions et visites d'écoles.

II. — Dispense d'abstinence est accordée aux paroisses où la Visite Pastorale a lieu le vendredi, *sauf pour les repas du Presbytère* (les consignes concernant ces repas restent en vigueur).

III. — Pour les cérémonies, on voudra bien se conformer aux instructions de *l'édition 1957* de l' « Ordre pour la Réception de l'Evêque à l'occasion de la Visite Pastorale et de la Confirmation » (Imprimerie Cornouaillaise). On notera cependant la modification survenue en ce qui concerne les parrains et marraines (voir la *Semaine Religieuse* du 23 Janvier).

Jezuz a gar e Ebestel, e ziskibien ; karoud a rafe o gweled eürus, o gweled unanet, o gwelet santel. Evito e pedo. « *Tad, gouzoud a ran e roes din kement a-houlennan.* » Hag o veza n'eo sur euz an dra-ze, Jezuz a bed hag a asped e Dad gand hir gomzou. « *Tad Santel, da bedi a ran evid va diskibien a jomo er bed war va lerh. Da bedi a ran evid ar re oll a gredo em ano Tad. santella anezo !... Tad, gra ma vezint unan evel ma 'zom unan, te ha me.* »

Ya, Jezuz a hell lavared : « *Per, pedet am eus evidout, evid ma chomo divrall da feiz...* » Lavared a hell d'e ziskibien p'o gwel trist : « *Va mignoned, trist oh bremañ, med bezit fiziañs, ho tristidigez a droio e levenez hag al levenez-se n'hello den he zenna diganeoh.* »

Setu aze, va Breudeur, eun nebeud doareou euz pedenn Or Zalver. Peseurt kenteliou a dennim-ni ahano evidom ?

Peh-hini a hell gweled petra dalv e bedenn, ha digas gwellaenn enni. Evid lod e vezo beza aketuz hiviziken d'o 'fedenn pendezieg. Evid lod all, lenn pennadou euz leor an Aviel, pe al leor overenn : allez oh bet aliet d'henn ober ; eun doare eo, er skol gand Or Zalver, da startaad ho feiz hag ho fizians e Doue. Evid lod all, en em rei d'ar bedenn epad eun dervez a-bez, en eur rekolleksion, ha gwelloh hoaz ober eur retred kloz.

An oll a hell en em houlenn : pegeit amzer a room d'ar bedenn ?... Daoust ha poania awalh a reom, d'en em lakaad dirag Doue, pa vezom o pedi ? teuler evez mad, kas kuit ar sonjou all diwar or spered. N'eo ket êz chom evel-se gand Doue epad or pedenn ; komans mad a hellom koulskoude.

Gourhemenn kenta ar Horaïz eo ar bedenn. Na skuizom ket o pedi, ha goude ma vefe divlaz evidom deiz pe zeiz. Jezuz e-neus meulet ar bedenn virvidig med ivez ar bedenn humbl ha paduz. « *O veza ma talh da houlenn,* emezañ en eur barabolenn, *e vezo roet dezañ kement e-neus ezomm.* »

Ouspenn pedi en on intansionou on-unan, pedom ive e intansionou an Iliz. Hirio, On Tad Santel ar Pab a houlenn diganeom pedi hag aspedi evid kristenien Bro-Chin ; Truezuz eo o stad evid ar pez a zell ouz ar relijion, gwasket hag heskinet int, lod anezo marteze war-nez en em zistaga diouz Rom dre ar chism... Piou a gredfe refus dond war o zikour dre ar bedenn epad ar Horaïz ?

(*Da heuilh.*)

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Landivisiau : le lundi 16 Février (au Grand Séminaire Saint-Jacques).

La récollection commence à 10 heures 30. Voir l'horaire dans la *Semaine Religieuse* du 30 Janvier.

PRIÈRES POUR LES CATHOLIQUES DE CHINE

Depuis son élévation au Souverain Pontificat, Sa Sainteté Jean XXIII n'a cessé d'appeler à la prière pour les Catholiques de Chine. « *Nous sommes quotidiennement angoissé,* écrivait-il récemment, *de la situation difficile et si grave dans laquelle se trouvent le clergé et les fidèles Chinois, exposés non seulement à des épreuves douloureuses et prolongées, mais en réalité au très grave danger d'un malheureux schisme.* »

Monseigneur l'Evêque demande à toutes les paroisses, écoles et communautés de répondre à l'appel du Saint-Père. Aux cérémonies qui marqueront la clôture de l'année mariale et aux diverses réunions de Carême, le clergé rappellera avec insistance le devoir de prier pour nos frères persécutés.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés :

— Recteur de Tréflez, *M. Joseph Cosquer,* recteur de Trégourez ;

— Recteur de Trégourez, *M. Pierre Le Hir,* vicaire à Plouvorn ;

— Délégué diocésain de « Pax Christi », en remplacement de *M. Albert Uguen,* qui a demandé à être déchargé de cette fonction, *M. Claude Gélébart,* professeur à l'école Saint-Yves de Quimper.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

On trouvera par ailleurs le tableau définitif de la Visite Pastorale et de la Confirmation.

Voici les avis concernant les paroisses où la cérémonie ne comporte que la Confirmation sans la Visite Pastorale.

RÉCEPTION DE L'EVÊQUE.

Voir à la page 15 (note en bas de page) de l' « Ordre pour la Réception de l'Evêque » (nouvelle édition 1957, à l'Imprimerie Cornouaillaise).

PRÉPARATION DES ENFANTS.

Pour permettre aux enfants de participer d'une façon plus active à la cérémonie de la Confirmation et leur en faire saisir le véritable sens, il y aura lieu, au cours des classes de catéchisme et de la retraite préparatoire, de leur expliquer le sens

AIDONS QUI NOUS AIDE

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1-31**
Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Pour vos lunettes.
Votre opticien
L. ÉMARD
Diplomé Ecole Nationale d'Optique
38, place Saint-Corentin
QUIMPER - Tél. : 13-23
Meilleur accueil réservé à MM. les Ecclésiastiques et aux Communautés religieuses

Distributeur officiel
" PHILIPS-RADIO "
L. GUIVARCH
6, Quai du Steir
QUIMPER - Tél. 12.74

Machines à laver
LINCOLN
Concessionnaire :
L. GUIVARCH
6, Quai du Steir
QUIMPER - Tél. : **12.74**

" Aux SEPT SAINTS "
Mme M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, **BREST**, Tél. 44-27-34
- Arts Religieux -
CHASUBLERIE - ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
- Maison spécialisée -

TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 160.000.000 de Frs.
Siège Social :
20, Rue Vernier, **PARIS, 17e**

Pour tous vos achats de combustibles
Adressez-vous en confiance
à **C. O. B. R. E. C. O.**
(Comptoir Breton de Combustibles)
50, Rue du Château - BREST - Tél. : 44-24-82

74e Année. — No 8. Vendredi 20 Février 1959.

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction-Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER.
C. C. P. " Semaine Religieuse " de Quimper, Nantes 93.81.
Abonnement : un an, 800 francs. — Le numéro : 20 francs.
Changement d'adresse ou correspondance : 30 francs.

Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque

Le Carême à l'école de Notre Seigneur Jésus-Christ

II. — La Souffrance et la Pénitence.

MES FRÈRES,

Il est un problème auquel nous nous heurtons souvent : c'est le problème du sacrifice et de la souffrance.

Ou bien c'est notre raison qui achoppe : devant des innocents qui souffrent, devant des foyers brisés, devant des deuils douloureux, devant les guerres, notre intelligence se brouille, se scandalise et se révolte.

Ou bien c'est notre volonté qui se cabre : pourquoi faut-il payer de tant d'efforts la moindre victoire, de tant de peines le moindre succès ? Pourquoi y a-t-il si souvent un commandement pour nous demander ce qui nous coûte et une défense pour nous interdire ce qui nous plaît ?

Mes Frères, nous ne pouvons avoir la prétention de comprendre ce qui est un mystère, mais la vie de Notre-Seigneur nous aidera à voir plus clair dans les desseins de Dieu. Dieu a aimé son Fils d'un amour unique, qui dépasse tout ce que nous pouvons imaginer ; pourtant il ne l'a pas épargné. Jésus se présente à nous dans l'Evangile comme l'homme des douleurs, accablé dans son corps, dans son cœur, attaché à la croix et mourant dans le dénuement le plus complet, dans la solitude la plus tragique.

Cependant, dans l'âme de Jésus il n'y a jamais eu un mouvement de révolte. A l'heure la plus dure, une prière est montée à ses lèvres pour demander à Dieu que le calice fût éloigné

de lui ; mais ce mouvement d'angoisse est vite résorbé dans un sentiment d'acceptation et d'offrande. Jésus sait que Dieu veut sauver le monde et le purifier du péché. Il sait clairement que le péché, désobéissance à Dieu, a besoin d'être expié par un acte d'obéissance. C'est pour cela qu'il est venu sur terre. Cette mission de Sauveur, il l'a acceptée avec une entière soumission à la volonté de Dieu et un égal amour pour les hommes :

— dès le début de sa vie : « *Me voici, Seigneur, pour faire votre volonté,* »

— tout au long de sa vie : « *Le Fils de l'Homme,* dit-il à Simon Pierre, *va monter à Jérusalem pour y être condamné et crucifié... Quand j'aurai été élevé de terre, c'est alors que j'attirerai tout à moi,* »

— à la fin de sa vie : « *Personne,* dit-il, *ne m'enlève ma vie ; c'est moi qui la donne de moi-même... Car il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qui l'on aime* ».

Dans la pensée de Jésus, la souffrance est un chemin. Celui qui s'y engage, celui qui s'y laisse conduire accomplit mystérieusement la Rédemption du monde, et il est sûr de trouver au bout la Lumière et la Gloire : « *Il était nécessaire,* dit-il aux disciples d'Emmaüs, *que le Christ souffrit pour entrer dans sa gloire* ». Cette gloire, c'est Dieu qui la donne comme prix de l'obéissance acceptée : « *Le Christ s'est fait obéissant jusqu'à la mort de la Croix ; c'est pourquoi Dieu l'a exalté et lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les autres noms* ».

Mais aujourd'hui, ce n'est pas la gloire de Jésus que nous voulons contempler. C'est plutôt son esprit de sacrifice, sa générosité dans la recherche des efforts nécessaires et dans l'acceptation des souffrances que nous essaierons de méditer.

Il y a eu d'abord — à un niveau si humble que nous risquons de ne pas y penser — toute une enfance de pauvreté, de travail obscur, d'obéissance quotidienne. On peut être soumis par la nécessité à cette condition de pauvreté, de travail et d'obéissance, et regimber contre elle ; alors on porte sa condition par contrainte et sans mérite aux yeux de Dieu. On peut aussi l'accepter, transfigurer l'obéissance par l'amour de ceux qui commandent et le travail par la pensée de ceux qu'il aide à vivre. Nous savons bien que telle fut l'acceptation de Jésus. Il nous suffit de l'entendre plus tard exalter la pauvreté, parler de la volonté de son Père pour être sûr qu'il a accepté, aimé et offert la vie cachée de Nazareth.

Elevé à cette rude école qui forme la volonté et qui dilate le cœur, Jésus aborde sa vie publique avec un élan et un amour qui bravent toutes les difficultés, les oppositions, les contradictions et les peines. Alors que tant d'hommes recherchent le confort, leurs aises, la douceur de vivre, Jésus semble heureux des conditions les plus dures.

La nourriture ? Il s'en préoccupe pour les autres. Il a pitié de ceux qui ont faim, il nourrit les foules dans le désert. Mais

quand il s'agit de lui-même il n'en fait guère de cas. Il jeûne dans le désert et parfois il se contente de cueillir quelques épis dans les champs qu'il traverse.

Le logement ? Il sait bien que l'homme a besoin d'un toit ; il sait de quel prix est pour l'homme la douceur d'un foyer, surtout quand ce foyer est aussi uni et aussi hospitalier que celui de Nazareth ; il sait quelle souffrance étreint celui qui est sans logement : « *J'étais sans gîte, et vous m'avez recueilli : venez, les bénis de mon Père... ; mais vous, allez-vous en, car j'étais sans gîte et vous ne m'avez pas recueilli* ». Dans ces paroles, c'est des autres qu'il s'agit. Mais pour lui-même, il accepte la vie vagabonde, sans point fixé et sans sécurité. « *Les oiseaux ont leur nid et les renards leur tannière, le Fils de l'Homme n'a pas où reposer la tête* ». L'essentiel pour Jésus, c'est d'être disponible, libre d'aller partout où le devoir appelle, sans rien qui retarde ou qui arrête.

Il y a d'autres sacrifices que Jésus accepte dans cette nouvelle vie qu'il partage avec ses Apôtres et qu'il dispense au service des hommes. On aime être compris et payé de retour pour le bien que l'on fait. Jésus aussi aimerait tous ces témoignages de l'amitié, de la fidélité et de la reconnaissance. Hélas ! les Pharisiens l'épient, lui tendent des pièges ; les lépreux qu'il guérit oublient de lui dire merci ; ses apôtres ne le comprennent pas et malgré ses leçons gardent le cœur plein d'ambitions, Judas commence à le trahir. Les premiers signes de l'incompréhension, de l'ingratitude annoncent les grands abandons, les reniements, la solitude de la Passion et de la mort sur la Croix.

Mes Frères, c'est pour nous que le Christ a souffert : par l'obéissance et l'amour il a vaincu le péché. Nous n'entrerons dans ce mystère que si nous savons d'abord nous reconnaître pécheurs. Il n'est pas besoin d'un long regard sur le monde pour découvrir l'ampleur du mal qui partout s'étale. Il suffit d'un retour sincère sur nous-même pour apercevoir la trace de la plupart des vices dont nous faisons grief à nos frères. Qu'il serait à plaindre celui qui se croirait sans péché, celui qui oserait redire avec le Pharisien de la parabole : « *Seigneur, je te rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes* ».

Pécheurs, nous ne vaincrons notre péché qu'en suivant le Christ dans la voie du sacrifice et de la pénitence. « *Si quelqu'un veut venir avec moi, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive.* » Nous avons chacun notre croix : ennuis quotidiens, épreuve subite et accablante, deuil ou maladie ; c'est tout cela qu'il faut accepter généreusement et offrir dans l'espérance selon le mot de saint Paul : « *portant toujours avec nous dans notre corps la mort de Jésus afin que sa vie se manifeste aussi dans notre chair mortelle* ».

C'est saint Paul encore qui nous montre l'athlète s'entraînant au combat : celui-là saura porter sa croix qui a su choisir

l'effort volontaire. L'Eglise aujourd'hui n'impose pas autant de jours de jeûne et d'abstinence qu'autrefois : mais elle appelle au renoncement volontaire, à l'initiative personnelle. Elle recommande toujours, pour aguerrir les âmes, la pénitence : renoncer à un spectacle, à un voyage ou à une distraction, restreindre les dépenses de fantaisie, se priver pour venir en aide à ses frères, est-ce donc si difficile au chrétien qui médite l'Evangile et qui prend conscience des misères qui l'entourent ? Trop de détresses physiques et morales sont autour de nous l'image vivante de la Passion du Christ.

La souffrance de notre vie et les mortifications de ce temps du Carême, nous les offrirons en union avec le sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour avoir part à la grâce de sa résurrection : « *Nous souffrons avec lui pour être aussi glorifés avec lui* ».

(A suivre.)

LIZER A BASTOR AN AOTROU 'N ESKOB

Da heul Or Zalver epad ar Horaiz

II. — Gouzañv hag ober pinijenn.

VA BREUDEUR,

Eur gudenn a zo, diêz deom he dirouestla : kudenn ar sakrifis hag ar boan.

Awechou ne gomprenom ket : bugale vihan o vizeri, priejou dispartiet abred gand ar maro, kañvou kriz a beb seurt, brezeliou... nann, ne gomprenom ket hag or spered a ya en egar.

Awechou all eo or bolontez ne 'fell ket dezi plega : re gér e koust senti ouz Doue ! Ha perag n'hellfed ket heulia lezenn on techou ha c'hoantegeziou or halon ? Perag eo gourhemennet ar pez a goust deom ober, ha divennet ar pez a blij ?

Va Breudeur, n'hellom ket sonjal kompren ar pez a zo eur mister, med buhez Or Zalver or zikouro da weled sklêrroh e menoziou Doue.

Karet e-neus Doue e Vab en eun doare n'eus nemetañ, en eun doare ha n'hell ket zoken diwan e spered an den. Koulskoude n'e-neus ket espernet anezan. En Aviel, e welom Jezuz, den a boaniou, gwasket en e gorv hag en e ene, staget ouz ar groaz, hag o vervel en dienez vrasa, dilezet gand an oll.

Ha klemm ebed ne zav euz a berz Jezuz. D'ar mare gwasa e-neus pedet evid ma vefe kaset pell dioutañ ar halir. Gwir eo ; hebdale avad an enkrez a zo nijet kuit, Jezuz a lavar « ya » d'ar boan hag a ginnig anezi. Jezuz a oar e-neus Doue c'hoant savetei ar bed, gwalhi anezañ euz e behed. Gouzoud a ra eo ar pehed eun dizentidigez ouz Doue, hag e rank beza digollet dre ar zentidigez. Evid an dra-ze eo deuet war an douar. Asanti e-neus greet beza Or Zalver, dre zentidigez da volontez Doue ha dre garantez evid an dud. Gweled a reom kement-sê e penn kenta e vuhez : « *Setu me deuet, Aotrou, evid ober ho polontez* ». Heda-hed e vuhez : « *Mab an den*, emezañ da Zimon-Per, *a zo o vond da bignad da Jerusalem evid beza kondaonet ha staget ouz ar groaz... Pa vezin dizavet diouz an douar, neuze eo e sachin davedon peb tra* ». E fin e vuhez : « *Den*, emezañ, *ne lam va buhez diganin ; me eo a ro anezi, ahanon va unan... Rag, n'eus ket brasoh karantez eged rei ar buhez evid an hini a garer.* »

Hervez ar pez a zonj Jezuz, ar boan a zo eun hent. An neb a ya gand an hent-se hag en em ro da veza renet ennañ, a gemer perz el labour braz dasprena ar bed ; e penn an hent eo sur da gaoud sklerijenn ha gloar. « *Red eo*, emezañ da ziskibien Emmaüs, *e teufe ar Hrist da houzañv evid mond d'ar hloar.* » Ar hloar-ze a ro Doue evel priz evid ar zentidigez greet a galon vad. « *An Aotrou Krist e-neus sentet beteg mervel war ar groaz. Setu perag e-neus Doue lakeet anezañ uhelloh eged ar re all, ha roet dezañ eun ano dreist ar re all.* »

Hirio avad, n'eo ket gloar Jezuz eo a 'fell deom kompren enni med kentoh e spered a binnijenn, an troet ma oa da lakaad e boan ha da zigemered a galon vad ar boan.

Da genta e welom e vugaleaj hag e yaouankiz, gouestlet d'ar baourentez, d'al labour umbl ha divrud, d'ar zentidigez pemdezieg. Lod tud a zo, hag a bleg en desped dezo, da zoareou buhez evel ar re-ze ; nebeud a verit o deus dirag Doue. Lod all o digemer a galon vad ; o zentidigez a zo douget gand ar garantez o deus evid ar re a hourhemenn ; o labour a zo douget gand ar zonj emaint o sikour o nesa da veva. Evel-se eo e sente Jezuz. Awalh eo e gleved diwezatoh o rei meuleudi d'ar baourentez, o komz euz bolontez e Dad, evid beza sur eo a galon vad e-neus digemeret, karet, kinniget e vuhez kuzet e Nazared.

Savet evel-se gand eur volontez divrall hag eur galon digor, Jezuz a yelo daved ar bed, dispont dirag peb tra : enebiez ha poan.

Kement all a dud a zo o klask o êzamant buhez ! Jezuz a ziskouez beza eüruz e kreiz eur vuhez kalet.

Evid ar pez a zell ouz ar bevañs, eo darbaret dreist gand ar re all. Truez e-neus ouz ar re o-deus naon, rei a ra boued d'eur bern brao a dud en dezert. Evitañ e-unan, n'en em jal ket ; yun a ra en dezert hag awechou e vez awalh dezañ izilha eur penn-ed bennag dre ma treuz ar parkeier.

Hag al lojamant ? Gouzoud a ra e-neus an den ezomm euz eun doenn, gouzoud a ra pegen c'hwek eo da galon an den e di hag e diegez, gouzoud a ra pegen poaniuz eo beza heb lojamant : « *Diloj e oan hag ho peus roet bod din... Deuit eta, chwi hag a zo benniget gand va zad... c'hwi avad n'eus plas ebed evidoh, diloj oan ha n'hoh eus ket roet bod din* ». N'eo ket anezañ e-unan ez eus ano aze, met euz ar re all. Eñ a jom heb ti nag oz. « *Al labouscd o deus neiziou, al lern toullou d'en em denna en noz.*

Mab an den n'e-neus ket eur mên evid diskuiza e benn. » Ar pez a gont da genta, evid Jezuz, eo beza dispeg e peb doare, libr da vond ha da zond evel ma kar, warlerh e zever, heb na ve netra o stroba anezañ.

Pa stag da brezeg e Aviel ha da veva e ser e Ebestel, e kaver sakrifisou all en e vuhez. Pa reer vad d'an nesa e karer kaoud anaoudegez vad. Eur galon dener e-neus Jezuz. Eñ a garfe ivez gweled an dud ouz e gared, o chom fidel dezañ. Ha padal ! Ar Farizianed a glask kaoud abeg en e gomzou hag en e gomportamant ; an dud lor pareet a jom heb trugarekaad, an Ebestel ne gomprenont ket anezañ ; Judas a zeu d'e werza hag hebdale ar re all a zilezo anezañ, a naho anezañ, a lezo anezañ e-unan, en e Basion ha war ar groaz.

Va Breudeur ker, evidom eo e-neus Or Zalver gouzanvet e Basion : dre e zentidigez hag e garantez eo bet treh d'ar pehed. Evid mond e diabarz ar mister-se, e rankom da genta anzav ez om peherien. N'eo ket dao chom pell da zelled ouz ar bed evid gweled an droug oh en em leda dre oll. Awalh eo eun distro gwirion warnom on-unan evit kavoud roudou ar peb brasa eus an techou fall a lakeom war gont or breudeur. Divalo e vefe an neb en em gavfe dibeh, an neb a zonjfe evel Farizian ar barabolenn : « *Aotrou Doue, ho trugarekaad a ran a gement ma n'emaon ket evel an dud all* ».

Peherien, ne vezim treh d'ar pehed nemed o heulia Jezuz Krist war hent ar zakrifis hag ar binijenn. « *Neb a gar dond ganin, dezan da gemer e groaz ha dond d'am heul* ». Bez ' on eus peb hini on tamm kroaz da zougen : poaniou dister pemdezieg, poaniou bras o koueza warnom a daol trum, evel eur hanv pe eur hlenved. Kement-se a zo da zigemer ha da ginnig en esperans, hervez ma lavar sant Paol : « *bepred o tougen ganeom, en or horv, maro Jezuz, evid ma vo anat splann ive e vuez en or horv marvus* ».

Sant Paol c'hoaz a ziskouez deom ar gourener oh en em brepari da houren : evelse e vo gouest da zougen e groaz an neb e-no greet strivou a volontez kaer. Hirio ne vez ket gourhemennet gant an Iliz kement a zerveziou yun ha vijil evel gwechall, met galvet om ganti da zioueri traou ' zo a volontez kaer, da glask on-unan oberou mad da ober. Galvet om bepred d'ar binijenn, mad da grenvaad an eneou : dioueri eur veach pe eur hoari, krenna war dispignou 'zo, arboella evid gelloud sikour or breudeur, daoust ha seurt diês-se e vefe d'ar hristen a vag e spereg gant an Aviel hag a wel ar poaniou mil feson a gav en-dro dezan ? Bez ' ez eus dirazom, re stank, dienez koulz a gorv ha a galon, hag a zo evel skeudenn veo Pasion Or Zalver.

Poan or buez ha sakrifisou an amzer Goraiz-man a ginnigim a-unan gant sakrifis meur Or Zalver Jezuz Krist evid kaoud perz e gras e rezureksion : « *Gantan e houzanvom, evid beza gantan inve karget a hloar* ».

(*Da heuilh.*)

CONFÉRENCES ET QUÊTES

Aucun prêtre ou religieux étranger au diocèse ne peut être invité ou admis à organiser une conférence sans une autorisation écrite de l'Evêché.

On doit refuser toute permission de quêter aux personnes qui ne seraient pas munies d'une autorisation écrite de l'Evêché datant de moins d'une année (cf. Statuts Synodaux, art. 426).

Monseigneur l'Evêque insiste pour une observation stricte de ces prescriptions, même dans le cas où des démarches auraient déjà été faites par un conférencier pour retenir une salle, paroissiale ou non.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Carhaix et Pleyben : *lundi* 23 *Février à Châteauneuf-du-Faou ;*
Ploudalmézeau : *lundi* 23, *à la Maison Familiale de Saint-Renan ;*
Quimperlé : *mardi* 24 *Février, à la Retraite ;*
Landerneau : *mardi* 24 *Février, à la Providence ;*
Quimper : *mercredi* 25 et *jeudi* 26, *à Roz-Avel ;*
Lesneven : *jeudi* 26, *à la Retraite.*

La récollection commence à 10 h. 30. Voir l'horaire dans la *Semaine Religieuse* du 30 Janvier.

JOURNÉE NATIONALE DE LA J.E.C. ET DE LA J.E.C.F.
(Dimanche 22 Février)

Monseigneur l'Evêque demande que la Journée Nationale de la J.E.C.- J.E.C.F. soit annoncée et recommandée en chaire dans les paroisses intéressées ; on pourrait utiliser le texte suivant :

Nul n'ignore que le nombre des scolaires va sans cesse croissant. En 1957-1958, ils étaient environ 1.700.000 dans les Universités, écoles secondaires, écoles techniques, cours complémentaires. En 1965, ils seront près de trois millions.

Soumis à toutes sortes d'influences, dans un monde de plus en plus complexe, ils risquent d'être désemparés s'ils ne trouvent pas parmi eux des militants, témoins vrais de l'Evangile, qui les aident à acquérir une conception chrétienne du monde et à vivre en chrétiens pendant tout le temps de leurs études.

Ces militants existent, de plus en plus nombreux, groupés dans deux mouvements d'action catholique, la J.E.C. et la J.E.C.F.

Ce sont des jeunes, et, au surplus, des scolaires, qui ne peuvent encore gagner leur vie. S'ils sont riches de dévouement, ils sont pauvres d'argent.

Pourtant de cet argent, ils ne peuvent se passer. Fonctionnement des secrétariats nationaux et fédéraux, publication de brochures et de journaux, déplacements des responsables, organisation de centres de formation, tout cela exige des ressources.

AIDONS QUI NOUS AIDE

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1-31**
Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
Plomberie

Pour vos lunettes
Votre opticien
L. ÉMARD
Diplomé Ecole Nationale d'Optique
38, place Saint-Corentin
QUIMPER - Tél. : 13-23
Meilleur accueil réservé à MM. les Ecclésiastiques et aux Communautés religieuses

Distributeur officiel
" PHILIPS-RADIO "
L. GUIVARCH
6, Quai du Steir
QUIMPER - Tél. **12.74**

Machines à laver
LINCOLN
Concessionnaire :
L. GUIVARCH
6, Quai du Steir
QUIMPER - Tél. : 12.74

" Aux SEPT SAINTS "
Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, BREST, Tél. 44-27-34
- Arts Religieux -
CHASUBLERIE - ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
- Maison spécialisée -

TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 160.000.000 de Frs.
Siège Social :
20, Rue Vernier, **PARIS**, 17e

Pour tous vos achats de combustibles
Adressez-vous en confiance
à C. O. B. R. E. C. O.
(Comptoir Breton de Combustibles)
50, Rue du Château - BREST - Tél. : 44-24-82

74e Année. — N° 9. Vendredi 27 Février 1959.

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction-Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER.
C. C. P. " Semaine Religieuse " de Quimper, Nantes 93.81.
Abonnement : un an, 800 francs. — Le numéro : 20 francs.
Changement d'adresse ou correspondance : 30 francs.

Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque

Le Carême à l'école de Notre Seigneur Jésus-Christ

III. — La charité.

MES FRÈRES,

Nous avons du mal à nous comprendre. Non seulement les froissements de la vie quotidienne, les heurts de caractères, les difficultés de la vie commune dans le foyer ou dans le quartier nous opposent les uns aux autres ; mais, ce qui est plus grave, nous nous installons souvent dans les préjugés égoïstes : préjugés de race, préjugés de classe sociale deviennent pour nous comme autant de frontières infranchissables.

Certes le pays où nous sommes nés a droit à notre amour privilégié, et il est légitime que nous en soyons fiers, mais à condition que nous soyons sensibles à la valeur des autres.

Certes, le milieu social auquel nous appartenons est celui que Dieu nous demande d'aimer, de comprendre et d'évangéliser. Paysans, c'est aux autres paysans que nous sommes d'abord liés ; ouvriers, c'est avec les autres ouvriers que nous sommes d'abord solidaires ; commerçants, industriels, représentants des professions libérales, c'est à l'intérieur du monde indépendant que se joue en partie notre destin. Ainsi chaque profession définit pour nous le milieu dans lequel nous devons vivre l'Evangile, il représente aussi le lieu privilégié de notre solidarité et le terrain préférentiel d'apostolat que Dieu nous offre.

Mais il peut aussi devenir comme une forteresse dans laquelle nous cultivons nos égoïsmes, nos jalousies, nos rancœurs. Plus nous sommes chrétiens, plus nous devons être attentifs à ce danger d'étroitesse, à cette tentation d'égoïsme. Plus nous som-

mes militants, plus nous devons être soucieux de purifier nos cœurs de tout péché et d'élargir nos horizons aux dimensions de la charité. Notre devoir est de travailler dans la loyauté à supprimer les barrières de haine et d'injustice qui séparent les pays et les classes sociales et en ont fait des mondes ennemis, de nous montrer accueillants à toutes les valeurs humaines et chrétiennes pour tisser peu à peu les liens d'amour que le Christ souhaite entre tous les hommes.

Arrêtons-nous ce matin à regarder comment Notre Seigneur a su tout au long de sa vie échapper à toutes les mainmises et sauvegarder la plénitude de sa liberté pour être vraiment tout à tous.

Il est la Lumière de tous les hommes, et le salut sera prêché à toutes les nations. Durant les courtes années de sa vie publique, il se réserve tout entier aux « *brebis perdues de la maison d'Israël* » ; mais, pour affirmer l'universalité de sa mission et pour élargir le cœur de ses Apôtres, il voulut une fois s'éloigner jusqu'au pays voisin de Tyr et de Sidon. Une pauvre femme, une chananéenne, s'approche de lui pour demander la guérison de sa fille. Les Apôtres sont scandalisés de cette audace ; ils la chasseraient volontiers, cette femme importune. Mais Jésus, après avoir mis à l'épreuve la foi de cette étrangère, exprime son admiration : elle est païenne, et pourtant « *je n'ai pas trouvé autant de foi en Israël* ».

Ce ne sont pas seulement les païens que les Juifs ont tendance à mépriser. Il y a, même parmi leurs frères de race, une catégorie qu'ils ne regardent guère et avec qui ils évitent d'avoir des rapports : ce sont les Samaritains. Or un jour, Jésus traversant la Samarie, s'arrête avec ses disciples dans la bourgade de Sichem. Fatigué de la route, il s'assied sur la margelle d'un puits. Une femme vient puiser de l'eau ; jamais elle n'oserait adresser la parole à cet homme. C'est lui qui prend les devants pour lui demander à boire et pour lui révéler en termes mystérieux les trésors du Royaume de Dieu. Emue de tant de bonté, la femme ne peut s'empêcher de dire : « *Comment se fait-il que toi, juif, tu m'adresses la parole à moi qui ne suis qu'une pauvre samaritaine ?* »

Dans cette société juive il y avait de grands personnages : notables, fonctionnaires, publicains enrichis ; il y avait aussi la foule des pauvres mal logés, à peine nourris, livrés à toutes les misères des épidémies. C'est à ceux-ci que Jésus réserve la plus grande part de son temps, de sa sollicitude et de son amour. « *J'ai pitié de cette foule... Ce ne sont pas les bien-portants qui ont besoin du médecin, mais les malades... Où pourrions-nous acheter des pains pour que ces gens aient à manger ?* »

Dans cet amour si délicat, rien ne sent la démagogie. En certaines circonstances, les foules enthousiastes manifestent : elles veulent faire de Jésus leur roi ; mais lui se dérobe à leurs

manifestations. Il se retire pour prier. Il veut être libre pour prêcher le Royaume de Dieu à tous, sans distinction entre riches et pauvres.

Un jour, traversant Jéricho, Jésus aperçoit sur les branches d'un sycomore un homme riche, le publicain Zachée. Mais ses richesses n'ont pas éteint son ardeur spirituelle : il veut voir Jésus. Et Jésus exauce le désir secret : « *Zachée, ce soir, j'irai manger chez toi* ». Dans l'entourage de Jésus on s'étonne. Les prudes, les bien-pensants se scandalisent : « *Comment votre Maître mange-t-il et boit-il à la table des pécheurs ?* » Jésus ne se laisse pas impressionner par ces critiques. Il ne se laisse accaparer ni par les riches, ni par les pauvres. Il veut être à tous.

Pas plus qu'il ne tient compte des races, des classes sociales, de la richesse, pas davantage il ne tient compte des réputations établies. Dans toutes les sociétés il y a un palmarès des réputations. Mais les jugements de Dieu sont rarement conformes aux jugements des hommes. Jésus s'est trouvé en face d'une caste fermée, sûre de sa vertu, orgueilleuse et hypocrite : celle des Pharisiens. Les Pharisiens s'estimaient les seuls adorateurs valables de Dieu et méprisaient les pécheurs. Jésus refuse d'entrer dans leur jeu. Il leur adresse des reproches cinglants, mais par contre il se montre plein de miséricorde envers ceux qui sont tombés et qu'il aide à se relever de la misère morale. Rappelons simplement l'histoire de Marie-Madeleine ou celle de la femme adultère : « *Que celui d'entre vous qui est sans péché jette la première pierre à cette femme... Femme, où sont ceux qui t'accusaient ? Moi non plus je ne te condamnerai pas ; va et ne pèche plus.* »

Nous essaierons, mes Frères, de méditer ces textes de l'Evangile pour admirer l'amour si large de Jésus, sa sympathie si profonde pour chaque personne humaine, sa puissance d'accueil extraordinaire.

Ce sont ces qualités qui nous manquent le plus. Nous sommes à l'inverse étroits, durs, fermés sur nous-mêmes. C'est pourquoi la paix dans le monde et la paix sociale sont si difficiles à réaliser. Sans doute, la paix ne se construit pas seulement avec de bons sentiments mais avec les règles de la justice. Elle suppose le respect des intérêts mutuels, la recherche exigeante d'une conciliation, un effort constant pour rétablir un équilibre toujours instable. Ces conditions techniques sont le labeur ingrat des hommes de bonne volonté engagés dans les institutions. Prions afin que parmi eux se retrouvent, à tous les échelons et dans toutes les classes, des chrétiens convaincus, éclairés et généreux.

Mais souvenons-nous de la leçon de l'Evangile : rien ne sera possible sans cette ouverture du cœur, cette volonté de rencontrer, les hommes dans leur vie quotidienne, de les aimer où qu'ils se trouvent. Ce ne sont pas nos vœux pour la paix qui l'établiront dans le monde, mais nos efforts quotidiens pour la réaliser chez nous et autour de nous.

Une occasion d'exercer notre charité se présente ces jours-ci. Les prochaines élections municipales seront-elles cause de disputes et de haines, comme on l'a vu si souvent ? Notre charité aura-t-elle au contraire assez de vigueur pour proscrire absolument toute calomnie et toute médisance ? Saurons-nous dépasser les querelles de personnes et, éclairés par notre foi, rechercher le bien commun ? Rappelons-nous, mes Frères, l'éloge que fait S. Paul de la charité : « *elle est patiente, elle est bonne, elle n'est pas envieuse, elle ne pense pas à mal, elle trouve sa joie dans la vérité.*

(*A suivre.*)

LIZER A BASTOR AN AOTROU 'N ESKOB

Da heul Or Zalver epad ar Horaiz

III. — Ar Garantez.

Va Breudeur,

Poan on eus oh en em gleved. Kant tra a zo o lakaad freuz pe yenien etrezom : n'eo ket êz beva asamblez er memez ti, er memez karter, karakteriou trenk a zo, ha da heul darempredou trenk. Gwasoh a zo, aliez e vezom re droet ganeom on-unan, gand tud or gouenn, pe or bro, pe or renk ha ne 'fell ket deom cheñch.

Ez eo kompren e tleom kaerd muioh bro or havell, beza fouge ennom ganti ; ya med arabad eo avad kaoud disprij evid ar broiou all !

Lakeet om bet gand Doue e stad pe stad a vuhez ; deom da gared, da gompren or breudeur euz ar memez stad hag ar memez renk, ha da glask o gounid d'Or Zalver Jezuz-Krist : Kouer gand ar gouerien, micherour gand ar vicherourien, komersant, artizan, noter pe vedisin... peb hini gand e dud. Aze eo e tleom klask senti ouz an Aviel, an eil e ser egile, an eil o sikour egile. Arabad eo avad eh en em unanfem evid gwaska gwelloh ar rummadou all, pe zoken netra nemed evid en em denna gwelloh heb tamm soursi ebed euz ar re all. Mar dom Kristen da vad, e tleom digeri frank or halon d'ar garantez evid an nesa, poania da vouga ar gasoni etre ar rummadou tud, poania da zizelei e kalon peb den ha peb rummad, ar pez e-neus talvoudegez dirag an dud ha dirag Doue, evid unani gwelloh an oll.

Evesaom ouz Or Zalver. Eñ n'e-neus ket pleget da veza sklavour da zen na da netra, evid beza e gwirionez e servij an oll.

Jezuz a zo sklerijenn an oll dud, hag ar zilvidigez a vo prezeget d'an oll boblou... Koulskoude Eñ e-unan en em ouestlo, a volontez vad, d'an « *deñved dianket euz Bro-Israël* ». C'hoant e-neus avad da ziskouez eo deuet evid an oll, c'hoant da zigeri

kalon e ebestel war ar bed ; mond a ra eun dervez dreist harzou douar Israël, beteg kêriou Tyr ha Sidon. Eur paoukêz maouez, eur gananeanez, a deu d'e gaoud, evid goulenn digantañ parea he merh. An Ebestel, yuzevien a-grenn evel ma oant, a zo feuket gand kement a hardisegez : kaş kuit a rafent, a galon vad, ar vaouez divergont-ze. Med Jezuz(goude beza gwelet pegen kreñv oa he freiz, n'e-neus nemed meuleudi da rei : « *N'em eus ket kavet feiz ken stard en Israël* ».

Ouspenn ar bayaned, ar Samaritaned ivez, a gouez warno disprij ar Yuzevien, ha ne felle ket d'ar-mañ kaoud darempred ganto, daoust ma oant breudeur a ouenn dezo. Eun dervez, Jezuz o treuzi Bro ar Samari, a jomas a-zav gand e ziskibien, en eur vourhadenn anvet Sichem. Skuiz e oa eet gand an hent hag eh azezas war bord eur puñz. Eur vaouez a zeuas daved dour. N'hedefe ket kredet toulla kaoz da genta gand ar gwaz-se. Med Eñ eo a reas en eur zizelei doare misteriuz teñzoriou Rouantelez Doue. Hag ar vaouez, dirag kement a vadelez, n'hellas ket en em vired da lavared : « *Penaoz -ta, te eur yuzeo, a deu da gaozeal ouien-me ha n'on nemed eur zamaritanez gêz !* »

D'ar mare-ze e oa tud a renk uhel, tud e karg, publikaned savet da binvidig... bez' e oa ive eur bern tud paour, lojet dister, bevet fall, boued ar hleñvejou. An dud paour-mañ eo o-deus al lodenn wella euz e amzer, euz e zoursi hag e garantez. « *Truez am eus ouz ar bobl-ze... N'eo ket an dud yah eo o-deus ezomm euz ar medisin, med ar re glañv... E peleh eta e hellim-ni prena hera da rei d'an dud-ze da zibri ?* »

Ha n'eo ket evid ober goap euz ar bobl pe profita anezañ. Awechou ar yuzevien a garfe e lakaad da roue war ar vro ; med Eñ en em denn kuit hag ez a da bedi. Felloud a ra dezañ beza libr da brezeg an Aviel d'an oll, paour ha pinvidig.

Eun dervez, o vond ebiou e kêr Jeriko, e welas Jezuz eun den pinvidig, ar Publikan Zache, kluchet war skourr eur wezenn sikomor. Daoust d'e binvidigez e oa birvidig e ene ; c'hoant e-nevoa da weled Jezuz. Jezuz a roio dezañ dreist d'e c'hoant : « *Zache, emezañ, mond a rin d'ho ti da goania* ». Souezet eo an dud endro da Jezuz o kleved kement-se. « *Petra ? ho Mestr a ya da zebri ha da eva ouz taol ar beherien ?* » Jezuz avad ne ra van. D'an oll e fell dezañ beza, d'ar pinvidig evel d'ar paour.

Ne zalh ket kont kennebeud euz brud vad pe 'fall an dud. Ar pez a zonj an dud euz o nesa, a vez aliez disheñvel euz ar pez a zonj Doue anezo. Jezuz e-neus kavet dirazañ rummad ar Farizianed, ourgouilhuz ha faoz. N'eus nemeto, moarvad hag a vefe gwir adoratourien Doue ! Disprij o-deus evid ar beherien. Jezuz avad ne vezo ket o den. Rebechou flemmuz a ra dezo e-keid ha n'eo trugarezuz evid ar beherien. Anaoud a rit istor Mari-Madalen hag hini ar vaouez avoultréréz : « *D'an neb ahanoh a-zo direbech, da stlepel ouz ar vaouez-se ar mên kenta... Maouez, e-pelch ema an re a oa ouz ho tamall ? Me kennebeud ne gondaonin ket ahanoh ; it ha na behit mui.* »

Klask a raïm, va Breudeur, tañva muioh ar henteliou-ze euz an Aviel, evid kompren gwelloh peseurt karantez e-neus Jezuz evid peb den, ha penaoz eo prest atao da zigemer peb-hini a galon vad.

Re alïez ni a vez kaled or halon evel eur mên, striz or spered, troet ganeom on-unan nemed ken. Setu perag eo ken dïez all, diazeza mad ar peoh etre ar broiou hag e diabarz peb bro. Ar peoh n'hell beza diazezet nemed war ar justis. Peb hini o vired gwiriou ar re all, o klask atao ar peoh heb skuiza morse. D'ar re a zo e karg eo beilha dreist oll war ar poent-se. Salo e vefe kavet stank en o zouez kristenien kaloneg stard en o feiz.

Na ankounac'haom ket avad kentel an Aviel : ne vo savet netra vad ha paduz, nemed war ar garantez a dleom da gaoud an eil evid egile. N'eo ket awalh deom goulenn ma vo peoh dre ar bed ; ar pez on-eus da ober eo poania da gaoud ar peoh ennom hag endro deom.

Peadra a vezo en deiziou-mañ da heulia lezenn ar garantez. Gand ar votadeg evid kuzul an ti-kêr, daoust ha gwelet e vo adarre, evel m'eo bet re aliez beteg-hen, an teodachou flemmuz hag ar gasoni oh ober o reuz ? Pe er hontrol, ha nerz awalh he devo or harantez evid dizroada krenn peb droug-prezeg ha tamallerez gaou ? Ha gouest e vim, gant sklerijenn or feiz, zoken pa ne blijo ket dim an den-man-den, da glask bepred mad an oll ? Dalhom sonj, va breudeur ker, euz komzou kaer sant Paol diwarbenn ar garantez : « *Leun a basianted eo, madelezuz eo, gwarizïuz n'eo ket, ne zonj ket en droug, er wirionez e kav he brasa joa* ».

(*Da heuilh.*)

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Là où est prévue la visite pastorale, MM. les Curés et Recteurs auront soin de rappeler en temps opportun le sens de cette visite : Monseigneur l'Evêque ne vient pas seulement pour conférer le sacrement de Confirmation aux enfants, mais, comme l'indiquent les canons 343 et 344, pour s'intéresser en tant que pasteur du diocèse à toute la vie de la paroisse.

Tous les paroissiens, et spécialement les hommes, seront instamment invités à assister à la cérémonie.

Rapport pastoral.

MM. les Curés et Recteurs qui ont, cette année, la visite pastorale, devront adresser à *M. le Vicaire Général* (à l'Evêché), *quinze jours avant la date prévue pour la cérémonie*, le rapport concernant leur paroisse ; ils sont priés de présenter ce rapport sur feuilles de format commercial (21×27 cm.) écrites d'un seul côté.

Ils rappelleront en tête *le nombre de Confirmands*, puis répondront à *tous les points, sans exception*, du questionnaire suivant :

I. LA VIE PAROISSIALE SOUS TOUS SES ASPECTS

Catéchisme. — *Organisation des catéchismes. Y a-t-il des catechistes laïcs ? Les parents se préoccupent-ils de l'instruction religieuse de leurs enfants ? A-t-on réussi à établir (ou à développer) un catéchisme de persévérance ?*

Vie chrétienne. — *Qu'en est-il des moyens mis à la disposition des fidèles pour une formation spirituelle plus poussée de l'élite : retraites fermées, récollections, sessions, évangile en famille.*

La vie chrétienne marque-t-elle un progrès dans la pratique des vertus : foi, espérance, charité, esprit de justice, pureté vertus familiales, etc... ?

Vie sacramentaire et liturgie. — *Efforts entrepris en vue d'une liturgie plus vivante et d'une participation plus personnelle des fidèles dans l'esprit du « Directoire pour la pastorale de la messe » et dans le cadre du « Plan de Prédications » en cours* (p. 8 à 10) : *particulièrement en ce qui concerne les messes dominicales (dialogue, chant et attitudes ; traductions et invitatoires ; communion au cours de la messe), les messes d'enterrement et celles de mariage, l'usage d'un missel par les fidèles. — Accueil fait par les fidèles et résultats obtenus.*

Y a-t-il fléchissement ou remontée dans la pratique religieuse : assistance à la messe, communion fréquente, recours au sacrement de pénitence ? S'il y a fléchissement, à quoi l'attribuer ?

Action Catholique et Œuvres. — *Travail réalisé ou en cours. Quels mouvements existent dans la paroisse ? Nombre et valeur des militants, et leur influence réelle dans la paroisse et dans leur milieu. — Loisirs des jeunes. — Vocations religieuses et sacerdotales.*

Y a-t-il des difficultés particulières : dans quel milieu, pour quel mouvement ? Raisons de ces difficultés et moyens envisagés pour les surmonter.

Ecoles. — *Situation matérielle et difficultés éventuelles. Rôle effectif des A.E.P. et A.P.E.L.*

Où les élèves de nos écoles primaires poursuivent-ils leurs études ?

Liaison entre paroisses voisines. — *A-t-on essayé une certaine entr'aide apostolique dans le doyenné, en ce qui concerne les mouvements d'Action Catholique et les cérémonies liturgiques (enterrements, mariages, confessions, etc...) en particulier ?*

II. LE PROBLÈME DE L'ÉMIGRATION.

Emigre-t-on beaucoup ? émigration de longue durée ou saisonnière ? Vers quels centres et quelles activités ? Que fait-on pour préparer les jeunes à un départ éventuel ? Pour leur ménager un accueil salutaire à l'arrivée ? Pour garder le contact ?

AIDONS QUI NOUS AIDE

Entreprise ROLLAND
5 - 5 bis, rue du Frout
QUIMPER - Tél. : **1-31**
Installations sanitaires
Chauffage central
Couverture - Zinguerie
Plomberie


Pour vos lunettes.
Votre opticien
L. ÉMARD
Diplomé Ecole Nationale d'Optique
38, place Saint-Corentin
QUIMPER - Tél. : 13-23
Meilleur accueil réservé à MM. les Ecclésiastiques et aux Communautés religieuses

Distributeur officiel
" PHILIPS-RADIO "
L. GUIVARCH
6, Quai du Steir
QUIMPER - Tél. 12.74

Machines à laver
LINCOLN
Concessionnaire :
L. GUIVARCH
6, Quai du Steir
QUIMPER - Tél. : **12.74**

" Aux SEPT SAINTS "
Mlle M.-L. PHILIPPE
17, rue de Lyon, **BREST**, Tél. 44-27-34
- Arts Religieux -
CHASUBLERIE - ORFÈVRERIE
TOUS LES MISSELS
CHRISTS - STATUES
- Maison spécialisée -

TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
SOCIÉTÉ DES
ENTREPRISES LIMOUSIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 160.000.000 de Frs.
Siège Social :
20, Rue Vernier, **PARIS, 17e**

Pour tous vos achats de combustibles
Adressez-vous en confiance
à **C. O. B. R. E. C. O.**
(Comptoir Breton de Combustibles)
50, Rue du Château - BREST - Tél. : 44-24-82

74e Année. — N° 10. Vendredi 6 Mars 1959.

La Semaine Religieuse
de Quimper et de Léon

Direction-Administration : Secrétariat de l'Evêché, QUIMPER.
C. C. P. " Semaine Religieuse " de Quimper, Nantes 93.81.
Abonnement : un an, 800 francs. — Le numéro : 20 francs.
Changement d'adresse ou correspondance : 30 francs.

Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque

Le Carême à l'école de Notre Seigneur Jésus-Christ

IV. Vers la vie éternelle.

MES FRÈRES,

Prière, pénitence, charité, ces efforts s'insèrent d'eux-mêmes dans notre marche vers le ciel. Mais, dans cette perspective de la vie éternelle, quelle est la place des réalités terrestres ?

Les chrétiens les plus généreux sont souvent tiraillés dans leur action entre deux exigences qu'ils ne savent comment concilier : faut-il, dans l'œuvre d'évangélisation, négliger comme secondaires les efforts qui tendent à améliorer la vie profane et mettre l'accent uniquement sur le spirituel ? Ou bien faut-il aussi travailler au bonheur humain, à l'aménagement des conditions de vie en poursuivant dans ce travail obscur une lente éducation de la foi ?

Il est évident que l'apôtre doit s'intéresser au sort matériel de ses frères, non seulement pour gagner par la charité un contact facile avec eux, mais pour une raison plus profonde et plus religieuse : c'est que le mépris des réalités humaines est une offense à Dieu. Ces réalités sont elles aussi œuvre de Dieu ; d'autre part c'est au milieu d'elles que l'homme vit, c'est par elles qu'il se sanctifie. Il n'est donc pas indifférent qu'elles soient favorables ou défavorables à la pratique d'une vie chrétienne, qu'elles soient organisées ou non selon l'esprit de l'Evangile. Mais, on voit aussi les lenteurs, les difficultés, les enlisements possibles d'un apostolat qui s'attarderait à une œuvre humaine et qui ne saurait plus comment révéler la lumière de Dieu.

Sur ce point important, mes Frères, l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ nous apportera des orientations pratiques et des leçons opportunes.

Jésus n'a pas cru se diminuer en s'intéressant à tout ce qui est humain. La pauvre femme qui pleure son fils unique l'émeut de pitié. La veuve perdue dans la foule qui glisse son obole pour le Temple suscite son admiration. Les enfants eux-mêmes attirent ses regards et il se plaît au milieu d'eux.

Le travail des hommes l'intéresse. Il connaît le moment des semailles, la croissance des mauvaises herbes parmi le bon grain, les fatigues et « le poids du jour » au temps de la moisson. Il sait les difficultés de la pêche et les dangers que courent les marins ; il s'intéresse au rendement de leur travail : « *Avez-vous pris du poisson* », leur demande-t-il du rivage..., et il leur indiquera l'endroit où ils doivent jeter leurs filets. Ce ne sont pas seulement les rudes travaux des champs ou de la mer qui retiennent son attention, mais les humbles occupations des femmes à la maison. Ses paraboles évoquent le geste de la femme qui recoud une pièce à un vêtement usé, celui de la ménagère qui mêle le ferment à la farine pour faire lever la pâte. Jésus n'est pas lointain, il n'est pas indifférent : toutes ses paroles, tous ses gestes témoignent d'une intense chaleur de sympathie humaine.

Cette sympathie devient pitié agissante dès qu'il se trouve en présence de la misère, de l'insécurité, de l'inquiétude. Les malades ont toujours accès près de lui : les lépreux, l'aveugle né et tant d'autres... Dans l'évangile d'aujourd'hui, ne le voit-on pas s'émouvoir devant ces foules affamées : ces femmes, ces hommes n'ont encore rien dit, rien demandé que déjà Jésus se préoccupe de leur assurer un peu de pain. Il évoque dans la parabole la plainte du chômeur : « *Il n'y a pas eu d'embauche aujourd'hui* ». Non, aucune détresse matérielle ne l'a laissé insensible.

Mais à ses yeux, ce qui compte d'abord, c'est la vie éternelle ; et sans cesse il rappelle cet unique nécessaire sans lequel tout serait vain : « *Que servirait à l'homme de gagner l'univers s'il venait à perdre son âme ?* » La plus grande charité qu'on puisse faire à un homme, c'est de l'aider à devenir meilleur, à se rapprocher de Dieu, à gagner la vie éternelle.

Voyons Jésus en face du paralytique qu'on lui a porté sur un grabat à Capharnaüm. Il va le guérir ; mais il lui révèle d'abord qu'il y a quelque chose de plus grave pour l'homme que la maladie qui accable le corps, c'est le péché qui empoisonne les âmes. Avant de lui dire : « *Prends ton grabat et marche* », il lui dit : « *Tes péchés te sont remis* ».

Après la multiplication des pains, les foules recherchent Jésus. C'est naturel : l'homme court après l'abondance et le bien-être, et s'attache à celui qui les lui procure. Mais Jésus sait que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de la Parole de Dieu.

Et voici qu'à l'étonnement général et au scandale d'un grand nombre, Jésus leur dit : « *Vous me cherchez parce que vous avez mangé du pain et que vous avez été rassasiés ; travaillez non pour la nourriture qui périt mais pour la nourriture qui subsiste jusqu'à la vie éternelle* ». Ce discours-là ne fut pas du goût de ses auditeurs, tant il est vrai que nous sommes attachés aux choses de la terre et peu sensibles aux valeurs d'éternité ; Jésus cependant refuse d'édulcorer le message qu'il est venu apporter.

Il sait le prix des biens d'ici-bas, mais il en connaît aussi les dangers et les limites. « *Cherchez d'abord le Royaume de Dieu* », dit-il à ses disciples. Certes, le Royaume de Dieu commence dès ici-bas ; chercher, c'est travailler loyalement à l'avènement de la justice dans les rapports humains, de la paix entre les peuples, de la Loi de Dieu dans les cœurs. Mais ce Royaume ne s'épanouira que plus tard, dans l'éternité. C'est elle notre vraie patrie ; voilà pourquoi à la veille de sa Passion, Jésus prie ainsi son Père pour nous : « *Père, je te demande que là où je vais, eux aussi viennent me rejoindre un jour* ».

Mes Frères, qu'à cette prière de Jésus fasse écho notre prière : « *Notre Père qui êtes aux cieux... que votre règne arrive !* » Ce Royaume de Dieu, dont l'Evangile parle si souvent, s'inaugure « *au-dedans de nous* », dans le secret de notre âme. Il croit dans l'Eglise, ferment mystérieux caché au milieu du monde comme le bon grain mêlé à l'ivraie. Mais il ne se réalisera pleinement que dans « *la Jérusalem céleste* » : c'est le festin des élus, quand « *Dieu sera tout en tous* », là où « *il essuiera toutes larmes, où il n'y aura plus ni pleur, ni cri, ni peine* ».

De toutes nos forces soyons tendus vers le ciel où, corps et âme, nous devons un jour prendre place près du Christ ressuscité. Mais ne l'attendons pas passifs. Que l'exemple de Jésus, attentif aux besoins du monde et compatissant aux misères des hommes, nous incline au travail généreux et à la vie militante. Ne refusons pas les responsabilités que nous pouvons prendre, de quelque ordre qu'ells soient, sans jamais oublier cependant que la charité, si elle travaille à rendre les hommes plus libres et plus heureux, consiste surtout à leur révéler que Dieu est Père, que Dieu nous aime et que Dieu nous attend.

⁂

Telle est la leçon que nous retrouvons, mes Frères, à chacune des pages de l'Evangile. Puisse-t-il être toujours mieux connu de nous ! A chaque messe, l'Eglise en présente un passage à notre réflexion : écoutons-le avec respect. Mais il est tant d'autres pages que nous ignorons. C'est le souhait de votre évêque et de vos prêtres qu'il n'y ait aucun foyer chrétien qui ne possède son évangile et ne s'en serve fréquemment, tous les jours si possible à la prière du soir. Encore une fois, lisons l'Evangile, relisons-le, méditons-le.

C'est à l'école de Notre-Seigneur Jésus-Christ que nous apprenons à mieux connaître Dieu et à mieux le servir : « *Personne ne connaît le Père si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils veut bien le révéler* ». Jésus nous guide au long de ce Carême dans notre effort de sanctification en vue des fêtes de Pâques : en le regardant parler à son Père nous comprenons mieux ce qu'est la prière ; en le voyant vaincre le péché par l'obéissance et par l'amour nous saisissons mieux le sens de la souffrance acceptée et de la pénitence dans notre propre vie ; en contemplant sa charité si large nous prenons mieux conscience de notre étroitesse de cœur et d'esprit.

Jésus nous guidera encore pendant les fêtes pascales, déjà proches. Les yeux fixés sur lui, nous prendrons part aux souffrances de sa passion et de sa mort afin que, renouvelés de corps et d'esprit, nous puissions participer à la joie et à la gloire de sa résurrection, gage certain de notre propre résurrection à la fin des temps.

LIZER A BASTOR AN AOTROU 'N ESKOB

Da heul Or Zalver epad ar Horaiz

IV. Warzu ar vuhez eternel.

Va Breudeur,

Ar bedenn, ar binijenn, ar garantez, anezo o-unan e kavont plas en or buhez troet warzu ar baradoz. Med penaoz e kav plas ive traou ar bed-mañ ?

Ar gristenien wella a vez nehet awechou, o klask gouzoud peseurt hent kemer ; chom heb poania nemeur evid gwellaad stad an dud war an douar, ha beza darbaret netra nemed gand traou an ene ? Pe otramant poania da rei êzamant buhez d'an dud, e ser digeri muioh-mui o halonou d'ar feiz ?

Aez eo kompren, e lle an abostol, kemered preder gand stad a vuhez e vreudeur er bed-mañ ; n'eo ket hebken evid beza gwelet mad, med evid pouezusoh abeg. Ar bed-mañ he kement zo ennañ, an den ha kement a zo en e zer, a zo krouet gand Doue ; kaoud disprij evito a zo ofansi Doue. Ouspenn, an den e-neus d'en em zantellaad e ser doareou e stad a vuhez ; lod doareou a zo êsoh beza kristen ganto, lod all dîêsoh, mad eo eta poania d'o urzia hervez an Aviel. Arabad e vefe avad chom war ar bazenn-ze : sklerijenn an Aviel a rank beza embannet war eeun.

Deom adarre d'ar skol gand Or Zalver Jezuz-Krist.

Ne jom ket dizeblant dirag buhez an dud hag o zrubuilhou. Truez e-neus ouz ar vaouez kêz o ouela d'e mab unik. Meuli a ra an intañvez paour a laka he 'frof e kef an Templ. Plijoud a ra gantañ kaoud bugale endro dezañ.

Ha labour ar wazed : gouzoud a ra peur ema mare ar gounidou ; gouzoud a ra e sav louzeier fall etouez an ed mad ; e vez pounner ha skuizuz samm al labour en hañv. N'ema ket heb anaoud ar beskèrèz, poaniou ar vartoloded hag ar riskl eo o hini. Plijoud a ra gantañ goulenn kelou euz o labour, o gounidou : « *Daoust ha paket ho peus pesked ?* » emezañ dezo diwar an aod... hag e lavar dezo e pe du teuler o rouejou.

Ha labouriou humbl ar merhed en ti. Gweled a reom en e barabolennou, ar vaouez o penseliad eur pez dilhad uzet, pe o veska goell ha bleud evid lakaad an toaz da zevel. Na pell diouz an dud, na dizeblant en o heñver, Jezuz er hontrol a ziskouez beza tomm outo ha kemer soursi ganto.

N'eo ket hebken dre gomzou ; dond a ra war zikour an dud gwasket pe ankeniet. Digemer vad a ra d'ar re glañv, tud lor, seizet. dall pe vud, ha ped all ! En aviel hirio, e teu da gaoud truez ouz an engroez tud deuet d'e heul, ha chomet heb tamm ; ar wazed hag ar merhed-ze n'o deus na lavaret na goulennet netra, ha Jezuz a zo dija darbaret o klask peadra dezo da zibri. Ano a zo gantañ ive euz an dud dilabour en unan etuz e barabolennou : « *N'em eus ket karet a labour hirio.* » Nann, ne jom ket dizeblant dirag poaniou ha trubuilhou an dud.

Ar pez a gont evitañ, avad, araog peb tra, eo ar vuhez eternel ; heb ehan e tigas da zonj eo an dra-ze ar penn kenta : « *Petra zervijfe d'an den gounid ar bed a-bez ma teufe dezañ koll e ene ?* » Brasa merk a garantez a heller da rei d'eun den, eo sikour anezañ da veza gwelloh, da dostaad ouz Doue, da hounid ar vuhez eternel.

Setu Jezuz dirag an den seizet e Kafarnaüm. Parea a raio anezañ ; med araog, e roio dezañ da gompren, ez eus eun dra bennag gwasoh evid an den, eged kleñved ar horv ; hag eo ar pehed eo oh ampoezoni an eneou. Araog lavared dezañ « *Kemer da hravaz ha kerz* », e lavar : « *Da behejou a zo pardonet dit.* »

Goude m'eo bet kresket ar bara, an dud a ya da glask Jezuz. N'eo ket souezuz : an den a glask ar boued, an êzamant buhez hag a ya da heul an hini a ro kement-se dezañ. Jezuz avad a oar n'eo ket euz bara nemedken eo e-neus ezomm an den, med euz komzou Doue. Hag e lavar dezo : « *Dond a rit d'am heul o veza m'ho peus bet bara da zibri ho kwalh ; labourit 'ta n'eo ket evid bevans ha ne bad ket, med evid bevans hag a bad beteg ar vuhez eternel.* » Kasaüz e kavas an dud ar homzou-ze ; kaer 'zo, ez om muioh troet gand traou ar bed-mañ, ha dizeblant awalh ouz traou ar bed all. Jezuz avad a 'fell dezañ embann ar wirionez evel m'ema.

Jezuz a oar priz madou ar bed-mañ ; gouzoud a ra ive n'int ket loud, hag eo diëz ober uzaj vad anezo. « *Klaskit da genta,* emezañ, *Rouantelez Doue* ». Gwir eo e komans Rouantelez Doue er bed-mañ ; klask a zo poania evid diazeza ar justis en darempredou etre an dud, ar peoh etre ar poblou, lezenn Doue er halonou. Med ar Rouantelez-se ne vo diazezet da vad nemed diwezatoh, en eternite. Aze ema on gwir vro, ha setu perag, derhent e Basion, Jezuz a bed e Dad evelhen : « *Tad, goulenn a ran diganez ma teufent int-i ive eun dervez, d'al leh m'emaon o vond.* »

Va Breudeur, diouz on tu, lavarom ive : « *On Tad hag a zo en Neñv... ho rouantelez deuet deom !* » Rouantelez Doue « *ennom on-unan* » eo e komans, e kreiz kuzet on ene. Kreski a ra en Iliz, goell misteriuz kuzet e kreiz ar bed, evel ar greun mad mesket gand an dreog. Med ne vezo en e gaër nemed e « *Jeruzalem an Neñv* » : pa vo pred braz an dud salvet, pa « *vo Doue en e bez e péb hini* », e leh « *ma seho an oll daelou ha ma ne vo mui na dael, ni klemm, na poan.* »

En em droom eta, euz on oll nerz, warzu an Neñv, e leh ma kemerim plas eun dervez, korv hag ene, e kichen an Aotrou Krist resusitet. Da hortoz poaniom evel Jezuz, rentom servij hervez or galloud. N'ankoumac'haom morse an dra-mañ : kared an nesa a zo klask renta anezañ eürusoh ; med muioh hoaz rei dezañ da gleved eo Doue on Tad, e-neus Doue karantez evidom, hag ema ouz or gortoz.

*
**

Setu ar gentel a gavom, va Breudeur, e peb pajenn euz an Aviel. Ra vezo an Aviel anavezet gwelloh atao ganeom ! Beb sul, d'an overennnou e vez lennet deom eur pennad : selaouom gand doujans. Med ped ha ped pennad all a zo ha ne anavezom ket. Gouzoud a rit petra garfe hoh Aotrou 'n Eskob hag ho peleien : ma ne vefe liegez ebed ha ne vefe ket ennañ leor an Aviel ; ma vefe lennet alïez, bemdez zoken araog ar grasou, pennad pe bennad anezañ, evel ma veze lennet — ha ma vez lennet c'hoaz — leor Buhez ar Zent. Eur wech c'hoaz, lennom an Aviel, na skuizom ket ouz e lenn hag o poueza ar pez a lennom.

N'eus ket gwelloh mestr eged Or Zalver Jezuz-Krist, evid deski deom anaoud ha servicha Doue : « *Den ne anavez an Tad nemed, ar Mab hag an neb eo plijet gand ar Mab hen dizelei dezañ.* » Jezuz a zo ouz on heñcha hed-a-hed ar Horaïz evid or zikour d'en em zantellaad evid goueliou Pask. Ouz e weled o konz ouz e Dad, e komprenom gwelloh petra eo ar bedenn. Ouz e weled o rei lamm d'ar pehed dre e zentidigez hag e garantez, e komprenom gwelloh perag e tleom rei digemer d'ar boan ha d'ar binijenn en or buhez. Ouz e weled ken digor d'ar garantez, ken troet gand ar wirionez heb damanti, e teuom da gompren gwelloh pegen striz eo or spered ha pegen dizeh or halon.

Jezuz a vo c'hoaz ouz on heñcha epad goueliou Pask. Kerzed a raïm war e roudou, on daoulagad o para warnañ ; perz a gemerim e poaniou e basion hag e varo ; hag evel-se, renevezet a gorv hag a spered, e hellim kemer perz e joa hag e gloar e rezurexion, promesa euz or rezurexion deom-ni da 'fin an amzeriou.

QUÊTE POUR LES MOUVEMENTS DIOCÉSAINS D'ACTION CATHOLIQUE

La quête qui se faisait chaque année, le dimanche de la Passion, pour les Œuvres Maritimes aura désormais pour objet de venir en aide à tous les mouvements diocésains d'Action Catholique. Monseigneur l'Evêque prescrit de lire la note suivante à toutes les messes du dimanche 8 Mars :

COMMUNIQUÉ DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE.

Dimanche prochain, une quête sera faite à toutes les messes en faveur des mouvements diocésains d'Action Catholique. Monseigneur l'Evêque en souligne l'importance : elle contribuera à procurer à ces mouvements et à leur aumônerie les ressources qu'exige leur développement sans cesse croissant. Il la recommande à votre générosité.

SESSION POUR LES PRÊTRES DE L'ENSEIGNEMENT ET LES FRÈRES ENSEIGNANTS

Après les sessions pour les prêtres du ministère et celles pour les religieuses, qui ont eu lieu en Octobre et Novembre, voici qu'aura lieu bientôt la session pour les prêtres de l'enseignement et les Frères enseignants. Cette session, qui fait suite à l'étude religieuse du diocèse, aura lieu à LESNEVEN, *les 23 et 24 Mars (lundi et mardi de la Semaine Sainte)* et sera dirigée par *M. le chanoine Boulard*. — Chaque jour, le travail commencera à 9 h. 30 pour se terminer vers 18 h. 30.

Les séances auront lieu dans la salle des fêtes du Collège de Lesneven. La Maison de la Retraite assurera repas et hébergement.

Selon les désirs de Monseigneur l'Evêque, cette session s'adresse à *l'ensemble* des prêtres de l'Enseignement et des Frères enseignants. Des feuilles d'inscription seront expédiées aux écoles et collèges du diocèse.

AIDONS QUI NOUS AIDE...

MATELAS - LITS MÉTALLIQUES
MOBILIER SCOLAIRE

TRÉANTON
LANDIVISIAU
Tél. 7 et 2.31
(2 lignes groupées)

Renseignements immédiats par lettre ou téléphone

PATHÉ-MARCONI
« La Voix de son Maître »
DISTRIBUTEUR :
L. GUIVARCH
6, quai du Stéir
QUIMPER - Tél. 12-74

DISQUES
ELECTROPHONES
MAGNÉTOPHONES
L. GUIVARCH
6, quai du Stéir
QUIMPER - Tél. 12-74

UN SEUL NOM..... MAIS TROIS ADRESSES
LIBRAIRIE LIDOU
143, Rue Jean-Jaurès
14, Rue des Remparts
50, Rue Jean-Macé
BREST
LIBRAIRIES-PAPETERIES
LIBRAIRIES - DISQUES

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS ET DE T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTE
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72
Agence de QUIMPER
18, Rue des Boucheries
Tél. 17.25

Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H.
QUIMPER, IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE. — C.P.P.P. N° 29.186.

LETTRE PASTORALE

de S. Exc. Monseigneur l'Evêque

de Quimper et de Léon

La Vertu de Tempérance



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1960

La Vertu de Tempérance

Avez-vous parfois, mes Frères, prêté attention aux réclames, celles des journaux, celles qui sont imprimées en grosses lettres aux abords des grandes villes ou placardées sur les murs ou aux vitrines ? A l'approche de la nuit, surtout à l'époque des fêtes, elles dansent en lettres lumineuses ; sur l'écran des cinémas, elles défilent en bandes humoristiques. La publicité devient une science ; elle s'impose à nous, personne n'y échappe.

Et que dit-elle ? Elle vante apéritifs et liqueurs de toutes sortes ; elle invite au film en vogue en promettant des scènes de violence et de sensualité : pour mieux réussir, elle détache du film les images les plus troubles pour les étaler comme un appât devant lequel s'attardent même de jeunes enfants ; elle proclame le réveillon le plus coûteux, la nuit dansante qu'animera un orchestre sensationnel. Rien n'y manque. tout est prévu pour mieux satisfaire le luxé, la gourmandise, la sensualité, le plaisir sous toutes ses formes.

Ce qu'il y a de nouveau, ce n'est pas le mal : il est de tous les temps. Ce qu'il y a de nouveau, c'est l'ampleur qu'il prend, l'impudeur avec laquelle il s'étale, les complicités qu'il trouve même chez les meilleurs.

Tournons le dos à la réclame et ouvrons notre Evangile. C'est encore le bonheur qui nous est offert, mais un bonheur d'un autre ordre : *Bienheureux les pauvres en esprit... Bienheureux les doux... Bienheureux les cœurs purs... Bienheureux ceux qui pleurent...* » Quel contraste entre les deux sagesses, celle du monde et celle de Jésus-Christ ! Nous n'avons pas le choix : la consigne du Maître est formelle : « *Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, le reste vous sera donné par surcroît.* »

La première réponse à cet appel, la plus parfaite, est celle du détachement total des religieux et des religieuses. Ils prennent à la lettre la parole de Jésus : « *Va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres et suis-moi !* » Par le vœu de pauvreté, ils renoncent à posséder leur part des biens de la terre ; par le vœu de chasteté, ils renoncent aux joies légitimes du foyer ; par le vœu d'obéissance, ils renoncent à leur volonté propre,

Ne nous laissons pas effrayer, mes Frères, par cette austérité. S'ils ont tout quitté, c'est pour suivre le Christ qui ne déçoit jamais. L'amour de Dieu les soutient et leur inspire, au service de leurs frères, un dévouement qui les épanouit. Le sourire du P. de Foucauld et sa charité universelle éclairent ses mortifications. Les moines des ordres les plus sévères sont paisibles et joyeux.

Tout chrétien doit avoir pour la vie religieuse compréhension et estime ; elle incarne de la manière la plus haute l'idéal évangélique, elle rappelle à tous que l'essentiel d'une vie d'homme c'est de se préparer à la vie éternelle avec le Christ Jésus ressuscité.

Il reste que la vie religieuse est une vocation exceptionnelle. La plupart des chrétiens doivent vivre dans le monde.

Mais comment garder, dans le monde, une attitude chrétienne ? Comment demeurer soucieux du Royaume de Dieu malgré les tentations qui nous en détournent ? Comment trouver l'équilibre entre les tendances opposées qui nous tiraillent ?

Saint Paul, en une formule vigoureuse, nous répond : « *Usez de ce monde comme n'en usant pas !* » Contradiction apparente qu'il nous faut éclaircir. Que veut dire l'Apôtre ? Qu'il faut garder, en usant des biens de ce monde, une maîtrise de soi et une modération indispensables au développement de la vie chrétienne.

I

Cette maîtrise de soi et cette modération dans l'usage des biens matériels et des plaisirs sensibles, c'est la vertu de tempérance. Il est urgent d'en rappeler l'obligation. Elle a été célébrée jadis par les païens : ils avaient compris que l'esprit doit être le maître du corps, et non son esclave. Aujourd'hui, elle paraît démodée, bannie d'une société qui repousse l'effort, condamnée par une littérature dont les romans et les films exaltent l'instant présent et ses plaisirs.

Nous ne vous prêcherons pas, mes Frères, l'austère morale des Stoïciens, le refus de toute joie, la rigidité ennuyeuse qui étouffe la vie au lieu de l'épanouir. Les perspectives chrétiennes interdisent ce pessimisme. Pour comprendre la vertu de tempérance, essayons de la situer dans le plan divin.

Dieu est Père. Il a tout créé par amour, l'univers pour les hommes, et les hommes pour Lui. « *Tout ce que Dieu a créé est bon,* affirme S. Paul, *et rien n'est à rejeter si on le prend avec action de grâces* » (I Tim. IV, 4). Le plaisir est bon : c'est Dieu qui l'a attaché à certains actes. Pourquoi ne prendrions-

nous pas avec simplicité les joies que Dieu nous donne ? Ne voit-on pas dans l'Evangile Notre-Seigneur partageant les repas de ses disciples et acceptant l'invitation aux noces de Cana ou chez le publicain ? « *Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, et quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu* » (I Cor. X, 31). Ainsi l'homme se servira du monde dans une attitude de reconnaissance envers le Créateur, Maître de toutes choses.

Hélas ! Comme chacun le sait, cette harmonie est difficile à réaliser. A la suite du péché originel, le désordre s'est introduit entre Dieu et l'homme, et à l'intérieur de l'homme lui-même. Nous sommes en tentation perpétuelle d'abuser du monde. Le corps se révolte contre l'esprit. Le plaisir devient un absolu qu'on recherche au détriment du devoir :

— Manger et boire cessent d'être un moyen agréable, pour devenir un but, une passion, la gourmandise.

— La transmission de la vie a ses lois, ses exigences et ses satisfactions ; que ces dernières soient recherchées en dehors du mariage, et c'est l'impureté.

— Il faut se reposer et se détendre pour mieux reprendre le travail ; mais ne chercher que le repos en négligeant la tâche, c'est la paresse.

La vertu de tempérance a pour mission de maintenir l'équilibre sans cesse menacé. Elle exige de chacun de nous une vigilance toujours en éveil, et parfois de durs combats contre soi-même. Elle permet à l'homme de rester libre en dominant ces forces aveugles qui, dans l'animal, sont réglées par la sagesse infaillible de l'instinct. Si son contrôle se relâche, c'est toute la vie morale, depuis l'humble application au travail quotidien jusqu'aux dévouements héroïques, qui risque de disparaître.

Mais ces remarques, si raisonnables qu'elles soient, ne nous fournissent pas l'énergie nécessaire pour résister à nos passions. Seule une Foi solide peut enraciner en nos âmes la vertu de tempérance. Si votre adhésion au Christ n'est pas une réalité vivante, c'est en vain que nous vous prêchons sa morale. Comme le dit S. Paul, c'est la grâce de Dieu qui « *nous enseigne à renoncer à l'impiété et aux convoitises de ce monde pour vivre dans le siècle présent avec modération et justice... dans l'attente... de la manifestation glorieuse de notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ.* » (Tite, II, 12.) Oui, mes Frères, pour résister à l'entraînement du monde, il nous faut être tendus vers la vie éternelle, dont le Christ nous a révélé l'existence : « *Quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais.* » C'est sur la parole du Christ que s'appuie notre effort. C'est de Lui que nous attendons le salut. Fidèles à son enseignement, nous mortifions le corps pour fortifier l'âme. Nous refusons de céder à la tentation pour répondre à l'appel du Maître, selon le mot de

saint Paul : « *Si vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les biens d'en haut ; goûtez les biens d'en haut, non ceux de la terre* ».

Ainsi la vertu de Foi soutient la vertu de tempérance. Elle la stimule, chez les Saints, jusqu'à l'héroïsme de mortifications qui nous déconcertent, mais qui s'expliquent par un ardent désir d'imiter Notre-Seigneur et de participer avec Lui au salut du monde.

Qu'en chacun de nous elle soit assez forte, cette Foi, pour nous inspirer au moins, en ce temps de Carême, quelques sacrifices correspondant à notre âge et à notre situation. Il faut savoir s'interdire des choses permises pour être sûr de ne jamais s'accorder des plaisirs défendus. C'est la règle élémentaire de l'ascèse. Il faut réparer par des mortifications volontaires les fautes commises, le Carême est un temps de pénitence et d'expiation.

Nous prierons aussi pour obtenir la grâce de mieux comprendre la tempérance. Dans les instructions suivantes, les applications concrètes de cette vertu seront, pour certains, pénibles à entendre, plus pénibles encore à mettre en pratique, mais salutaires et libératrices. Demandons les uns pour les autres la grâce de ne jamais fermer les yeux à la lumière, d'accepter humblement de reconnaître nos fautes et de garder toujours confiance en l'aide de Dieu.

II

Le mot de tempérance signifie, dans le langage courant, la modération dans le manger et dans le boire. Sans doute le domaine de la tempérance est-il bien plus vaste ; nous en étudierons aujourd'hui quelques secteurs en nous arrêtant d'abord, comme il est naturel, au problème de la sobriété.

L'Evangile peut nous aider à le poser correctement. Le premier personnage qu'il campe devant nous avant que commence la vie publique, c'est celui de Jean-Baptiste, le Précurseur, le Prophète qui prêchait le baptême de pénitence dans les déserts du Jourdain. « *Il sera grand aux yeux du Seigneur; il ne boira ni vin ni liqueur fermentée, il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de sa Mère* », avait annoncé l'Ange à Zacharie son père (Luc I, 15). Et en effet les foules qui venaient à lui dans le désert étaient bouleversées par la vigueur de ses paroles, mais plus encore par l'austérité de sa vie : « *Jean était vêtu de poils de chameau et d'un pagne de cuir autour des reins ; il mangeait des sauterelles et du miel sauvage* » (Marc I, 6). A distance, ce témoignage nous impressionne encore. Est-ce jusque-là que doit aller la tempérance ?

Après avoir vu Jean-Baptiste, regardons vivre Notre-Seigneur. Dans sa vie, la tempérance paraît plus nuancée. Jésus assiste aux noces de Cana, comme ses disciples, comme la foule des invités; il s'associe simplement à la joie du banquet ; il apprécie l'hospitalité que lui offrent Marthe et Marie ; il accepte le repas qu'organise Matthieu en son honneur. Cela suffit pour que des adversaires malveillants l'accusent d'être glouton, d'être l'ami des publicains et des pêcheurs. Mais, à ses disciples il recommande de ne pas être inquiets de la nourriture ; lui-même a commencé sa vie publique par un jeûne de quarante jours au désert, et selon les circonstances il mange à la hâte ou se contente d'épis froissés. La tempérance, telle que la pratique le Seigneur, va de l'abstinence héroïque à l'usage conforme aux mœurs de son époque. Jésus use de nourriture et de boisson « *comme n'en usant pas* », avec un détachement qui est pour nous une leçon.

L'usage modéré de nourriture et de boisson est chose normale et le plaisir qui lui est attaché est légitime et sain. Un repas plus soigné pour célébrer une fête, un anniversaire réjouit le cœur et contribue à resserrer l'intimité familiale. Il est souhaitable que les ménagères, les mères de famille connaissent l'art de faire une bonne cuisine et d'égayer leurs tables.

Mais ouvrons les yeux, mes Frères, sur les dangers de la gourmandise. Que de foyers où l'on gaspille inconsidérément ! Que d'argent dépensé par les enfants en friandises ! Que de maisons où les fêtes les plus sacrées deviennent l'occasion de festins et de beuveries : faut-il évoquer certains repas de communion solennelle ?

Les abus les plus fréquents et les plus tristes concernent la boisson. Notre pays, hélas ! est un pays où l'on boit beaucoup trop. Le mal atteint tous les milieux, tous les âges, les hommes et les femmes ; les enfants même ne sont pas toujours épargnés. Les méfaits de l'alcoolisme sont trop graves pour qu'on ait le droit de rester indifférent ; les drames familiaux qu'il engendre, les tares qu'il laisse derrière lui, les dégradations physiques et morales, les péchés dont il est la cause sont choses si affligeantes que tout homme de cœur, à plus forte raison tout chrétien, doit se sentir le devoir de lutter en faveur de la tempérance.

Pourquoi boit-on ? Les causes sont nombreuses. Certains boivent pour compenser une nourriture insuffisante et mal préparée ; d'autres fréquentent les débits pour échapper à une maison inhospitalière : raison de plus pour que les pouvoirs publics et les hommes de bonne volonté s'efforcent de supprimer partout les taudis et de faire surgir des maisons claires et agréables, pour que les responsables s'ingénient à donner aux moins favorisés d'honnêtes conditions de salaire, pour que toutes les femmes qui ont le souci d'un foyer travaillent à le rendre accueillant et joyeux.

On boit surtout parce que l'on est victime d'habitudes familiales: même quand il n'y a pas d'abus, on laisse trop facilement les enfants et les jeunes faire comme les grandes personnes et prendre des boissons alcoolisées sans se rendre compte qu'à leur âge tout usage est néfaste et que l'abstinence totale devrait être la règle.

On boit parce que l'on subit des entraînements collectifs : toute rencontre, toute fête, tout marché, toute réception mondaine, toutes occasions deviennent prétexte à boire. Que d'efforts seraient à faire pour redresser les mœurs, pour supprimer l'abus des apéritifs et des liqueurs, pour généraliser l'usage des boissons non alcoolisées et pour ramener l'usage du vin à une sage mesure.

On boit parce que l'on est devenu esclave de la passion ; on ne peut plus s'en défaire ; le goût de l'alcool crée le vertige et précipite la déchéance. Il est plus facile à un buveur de s'en abstenir totalement que d'en user modérément. Pour un intoxiqué qui veut guérir, la seule forme raisonnable de la tempérance, c'est la suppression complète de toute boisson alcoolique. C'est un effort difficile, surtout quand on est seul pour l'entreprendre ; il devient possible lorsque des hommes de volonté font la chaîne pour se sauver. Il y a dans le diocèse des militants de la Croix d'Or ou de Vie Libre qui, guéris eux-mêmes de leur mauvaise habitude, se consacrent au relèvement de leurs frères ; grâce à eux se multiplient les communautés d'abstinents et c'est une grande joie de voir se reconstituer des foyers brisés, renaître à l'espérance des femmes et des enfants qui avaient entrevu l'abîme. Nous encourageons vivement ces militants à poursuivre leur campagne et nous demandons aux prêtres et aux fidèles non seulement de les aider à organiser leur mouvement, mais de s'associer à leur effort pour que la tempérance soit partout mieux observée.

Ce n'est pas seulement la nourriture et la boisson qui peuvent être dangereuses ; l'argent lui aussi a besoin d'être soumis au contrôle de la tempérance. Notre-Seigneur nous rappelle sans cesse combien l'avarice peut devenir une passion dévorante.

Certes, il est nécessaire à l'homme d'avoir sa juste part des biens de la terre. L'Evangile fait l'éloge de l'homme qui s'asseoit pour réfléchir, pour faire ses comptes et pour prévoir l'avenir ; et en même temps il nous met en garde contre l'inquiétude, le souci et nous prêche la confiance : « *Ne vous inquiétez pas pour la vie de ce que vous mangerez, ni pour le corps de quoi vous le vêtirez. Car la vie est plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement. Regardez les oiseaux ; ils ne sèment ni ne moissonnent ; ils n'ont ni cellier, ni grenier, et pourtant Dieu les nourrit... Regardez les lis. Salomon lui-même dans toute sa gloire n'a pas été vêtu comme l'un d'eux. Que si dans les champs Dieu revêt de*

sorte l'herbe qui est aujourd'hui et qui demain sera jetée au four, combien plus le fera-t-il pour vous, gens de peu de foi ? Ne cherchez donc pas, vous non plus, ce que vous mangerez ou boirez ; ne vous tourmentez pas. C'est bien de tout cela que les païens de ce monde sont en quête ; mais votre Père sait que vous en avez besoin. Cherchez le Royaume, et cela vous sera donné par surcroît » (Luc XII, 22 à 31).

Pour comprendre le sens chrétien de l'argent, il faut garder sous les yeux les deux aspects de ce paradoxe évangélique : d'une part il faut chercher de l'argent, de l'autre il faut compter sur la bonté de Dieu ; d'une part il faut travailler et se faire du souci, d'autre part il faut savoir se reposer et vivre dans la confiance ; d'une part il faut posséder, d'autre part faire comme si l'on ne possédait pas; d'une part il est légitime de vivre dans l'aisance, d'avoir confort et bien-être, et d'autre part il faut être prêt à tout quitter. L'essentiel, c'est de garder l'âme libre et de tendre, au milieu des vicissitudes du monde, à la patrie céleste où se trouvent les vraies joies. Avoir le sens de la tempérance, posséder le véritable esprit de pauvreté, cela veut dire se défendre contre l'instinct de propriété, contre l'égoïsme qui veut tout garder pour soi, contre la peur de manquer du nécessaire, contre la volonté de se garantir à tout prix et de capitaliser toutes les sécurités. Vous êtes dans les affaires ? Prenez garde qu'elles ne vous dévorent, qu'elles ne vous enlèvent peu à peu à votre foyer ; quand vous aurez fait votre possible, détendez-vous ; consacrez quelque temps à la lecture, à la promenade ; votre âme deviendra plus calme, votre esprit plus lucide ; votre femme et vos enfants seront heureux de vous trouver détendu et souriant.

Vous avez une auto ? Ne cherchez pas à en avoir une plus belle, si celle que vous avez vous suffit. Utilisez-la pour vos affaires, pour vos loisirs. C'est normal. Mais mesurez le danger : comme vite on exagère ! Pour un oui, pour un non, on se met en voyage sans regarder à la dépense ; on se grise de vitesse ; ce qui aurait dû être repos devient fatigue ; on habitue les enfants à un train de vie qu'ils ne pourront peut-être pas conserver. Il est temps de réagir et d'équilibrer le nombre de kilomètres avec les besoins du commerce et un programme raisonnable de loisirs et de voyages.

Tel jeune foyer qui vient de s'établir souhaite plus de confort et de bien-être. C'est légitime. Qu'il commence par établir un plan progressif d'équipement pour le réaliser au fur et à mesure. L'ordre est renversé quand, pour avoir tout de suite le confort, on décide de n'avoir pas d'enfants ou d'attendre pour en avoir sans tenir compte de la morale chrétienne. La juste mesure n'est pas respectée quand on a acheté à tempérament des machines dont on n'avait pas un besoin immédiat, et que l'on est chaque mois accablé de traites au point d'en perdre sa liberté d'esprit

et d'être obligé de comprimer les dépenses nécessaires. Le souci du rendement à tout prix l'emporte sur l'esprit chrétien lorsque des ruraux achètent du matériel agricole coûteux sans penser à l'équipement ménager qui allègerait le travail de la femme et rendrait la maison plus agréable. Sans aucun doute y a-t-il plus de sagesse quand des voisins s'entendent, fût-ce à titre provisoire, pour utiliser en commun une machine à laver dans un quartier populaire ou une moissonneuse-batteuse dans un village de campagne.

Ne cherchons pas à avoir tout : la satiété engendre le dégoût. Aimons à partager; donnons de notre superflu, prélevons sur notre nécessaire afin d'aider les autres. En toutes choses gardons le sens de la tempérance et de la mesure. « *Seigneur, ne me donne ni pauvreté ni richesse, mais laisse-moi goûter ma part de pain, de peur qu'étant comblé je ne me détourne de toi, ou qu'étant indigent je ne profane ton Nom* » (Proverbes, XXX, 9).

III

La sensualité s'étale partout. Elle imprègne notre civilisation ; par les films, les lectures, la musique, le débraillé de la tenue, l'immoralité des costumes, elle remue les bas instincts et favorise le vice. Personne, s'il n'est sur ses gardes, ne peut se dire à l'abri du mal ; ce sont surtout les jeunes gens et les jeunes filles, plus influençables, qui sont les principales victimes de l'immoralité. Dans l'air empoisonné qu'ils respirent, toute leur personnalité risque de se flétrir : l'intelligence, le cœur, la volonté. Un sociologue averti disait il y a déjà longtemps : « *Il se fait chaque année un grand carnage de jeunes* ». C'était vrai de son temps ; c'est plus vrai encore aujourd'hui.

Mais c'est surtout aux adultes que nous voudrions nous adresser, aux éducateurs, aux parents, pour les aider à sauver les enfants dont ils ont la charge. Eduquer la pureté n'est pas chose facile. Il y a des parents qui ne disent rien pour initier leurs enfants aux mystères de la vie parce qu'ils ne savent pas comment aborder avec eux des problèmes si délicats. D'autres se contentent d'opposer des barrières à tout désir d'émancipation : ils voudraient tenir leurs enfants en serre chaude, à l'abri de tous les dangers. D'autres laissent un peu de liberté, mais ne savent jusqu'à quelles limites ils peuvent aller. Au fond, chacun de nous, que ce soit pour résoudre ses propres cas de conscience, que ce soit pour éduquer la pureté chez les autres, voudrait savoir quelles sont les règles de la tempérance chrétienne, quel est le sens profond de la chasteté. C'est à ce difficile et important problème que nous réfléchirons aujourd'hui.

La chasteté, telle que nous la présente la doctrine de l'Eglise, est à la fois très haute, très exigeante et pourtant très humaine.

Elle n'a rien à voir avec l'ignorance, avec la timidité maladive qui n'ose pas regarder en face les mystères de la vie. Ce n'est pas parce qu'on ferme les yeux aux réalités de l'amour humain qu'on vit dans la pureté. Il y a plus de valeur religieuse dans la connaissance loyale et claire des lois posées par Dieu pour la transmission de la vie que dans les ignorances effarouchées ou les curiosités insatisfaites.

Dieu fit bien ce qu'il fit, et nous n'avons aucun droit de jeter le mépris sur son œuvre. Le mariage est une union saine et sainte : Jésus en a fait un sacrement. L'amour conjugal est grand. L'amour d'un jeune homme et d'une jeune fille, quand il est orienté vers le mariage, est lui aussi noble et pur. Les premiers émois du cœur de l'adolescence ont, par-delà leurs outrances et leurs gaucheries, un sens émouvant : ils sont comme les premiers appels que la vie adresse à ce jeune homme ou à cette jeune fille en vue de leur mission future. Ils ont certes besoin d'être contrôlés, guidés, mortifiés et purifiés de leurs illusions, parce qu'ils sont à la fois précieux et dangereux. Un éducateur maladroit peut faire beaucoup de mal à un jeune, fermer son cœur et gauchir ses inclinations par incompréhension ou moquerie. Au contraire, un éducateur, assez ouvert pour que les jeunes lui fassent leurs confidences, assez averti et assez perspicace pour les interpréter, peut épanouir ces jeunes dès le premier éveil de leur vie sentimentale et leur faire découvrir la grandeur morale, l'effort et la générosité.

La chasteté n'est pas non plus la froideur, l'impassibilité, l'absence totale d'impressions. Nous ne sommes pas de pierre, nous sommes de chair. Notre grandeur chrétienne n'est pas de ne rien sentir ; elle consiste surtout à résister et à vaincre.

Quand un adolescent ou une adolescente sont aux prises avec l'éveil de la vie, il faut leur révéler avec toute la délicatesse possible le sens providentiel des transformations qui s'opèrent dans leur corps et dans leur cœur. Ce sont des forces aveugles qu'il faut discipliner et conserver précieusement comme un dépôt sacré pour en faire, le moment venu, l'usage voulu par Dieu.

S'il arrive, dans la promiscuité de la vie actuelle, que les adultes, des gens mariés peut-être, frôlent des occasions mauvaises et se sentent brusquement attirés par elles, qu'ils essaient tout simplement de se ressaisir, de prier et de se raccrocher à leur devoir. Ils ne sont pas déshonorés, ni même diminués pour avoir senti l'appel du mal. L'essentiel est de réagir et de s'imposer la réserve nécessaire au lieu de rechercher la tentation. Le péché lui-même ne doit décourager personne ; il peut n'être qu'une faiblesse d'un moment, dont le pardon n'est pas refusé

par la bonté de Dieu. S'il ouvre les yeux du pénitent sur sa faiblesse, il peut le rendre plus humble et plus prudent. A côté de la virginité que n'a ternie aucune faute volontaire, il y aura place dans le Royaume de Dieu pour la pureté militante qui se sera maintenue dans la lutte et pour la pureté qui aura été reconquise sur la faiblesse et le péché.

La chasteté, nous venons de le voir, n'est ni ignorance, ni mépris de l'œuvre de chair, ni impassibilité devant la tentation. Qu'est-elle donc ?

Elle est d'abord le respect de notre grandeur spirituelle, de la sainteté de nos âmes et de nos corps. « *Autrefois vous étiez ténèbres*, nous dit S. Paul ; *maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur ; Dieu vous a appelés à passer par le baptême des ténèbres à son admirable lumière. Conduisez-vous donc comme des fils de lumière : ni orgies, ni beuveries, ni luxure, ni débauches ; mais revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ, et ne prenez pas soin de la chair pour en satisfaire les convoitises* » (Romains, XIII, 12-14).

La pureté est donc d'abord une vertu du cœur : « *Car*, dit Jésus, *c'est du dedans, du cœur des hommes que viennent les mauvaises pensées : fornications, vols, meurtres, adultères et débauches* » (Marc VII, 21). Ce qui nous est défendu ce ne sont pas seulement les actes extérieurs, mais tout ce qui nous incline à les commettre : « *Il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas d'adultère. Et moi, je vous dis : Quiconque regarde une femme avec convoitise a déjà, dans son cœur, commis l'adultère avec elle* » (Matthieu V, 28). Une mauvaise pensée, un mauvais regard, un mauvais désir pleinement acceptés et voulus sont déjà des péchés.

La pureté est aussi respect de notre corps : « *Fuyez la fornication ; celui qui la commet pèche contre son propre corps. Ne savez-vous pas que votre corps est un temple du Saint-Esprit. Glorifiez donc Dieu dans votre corps* » (I Corinthiens VI. 19-20). Le respect de notre corps s'exprime d'abord par la réserve des gestes, la tenue du langage, la décence des costumes, par tout ce que l'on appelle la pudeur.

Respecter notre corps, c'est n'en faire que l'usage voulu et permis par Dieu. Toute recherche volontaire du plaisir en dehors du mariage est coupable. Dans le mariage lui-même, la morale impose ses lois, et la prudence demande aux époux de ne pas aller jusqu'aux limites du permis, mais de pratiquer, même dans l'usage des plaisirs légitimes, une modération, une délicatesse et une réserve qui permettent à l'amour de garder la note spirituelle sans laquelle il ne serait plus un amour humain et à la volonté de rester maîtresse d'elle-même en vue des renoncements et des sacrifices auxquels peut être appelé tout foyer chrétien.

Que faut-il faire, mes Frères, pour rester fidèles à la chasteté ?

D'abord il faut y croire. Le monde d'aujourd'hui la tourne en dérision et exalte la liberté totale des instincts. Que cela ne nous étonne pas. Notre-Seigneur nous a dit de la chasteté qu'elle est un mystère et un scandale pour le monde : « *Tous ne comprennent pas ce langage, mais ceux à qui c'est donné* » (Matthieu XIX, 11). Il nous dit aussi qu'elle est la condition indispensable de toute vie de foi : « *Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu* » (Matthieu VI, 8). Précisément, parce que nous sommes chrétiens et que nous vivons dans la foi, sans orgueil, avec le sentiment de notre faiblesse, mettant toute notre confiance en Dieu, nous essaierons d'être le « sel de la terre » et la « lumière du monde ».

C'est la mission du chrétien de porter témoignage dans un monde de plus en plus paganisé. Plus le monde se paganise, plus ce témoignage est difficile, car chacun de nous se sent attiré par le mal qui l'entoure ; plus aussi ce témoignage est nécessaire :

— témoignage des foyers chrétiens qui montrent la valeur de l'amour soutenu par la charité surnaturelle, qui observent courageusement la loi de Dieu et qui ont le souci d'initier leurs enfants aux mystères de la vie et de les éduquer, en se formant eux-mêmes dans les réunions de foyers, les récollections, les « heures d'amitié », par la lecture de MON VILLAGE, de CLAIR FOYER, des PAGES D'AMITIÉ,

— témoignage de fiancés chrétiens qui s'aiment dans la joie, qui se fréquentent dans la prudence, qui s'unissent dans la pensée de leur futur foyer, qui se préparent par la prière et, quand il se peut, par la retraite fermée,

— témoignage de jeunes gens et de jeunes filles, « *fiers, purs et joyeux* » selon l'idéal de l'action catholique, qui s'entraînent dans nos mouvements et nos œuvres à rester chrétiens et qui se préparent par la prière, par la communion fréquente et par le dévouement à leurs frères à faire ce que Dieu attend d'eux : des chrétiens dans le monde et peut-être des religieuses ou des prêtres.

En conclusion, une remarque, Regardons l'actualité : la faim dans le monde, la guerre en Algérie, les menaces que constitue la course aux armements atomiques, la persécution religieuse qui opprime, dans d'immenses régions, l'Eglise du silence. Tout cela devrait nous interdire la légèreté et nous inviter à offrir à Dieu, en union avec nos frères victimes de la misère, de la guerre ou de la persécution, un effort de prière et de pénitence. Attentifs à la gravité des événements, entrons dans l'esprit de carême ; dans ce contexte nous comprendrons mieux ce que la vertu de tempérance exige de nous.

IV

En cette fin de Carême, alors que nous nous apprêtons avec l'Eglise à célébrer le Mystère Pascal, faisons-nous une âme attentive aux enseignements que Jésus laissait à ses disciples dans les derniers jours de sa vie mortelle. Nous y trouverons des mises en garde contre l'orgueil, la présomption et des appels nombreux à l'humilité, à la prudence et à la prière.

A Simon-Pierre qui se croit sûr de lui et qui déclare : « *Les autres peut-être t'abandonneront, mais moi, jamais !* », Jésus répond : « *Si, cette nuit, tu me renieras trois fois* » (Marc XIV, 29-30). Durant la nuit de son agonie, il vient trouver les trois apôtres dont il a fait ses confidents privilégiés et, les trouvant endormis, il les réveille : « *Ainsi, vous n'avez pu veiller une heure avec moi ! Veillez et priez pour ne pas entrer en tentation ; car l'esprit est ardent, mais la chair est faible* » (Mat. XXVI, 41.)

Au moment de conclure nos réflexions sur la tempérance chrétienne, il était bon de nous rappeler ces paroles du Seigneur. Combien de chrétiens, en effet, imitant la présomption de Pierre, s'imaginent qu'ils sont au-dessus des tentations communes, que la prudence s'impose aux autres peut-être, mais qu'eux-mêmes ils peuvent tout lire, tout voir, tout entendre, sous prétexte d'être informés ?

Quand l'Eglise intervient pour rappeler les règles de la modération et de la tempérance, il ne manque pas de chrétiens pour critiquer soit les défenses de l' « Index », soit la cotation des films, soit les mises en garde contre les danses et le bal. Pourtant les dangers que l'immoralité fait courir à la jeunesse, les menaces qu'elle fait peser sur la vie religieuse nous imposent de parler et de vous inviter à réfléchir sur un problème qui nous intéresse tous. C'est surtout sur les bals, sur les soirées dansantes que nous voudrions attirer votre attention parce qu'ils constituent chez nous un danger alarmant.

Commençons par regarder les faits, sans les dramatiser, en les évoquant tout simplement tels qu'ils ressortent de témoignages de jeunes militants d'Action Catholique, tels que vous pouvez les observer vous-mêmes en regardant autour de vous.

D'abord, dans toutes les régions du diocèse, il y a des salles de bal de plus en plus nombreuses. Dans une zone côtière du Nord-Finistère, on en compte une trentaine. Vous pouvez tous voir, certains dimanches, aux alentours des dancings le nombre impressionnant de vélomoteurs, d'autos particulières, de cars, et juger par là de l'affluence de jeunes attirés par les bals. On y vient de très loin : quand on n'est pas connu, on se sent plus libre ; l'anonymat favorise la licence. Regardez les affiches, et

vous verrez que les jeunes, dans les moindres bourgs, sont alertés sur les bals du dimanche suivant. Qu'y trouvent-ils ? L'atmosphère malsaine d'une salle fermée, un air saturé de chaleur et de parfums, l'excitation d'une musique souvent lascive, une promiscuité dangereuse. Telles sont les composantes habituelles d'un bal public. Des témoignages dignes de foi permettent d'affirmer qu'il y a pire : dans certains bals publics, l'excitation est aggravée par les boissons alcooliques dont trop de jeunes gens et même de jeunes filles font un usage excessif, par l'alternance de lumières choisies et de périodes d'obscurité. Tout y est prévu pour faciliter le mal. Comment des sensibilités de jeunes pourraient elles résister à de pareils chocs ? Il n'est pas étonnant que les bals et les voyages nocturnes au retour à la maison soient de terribles occasions, auxquelles, hélas, beaucoup succombent.

Dans un cadre différent, les surprises-parties et certaines réceptions mondaines où l'immoralité s'étale présentent encore de plus graves périls.

Le danger serait atténué si du moins les bals étaient reconnus comme des distractions périlleuses et s'ils éveillaient partout de saines et courageuses réactions de prudence. Hélas ! Il faut constater avec tristesse qu'ils trouvent au contraire des complices et des défenseurs, même dans les milieux chrétiens.

Le cas typique est celui des parents. Certes, il y a des pères et des mères de famille qui portent avec lucidité et courage le souci de leurs jeunes, qui abordent avec eux le problème des loisirs dans un esprit de large ouverture et de confiance. Avec un grand respect de la liberté naissante de leurs jeunes gens et de leurs jeunes filles, ils n'interdisent que ce qui est mauvais, mettent en garde contre le danger, encouragent les distractions saines et en facilitent l'usage ; ils orientent et aident à choisir.

Mais à côté, que de parents dont l'attitude est déconcertante ! Il y en a qui sont comme écrasés par un sentiment d'impuissance. Ils voudraient bien mais ne savent comment faire.

Il y a d'autres qui estiment leur mission terminée dès lors que leurs enfants approchent de leur majorité. « *Ils sont assez grands pour savoir ce qu'ils ont à faire.* » On dirait que ces parents-là sont résignés d'avance à la dégradation, voire à la ruine de l'idéal chrétien qu'ils avaient inculqué autrefois à leurs enfants. Ils ne se sentent plus responsables.

D'autres sont plus franchement complices : « *Il faut bien,* disent-ils, *que les jeunes s'amusent ; il n'y a rien de mal à cela. Pour trouver à se marier, il est normal que les jeunes aillent au bal ; les prêtres sont trop sévères* ». Pour penser avec cette désinvolture et pour parler avec cette légèreté, il semble que ces parents acceptent comme faits divers et comme accidents sans importance que des jeunes gâchent leur avenir même s'ils doivent payer leurs erreurs par un mariage forcé et sans amour.

Puisque tant de parents en sont là, puisque leurs réactions chrétiennes sont à ce point amorties, faut-il s'étonner que les tenanciers de salles aient si peu de scrupules sur la qualité morale des bals qu'ils organisent, que les pouvoirs publics se montrent de plus en plus tolérants et que l'opinion finisse par tout accepter sans plus savoir ce qui est bien et ce qui est mal ?

Dans cette dégradation des valeurs morales, l'Eglise, gardienne de l'Evangile, a le devoir de rappeler les principes de la doctrine chrétienne.

La danse de soi n'est pas mauvaise. Elle peut même, dans certaines conditions, être un moyen de saine détente pour le corps et pour l'esprit. Loin de la condamner sans nuances, l'Eglise souhaite que les chrétiens retrouvent des formes de fêtes familiales ou populaires où la danse pourrait trouver sa place légitime.

Mais la danse, dans les modalités concrètes où elle se pratique aujourd'hui, avec ses rythmes lascifs, l'atmosphère sensuelle des salles, la promiscuité et les excitations de tous genres, est dangereuse, non seulement pour la santé des jeunes, pour leur équilibre nerveux, mais surtout pour leur pureté, pour leur vie religieuse, pour le maintien de leur esprit apostolique, pour leur avenir familial. Ce sont pourtant là les richesses essentielles de l'homme, les valeurs les plus précieuses pour lesquelles tout chrétien doit être prêt à mourir : « *Ne craignez pas*, dit le Seigneur, *ceux qui peuvent nuire au corps sans avoir pouvoir sur l'âme ; craignez surtout celui qui, après avoir tué, a le pouvoir de jeter dans la géhenne. Oui je vous le dis, celui-là, craignez-le* » (Luc XXII, 4).

Il y a des bals tellement chargés de sensualité qu'ils constituent un danger certain et presque irrésistible de tomber dans le péché grave : ils sont mauvais en eux-mêmes. Aucun chrétien, s'il est fidèle à Dieu et soucieux de son âme, ne peut y prendre part.

Il en est d'autres, qui ont un caractère plus réservé ; organisés par des personnes qui ont le souci de la morale, garantis par la présence d'adultes et de parents, respectueux dès lors de la pudeur, ils sont de soi acceptables, et l'Eglise ne les interdit pas, tout en attirant l'attention sur les dangers qu'ils comportent.

C'est dans le cadre de ces principes que chaque chrétien doit chercher sa propre ligne de conduite en écoutant loyalement la voix de Dieu dans sa conscience. Certains trouveraient plus facile qu'on les décharge d'un choix personnel et qu'on leur dise : « *Vous pouvez assister aux bals de noce tant que vous voudrez et aux trois ou quatre bals traditionnels dans votre commune en toute tranquillité de conscience* ». Non, mes Frères, la morale n'est jamais automatique et impersonnelle ; elle

prend sa valeur dans notre liberté ; chaque situation est nouvelle et nous demande un effort de réflexion et de décision. Chaque bal aussi nous pose un problème.

Il en pose aux jeunes gens. Etes-vous assez loyaux pour reconnaître les bals qui vous ont déjà fait du mal ? Serez-vous assez courageux pour renoncer désormais au moins à ceux-là ?

Il en pose aux jeunes filles. Vous dites que le bal ne vous fait rien. Même si c'était vrai, avez-vous pensé qu'à la longue il pourrait déflorer votre âme, que vous pourriez comme d'autres être victimes d'une occasion et tomber dans le péché ? N'êtes-vous pas, à votre insu peut-être, provoquantes au point de devenir une occasion de trouble pour les jeunes gens que vous rencontrez ? Même si on ne pèche pas directement, on peut être complice des péchés des autres.

Il en pose aux militants chrétiens. N'avez-vous pas remarqué que certains loisirs tarissent la ferveur chrétienne et le dévouement ? Peut-être avez-vous cru de bonne foi que votre place était au bal pour le moraliser ? Une telle décision ne pourrait être prise qu'après avoir réfléchi, prié et consulté. Sinon, vous risquerez de vous perdre vous-mêmes sans profit pour les autres. Gardez la hantise des jeunes qui se dégradent, en les détournant des plaisirs qui tuent et en organisant avec eux et pour eux des loisirs capables d'élever et de procurer des joies saines.

Il en pose aux tenanciers de salle. Si vous êtes encore chrétiens ou si vous gardez quelques préoccupations morales, si simplement vous avez vous-même des enfants, croyez-vous que pour gagner plus d'argent, vous avez le droit de tout faire ? Avez-vous parfois songé à l'effrayante responsabilié de celui qui scandalise les jeunes et aux responsabilités que vous encourez devant Dieu ? « *Malheur à l'homme par qui le scandale arrive* », dit l'Evangile (Mat. XVIII, 7).

Il en pose aux pouvoirs publics, aux associations familiales et aux parents surtout. Nous insisterons seulement sur un point : les bals de noce.

Si vous faites contrat avec un tenancier, un restaurateur, un hôtelier, pour que sa salle soit à la disposition de vos invités et de vos invités seulement, alors le bal de noce pourra être la conclusion normale et joyeuse de la journée du mariage, car vous pourrez le contrôler. Mais il arrive trop souvent que le tenancier de salle, pour avoir plus de monde ouvre largement sa porte à tout venant et que le bal de noce se transforme en bal public. Dès lors, son atmosphère devient incontrôlable, vous la subissez, vous ne la dirigez plus et vous devenez pratiquement responsable des désordres qui peuvent se produire. Croyez-vous qu'au soir d'une belle journée ce soit une manière de remercier Dieu et d'être fidèle à la messe, à la communion du matin ?

Nous demandons très instamment à tous les parents qui ont la responsabilité d'organiser un mariage de veiller strictement sur ce point et d'exiger que le bal ne soit pas un bal public, mais un bal de famille où l'on ne se présente que sur invitation. C'est un souhait que nous formulons ; plus encore : c'est une demande précise et instante que nous adressons à tous les parents chrétiens.

⁂

Mes Frères, Pâques approche. Pâques, c'est à la fois le mystère de la souffrance, de la mort du Seigneur sur la Croix et celui de sa Résurrection et de son entrée définitive dans la gloire et dans la joie. « *Il était nécessaire que le Christ souffrît pour entrer dans sa gloire* » (Luc XXIV, 26).

Aussi, dans les semaines qui viennent, l'Eglise ne cessera de nous inviter à la modération, à l'abstinence, à la lutte contre nos passions. Elle ne cessera non plus de nous dire que les fruits de nos efforts seront la paix, la joie dans le Christ.

Puissiez-vous, mes Frères, méditer, à cette lumière, les enseignements que je vous ai rappelés sur l'usage des biens matériels, sur la pureté, sur la sobriété.

Puissiez-vous, quand vous ferez votre confession de Pâques, examiner loyalement votre conscience et faire la révision de votre vie pour prendre les résolutions salutaires.

Alors, renouvelés par la grâce de Dieu, vous serez mieux disposés à suivre l'appel de Pâques : « *Frères, du moment que vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les choses d'en haut, là où se trouve le Christ, assis à la droite de Dieu. Songez aux choses d'en haut, non à celles de la terre. Quand le Christ sera manifesté, lui qui est votre vie, alors vous aussi vous serez manifestés avec lui, pleins de gloire* » (Colossiens III, 1-4).

LETTRE PASTORALE

de S. Exc. Monseigneur l'Evêque

de Quimper et de Léon

L'Esprit Missionnaire



QUIMPER

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1961

L'Esprit Missionnaire

MES FRÈRES,

Le 28 Novembre 1959, Notre-Saint-Père le Pape Jean XXIII adressait au monde catholique une lettre émouvante sur les Missions en terre païenne.

Quelques mois plus tard, au mois d'Avril 1960, tous les Evêques de France, réunis à Paris pour étudier la situation religieuse de notre pays, publiaient une Déclaration sur la déchristianisation qui nous menace et appelaient eux aussi tous les chrétiens à être missionnaires près de ceux qui ont perdu la foi.

Voilà, mes Frères, deux graves documents qui méritent notre attention. Pour leur faire écho, cette année sera dans le diocèse une « année missionnaire ». A partir du mois d'Octobre, une grande exposition sera ouverte dans les principaux centres par les soins de la Propagation de la Foi. Elle sera orchestrée par des récollections, des conférences, des prédications pour susciter partout un élan de générosité, de réflexion et surtout de prière en faveur des missions lointaines.

Aussi, dans cette lettre de Carême, limiterons-nous nos regards à la situation religieuse du diocèse, pour inviter chacun de vous à être missionnaire à la place que Dieu lui confie.

I

Pour orienter notre réflexion, nous poserons aujourd'hui trois questions très simples : qu'est-ce qu'un missionnaire ? quelle est la tâche missionnaire de l'Eglise ? sur qui doit-elle porter cet effort missionnaire ?

Qu'est-ce qu'un missionnaire ?

Un missionnaire, au sens le plus large du mot, c'est celui qui est envoyé pour accomplir une œuvre qui lui est confiée par un autre. Un missionnaire ne part pas de lui-même ; il part sur un ordre qui lui est donné ; un missionnaire ne fait pas ce qui lui plaît ; il fait ce qui lui est commandé, avec le même zèle, le même amour que s'il l'avait choisi lui-même.

Aussi, pour comprendre le sens de notre mission dans l'Eglise, il faut d'abord se mettre en face de Dieu. C'est Lui la source ; c'est Lui qui envoie. Dieu nous a aimés de toute éternité; Dieu a eu pitié des pécheurs que nous sommes et Il a voulu nous sauver. Comment ce plan d'amour va-t-il se réaliser sur la terre ?

Ecoutez la réponse. « Dieu, dit St Jean, a tellement aimé le monde qu'Il lui a envoyé son Fils Unique » (Jean, 3/16). Voilà le premier missionnaire : notre Seigneur Jésus-Christ. Voyez

comme Jésus est entré dans les vues de son Père : « Me voici, dit-Il en entrant dans le monde, me voici pour faire Ta Volonté ». Sans cesse, Il dit : « C'est le Père qui m'a envoyé ; ce n'est pas mon œuvre que je fais, mais la sienne ; c'est sa gloire que je cherche ». Par fidélité à la mission qu'Il a reçue, Il se fait obéissant jusqu'à la mort de la Croix ; et au moment de mourir, Il peut dire en toute vérité : « Tout est consommé », ce que nous pourrions traduire par ces mots : « Maintenant, ma mission est remplie ».

Oui, la Mission personnelle de Jésus est remplie : mais l'œuvre de Dieu n'est pas terminée ; c'est tout au long des siècles que doit s'accomplir le salut du monde. Qui donc va continuer la mission de Jésus ?

Ecoutez encore la réponse. Cette fois, c'est Jésus lui-même qui nous la donne. C'est au Cénacle. Toutes portes fermées, Jésus ressuscité apparaît à ses disciples. A sa vue, ils furent remplis de joie. Il leur dit : « La paix soit avec vous ! Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. » Ayant ainsi parlé, Il souffla sur eux et leur dit : « Recevez l'Esprit-Saint ». (Jean 20/21-22).

Tout l'essentiel est dans ce texte de Saint Jean. Il n'y a pas deux missions : celle de Jésus et celle de l'Eglise. Il n'y en a qu'une : Jésus a commencé ; l'Eglise va continuer.

De ces textes que nous venons de lire, nous tirerons une conclusion : quiconque veut faire l'œuvre de Dieu doit rester uni à Jésus en obéissant à l'Eglise. En dehors de cette obéissance à l'Eglise, personne ne peut être missionnaire.

⁂

La deuxième question que nous allons nous poser est celle-ci : *quelle est exactement la tâche missionnaire de l'Eglise ? de quoi a-t-elle été chargée par Dieu ? quel est son travail parmi nous dans le monde d'aujourd'hui ?*

Ce travail est bien défini par l'Evangile. Avant de monter au Ciel, Jésus s'approcha des disciples : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc. Enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils, du Saint Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit. Et voici que moi, je vais être avec vous toujours jusqu'à la fin du monde ». (Mat. 28/18-20).

Ces mots expriment à la fois la nature de la mission de l'Eglise et la garantie qui lui permettra de l'accomplir. Avant de baptiser, il faut d'abord prêcher la foi. L'Eglise pourra prêcher la foi et convertir les cœurs parce que Jésus l'assistera de sa grâce jusqu'à la fin du monde.

Prêcher la foi, ce n'est pas proclamer une vérité abstraite ; c'est surtout révéler aux hommes une Personne vivante : Jésus-Christ. La foi ce n'est pas quelque chose ; c'est quelqu'un. « Quand vous aurez reçu le Saint-Esprit, vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux

extrémités de la terre ». (Act. 1/8). C'est à l'ensemble des disciples que ces paroles sont adressées. Ainsi donc, les uns resteront tout simplement à Jérusalem parce que c'est là qu'ils ont leur maison, leur famille, leur travail ; d'autres se répandront dans les bourgades de Judée et de Samarie parce que c'est là qu'ils ont leur résidence ; d'autres quitteront la terre natale et s'en iront dans les pays lointains parce que c'est là que Dieu les appelle. Mais tous, où qu'ils soient, auront le même devoir missionnaire : présenter Jésus-Christ aux hommes qui ne Le connaissent pas ; être ses témoins dans le monde pour que tous sachent que Jésus est le seul Seigneur et qu'en dehors de Lui il n'y a pas de salut.

La mission propre de l'Eglise, c'est donc l'évangélisation. Ce qui était vrai au premier temps du christianisme, reste encore vrai aujourd'hui. Au bout de 2.000 ans, l'Eglise est devenue un organisme complexe ; chacune de nos paroisses est un petit monde avec tout un réseau d'institutions et d'œuvres diverses. Ce réseau peut faciliter la vie chrétienne ; mais il peut aussi estomper le vrai visage de Jésus-Christ. Gardons la ligne pure de la mission de l'Eglise. Aujourd'hui comme autrefois, c'est Jésus-Christ qu'il faut contempler, c'est Lui qu'il faut révéler aux hommes. Aujourd'hui comme autrefois, chacun de nous est chargé de porter ce témoignage : les uns sans sortir de chez eux, dans leurs quartiers, leurs villages, leurs familles ; d'autres au fil de leurs déplacements, ruraux qui vont travailler en ville, jeunes gens qui vont au Commerce, étudiants qui vont dans les Cours Complémentaires, les Lycées ou les Facultés. Si tous les Bretons qui émigrent transportaient avec eux, non seulement leur pratique religieuse, mais l'ardeur conquérante de la foi, quelle espérance ce pourrait être pour l'évangélisation de la France et du monde ! Prions, mes Frères, et travaillons pour que ce souhait devienne peu à peu une réalité.

⁂

Enfin, nous terminerons sur une troisième question : *En quelles régions, sur quelles catégories d'hommes doit surtout porter l'effort missionnaire de l'Eglise ?*

Pour répondre, il n'y a qu'à reprendre l'Evangile. C'est à une foule de pauvres que Jésus a d'abord adressé le message des Béatitudes ; c'est aux malades, aux infirmes, aux gens méprisés qu'Il réserve le meilleur de son temps. Il y a souvent un lien entre la pauvreté matérielle et la pauvreté spirituelle : les foules vont à Celui qui les aime ; en lui elles reconnaissent leur pasteur et elles écoutent sa voix. « Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin du médecin, mais les malades. Moi j'ai été envoyé vers les brebis perdues de la maison d'Israël. » (Marc 2/17 et Mat. 15/24.) Autour de Lui, les bons se scandalisent de le voir si familier avec les riches publicains, avec les femmes de mauvaise réputation, avec les pêcheurs de Tibériade. Mais

Lui leur explique que le Bon Pasteur qui a cent brebis dont une s'est égarée hors du bercail, tout en se réjouissant de la sécurité des quatre-vingt-dix-neuf brebis, doit faire tous ses efforts pour retrouver celle qui est perdue.

Comme Jésus autrefois, l'Eglise maintenant doit aller vers les plus pauvres, vers ceux qui sont le plus loin de l'Evangile, leur consacrer le meilleur de ses forces, le plus pur de son zèle. Qui sont-ils les pauvres d'aujourd'hui ? D'abord les peuples païens à qui n'a pas encore été prêchée la foi. Et puis, dans nos pays de chrétienté, tous ces non-baptisés qui vivent parmi nous, tous les baptisés qui ont perdu la foi, les chrétiens qui pratiquent par habitude, mais qui ne savent plus qui est Jésus-Christ : les chrétiens qui organisent leur vie professionnelle, leur vie sociale en dehors de l'Evangile.

Pour conclure, réfléchissons sur ce petit apologue.

Une mère avait deux fils ; l'un avait bien réussi ; il était bien établi, heureux. L'autre avait quitté la maison familiale, rompu avec la tradition, oublié et renié ce que lui avait appris sa mère. La pauvre femme, tout en se réjouissant du succès de l'aîné, ne pouvait détacher sa pensée du fils égaré dans le monde. C'est même à lui qu'elle pensait le plus souvent : le cœur des mères est ainsi fait.

Le fils aîné revenait à la maison tous les dimanches ; parfois même, sur semaine, il faisait une visite à sa mère ; mais jamais il ne parlait de son frère : on eût dit que cela ne l'intéressait pas. Etait-il un bon fils puisqu'il passait près de la souffrance de sa mère sans la comprendre, sans la partager ? Non ; c'était un fils correct, à peine. La seule manière pour lui d'être un bon fils aurait été, vous le sentez bien, de consacrer son temps, sa peine et son argent pour ramener le prodigue à la maison.

La comparaison est transparente : le fils aîné de l'Eglise, c'est nous. L'autre, le fils égaré, représente la foule immense des chrétiens qui sont en perte de vitesse ou en risque de naufrage. Si nous nous contentons, pour être en règle avec l'Eglise notre Mère, de venir à la messe le dimanche, de faire nos Pâques et quelques prières, nous sommes des membres honoraires, nous ne sommes pas des membres actifs ; nous sommes des « profiteurs », nous ne sommes pas des fils aimants. Il n'y a qu'un moyen d'être un vrai fils de l'Eglise : aimons-la de tout notre cœur, assez pour souffrir de ses épreuves et pour partager ses inquiétudes. Prions et travaillons à lui ramener le cœur de tous ses enfants, à convertir ceux qui ne la connaissent pas : plus que jamais elle compte sur chacun de nous pour être missionnaire.

II

Tout effort missionnaire a pour but de présenter Jésus-Christ aux hommes et de leur prêcher la foi. « Allez, enseignez, toutes les nations. » C'est donc d'abord dans les pays neufs, qui n'ont encore jamais été touchés par l'Evangile, que cet effort doit se déployer. Mais, chez nous, en France, en Bretagne particulièrement et dans notre diocèse, y a-t-il vraiment lieu de tenter une action missionnaire ? N'est-il pas assez d'entretenir les habitudes chrétiennes telles que nous les ont léguées des siècles de foi ?

Je voudrais vous convaincre qu'il ne suffit pas d'entretenir la foi, qu'il faut la vivifier en nous, la rendre à beaucoup qui l'ont perdue ou sont en train de la perdre, la donner à nos enfants et à nos jeunes qui vivent dans des conditions difficiles. Il ne s'agit plus, ni pour nous, ni pour nos paroisses, de continuer une vie tranquille, mais de prendre conscience des dangers qui menacent la foi.

Pour nous en persuader, nous allons prendre au hasard quelques images du diocèse, faire en quelque sorte un reportage. Le procédé est un peu artificiel, mais il aura le mérite d'être concret et de vous rendre inquiets si vous voulez bien écouter et réfléchir.

⁂

Transportons-nous d'abord quelque part dans une bonne paroisse très pratiquante ; Dieu merci, il n'en manque pas dans le diocèse. C'est un dimanche. Malgré le mauvais temps, l'église est comble, l'assistance est bien équilibrée : beaucoup d'enfants, autant d'hommes que de femmes. L'atmosphère est fervente ; on se sent en terre de chrétienté.

Et pourtant, dans le déroulement de l'office, quelques signes nous étonnent : les réponses aux prières sont très faibles ; le chant aussi, sauf à la fin quand on entonne le cantique au saint patron de la paroisse. A la communion, les enfants, sous l'œil du Frère et de la Sœur, s'approchent de la Sainte Table ; mais, dans le défilé, on ne trouve que peu d'hommes et pour ainsi dire pas de jeunes gens. Ce sont de légères ombres dans un tableau qui reste très beau.

A la fin de la messe, abordons une brave paroissienne pour lui poser quelques questions sur la vie chrétienne comme elle l'a vue dans ses jeunes années et comme elle la voit aujourd'hui. Je l'imagine me répondre à peu près ceci :

« Autrefois, tout le monde pratiquait ; maintenant il se forme un groupe qui ne pratique pas. Ce sont surtout des ouvriers ; plusieurs venus des environs ; mais ils n'ont pas d'influence ; d'ailleurs, on les connaît à peine : ils partent de bonne heure le matin, reviennent tard le soir. La paroisse est encore excel-

lente : vous avez vu cette foule à la messe. Les hommes, c'est vrai, ne communient pas souvent, sauf aux grandes fêtes, et pourtant M. le Curé insiste sur ce point. Les jeunes communient encore moins. C'est le point noir : ils ne manquent pas à la messe bien sûr, mais dès le dimanche après-midi, ils s'en vont aux bals et n'en reviennent que tard dans la nuit. Les parents se font beaucoup de souci. »

Sur cette interview imaginaire mais dont vous reconnaissez les traits, faisons quelques commentaires rapides.

Dans cette paroisse et dans celles qui lui ressemblent, la foi est encore solide, chez les anciens surtout ; elle est sans doute entâchée de quelques routines ; mais il serait facile de la vivifier. Il suffirait par exemple de quelques hommes décidés à poser des gestes plus personnels, à communier le dimanche, à répondre aux prières, à chanter, à lire les textes liturgiques. On sentirait bien vite un renouveau.

Plus inquiétante, beaucoup plus inquiétante est l'évolution des jeunes : ils pratiquent encore, mais leur cœur est en train de changer. Leur foi résistera-t-elle aux entraînements du plaisir ? Ce n'est pas sûr. Demain, quand ces jeunes seront devenus des adultes, que sera la paroisse ? Il est probable qu'elle aura baissé d'un cran, de plusieurs peut-être, car lorsqu'une paroisse a commencé à baisser, la chute est souvent rapide.

Même dans cette paroisse, il y a place pour une action missionnaire. Elle est urgente si l'on veut préserver l'avenir, et elle doit porter principalement sur les jeunes et sur ce petit groupe d'ouvriers qui risque de se durcir. Dans une paroisse d'une telle densité chrétienne, il n'est pas possible que l'on ne trouve pas, parmi eux, quelques vrais militants.

Allons maintenant, quelque dimanche d'été, assister à un pardon dans une paroisse moyennement pratiquante. La nuit, il y a eu dans l'église une veillée très pieuse, avec des temps de silence et de méditation, avec des confessions et une messe de communion ; dans l'assistance on notait quelques jeunes et en particulier des jeunes foyers. L'après-midi, pour la traditionnelle cérémonie, c'est la grande foule : une haie de curieux sympathiques, une belle procession où d'ailleurs il n'y a pour ainsi dire pas de jeunes, sauf ceux qui « portent les enseignes ».

Interrogeons un paroissien sur la physionomie religieuse de la paroisse. « Ici, il n'y a pas autant de monde aux messes du dimanche ; mais, à part quelques exceptions, tous les habitants tiennent à faire leur pardon ; il y en a même qui ne communient que ce jour-là. Vous n'avez pas vu beaucoup de jeunes : c'est vrai ; pour eux, le pardon tombe. D'ailleurs, il n'y a pas tellement de jeunes dans la paroisse : ils partent aux écoles du voisinage, à la pêche, à la marine de commerce. Quand ils reviennent, ils ne sont plus les mêmes. C'est curieux comme la vie d'aujourd'hui les change. »

Ici encore, faisons quelques réflexions. Voici une paroisse qui donne l'impression d'être grignotée par l'indifférence. Il reste des îlots de foi vivante : à preuve, toutes ces personnes, ces foyers surtout, qui sont venus prier la nuit. Mais, les signes abondent d'une foi en train de mourir. Les gens qui ne viennent pas à la messe le dimanche, qui peut-être ne font même plus leurs Pâques, ont-ils la foi parce qu'ils font leur Pardon ? Gardons-nous bien de nous réjouir trop vite : parmi eux, il s'en trouve sans doute qui croient encore à quelque chose, mais il y en a d'autres qui ne croient plus à rien. Pour eux, le pardon c'est du folklore, une occasion de se retrouver en famille. Ils ne sont pas contre l'Eglise ; ils sont plutôt « pour ». Ce sont des « bien-pensants », ce ne sont plus des croyants.

Mais, ce qui est encore plus grave dans cette paroisse, c'est la désertion des jeunes, leur rupture avec l'Eglise. Dans quelque temps, que restera-t-il de cette paroisse et même de ce pardon ? Il est urgent, là aussi, d'entreprendre une action missionnaire avec les éléments chrétiens qui demeurent solides. Faire le catéchisme, animer la liturgie, pourra contribuer à faire monter le niveau religieux. Mais, pour ranimer la foi, il faudra surtout regrouper les foyers chrétiens, réfléchir avec eux sur l'Evangile, chercher patiemment une petite équipe de jeunes pour en faire de vrais chrétiens et des apôtres. C'est cela le ferment qui peut sauver cette paroisse d'une ruine imminente.

Arrêtons-nous enfin dans une paroisse de ville. Beaucoup de quartiers neufs, de grands immeubles occupés par des familles nombreuses ; l'ensemble de la population est jeune. Au point de vue religieux, c'est très divers, très tranché.

Voici le groupe de chrétiens ; ils ne sont pas très nombreux, mais ils sont convaincus. Ils sont actifs ; on trouve parmi eux des femmes et même des hommes pour faire le catéchisme ; dans leurs quartiers, ils vivent très mêlés aux autres, toujours prêts à rendre service. Leurs enfants persévèrent au catéchisme au delà de la Communion solennelle, jusqu'à 13 et 14 ans, et l'on en retrouve beaucoup dans les mouvements de jeunes. A l'église, les cérémonies se déroulent dans une atmosphère de prière et de joie.

Il y a un autre groupe : celui des adversaires. Ils ne font pas mystère de leurs idées. Quelques-uns refusent tout contact avec l'Eglise : on se marie civilement, les enfants ne sont pas baptisés. D'autres ne vont pas jusque-là : ils n'ont pas la foi, mais ils restent fidèles aux gestes traditionnels. Quand un enfant naît, on vient demander le baptême : ce n'est pas qu'on y croie, mais on songe aux grands-parents qui sont de braves gens et à qui on ne voudrait pas faire de la peine ; on songe aussi à l'avenir de l'enfant ; il faudra bien qu'il fasse sa communion solennelle ; plus tard, peut-être se mariera-t-il à l'église. Alors,

pour qu'il n'y ait pas d'histoires, on le fera baptiser. Mais, il ne saurait être question, au moment du baptême, de s'engager à faire prier l'enfant, ni à lui faire suivre le catéchisme. Si le prêtre insiste pour obtenir de pareils engagements, on lui fera comprendre qu'on veut un baptême sans histoires ou que l'enfant ne sera pas baptisé du tout.

Enfin, entre ces deux groupes, il y a une masse d'indifférents. Ce sont des braves gens qui ne connaissent pas beaucoup leur religion ; plusieurs d'entre eux pratiquaient autrefois, quand ils vivaient à la campagne, pratiquent encore quand ils y retournent ; mais ici, en ville, ils n'ont pas gardé cette habitude.

Essayons de porter un jugement sur cette paroisse. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est qu'il y a une élite de gens qui ont vraiment la foi et qui veulent la répandre. Une action missionnaire étendue et profonde s'impose dans cette paroisse, puisqu'il y a beaucoup d'hommes en qui la foi est morte ou endormie. Mais cette action est possible ; il y a espoir de voir progresser l'esprit chrétien et la pratique religieuse.

⁂

Mes Frères, ces trois images n'ont pas la prétention de refléter toute la vie du diocèse ; elles ont tout simplement l'avantage de nous avoir montré les maladies qui sont en train de ronger la foi chez nous et la nécessité d'un effort missionnaire.

Sans doute n'y avez-vous pas reconnu votre paroisse, mais vous avez pu noter ici et là quelques traits de ressemblance. Maintenant, mettez-vous au travail pour bien la regarder, pour étudier son évolution, pour noter ses points faibles, mais aussi pour mesurer ses ressources et ses forces, et pour demander à Dieu dans la prière le courage de faire tout le travail qu'Il attend de vous.

III

Vous vous rappelez les photographies de paroisses qu'ensemble nous avons regardées dimanche dernier. Elles nous ont révélé des régions où la foi est en plein déclin ; d'autres où la foi, après être descendue à un niveau très bas, amorce une remontée ; d'autres enfin où, sous les apparences d'une pratique bien conservée, un travail sournois d'érosion est en train de grignoter la foi. Cette vue réaliste nous empêche de tomber dans le découragement puisqu'il y a, partout où les chrétiens travaillent, des signes de redressement et de reprise ; mais elle nous interdit de nous endormir dans l'optimisme puisque partout où les chrétiens s'endorment sur le passé chrétien de leurs paroisses, les menaces ne tardent pas à se manifester. Ne nous

étonnons pas : les forces du mal sont à l'œuvre partout. Il s'agit pour nous de repérer les points stratégiques où elles s'exercent pour organiser sur les mêmes points notre effort missionnaire.

⁂

Un de ces points, c'est la carence d'une foi vivante dans l'âme des enfants. Les signes de cette insuffisance sont faciles à voir.

— Des enfants de 6 ou 7 ans arrivent couramment à l'école sans savoir le moindre mot de prière, sans avoir jamais fait le signe de la Croix, même dans des familles pratiquantes.

— Des jeunes de 9 à 12 ans viennent au catéchisme, juste le peu de temps que leur laissent des programmes scolaires surchargés. S'ils étaient environnés, dans leurs familles, dans leurs écoles, dans leurs paroisses, d'une atmosphère chrétienne, ils trouveraient la foi dans leur milieu, malgré l'insuffisance de leur catéchisme. Hélas ! dès cet âge, il y a des enfants qui savent la lettre de leur catéchisme, mais qui ne sont pas des croyants.

— On ne le voit que trop dans les semaines qui suivent la Communion solennelle : plusieurs ne viennent plus à l'église. Rares sont ceux qui viennent au cours de persévérants : eux-mêmes n'y tiennent pas, et leurs parents trouvent qu'à 13 ans il est temps de se consacrer aux « choses sérieuses ».

Pour parer à ce danger grave, il faut un effort vigoureux pour éduquer profondément la foi des jeunes. Pour cette tâche, il n'est pas trop de mobiliser tous les chrétiens responsables : les parents d'abord, pour qu'ils s'intéressent personnellement à la formation religieuse de leurs enfants et pour qu'ils demandent des aumôniers dans toutes les écoles où la loi permet d'en établir ; les maîtres et maîtresses de nos écoles, les femmes dévouées, célibataires ou mères de famille, pour être catéchistes volontaires ; les jeunes gens et les hommes pour s'intéresser aux garçons et leur montrer qu'un homme peut être un vrai chrétien ; l'ensemble des paroissiens pour animer la liturgie dominicale et pour montrer aux enfants une assemblée qui croit en Dieu et qui Le prie.

Voilà, mes Frères, un premier effort missionnaire qui s'offre à vous. En vous le proposant, j'ai confiance que vous serez nombreux à entendre mon appel.

⁂

Une autre raison qui contribue à maintenir les indifférents et les incroyants hors de l'Eglise, c'est l'opposition fréquente chez nous entre deux blocs : le bloc des catholiques, le bloc des « laïques ».

C'est dans les paroisses pratiquantes que cette cassure est particulièrement sensible : elle crée comme deux mondes entre lesquels il n'y a guère de communication. L'attitude mission-

naire consiste à dépasser ces oppositions et à prendre contact avec tous ceux que Dieu met près de nous. A une condition capitale : c'est que nous ne soyons pas des caricatures de chrétiens dont les incroyants diraient qu' « ils ne valent pas mieux que les autres », mais que nous soyons des témoins valables des vertus de l'Evangile.

Ce n'est pas toujours facile, mes Frères ;

— parfois nous sommes timides et ne savons pas comment aborder les autres ; nous nous faisons de faux problèmes, croyant qu'il faut d'emblée parler de religion, alors qu'il s'agit d'abord d'être simples, fraternels, et de nous mettre à l'unisson des préoccupations, des peines et des joies de ceux que nous rencontrons ;

— ou bien nous sommes égoïstes (« cela me gêne d'aller chez les autres et de m'occuper d'eux ; donc je reste chez moi »; oubliant que tout chrétien doit s'inspirer de l'exemple du Christ qui est venu sur terre pour se dévouer et pour servir ;

— ou bien, ce qui est plus grave, nous sommes méprisants pour ce monde mélangé où il y a de faux ménages, des gens qui vivent dans l'inconduite, des jeunes qui nous choquent par leur tenue, des hommes et des femmes qui nous scandalisent par leur indifférence religieuse. « Je ne veux pas me compromettre avec ce monde-là ! disons-nous peut-être. Ces gens ne sont pas de mon milieu, de mes idées, de mon parti » ; oubliant que la première forme de l'orgueil c'est le mépris des autres et que le Seigneur a dénoncé cette attitude en acceptant de parler à la Samaritaine, et de manger, au grand scandale des pharisiens, chez Zachée le publicain et chez Lévi le collecteur d'impôts.

A fréquenter humblement et fraternellement nos compagnons de quartier ou de travail, à leur parler ou à leur rendre service, au fil des événements, des deuils, des naissances, des joies, des fêtes, nous ferons bien des découvertes utiles pour notre vie spirituelle et pour notre action apostolique.

D'abord, nous découvrirons parfois les raisons qui expliquent leur incroyance ou leur indifférence religieuse : un ressentiment contre l'Eglise, un froissement, le souvenir d'un scandale, l'impression que les chrétiens ne valent pas mieux que les autres... Voilà pour nous l'occasion précieuse de reviser l'authenticité de notre comportement chrétien, de répondre à une objection et, s'il plaît à Dieu, de ramener à la vie chrétienne de braves gens qui restaient au fond tout près de nous.

Souvent aussi, nous constaterons que chez les gens incroyants il y a un idéal élevé, une conscience morale pure, toutes sortes de vertus humaines. Le contact avec tel militant qui, par simple philantropie, se dévoue au bien des autres, nous fera sentir combien plus, nous chrétiens, devrions être, au nom de l'Evangile et à l'appel de l'Eglise, engagés au service de nos frères.

Parfois, nous sentirons sur le vif que Dieu travaille les cœurs, même les plus endurcis. Dans toute vie, il y a des ruptures, des inquiétudes, des deuils, des chocs divers qui posent le problème religieux même à des incroyants : c'est Dieu qui leur parle et qui les attire. Peut-être, en ces moments-là, un indifférent, devenu notre ami par la familiarité des contacts, nous fera-t-il une confidence, nous demandera-t-il un conseil. Alors, devant cette soudaine responsabilité, nous sentant tout petits, nous comprendrons que pour être apôtres, il faut surtout prier, vivre sa foi intégralement pour ne jamais scandaliser quelqu'un qui cherche et pour être capable d'être le témoin du Christ.

Et voilà un deuxième effort missionnaire que je vous demande et qui est à la portée de tous : aller vers « ceux qui sont le plus loin », les aimer, leur rendre service, en vous efforçant de leur révéler le vrai visage de l'Evangile, car c'est sur votre conduite que beaucoup jugeront le Christ et l'Eglise.

Mais l'occasion la plus fréquente et la plus générale de l'indifférence et de l'incroyance, c'est la vie profane, la vie professionnelle avec tous les problèmes redoutables qu'elle pose aux hommes d'aujourd'hui.

Il suffit d'ouvrir les yeux pour s'en rendre compte : des ouvriers d'un gros bourg qui vont travailler régulièrement dans une ville voisine rapportent chez eux une mentalité qui change ; des jeunes filles ou des femmes qui s'embauchent dans une usine de conserves ou dans un grand atelier de couture acquièrent en peu de temps des habitudes nouvelles ; des hommes qui ont navigué au commerce et qui reviennent prendre leur retraite dans la petite bourgade où ils sont nés, ne se comportent plus comme leurs compatriotes restés au pays. Tous ces petits groupes d'ouvriers, de déplacés, de commerçants ou de ruraux écrasés par leurs charges, sont comme des ferments d'évolution religieuse pour la vie de nos paroisses.

Quel est le sens de cette évolution ?

En général, elle désagrège la pratique religieuse. Quelquefois, les conditions de vie rendent impossible cette pratique : quand on navigue des mois sans prêtre, comment aller à la messe ? D'autres fois, c'est le respect humain qui en détourne : quand on se sent isolé dans un milieu hostile ou simplement indifférent, il faut être un héros pour rester fidèle. Ou bien c'est tout simplement la paresse qui s'installe dans la vie à l'occasion d'un déménagement : tel foyer est venu s'installer en ville ; dans le quartier ce n'est pas la mode d'aller à la messe ; pourquoi ne pas faire comme tout le monde ?

Mais, il y a plus grave que cette usure de la pratique religieuse. La vie sociale, en particulier le milieu du travail, dissout la foi elle-même. Songez à tous les préjugés qui circulent contre l'Eglise ; songez à la propagande du matérialisme athée qui présente la religion comme une force réactionnaire qu'il faut détruire et les chrétiens comme des étrangers aux grands combats du monde et comme des traîtres à la cause de l'humanité.

Alors vous comprendrez que, sous les assauts répétés de cette propagande, l'esprit chrétien se dégrade et que la foi soit menacée de mort.

C'est au cœur même de cette évolution, au cœur des problèmes qui bouleversent le monde que l'Eglise doit être présente avec toutes ses lumières, avec tout son amour pour orienter l'espérance des hommes et pour donner un sens à leur vie.

Comment y sera-t-elle présente ?

Par des chrétiens lucides, ouverts aux problèmes de notre région comme les problèmes des ruraux et des ouvriers, des commerçants et des industriels, de l'aménagement du territoire : sensibles aux grandes préoccupations comme la faim dans les pays sous-développés et l'avenir des peuples d'outre-mer ; engagés dans les institutions professionnelles, familiales et civiques où se forge le destin des hommes ; nourris de l'esprit de l'Eglise et de sa doctrine sociale, préoccupés de faire passer l'esprit de l'Evangile à travers les bouleversements redoutables qui secouent le monde.

Voilà le troisième effort missionnaire qui paraît capital. En écoutant rappeler ces orientations, tous ceux qui travaillent dans nos Mouvements d'Action Catholique auront reconnu dans ces lignes l'inquiétude apostolique qui les anime. Si l'Eglise leur demande de poursuivre la tâche pour laquelle ils ont reçu mandat, il faut rappeler à tous les chrétiens qu'ils doivent eux aussi garder le souci de tous leurs frères ; la liturgie de l'offertoire nous demande de prier « pour notre salut et le salut du monde entier ». Nul chrétien n'a le droit de se replier sur lui-même. Nous voudrions qu'un plus grand nombre s'engage dans l'apostolat.

Dans cette tâche missionnaire, nous ne serons jamais, mes Frères, que de pauvres instruments entre les mains de Dieu. Ce qui compte plus que tout, c'est notre fidélité totale à l'Evangile de Notre Seigneur ; c'est notre loyauté filiale à l'égard de l'Eglise ; c'est notre docilité au Pape et aux Evêques choisis par Dieu pour être les pasteurs de nos âmes et c'est notre prière persévérante pour que le Nom de Dieu soit sanctifié, pour que son Règne arrive et pour que sa Volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

† ANDRÉ,

Evêque de Quimper et de Léon.

LETTRE

de Monseigneur FAUVEL

Evêque de Quimper

aux

Militants d'Action Catholique

sur

les récents événements du monde agricole

2 Juillet 1961.

Lettre de Monseigneur Fauvel

Evêque de Quimper

aux Militants d'Action Catholique

sur

les récents événements du monde agricole

Vous avez lu dans les journaux du 24 Juin un bref communiqué de l'Episcopat de la Province ecclésiastique de Rennes à propos du problème agricole.

« Le monde agricole, disait ce communiqué, souffre d'un profond malaise, qui a déjà suscité des manifestations publiques dans un récent passé et qui est cause aujourd'hui d'événements plus importants.

« Devant ces faits, où par ailleurs se trouvent engagés beaucoup de chrétiens, l'Eglise ne peut rester indifférente Il ne lui appartient certes pas de se prononcer sur les aspects techniques du problème paysan, mais elle reste présente au monde agricole et souhaite que des solutions justes apportent sans tarder un apaisement au conflit actuel... »

Nous tenant dans les perspectives de ce communiqué, nous voudrions en développer quelques points C'est volontairement que nous avons attendu pour écrire cette lettre : dans la chaleur des passions, elle eût risqué de n'être ni entendue ni comprise ; maintenant que le calme revient, les esprits sont plus disposés à une révision de vie faite à la lumière des principes chrétiens.

Nous l'adressons à tous les hommes de bonne volonté qui ont été engagés dans les actions récentes ou qui en ont été troublés. Mais c'est plus spécialement aux militants de tous les mouvements d'action catholique que nous voudrions apporter des éléments pour un jugement chrétien. Ils souhaitent une plus grande lumière — quelques-uns l'ont dit explicitement —, car ils savent que le conflit actuel met en jeu des valeurs importantes : vie décente, sécurité, juste participation aux fruits du travail, mais aussi respect des biens et des personnes, respect du bien commun et de l'autorité.

Ils trouveront ici le rappel de quelques points de l'enseignement de l'Eglise.

1. La profession et l'état.

Le travail de la terre doit permettre aux cultivateurs qui ont une exploitation techniquement viable de vivre honnêtement et de participer aux fruits de la prospérité commune à laquelle ils contribuent

Sinon, on se trouve devant une situation anormale.

C'est alors aux cultivateurs eux-mêmes — Pie XII l'a rappelé à différentes reprises — d'améliorer leur situation en organisant encore mieux leur profession et en ayant le plus grand souci des tâches constructives.

Dans le cas où la profession, en dépit d'efforts coordonnés, méthodiques et persévérants, ne peut obtenir ce résultat, il appartient à l'autorité publique, responsable du bien commun, d'aider les cultivateurs organisés à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent.

Si les pouvoirs se dérobent et s'il devient évident, au terme d'une analyse lucide et loyale, qu'ils n'apportent pas à la solution de la crise l'attention qu'elle mérite, ils deviennent responsables d'une situation injuste.

On ne saurait alors reprocher à la profession d'agir sur l'autorité pour obtenir justice.

Tels sont les principes. Nous ne les avons rappelés que pour qu'ils aident la campagne à résoudre une situation dramatique.

On en connaît les symptômes : endettement dû à la mécanisation, difficultés d'exploitations trop petites, dureté des conditions de vie, commercialisation difficile des produits en raison d'une production accrue, instabilité des cours du marché.

On en voit les conséquences : découragement des ruraux, désarroi des jeunes devant l'avenir, difficulté de fonder un foyer, exode massif vers les villes.

Ce drame a suscité toutes sortes d'efforts et d'initiatives généreuses pour développer plus de compétence professionnelle, pour améliorer l'enseignement agricole, pour aménager les marchés et répandre la technique.

Malgré tant de bonnes volontés, la crise persiste : les cultivateurs constatent que leurs efforts n'arrivent pas à porter remède aux maux dont ils souffrent. Par ailleurs, l'aide de l'Etat, précisée par une loi, tarde à devenir efficace.

Ce n'est pas à l'Evêque de dire si les réalisations constructives mises en place correspondent parfaitement aux nécessités. Toujours est-il que, si des régions du département ont progressé, beaucoup d'autres restent dans une situation précaire, qui mérite notre sympathie et qui appelle la solidarité de tous les hommes de cœur.

2. Le choix des moyens.

C'est par des procédures reconnues que doit normalement s'exercer l'action sur le pouvoir.

La violence ne peut être qu'un recours ultime, et l'enseignement de l'Eglise précise bien les conditions auxquelles ce recours est soumis :

1°) Pour recourir à la violence, il faut une cause juste, conforme au bien commun, et une raison grave.

2°) Il faut que les moyens pacifiques se soient révélés inefficaces. Les moyens violents présentent beaucoup d'inconvénients : risques de démesure et d'injustices, rupture de la communauté humaine, enchaînements de violence C'est pourquoi toutes les solutions humainement possibles doivent être essayées avant la violence

3°) Les résultats escomptés doivent être proportionnés aux risques courus

4°) Les moyens violents utilisés doivent être honnêtes, proportionnés et contrôlés par les responsables. La justice d'une cause ne saurait légitimer des moyens mauvais en eux-mêmes, tels que calomnies, atteintes directes à des innocents, etc... Et les pouvoirs publics n'échappent pas aux mêmes exigences morales.

Dans le climat actuel les consciences risquent de s'obscurcir. Aussi croyons-nous qu'il est de notre devoir d'inviter les responsables professionnels à réfléchir :

Certains actes de violence sont-ils des moyens proportionnés, même s'ils n'attentent pas à la vie des gens ?

Y a-t-il toujours dans ce genre d'actions, spécialement celles qui sont de type clandestin, un contrôle possible par les responsables ?

N'y a-t-il pas à redouter un glissement vers la démesure et l'enchaînement des violences ?

N'y a-t-il pas le risque, de nos jours, de voir intervenir des éléments qui cherchent plutôt à exploiter le mécontentement paysan qu'à y porter remède ?

Nous savons, d'ailleurs, que beaucoup de cultivateurs engagés dans l'action s'interrogent, cherchent à s'éclairer et redoutent comme un mal très grave la dégradation de la conscience morale.

Aussi devons-nous essayer de préciser quelques points :

— Ceux qui déclenchent une action doivent en prévoir les conséquences et mesurer la part de responsabilité qu'ils assument non seulement dans l'action elle-même mais dans l'enchaînement des effets qu'elle produit.

— S'il y a une certaine analogie entre les barrages qu'utilisent les paysans et les grèves des salariés et des services publics, cette analogie même éclaire un des aspects du problème moral : de même que tout le monde réprouve le sabotage des usines et

des services publics en cas de grève, de même dans les circonstances actuelles les actes de sabotage sont condamnables, et nous approuvons les organisations professionnelles qui les ont blâmés.

3. L'ENGAGEMENT SYNDICAL.

Devant une situation si critique pour tant de familles et devant des responsabilités si lourdes, les détenteurs de l'autorité publique doivent se demander s'ils ont vraiment fait tout ce qu'ils pouvaient. La lenteur à réaliser des obligations reconnues peut être une faute.

Les engagés syndicaux doivent eux aussi se demander s'ils tiennent toujours compte de l'ensemble des données nationales et internationales du problème. Par exemple, n'est-il pas du devoir des principaux dirigeants de présenter la question agricole dans son contexte nouveau : les agriculteurs ne vivront pas demain dans les structures où ils ont vécu hier. De même n'a-t-on pas à se soucier d'abord des plus déshérités en vue de tendre déjà à une certaine « parité » à l'intérieur de la profession ?

L'effort des engagés syndicaux est complexe et ardu. Certes il ne supprime pas la nécessité du travail humble et patient des organisations professionnelles et familiales, des réunions diverses où les ruraux, jeunes et adultes, réfléchissent, mais il doit, dans les circonstances graves que nous traversons, s'y ajouter comme une pièce essentielle.

Aussi quelle que soit la difficulté de leur tâche, ils ne doivent pas s'en détourner. Cet engagement au service de leurs frères et au service du bien commun est plus nécessaire que jamais.

Nous ne pouvons que blâmer ceux qui critiquent et ne font rien, car par leur inaction ils ont refusé aux responsables les moyens de mener depuis longtemps une action constructive à la taille des problèmes posés.

La complexité des situations appelle les militants à réfléchir sur les buts qu'ils poursuivent et les moyens qu'ils utilisent. La doctrine sociale de l'Eglise, sans les dispenser de l'analyse des données techniques de leurs problèmes, leur apporte des principes sûrs pour une action conforme à la justice et à la charité

4. LES EXIGENCES DU CIVISME.

Enfin, étant donné que les manifestations actuelles ne sont pas sans répercussions sur la Nation, nous devons rappeler à tous les exigences du civisme.

Les autorités publiques, nous l'avons dit, ont le grave devoir de pourvoir au bien commun dans le respect des intérêts légitimes des différentes catégories de citoyens. Arbitres de ce bien commun, elles doivent se dégager de la pression des intérêts de groupes et promouvoir une économie saine, en liaison avec les « corps intermédiaires » (syndicats et organisations professionnelles...), qui sont les rouages nécessaires d'une vie sociale équilibrée.

Les citoyens, de leur côté, ont le devoir en toutes circonstances de respecter les détenteurs du pouvoir, d'obéir aux lois et aux ordres tant qu'ils ne couvrent pas une injustice manifeste et d'assumer les responsabilités qui leur incombent aux différents échelons de la vie de la communauté nationale La défense des intérêts d'une profession, si légitimes soient-ils, ne sauraient se faire au détriment du bien supérieur de la nation tout entière.

CONCLUSION.

A l'intérieur de la profession agricole, des situations fort différentes se présentent selon les régions et selon la taille des exploitations. En particulier, en Bretagne, nous devons reconnaître que les progrès remarquables réalisés dans le monde paysan ne suppriment pas le problème posé : un certain nombre de fermes sont trop petites pour être assurées techniquement de leur avenir. C'est un des aspects les plus graves et les plus complexes du malaise actuel.

Non seulement les organisations professionnelles agricoles et le gouvernement, mais tous les responsables de la vie publique et économique doivent, à des degrés divers, concourir activement à l'étude et à la solution de ce problème.

Nous ne voulons pas conclure sans penser aux autres classes sociales, qui toutes ont leurs difficultés. Les salaires de nombreux ouvriers se révèlent insuffisants. L'évolution de la pêche pose des problèmes. A notre époque de transformations rapides, les commerçants, les artisans et les industriels se voient contraints à des adaptations difficiles. Et il faudrait signaler d'autres situations préoccupantes et des détresses parfois cachées.

N'y a-t-il pas dans toute région, dépassant les légitimes intérêts de chaque profession, des intérêts communs — tel que l'aménagement du territoire — et, au delà de chaque région, le bien du pays tout entier ?

Soyons tous assez lucides et assez forts pour équilibrer nos jugements, dominer nos réactions, entreprendre ou poursuivre avec intelligence et courage le travail social qui s'impose sans jamais nous laisser enfermer dans les formes subtiles de l'égoïsme de groupe : on ne peut lutter pour la justice sans vouloir toute la justice, la justice pour tout le monde.

A cet appel aux militants de tous les mouvements d'action catholique et aux hommes de bonne volonté nous ajoutons l'invitation à la prière. « Que tous nos fidèles unissent leurs prières aux nôtres afin que Dieu éclaire les esprits, mette la charité dans les cœurs, écarte la haine, la discorde et l'amertume, et hâte les solutions justes » (Communiqué de l'Episcopat de la Province ecclésiastique de Rennes).

Quimper, le 2 Juillet 1961.

† ANDRÉ, *Evêque de Quimper et de Léon.*

IMPRIMERIE
CORNOUAILLAISE
QUIMPER

LETTRE PASTORALE

de S. Exc. Monseigneur l'Evêque

de Quimper et de Léon

LES OUVRIERS DE LA MISSION



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1962

LES OUVRIERS DE LA MISSION

MES FRÈRES,

L'an dernier, nous vous avons entretenus de la situation religieuse du diocèse, et nous appelions chacun de vous à être missionnaire au poste que Dieu lui a confié.

Bientôt vous pourrez visiter la grande exposition missionnaire organisée par la Propagation de la Foi à Brest, Quimper, Quimperlé et Carhaix : ses nombreux stands, ses conférences et ses Missionnaires vous diront d'une manière concrète la vie de l'Eglise dans les pays de Mission et ses besoins. Elle a déjà vivement intéressé les habitants de la région de Morlaix. Je vous exhorte tous à vous y rendre.

Ainsi, saisissant d'un même regard la situation religieuse de notre diocèse et les questions qui se posent à l'Eglise dans le monde, vous comprendrez mieux l'ampleur de la tâche missionnaire. C'est au cœur même des problèmes qui bouleversent ce monde en évolution que l'Eglise doit être présente pour orienter l'espérance des hommes et leur révéler le salut en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Songeant aux païens de Rome, S. Paul traduisait déjà l'appel des brebis sans pasteurs : « *Comment croiront-ils en Jésus-Christ si d'abord ils n'entendent parler de lui ? Et comment entendraient-ils s'il n'y a pas de prédicateur ?* » (Romains 10/14).

C'est pourquoi, mes Frères, nous voulons vous parler des « ouvriers de la mission ».

Ouvriers de la mission, responsables du salut de nos frères, nous le sommes tous, chacun à notre place et à notre manière, selon la vocation que nous avons reçue de Dieu : prêtres, religieux, religieuses, chrétiens dans le monde. Ces trois vocations — sacerdoce, vie religieuse et laïcat chrétien — se complètent l'une l'autre pour constituer l'Eglise en mission dans le monde d'aujourd'hui.

I

Les premiers ouvriers de la Mission, ce sont les prêtres.

Certains chrétiens poussent cette vérité jusqu'à en tirer une conclusion fausse : « *L'apostolat regarde les prêtres. Nous laïcs, nous n'avons pas à nous en occuper* ». Nous reviendrons sur ce préjugé pour montrer que l'apostolat du prêtre et celui du laïc se complètent et s'appellent. Il n'y a pas deux Eglises : l'une, celle des prêtres et des religieux qui serait l'Eglise active ; l'autre, celle des laïcs, des fidèles, qui serait l'Eglise passive. Il y a une seule Eglise, toute entière active et missionnaire en chacun de ses membres.

Mais il reste vrai que sans sacerdoce il n'existerait pas d'Eglise et que, pour une action missionnaire efficace, il faut beaucoup de prêtres.

Notre Seigneur le montre clairement dans l'Evangile. Il savait que sa mission terrestre serait de courte durée et que sa présence visible se limiterait à un petit pays. Pourtant, c'était à l'ensemble des générations qui se succèderaient jusqu'à la fin des temps qu'il voulait apporter le salut par sa mort et sa résurrection. Après son Ascension qui donc offrirait son Sacrifice ? qui prêcherait son Evangile ? qui répandrait sa vie par les sacrements ?

Dès le début de son ministère, Jésus choisit ses douze apôtres : « *Quand je serai remonté près de mon Père,* leur disait-il, *c'est vous qui continuerez ma tâche ; c'est vous qui offrirez mon sacrifice ; c'est vous qui prêcherez l'Evangile. Tout cela vous le ferez en mon nom. Recevez le Saint-Esprit. Allez prêcher, vous et vos successeurs, jusqu'aux extrémités de la terre* ».

Ainsi le sacerdoce, de par la volonté même de Notre Seigneur, est une structure essentielle de son Eglise, une institution permanente et universelle. Jésus continue à appeler des prêtres pour qu'il y en ait partout, dans les pays chrétiens et dans les missions lointaines. Gardons cette certitude : si tous les jeunes que le Seigneur appelle au sacerdoce répondaient généreusement, il ne manquerait pas de prêtres pour évangéliser le monde.

Hélas ! Regardons la situation concrète de l'Eglise : le nombre de prêtres s'avère partout insuffisant, et dans les pays qui en auraient le plus besoin les effectifs sont sans proportion avec le travail à effectuer.

En France déjà se trouvent des diocèses où, compte tenu de la population, les prêtres sont deux fois moins nombreux que chez nous, voire, dans les diocèses fortement industrialisés et en expansion démographique rapide, quatre à cinq fois moins nombreux.

Pensons aussi à un cas particulièrement tragique, celui de l'Amérique du Sud, une de ces vastes contrées où se joue le sort d'une fraction importante de l'Eglise. Pour 155 millions de catholiques, on compte un peu plus de 32.000 prêtres, soit un prêtre pour 5.000 habitants environ. Encore ne s'agit-il que d'une moyenne, puisqu'un évêque du Brésil nous apprend que dans son diocèse quatre paroisses de 20.000 habitants n'ont aucun prêtre résidant.

Regardons encore la situation de l'Afrique, ce continent où s'affrontent le communisme, l'islamisme et le christianisme. Les résultats de l'action missionnaire y apparaissent magnifiques : 20 millions de catholiques ont à leur service 13.000 prêtres, soit 1 pour 1.500. Mais il reste 150 millions de non-baptisés ! Que de prêtres il faudrait à cette Afrique pour lui donner des chances de devenir chrétienne !

Les expositions missionnaires vous présenteront des statistiques plus complètes. Mais dès aujourd'hui il convient de méditer ces chiffres et ces situations douloureuses : des diocèses en pays chrétien et des missions en terre païenne ne pourront se relever s'ils ne reçoivent d'ailleurs des prêtres nombreux.

Certes, nous pouvons et nous devons souhaiter plus de prêtres au service de nos paroisses, de nos écoles et de nos œuvres. Chaque année nos ordinations se montrent déficitaires et nous obligent à de nouveaux sacrifices.

Cependant, nous demeurons des privilégiés. Dans les limites de la prudence surnaturelle, faite de sage prévision et surtout de confiance en Dieu, nous devons penser aux plus pauvres que nous et mettre en œuvre nos ressources pour les aider. Ce qui est vrai des richesses matérielles l'est aussi des richesses spirituelles : Dieu nous les donne non comme un dépôt à garder égoïstement, mais comme un capital à faire valoir pour en partager les fruits avec nos frères moins heureux.

Actuellement, sur environ 2.100 prêtres nés dans le diocèse, 1.000 demeurent à son service, 1.100 s'emploient dans d'autres diocèses, dans des congrégations diverses, dans les missions particulièrement. Ce palmarès fait honneur au diocèse ; mais, loin de nous rassurer, il nous inquiète : saurons-nous maintenir ces effectifs ?

Voilà pourquoi, en cette année missionnaire, je vous demande de garder le souci des vocations sacerdotales au premier rang de vos préoccupations.

Songez aux besoins de notre diocèse ; il est inutile de les rappeler.

Songez aux besoins des diocèses de France, qui attendent notre aide, tels les diocèses de Perpignan et d'Angoulême où travaillent Monseigneur Bellec et Monseigneur Kérautret, tel surtout celui de Versailles qui reçoit chaque année des dizaines de milliers de Bretons.

Songez aux besoins des missions, où les missionnaires s'interrogent sur leur relève : le clergé local, si grand soit son essor, n'est pas près encore de suffire à la tâche.

Il ne manque pas chez nous d'enfants généreux, intelligents et pieux qui ressentent le désir d'être prêtres. Le devoir des parents et des éducateurs est de s'appliquer à creér les conditions favorables pour l'éclosion de ces vocations : l'exemple d'une foi vivante, le sens de la générosité et du dévouement, le goût de l'effort, le respect de l'action de la grâce, la délicatesse des sentiments... L'élan donné à l'enfance peut orienter toute une vie.

Quant aux jeunes gens, nous avons la conviction qu'en prenant conscience de la faim spirituelle de notre temps, beaucoup d'entre eux s'éveilleront à une générosité qui les conduira à l'autel. L'appel du Seigneur se fait entendre à tout âge et dans tous les milieux.

II

Après les prêtres et les missionnaires, voici les religieux et les religieuses de tous ordres, depuis les contemplatifs jusqu'aux éducateurs et aux hospitaliers : force puissante au service de la mission.

Ces vocations de « sœurs » et de « frères » sont moins connues dans leur résonance profonde et, de ce fait, moins appréciées de beaucoup. C'est ce qui fait craindre une certaine désaffection à leur égard, tant de la part des jeunes que de leurs parents. Avoir un fils prêtre, c'est le secret désir de nombreux parents ; l'attitude familiale se fait plus réticente devant les premières manifestations d'une vocation de religieuse ou de frère.

Le sens véritable de la vocation religieuse échappe au plus grand nombre, même à des chrétiens, qui ne se laissent pas guider par des vues de foi. Les vocations de Sœurs et de Frères se lèveraient plus nombreuses si l'on en comprenait mieux la noblesse.

On estime trop souvent la valeur du religieux et de la religieuse uniquement d'après le rôle qu'ils tiennent dans la vie profane : la compétence des enseignants, la charité des hospitaliers, l'abnégation des soignantes et des travailleuses à domicile, le zèle des éducatrices paroissiales qui assurent par les catéchismes et les œuvres la formation des jeunes.

Et le monde rend hommage à ces hommes et à ces femmes qui ont tout quitté pour se mettre au service des enfants des autres, des vieillards des autres, des malades des autres, et dont l'unique souci est de témoigner dans un monde égoïste et dur de la charité du Christ.

Nous nous réjouissons que soit ainsi apprécié, dans les pays de tradition chrétienne comme dans les terres de missions, le rôle social des Frères et des Sœurs.

Mais un grand nombre de laïcs se dévouent aussi au service de leur prochain. Si tel était l'essentiel de la vie religieuse, pourquoi y entrerait-on ?

Un enseignant chrétien et un frère ne diffèreraient-ils que par un certain style de vie ? Une religieuse d'hôpital et une infirmière ne diffèreraient-elles que dans le costume ?

Ce qui fait la grandeur du religieux et de la religieuse, c'est leur consécration à Dieu.

Tout chrétien est par son baptême consacré au Seigneur, membre du Christ et de son Eglise, appelé à la perfection : « *De même que celui qui vous a appelés est saint,* disait S. Pierre, *devenez saints, vous aussi, dans votre conduite* » (1 Pierre 1/15).

Mais, afin de mieux se donner à Dieu, le religieux choisit la voie des conseils évangéliques : « *Si tu veux être parfait,* disait le Christ, *va, vends tous tes biens, donne-les aux pauvres et suis-moi* » (Matthieu 19/21). Renoncer à ses biens par le vœu de pauvreté et aux joies du foyer par le vœu de chasteté, demeurer entièrement disponible pour l'œuvre du Seigneur par le vœu d'obéissance, c'est opter pour les moyens les plus exigeants de perfection, c'est annoncer de la façon la plus parfaite le Royaume nouveau, c'est attendre de Dieu seul l'épanouissement d'une vie entière dans la paix et dans la joie. Cette voie ne déçoit pas ceux qui s'y engagent généreusement.

Ce caractère absolu et définitif des vœux prend toute sa valeur de par leur insertion dans l'Eglise : c'est elle qui les reçoit ; c'est elle qui les soutient, dans le cadre de la vie commune, par l'assistance des supérieurs, les prescriptions de la Règle et les traditions de la famille religieuse ; c'est elle qui leur apporte sa garantie.

Par cette consécration même les religieux et les religieuses deviennent à un titre spécial des ouvriers de la mission. Ce devrait être pour nous chrétiens une évidence première que cette vérité : la mission est l'œuvre de Dieu. Aucune puissance humaine ne peut atteindre cette intimité de l'âme où s'opère la conversion. Dieu seul peut toucher le cœur pour qu'il s'ouvre librement à son amour : « *Dieu ne sera pas au terme s'il*

n'est au départ ». Dans la mystérieuse répartition de la grâce divine qui dira la part due au sacrifice de ceux qui se sont donnés tout entiers et irrévocablement à l'amour du Christ ?

Aussi, loin de partager le préjugé de ceux qui ne voient dans les ordres contemplatifs que vie diminuée ou perte de force pour l'Eglise, le chrétien met les moines et les moniales parmi les meilleurs ouvriers de la mission (Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, une carmélite, n'a-t-elle pas été proclamée patronne des missions ?) « *En montant toujours plus haut, toujours plus près de Dieu,* disait le Pape Pie XII à des religieuses, *vous étendez vos horizons et vous devenez d'autant plus aptes à vous orienter sur cette terre. Loin de vous enfermer étroitement en vous-mêmes, votre union à Dieu vous élargit le cœur aux dimensions du monde et de l'œuvre rédemptrice du Christ qui se prolonge dans l'Eglise* ».

Missionnaire par sa consécration à Dieu, la vie religieuse l'est encore par le témoignage qu'elle porte. En face d'un monde qui ne croit qu'à la réussite humaine, à l'efficacité et au plaisir, elle rappelle aux croyants comme aux incroyants que l'Evangile est à prendre au sérieux : le monde nouveau que le Christ est venu établir est déjà commencé puisque des hommes et des femmes trouvent l'épanouissement de leur vie dans l'amour de Dieu et de leurs frères. Plus le matérialisme pénètre chez nous et même s'y affiche, plus se fait sentir le besoin de ces témoins. Dans les pays de mission aussi, il importe que, face aux forces du paganisme et du communisme, soit donné un témoignage héroïque allant au-delà des vertus ordinaires.

C'est pourquoi l'Esprit-Saint suscite constamment dans l'Eglise le renouveau de la vie religieuse. Aujourd'hui la vitalité missionnaire des instituts se manifeste dans les fondations de monastères en Afrique et en Asie, dans l'adaptation des œuvres d'éducation et d'assistance, dans la création de familles religieuses répondant aux nouvelles exigences de l'apostolat (citons par exemple les Petits Frères de Jésus, issus du Père de Foucauld, dont une Fraternité travaille à Concarneau). Cette floraison apporte de nouveaux motifs d'espérance à ce monde plein de tourments et d'angoisses.

Souhaitons qu'à l'appel du Saint-Esprit se développent chez nous de nombreuses et ferventes vocations religieuses. Nous pourrions ici reprendre ce que nous disions dimanche dernier à propos des prêtres et des missionnaires : les besoins du diocèse, les besoins des autres diocèses de France, les besoins des pays de mission ; trop souvent les maisons-mères des différentes congrégations ne peuvent répondre aux demandes urgentes qui leur sont adressées de partout.

Réfléchissons plutôt à notre propre conception de la vie religieuse : nos réactions habituelles s'inspirent-elles des lumières de la foi et des appels de l'Eglise ou, au contraire, de jugements superficiels et de vues trop humaines ? Pie XII a parlé avec sévérité de ceux qui méconnaissent la vocation religieuse : « *Ceux qui cherchent à détourner les adolescents d'entrer dans les congrégations religieuses en les persuadant qu'ils peuvent, en se mariant, faire davantage de bien spirituel par la profession publique de leur vie chrétienne en tant que pères et mères de famille, tous ceux-là, nous ne pouvons que les condamner absolument* ».

Jeunes gens chrétiens, avez-vous parfois pensé à la fécondité et à la grandeur d'une vie de Frère dans une congrégation enseignante, hospitalière, missionnaire ou dans un monastère ?

Jeunes filles chrétiennes, envisagez-vous la possibilité d'une vocation religieuse ou la repoussez-vous d'avance comme une pensée importune ou comme une impasse ?

Parents chrétiens, ce n'est pas à vous de décider de l'avenir de vos enfants ; mais vous pouvez souhaiter, vous pouvez prier, vous pouvez suggérer, vous pouvez soutenir. Vous est-il venu à l'idée qu'une de vos filles pourrait devenir religieuse ou l'un de vos fils religieux, et que ce serait un honneur pour vous et une grâce pour votre foyer ?

III

Réunis, voici deux ans, en Assemblée plénière, les Evêques de France invitaient tous les chrétiens à prendre part à l'effort missionnaire de l'Eglise : « *Il n'y a plus,* disaient-ils, *de secteur géographique ni social où une évangélisation ne s'impose... Les Evêques veulent pouvoir compter sur tous les fidèles pour prendre avec eux et sous leur direction les moyens d'y faire face* ».

Tous les laïcs doivent entendre l'appel exigeant de l'Eglise ; ils doivent, tous, devenir missionnaires.

Ce n'est pas là une nouveauté ou une mode suggérée par les circonstances, mais un retour à la tradition la plus vénérable et aux sources les plus authentiques de la vie chrétienne.

Nous lisons dans le Nouveau Testament des indications très concrètes sur la part des « laïcs » dans la diffusion de la Bonne Nouvelle. Voyez plutôt : autour de Notre Seigneur le noyau de douze apôtres ne forme pas un cercle fermé. Parmi les gens

qui se pressent à la suite du Maître, plusieurs lui accordent leur admiration et leur confiance parce qu'ils ont été émerveillés par sa parole et par ses miracles. Dispersés ensuite dans leurs campagnes, ils parlent de lui, ils racontent les merveilles qu'ils ont vues, et préparent ainsi les cœurs droits à croire en lui et à se convertir.

C'est ce qu'on peut appeler l'apostolat spontané, le plus simple de tous, celui qui se répand dans les ruelles des bourgades de Palestine, sur la place publique et dans les familles. Quand le fils du centurion est guéri, les témoins enthousiasmés proclament la gloire de Dieu et annoncent partout qu'un grand Prophète a visité le monde. La Samaritaine, après sa rencontre au puits de Jacob, retourne chez elle en racontant qu'elle vient de voir un homme extraordinaire et en chuchotant que ce doit être le Messie.

Ces gens-là sont apôtres presque sans le savoir, tout simplement parce qu'ils ont la foi. Ah ! si nous aussi avions la foi vivante, avec quel naturel nous parlerions de Dieu !

A côté de ces témoins occasionnels, le Christ groupe soixante-douze disciples, leur donne ses consignes et les envoie deux à deux annoncer le Règne de Dieu dans les bourgs et les campagnes. C'est à tous ceux qui croient en lui et non seulement aux apôtres qu'il dit : « *Que votre lumière brille aux yeux des hommes afin qu'ils glorifient le Père qui est dans les cieux* » (Matthieu 5/16).

Après la Pentecôte, nous voyons de simples fidèles, remplis de l'Esprit-Saint, s'en aller dans les villes ; partout ils annoncent Jésus-Christ et rassemblent de petites communautés de croyants. Ainsi, des disciples dispersés par la persécution survenue à l'occasion du martyre d'Etienne poussèrent jusqu'en Phénicie, à Chypre et à Antioche : « *Quelques-uns d'entre eux, des Cypriotes et des Cyrénéens, venus à Antioche, s'adressèrent aux païens et leur annoncèrent la Bonne Nouvelle du Seigneur Jésus ; la main du Seigneur les secondait, et grand fut le nombre de ceux qui embrassèrent la foi et se convertirent au Seigneur* » (Actes 11/19-21). La célèbre Eglise d'Antioche prit naissance grâce à cette initiative.

Faut-il insister sur ces faits ? Il nous suffit, mes Frères, de réfléchir un instant pour que chacun de nous comprenne la raison profonde de sa vocation missionnaire. Un laïc est un baptisé, c'est-à-dire quelqu'un qui est devenu membre vivant de l'Eglise. Un laïc est un confirmé, c'est-à-dire quelqu'un qui a reçu le Saint-Esprit précisément pour porter témoignage. Un laïc est un communiant, c'est-à-dire quelqu'un qui dans l'Eucharistie s'unit au Christ mort et ressuscité pour le salut de tous les hommes.

Mais comment pouvez-vous être missionnaire ?

Vous pouvez l'être partout par le témoignage de votre vie chrétienne. Dans un monde qui perd le sens de Dieu, votre foi affirme que le Christ est vivant. A des esprits inquiets, à des cœurs angoissés, vous « *rendez compte de l'espérance qui est en vous* » (I Pierre 3/15). Pour barrer la route à la violence et à la haine vous vous efforcez de faire passer dans la vie sociale la loi de charité et l'esprit des Béatitudes.

Plutôt que de développer ces vérités que nous vous avons souvent rappelées, nous préférons aujourd'hui attirer votre attention sur deux points : le rôle de ceux qui partent et l'aide que nous devons tous apporter à nos missionnaires.

— Environ vingt mille Bretons quittent chaque année leur province natale pour s'en aller à travers le monde, dans une grande ville, dans un pays lointain, sur les lignes de navigation...

Vous avez une connaissance directe et personnelle de cette émigration : les paroisses rurales voient partir chaque année un grand nombre de jeunes foyers ; la plupart d'entre vous connaissent dans leurs relations des hommes et des femmes partis au loin. Vous savez que, lorsqu'on voyage, on trouve des compatriotes dans toutes les régions de France, dans tous les pays du monde. Quel magnifique levain ce serait pour l'Eglise si ceux qui partent étaient assez équipés au point de vue humain pour se faire une situation solide et assez formés au point de vue chrétien pour être là où ils vivent les témoins de la foi !

Nous devons chercher ensemble dans nos familles, dans nos écoles, dans nos mouvements et œuvres, comment préparer à une vie apostolique ceux qui doivent nous quitter.

Déjà les exemples se multiplient de militants chrétiens, ouvriers, soldats ou étudiants, partis de chez nous et qui travaillent à sanctifier le milieu où la Providence les a conduits. Bien plus, parmi les jeunes de nos mouvements de J.O.C. ou de J.A.C., plusieurs sont allés, ces années dernières, en Afrique pour aider au développement de l'action catholique, donnant ainsi au travail missionnaire les plus belles années de leur jeunesse. Parmi eux huit sont originaires de notre diocèse.

— Si de tels gestes demeurent exceptionnels, tous doivent aider le travail des missionaires en terre lointaine. Dès maintenant, à l'occasion du Carême, un acte de générosité vous est demandé.

Savez-vous, mes Frères, qu'aujourd'hui deux hommes sur trois dans le monde sont affamés ou sous-alimentés. Des continents entiers connaissent la misère. Pouvons-nous prétendre garder le sens missionnaire si nous restons indifférents devant ce tragique problème ?

S. S. Jean XXIII nous répond dans son Message du 10 Novembre 1959 : « *Nul ne peut aujourd'hui, dans un monde où les distances ne comptent plus, invoquer l'excuse que les besoins de nos frères lointains ne lui sont pas connus ou que l'aide à y apporter ne le concerne pas. Nous sommes tous solidairement responsables des populations sous-alimentées* ». Dans son encyclique *Mater et Magistra* le Pape traite longuement de l'aide des nations riches aux nations pauvres. Nous n'avons pas le droit de rester sourds à son appel, à l'appel de tous ceux qui ont faim. Le Comité diocésain de lutte contre la faim dans le monde qui a été constitué cette année, en liaison avec le comité national, vous demandera votre offrande.

Par ce geste de carême, comme par votre participation aux prochaines Expositions missionnaires, vous vous sentirez en union plus étroite avec l'Eglise de Notre-Seigneur Jésus-Christ, responsable de tous les hommes du monde entier, soucieuse de leur apporter le Salut et de leur donner, par la charité, un des grands signes de la Vérité.

Mandement de Carême

Nous terminerons cette Lettre pastorale par deux consignes particulières pour le Carême, qui s'ouvre mercredi prochain.

Le Carême est le temps de la prière. A côté de nos intentions habituelles, et particulièrement la paix du monde, sachons donner une place privilégiée au prochain Concile : la qualité de la prière liturgique, la ferveur de la prière personnelle, le maintien ou la reprise de la prière en famille sont les meilleurs moyens de préparer ce grand événement de la vie de l'Eglise.

Le Carême est le temps de la pénitence. La loi du jeûne, qui concerne les fidèles de 21 ans accomplis jusqu'à 60 ans commencés, prescrit de ne faire dans la journée qu'un repas complet (1) ; cependant ceux qui jeûnent peuvent prendre une collation le matin et le soir, selon l'usage du diocèse (2). Les quatre jours de jeûne pour les diocèses de France sont : pendant le Carême, le mercredi des Cendres et le Vendredi-Saint ; pendant l'Avent, la veille de la fête de l'Immaculée-Conception et l'avant-veille de Noël, c'est-à-dire le 7 et le 23 Décembre (3). La loi de l'abstinence, elle, oblige les fidèles dès l'âge de 7 ans accomplis tous les vendredis de l'année et les jours de jeûne (4).

L'assouplisement de la loi du jeûne ne signifie pas que nous n'avons plus besoin de faire pénitence : elle laisse simplement plus d'initiative à notre générosité. La pénitence ne consiste pas seulement dans les privations de nourriture, mais aussi et surtout dans notre conversion intérieure.

---

(1) *Ces notes ne sont pas destinées à la lecture en chaire, sauf éventuellement les précisions de la note 5 au sujet de l'anticipation du Temps Pascal.*
Les fidèles peuvent être exemptés ou dispensés, soit de l'abstinence soit du jeûne, soit de l'abstinence et du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc... MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit Canonique en cette matière (Can. 1245, § 1). De plus, MM. les Chanoines pour les diocésains, les Supérieurs et les Aumôniers pour leurs communautés et pensionnats, les Confesseurs pour leurs pénitents sont autorisés à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtront justifiées, pour des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

(2) Le soir, l'usage de tous les aliments maigres est autorisé, y compris les œufs. Le matin, on peut prendre du café, du thé, du chocolat, du lait et même des œufs, avec un peu de pain.

(3) Deux décrets de la S. Congrégation du Concile ont fait connaître ces nouvelles dispositions, valables pour tous les diocèses de France : décrets du 25 Juillet et du 27 Août 1957. On notera cependant qu'un décret de la S. C. du Concile en date du 3 Décembre 1959 a précisé que chaque fidèle est libre d'user *ou* de ne pas user de la possibilité d'anticiper le jeûne de la Vigile de Noël : on peut donc satisfaire à l'obligation de l'abstinence et du jeûne le 23 *ou* le 24 Décembre.

(4) L'obligation de l'abstinence cesse les jours des fêtes de précepte, c'est-à-dire, en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

Cette année, nous orienterons notre pénitence et notre charité vers nos frères qui ont faim : leur drame nous concerne. Nous avons à leur venir en aide, même au prix d'un sacrifice important. Que l'exemple des adultes entraîne les enfants et les jeunes à renoncer volontairement à certaines dépenses : friandises, spectacles, achats superflus...

Cet effort de prière et de pénitence acompli pendant le Carême préparera votre Communion pascale. Vous savez que le temps fixé pour faire vos Pâques s'ouvre le premier dimanche de la Passion et finit le second dimanche après Pâques (5). Tout fidèle parvenu à l'âge de raison doit à cette date recevoir le sacrement de l'Eucharistie (6).

† ANDRÉ,

Evêque de Quimper et de Léon.

(5) Nous permettons d'anticiper l'ouverture du Temps pascal au 4e dimanche de Carême : *a*) pour les malades et infirmes retenus à la maison ; *b*) pour les enfants des catéchismes et des écoles.

Enfin le Temps pascal pourra s'étendre aux jours où se donnent des exercices de Mission ou d'Adoration, pourvu que ce soit entre le quatrième dimanche de Carême et le dimanche de la Sainte Trinité (Statuts, art. 222).

Il peut être utile d'inviter les fidèles à ne pas attendre la veille de Pâques pour se confesser. « *Ce rappel est particulièrement nécesaire là où les fidèles ont pris l'habitude de venir en foule au saint tribunal l'après-midi du Samedi-Saint et le matin du dimanche de Pâques. Ceux qui ont la charge des âmes veilleront donc à ce que, pendant toute la Semaine Sainte et particulièrement le jeudi, le vendredi et le samedi, l'occasion soit donnée aux fidèles de s'approcher facilement du sacrement de Pénitence.* » (Instruction pour l'application du Nouvel Ordo de la Semaine Sainte, I, § 2 a.)

MM. les Curés et Recteurs s'efforceront de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

(6) Canon 859, § 1 : « *Tout fidèle de l'un ou l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir pour un temps.* »

LETTRE PASTORALE

de S. Exc. Monseigneur l'Evêque

de Quimper et de Léon

L'ANNONCE DU SALUT

QUIMPER

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1963

L'ANNONCE DU SALUT

MES FRÈRES,

Tandis que se poursuit le Concile Œcuménique, je souhaite, en commençant cette lettre pastorale, que vous vous sentiez tous associés à la volonté de l'Eglise d'annoncer au monde aujourd'hui le Salut par Jésus-Christ, notre Seigneur.

Ce fut une grande joie pour les Evêques du monde entier de se trouver assemblés à Rome autour du Pape. Mais une pensée nous hantait que nous ne pourrions plus chasser : nous voici, nous successeurs des Apôtres, réunis vingt siècles après le départ de la Mission, et deux hommes sur trois ne connaissent pas le Christ Sauveur ! Or la Bonne Nouvelle que nous avons reçue, elle nous a été confiée pour la communiquer aux autres.

En revivant, pendant ce Carême, les mystères de notre salut, nous nous disposerons à être les témoins de l'Evangile que le Christ a apporté au monde. Ainsi, nous nous accorderons à la grande préoccupation du Concile. — Demandons-nous donc successivement :

— Qu'est-ce que le salut ?
— Comment devons-nous l'accueillir ?
— Comment pouvons-nous l'annoncer ?

Que l'Esprit de Dieu nous éclaire et nous conduise dans la préparation à la grande fête de Pâques.

I. — QU'EST-CE QUE LE SALUT ?

Au plus profond de lui-même, chaque homme éprouve le besoin d'être sauvé : il sent ses limites et voudrait les dépasser. Il aspire à plus d'amour ; il désire savoir et posséder davantage, être plus libre et moins dépendant.

Pour se libérer, beaucoup comptent sur les progrès de la science et de la technique, ou sur l'organisation sociale. D'autres estiment que le monde est fondamentalement

absurde, et qu'il n'y a rien à faire. Mais, pour les uns et les autres, c'est à l'homme de s'en tirer et de s'en tirer tout seul.

Combien d'entre vous rencontrent chaque jour sur les lieux de travail, dans les milieux d'affaires ou dans leurs divertissements des incroyants qui paraissent impénétrables à toute idée de salut ? Aussi comprenons-nous l'angoisse qu'exprimait le Souverain Pontife quelques mois avant le Concile : « Ne nous berçons pas d'illusions. Comme tant et tant de fois au cours de l'histoire, l'heure que le monde traverse est très grave, grave et dangereuse. Ce qui est en jeu, c'est la vocation historique des peuples, et le destin éternel de chaque homme créé à l'image de Dieu ».

Et pourtant, il pouvait écrire dernièrement aux Evêques que des échos lui venaient du monde entier et lui faisaient croire que l'intérêt suscité par le Concile n'était pas de simple curiosité : « Même chez des personnes se réclamant d'opinions religieuses, philosophiques et politiques diverses se rencontre une attitude déférente, universelle au point de poser cette question : la lumière et la grâce célestes ne sont-elles pas devenues plus proches du cœur des hommes, les poussant peu à peu vers Jésus-Christ et son Eglise sainte et bénie ».

De fait, aujourd'hui, beaucoup de gens qui vivent en dehors de l'Eglise espèrent qu'elle contribuera, d'une manière irremplaçable, à la paix et à la justice sur cette terre.

S'ils se sentent attirés non plus seulement vers ces valeurs humaines, mais aussi vers Jésus-Christ comme l'unique Sauveur, ce mouvement-là ne peut pas venir d'eux-mêmes.

Car c'est Dieu qui fait connaître le vrai salut. C'est lui qui révèle à l'homme sa véritable misère et lui montre comment il pourra s'en arracher. Toute l'histoire du peuple élu est faite des démarches dans lesquelles se traduisait le projet de Dieu pour sauver l'homme pécheur.

C'est lorsqu'enfin vient Jésus que ce dessein se dévoile dans toute son ampleur.

Voici comment apparaît le Salut : *il ne s'agit pas seulement de restaurer une situation compromise par le péché ; Dieu ne veut pas seulement renouer après la rupture ; il veut définir des rapports nouveaux par une alliance nouvelle.* « En effet, comme le dira S. Paul, tous ceux qu'anime l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu. Aussi bien n'avez-vous pas reçu un esprit d'esclaves pour retomber dans la crainte ; vous avez reçu un esprit de fils adoptifs qui fait nous écrier : Abba ! Père ! L'Esprit en personne se joint à notre esprit pour attester que nous sommes enfants de Dieu. Enfants et donc héritiers ; héritiers de Dieu, et cohéritiers du Christ,

puisque nous souffrons avec lui pour être aussi glorifiés avec lui » (Romains 8/14-17).

C'est pour cela que Jésus vient. Il se dit l'Envoyé de Dieu pour sauver ce qui était perdu (Luc 9/56). Mêlé aux gens, si proche d'eux qu'ils le considèrent comme l'un d'entre eux, sans plus... Et cependant il est tout autre... Sur son chemin les malades trouvent la santé, la foule émerveillée mange le pain qu'il a multiplié, les disciples stupéfaits se demandent : « Qui est donc celui-ci... ? » (Marc 4/41).

Ce qui est plus étonnant encore : les morts ressuscitent, les démons s'enfuient, les pécheurs sont pardonnés.

Le mal est vaincu, il n'est cependant pas supprimé : Jésus appelle les hommes à prendre part, selon leur responsabilité, à la lutte contre le péché qui en est la racine.

Il prend sur lui toutes les détresses humaines, et jusqu'à l'extrême conséquence du péché. Du fond de cette situation désespérée, le Christ par sa propre puissance se libère de la mort, et retrouve à la droite du Père la gloire du Fils de Dieu. Comme il est mort pour nous, ainsi est-il ressuscité pour nous.

Il est devenu « cause de salut pour ceux qui lui obéissent » (Hébreux 5/9). Il leur fait prendre conscience, sous la vraie lumière, de leur condition de pécheur, comme il le fit naguère à la pécheresse, à Zachée, à Pierre, au point de les faire s'écrier : « Eloignez-vous de moi, Seigneur ! » (Luc 5/8). Mais il ne s'éloigne pas, il nous prend par la main pour briser les forces qui nous enchaînent et nous faire porter avec lui notre part de rédemption dans le secteur de vie qui nous est confié.

Il nous ouvre déjà ce monde de Dieu où il se fait connaître de nous et où l'amour dont il nous aime fait battre notre cœur. Un jour viendra où il nous y fera entrer complètement délivrés, sauvés. « Il essuiera toute larme de nos yeux ; de mort il n'y en aura plus ; de pleur, de cri, de peine, il n'y en aura plus. Car l'ancien monde s'en sera allé » (Apocalypse 21/4).

Ressuscité, le Christ demeure avec nous dans l'Eglise. Il nous appelle à lui, comme autrefois les gens de Palestine : « Venez à moi, vous tous... » (Matthieu 11/28). Il se tient à notre porte, et il frappe (Apocalypse 3/20). Le salut nous est offert. Mais le risque demeure de se perdre ; ce serait effroyable de tomber entre les mains du Dieu vivant après avoir méprisé son Fils et refusé la grâce qu'il nous offrait.

Cette grâce, c'est l'Eglise qui nous la propose aujourd'hui, à travers les différentes manifestations de sa vie. C'est ainsi, pour prendre un seul aspect, que l'Eglise nous guide dans la lecture des Livres Saints qui relatent l'histoire du Salut de Dieu.

Vous connaissez cet épisode des Actes des Apôtres. Le ministre de la reine d'Ethiopie chemine en lisant les prophètes. Le diacre Philippe, envoyé en mission, l'aborde et lui demande : « Comprends-tu ce que tu lis ? — Et comment le pourrais-je, répond-il, si personne ne me guide ». Alors Philippe monte auprès de lui sur le char et, à partir du texte sacré, se met à lui annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus (Actes 8/20-40).

Et nous, que savons-nous du Salut ?

Sommes-nous assez familiarisés avec la vie de Jésus le Sauveur ? L'Evangile tient-il dans notre vie sa vraie place ?

Je vous engage de nouveau à en lire chaque jour au moins quelques lignes. Un homme fidèle à cette pratique disait le réconfort qu'il y trouvait : « Les mots me reviennent au cours de la journée ; vraiment, je suis sûr que cela me soutient ».

Il est vrai que la réflexion sur les choses de la foi ne se fait jamais sans effort. Elle est d'autant plus difficile que nous sommes pris dans un tourbillon de soucis et de divertissements ; dans les temps actuels nous aussi nous risquons de nous laiser entraîner loin de la grande affaire de notre vie.

L'Eglise en Concile nous appelle à cet effort. Mettons à profit ce temps qui nous est donné, faisons de notre Carême une véritable montée vers Pâques. Dans ce monde inquiet et par moments traversé d'angoisses, il nous faut affirmer avec assurance, comme S. Pierre : « Il n'y a sous le ciel aucun autre nom par lequel nous puissions être sauvés » (Actes 4/12).

II. — L'ACCUEIL DU SALUT

Le salut est un don de Dieu qu'il nous faut accueillir.

L'Evangile nous en parle, comme d'une lumière qui est venue en ce monde et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière ; il en parle aussi comme du Fils que Dieu a envoyé pour que tout homme qui croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle (Jean, 3, 16).

Le Sauveur c'est Dieu lui-même qui vient au-devant de nous. Il nous faut aller à sa rencontre, et il nous donnera le pouvoir de devenir les enfants de Dieu.

Cela ne nous semble-t-il pas évident, à nous qui avons été élevés dans la foi ? Nous savons bien, en effet, que si Dieu nous trouve fidèles à l'heure de notre mort, nos péchés

seront pardonnés, et nous recevrons la récompense des saints.

Mais nous avons à nous rappeler que le salut ne se décide pas seulement au terme de la vie. Dès maintenant, il est en jeu.

Jésus vient à nous à chaque instant de notre vie.

C'est maintenant que la semence est jetée, et qu'elle germe dans cette terre que nous lui offrons. C'est maintenant que les invitations sont lancées : « Le royaume des cieux est semblable à un roi qui envoya ses serviteurs convier les invités à la noce de son fils » (Mat. 22/3). C'est maintenant que nous nous disposons à répondre ou que nous cherchons mille prétextes pour nous dérober.

Oui, Jésus passe dans notre vie, il s'arrête, il nous regarde, il nous propose d'entrer dans la grande entreprise de Dieu.

Mais il ne se présente pas à visage découvert. Il nous faut un effort pour le reconnaître.

Nous devons être attentifs. Sinon, nous manquerons les occasions qu'il nous donne ; il se peut que nous passions tout à côté du Christ sans savoir qu'il est là, sous les traits d'un pauvre sans vêtement, sans logis, sous l'aspect d'un malade, d'un prisonnier : « Quand t'avons-nous vu ? » lui demanderons-nous plus tard, au jour du jugement. Mais c'est maintenant, quand il passe sur notre chemin, qu'il faut être en éveil : le jugement est déjà en cours.

Il nous faut aussi désirer le rencontrer, comme ces pauvres gens qui se pressaient sur son passage, pour être guéris de leurs misères, délivrés de leurs démons ; ou comme le publicain Zachée, qui voulait voir Jésus.

Mais on ne cherche pas tellement à le rencontrer. C'est si commode de vivre au jour le jour, sans se préoccuper de l'au-delà. On fait le nécessaire : la messe, Pâques, quelque argent aux bonnes œuvres. La conscience tranquille, on se trouve satisfait d'habitudes peu exigeantes. Et puis, il y a la crainte d'être entraînés trop loin à la suite du Maître. On se garde de s'engager à fond avec lui.

Mais si on n'a pas confiance, si on n'ose pas se risquer, tout se passera comme si le Christ n'intervenait jamais. Il se fait connaître à celui qui le cherche et qui compte sur lui. Il se fait connaître à celui qui l'aime déjà. Les occasions dont il se sert sont multiples : une mission, une retraite, une réunion d'action catholique, la lecture de l'Evangile, une confession, une messe à laquelle on participe vraiment.

Que se passe-t-il alors ?

On s'aperçoit tout à coup que la vie qu'on mène manque de souffle ; que la sécurité dont on a esayé de s'entourer est fausse ; on était en train de se fourvoyer. Voici que tout paraît changé.

Dans les Actes des Apôtres, il est souvent question d'une sorte d'irruption de la grâce. Ainsi lorsque Pierre s'adresse aux Juifs le jour de la Pentecôte, à la sortie du Cénacle, il nous est rapporté qu'en l'entendant, ils eurent le cœur transpercé. Et ils dirent aux Apôtres : « Frères, que devons-nous faire ? ».

Que chacun d'entre vous s'interroge donc sur son passé : n'y a-t-il pas eu un jour de sa vie où, à cause du Christ, quelque chose s'est transformé brusquement ? Plusieurs se rappelleront telle circonstance qui a modifié profondément le cours de leur existence. Ils n'ont peut-être pas éprouvé ce choc de la grâce qui perce le cœur. Mais ils savent que dès lors, ils étaient libérés, disponibles : « Seigneur, que faut-il que je fasse ? » Ils étaient prêts à accueillir le salut ; ils étaient en état de répondre aux avances de Dieu.

Que faut-il entendre par cet accueil ?

Dieu vient nous éclairer, et nous faire regarder le monde comme lui. C'est d'abord une manière nouvelle d'envisager notre vie et nous-mêmes. Rappelons-nous Zachée, recevant le Sauveur chez lui : sa vie se révèle à lui sous une autre lumière. Jusque-là il pouvait s'estimer heureux de sa situation ; et bien qu'il appartint à une profession qui ne s'embarrassait guère de scrupules, il n'avait sans doute rien de grave à se reprocher. En présence de Jésus, il se sent comme coupable, il remet en cause tout son passé : « Oui, Seigneur, je vais donner la moitié de mes biens aux pauvres, et si j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rendrai le quadruple » (Luc, 19, 8).

Ainsi en est-il chaque fois que l'on se met sous le regard du Christ. Aussitôt, là où les journées paraissaient remplies, elles apparaissent encombrées de préoccupations vaines ; alors qu'on estimait se suffire à soi-même, on se découvre faible et vaniteux ; on comptait beaucoup sur le rendement de son travail, sur l'organisation de ses affaires et sur l'argent qu'on amassait, et tout cela ne paraît plus être l'essentiel. On comprend que l'on s'était fabriqué des idoles, oubliant la parole du Seigneur : « Tu n'adoreras pas d'autre dieu que moi ».

La conversion est déjà commencée ; en rentrant en soi-même, on se rend compte de l'envahissement du péché dans l'esprit et le cœur, dans le jugement et les relations. On veut ensuite s'en dégager, rompre avec les habitudes à travers lesquelles le mal se ramifie, remettre sa vie dans le vrai sens de Dieu. Ainsi la conversion se traduit par un retournement, qui n'est possible que sous les yeux du Christ. Et alors se vérifie sa parole à Zachée : « Le salut est entré dans cette maison ».

Et il entre vraiment chez nous à mesure que cette conversion s'approfondit, par notre attachement au Christ et par notre vie active dans l'Eglise.

Nous sommes engagés dans un combat sans merci. Car ce n'est pas seulement contre un ennemi visible que nous avons à nous battre, mais contre l'esprit du mal qui, d'une manière insidieuse, entre dans nos projets, dans nos affections, et jette en nous le trouble et le doute. Qui ne craint parfois de s'être trompé ou d'avoir été trompé ? Mais Jésus est avec nous dans la barque, et nous redit sa parole : « Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi ? » (Matthieu 8/26).

Vivre notre salut, ce sera donc lier de plus en plus notre vie à celui qui, seul, peut répondre de tout. Car nous savons bien que croire au Christ ce n'est pas, une fois pour toutes, admettre comme vrai ce qu'il a enseigné : c'est se donner à lui, jour après jour, au point qu'il devienne le centre de notre vie. Alors, tout passera par lui : nos désirs, nos affections, nos soucis. Nous devenons semblables à cet homme que nous décrit St Paul : déjà sauvé en espérance, il est engagé dans les luttes d'ici-bas, mais dit-il, « oubliant le chemin parcouru, je vais droit de l'avant, tendu de tout mon être, et je cours vers le but en vue du prix que Dieu nous appelle à recevoir là-haut dans le Christ Jésus » (Philippiens 3/14).

Il ne s'agit pourtant pas d'un effort solitaire : nous sommes entrés par notre baptême dans le mouvement de tout un peuple en marche vers le Royaume ; nous sommes membres vivants de l'Eglise, qui, depuis la Pentecôte jusqu'à la fin des temps, continue de rassembler les enfants de Dieu dès ici-bas. Quelle illustration n'en trouvons-nous pas dans cette manifestation de la vie de l'Eglise que constitue le Concile ? Nous avons le sentiment très vif d'appartenir à cette famille, répandue à travers toute la terre. Nous devons avoir la conviction de plus en plus ferme qu'elle unit les hommes pour les arracher aux angoisses, à la misère, et les conduire à la vie éternelle. Nous savons aussi, et le Concile nous le rappelle, que dans notre marche vers l'au delà nous ne nous détournons pas de nos tâches terrestres. C'est en menant en ce monde une vie de baptisé, une vie de sauvé, que le chrétien y prépare le chemin de l'Evangile.

Aussi, partout où il est enraciné de quelque manière, dans la famille, la profession, le milieu social, la cité, le pays, partout le chrétien apporte une force de libération : « S'il organise les choses de ce monde, ce n'est pas comme un domaine où l'homme n'aurait plus rien à désirer, mais comme le lieu où s'accomplit la rédemption, et où tous les hommes doivent parvenir à connaître et à aimer Deiu » (P. Lebret).

Ne prenons pas à la légère l'avertissement que l'Eglise nous donne en ce temps du Carême : « Frères, nous vous invitons à ne pas gaspiller la grâce que vous avez reçue de Dieu, car il a dit : « Au moment choisi je t'ai exaucé ; au jour du salut je suis venu à ton aide ». Le voici venu, le moment choisi ; c'est aujourd'hui le jour du salut ! » Que par le sacrement de pénitence, reçu avec foi, nous soit donnée cette grâce de conversion par laquelle nous nous disposerons à mieux accueillir le salut.

III. — COMMENT ANNONCER LE SALUT ?

En acquérant une meilleure connaissance du salut et en nous efforçant d'y répondre, nous nous disposons à en communiquer aux autres la Bonne Nouvelle. C'est d'ailleurs la tâche centrale que S. S. Jean XXIII a assignée au Concile : « travailler à ce que l'annonce du salut soit accueillie plus favorablement par tous les hommes ».

C'est aussi l'essentiel de la mission de l'Eglise, mission à laquelle nous devons tous prendre part. Nous y sommes tous appelés — prêtres, religieux, religieuses, laïcs. Comme dans la parabole, peu importe l'heure à laquelle nous entendons l'appel du Maitre, seule compte la générosité de notre réponse.

Le sort des autres ne peut nous laisser indifférents : Dieu nous demandera compte un jour de nos frères. Mais ces solidarités qui lient les hommes entre eux comme les membres dans un corps, si nous les acceptons sur le plan des principes, nous parvenons difficilement à les concrétiser au niveau des relations quotidiennes de voisinage, de travail ou de loisir.

Là aussi, cependant, se joue notre salut. Selon que notre comportement est chrétien ou non, nous acceptons effectivement ou nous refusons d'entrer dans le dessein de Dieu : c'est en effet dans la trame même de notre vie que nos sentiments et nos attitudes se modèlent sur les sentiments et les attitudes du Sauveur ; et notre manière d'être en famille, dans la profession, dans le quartier, dans la cité et dans la paroisse doit traduire la conscience que nous avons de notre responsabilité à l'égard de ceux avec qui nous vivons.

Mais tout chrétien se sent lui-même faible et pécheur ; alors qu'il lui faut panser ses propres plaies, peut-il se préoccuper des autres ? comment les aidera-t-il à sortir du mal où il se trouve pris lui-même ? Ce serait certes folle

présomption si la force de Dieu n'était son assurance et la parole du Seigneur sa certitude : « Vous serez investis de la puissance de l'Esprit-Saint, a dit Jésus, et vous serez mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre » (Actes 1/8).

Ce n'est en effet ni l'habileté du langage, ni le prestige sous aucune forme qui, en définitive, accréditent le chrétien auprès des autres, mais la force même de la Bonne Nouvelle : il faut croire à la puissance de l'Evangile. Comme l'écrivait récemment une personne qui travaille dans un milieu incroyant et humainement très pauvre : « Il faut croire de plus en plus profondément que nous aussi, dans le mystère de Dieu et de son Eglise, nous sommes au service de la révélation de son amour, au cœur même de la vie, de tous les événements de la vie, grands et petits ».

Et ce que nous avons à révéler aux hommes, l'amour de Dieu, cela est déjà comme en attente au fond de leur cœur. Des masses humaines n'ont jamais été atteintes par l'Evangile ; on peut dire cependant qu'il n'est personne au monde qui ne soit en quelque sorte orienté vers Dieu. Tous les hommes sont appelés à devenir les enfants de Dieu, car c'est pour eux tous que le Seigneur a versé son sang et qu'il est ressuscité.

Ne craignons pas d'aller vers les autres, car Dieu nous guide et il n'est jamais absent malgré certaines apparences : dans chaque homme aussi dénué ou aussi dégradé soit-il, l'amour de Dieu nous a précédés.

Comment se fait-il alors que beaucoup de chrétiens se montrent peu empressés à suivre l'appel du Seigneur et à devenir des ouvriers de la Mission ? Est-ce par manque de conviction profonde ou par un souci mal compris de respecter les opinions d'autrui ? Certainement. Mais plus encore, on ne sait comment s'y prendre, on ne voit pas comment se rendre utile, on ne voit comment aider à la diffusion de l'Evangile.

Voici, très simplement, trois manières de participer, suivant la vocation propre de chacun, à l'annonce de la Bonne Nouvelle.

Le chrétien s'efforce de mener dans le monde sa vie de baptisé et de confirmé, c'est-à-dire de vivre et d'agir en chrétien dans ces réalités terrestres que sont la famille, le quartier, la cité, la profession, d'y être le témoin de l'amour de celui en qui il croit. Dès lors qu'il tend vers une plus grande unité de vie avec Dieu et remet à leur juste place les biens de la terre, sa vie acquiert un rayonnement particulier : la lumière n'est plus sous le boisseau, elle éclaire tous ceux qui vivent alentour.

Ce témoignage de l'exemple n'est pas une forme mineure de l'apostolat : au contraire, il est au départ de toute vie

apostolique. Il faut être vrai pour aller vers les autres ; il faut vivre du Christ pour le donner aux autres (I Jean 1/3).

Avec cette volonté de vivre selon l'Evangile va de pair la préoccupation de venir en aide à autrui : en cherchant à aider ses frères à porter ses fardeaux, on approfondit sa propre intimité avec Dieu. « La foi, je la demande tous les jours au Seigneur dans la prière, écrit une femme qui se dévoue dans son immeuble. Je veux croire davantage à son amour, à sa présence active dans le monde pour que je le découvre en attente dans chaque homme et dans chaque femme que je rencontre, pour que je sache l'adorer et le glorifier chaque fois que je suis témoin de quelque chose de bon et de généreux dans mes frères. »

Le chrétien va à la rencontre de ceux qui ne partagent pas sa foi et son espérance comme vers des frères appelés eux aussi à être sauvés : c'est même là la base de toute évangélisation authentique. Devant cette attitude d'accueil fraternel et ce respect pour leur dignité profonde d'enfant de Dieu, les incroyants et les chrétiens négligents se sentent plus proches de nous ; ils sont appelés à vivre selon cette dignité que nous voyons en eux et à y répondre par le meilleur d'eux-mêmes. Eux aussi désirent alors travailler à construire l'Eglise et à traduire dans ce monde le grand dessein de Dieu.

Contribuer ainsi à bâtir et à agrandir la communauté des chrétiens, c'est aussi annoncer le salut. Le signe qui manifestera au monde que le Seigneur est venu, c'est le témoignage de l'unité de ceux que rassemble le nom du Christ : « Père, disait Jésus après la Cène, qu'ils soient un afin que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jean 17/21). Il appartient à chacun de ceux qui se sont réunis pour célébrer l'Eucharistie de se comporter dans la vie comme ils se sont montrés à la Messe : soucieux de retrouver en toute rencontre la même unanimité fraternelle, sans distinction de pauvres ou de riches, conscients d'appartenir à la grande famille de tous les chrétiens et d'en partager les préoccupations.

Beaucoup de ceux qui sont étrangers à notre foi ne sauront reconnaître l'Evangile dans notre vie que si nous partageons leur espoir d'un monde plus juste, plus fraternel et s'ils ont sous les yeux la preuve que notre foi nous porte inlassablement à le promouvoir. Aussi est-ce le devoir des laïcs chrétiens de prendre à cœur leur rôle dans les organisations de la profession, de la cité, de toute la vie sociale, pour qu'elles s'édifient dans la justice. « L'Eglise, selon les vives paroles de Pie XII, devra plus énergiquement que jamais repousser cette conception fausse et étroite d'une spiritualité qui voudrait la confiner, aveugle

et muette, dans la retraite du sanctuaire. » Par les laïcs, l'Eglise est le principe vital de la société humaine ; grâce à eux le salut passera à travers les institutions humaines.

Enfin, bien que la responsabilité directe en incombe aux évêques et aux prêtres, *les fidèles participent aussi à leur manière à transmettre la doctrine de vie par l'enseignement.*

Où pourrait-il y avoir meilleure initiation au salut que dans la famille chrétienne ? Personne ne saurait trouver de termes plus évocateurs de l'amour de Jésus que les paroles qu'une mère tire de son cœur. Et quelle révélation du sérieux de la foi quand le père de famille vient en donner l'exemple vivant aux yeux de ses enfants ?

Il faudrait aussi souligner l'importance pour la diffusion de l'Evangile de la tâche des catéchistes et des enseignants chrétiens. Nous en avons assez souvent parlé pour nous borner aujourd'hui à le rappeler.

Si le mot du Saint-Père lors de l'ouverture du Concile s'adressait d'abord aux évêques, il concerne ausi tous les chrétiens : « Nous voulons, disait-il, répondre aux besoins de ceux qui cherchent Dieu. Que l'Eglise aussi bien que ses chefs présente au monde le visage attirant du Christ qui brille dans nos cœurs pour faire resplendir la connaissance de la gloire de Dieu ».

♣

En vous demandant, mes Frères, de vous associer aux préoccupations et aux travaux du Concile, le Pape et les Evêques vous invitent à accueillir généreusement la grâce du salut afin que les traits du Christ réflétés dans tous les secteurs de votre vie deviennent pour tous ceux qui vous entourent resplendissants et attirants.

Ils vous invitent aussi à prier afin que, sous la conduite de l'Esprit Saint, l'espérance qui s'est manifestée dans le monde s'affermisse encore et mène à la lumière véritable ceux qui n'ont pas entendu jusqu'à présent la Bonne Nouvelle du Salut.

† ANDRÉ,

Evêque de Quimper et de Léon.

LIZER A BASTOR AN AOTROU 'N ESKOB WAR « AR ZILVIDIGEZ EMBANNET D'AN DUD »

VA BREUDEUR,

E-keid ha ma 'z a war araog labour ar Honsil-meur, e pedan an Aotrou Doue, evid ma teufeh da gemer perz muioh-mui, e labour braz an Iliz, oh embann da dud on amzer, ar Zilvidigez dre Jezuz-Krist, Or Zalver.

Eul levenez vraz eo bet, evid oll eskibien ar bed a-bez, beza bodet e kêr Rom, endro d'on Tad Santel ar Pab. Med eur zonj a droïdelle en or sperejou, ha n'hellom mui kas kuit : Ni a zalh bremañ plas an Ebestel ; daou vil bloaz 'zo o doa komanset da brezeg ar feiz kristen, hag hirio an deiz, daou zen war dri ne anavezont ket c'hoaz an Aotrou Krist Salver. Ha koulskoude kelou mad an Aviel a zo deuet beteg ennom, evid m'hen rafem da anaoud re all.

Setu digor ar Horaïz ; sonjom e mister braz Silvidigez an dud, ha poaniom da astenn endro deom rouantelez Doue. — Greom eta teir goulenn ouzom on-unan :

— Petra eo ar Zilvidigez ?

— Penaoz he digemer ?

— Penaoz he rei da anaoud ?

Ra blijo gand ar Spered Santel rei deom sklerijenn evid or zikour d'en em brepari mad evid goueliou braz Pask.

I. — PETRA EO AR ZILVIDIGEZ ?

Peb den a zant en e greiz ar c'hoant da veza salvet. O klask e vez atao kaoud muioh, atao muioh a garantez, muioh a zeskadurez, muioh a 'frankiz; nemed e kav harzou e peb tu, evel eul labous en e gaoued.

Konta a ra lod tud war ijin an dud desket, war o mekanikou nevez, war eun urz gwelloh en darempredou ; lod all ne hortozont netra euz neb tu. Da beb hini konta warnañ e unan ! eme an eil rumm hag egile.

Kavet e vez tud, ha n'eo ar gér silvidigez, nemed eur gér goullo evito. Nevez 'zo e skrive On Tad Santel ar Pab : « Na vouchom ket on daoulagad ; mar deo gwir e-neus ar bed, treuzet amzeriou ankeniuz e kerz e istor, e hellom lavared emaon en eun amzervez evel-se, pouner ha riskluz.

Ar pez a zo war var, eo planedenn peb poblad tud, planedenn eternel peb den, krouet diwar batrom Doue e-unan ».

Laouennoh a ze, n'eo ken On Tad Santel, o weled pegement e tro an dud warzu ar Honsil, « tud zoken pell an eil diouz egile dre o menoziou relijiel, speredel pe bolitikel. Ken na reom ouzom ar goulenn-mañ : Daoust ha sklerijenn ha gras Doue, n'emaïnt ket hirio tostoh da galonou an dud, o poulza anezo tamm ha tamm, warzu Or Zalver Jezuz-Krist hag e Iliz santel ha benniget ».

Stank eo hirio e gwirionez, tud ha n'int ket bugale d'an Iliz, hag a gont warni koulskoude, evid lakaad ar peoh hag ar justis, da vleunia war an douar. Doue eo a zo ouz o zacha.

Ya, rag Doue eo e-neus roet deom da anaoud ar wir zilvidigez. Eñ eo a ro da houzoud d'an den pegen izel eo kouezet, ha petra da ober evid sevel en e zav. Hir amzer eo bet Doue o kentelia pobl Israël, ha n'eo bet intentet mad mennad kaëra Aotrou Doue, nemed goude donedigez Or Zalver.

Ha petra 'vo evidom ar zilvidigez ? *N'eo ket awalh rapari ar pez a zo bet dismantret gand ar pehed, renevezi an unvaniez koz ; Doue a 'fell dezañ sevel eun unvaniez nevez ; darempredou nevez a vo etrezañ hag an den :* « Ya, eme zant Paol, ar re a zo Spered Doue ouz o ren, a zo bugale da Zoue. N'eo ket eur spered a sklavour a zo bet roet deoh, evid ma veh gwasket gand an drubuilh ; roet ez eus bet deoh, spered ar re a vez lakeet e renk ar vugale, hag ar spered-se a ra deom krial : Abba ! Tad ! Ar Spered e-unan, a zeu d'en em unani gand or spered, evid renta testeni ez om bugale da Zoue. Bugale, ha dre-ze heritourien Doue, kenheritourien gand an Aotrou Krist, peogwir e houzañvom gantañ evid beza glorifiet gantañ » (Rom. 8/14-17).

Evid an dra-ze eo e teu Jezuz. Kaset evid savetei ar pez a oa kollet (Luk, 9/56). Setu eñ etouez an dud, ken heñvel outo, ma vefe lavaret e vefe unan anezo ha netra muioh ; disheñvel eo avad, eur galloud dispar e-neus : ober a ra miraklou, kaeroh c'hoaz : pardoni ar pehejou.

Trehet eo an droug, n'eo ket mouget evit-se ! Touellet e vez an den gand ar pehed ; d'an den, euz e benn e-unan, da lavared ya pe nann, Doue ne da ket dezañ dre heg.

An Aotrou Krist a gemer warnañ e-unan, poaniou ha pehejou an holl amzeriou, gand ar frouez c'hwero a zeu da heul. En em zizober a raïo avad euz ar maro, evid kemer e blas a Vab Doue. Evel m'eo maro evidom, evel-se ivez, eo savet euz a varo da veo evidom.

Deuet eo da veza « kaoz a zilvidigez evid ar re oll a esper ennañ ». Diskouez a ra dezo fallagriez ar pehed, evel gwechall d'ar behéréz, da Zaché, da Ber, beteg ma teuont

da lavared : « En em dennit pell diouzin, Aotrou ! » (Luk, 5/8). Med ne bella ket, kregi 'ra en on dorn, evid or zikour da derri or liammou, ha da zougen, a unan gantañ, ol lod euz labour dasprena ar bed, en doareou-buhez m'eo or re.

Digeri a ra dija an nor war e balez dezañ, da hortoz an deiz ma 'z aïm tre ennañ, saveteet da vad. « Seha a raio an daelou en on daoulagad ; ne vo mui a varo, ne vo mui a zaelou, nag a glemmadenn nag a boan. Rag ar bed koz a vo eet e touan » (Apoc. 21/4).

Resusitet, an Aotrou Krist a jom ganeom en Iliz. Or gervel a ra davetañ evel gwechall tud e vro : « Deuit davedon, c'hwi oll... » (Matt. 11/28). E-kichen an nor e chom hag e sko. (Apoc. 3/20). Ar zilvidigez a zo kinniget deom, mond a hellom avad da goll ! Ha eun dra spontuz e vefe, koueza etre daouarn an Doue beo, goude beza taolet dispriz war e Vab, ha beza chomet heb serra an dorn a ginnige deom.

Hirio eo an Iliz a ginnig deom an dorn-ze, dre veur a zoare. Evel-se e teu da rei kuzul deom evid lenn ervad ar Skritur-Zakr, eleh ma kavom istor ar zilvidigez.

Anaoud a rit ar pennad-mañ, euz leor Oberou an Ebestel : ministr rouanez an Etiopi, a oa o lenn ar profed Izaïaz e ser ober hent. An avieler Filip, eet da brezeg ar feiz, a zigouez gantañ hag a houlenn outañ : « Daoust hag intent a rez ar pez emaout o lenn ? — Penaoz her grafen, pa n'eus den d'am sklerijenna ? » Ha Filip neuze da zisplega dezañ ar pennad, ha da ober ano dezañ euz Jezuz (Akt. 8/20/40).

Ha ni, petra houzom euz ar Zilvidigez ? euz Or Zalver, e vuhez, e gomzou ? Peseurt plas e-neus an Aviel en or buhez ?

Goulenn a ran diganeoh, va Breudeur, ha goulenn stard, lenn bemdez eur pennad,ha goude ma ve berr, euz an Aviel. Eur gwaz, boazet d'henn ober, a lavare : « E-doug an deiz e teu d'am spered, ar gériou lennet ; alïez e kavan enno nerz ha frealzidigez ».

N'eo ket heb poania avad, eo e chomer da zonjal e gwirioneziou ar feiz. Kemend all a draou a vez bremañ war or spered ! Riskl a zo e kavfem amzer da rei da beb tra, nemed da afer vraz or Zilvidigez !

War an dachenn-se eo e tleom poania, a lavar deom an Iliz. Eur Horaïz santel, a zantelaïo on eneou, ahan da houeliou Pask. Teñval eo ar goabrenn war ar bed, anken a zo war ar sperejou ; med, daoust da ze, ni a lavaro dispont evel Sant Per : « N'eus dindan bolz an neñv, ano all ebed, a hellfem beza saveteet dreizañ... (Akt 4/12).

II. — PENAOZ DIGEMER AR ZILVIDIGEZ ?

Ni a dle digemer ar Zilvidigez, evel eun donezon euz a berz Doue. Savet om bet er feiz ; gouzoud a reom, e pardono deom or pehejou, an Hini e-neus karet ahanom beteg rei evidom e Val unik (Yann 3/16) ; gouzoud a reom, e raïo digemer vad deom en e varadoz, ma chomom fidel dezañ beteg or maro.

Med, n'eo ket d'an eur euz or maro, e vo deom sonjal en or zilvidigez. Bremañ eo, emaon o hounid pe o koll on eternite. Bremañ eo, ema Doue o lavared deom : « Rouantelez an Neñv, a zo heñvel ouz eur Roue hag a gasas e zervicherien, da bedi an dud da zond da 'fest e vab » (Maze 23/3). Bremañ eo, e lavarom « ya » pe e troom ar gont. Bremañ, an hini eo taolet ar greun, hag e tiwan en on eneou pe ne ra ket. Bremañ, ema ar mare mad evid or zilvidigez.

Ya, Jezuz a dremen en or buhez ; chom a ra a-zav ; selled a ra ouzom : « Deuit ganen, emezañ, da gas da benn silvidigez ar bed ! » Ha c'hoaz, ma ouefem, heb riskl da fazia, peur e vez Jezuz dirazom ! Ne vez ket êz her gouzoud atao.

Ped kwech marteze ez om eet e-biou dezañ heb gouzoud ; n'on eus ket e welet dindan seblant eur paour truilheg, heb ti nag oz, dindan seblant eur hlañvour, eur prizonier : « Peur eta on-eus ni da welet ? » a houlennfem outañ diwezatoh, da geñver ar varn ; med bremañ eo, pa dremen war on heñchou, ema eur ar varn.

Med ma n'anavezom ket anezañ, n'eo ket Eñ eo a zo kaoz, med ni. Esoh eo beva dibreder, heb kaoud soursi gand ar bed all ! Ha neuze, aon on-eus na houlennfe Doue re diganeom ! Ober ar pez a gaver a zo red, ya ; an overenn da zul, ar Pask, eun tamm aluzen, hag awalh evel-se. Na pell emaom diouz an Abostol a helle lavared, e gwirionez : « Setu m'on-eus dilezet peb tra, ha deuet d'az heul » (Maze 19/27).

Nemed e ranker kaoud c'hoant, d'en em gaoud gand Jezuz, evel an dud keiz en em enke endro dezañ, evid beza pareet euz o 'foaniou hag euz o 'fehejou ; evel ar publikan Zache, cheñchet evel unan all en e blas, ablamour m'e-noa c'hoanteet gweled Jezuz.

Diouz petra anaoud Or Zalver ? Awechou, da geñver eur mision, pe eur retred, o selaou eur zarmon, pe e ser eur vodadeg Oberèrèz katolik, e teuer da deurel kont ez eus nebeud a lans gand on ene, e vefe mad deom en em houlenn, ha war an hent mad emaom. Cheñchamant a gaver neuze er bed.

Evel-se, da geñver deiz ar Pantekost, pa glevas ar yuzevien, Per oh embann oa ar Mesias-Salver, an Hini o-doa staget ouz ar groaz, e oe « treuzet o halonou » (Akt. 2/37). Hag e lavarjont d'an Ebestel : « Breudeur, petra on-eus da ober ? » Per a respontas dezo : « Bezit keuz d'ho pehejou, ha goulennit beza badezet en ano Jezuz-Krist... »

Taolom eur zell war on amzer dremenet : Daoust ha n'eus ket eur dervez, ma 'z eus bet cheñchet tra pe dra em buhez, ablamour d'an Aotrou Krist ? Skoet om bet gand gras Doue, hag or planedenn he deux kemeret eun hent nevez.

Merk Doue a oa eno ; penaoz anaoud ema gras Doue o labourad ennom ?

Da genta, eun doare nevez on-eus da gompren en traou, hag ennom on-unan. Gouzoud a rit Zache, o reseo ar Zalver en e di : evel ma ve deuet eur sklerijenn da zizelei dezañ, petra dalveze e vuhez, ha petra jome gantañ da ober : « Ya, Aotrou, emaon o vond da rei an hanter euz va madou d'ar beorien, ha m'am eus greet gaou ouz hini pe hini e restaolin dezañ peder gwech ar pez a vankan (Luk 19/8). Kaer 'zo, n'oa ket êz dezan trei kein d'e vuhez a ziagent, gand gounidou asur, dastumet heb morhed ; netra nemed gweled Jezuz e-neus cheñchet an den.

Ar memez gras a gavo, an hini a blijo gantañ selled ouz e vuhez, ouz sklerijenn ar feiz ; e zerveziou e gave dezañ talvouduz, a zeblant neuze goullo ; kreñv e kave dezañ beza, ha padal e wel eo gwan ha dinerz, buan da goueza ; konta a ree da genta war an arhant, war e labour, e aferiou ; ha padal, e wel n'ema ket aze ar penn-kenta. Kompren a ra e stoue dirag doueou faoz, pa 'noa lavaret Doue : « N'az po ken Doue nemedon... »

Cheñch buhez eo dija, kaoud an taol lagad lemm-ze ; gwelet a reer penaoz e teu ar pehed, da gemer plas er galon, er spered, en daremprédou. N'eo ket awalh avad, red eo da houde, trei kein da gement on doug d'ar pehed, ha cheñch buhez, evel ma lavare Jezuz da Zache : « Ar zilvidigez a zo deuet tre en ti ».

Ya, dond a ra e gwirionez en on ti pa ne gontom nemed war an Aotrou Krist evid or zavetei.

Da stourm e vo avad, da stourm stard ; on enebour a zo eun enebour kuzet, spered an droug en em zil ennom dre laer, en or zonjou, en or haranteziou, hag a laka nehamant ennom. Piou n'e-neus ket aon gwech pe wech, da 'fazia pe da veza touellet ? Med Jezuz a zo oh ober hent ganeom, hag a lavar, evel gwechall d'an diskebien spontet : « Perag kaoud aon, tud a nebeud a 'feiz ? » (Maze 8/26).

Da geñver or badiziant, n'oa ken ano nemed da veza gand an Aotrou Krist, a greiz kalon, da vond d'e heul kousto pe gousto ; goude e ranker derhel hed-a-hed ar vuhez. Rag gouzoud mad a reom petra eo kredi en Aotrou

Krist : n'eo ket hebken kredi er pez e-neus disklèriet, med en em rei dezañ, a zeiz da zeiz, en doare ma teu da veza evel kreizenn or buhez. Neuze peb tra a dremen dreizañ ; or c'hantegeziou, or haranteziou, on trubuilhou. Hag e teuom da veza heñvel ouz an den a gomz deom Sant Paol anezañ, o stourm brebañ c'hoaz war an douar, med dija saveteet en esperans : « Ankounac'heet ganen an hent am eus greet, ez an war eeun war-raog, o redeg, troet a-bez warzu ar pal, evid gonid ar priz ez om galvet gand Doue da reseo er baradoz, en Aotrou Krist Jezuz » (Fil. 3/14).

N'emaom ket avad, peb-hini e-unan gantañ e-unan ; dre ar vadiziant on eus kemeret plas e kreiz eur boblad tud o kerzed warzu ar Rouantelez. Izili beo om euz an Iliz, a gendalh azaleg ar Pantekost beteg fin ar bed, da zastum, dija war an douar, oll vugale Doue. Ar Honsil-meur a ziskouez deom eo an Iliz ken beo ha biskoaz. Santoud a reom ez eus ahanom eur 'familh vraz strevet dre ar bed a-bez. Santoud a reom e fell d'an Iliz dastum an oll dud, evid o dizamma euz ar drubuilh, an dienez, hag o has d'ar vuhez eternel. Gouzoud a reom ivez, hag ar Honsil a zigas da zonj deom, n'on eus ket, evid ober or zilvidigez, da drei kein d'on deveriou pemdezieg pe d'o dilezel. Ar hristen a zigor hent d'an Aviel, en eur veva er bed-mañ eur vuhez a zen badezet, eur vuhez a zen saveteet.

E peb leh ma kemer plas ar hristen, war dachenn ar 'familh, pe ar vicher, pe ar gomun, pe ar vro, pe an darempredou a beb seurt, e teu gantañ grasou a zilvidigez : « Pa deu d'ar hristen urzia traou ar bed-mañ, n'eo ket avad evid rei o gwalh da c'hoantegeziou an dud, med evid ma vo êsoh da labour dasprena an dud mond war-araog, hag êsoh d'an dud anaoud ha kared Doue » (Tad Lebret).

Taolom evez mad, ouz ar pez a lavar deom an Iliz en amzer zantel-mañ ar Horaïz : « Breudeur, arabad eo deom ober gwall zispign, euz ar grasou on-eus bet digand Doue. Rag lavaret e-neus : « D'ar mare merket, ez eo bet selaouet da bedenn ; da zeiz ar zilvidigez ez on deuet war da zikour » (II Kor. 6/1-10). Ra blijo gand Doue, rei deom, dre zakramant ar binijenn resevet gand feiz, ar hraz da weled sklèr ennom ha da renevezi on ene, evid ma hellim lakaad ar zilvidigez da vleunia kaer, e leh m'om galvet gand Doue da veva.

III. — PENAOZ EMBANN AR ZILVIDIGEZ D'AN DUD ?

Dre ma anavezom gwelloh, petra eo ar Zilvidigez, ha penaoz respont da Zoue ouz or gervel, e welom sklèrroh ivez on eus an dever da rei da anaoud ar helou mad d'ar

re all. Aze ema al labour fiziet en Iliz, renevezet en on amzer gant ar Honsil.

Ha Doue or galv oll da gemer perz el labour-ze : beleien, seurezed, relijiuzed, laïked. Dija warlene em boa komzet deoh diwarbenn ho plas e labour-mision an Iliz ; ne ray ket a zroug dond endro war ar gont-se. Evel er barabolenn, ar Mestr a dremen o klask tud da zond d'e barkou. Marteze e teu abred, marteze e teu diwezad en ho puhez, n'eus forz, gand ma respontoh kerkent ha galvet.

An darn-vuia euz a rgristenien, n'eus ket kalz a brez warno da respont. Marteze n'eo ket gwriziennet don awalh o 'feiz ; marteze n'om ket ken troet ha gwechall da glask levezoni on nesa ; marteze n'om ket chomet da brederia awalh war ar gudenn-ze, n'ouzom ket awalh penaoz en em gemer.

Klaskom eta penaoz e rank peb kristen, peb-hini hervez m'eo galvet gand Doue, kemer perz a labour embann kelou mad ar zilvidigez d'ar bed.

Da respont on devo euz silvidigez ar re all. Setu eur wiriionez hag a gred ar braz euz ar gristenien ; soursi a dleom da gaoud euz silvidigez an nesa. An oll gristenien a zo izili euz Korv Kevrinuz ar Hrist, unanet an eil gand egile.

Nemed awechou ne veler ket ar pez a zeu da unani ahanom en darempredou pemdezieg, war dachenn ar harter, pe al labour, pe an diduamañchou. Ha koulskoude aze eo e hounezom pe e kollom or zilvidigez, hervez m'en em gomportom evel kristenien pe get, hervez ma asantom pe get, senti ouz Doue. Er vuhez pemdezieg eo e lakeom da gorda, pe get, or zantimañchou hag on oberou gand re an Aotrou Krist.

N'eo ket eul labour êz, her gouzoud a reom. Ar hristen e-unan en em gav gwan, peher, hag e rank, ouspenn stourm evitañ e unan, stourm evid ar re all hag o harpa. Mond a hell koulskoude daved ar re all, heb nehamant, nerz Doue eo e nerz : « Galloud ar Spered Glan a vo ganeoh, hag e vezoh testou din beteg pennou pella ar bed ». N'eo ket kaozeal brao d'an dud evid o deseo e-neus da ober, na diskouez dezo nemedken tu plijuz ar relijion, gouzoud a ra en devezo da embann ivez an Aotrou Krist staget ouz ar groaz.

Kredom e galloud an Aviel dreizañ e-unan. Eur vaouez a skrive nevez 'zo, hag hi o labourad etouez tud digristen ha paour : « Red eo kredi, startoh starta, on-eus ni ivez an dever, e kreiz mister Doue hag e Iliz, da zizelei karantez Doue, e kreiz peb buhez, e ser kement a zigouez a vraz pe a vunut ».

Ar pez on-eus da ober : divorfila karantez Doue morgousket e kalonou an dud. An dud n'ouzont ket, berniou

tud a zo ha n'o-deus klevet ano ebet euz an Aviel. Ha koulskoude an oll a zo merket gantañ kalz pe nebeud. Evid an oll, e-neus Or Zalver skuilhet e wad, an oll a zo galvet da veza bugale da Zoue. Ne gavom morse den, goullo tre euz a Zoue ; ken izel bennag ma ve kouezet, karantez Doue a zo ennañ.

Med, penaoz e hell eur hristen embann ar zilvidigez dre oll darempredou hag oll digouezadou e vuhez ?

Da genta, en eur boania da ren er bed e vuhez a gristen badezet ha konfirmet. Beza kristen en oll gomportamañchou : ar briadelez, war ar vicher, en harter beza eno test euz karantez Doue, karantez an Hini ma kreder ennañ. Ne gomzom ket euz skouer dibaot ar zent vraz, med euz ar vad a ra eur hristen o veva e feiz, o trei kein d'ar pehed euz e wella, hag o kerzed war roudou Jezuz. Ar lamp neuze n'ema ket dindan ar boezell, teurel a ra e sklerijenn dre an ti a-bez.

Arabad eo kredi e vefe eun abostolèrèz didalvez an abostolèrèz dre ar skouer-vad. Evid sacha ar re all d'an heul e ranker digeri hent. N'eo nemet e kement ha ma vevom en union gand an Tad hag ar Mab, er garantez hadet ennom gand ar Spered, ma 'fell d'eom rei lod enni d'ar re all » (Yann I, 2-3).

Ar berra hent da veva muioh-mui e karantez Doue, eo kemer perz e poaniou hag e trubuilhou ar re all.

Eur vaouez gwestlet d'an abostolèrèz en he harter a lavare : « Bemdez pe dost e pedan Doue da lakaad va 'feiz da greski. Felloud a ran din kredi muioh en e garantez, kredi ema aze, o labourad en halonou, hag evel-se dizelei anezañ e peh gwaz hag e peb maouez a gavan war va hent, hag gouzoud e adori ha renta gloar dezañ, beb gwech ma welan eundra bennag a vad hag a vadelezuz, e kerz va breudeur ».

Mond en arbenn d'ar re all, evel warzu breudeur e Jezuz-Krist, daoust ha n'eo ket aze dija embann ar helou mad ? Netra nemed an doare ma sell outo ar hristen, ma tigemer anezo a zo awalh evid sacha anezo da jeñch buhez. N'eo ket d'ar wech kenta avad, e vo evel-se troet an dud digredenn ; ar re-mañ da genta o-do aon marteze da veza touellet ; med a-forz da veva asamblez ez ay al labour war-raog.

Ya, evid embann an Aviel, setu petra da ober : kemered ar re all, piou bennag e vefent, evel bugale da Zoue, breudeur en Aotrou Krist ha staga gand al labour asamblez ganto. Evid ober petra ? evid sevel an Iliz, hag urzia ar bed hervez menoz Doue.

Rag, embann ar zilvidigez eo ivez dastum ar gristenien. An unvaniez-ze eo ar merk a ray d'ar bed kredi eo deuet

ar Zalver. « Tad, ra vezint unanet evid ma kredo ar bed az peus kaset ahanon. » Da beb-hini poania evid ma vo union er vuhez evel ma vez union endro d'an daol zantel, union e peb doare, e peb digouezad, etre paour ha pinvidig, union etre an oll a oar, ez int euz an heveleh familh vraz, ha galvet d'en em zikour ha d'en em gared. Setu eur brezegenn dalvouduz evid an dud digristen hag ivez evid ar gristenien laosk.

Evid ma vo buhez ar hristen evel eur brezegenn d'an dud digristen, e rank c'hoaz trei e fizians, warzu eur bed e leh ma vezo muioh a justis, muioh a garantez etre an dud. Ar hristen a labouro eta war dachenn ar vicher, pe ar vro, war dachenn an darempredou evid ma vo atao muioh a resped evid an den.

An Iliz, eme Pi daouzegvet, ne houzañvo ket, chom dall ha mud en he zantualou, heb levezoni ar bed. Dre ar gristenien, he bugale, e roio lusk d'ar bed.

An eskibien hag ar veleien aotret ganto, eo o deus da respont da genta euz an dever da embann ha da gelenn ar feiz ; med ar gristenien a dle kemer perz int-i ivez el labourze. Er 'familh eo e silo ar vamm ar feiz, e kalon he hrouadur, gwelloh eged neb piou all ha eged e nebled all. Stankoh stanka e teu en or paneziou an dud fidel a ra katekiz, o tizamma evel-se ar veleien. Tadou ha mammou, o rei skouer eur vuhez kristen e gwirionez, da vugale ha ne welont morse o zud o pedi, ha ne glevont ganto nemed disprij ar relijion. Evel an artizan-ze, a zav diwar e labour pa gomans e wreg ar gentel gatekiz, hag a deu da bedi gand ar vugale. Na kaër eo kement-se !

Pouezuz eo ive, labour ar vistri hag ar vestrezed en or skoliou kristen : digeri spered ar vugale da sklerijenn an Aviel. Ar gelennadurez kristen roet en or skoliou, eo a ra o 'feiz. « Pastored, eme On Tad Santel, o tigeri ar Honsil, ni a 'fell deom respont, da ezommou ar re a glask Doue. D'an Iliz eo, koulz ha d'he renerien, diskouez d'ar bed, dremm dedennuz an Aotrou Krist, o skedi en or halonou, evid lakaad da splanna anaoudegez euz gloar Doue. »



Goulenn a ran diganeoh en em unani gand labouriou ar Honsil, ha goulenn digand ar Spered Santel ren hoh eskibien, evid ma 'z ay war startaad, an esperans diwanet er bed, ha ma kaso d'ar sklerijenn, ar re n'o deus ket c'hoaz resevet kelou mad ar Zilvidigez. Lakom mad en or spered eo en eur zigemer en or buhez penn-da-benn gras ar zilvidigez, evel-se eo e teuio dremm an Aotrou Krist da veza splannoh evid an oll.

LETTRE PASTORALE

de S. Exc. Monseigneur l'Evêque

de Quimper et de Léon

LE CONCILE ET LA PENTECOTE



QUIMPER

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

---

11 mai 1964

Le Concile et la Pentecôte

MES FRÈRES,

La Pentecôte, don de l'Esprit à l'Eglise, est intimement liée à Pâques : c'est le Christ, mort et ressuscité, qui, établi à la droite du Père, envoie l'Esprit-Saint à l'Eglise, la rassemble de toutes les nations de la terre et l'envoie en mission jusqu'aux extrémités du monde. La Pentecôte n'est pas un événement isolé, limité aux Apôtres et aux premiers disciples : elle se continue pendant tout le temps de l'Eglise. Célébrer aujourd'hui la Pentecôte, c'est, sans doute, célébrer l'anniversaire de ce qui s'est passé à Jérusalem ; mais c'est surtout, pour nous, membres vivants de l'Eglise, accueillir l'Esprit-Saint, faire corps dans la foi et la charité avec toute l'Eglise, participer à son témoignage dans le monde.

Essayons de vivre ce mystère de la Pentecôte en liaison avec le Concile. Jean XXIII a, en effet, voulu ce Concile comme « une nouvelle Pentecôte qui redonnerait vigueur à toutes les énergies apostoliques et missionnaires de l'Eglise » (Mesage de Pâques 1962) ; il l'a rassemblé pour provoquer un renouvellement intérieur de l'Eglise, favoriser l'unité de tous les chrétiens et permettre à l'Eglise de mieux remplir sa mission dans le monde actuel.

I

L'EGLISE A POUR MISSION DE RÉVÉLER JÉSUS-CHRIST AU MONDE D'AUJOURD'HUI.

Le monde auquel le Christ nous envoie est en pleine transformation : une civilisation nouvelle est en train de naître — les grands ensembles, les conditions du travail industriel, l'évolution du monde rural, le nombre grandissant des chercheurs scientifiques et des techniciens, la conquête de l'espace, la télévision, en sont des signes — ; les jeunes nations prennent leur place sur la scène internationale ; les hommes prennent de plus en plus conscience de leur solidarité et de leur mutuelle dépendance — chaque événement un peu important a son retentissement sur tous —, ils aspirent à plus d'unité. Le monde actuel porte certes son lot de souffrance, de péché et d'injustice; mais il offre aussi ses espoirs et ses valeurs. Plus séparé de l'Eglise qu'il ne le fut autrefois, il se montre pourtant attentif à ce qu'elle lui dit et à ce qu'elle fait : rappelons-nous le retentissement des paroles de Jean XXIII sur la paix, l'attention des croyants et des incroyants à la mort de ce Pape si proche du cœur des hommes, l'événement mondial que fut le pèlerinage de Paul VI au pays du Christ. C'est à ce monde que Jésus-Christ nous envoie aujourd'hui.

L'Eglise a conscience de sa mission de lui révéler le Christ. Elle sait qu'elle ne peut se replier sur elle-même et s'enfermer dans le secret de ses temples sans être infidèle à l'Esprit-Saint. Elle voit que la division des chrétiens fait obstacle à son témoignage missionnaire. Elle se demande comment faire réellement parvenir la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ aux hommes de toutes races, de toutes nations, de toutes cultures. Elle cherche à discerner, pour la rejoindre, l'action divine dans les aspirations des hommes de bonne volonté vers la liberté, la justice, la fraternité, l'amour et la paix. Même le péché et les échecs du monde sont pour l'Eglise comme un appel à mieux répondre à sa mission.

C'est pour cela que, sur l'initiative de Jean XXIII et de Paul VI, les Evêques se sont réunis en Concile. Une Eglise qui soit davantage l'Eglise du Christ, une Eglise renouvelée dans l'Evangile pour mieux témoigner de Jésus-Christ et favoriser l'unité des chrétiens, voilà l'intention du Concile.

C'est dans cet esprit que nous devons vivre aujourd'hui la Pentecôte. Devant le monde qui se bâtit et qui est le nôtre, nous ne pouvons nous croiser les bras, nous ne pouvons nous contenter de blâmer ce qui va contre l'Evangile ou de rêver avec nostalgie à ce qui aurait pu être et qui n'est pas ; nous ne pouvons prendre notre parti de ce que des hommes et des femmes que nous connaissons ignorent Jésus-Christ : c'est nous qui, humainement parlant, portons les chances que ce monde a de rencontrer le Christ. Demandons à l'Esprit-Saint de nous transformer et de nous faire entrer dans le mystère de la Pentecôte : il s'agit, pour chacun de nous, pour chacune de nos paroisses et de nos écoles, pour chacun de nos mouvements d'apostolat, de nous renouveler dans le Christ, de faire apparaître en nous le vrai visage de l'Eglise, de regarder le monde avec amour et vérité pour lui révéler, par le témoignage de notre vie, la Vérité et l'Amour du Christ : « Vous recevrez la force de l'Esprit-Saint, et vous serez mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre ».

II

LES GRANDES AFFIRMATIONS DU CONCILE QUI ÉCLAIRENT LA MISSION DE L'EGLISE.

Pendant le Concile, vous avez prié pour que le Saint-Esprit éclaire les Evêques, vous leur avez fait connaître vos désirs, vous avez suivi, grâce aux journaux, à la radio, à la télévision, le déroulement des premières sessions. Vous avez vu entrer en application les toutes premières mesures d'un renouveau liturgique. Vous savez qu'à la dernière session les Evêques ont travaillé le schéma sur l'Eglise, ont cherché comment répondre ensemble aux besoins de l'apostolat dans le monde, et se sont attachés à préciser comment les catholiques doivent agir pour l'unité de tous les chrétiens. Le travail sur ces questions trouvera son achèvement au cours de la prochaine session. Sans anticiper sur l'avenir ni dresser un bilan, voici quelques-unes des lignes qui se dessinent et qui, en rejoignant notre vie de chrétiens et nos préoccupations apostoliques, se rattachent au mystère que nous célébrons aujourd'hui.

C'est, d'abord, la volonté bien arrêtée de tout fonder sur Jésus-Christ : n'est-ce pas lui qui envoie l'Esprit-Saint à l'Eglise pour la faire vivre ? « D'où part notre marche ? », demandait Paul VI en ouvrant la seconde session, « Quelle voie entend-elle suivre ? Et quel but assigner à son itinéraire ? Trois questions, capitales dans leur extrême simplicité. Il n'y a qu'une seule réponse... : le Christ ! Le Christ notre principe ; le Christ notre vie et notre guide ; le Christ notre espérance et notre fin. » Cette volonté de tout rattacher au Christ, les Evêques l'exprimaient chaque jour lorsque, avant de commencer le travail conciliaire, ils participaient à la célébration de l'Eucharistie et qu'après la Messe ils plaçaient au milieu d'eux, sur l'autel, le livre des Evangiles. Le Christ est l'unique fondement dont l'Eglise est comme l'émanation et la continuation mystérieuse... Cette volonté du Concile, nous la rejoignons quand nous prenons l'Evangile pour le méditer, quand nous revoyons notre journée devant le Christ, quand, en révision de vie d'Action Catholique, nous cherchons à voir et à vivre les événements selon le Christ : nous nous plaçons en vérité devant le Seigneur qui nous envoie l'Esprit-Saint.

L'événement de la Pentecôte est le rassemblement messianique du Peuple nouveau à Jérusalem. *Le Concile a mis l'accent sur l'Eglise comme Peuple de Dieu.* Quand les chrétiens parlent de l'Eglise, ils ne pensent souvent qu'au Pape et aux Evêques et la regardent comme du dehors, trop souvent pour la critiquer. Or l'Eglise du Christ, c'est nous tous : évêques, prêtres, laïcs, religieux, tous ensemble nous formons un Peuple, le Peuple de Dieu. Nos vocations et nos responsabilités ne sont pas toutes les mêmes, mais tous nous sommes d'Eglise et nous sommes l'Eglise. Membres vivants de Jésus-Christ, frères en Lui, serviteurs d'un même Mystère, nous formons ensemble pour le monde le visage de l'Eglise. Tout ce qui touche l'Eglise est nôtre : le témoignage à rendre à l'Evangile, la vie de l'Eglise, sa présence au monde, l'avenir du clergé et du laïcat chrétien, c'est notre affaire à tous. Cessons de regarder l'Eglise comme de l'extérieur, de penser qu'elle est seulement l'affaire des prêtres et des évêques : nous sommes tous du Peuple de l'Alliance, c'est notre dignité de chrétiens, c'est aussi une responsabilité que le Seigneur, dans son amour, nous a confiée. Chacun de nous doit se savoir responsable du témoignage à donner de l'Evangile dans son travail, ses loisirs, ses engagements professionnels, sociaux, politiques ; beaucoup d'hommes, qui nous savent chrétien, jugeront l'Eglise d'après nous et pourront, à cause de nous, connaître ou ignorer Jésus-Christ.

Le Peuple de Dieu rassemblé pour la Pentecôte est *un peuple réuni autour des Apôtres et de Pierre.* Jésus est le vrai et l'unique Pasteur de l'Eglise : son guide, sa lumière, celui qui lui donne la vie. Dans sa bonté envers nous, Jésus a voulu tenir compte de notre condition d'hommes et venir en aide à notre faiblesse : il a institué le collège des Apôtres pour rassembler et paître son Eglise. Le Concile insiste sur le ministère des Evêques, et par là-même sur celui des prêtres, qui sont les coopérateurs des Evêques dans leur ministère de pasteurs. Vous avez entendu parler de la *collégialité :* le Pape, successeur de Pierre, a responsabilité sur toute l'Eglise ; les Evêques avec le Pape forment le collège épiscopal ; ils ont

ensemble, comme successeurs du collège des Apôtres, dont Pierre faisait partie en même temps qu'il en était le chef, responsabilité sur toute l'Eglise : si chacun est directement responsable d'un diocèse, tous ensemble avec le Pape sont responsables de l'Eglise. Le jour de la Pentecôte, c'est « Pierre, debout avec les Onze » qui annonce l'Evangile. Cette responsabilité demande aux Evêques de garder dans leur ministère le souci de l'Eglise entière et de vouloir agir ensemble pour faire face aux besoins de l'apostolat. Vous pouvez nous aider beaucoup à vivre cette responsabilité collégiale et cette ouverture à l'Eglise universelle, si tonifiante pour la vie chrétienne d'un diocèse. Ainsi, vous participez à l'Œuvre de la Propagation de la Foi ; vous vous intéressez concrètement à la lutte contre la faim dans le monde ; et quand des prêtres, des religieux et religieuses, des militants, dont la présence serait si utile à l'apostolat dans notre diocèse, partent pour des diocèses pauvres, quel soutien de savoir que ce départ est accepté par tous comme une participation à l'apostolat de toute l'Eglise et que le vide ainsi créé est compensé par un effort apostolique plus intense de tous les chrétiens.

Le livre des Actes nous présente la première communauté chrétienne assidue à l'enseignement des Apôtres et fidèle à la communion fraternelle. Si le schéma sur l'Eglise insiste sur la mission des Evêques après avoir mis l'accent sur le Peuple de Dieu, *c'est que l'Evêque, pasteur de l'église locale, est signe de son unité et que la fidélité à Jésus-Christ passe par l'union aux pasteurs qu'il a établis pour sanctifier, enseigner et guider son Peuple.* Mais ici, je voudrais insister sur le sens de ce lien à l'Evêque : ne vous contentez pas de le vivre dans une obéissance qui ne serait que soumission — je connais assez votre esprit de foi pour ne pas avoir besoin d'insister sur cet aspect — ; que cette obéissance soit aussi une fidélité inventive aux directives apostoliques, que ce lien à l'Evêque soit encore un lien de collaboration, de coopération, de dialogue. Sans manquer à Jésus-Christ, les Evêques ne peuvent pas plus renier leur responsabilité de pasteurs que les fidèles leur lien aux successeurs des Apôtres ; mais, de plus en plus, il faudrait que nous sachions ensemble, dans le respect de nos vocations et de nos responsabilités, nous placer devant le monde, le connaître, et chercher, comme nous nous y efforçons déjà, mais plus réellement encore, à lui révéler Jésus-Christ.

Le Peuple de Dieu rassemblé à Jérusalem vient de toutes les nations, et chacun entend en sa langue la prière des Apôtres. *L'unité du Peuple de Dieu est une unité catholique.* L'Unité dans le Christ n'est pas un nivellement : c'est l'unité d'un corps, riche de la variété de ses membres. Evêques de tout peuple, de toute race, de toute couleur, nous avons vécu intensément, pendant le Concile, la richesse variée de l'Eglise, partageant nos soucis apostoliques, portant ensemble la préoccupation de l'avenir de l'Eglise dans le monde, participant à l'Eucharistie selon la variété des rites catholiques, latins et orientaux ; nous avons approfondi pour nous et pour tous ce sens catholique, universel, de l'unité de l'Eglise. A un monde en quête d'unité et attentif aux particularités des peuples, sachons montrer que l'Eglise, dans son unité, est respectueuse de la personnalité des communautés chrétiennes rassemblées dans la foi. Dans le diocèse, efforçons-nous de donner ce témoignage d'unité catholique : chrétiens de

tous milieux, de paroisses différentes, d'âges différents, de mentalités diverses, de mouvements apostoliques complémentaires, cherchons à vivre cette unité de la foi et à porter, par des voies différentes, un seul et même témoignage, celui du Christ.

La Pentecôte est comme le départ missionnaire de l'Eglise : dès qu'ils ont reçu l'Esprit-Saint, les Apôtres rendent témoignage à Jésus-Christ. *L'unité de l'Eglise est l'unité d'une Eglise en mission.* En parlant des missions, on pense tout de suite aux terres lointaines où il faut porter l'Evangile ; et la foi des chrétiens explique pourquoi tant de missionnaires, de religieuses, de prêtres diocésains et aussi de militants laïcs sont partis du diocèse pour annoncer le Christ : leurs évêques, d'Afrique, d'Amérique latine, de Madagascar, d'Orient, m'ont dit combien leur aide était précieuse et combien ils souhaitaient les voir venir encore plus nombreux. Mais, ne l'oublions pas, c'est toute l'Eglise qui est en mission. « Vous recevrez une force, l'Esprit-Saint, et vous serez mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre. » Cette parole du Christ avant la Pentecôte retentit aujourd'hui dans chacune de nos vies. Puissions-nous l'entendre pour être dociles à l'Esprit-Saint en ce temps du Concile !

Vers la fin de la dernière session, un Observateur de l'Eglise Orthodoxe me disait : « Si l'Eglise est comme Jean XXIII et Paul VI la veulent, alors ce sera quelque chose de grand, il y aura un grand espoir ». Cette parole nous signifie notre responsabilité à tous et l'exigence de renouvellement intérieur auquel nous convie la Pentecôte. Posons-nous donc devant le Seigneur ces quelques questions : Jésus-Christ est-il notre guide et notre vie ? Sommes-nous vraiment des membres vivants dans l'Eglise ? Sommes-nous convaincus qu'avoir la foi est inséparable du souci de témoigner du Christ ? Sommes-nous solidaires les uns des autres pour donner ce témoignage ? Quel est notre comportement envers notre Evêque et envers nos prêtres ? Notre attitude envers le monde est-elle indifférence, désespoir, abandon ou amour lucide et vrai du Christ venu le sauver ? En nous interrogeant loyalement, nous serons peut-être effrayés de ce que nous demande la foi. Ce serait oublier que le Christ nous appelle parce qu'il nous aime et qu'il ne cesse à chaque instant de nous envoyer l'Esprit-Saint.

III

Les caractères d'une Eglise missionnaire

L'Eglise de la Pentecôte est une Eglise en mission ; l'évangile d'aujourd'hui nous le rappelle : « Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Apprenez-leur à observer fidèlement tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin des temps. » A partir du mystère de la Pentecôte, toujours actuel, et des lignes fondamentales du Concile, cherchons comment être missionnaire.

Le Christ ressuscité anime l'Eglise par son Esprit et l'envoie à sa mission, lui qui, pour sauver le monde, s'est fait le serviteur de tous. Le

Concile veut susciter cet *esprit de service :* l'Eglise ne veut pas dominer, mais servir. Nous sommes, en effet, les disciples de celui qui, tout Fils de Dieu qu'il était, a réalisé en sa personne les oracles du prophète Isaïe : il a voulu être le « Serviteur de Dieu », qui souffre et donne sa vie pour racheter le Peuple de ses péchés. Le Christ a ainsi marqué pour toujours le sens de l'autorité dans l'Eglise : elle est service. C'est vrai, déjà, de toute autorité humaine bien comprise. Cependant, quand il s'agit de l'Eglise, l'esprit de service n'est pas seulement dans la grandeur du dévouement, mais dans la fidélité à sa mission de salut. Pour affirmer sa liberté devant les puissants de ce monde, l'Eglise a pu, à certaines périodes de l'histoire, se servir de certains signes de prestige. Aujourd'hui, elle cherche à s'en défaire pour laisser apparaître avec plus de pureté le mystère du Christ.

Répondons à cette volonté en considérant nos différentes responsabilités, nos activités apostoliques et nos engagements dans les œuvres et institutions, comme le service d'un mystère devant lequel nous sommes tous des pauvres et comme le prolongement de l'attitude de Jésus-Christ, venu donner sa vie en rançon pour une multitude.

« Allez, enseignez toutes les nations... apprenez-leur à observer fidèlement tout ce que je vous ai prescrit. » L'Evangile ne s'annonce pas seulement par des paroles, mais par le témoignage de toute la vie. C'est ici qu'apparaît un aspect particulièrement important de la participation des laïcs à l'évangélisation. La théologie du laïcat sera sans doute un des points majeurs du Concile ; or, dans les interventions concernant les laïcs, un fait a été fortement souligné : *la sainteté et le témoignage des laïcs épousant la vie même des hommes.* C'est dire l'importance du rôle des laïcs dans la rencontre entre l'Eglise et le monde, et la nécessité de leur témoignage pour l'évangélisation.

C'est dans la mesure où vous vivrez de Jésus-Christ et où vous vous acquitterez, selon l'amour et la vérité du Christ, de votre mission de pères et de mères de famille, de vos responsabilités professionnelles, de vos engagements syndicaux ou civiques, que vous aiderez ceux qui vous regardent à mieux comprendre l'Evangile.

L'Eglise que le Christ envoie annoncer l'Evangile est une dans la foi, la communion aux apôtres, l'amour fraternel, la célébration eucharistique (Ac. 2/42). L'Eglise catholique vit dans l'unité et tient du Christ la Révélation et tous les moyens de grâce. Cependant, elle souffre jusqu'à l'angoisse de la séparation qui éloigne les uns des autres des frères qui croient tous en Jésus-Christ : elle ne peut pas ne pas ressentir ces divisions comme autant d'obstacles à l'évangélisation. Pour la première fois depuis la Réforme, un Concile se donne pour tâche de préciser les principes de l'œcuménisme catholique et le sens dans lequel les fidèles doivent promouvoir l'unité de tous les chrétiens. C'est là un événement important, qu'est venu encore souligner la rencontre à Jérusalem du Pape Paul VI et du Patriarche Athénagoras. Un climat nouveau existe : les conversations que nous avons eues avec les observateurs non-catholiques nous laissent le souvenir de rapports fraternels, animés par un souci commun d'unité. Ni les uns ni les autres, nous ne voulons la chercher, cette unité, dans un compromis en matière de foi, mais dans une

fidélité plus grande à Jésus-Christ. Nous ne nous dissimulons pas les difficultés et nous ne voyons pas de solution dans l'immédiat ; mais nous nous sentons déjà dans les dispositions qui introduisent le dialogue. C'est un grand pas de fait !

Dans nos relations avec les Protestants et les Orthodoxes, sachons reconnaître en eux des croyants, qui vivent de la grâce de Jésus-Christ. Que la souffrance de la séparation nous conduise à une attitude fraternelle, faite de sympathie, d'humilité, de pardon et d'amour ; et qu'elle nous enracine davantage dans la foi, professée et vécue. Soyons aussi attentifs à ce que nos frères séparés peuvent nous apporter : apprenons par exemple de nos frères orthodoxes à faire dans notre vie une place plus grande à l'Esprit Saint et à la prière liturgique, et de nos frères protestants à aimer davantage la Parole divine.

Jésus envoie l'Eglise annoncer l'Evangile à toutes les nations. L'intention missionnaire du Concile doit être celle de tous les chrétiens parce qu'elle est celle de Jésus-Christ. Elle se porte plus spécialement dans deux directions : *ceux qui sont les plus pauvres et les plus éloignés* du Christ, *le monde* qu'il faut rejoindre pour lui révéler Jésus-Christ. L'Eglise, disait Jean XXIII, est et veut être « l'Eglise de tous et particulièrement des pauvres ». Pour être à tous, Jésus a voulu, vivre pauvre à Bethléem, à Nazareth, sur la Croix ; il est venu sauver tous les hommes, il nous jugera sur l'amour de nos frères : « J'avais faim, j'étais nu, malade, en prison..., vous m'avez donné à manger, vous m'avez vêtu, vous m'avez visité. » L'annonce de l'Evangile aux pauvres est signe de notre fidélité au Christ et de notre foi en l'universalité de l'Eglise et du salut. Notre amour fraternel des pauvres, au moment où tant d'hommes souffrent de la faim, où tant de nations jeunes ont besoin de notre aide désintéressée, où tant d'hommes vivent encore, dans nos régions, l'insécurité, la souffrance et la misère, est l'expression du sérieux de notre foi en Jésus-Christ.

Ayons souci de ceux qui sont pauvres matériellement, mais également de ceux qui sont le plus loin du Christ : ne sommes-nous pas disciples du pasteur qui part dans le désert à la recherche de la brebis perdue ? Cela ne veut pas dire que l'Eglise veuille devenir l'Eglise d'une classe sociale ou qu'elle entende délaisser les fidèles pour ne s'occuper que des autres : elle est l'Eglise de tous. Cela signifie que nous devons avoir le souci constant de ceux que la misère sous toutes ses formes tient éloignés du Christ. Nous devons vivre et agir de telle sorte que l'Evangile puisse être annoncé et entendu, et que l'Eglise apparaisse à tous, même à ceux qui en sont éloignés, comme la demeure de tous les hommes.

Rejoindre le monde, être avec lui et lui révéler Jésus-Christ, voilà, en fin de compte, le souci du Concile ; voilà ce que doit être notre préoccupation de chrétiens, vivant aujourd'hui le mystère de la Pentecôte. Regardons le monde, sans complaisance pour ses péchés certes, mais avec amour et désir de le sauver. « Que le monde le sache, disait Paul VI : l'Eglise le regarde avec une profonde compréhension, avec une admiration sincère, sincèrement disposée non à le subjuguer, mais à le servir et à le sauver. » Le dialogue avec le monde est l'affaire de toute l'Eglise : des évêques et des prêtres qui ont à proclamer la Parole divine : mais aussi, et de façon irremplaçable, des laïcs qui sont en contact fraternel et quotidien avec les non-chrétiens : ils peuvent les aider à vivre et à organiser le monde selon l'intention du Seigneur, à trouver dans l'amour qui vient du Christ le point de cristallisation de leurs efforts, à connaître le Christ qui les aime.

En présence du Christ qui ne cesse d'envoyer l'Eglise en mission, posons-nous encore quelques questions.

Notre vie et notre apostolat montrent-ils que nous sommes disciples de Celui qui a donné sa vie pour le salut du monde ?

Pensons-nous que chaque situation de vie est pour nous le lieu du témoignage ?

Quel est notre souci de l'unité des chrétiens ?

Quelle place tiennent dans notre prière et notre action les pauvres, les malades, ceux qui n'ont pas la foi ?

Quand nous prenons une responsabilité, pensons-nous au visage du Christ que nous allons manifester ?

Que faisons-nous pour rétablir le dialogue entre l'Eglise et le monde ?

***

Demandons à l'Esprit-Saint de nous éclairer et de nous aider à mettre notre vie dans le sens du mystère de la Pentecôte. L'enjeu est capital pour la mission : il s'agit d'être davantage l'Eglise pour que les chrétiens puissent se retrouver dans l'unité et pour que le monde, voyant le vrai visage de l'Eglise, rencontre Jésus-Christ et accueille le salut.

Quimper, le 11 mai 1964.

† ANDRÉ,
Evêque de Quimper et de Léon.

Ar Honsil har ha Pantekost

Va Breudeur,

Euz ar Pantekost, donezon roet d'an Iliz gand ar Spered-Santel, hag euz Pask, n'ez eus anezo nemed an heveleb mister : An Aotrou Krist, maro ha resusitet, azezet en tu dehou d'e Dad, a gas ar Spered-Santel d'an Iliz, a zastum he bugale euz oll broadou an douar, hag he has da brezeg ar feiz, beteg pennou pella ar bed. Ar Pantekost, n'eo ket digouezet nemed en eun dervez, evid an Ebestel hag an diskibien kenta ; en em astenn a ra, hed-a-hed istor an Iliz. Lida hirio gouel ar Pantekost a zo, a dra zur, lida deiz ar bloaz ar pez a zo tremenet, daou vil bloaz a zo e Jeruzalem, med ouspenn ha dreist-oll, evidom-ni, izili beo an Iliz, lida gouel ar Pantekost a zo digemer ar Spered-Santel, en em unani er feiz hag er garantez, gand an Iliz a-bez, kemered perz en testeni a ro dre ar bed d'Or Zalver Jezuz Krist.

Evid lida gwelloh ar gouel, klaskom henn ober en eur zonjal er Honsid pe er Sened-Meur. Ar Pab Yann trede war 'n ugent a oa e zonj e vefe « eur Pantekost nevez, o rei lusk da gement a labour en Iliz, evid astenn rouantelez Doue » (Lizer Pask 1962). E zonj a oa, renevezi an Iliz euz an diabarz, kas war araog an unaniez etre an oll gristenien, respont gwelloh, d'ar pez a hortoz ar bed a hirio, diouz an Iliz.

I. An Iliz a zo en he harg rei da anaoud Jezuz-Krist d'ar bed a hirio.

« Reseo a reoh eun nerz, hini ar Spered-Santel a ziskenno warnoh ; c'hwi a vezo neuze testou din. » (Oberou an Ebestel 1-8.)

Ar bed ez om kaset davetañ gand an Aotrou Krist, a zeu ennañ cheñchamañchou braz : gweled a reom o tiwan, eun doare nevez da zonjal ha da veva. Sellit an tiez divent, ar mekanikou nevez, koulz war ar mêz evel e kêr, kavadennou nevez a beb seurt, television ha kement 'zo, an oabiou don o-unan perhennet gand mab-den... Broadou nevez o sevel ; an dud o santoud muioh-mui n'hellont ket beva an eil heb egile, hag o klask en em starda. Ar bed a hirio e-neus e lod a boan, a behed, a zislealded ; gwelloh pe falloh e hell beza kont gand an den en amzer da zond, n'ema ket heb talvoudegez, nag heb leh a esperans. Muioh disrannet eo diouz an Iliz, med teuler a ra kont euz buhez an Iliz, euz mouez an Iliz ; sonjit pegement a evez e-neus taolet an dud, digristen koulz ha kristen, ouz lizeri-meur on Pab Yann, ouz e angoni hag e varo, ouz pérhirinaj ar Pab Paol C'hwehved da vez Or Zalver.

Setu ar bed m'om kaset davetañ gand Jezuz-Krist.

Gouzoud a ra an Iliz, he deus da brezeg ar feiz d'ar bed-ze, ha n'hell ket chom skoachet en he ilizou, heb mankoud d'he dever.

Gweled a ra, eo eur skoilh braz eviti, war dachenn an abostolèrèz, an dizunvaniez a zo etre ar gristenien. En em houlenn a ra petra da ober. Pouez braz e-no war amzer da zond ar bed, broadou o tond en oad en Afrik, Amerig-an-Traon, pe ar Zao-heol pella, pe c'hoaz ar preder a vo kemeret gand ar poblattou paour, gand kudenn an naonegez pe ar peoh... Daoust hag an Iliz n'he deus tra pe dra da jeñch en he homportamant, hag en he labour abostolèrèz ? Kredi a ra ema ar Spered-Santel o vrouda kalonou an dud, evid o digeri d'ar feiz e Jezuz-Krist, hag e welom an dud, muioh-mui troet gand ar frankiz, ar garantez an eil evid egile. Penaoz azaleg ar santimañchou-ze, o ren warzu Or Zalver ? N'ema ket ar bed heb pehed nag heb reuz ; muioh a ze e sant an Iliz, an dever he deus da zond war he zikour.

An dra-ze eo, e-neus greet d'an Eskibien en em voda er Sened-Meur, galvet gand an Pabed Yann ha Paol. Renevezi an Iliz, poulzet muiohmui gand ar Spered-Santel evid ma rafe gwelloh he labour, e keñver ar bed m'eo deuet Or Zalver Jezuz-Krist da zavetei.

A-unan gand ar mennad-ze eo e tleom *lakaad mister ar Pantekost hirio en or buhez.*

Ar bed emaom ennañ, eo a zo o klask eun diazez nevez, n'hellom ket chom dizeblant ; n'eo ket awalh diskuilh ha tamall ar pez zo fall, ha chom da hunvreal er pez a hellfe beza bet... N'hellom ket en em rezolvi, da weled endro deom tud hag a zo pell diouz Or Zalver Jezuz-Krist ; dreizom-ni eo e hell ar bed-se mond davetañ. Nemed e rankom lezel ar Spered-Santel da rei deom eur galon nevez gand gouel ar Pantekost ; rei ivez eul lusk nevez d'or parreziou, d'or skoliou, d'on emgleviou abostolèrèz, evid ma skedo dirag daoulagad ar bed, dremm an Iliz en he haër. Karom ar bed evel m'ema, ha room d'ezañ da anaoud, dre desteni or buhez, gwirionez ha karantez an otrou Krist. « C'hwi a resevo nerz ar Spered-Santel hag a vo testou din beteg pennou pella ar bed. »

II. Ar mennoziou pouezuz displeget gand ar Honsil a daol sklerijenn war karg an Iliz.

Pedet ho peus, e kers ar Honsil, evid ma teuio ar Spered-Santel da sklerijenna an Eskibien ; heuliet ho peus al labouriou, gand ar hazetennou, ar radio, an television. Da genta kudenn al Lidèrèz pe al « Liturgie », goude-ze an Iliz, an union etre an oll gristenien. En abadenn genta da zond, e miz Gwengolo, e vo greet eur gammed vraz muioh. Greom eun taol-lagad war mennadou ar Honsil.

Er penn kenta an Eskibien a fell dezo krenn, diazeza peb tra war Jezuz-Krist : Eñ eo a gas ar Spered-Santel d'he Iliz evid rei buhez dezi.

« Emaom en hent, eme ar Pab Paol C'hwehved, o tigeri an eil abadenn, piou eo ar penn-kenta ? dre biou e tremenim ? warzu piou ez eom ? n'eus nemed eur respont : an Aotrou Krist, ar Hrist ouz or has,

ar Hrist or buhez hag or rener, ar Hrist on termen. » Grizienna peb tra er Hrist ; hemdez e tisplegem or mennad, gand an overenn, ha gand leor an Aviel lakeet goude-ze war an aoter. An aotrou Krist da genta, diazez nemetañ an Iliz, o kenderhel gand e labour, setu ar pez a zo bet diskleriet frêz gand ar Pab hag an Eskibien hag an dra-ze e-neus skoet or breudeur kristenien disparti diouz Rom. A-unan e vezom gand ar Honsil, pa gemerom an Aviel, evid en em gompren war gomzou ha buhez Or Zalver, par varnom on dervez gand daoulagad Jezuz, pe c'hoaz al labour abostelèrèz, pe c'hoaz an dud hag an digoueziou. A Spered-Santel neuze a zo ganeom.

Ar Pantekost eo pobl Doue dastumet eun dervez e Jeruzalem. Evid ar Honsil, *an Iliz eo pobl Doue*. N'eo ket hebken ar Pab an Eskibien, med ni oll : Eskibien, beleien, laïked, relijiuzed, oll asamblez. Peb-hini war e dachenn sur awalh, med oll ez om euz an Iliz, oll ez om Iliz an Aotrou Krist. Izili beo Or Zalver, breudeur ennañ ha kenetrezom, o lida an heveleb mister ; evid ar bed setu dremm gwirion an Iliz. On tra eo kement a zell ouz an Iliz : renta testeni d'an Aviel, buhez an Iliz, an Iliz dirag ar bed, amzer da zond ar veleien hag an dud fidel. Noblans ar gristenien ha karg pouner evito ! Prezeg ar feiz kristen dre or buhez war beb tachenn, en or buhez pemdezieg, buhez on tiegez, an darempredou a beb seurt gand an dud, setu on dever. Alïez e vo barnet an Iliz diouz or homportamant, gwell a ze pe gwaz a ze !

Pobl Doue dastumet e Jeruzalem, a zo eur pobl bodet endro d'an Ebestel ha da Ber. Jezuz eo gwir Bastor an Iliz, ar Pastor n'eus nemetañ, e rener, e sklerijenn, an hini a ro vuhez. Dre garantez evidom e-neus savet strollad an Ebestel evid ren e Iliz. Poueza a ra ar Honsil war karg an Eskibien ha war eun dro war karg ar veleien a labour ganto. Klevet ho peus komz euz ar pez a anver e galleg « collégialité », an oll Eskibien o labourad a-stroll renet gand ar Pab. An Eskibien, a-unan gand ar Pab en o fenn eritourien an Ebestel, gand Per en o 'fenn, a ren an Iliz a-bez ; peb-hini e-neus da respont war eeun euz e eskobti, hag oll, gand ar Pab, da respont euz an Iliz a-bez. Da geñver deiz ar Pantekost « Per eo, en e zav gand an eunneg » a embann an Aviel. An Eskibien a dle eta kaoud soursi gand an Iliz a-bez ha poania asamblez evid prezeg ar feiz.

C'hwi a hell rei sikour dezo war ar poent-se. Kemerit a rit perz e « Breuriez ar Feiz », rei a rit brokuz evid herzel ouz ar gernez dre ar bed. Pa welit beleien, priejou, kristenien kaloneg, a vefe kement a ezomm anezo en eskobti Kemper ha Leon, o vond daved eskoptiou paouroh, pebez frealzidigez evidon sonjal emaoh a du ganen, evid o lezel da vond en diavêz. Dre an hent-ze, e kemerit perz e abostolèrèz an Iliz a-bez, ha diwar an diouer euz ar re a vo eet kuit, e savo en ho kalon ar c'hoant da labourad gand muioh a aked war dachenn an eskobti.

Goude beza pouezet war Pobl Doue, ar Honsil e-neus pouezet war karg an Eskibien, o veza m'eo an Eskob penn familh vraz an eskobti, hag e ranker beza *unanet gand an Eskob* evid beza stag ouz Iliz Jezuz-Krist : an Eskob a zo en e garg santellaad, kelenn, ha ren e bobl.

Penaoz beza unanet gand an Eskob ? Senti outañ eveljust, med senti n'eo plega nemedken — awalh a 'reiz ho peus evid kompren an dra-ze — senti a zo klask gouzoud petra garfe an aotrou 'n Eskob, mond dijipod gand an hent merket gantañ, e skoazella euz ar gwella en e labour. An Eskibien fidel d'o harg, an gristenien fidel d'o Eskibien hag asamblez, peb-hini war e dachenn o labourad evid gounid ar bed da Jezuz-Krist, setu an Iliz divrall.

Pobl Doue dastumet e Jeruzalem a zo deuet a beb bro, ha peb-hini a glev en e yez pedenn an Ebestel. *Unan eo Pobl Doue euz eun unander katolig*, unan evel m'eo unan eur horv, dezañ eun niver braz a izili disheñvel. Eskibien dastumet e Rom euz a beb ouenn, euz a beb liou, euz a beb poblad, on eus gwelet sklêroh petra oa an Iliz, unan ha liesdoare war eun dro, peb-hini gand soursi e eskobti, hag oll gand soursi amzer da zond an Iliz er bed. Ar bed a zo o klask beza unan heb ober gaou ouz ar pez a ra personelez peb poblad, diskouezom 'ta he deus an Iliz ar memez santimant : beza unan heb ober gaou ouz personelez peb broad ha peb rummad. Kristenien a beb oad, a beb micher, a beb tutaj, a beb stad a vuhez, ez om unanet stard endro d'Or Zalver Jezuz-Krist, evid embann, dre or buhez, e Aviel a wirionez hag a garantez.

An Iliz o staga gand he labour, setu petra eo gouel ar Pantekost. Raktal m'o deus resevet ar Spered-Santel, setu an Ebestel a-zevri. *An Iliz unan, eo an Iliz unan en he labour pe en e mision*. Pa gomzer euz ar misionou e sonjer dioustu er broiou pell ma vez prezeget enno ar feiz. Feiz ar gristenien eo a boulz kement a visionerien, a leanezed, a veleien euz on eskobti, kement a laïked, da guitaad on eskobti evid embann Jezuz-Krist : keleier mad a zeu din diwar o 'fenn digand esibien euz an Afrik, an Amerik, Madagascar, ar Zao-heol. C'hoant o defe da gaoud c'hoaz muioh anezo. Roït deom eta muioh hag e hellim ober gwelloh. Ar bed a-bez a zo ouz or gervel.

Eur hristen euz an Iliz « orthodoxe » a lavare din : « Ma teu an Iliz da veza ar pez a c'hoanta ar Pabed Yann ha Paol, neuze e vo eun dra euz ar re gaëra, hag e vezo stard on esperans ». Da respont on devezo oll : lakom 'ta gwellaenn en or buhez, poulzet gand ar Spered-Santel da geñver ar Pantekost. Greom ouzom on-unan eun nebeud goulennou : Daoust ha Jezuz-Krist eo or rener hag or buhez ? Daoust ha bez 'ez eus ahanom izili beo euz an Iliz ? Daoust ha kredi a reom eo eun dever evid ar hristen ober abostolèrèz ? Penaoz eh en em gomportom gand an ao. 'n Eskob ha gand or beleien ? Dirag ar bed petra reom, beza dizeblant, fallgaloni, lezel da vond pe kredi e hell Jezuz-Krist e zavetei ? Kalz a boulenn Doue diganeom, med nag aon nag anken, ar Spered-Santel a zo ouz or sklerijenna hag ouz or hennerza.

III

Penaoz beza misioner, an Iliz ha ni

Iliz ar Pantekost, eo an Iliz kaset da brezeg Jezuz-Krist. Aviel sul an Dreinded, a zigas da zonj deom euz kement-se : « It, kelennit an oll vroadou, badezit anezo en ano an Tad hag ar Mab hag ar Spered-Santel, deskit

dezo miret gand aked, kement am eus gourhemennet deoh. Ha me a zo ganeoh bemdez, beteg fin an amzeriou. » (Maze, 28/19, 20). En eur zonjal e mister ar Pantekost, gwelom penaoz beza misioner, hervez an hent a ziskouez deom ar Honsil.

An Aotrou Krist, an hini a strew ar Spered-Santel war an Iliz, hag a gas anezi da brezeg, eo ar Hrist resusitet, a zo fellet dezañ beza servicher an oll, o rei e vuhez evid silvidigez ar bed. Unan euz ar mennoziou embannet gand ar Honsil eo hemañ : *servicha, beza e servij.* Ne glask ket an Iliz kaoud galloud ; med beza e servij. Kaoud karg n'eo ket da genta kaoud galloud, med araog peb tra servicha. Diskibien om d'an Hini, daoust ma oa Mab Doue, a zo deuet da veza, hervez diouganou ar Profed Izaïaz, « Servicher Doue », a dlee gouzañv ha mervel, evid dasprena e Bobl euz e behejou. Ar pez e-neus greet an Aotrou Krist, e-neus roet da anaoud evid mad, petra a dle beza ar galloud en Iliz: eur zervij. Gwir eo dija kement-se evid peb galloud er bed. Med pa 'z eus ano euz an Iliz, eo kaeroh c'hoaz ar reolenn-ze, ne ra nemed kerzed war roudou Jezuz, sentuz beteg mervel evid savetei an dud. An Iliz gwir eo, mareou 'zo euz heh istor, evid mired he frankiz dirag pennou braz ar bed, he deus kemeret eviti lod euz merkou ar galloud er bedmañ. Hirio avad, e klask en em zizober anezo, evid beza heñvelloh ouz Or Zalver. Deom-ni da gemered ar memez hent, en or buhez hag en ol labour abostolèrèz.

« It, kelennit an oll vroadou... deskit dezo mired gand aked, kement am eus gourhemennet deoh. » N'eo ket hebken dre gomzou, e vez embannet an Aviel, med dre desteni ar vuhez. *An Aviel a dle en em zila er vuhez a-bez.* Amañ e weler sklêrroh, petra 'vo tachenn an dud fidel. Santelez ha testeni an dud fidel, o chench buhez an dud evel ar goell an toaz. Lodenn labour an dud fidel a vo a bouez braz, evid rei d'ar bed respont an Iliz. An Aviel a hounezo sperejou ha kalonou an dud, diouz ma vo lakeet ganeoh en ho puhez, war dachenn an tiegez evel tadou ha mammou, war dachenn al labour hag ar vicher, war dachenn an darempredou, ar bolitikèrèz. N'eus forz e peseurt stad a vuhez e vefeh, ho komportamant a bell kas war araog Rouantelez Doue.

An Iliz kaset gand an Aotrou Krist, da embann an Aviel a zo *unan* en he feiz, en union gand an Ebestel, er garantez etre breudeur, e sakramant an Aoter (Oberou 2/42). Gand an Iliz katolik ema ar wirionez, ha mammennou ar hraz ; med dïêz e kav gweled breudeur dispartiet diouti, daoust dezo kredi en Or Zalver. Eur skoilh braz a zo aze war hent ar misionou. Setu perag e kemer ar Honsil soursi, gand ar pez a anver « *Œcuménisme* », a dalv evid kement a reer evid ober an union etre an oll gristenien. Abaoe disparti ar Brotestanted, setu ar wech kenta ma klasker a-zevri, an tu da zond a-benn. Eun dra talvouduz eo, evel m'eo bet talvouduz an digouez etre ar Pab Paol hag ar Patriarch Athenagoras e Jeruzalem. Divizet on-eus gand kristenien dispartiet hag a heuilh ganeom ar Honsil ; n'o deus ken c'hoant, evoldom, nemed gweled adarre union. N'eo ket avad o tinah tra pe dra euz kemennadurez Or Zalver, med oh heulia Jezuz-Krist a-dostoh. Ne vo ket êz kas da benn an union ; med bolontez vad a zo euz an daou du, dorn ha dorn e kerzom, on daoulagad o para war Or Zalver.

Pa gavom war on hent kristenien dispartiet, protestanted pe re all, sonjom ez int breudeur deom, en o ene buhez ar hraz eveldom ; bezom mad evito, gand izelded a galon, deskom pardoni ha kared, startoh starta en or 'feiz. Rei dezo a hellom, hag ivez reseo diganto. Or breudeur « orthodoxe » a zesko deom, rei muioh a blas en or buhez d'ar Spered-Santel, ha d'al Lidèrèz, pe « Liturgie », or breudeur protestant, a zesko deom kared muioh ar Skritur-Zakr.

Daved an oll broadou eo kaset an Iliz gand Jezuz. An dra-ze ivez a zo soursi ar Honsil. Kared a rafe mond dreist-oll, daved *ar re baour* hag ar re a zo ar pella diouzom ; hag ivez daved ar bed a zo o hortoz ar sklerijenn.

An Iliz, eme ar Pab Yann, a zo hag a 'fell dezi beza « Iliz an oll, ha dreist-oll Iliz ar beorien ». Evid beza d'an oll, Jezuz a zo plijet gantañ beva paour e Betleem, e Nazared, war ar groaz. Deuet eo evid savetei an oll dud, barn a raio ahanom, war ar garantez on dezo bet e keñver or breudeur : « Naon am oa, diwisk e oan, klañv, er prizon... roet ho peus din da zibri, va gwisket ha peus, deuet oh d'am gweled. » En eur embann an Aviel d'ar beorien, e tiskouezom beza feal da Jezuz-Krist, ha kredi eo greet an Aviel hag ar zilvidigez evid an oll. Diskouez a reom, eo stard or feiz e Jezuz-Krist, ma karom ar beorien, er mare-mañ ma 'z eus kement a dud o houzanv naon ; m'o deus ar broadou yaouank, kement a ezomm euz or skoazell heb digoll ; ma 'z eus c'hoaz, en on touez, kement a dud en anken, er boan hag en dienez. Kaoud soursi euz ar re a zo paour euz madou ar bed, soursi ivez euz ar re a zo pell diouz Jezuz-Krist. Or Zalver eo ar pastor a ya da glask an danvad dianket. Ya, kaoud soursi gand ar re a zo ar paourra hag ar pella. N'eo ket lavared avad, e teufe an Iliz da veza Iliz eur rummad tud, ar re baour ; pe e lezfe a gostez an dud fidel, evid soursial euz ar re all ; nann, chom a raio Iliz an oll. Nemed o deus ar gristenien an dever da veva e seurt doare, ma hello ar beorien hag an dud digristen, kleved kelou mad an Aviel, ha ma vezint en o êz pa deuint en on ilizou, evel pa vefent er gêr inti ivez. Ma vez kont evel-se ganeom, bezom dineh, mouez an Aviel a vo klevet dre ar bed.

Chom heb dispega diouz ar bed, beza gantañ hag ennañ, ober dezañ anaoud Jezuz-Krist, setu ar pez a glask ar Honsil, setu ar pez a dleom klask, ni kristenien, o veva hirio mister ar Pantekost. Sellom ouz ar bed, n'eo ket evid kavoud mad e behejou, med evid e gared, ha poania d'e zavetei.

Ar Pab Paol c'hwehved a lavare : « D'ar bed da houzoud, e klask an Iliz kompren anezañ, e kav traou a dalvoudègèz braz ennañ, he deus c'hoant gand lealded, n'eo ket da ober dezañ plega, med d'e zervicha ; n'eo ket d'e zisteraad, med d'e dalvoudekaad ; n'eo ket d'e gondaoni, med d'e harpa ha d'e zavetei. »

Mond daved ar bed eo dever an Iliz a-bez : dever an Eskibien hag ar veleien, karget da embann an Aviel, med ivez dever al laïked a zo troad ha troad bemdez gand an dud, hag a hell, en eur labourad a-gevred ganto, renet gand sklerijenn an Aviel, o zikour da veva ha da urzia ar bed, hervez c'hoant Or Zalver ; o zikour da gavoud e karantez ar Hrist, ar perag euz o labour, o zikour da anaoud ar Hrist leun a garantez evito.

Dirag an Aotrou Krist o kas e ebestel dre ar bed, greom adarre eunnebeud goulennou ouzom on-unan.

Daoust ha diskouez a ra or buhez hag on abostolèrèz ez om diskibien an Hini e-neus roet e vuhez evid silvidigez ar bed ?

Ha sonjal a reom e ra deom tro, peb digouez euz or buhez, da renta testeni euz an Aviel ?

Daoust ha soursi on eus euz an union etre ar gristenien ?

Peseurt plas a room en or pedennou, hag en on oberou, d'ar beorien, d'ar re glañv, d'an dud difeiz ?

Ha sonjal a reom e vo barnet an Iliz diouz or homportamant ?

Petra reom evid tostaad an Iliz ouz ar bed ?

⁂

Goulennom digand ar Spered-Santel or sklerijenna hag on harpa evid ma vo or buhez hervez mister ar Pantekost. A-bouez braz eo kement-se ; aze ema an dalh : renevezi an Iliz ennom, evid ma kavo an oll gristenien an union hag evid ma teuio ar bed da anaoud Jezuz-Krist, ha da ober digemer mad, d'ar zilvidigez a ginnig dezañ.

† ANDRE, *Eskob Kemper ha Leon.*

QUIMPER. - IMP. CORNOUAILLAISE

LETTRE PASTORALE

de

Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon

L'EGLISE DANS LE MONDE

(AN ILIZ E BUHEZ AN DUD ER BED A-VREMAN)

QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ
—
1965

L'Eglise dans le monde

MES FRÈRES,

Les hommes vivent aujourd'hui dans un monde qui, en même temps, les enthousiasme et les effraie. Ils sont remplis d'espoir en voyant se développer à la fois les progrès matériels et les aspirations vers une société plus juste et plus fraternelle. Mais ils ont peur aussi quand ils entendent des gens très réfléchis leur crier que l'humanité est au bord de la catastrophe ; et ils sont aux prises avec tant de difficultés, de souffrances et d'inquiétudes, que certains en sont comme écrasés et désespérés.

C'est dans ce monde à la fois très dur et très beau que vit aujourd'hui l'Eglise de Jésus-Christ, chargée d'apporter aux hommes lumière, espérance et salut. Il nous est bon, mes Frères, de nous arrêter ensemble à cette question que beaucoup se posent à présent : que fait l'Eglise dans le monde actuel ? quel y est son rôle ?

De fait, s'il est vrai que la majorité des hommes vivant sur cette terre ne connaît encore ni le Christ, ni son Eglise, beaucoup d'autres se tournent avec espérance vers cette Eglise. Après l'encyclique du Pape Jean XXIII sur la paix, après le message au monde lancé par le Concile dès la première session, il y a eu, en décembre dernier, l'appel du Pape Paul VI a Bombay en faveur du Tiers-Monde. Et il y a maintenant la préparation du schéma conciliaire sur l'Eglise dans le monde actuel. Dès lors, non seulement les chrétiens, mais beaucoup d'autres hommes ont compris que l'Eglise n'est pas étrangère à leurs préoccupations, qu'elle a quelque chose à leur dire, qui concerne leur vie.

En ouvrant la seconde session du Concile, le Pape Paul VI déclarait : « Que le monde le sache : l'Eglise le regarde avec une profonde compréhension, avec une admiration sincère, sincèrement disposée, non à le subjuguer, mais à le servir ; non à le déprécier, mais à le mettre en valeur ; non à le condamner, mais à le servir et à le sauver. »

Cette Eglise, dont parle le Souverain Pontife, mes Frères, qui est-ce ? Le Pape et les Evêques, répondrez-vous sans hésiter, en y adjoignant volontiers les prêtres, les religieux, les religieuses. Pourtant, j'ajouterai à mon tour : Cette Eglise, c'est vous aussi, vous surtout, la foule des baptisés.

Car non seulement vous êtes les plus nombreux, mais encore c'est vous, hommes et femmes de tout âge et de toute condition, qui êtes mêlés cent pour cent à la vie du monde d'aujourd'hui. Vous partagez ses grandeurs et ses joies, ses misères et ses souffrances. Et vous y apportez, chacun dans la mesure où il est vraiment chrétien, le rayonnement de la charité du Christ. Car, plus vrai encore que tout le reste, l'Eglise c'est le Christ présent et agissant en tous ses membres.

Alors, cette question de l'Eglise présente au monde, voyons ensemble ce qu'elle signifie. Pour commencer, nous contemplerons Jésus-Christ Sauveur du monde. Puis nous verrons pourquoi et dans quel esprit l'Eglise, qui continue le Christ, s'intéresse au monde. Nous nous demanderons enfin comment l'Eglise travaille dans le monde, reçoit de lui, le soutient et le sert.

I

LE CHRIST, SAUVEUR DU MONDE

Le Christ est le Sauveur du monde. Nous lisons ces paroles dans l'Evangile de S. Jean (III, 17) : « Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. » Gardons-nous, mes Frères, de nous faire une image rétrécie du salut, comme s'il s'agissait par exemple de sauver seulement son âme et seulement pour l'autre vie. C'est vrai que le destin de l'homme ne s'achève pas ici-bas. Mais c'est ici-bas qu'il se décide, dans le plein usage de notre liberté. Et c'est dès ici-bas que Jésus nous sauve, avec tout ce que nous sommes et dans toutes nos relations avec l'univers.

Ne l'oublions pas, le Christ Sauveur est le Verbe de Dieu, par qui toutes choses ont été faites (Jean I. 3). Et le dessein de Dieu est « de ramener toutes choses sous un seul Chef, le Christ, les êtres terrestres comme les célestes » (Ephésiens I, 10). Ce plan de Dieu sera pleinement réalisé au grand jour où le Christ reviendra : quand il nous ressuscitera avec lui dans la gloire, cette gloire rejaillira sur l'univers créé. Mais comprenons bien que ce plan est en cours de réalisation à partir du moment où le Christ est venu dans le monde pour le sauver.

Et comment s'y est-il pris ? A-t-il mis la révolution, bouleversé ce qui allait mal, redistribué l'autorité et les richesses, créé un empire nouveau ? Non, il a respecté sa création, il l'a sanctifiée en s'y soumettant, il l'a sauvée par sa victoire sur le démon, sur le péché et sur la mort en apportant aux hommes lumière et vie.

Lui, le Dieu Tout-Puissant, venu pour nous sauver, il s'est tout simplement soumis à la condition humaine qu'il a consacrée en la sauvant. Certes, il est au-dessus du temps, comme le proclame l'Epître aux Hébreux : « Jésus-Christ est le même hier et aujourd'hui et pour les siècles » (I, 13). Mais il a vécu sa vie d'homme dans un temps donné de notre histoire, dans un petit pays dont il a parlé la langue. Tout Fils de Dieu qu'il était, il a voulu connaître la fatigue, la faim, la soif, la pauvreté, la souffrance, la mort. Il n'a pas jugé que c'était perdre son temps que de travailler comme charpentier à Nazareth, d'admirer les lis des champs, de goûter l'amitié humaine — rappelez-vous Lazare, Marthe et Marie — d'aller au repas de noces à Cana. Sa mission de Sauveur ne l'a pas empêché, bien au contraire, de nourrir les foules, de guérir les malades, d'être attentif à la vie des gens et plein de délicatesses envers eux. Vous connaissez ce trait de l'Evangile : Jésus vient de ressusciter la fille de Jaïre et tous, parents et disciples, restent sous le coup de la surprise. Alors c'est Jésus qui pense à la petite fille et demande qu'on lui donne à manger.

Ce qu'il a fait hier dans les jours de sa vie terrestre, Jésus continue de le faire aujourd'hui. « Car il est le même, hier et aujourd'hui. »

Tous les problèmes que nous portons : les responsabilités familiales souvent si difficiles, la montée des jeunes, le logement, les soucis des paysans, des ouvriers, des marins, des commerçants ; les préoccupations des responsables d'entreprises, de syndicats, de communes, de gouvernement ; les souffrances des malades, des pauvres, des déclassés, des exilés... tout cela et tant d'autres choses, qui sont nos fardeaux de chaque jour, le Christ est prêt à le prendre : « Venez à moi, dit-il, vous tous qui êtes accablés et qui souffrez... » (Matthieu XI, 28).

Dans le monde d'aujourd'hui, les aspirations de ces masses d'hommes à la paix, à la fraternité et à l'entente entre les peuples, les désirs de justice, de vérité et de liberté, c'est le Christ qui peut les purifier et les accomplir.

Et les grandes œuvres dont est fière notre époque : la découverte de nouvelles énergies, le progrès scientifique, la conquête de l'espace, les phénomènes de socialisation, qui peuvent rendre les hommes plus solidaires... tout cela, nous ne le savons que trop, peut dévier en oppression, en souffrances, en orgueil, mais aussi est appelé à entrer, grâce à l'amour et au détachement qui viennent du Christ, au service du Royaume de Dieu, dans le rayonnement du Sauveur. Quand il disait à ses disciples : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, toutes ces choses (de la vie terrestre) vous seront données par surcroît » (Luc XII, 31), il marquait un ordre de valeurs, mais ne méprisait nullement les choses d'ici-bas. En fixant un but aux richesses de cette terre, il indiquait au contraire qu'il était venu pour les sauver.

II

L'EGLISE CONTINUE LA MISSION DU CHRIST

Ce salut apporté au monde par le Christ, le plus grand nombre des hommes, aujourd'hui encore ne le connaît pas. Et pourtant, le Christ est toujours présent à ce monde. L'Eglise continue sa mission de salut. Elle est dans le monde. Elle est faite d'hommes rassemblés par le Christ. Les aspirations et les problèmes des hommes sont les siens, parce que le baptême ne nous a pas arrachés à la condition humaine et ne nous a pas dégagés de nos responsabilités d'hommes. Nous avons seulement à les porter en chrétiens, animés par l'Esprit du Christ.

L'Eglise de Jésus-Christ s'intéresse donc au monde d'aujourd'hui. Si elle le fait, ce n'est pas dans un esprit de domination, mais de service. Ce n'est pas non plus par une sorte de tactique, comme si elle avait besoin d'un prétexte pour reprendre contact avec des hommes qui se sont éloignés d'elle. Si le Peuple des croyants s'intéresse au monde, c'est au nom de sa foi et de sa mission.

Au nom de sa foi, tout d'abord. Ceux qui croient en Jésus-Christ savent que tout ce qui se passe dans le monde doit être sauvé par lui. C'est par leur vie personnelle et par leur comportement au milieu des autres, que les hommes, croyants ou incroyants, se rapprochent ou s'éloignent du Christ. Le Concile l'a proclamé : « Tout ce qu'il y a de germes de bien dans le cœur et la pensée des hommes, ou dans leurs richesses propres et leur culture (l'Eglise entend), non seulement ne pas le laisser perdre, mais le guérir, l'élever, l'achever pour la gloire de Dieu, la confusion du démon et le bonheur de l'homme... L'Eglise unit prière et travail pour que le monde entier soit transformé en peuple de Dieu ». (Constitution sur l'Eglise, n° 17).

Au nom de sa mission aussi, l'Eglise s'intéresse au monde. Elle est envoyée à lui : « Je ne te prie pas de les retirer du monde, mais de les garder du Mauvais... Je les ai envoyés dans le monde » dit Jésus (Jean XVII, 15, 18). Ainsi, semblables au levain mêlé à la pâte, les disciples du Christ sont placés dans le monde pour le sauver : « Ce que l'âme est dans le corps, il faut que les chrétiens le soient dans le monde » (Epître à Diognète).

Ainsi l'Eglise, présente au cœur du monde, doit-elle être pour lui le signe de la Bonne Nouvelle apportée par le Christ. Nous portons tous ensemble cette responsabilité d'être, par tout ce que nous disons et vivons, témoins du Dieu vivant qui s'est manifesté en Jésus-Christ.

Ecoutons les propos d'un prêtre, l'abbé Depierre, qui a longtemps vécu en milieu déchristianisé : « L'objection qu'on nous fait toujours, c'est que Dieu ne s'intéresse pas aux hommes : pourquoi veux-tu que nous nous intéressions à un Dieu qui ne s'intéresse pas à nous ? Voilà la question ! Tout ce qui est notre situation, notre écrasement, notre misère, nos recherches, notre espérance, notre lutte, notre conscience, notre solidarité, tout cela ne l'intéresse pas ; cela n'a rien à voir avec la vie religieuse des pratiquants ; la religion ne veut pas en entendre parler et, la plupart du temps, elle la rejette. Non, ce Dieu-là ne nous intéresse pas ! »

Ainsi, et pour beaucoup d'hommes de notre temps, l'Eglise, les chrétiens qui sont l'Eglise — clergé et fidèles — n'ont pas rempli leur rôle de témoins du Christ ou n'ont pas été à même de le remplir. Ils n'ont pas fait voir le visage et le cœur du Christ. Ces paroles, qui font mal à entendre, doivent nous amener à un examen de conscience. Mais il nous faudra auparavant nous demander comment l'Eglise entend agir pour faire voir aux hommes à quel point et jusqu'où Dieu les aime.

III

L'EGLISE A L'ŒUVRE DANS LE MONDE

Ce que l'Eglise doit faire n'est donc pas de ce monde. La tâche propre de ce monde, c'est de mettre en valeur l'univers et d'organiser la vie des hommes entre eux pour fournir à tous les moyens de vivre et de réaliser leur destinée. En face de cette tâche, demandons-nous aujourd'hui quelle est l'attitude de l'Eglise : l'Eglise peut-elle recevoir quelque chose de ce monde ? les hommes peuvent-ils attendre une aide de l'Eglise ?

Pour répondre à ces questions, je vous proposerai seulement quelques réflexions autour de deux mots : l'Eglise reconnaît fraternellement le monde ; l'Eglise le soutient et le sert.

Reconnaître fraternellement le monde, qu'est-ce à dire ?

D'abord, c'est une attitude que nous appelons fraternelle, pour marquer que l'Eglise ne regarde pas le monde

de haut et ne songe ni à le mettre en tutelle, ni à le superviser.

Ensuite, reconnaître quelqu'un, c'est le respecter pour tout le bien qui est en lui, c'est accepter de recevoir de lui et de l'écouter. C'est ce que fait l'Eglise à l'égard du monde. L'affaire propre des hommes durant leur vie d'ici-bas, c'est, disions-nous à l'instant, de mettre en valeur l'univers et d'organiser au mieux la société, à tous les niveaux. Un survol rapide de l'histoire nous montrerait comment, de génération en génération, au long de milliers d'années, non sans crises et sans catastrophes, non sans luttes et sans révolutions, le genre humain a progressé dans sa connaissance des forces de la nature et dans son emprise sur elles. Développement prodigieux en vérité, et de plus en plus rapide. L'Eglise n'a pas peur de ce progrès. Elle le respecte. Si elle a le devoir de témoigner de la loi divine et, au besoin, de la rappeler à la conscience des hommes, elle ne se pose pas comme une rivale du monde ; elle ne cherche pas à se mettre à la place du technicien ou du professeur pour ce qui est de sa compétence, du chef d'état ou du peuple pour ce qui regarde leur libre choix. Ce respect n'est pas une tactique ; il est fidélité à la parole du Créateur qui, dès le commencement, a dit aux hommes : « Remplissez la terre et soumettez-la » (Genèse I, 28).

Non seulement l'Eglise respecte le monde, mais encore elle l'admire. Pour nous borner aux exemples récents, les chrétiens n'ont pas boudé, bien au contraire, les exploits accomplis dans la conquête de l'espace ou les réussites spectaculaires de la médecine. Tout ce qui est vrai et bon dans le progrès, les croyants le reconnaissent avec joie.

Reconnaître quelqu'un, c'est encore accepter de recevoir de lui, écouter ce qu'il a à nous dire. L'Eglise reçoit du monde : les découvertes techniques, les progrès de l'esprit humain nous aident à mieux connaître et mieux annoncer la Parole de Dieu ; les connaissances psychologiques, en nous faisant mieux comprendre les relations entre les hommes, nous aident à mieux voir comment vivre la charité. L'Eglise est attentive aux appels du monde pour apporter l'Evangile en réponse à ses problèmes. Lorsque le pape Jean XXIII notait dans ses lettres sur la question sociale ou sur la paix dans le monde les « signes des temps », il était fidèle à cette attitude de l'Eglise, à l'écoute du monde, soucieux de le reconnaître et de le respecter.



Toutefois, l'Eglise du Christ ne saurait se contenter de cette reconnaissance fraternelle. Elle soutient aussi le monde et le sert.

Comprenons bien, mes Frères, qu'elle n'est pas une force dans le monde au milieu d'autres forces du même ordre, une sorte de moteur auxiliaire, qui serait précieux quand le reste est insuffisant. L'Eglise n'a pas les moyens du monde : pas d'armée, pas de services techniques. Si à certaines époques elle a pris à son propre compte des tâches de bienfaisance par exemple, c'était parce que personne d'autre n'était à même de s'en charger, quitte à laisser la place quand les hommes pouvaient prendre eux-mêmes en mains leurs affaires d'ici-bas. Le soutien qu'elle apporte est ailleurs.

En insufflant l'Esprit du Christ aux chrétiens qui travaillent dans le monde, l'Eglise appuie l'effort des hommes. Lorsque quelques-uns d'entre vous, hommes ou femmes, engagés avec d'autres, croyants ou non, dans des tâches familiales, syndicales, professionnelles, municipales, etc..., se retrouvent pour réfléchir en chrétiens sur leurs responsabilités, ils repartent encouragés et raffermis dans leur effort. Qui dira la contribution apportée de cette manière par les chrétiens de chez nous au mieux-être du monde agricole, ouvrier, maritime de notre pays ?

De même, en annonçant l'Evangile, en proclamant sa vision de l'homme et de l'histoire, l'Eglise révèle l'homme à lui--même, elle l'aide à connaître qui il est. Le jour où Jean XXIII a publié l'encyclique sur la paix, le jour où Paul VI a lancé de Bombay son appel en faveur du Tiers-Monde, l'Eglise, par leur bouche, a fait entendre la voix de l'humanité entière et particulièrement de ceux qui sont écrasés. Quand un chrétien, dans son quartier ou son travail vit dans l'esprit de l'Evangile, il aide les autres à s'éveiller au sens des personnes, au pardon, à plus de vérité, de justice, de solidarité, d'amour : par lui, l'Eglise aide des hommes à être davantage eux-mêmes. Beaucoup d'incroyants sincères, conscients de leurs responsabilités et de la dignité humaine, attendent ce que va dire le Concile sur les grands problèmes de notre temps : à cause de la lumière du Christ, l'Eglise a u ne œuvre de sagesse à remplir dans le monde. Elle doit aider les hommes à se mieux connaître et à être plus hommes.

De plus, en travaillant à purifier le monde du péché, l'Eglise contribue à la réussite du monde. Nous savons tous ce que l'égoïsme, l'orgueil, la haine des personnes ou des peuples, l'injustice, représentent comme obstacles à la dignité et à l'épanouissement des hommes ; à l'union d'une famille ; à une droite utilisation des découvertes de l'esprit humain ; aux relations internationales. Le combat de l'Eglise, non pas contre les hommes, mais contre le mensonge et le péché, est un des facteurs les plus importants de la réussite du monde. Quand nous sommes tentés, par

souci d'aboutir vite et à tout prix, de prendre des moyens contraires à l'Evangile, il faut nous rappeler que la libération du péché est une libération de l'homme. Et c'est pourquoi, d'ailleurs, le seul fondement de la paix est finalement la conversion, sans cesse reprise, aux perspectives de l'Evangile. Par son action sanctifiante au cœur de la vie du monde, l'Eglise restaure le monde, elle aide les hommes à se mettre dans la vérité.

Elle leur apporte en même temps la liberté. En portant dans l'humanité le témoignage de l'espérance, elle lui apprend à regarder plus haut. Par elle, on n'est plus enchaîné par l'argent qu'on possède — ou qu'on voudrait posséder. En rappelant aux hommes que la figure de ce monde passe, elle les aïde à éviter l'idolâtrie de ces faux-dieux — argent, confort, puissance, — auxquels on sacrifie les personnes. Elle leur rappelle que le sens de la vie, de la famille, du métier, est de servir les autres, et leur union dans l'amour.

Enfin, portant dans le monde le témoignage de sa prière et de sa foi, l'Eglise maintient ici-bas le sens de l'adoration et l'ouverture à Dieu, qui sont une dimension essentielle de l'homme. Epictète, un auteur païen du premier siècle, la célébrait déjà : « Que pourrais-je bien faire d'autre, moi vieillard estropié, sinon chanter le Dieu ? Si j'étais rossignol, j'accomplirais l'œuvre du rossignol ; si j'étais cygne, celle du cygne. Mais je suis un être raisonnable, je dois chanter Dieu. C'est là mon œuvre, je l'accomplis et je n'abandonnerai pas mon poste, aussi longtemps que cela m'est permis. Et vous, je vous exhorte à chanter le même chant ». (Entretiens, I, 16, 20-25.)

Ainsi, en agissant, non comme une entreprise du monde, mais comme ce qu'elle est réellement, l'Eglise soutient et sert le monde. Cette fécondité lui vient de sa fidélité à l'Evangile de Jésus-Christ, et elle est à la mesure de cette fidélité.

♣

Ce monde qu'elle respecte, admire, écoute et soutient, l'Eglise, servante du Christ dans les hommes, a mission de le conduire à Dieu. Par elle, le Christ dévoile et annonce le secret le plus profond de l'humanité, découvre à l'homme, étonné et transformé, une signification nouvelle de son existence et du monde. « Voici que je fais toutes choses nouvelles », dit Jésus dans l'Apocalypse. Les hommes qui accueillent la Parole de Dieu dans la foi, reçoivent ce qu'ils ne pouvaient se procurer eux-mêmes : la bonne nouvelle du Salut et l'entrée dans le mystère de Pâques.

Nous sommes, tous ensemble, l'Eglise de Jésus-Christ. Sa mission dans le monde est notre mission. En face du Seigneur qui nous rassemble ce matin essayons de nous remettre personnellement dans la vérité.

Sommes-nous vraiment conscients de cette responsabilité confiée par le Christ qui nous aime, de porter à nos frères le message de salut ? Sommes-nous persuadés que rien de ce qui se passe dans le monde n'est étranger au dessein de salut ? Y pensons-nous quand nous lisons notre journal, regardons la télévision ou bavardons avec nos voisins ?

Le regard que nous portons sur les hommes, est-il le regard du Christ qui les aime et veut les sauver ? Est-ce un regard catholique, c'est-à-dire ouvert ? Ceci nous conduira souvent, au lieu de créer une organisation particulière, entre nous chrétiens, à porter avec d'autres le poids et les soucis du monde. N'allons pas pour autant conclure que nous devons supprimer tout ce qui est institution particulière dans l'Eglise. Ne refusons pas à la communauté chrétienne le droit que nous reconnaissons à toute communauté, d'avoir ses organisations à elle. Mais révisons sans cesse ces organisations pour les renouveler dans la fidélité à Jésus-Christ et à notre mission d'Eglise dans le monde.

Une Eglise présente au monde et ferment dans la pâte ne peut être qu'une Eglise pleinement vivante en Jésus-Christ : « Si le sel s'affadit, avec quoi le salera-t-on ? » Demandons au Christ d'être « le sel de la terre ». Une telle Eglise permettra aux hommes de reconnaître en elle le signe et l'appel du Seigneur et de trouver en elle l'espérance vers laquelle ils tendent, celle qui s'appuie sur le Christ, Sauveur du monde.

† ANDRÉ,
Evêque de Quimper et de Léon.

An Iliz e buhez an dud er bed a-vreman

VA BREUDEUR,

Ad bed ma vevom ennan a laka an dud da veza tro-ha-tro leun a fizians lorhuz ha leun a anken pe a spont. Leun a fizians hag a lorh pa zeller ouz ar gwellaennou deuet e buhez an dud, ouz kaerder ar mekanikou ijinet gand spered mabden, ouz an nerziou nevez dizoloet er bed krouet, ha me 'oar... Leun a spont pa glever tud euz ar gouizieka o tiskleria eman gouenn an dud en danjer da veza flastret ; hag ouspenn-ze e chom kalz tud trubuilhet hag ankeniet gand ar pez a ra steuenn o buhez pemdezieg.

Hag e teu lod da lavared deom n'he deus an Iliz katolik netra da ober kén er bed a-vreman, echu ganti heh amzer, epad ma houlenn lod all, gand enkrez, perag ne labour ket an Iliz muioh da zikour ar bed pennfollet d'en em lakaad adarre en e blom. Evidom-ni, va breudeur, ni 'oar e tle an Iliz, hirio koulz ha gwechall, digas da dud on amzer sklerijenn, esperans ha silvidigez Or Zalver. Med mad e vo deom chom eur pennadig da glask ar perag hag ar penaoz, rag ar bed en on amzer n'eo ket mui ar pez e oa gwechall.

Seul-vui a ezomm a zo da sklêraad or zonjou war ar poent-se m'eman tud on amzer o hortoz petra lavaro er Honsil an Iliz diwar he fenn heh-unan hag al labour a zo dezi da ober er bed. Bez' on eus bet lizer-meur ar Pab Yann trede-war'n ugent war ar peoh, ha lizer ar Honsil d'ar bed, kaset kerkent hag ar vodadenn genta : bez' on eus bet, e miz kerzu diweza, galvadenn ar Pab Paol c'hwehved e Bombay da zond war zikour ar pobladou paour ; ha breman eo krog ar Honsil da beurechui ar studiadenn war an Iliz er bed. Kement-se embannet ha skignet dre ar hazetennou, ar skingomz (radio) hag ar skinwel (T.V.), setu peadra da ziskouez d'an oll dud, ha n'eo ket d'ar gristenien hebken, ne jom ket an Iliz dizeblant ouz trubuilhou mab-den. Eun esperans vraz a zo diwanet ; santet o deus e fell d'an Iliz lavared he ger diwarbenn buhez an dud en on amzer.

En eur zigeri eil abadenn ar Honsil, ar Pab Paol c'hwehved a zisklerie : « D'ar bed da houzoud ne jom ket an Iliz dizeblant dirazan, e gompren a ra mad-kenan, anaoud a ra

pegen kaer eo e meur a zoare ; ha c'hoant he deus n'eo ket ober dezan plega, med beza en e zervij ; n'eo ket diskar e dalvoudegez, med he hreski ; n'eo ket e gondaoni, med e harpa hag e zavetei. »

An Iliz-se, hag a fell dezi beza euz on amzer, kerzed gand ar bed a-vreman, piou eo ? Respont a reot moarvad : ar Pab hag an eskibien, na petra 'ta, ha d'o heul an oll veleien, leaned ha leanezed. Gwir eo kement-se, med n'eo ket awalh : an Iliz eo c'hwi ivez, c'hwi dreist-oll, kristenien va breudeur, n'eo ket hebken dre ma 'z oh niverusoh, med dre ma 'z eo c'hwi, gwazed ha merhed a beb oad hag a beb stad, a zo ar muia mesket gand buhez ar bed : ho lod ho peus er pez a zo kaer ennan, en e boaniou hag e drubuilhou ivez, ha ganeoh c'hoaz, ma vezit kristenien ervad. e vez diskouezet er bed-se sklerijenn ha karantez Or Zalver. Rag an dra-man a zo gwirroh c'hoaz : an Iliz eo Jezuz Krist o veva er gristenien, izili e gorv.

Neuze 'ta, pa gomzom euz an Iliz er bed a-vreman, gwelom asamblez petra zinifi an dra-ze. Chomom da gompren, da genta, e Jezuz Krist Salver ar bed, penaoz e-neus taolet evez ouz ar bed krouet hag ouz buhez an dud. Goudeze e welim perag ha penaoz he deus an Iliz soursi gand ar bed, ha penaoz, e ser labourad evid silvidigez ar bed, he deus tro ivez da reseo digantan er memez amzer ma ro dezan harp ha skoazell.

I

JEZUZ-KRIST SALVER AR BED

Lenn a reom en Aviel sant Yann : « N'e-neus ket Doue kaset e Vab er bed evid kondaoni ar bed, med evid ma vefe ar bed saveteet gantan.. » (Yann 3/17.) Ar zilvidigez a vez intentet alïez en eun doare re striz, evel pa zonjer hebken e silvidigez an ene, ene peb unan, evid ar bed all. E gwirionez, va breudeur, ar zilvidigez digaset gand an Aotrou Krist en em astenn war buhez an dud penn da benn, gand kement ma 'z int ha kement a aparchant outo er bed krouet.

Ar bed a-bez ha kement tra 'zo ennan a zo bet greet gand Or Zalver, rag eñ eo ar Verb eternel, Mab Doue (Yann 1/3), ha menoz Doue an Tad eo « digas en-dro peb tra dindan ar memez penn, an Aotrou Krist, kement tra 'zo en neñv ha kement 'zo war an douar » (Efez. 1/10). Peb tra a zeu euz a Zoue, peb tra a dle distrei da Zoue. En deiz ma teuio en-dro Or Zalver, pa resusito ahanom da vond gantan en e hloar, neuze e vo kaset da benn menoz Doue hag e hloar a baro war ar bed krouet ive. Med bez' eman dija ar menoz-se o vond war-raog hag o tond da wir, abaoe ma teuas Mab Doue er bed evid e zavetei.

Ha penaoz e-neus en em gemeret ? Evid lakaad peb tra en e renk, daoust hag e-neus digaset freuz, diskaret ha skubet ar pez a oa dizurz, ingalet a-nevez madou an douar, savet eur rouantelez nevez ? Seurd ebed ! Doujans e-neus bet da lezennou ar bed krouet gantan ha da rouanteleziou an douar ; e grouadelez e-neus santelleet o veva enni, e-neus saveteet o hounid an treh war an diaoul ar pehed hag ar maro hag o tigas d'an dud sklerijenn ha buhez nevez.

Eñ, an Doue oll-halloudeg, deuet d'or zavetei, a zo en em hreet e gwirionez *unan ahanom ;* on natur den ha stad an den war an douar e-neus evelse sakret ha santellèet. A dra zur, evel ma lavar al Lizer d'an Hebreed, « Jezuz-Krist a jom dijench deh, hirio ha da viken » (Heb. 13/8), med e vuhez mab-den e-neus renet e kerz ar bloaveziou merket en istor, en eur hornig-douar, oh ober gand giziou ha gand yez e dutaj. Plijet eo bet gantan gouzoud petra eo beza skuiz, kaoud sehed, beva paour, gouzanv ar boan hag ar maro. N'eo ket bet eur holl amzer evitan labourad evel kalvez e Nazared, chom da zelled gand dudi ouz bleuñ ar parkeier, kaoud mignoned e-touez an dud — sonjom e Lazar, Marta ha Mari —, mond d'eul lein-eured e Kana. Pa oa silvidigez an dud e breder kenta, kement-se ne viras ket outan da greski ar bara evid terri naon an dud, da barea ar glañvourien, da veza war evez ouz buhez an dud hag o ezommou. Evelse e welom, p'e-noa resusitet merh Jaïr, e chom an oll sebezet ha Jezuz eo a zonj e vefe mad rei da zebri d'ar verhig.

En em hreet den evid or zavetei, santelleet gantan doareou buhez mab-den penn da benn, Jezuz a zigas deom ar zilvidigez *e peb digouez euz or buhez,* koulz euz or buhez ganeom on-unan hag euz or buhez gand ar re all, *en amzer end-eeun ma vevom.* Ya, peb digouez a dle en em zila ennan karantez Or Zalver, dor zigor war Rouantelez Doue : evelse kudennou hag ankeniou peb den war dachenn ar familh, al lojeiz da gaoud, ar hêriou da ren, trubuilhou al labourerien douar, ar vicherourien, ar vartoloded, ar varhadourien, ar re a zo e penn ar staliou braz, ar sindikajou, ar parreziou, ar vro ; poaniou an dud divroet pe harluet, ar beorien, ar glañvourien... ya, peb digouez, kement samm on eus da zougen bemdez, Or Zalver a zo prest d'o hemered : « Deuit d'am haoud, c'hwi oll a zo er boan ha gwall zammet, ha me ho tivehio. » (Maze, 11/28).

Er memez mod, ar pez a welom er bed a-vreman, an hast o deus an dud da gaoud peoh, unvaniez hag emgleo etrezo hag etre ar poblou, ar c'hoant o deus da zevel eur bed a justis, a wirionez hag a frankiz, kement a glask evelse an dud ne hello dond da wir nemed en Aotrou Krist.

Traou all a zo c'hoaz en on amzer : oberou braz ha kaer evel n'eus ket bet biskoaz, nerziou nevez dizoloet evel hini

an atom, ar skianchou o vond war araog, an oablou zoken perhennet ha darempredet gand mab-den, kement-se oll a hell, siouaz ! dougen frouez a boan, a ourgouilh, a waskèrez ; med bez' e hellont ivez trei evid mad an den, ma vezont nèt a behed ha renet gand ar garantez a zeu euz kalon Or Zalver, hag e vezint mad neuze da zervij Rouantelez Douc.

II

AN ILIZ WAR ROUDOU OR ZALVER

Dre an Iliz eo e tremen breman ar zilvidigez digaset d'ar bed gand an Aotrou Krist. Al lodenn vrasa euz an dud a vev hirio n'anavezont ket c'hoaz ar Zalver benniget, ha koulskoude eman e hras hag e garantez dalhmad o labourad e-kreiz ar bed evid e zavetei. Rag an Iliz n'eo ket, ne hell ket beza eun dra a-ziavêz d'ar bed, nebeutoh c'hoaz a-eneb dezan, med *e-barz ar bed*, ha kement tra a zo preder an dud war an douar, o labouriou, o c'hoantou, o ankeniou, a zo ive preder an Iliz. An dud a zo oh ober anezi, bodet hag unanet kenetrezo gand Jezuz-Krist, n'int ket bet diframmet euz o stad a vuhez p'o deus bet ar vadiziant, n'int ket bet tennet kuit euz ar bed ha n'o deus ket bet diskarg euz deveriou o stad ; med evel kristenien, bugale da Zoue, o devo da respont euz o dever war an douar.

An Iliz eta ne hell het chom dizeblant e-keñver traou ar bed-man. P'en em emell outo, n'eo ket evid gwaska pe ober he mestrez, med evid servicha ; ha n'eo ket kennebeud evit kaoud digarez da zacha ganti tud hag a zo pell diouti. N'eo nemed *abalamour d'he feiz* hag *evid senti ouz Doue*. Abalamour d'he feiz, da genta, rag, evel m'on eus gwelet bremaig, dre ar feiz e ouzom e-neus kement a hoarvez er bed da veza saveteet ha dasprenet gant Jezuz-Krist ; gouzoud a reom eo dre o buhez pemdezieg e teu an dud, kristen pe get, da dostaad ouz an Aotrou Krist pe da bellaad dioutan. Diskleriet e-neus ar Honsil : « Peb hadenn evid ar mad a zo e kalon hag e spered an dud, peb talvoudegez a zo en o giziou hag o boaziou, an Iliz ne fell ket dezi e vefe kollet, med er hontrol rei dezo ar pare hag o lakad da daoler frouez kaer evid brasa gloar an Aotrou Doue, evid an treh war an diaoul hag evid eürusted an den... Pedenn ha labour a vez koublet gand an Iliz evid ma teuio ar bed a-bez da veza pobl Doue. »

Ya, dre he feiz e oar an Iliz e talvez ar boan en em emell e buhez ar bed, med henn ober a ra ivez evid senti ouz Doue : kaset eo bet gand Or Zalver daved ar bed. Klevom pedenn Jezuz d'e Dad : « Ne bedan ket ahanout d'o zenna kuit euz ar bed, med d'o diwall diouz an droug-spered... Daved ar bed am eus o haset. » (Yann, 17/15, 18). Evelse,

par d'ar goell en toaz, diskibien Jezuz a zo o flas e-kreiz ar bed evid e zilvidigez. « Ar pez m'eo an ene evid ar horv, dleet eo e vefe ar gristenien er bed. » (Lizer da Ziognetos).

⁂

Lakeet evelse da veva e-kreïz ar bed, an Iliz a dle beza evitan eur sin, eun testeni euz Aviel Or Zalver : gwelloh eged gand prezegennou, dre or buheziou deom-ni e vo roet an testeni-se ; a-dreuz kement a lavarom ha kement a reom e tle ar bed ober anaoudegez gand Doue e-unan, an Doue beo a ziskouez e zremm e doare beva ar wir gristenien. Da unan euz ar re-man e lavare eun den digredenn : « Diêz eo tabutal ganeoh bremañ pa lakit Doue a-rez ar vuhez pemdezieg. »

Aze eman an dalh, va breudeur : re stank eo ar gristenien na roont ket eun testeni mad euz an Aviel, euz ar relijion. Selaouit eur beleg, an aotrou Depierre, a zo bet epad bloaveziou o veva e-touez tud digristen, labouridi euz tro-dro Pariz : « Heb ehan, emezan, e vez taolet ouzom ne ra Doue van ebed gand buhez an dud hag e houlenner diganeom : « Perag e rafem-ni van gand eun Doue ha ne ra ket van ganeom ? Ar pez a ra steuenn or buhez : ol labour, or poaniou, or stourmadou, on esperans hag on dizesper, kement a zo en dounna ahanom ha kement or stag kenetrezom, ne ra van ebed ha n'en em jal ket gand an traou-se ; an traou-se a zo er-mêz euz relijion an dud a ya d'an iliz ; mud ha bouzar e chom ar relijion ouz an traou-se ; setu e lavarom nann : an Doue-se ne reom ket van gantan ! »

Pehed eo komz evelse ? Ya, sur, med piou 'zo kaoz ma teu tud euz on amzer ha zoken euz or bro da gomz ken diresped euz a Zoue ? Dirag an dud-se, ar re a zo an Iliz — tud fidel ha beleien — n'o deus ket roet, pe marteze n'o deus ket bet tu da rei eun testeni mad euz o relijion : n'o deus ket diskouezet dremm ha kalon Or Zalver. Ar homzou garo on eus klevet a zougo ahanom da ober eur zell ouzom on-unan. Med araog e welim penaoz e fell d'an Iliz labourad e-kreiz ar bed a-vreman evid rei d'an dud da anaoud peger braz eo karantez an Aotrou Doue evito.

III

PENAOZ E RA AN ILIZ HE LABOUR ER BED

Gand Jezuz-Krist, Salver ar bed, eo bet kaset an Iliz er bed, e-kreiz buhez an dud, evid prezag dezo ar zilvidigez hag o has d'ar baradoz. Ober a ra he labour en eur zigas d'an dud sklerigenn ha buhez Or Zalver, en eur rei testeni euz e garantez. Rag-se 'ta, ar pez he deus an Iliz da ober

n'eo ket euz ar bed-man. Ar pez a zo afer ar bed eo lakad da dalvezoud kement a zo er bed krouet, magadurez, danvez ha nerziou a beb seurt, hag urzia buhez an dud kenetrezo en doare ma vo d'an oll ha da beb hini peadra da veva ha da gas da vad e blanedenn.

Ha setu en em houlennom : peseurt sikour a hell ar bed e-unan rei d'an Iliz ? Hag ar bed, d'e dro, petra e-neus da hortoz digand an Iliz evid kas da benn e labour e-unan ? Evid respont, chomom da gompren en Iliz o tiskouez doujans d'ar bed gand kement a zo mad ennan, o harpa ar bed hag o servicha anezan.

⁂

An Iliz o tiskouez doujans d'ar bed, petra eo ? Ententom mad n'eo ket evid anaoud evel mad ar pez a zo fall, ar pez a zo pehed. Nann, med sellom ouz bolontez Doue krouer peb tra. Pa lavaren bremaig ez eo afer ar bed, afer an dud war an douar-mañ lakad da dalvezoud kement magadurez ha kement danvez a zo er bed krouet, e oa em spered an urz roet gand ar Hrouer d'an dud kenta : « Leugnit an douar ha grit dezañ plega deoh.» (Gen. 1/28). Hervez bolontez Doue eo eta kement a ra an den evid dond a-nebeudou, dre e skiant, ijin e spered, nerz e zivreh ha c'hwezenn e dal, d'en em vataad gwelloh euz pinvidigeziou ar bed.

Gand eur zell ouz an istor, e welfem penaoz, a rumm da rumm, a vro da vro, e-kerz mil-bloaveziou, a-dreuz gwall-zarvoudou ha barradou, a-dreuz brezeliou braz ha bihan, ez eo eet gouenn an dud war-raog war an hent da veza mestr war an douar a-bez. Er hant vloaz diweza dreist-oll, pegen kaer, pegen souezuz eo bet ar hresk gounezet e mil feson : anaoudegez dounnoh euz an den-e-unan, en e gorv hag e ene, euz doareou ha lezennou ar vuhez, euz nerziou kuzet ar bed divuhez : ar glaou-douar, ar petrol, an tredan (elektrisite), an atom, ken m'eo kroget mab-den da zigeri e-ziou-askell evid nijal en oablou.

Eun dudi eo, evid an Iliz koulz hag evid peb unan, gweled evelse ar bed o vond war-raog. Ar gristenien n'eo ket chom mouzet a reont, er hontrol gand joa e kemeront perz en taoliou kaer hag er havadennou skianchou pe teknik, dreist-oll pa zav diwarno brasoh êzamant evid ma vo buhez an dud diboaniusoh ha plijusoh.

Koulskoude, labour ar bed n'eo ket hebken lakad an traou krouet e servich an dud. Afer ar bed eo ive renka hag urzia buhez an dud kenetrezo, evid rei da beb hini e lod, koulz e peb tiegez, e peb stal-labour, e diabarz peb bro ha war an douar a-bez. Hag amañ eo kalz diêsoh

dirouestla ar gudenn, dre ma kav an dud ar pehed war o hent, ha n'eo ket hebken en diavêz dezo, med en o diabarz o-unan. Lakad da vond en-dro al labour-douar, an uzinou, ar honverz, skigna an deskadurez ha pinvidikaad ar sperejou, sikour ar re baour hag ar re glañv, dreist-oll mired ar peoh hag ar frañkiz, kement-se a zo labour ar bed, e karg an Iliz n'emañ ket. Rag labour an Iliz a zo da genta prezeg an Aviel da beb den, rei da anaoud karantez Doue ha diskouez hent ar zilvidigez.

Evelato, digouezoud a ra d'an Iliz sevel he mouez war kudennou on amzer, digas da soñj d'an dud euz lezenn Doue, dreist-oll evid herzel ouz ar brezel, evid dougen tud ha poblou d'en em zikour, evid goulenn kaoud bepred doujañs da dalvoudegez peb den en e reñk a zen. Ma sav he mouez, n'eo ket evid lakad skoilhou war hent ar bed, war hent an dud a zo karget, uhel pe izel o reñk, da gas en-dro traou ar bed. Ar pez a laka skoilh ha freuz, ar pehed eo. An Iliz, er hontrol, a sklerijenn an hent. Chom a ra atao war he zachenn, gand resped ha doujañs ekeñver ar bed : d'an dud d'en em zibab war ar pez a aparchant outo.

N'eo ket awalh evid an Iliz kaoud resped, ober stad euz ar bed. Laouen eo o reseo digantañ hag ouz e zelaou. Diwar kavadennou ar skiañchou nevez a beb seurt, e kav tro an Iliz da embann gwelloh ha sklêrroh en Aviel, da astenn ha da startaad ar garantez etre an dud. Mouez ar bed ne jom ket an Iliz bouzar outi, rag alïez, evel pa 'z eo evid goulenn muioh a justis ha muioh a emgleo, n'eo ar vouez-se nemed eun ekleo euz an Aviel, silet e kalonou an dud abaoe pell'zo ; emañ Doue, evel dre guz, o ren hag o heñcha an eneou. Pell diouz enebi ouz labour kuz Doue er sperejou hag er halonou, an Iliz a heuilh anezañ gand aked evid ma vo frouezusoh.

⁂

Aketuz da gaoud doujañs d'ar bed, an Iliz *a ro harp* dezañ ivez euz an diabarz, evel ma labour ar goell en toaz. Pa ro Spered Or Zalver d'ar gristenien a labour e-kreiz ar bed, an Iliz a zikour ar bed e-unan. Beb tro ma vezit, c'hwi, gwazed pe merhed, o poania asamblez gand re all, pe ez int kristenien pe n'int ket, war-dro mad ar familhou, ar sindikajou, ar micheriou, ar parreziou, ha me 'oar..., ganeoh ha dreizoh emañ an Iliz e-kreiz ar bed evid e harpa. Poaniuz eo meur a wech, a dra zur, senti evelse ouz karantez Or Zalver evid samma behiou or breudeur. Med piou ahanoh e-no keuz ? Ha piou 'lavaro, evid or bro-ni hag evid ar bed a-bez, talvoudegez ar zikour roet gand ar gristenien, gand an Iliz eta, evid gwellaad

stad al labourerien-douar, hini labouridi an uzïnou hag ar buroiou, hini ar vartoloded ?

Harp a ro c'hoaz an Iliz d'ar bed dre brezeg an Aviel. Rei a ra da anaoud d'an den petra eo en e-unan hag evid petra eo lakeet war an douar. En eur ren anezañ war-zu ar baradoz, e teu da zeski dezañ an doare gwella, a-benn ar fin, da ober e dreuz er bed-mañ : « Klaskit da genta rouantelez Doue », eme Jezuz. Petra eo lizer ar Pab Yann war ar peoh, ha galvadenn ar Pab Paol da zond war zikour ar pobladou paour, nemed mouez koustiañs an dud reuzeudig heg añkeniet ? Evelse ivez, pa zeu eur hristen da veva hervez an Aviel etouez e vreudeur, e tigor kalonou an dud da respeti an nesa, da bardoni, da glask justis, karantez, emgleo ; diwar skouer ar hristen-se e teu re all ivez da veza tud a zoare. Stañk eo hirio an dud difeiz, añkeniet gand trubuilhou on amzer, hag o deus mall da houzoud peseurt respont a raio ar Honsil d'ar goulennou a zo o tregasi ar sperejou heb na ve kavet diskoulm ebed dezo. An Iliz, gand sklerijenn an Aviel a zo en he herz, he deus eul labour euz ar henta da ober evid brasa mad an dud, o sikour anezo d'en em anaoud gwelloh ha d'en em wellaad.

O stourm ouz ar pehed, brasa enebour an den, e labour ivez an Iliz evid eürusted an dud. Ar pehed eo a ziskar an den, a zismantr ar familhou, a laka freuz ha brezel etre an dud hag etre ar poblou ; anad eo kement-se. Awechou e vezom mennet da gemer heñchou ha n'emaint ket hervez an Aviel evid tizoud buannoh ar pal a glaskom ; mad e vefe deom neuze soñjal ne vo distrobet an den da vad nemed pa vo distrobet diouz ar pehed. Ne vo peoh ebed evid an den nemed pa vo e peoh gand Doue. Ne vo diorroet da vad an den hag ar bed nemed pa vo miret lezenn Doue prezeget deom gand an Iliz.

Rag Doue e-neus krouet an den hag ar bed. Eñ eo a hell deski dezo lezennou o zilvidigez, deski dezo penaoz terri an naskou a vir outo da ziorren kaer da digeri dezo hent an esperañs, deski dezo c'hoaz penaoz trei kein d'an doueou faoz a zeu da zizeha o halon ha da vouga enno peb perz mad.

Hag erfin vad a ra an Iliz d'ar bed gand testeni ar gristenien leun a feiz ha mad da bedi, a zigas da zoñj d'ar bed ez eus eun Doue a-uz dezañ ha n'eo braz an den nemed pa vez daoulinet dirag e Zoue. Eur skrivagner payan a wechall, Epiktet, a lavare : « Petra hellfen-me ken ober, paour-kêz koziad mahagnet, nemed kana meuleudi da Zoue ? Ma vefen eostig, e rafen micher an eostig ; ma vefen alarh, micher an alarh. Med den on, ha meuli Doue am eus da ober. Setu va micher ; henn ober a ran ha ne

ehanin ket e-keit ha ma hellin. Ha deoh ivez e roan ali stard da gana ar memez meuleudi. » (Divizou 1,16).

Setu penaoz an Iliz, ha goude ma n'eo ket he micher kas ar bed en-dro, med en eur ober al labour a zo he hini, aviela ar bed, a zikour ar bed-mañ da vond en-dro divrall, oh hada santelez hag esperañs, oh ober d'an den sevel e zaoulagad war-zu Doue. Seul-vui e vo aketuz d'al labour fiziet enni gand Or Zalver, seul-vui e rento servich d'an dud evid ar pez a zell ouz ar bed-mañ.

Savet eo bet an Iliz evid kas an dud da Zoue, hag en eur ober kement-se e ro dezo da anaoud ha da dañva ar pez emañ o halonou o klask heb gouzoud dezo alïez, evel tud dall : kelou mad ar zilvidigez ha buhez nevez en Aotrou Krist.

Soñjom ervad, va breudeur. Ni eo Iliz Jezuz-Krist. Ni a dle kared ar bed hag an dud evel m'e-neus Jesuz o haret evid o zavetei. Ya, kared an oll ha goude ma ne vefent ket kristen, dougen ganto oll samm ha trubuilhou ar vuhez, plega dindan an heveleb kroaz. Jezuz ive, izel ha paour, e-neus kemeret warnañ pehejou ar bed ha kroaz pounner menez Kalvar, evid or zavetei. Beza heñvel outañ a vo levenez evidom.

Bez' e hellom, ni kristenien, ezomm on eus zoken d'en em voda kenetrezom evid meuli Doue ha maga on eneou, evid startaad or feiz hag he divenn. Bez' e hell an Iliz, breuriez ar gristenien, kaoud he skoliou, sevel unvaniezou, kazetennou ha kement 'zo. Med arabad deom en em zispartia krenn diouz ar re n'ouzont ket daoulina ganeom en on ilizou. Ar goell na re d'an toaz goï nemed ma vez kemmesket gand an toaz. Diwallom avad na gollfe ar goell e nerz, ha chomom atao stag ouz Or Zalver Jezuz-Krist gand or spered hag or halon, aon ebed deom da anzao or feiz ma vez red, heb rabati tamm, ha goude ma vefe red deom gouzañv evid kement-se. Kristenien leun a garantez evid an oll, ya, med kristenien dispont, mad da lenn ha da zelaou komzou Doue, aketuz da zakramanti, doujuz d'ar re a zo karget da ren an Iliz. Neuze, ya, e vezim holenn an douar, hervez komzou Or Zalver, eun holenn ha ne gollo ket e nerz, rag « gand petra e vo sallet, ma teu an holenn da vond da fall ? »

Aotrou Krist, deskit deom chom atao fidel deoh kousto pe gousto, beza evel stered lugernuz o para war dal an Iliz, hag ar bed, desevet gand ho sklerijenn, a gemero eur stumm nevez.

† ANDRÉ,
Eskob Kemper ha Leon.

QUIMPER - IMP. CORNOUAILLAISE

LETTRE PASTORALE

de

Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon

sur

Quelques problèmes concernant l'urbanisation

(Ar Hêriou o kreski)



QUIMPER

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1966

Quelques problèmes concernant l'urbanisation

Mes Frères,

On a souvent reproché à l'Eglise de se tenir loin des problèmes auxquels les hommes sont affrontés chaque jour. Et voici que le Concile, après avoir posé la question : « Eglise du Christ, que dis-tu de toi-même ? » en soulève une autre : « Eglise du Christ, que dis-tu des problèmes angoissants qui se posent aux hommes d'aujourd'hui ? Que dis-tu de la faim dans le monde, de la famille, de la régulation des naissances, de la guerre et de la paix... ? Peux-tu apporter, sinon des solutions techniques, que les hommes ne te demandent pas, du moins un éclairage qui les aide à retrouver à la fois le courage et la confiance ? »

La Semaine Sociale qui s'est tenue à Brest en juillet dernier a étudié un problème sur lequel je voudrais attirer votre attention : le phénomène de l'urbanisation. Il est assez difficile à définir. Mais il nous touche de près par deux de ses aspects : la concentration très rapide de la population dans les villes et le dépeuplement des campagnes... Deux courants dans lesquels nous nous trouvons pris, mais aussi deux signes d'une civilisation nouvelle qui naît sous nos yeux et qui ne va pas sans poser quelques questions aux chrétiens du diocèse et à tous les hommes d'aujourd'hui.

⁂

Commençons par les campagnes. Beaucoup parmi ceux d'entre vous, mes frères, qui écoutent cette lettre en ville y reconnaîtront leur propre histoire ou celle de leurs proches.

Nos campagnes se vident de leur jeunesse. Ceci se constate partout. Même dans les paroisses rurales les plus peuplées, rares sont les jeunes foyers qui s'établissent dans le pays. Il suffit de consulter les chiffres, pour se rendre compte que beaucoup de nos communes ont perdu, dans les vingt dernières années, jusqu'à 15 ou 20 % de leur population, parfois davantage. Par suite, certaines régions du Finistère ont désormais un taux de natalité qui les met bien au-dessous de la moyenne française, au rang des pays les plus déshérités..

Il ne s'agit pas de jeter la pierre à ceux qui partent, comme on l'a fait parfois. Car les raisons de cet état de choses sont d'abord d'ordre économique. Les conditions nouvelles de l'exploitation agricole, l'usage de méthodes et de machines de plus en plus perfectionnées ont pour

effet de diminuer le nombre de bras nécessaires à l'agriculture et la clientèle des artisans et commerçants dans les bourgs. Alors la population des campagnes s'écoule vers les villes, espérant y trouver un emploi dans l'industrie, le commerce, les services. Et par une sorte de cercle vicieux, les conditions d'existence apparaissant meilleures en ville, le niveau de vie plus élevé, chacun s'y précipite, dans cet état d'esprit qu'il faut partir, qu'il n'y a plus rien à faire à la terre ou au village. Les conditions économiques ont créé une mentalité de départ. Et l'on ne pense plus qu'à s'en aller, sans parfois regarder plus loin.

Déjà pourtant les conséquences de cet état de choses sont sous nos yeux, et elles ne manquent pas d'inquiéter beaucoup d'entre vous. Des foyers arrivés à l'âge de la retraite se demandent avec angoisse si leur exploitation, apparemment jusque là rentable, leur entreprise ou leur commerce naguère prospère, seront repris par l'un de leurs enfants. Des jeunes gens vieillissent seuls dans une ferme, sans trouver une compagne décidée à partager leur vie de cultivateurs. D'une manière plus générale, la population des campagnes, âgée, dispersée, menacée de découragement, risque de ne plus trouver en son sein les éléments vigoureux et confiants qui lui permettraient de s'organiser pour faire face à la situation nouvelle. Dans certaines de nos paroisses, on paraît écrasé par un mouvement impossible à diriger, une force contre laquelle on ne peut rien. On serait tenté de se demander si reste encore vraie la parole du Seigneur au début du monde : « Dominez la terre et soumettez-la ».

Il faut cependant se garder de noircir le tableau. Car en même temps, si nous regardons nombre de nos bourgs, nous constatons qu'ils sont loin d'apparaître comme moribonds. Des maisons neuves s'y bâtissent, dotées du confort moderne ; des nouvelles rues se tracent, éclairées aussi brillamment qu'en ville ; parfois une usine s'y implante. Des gens de la campagne s'y établissent et quelques-uns continuent à cultiver leur terre, à une certaine distance de là. Les scolaires s'y retrouvent, amenés des environs par autocars. Les retraités s'y installent pour leurs vieux jours. Des ouvriers qui travaillent en ville préfèrent y habiter. De nouveaux magasins s'installent, avec des méthodes commerciales rénovées ; des entreprises nouvelles naissent, donnant essor à des métiers qu'on ne trouvait pas autrefois hors de la ville : mécaniciens spécialisés, dépanneurs radio, chauffagistes, etc... Et dans certaines régions, tout un peuple de citadins, avides d'air pur, de soleil et d'eau, de sports de plein air, y vient aux grandes vacances, puis aux petites, bientôt à chaque week-end. Plus qu'à une hémorragie, nous avons affaire à une nouvelle répartition de la population. Les gens se regroupent et se déplacent davantage. Par le fait même, une nouvelle mentalité s'établit, plus proche de celle de la ville, une nouvelle manière de vivre aussi. C'est pourquoi il y a mieux à faire que de se lamenter sur un passé qui s'en va. Qu'on le veuille ou non, le mouvement continuera encore. Mais il dépend de nous de voir les chances qu'il présente, de les saisir, et de parer aux conséquences mauvaises qu'il pourrait avoir. Et il m'est agréable de constater que beaucoup de chrétiens ne sont pas les derniers à s'atteler à cette tâche.

Il s'agit d'abord de maîtriser le mouvement. Tout fait prévoir que l'agriculture perdra encore des bras, mais il ne faut pas que cette saignée devienne pour les campagnes une hémorragie qui les empêche ait de survivre. Pour atteindre ce but, des municipalités rurales se sont mises à l'œuvre, favorisant l'implantation d'industries, le développement du tourisme, etc... Peut-être faut-il souligner toutefois que ce travail doit être mené, non dans un esprit de clocher désireux d'aboutir à tout prix, fût-ce au détriment des autres, mais avec le souci du bien commun. C'est pourquoi des sociétés se créent pour favoriser le développement rationnel d'une région. Les organisations syndicales et professionnelles s'efforcent à la fois de préparer ceux qui partent, en leur assurant la formation technique indispensable, et de redonner confiance à ceux qui restent. Un mot a fait fortune ces dernières années parmi les agriculteurs, celui de « parité ». Il traduit un désir légitime : celui de donner à l'agriculteur l'égalité de chances par rapport aux autres branches du travail : au plan du bien-être matériel sans doute, mais aussi au niveau de la culture, de la part de responsabilités dans la vie du pays, des chances de promotion pour les enfants, etc... Il n'm'appartient pas de prendre parti pour telle ou telle solution préconisée par ces organismes. Mais il m'est agréable de rendre hommage à leur effort et de souligner l'esprit dans lequel ils l'ont entrepris.

Car cet esprit, il nous faut le retrouver à tous les niveaux. Il ne suffirait pas que quelques responsables se mettent à la tâche et que les autres se contentent d'en recueillir les fruits. C'est dans chaque exploitation, en chaque famille, que doit se retrouver cet esprit. Et cela suppose qu'on abandonne son individualisme et son égoïsme. Le jeune paysan qui cherche avec d'autres les formes d'une exploitation en commun peut être tenté de se décourager ; il peut être repris par la méfiance. Qu'il s'en garde comme d'un péché ! Le chef d'exploitation déjà un peu âgé est parfois heurté par les vues de ses fils ou de ses voisins plus jeunes ; il a peine à comprendre que ce qui était bon autrefois ne l'est pas nécessairement aujourd'hui. Mais s'il accepte de revoir ses positions, de réfléchir, parfois de passer les rênes à d'autres, il peut accomplir une action pleine de mérite et d'efficacité. Tout ceci reste vrai, qu'on ait la foi ou non. Mais pour nous chrétiens, c'est sur des points comme ceux-là que nous avons aussi à faire porter notre examen de conscience ; et c'est par des décisions comme celle-là que nous répondons aussi aux appels que nous adresse aujourd'hui le Christ. Déjà l'an passé la lettre de NN. SS. les Evêques sur les problèmes agricoles nous rappelait que « c'est au cœur des réalités temporelles que se vit le mystère chrétien, que les âmes s'éveillent à la grâce, que la foi opère sa croissance, que l'Eglise se bâtit en rassemblant les hommes dans l'unité » (1).

Il me reste donc à attirer votre attention, mes frères, sur les conséquences de ce mouvement pour la vie de nos paroisses rurales. Le temps n'est pas loin où, à la campage, le pasteur, curé ou recteur,

(1) Lettre des évêques de l'Ouest à leurs prêtres sur quelques graves problèmes agricoles de notre région, 25 mars 1965.

connaissait tout son troupeau, le suivait du berceau à la tor ›e, et pouvait faire entendre à tous la parole de l'Evangile. Vous t nez à avoir encore votre recteur à vous, et vous avez raison. Av -vous cependant réfléchi que les conditions de son travail ont, elles aussi, beacoup évolué ? De plus en plus, les enfants vont en classe à a ville voisine ou au canton ; les malades sont soignés en cliniqu ou à l'hôpital ; les jeunes prennent leurs loisirs en des centres parfoi assez éloignés ; les jeunes foyers partent ; beaucoup d'autres travail nt en ville. Et le chef de paroisse ne peut plus être à lui seul, comme autrefois, le chef du troupeau. Des regroupements sont nécessaires : deux ou trois prêtres prenant en charge tout un secteur et se soutenant mutuellement, parfois en habitant ensemble, seront souvent plus efficacement vos prêtres que s'ils demeuraient au milieu de vous, consacrés au service exclusif d'un petit groupe de paroissiens souvent mobiles. Des solutions sont à trouver. Il faudra les appliquer avec prudence, avec délicatesse. Mais il faut que dès à présent les chrétiens les comprennent, et que, bien loin de se répandre en récriminations, ils sachent les soutenir quand le moment sera venu de les réaliser.

Si nous voulons que l'Evangile soit encore annoncé aux hommes d'aujourd'hui dans le diocèse, comprenons que c'est à ce prix ; cet évangile, nous devons l'annoncer à l'homme qui a quitté sa campagne natale ou la quittera pour se joindre au peuple des villes ; ou à celui qui déjà dépend de la ville pour sa manière de vivre et de sentir. Si nous voulons que des prêtres, des religieux et des religieuses surgissent encore de notre terre au milieu des familles chrétiennes, il nous faut trouver une manière chrétienne de vivre en ville ou selon la mentalité qui, de la ville, se répand partout autour.

⁂

Le développement des villes, nous en sommes tous témoins et il n'est pas besoin de nous appesantir là-dessus. Regardons notre propre cité, les faubourgs qui s'étendent, en longueur ou en hauteur, les maisons et leurs antennes de télévision, les rues où se multiplient les feux rouges, les places naguère tranquilles, où les seuls piétons qui désormais circulent sont les automobilistes qui ont trouvé à se garer. Ecoutons les gens parler de terrains dont les prix montent, des bonnes affaires qui se réalisent à la faveur de cet état de choses. Regardons la foule, hommes et femmes, ignorant le voisin, mais munis tous ensemble au même moment du même vêtement, de la même coiffure, des mêmes chaussures... Nous aurons là quelques indices plus voyants de ce phénomène profond : l'homme moderne, qu'il habite en ville ou qu'il y vienne seulement de temps à autre, est de plus en plus un citadin. Essayons d'y réfléchir pour nous situer en chrétiens devant ce fait.

Ce qui apparaît au premier abord, c'est que le développement massif des villes demeure pour une grande part spontané, anarchique, incontrôlé. On a parlé, à la Semaine Sociale, de « la ville sans maître ».

Sans doute, il existe des responsables, dont il n'est pas question de suspecter la compétence ou le dévouement. Mais ils sont les premiers à se sentir dépassés par l'ampleur des problèmes qui se posent à eux : circulation, agencement des quartiers, réservation de terrains à bâtir, zones industrielles, etc... Et tous sont d'accord pour reconnaître qu'il faudrait une plus grande coordination dans les efforts entre les divers responsables. Le résultat, c'est que souvent des groupes de pression se constituent, qui obtiennent satisfaction au détriment du bien commun : propriétaires qui ne veulent pas céder, usagers de l'automobile ou de toute autre chose qui ne veulent pas consentir aux sacrifices nécessaires... Alors la ville se développe au plus grand dommage de ceux qui ne peuvent pas se défendre : les plus pauvres sont parqués dans des zones insalubres, privées d'équipement ou d'espaces verts, ou simplement situées trop loin parce que le terrain plus près coûte trop cher. De tout ceci, tout le monde est responsable. Autant dire, personne. Et c'est là qu'est le mal. Et c'est pourquoi l'un des problèmes les plus urgents est celui de la maîtrise du phénomène urbain. Il nous concerne tous : aux responsables de se tenir en liaison les uns avec les autres, et de s'informer auprès des organismes qualifiés ; aux groupes de réflexion de mettre à la disposition de tous le fruit de leurs études ; aux électeurs de soutenir les élus aux différents échelons ; aux usagers de donner leur avis dans un esprit constructif.

Peut-être est-il bon d'attirer l'attention des défenseurs de la propriété privée sur leurs responsabilités nouvelles. Est-il normal qu'une garenne improductive devienne du jour au lendemain et sans effort spécial de son maître une mine d'or par le seul fait qu'elle est située près de la ville ; et que, par un choc en retour, la spéculation s'introduise sur tous les terrains du voisinage ? Est-il normal qu'une propriété, si respectable soit-elle, et si pourvue de titres historiques tout à fait valables, paralyse le développement de tout un quartier ? Qu'on ne se hâte pas de crier au communisme, ou à je ne sais quel esprit révolutionnaire. Car, dans la pensée du Créateur, les biens de toute la terre doivent servir à tous. Et s'il est bon pour cela que chacun en possède en propre une certaine part, celle-ci ne saurait être détournée de sa destination primitive, qui est le bien de tous.

« C'est pourquoi l'homme, dans l'usage qu'il fait de ses biens ne doit jamais tenir les choses qu'il possède légitimement comme n'appartenant qu'à lui, mais les regarder aussi comme communes : en ce sens qu'elles puissent profiter non seulement à lui, mais aussi aux autres » (1). Ces paroles du Concile ne peuvent qu'approuver et encourager tous ceux qui s'efforcent de trouver les moyens juridiques ou légaux d'adapter le droit de propriété aux exigences de notre temps.

Un autre aspect du problème est celui de la vie en ville. Un temps fut où le rural et le citadin se distinguaient nettement ; où les villes apparaissaient comme de simples îlots au milieu des campagnes. En

(1) Cinstitution « Gaudium et spes », 2e partie, chap. III, nº 69. — Doc. cath. 6 fév. 1966, vol. 256.

celles-ci se concentraient la plupart des forces vives, les réserves de vie humaine et de foi. Actuellement, les citadins sont probablement les plus nombreux dans un pays comme le nôtre. Mais plus encore la manière de vivre qui est celle de la ville tend à devenir générale. Or il faut bien se rendre compte que c'est là un fait nouveau, lourd de conséquences.

En ville, on a l'impression d'être plus libre. On se connaît moins, on ne sent plus peser sur soi les habitudes du village. Certains en profitent pour s'affranchir et se débarrassent des traditions humaines ou chrétiennes qui les soutenaient autrefois. Mais en revanche, chez d'autres le respect humain ne joue plus, ils se remettent à vivre selon leurs opinions, leurs convictions, leur foi. En ville, les rapports sont anonymes, impersonnels, avec les voisins, les commerçants, les services publics. Et l'on se trouve de ce fait beaucoup plus seuls. Nous connaissons tous ces « grands ensembles » où les gens sont tassés les uns sur les autres, mais où l'épouse, la mère vit toute la journée une vie de recluse. En contre-partie, le couple, la famille peuvent aussi connaître une intimité plus grande, favorable à la vie chrétienne : des relations s'établissent entre amis qui se sont choisis, et peuvent créer des foyers de rayonnement évangélique. Enfin, en ville on bénéficie de nombreux contacts, les rencontres sont faciles, les déplacements plus fréquents. On peut donc accéder à une plus grande culture. Mais on risque d'être très marqué, et tous à la fois, par le même journal, la même mode, le même spectacle. Ces moyens de communication sont devenus des puissances énormes aux mains de quelques-uns : pour le meilleur comme pour le pire, à moins que ce ne soit bien souvent, lorsque les buts sont uniquement commerciaux, pour niveler dans une médiocrité uniforme l'opinion de masses qui ont pourtant l'impression de choisir.

Il arrive alors que l'on soit impressionné par les méfaits de la ville. On la condamne, les chrétiens parfois plus que d'autres, parce qu'ils sont plus sensibles à la déchristianisation qui souvent accompagne le passage de la campagne à la cité. La tentation est grande alors de vouloir reconstituer une sorte de village autour de la paroisse urbaine. Comme s'il fallait maintenir à tout prix les cadres qui ont autrefois protégé la vie chrétienne autour du clocher.

On aurait tort de prendre le problème de cette manière. Car nous nous trouvons devant une civilisation nouvelle qu'il faut accueillir telle qu'elle se présente. Plus réaliste est la vision de ceux qui, selon des méthodes désormais éprouvées, s'efforcent de voir la réalité, de la juger et d'agir en conséquence. Nous pensons particulièrement à l'Action catholique, à celle de milieu notamment, qui, patiemment, saisit la mentalité des personnes et l'aide à évoluer dans le sens des valeurs chrétiennes. Nous pensons aussi aux équipes des Secrétariats sociaux qui réfléchissent par exemple aux rouages d'un centre urbain, et qui se demandent si la ville comme telle permet une authentique vie chrétienne. Comme le dit le Concile, nous n'avons pas à faire une cité chrétienne à côté d'une autre, mais à travailler pour que la population des villes devienne le peuple de Dieu.

« A la fois « assemblée visible et communauté spirituelle », l'Eglise fait ainsi route avec toute l'humanité et partage le sort terrestre du monde : elle est comme le ferment et, pour ainsi dire, l'âme de la société humaine, appelée à être renouvelée dans le Christ et transformée en famille de Dieu. » (1)

Et ceci nous pose un dernier problème, à nous chrétiens : celui des implantations d'églises et lieux de culte. Les organismes publics s'attachent à édifier des logements, toujours plus de logements pour des hommes de plus en plus nombreux. Ne faut-il pas aussi à ces hommes un minimum de locaux où ils puissent célébrer l'Eucharistie ? L'expérience prouve que là où se construit une chapelle, où se célèbre une messe dominicale, quelques centaines de personnes de plus trouvent ou retrouvent le chemin de l'église. On se prend à rêver parfois d'un procédé qui permettrait de transporter à peu de frais au cœur des cités nouvelles, les nombreuses églises ou chapelles qui peuplent les points les plus déserts de nos campagnes. Pour le moment, ce n'est qu'un rêve, et les chiffres nous rappellent à la réalité. Pour notre seul diocèse, c'est une douzaine d'églises ou chapelles qu'il faudra construire dans les quinze ans qui viennent, à Brest, à Quimper, à Morlaix, à Concarneau, ailleurs encore.

Or il est clair que ces églises réclament l'apport financier de tous les chrétiens. Nos paroisses rurales, qui voient partir leurs enfants, souvent avec regret, sont appelées de plus à joindre leurs efforts à ceux des villes pour que ces mêmes enfants trouvent, là où ils sont partis, sinon un clocher au moins un sanctuaire. Ceci est déjà bien commencé, depuis la fin de la guerre. Savez-vous, mes frères, que la petite contribution de quelques centimes qui vous est demandée chaque dimanche, à l'occasion de votre présence à l'église ou de toute autre manière, a servi à financer pour une part très importante — plus de la moitié — la construction des églises neuves ? Elle y a contribué d'une manière régulière et stable, ce qui est nécessaire, vous le savez bien, pour une tâche de cette envergure. On peut contester parfois ces moyens, comme tout autre moyen. On peut en instaurer d'autres plus adaptés aux mentalités de notre temps. On ne peut pas contester les besoins qu'ils couvrent, sinon pour assurer que dans l'avenir il faudra intensifier l'effort. Et c'est pourquoi vos pasteurs vont vous demander prochainement de doubler cet effort. Je saisis l'occasion pour vous en parler ici, sachant que vous saurez faire face au problème dans un esprit de collaboration lucide et de responsabilité partagée avec vos prêtres et votre évêque (2).

(1) Constitution « Gaudium et spes », 1re partie, chap. IV, n° 2. — Doc. cath. 6 fév. 1966, col. 225.

(2) Un communiqué de Mgr l'Evêque précisera prochainement cette question.

Au cours de cette lettre, j'ai bien conscience d'avoir à peine effleuré le sujet. Mon but était seulement d'attirer votre attention et de vous inviter à réfléchir. Car l'urbanisation n'est qu'un des aspects de ce monde nouveau, qui se construit sous nos yeux, un « signe des temps » comme aimait à le dire le Pape Jean XXIII. Ce monde connaîtra-t-il le message de l'Evangile ? Cela dépend de chacun d'entre nous. On est parfois saisi d'angoisse devant l'ampleur de la tâche. C'est alors le moment de se rappeler la parole de l'Epître aux Hébreux que nous avons entendue la nuit de Pâques : « Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui et toujours ». Ce que nos pères ont réussi à d'autres époques qui avaient leurs difficultés, avec Lui nous le réussirons aussi. C'est Lui qui suscitera les énergies nécessaires et opérera la conversion des esprits et des cœurs. Le Concile est le signe que l'œuvre est commencée..

† ANDRÉ,

Evêque de Quimper et de Léon.

AN HÊRIOU O KRESKI

Va Breudeur,

Meur a wech, ez eus bet rebechet d'an Iliz chom heb soursial awalh, euz ar pez a ra steuenn buhez pemdezieg an dud. An Eskibien, bodet e Rom gand ar Sened-Meur, o deus klasket diarbenn ar rebech-se. Goude beza greet eur goulenn kenta : « Iliz an Aotrou-Krist, petra zonjit ahanoh hoh-unan ? », o deus greet eun eil goulen : « Iliz an Aotrou-Krist, petra zonjit euz kemend a zarvoudou, a zo o lakaad anken e kalon mab-den ? « Teñval eo ar goabrenn, a beb tu arnev... » ar gernez o tizeha broadou tud a-bez, niver an dud o kreski evel re vuhan e lod broiou, ar priejou nehet etre hent an dever hag hent ar pehed, ar brezel etre ar broadou evel eur barr arnev dalhmad warnez strakal, an dud hag ar poblou rannet e diou lodenn, ar re binvidig hag ar re baouer... Kaer o deus klask, an dud ne gavont tu ebed da zirouestla ar hudennou-ze. Daoust ha n'eus ket en ho kelennadurez peadra da sklerijenna an hent ? » Hag, araog en em zispartia, o-deus an Eskibien embannet eur gemenadur war « An Iliz ebarz ar bed en on amzer », bet digemeret, gand kement a hast, gand an dud, koulz digristen ha kristen.

Heb mond keid all da glask, ar « Semaine Sociale », renet e Brest e miz gouere diweza, he-deus greet deom teurel evez ouz eur gudenn all hag a zell ouzom oll : **Ar hêriou o kreski hag ar mêziou o tigreski enno an dud,** gand ar cheñchamañchou a zeu da heul e buhez hag e stumm-spered an dud.

⁂

Gwelom da genta ar mêziou.

Eun niver braz euz ar yaouankizou, a guita ar mêziou ; kalz re all a ya e kêr kerkent ha ma vezont dimezet. Meur a barrez o-deus kollet evel-se, gand an ugent vloaz diweza, beteg pemzeg hag ugent dre gant euz o 'foblañs, lod ouspenn. Gand ar priejou yaouank o vond e kêr, eo êz kompren ez a war ziskar niver ar badiziantou war ar mêz.

Ne reom rebech ebed d'ar re a guita ar mêziou ; evid chom e ranker, da genta, gelloud chom. Gand ar mekanikou nevez, ar memez sikour a zeu a-benn da labourad douarou brasoh, gand muioh a boan, siwaz alïez ; an artizaned hag ar genwerzourien vihan a goll o 'fratikou, gwasket gand aferiou brasoh, savet e kêr hag en em zil dre ar

mêziou, stank eo ar staliou a rank paouez gand o labour. Petra ' lio lod euz ar yaouankizou, nemed mond e kêr warleh labour ha boue J ? Oupenn, muioh a ezamañchou a gonter kavoud e kêr, war meur a bo nt, pae welloh ha kemend 'zo... Setu ma sach ar hêriou an dud dav eto muioh-mui, lod dre gaer, lod dre heg ; alïez ne vezont ket bet re-paret evid ober eur vicher nevez a-zoare.

Ar mêziou o koll euz o 'foblañz, n'eo ket gonid hebken a zo evid an oll. Priejou deuet war an oad, chomet o-unan, n'hellont ket tiz ud evid ren o ziegez ervad, sammet gand eul labour re bonner. Poan-ga on o-deus o weled douarou pe staliou dilezet gand o bugale, goude n'o deus kemeret kemend a boan alïez evid kreski ha gwellaad o stad. Pôired yaouank fur, gouizieg hag aketuz, a weler o koza tamm-ha-tamm, o-unan en o ziegez, pa ne gavont plah yaouank ebed da zond daveto. Kaoud a reer tud hag o-deus fiziañs en amzer da zond war ar mêz, med pa deuio mare al lano warlerh an tré, daoust ha ne vo ket re zinerzet or mêziou, evid herzel ha kemer an tu da vond war araog ? Daoust ha ne vo ket re 'fallgalonet ar re a vo chomet ?

Ha koulskoude, n'eus ket leh da 'fallgaloni. Pa zeu an nevez amzer e weler ar broñsou o tigeri ; n'eo ket dare da vervel c'hoaz or mêziou. Gweled a reom gwazed ha merhed, a benn hag a galon, o klask an tu da zigas gwellaenn ; emgleviou a beb seurt a zavont, evid labourad hag evid gwerza. « Unvaniez a ro nerz » ; poania a reont da ober ar pez a zo red, evid ma vo dizammoh labour ar vaouez, evid renka ha kempenn an tïez-annez, ma vent plijusoh. Mêred ha kuzulierien ti-kêr, a boagn euz o zu war an heñchou, ar sklerijenn, an dour... Klask a reont sacha uzinou bihan war ar barrez evid rei labour. Daoust da beb tra, e weler tiez nevez o sevel, micherourien o labourad e kêr a zo o chom en o zi war ar mêz, lod kêriz o-unan a blij dezo dond da dremen o amzeriou vag war ar mêz hag a zao ti, pell diouz trouz ha poultrenn ar hêriou ; tud war bansion a zeu da dremen o bloaveziou diweza war ar mêz ; an artizaned a gavo micheriou nevez da respont d'an ezommou nevez. Muioh-mui ema mesk-ha-mesk kêriz ha mêzidi, heñvelloh-heñvella e teu da veza o buhez hag o stumm-spered. Eur vuhez nevez a darz ; nann, n'eo ket maro c'hoaz or mêziou.

Nemed eo d'an oll kregi el labour hag en em zikour. N'eo ket avad peb-hini gantañ e-unan nemedken, o lavared : gwaz-a-ze d'ar re n'hellont ket dond da heul ! An oll dorn-ha-dorn evid gwellaad stad an oll, ar re vihan koulz hag ar re vraz. Poania ivez da skolia ar vugale, da rei eur vicher vad d'ar re a ranko kuitaad, evid ma hellint beza estreged tarbarerien pe mitizien er hêriou, ha rei fiziañs d'ar re a jom. An dud diwar ar mêz a dle, koulz ha kêriz, gonid dijipod o buhez diwar o labour, gelloud kemered o ehan da zul hag eun nebeud der-veziou war ar bloaz, gelloud diorren ha skolia ervad o bugale, gelloud, o-unan, rei e lod d'o spered, he lod d'o halon, he lod d'o feiz ha d'o ene. Meuleudi a lavaran, da gemend hini a zispign e amzer hag e boagn war an dachenn-ze, hag on laouen o houzoud e vez alïez ar gristenien wella er penn kenta. An oll asamblez, koz ha yaouank, dorn-ha-dorn. Awechou e vo dïez en em entent, ar re yaouank o klask

mond war araog, ar re goz o sacha adreñv, aon dezo rag an nevezen-ti u. Arabad eo mouzad an eil ouz egile, med displega frêz peb-hini e zonj ha peogwir n'o-deus nemed ar memez sonj, ober evid ar g ella, e teuint a-benn d'en em gleved. D'ar gristenien vad eo dis-k uez an hent, ha sacha ar re all da heul.

Eun dra all a zo hag a ro soursi deom : buhez ar veleien er parre-z u bihan diwar ar mêz. Gouzoud a ran e karit ho peleien hag ez oh m d evito. Eüruz oh o kaoud eur beleg e presbital ho parrez, o veva e ho touez, o kelenn ho pugale, o veilha warnoh, pe e veh yah, pe e veh klañv, o pedi evidoh. Med, evid ar beleg ivez ez eus nebeutoh e abour, ar vugale o vond d'ar skol ha d'ar hatekiz er barrez-kanton, a re glañv ententet outo e klañvdiez ar gêr dosta, ar yaouankizou eet w r nebeud, lod euz an dud deuet o labourad e kêr. Ar beleg n'hell k t mui, evel gwechall, kaoud e barrezioniz endro dezañ. Deiz pe zeiz m rteze, gand ar veleien o rouesaad, e vo gwelloh boda er memez p sbital daou pe dri beleg gand ar garg euz meur a barrez, en o z uez eur beleg yaouank. Marteze e vo aze ar gwella doare deoh, da g oud digand ho peleien, ar zikour emaoh o hortoz diouto. Sonjit en d a-ze bremañ dija hag e vo êsoh deoh kompren pa zeuio ar mare.

Fiziañs on eus avad e savo c'hoaz stank ar veleien e familhou kris-te n an eskopti, evid ma hellim harpa ho feiz, ken war ar mêz ken e ker, ha zoken, sikouret ganeoh, kas war araog rouantelez Doue en eskobti.

⁂

Ar hêriou a welom o kreski, ar hêriou braz dreist-oll, evel Brest, Kemper, Montroulez, Konk-Kerne, Landernev... ar hêriou biannoh ivez ; tïez nevez a beb ment, awechou hanter-kant ha kant lojamant en heveleb savadur, ruiou nevez digoret tro-dro, lavig e peb leh gand otoiou ha tud war o zroad, staliou-genwerz euz ar re gaerra. Selaouom an dud o konta, diwar-benn priz an douar o pignad diroll, hag ar berhenned oh ober arhant braz. Sellom ouz an dud o tremen : peb-hini a zo gantañ e-unan, med an oll a heuilh ar memez giz d'en em wiska, ha n'eo ket êz gouzoud piou a zo diwar ar mêz ha piou a zo euz kêr. Giziou kêr, doare-beva kêr, a honid tachenn muioh-mui. Setu peadra deom d'en em zonjal, ni kristenien.

Ar pez a welom da genta, eo n'eus bet miret nag urz na lezenn, gand ar hêriou o kreski. Peb-hini e-neus greet e benn e-unan, savet ti e leh ma kare, evel ma kare. Emaom dirag kêriou « mestr ebed dezo » evel ma lavare ar Semaine Sociale. Tud a oa en o harg lakaad urz, med n'int ket bet evid herzel ouz ar reverzi. Dezo oa beilha evid ma vefe êz dond ha mond dre ar ruiou, ruiou koz, re striz evid on amzer ; beilha evid ma vefe ar peb reta e peb karter : skoliou, kenwerziou, tachennou vag ha glaz, ilizou ; dezo oa beilha da ber-henna douarou evid sevel tiez, sevel uzinou nevez, kuit da weled ar

da ober ; med avel a benn a gaver a beb tu, peb-hini o sa a d'e hodell, o klask e interest hag e êzamant, gwella ma hell ; ar e ar priziou o pignad re uhel. An oll a zo akord war ar pez a v fe vraz o vresa ar re vihan evel just. Ar re baoura a vo mad dezo ar harteriou koz ha dirapar, pe a zavo ti pelloh, er mêz euz kêr, e h m'eo gwelloh marhad an douar. Piou a zo kaoz a gemend-all ? n oll dra zur, da lavared eo den ebed, hag aze eo ema an dalh. D an oll e vefe poania, peb-hini war e dachenn, hag hervez e halloud, e id ma 'z aio an traou war wellaad, evid ma hello an dud, koulz pa ur ha pinvidig, kaoud lojamant yahuz, frank ha deread.

Mad eo marteze en em houlenn, petra 'zonj an Iliz euz ar perhenna. An den e-neus gwir da berhenna, war e gont e-unan, douarou ha tiez ; med beza perhenn ; n'eo ket kaoud gwir da ober n'eus porz peseurt uzaj euz ar madou. Lakom eur waremm pe eul lanneg veineg, ne daol nemed radenn hag eur yeotenn dreut ; setu m'en em astenn kêr beteg enno ha ma teuont, heb netra mui, da veza evel eur vengleuz aour evid ar perhenn, pa vo ano da werza evid sevel tiez ; ar geraouez a yelo evel-se war gresk euz eul lanneg d'eben ; daoust ha mad eo ? Lakom un dachenn vad a zouar, e kêr pe war harzou kêr, o vired ouz eur harter da greski ; daoust ha mad eo nah he gwerza ? Komzou a zispah a lavaro lod, n'eo ket ! Hervez lezenn an Doue Krouer, madou ar bed a-bez, a dle beza lakeet e servij an oll. Ha mar deo mad evid an dud, e-nefe peb-hini eul lodenn war e ano, n'hell ket al lodenn 'ze chom heb beza lakeet e servij an oll, doare pe zoare. Setu perag e vefe mad sevel lezennou evid ne day ket ar gwir da berhenna, a-eneb ezommou on amzer.

Eun dra all da deurel evez outañ, eo an doare-beva e kêr. Gwechall e oa muioh a gemm etre ar mêziad hag ar hêrad ; ar hêriou a oa evel enezennou, savet e kreiz mor ar mêziou. Amañ o e veze kavet ar pinvidigeziou a vuhez hag a 'feiz. Hirio ez eus, en on eskobti, muioh a dud dastumet er hêriou, bihan ha braz, eged war ar mêz. Ouspenn, doare-beva ar hêriou en em zil nebeud ha nebeud, beteg penn-pella ar mêziou. Meur a dra a zo bet kemmet da heul.

E kêr ; e kav deor beza didrabasoh euz ar pez a zonj ar re all. Dianav an eil d'egile, etre amezeien zoken, n'eur ket mui renet gand boazamañchou ar vuhez war ar mêz. Lod tud a zeu neuze da deurel a-gostez, ar steuenn a roe nerz d'o homportamant ha d'o 'feiz. Lod all er hontrol, mouget enno peb doujañs fall ar bed, a zeu da ren endro o buhez, hervez o hredennou hag o 'feiz. Diouz eun tu, ez eus nebeud a zarempredou etre an dud ha peb-hini en em gav e-unan, evel re ; med, a-hend-all, ar priejou hag o bugale a hell beva muioh kenetrezo, êsoh eo diorren ar vugale en doare ma vez c'hoant, ar tiegeziou a hell dibaba evid o darempred, tiegeziou all hag o deus an heveleb stumm-spered, hag an dorn e dorn egile mond war araog, war dachenn ar feiz ha war dachenn an abostolèrèz. Riskl a zo sur awalh, da veza levezonet gand ar memez kazetennou, an heveleb giziou, an heveleb sinema, an heveleb radio ha télévision. Setu aze binviajou embann ha bruda, hag a zeu evel da vèrad sperejou ha kalonou, heb

gouzoud deor alïez. Renet int gand eun nebeud tud, gwell-a-ze pe gwaz-a-ze, diouz ma vez. Awechou ne glaskont nemed gonid arhant ha ei d'an dud ar pez a blij dezo, magadurez didalvez, alïez, siwaz !

Bez' ez eus tud hag a dro o meno ouz kêr, kondaoni a reont anezi, ar gristenien awechou muioh eged ar re all, ablamour ma weint kalz o klouarraad en o hredennou ; pa guitaout ar mêziou evid dond e kêr. Karoud a rafent e teufe o 'farrez e kêr da veza heñvel ouz eur barrez diwar ar mêz, troet warni heh-unan, evid o diwall hag o harpa gwelloh a ze.

Med, neo ket aze an hent da gemer ; ar bed a ya endro hag e zigmer a ranker evel ma teu. Setu petra 'ra ar gristenien a labour war dachenn an oberèrèz katolik : digeri o daoulagad war an dud hag an digouezadou, o barn hervez sklerijenn an Avril ha klask digas gwellaënn. Lod all c'hoaz hag a glask urzia kristen an darempredou etre an dud war dachenn ar familh ar vicher, al lezennou. Evel ma lavar an Sened-Meur, n'eo ket sevel eur gêriadenn gristen e-kichen unan all, eo a zo da ober, med labourad evid ma teuio poblañs ar gêr a-bez da veza pobl Doue.

Ano a rankom ober ivez, kristenien, euz an ilizou nevez a zo da zevel er hêriou. N'eo ket awalh kaoud tïez da loja an dud, atao muioh a dïez, tïez-skol evid ar vugale, atao muioh, ospitaliou... red eo ivez a vefe stank awalh an ilizou evid ma hello ar gristenien maga o 'teiz ha kaoud overenn. Beb gwech ma saver eun iliz nevez en eur harter, tud a zired war e zro, lod anezo goude beza dilezet hent an iliz abaoe pell a ca. Ilizou ha chapeliou goullo on eus war ar mêz, med n'hellom ket, heb mizou braz, o digas e kêr. Red e vo eta kaoud ilizou nevez. Savet ez eus bet dijà meur a hini, med eun dousenn all, d'an nebeuta, a vo red, er pemzeg vloaz a zeu, e Brest, Kemper, Montroulez, Konk-Kerne. D'an oll gristenien e vo sikour ; evid herzel ouz ar dispignou, kristenien ar mêziou koulz ha re ar hêriou, peogwir eo bugale ar mêziou deuet e kêr, eo o deus ezomm. Digor braz eo dija an ero. Beb sul e vez goulennet diganeoh, e kerz an overennou, pe evid ho kador, pe er gest, rei eur gwennegig bennag, evid an ilizou nevez. An arhant-se e-neus servijet evid paea an hanter d'an nebeuta, euz ar mizou a zo bet greet beteg-henn. Nebeud beb sul digand peb-hini, a ra eun nebeud mad a-benn fin ar bloaz. Doareou all a zo c'hoaz da zikour, rei profou pe presta arhant, ar pez a gont eo sikour, doare pe zoare. Goulennet e vo diganeoh hebdale kreski ho skodenn beb sul ha rei an hanter muioh ; tro vrao a gavan amañ d'henn lavared deoh. Gouzoud a ran e ouezoh respont a galon vad d'ho peleien ha d'hoh Aotrou 'n Eskob, oh astenn deoh o dorn, hag e helloh lavared : sikouret am eus sevel ilizou da Zoue.

Echui a ran ; n'em eus greet nemed goulenn diganeoh teurel evez ouz ar hêriou o kreski, eur skeudenn euz ar bed o trei hag o trei buan. Petra 'vo on eskobti en amzer da zond ? penaoz e vo kont gand ar feiz ? Anken a zav awechou em halon hag e teu d'am spered komzou an abostol Sant Paol, on eus klevet en noz-veilh Pask . « Jezuz-

Krist eo ar memez hini deh, hirio ha da viken. » On tadou, gwe hall a zo deut a-benn da ober euz eskobti Kemper eur gaer a eskobti ris-ten, daoust d'ar skoilhou a beb seurt o doa kavet war o hent ; and sikour Or Zalver Jezuz-Krist, ni a raio kemend-all en on amzer. I erz-kalon a roio deom evid poania daoust da beb tra, ha gand e hr: ar sperejou hag ar halonou a vezo gonezet. Ar Sened-Meur o c'ho eza war an Iliz a lavar deom ema an nevez-amzer o tarza.

† ANDRÉ,
Eskop Kemper ha Leon.

QUIMPER. - IMP. CORNOUAILLAISE

LETTRE PASTORALE

de

Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon

sur

Les sacrements et la foi

(Ar zakramanchou hag ar feiz)



1967

Les Sacrements et la Foi

Mes Frères,

Le Concile a terminé ses travaux voici un an et demi, mais le renouvellement qu'il a suscité ne fait que commencer. De temps en temps vous en avez l'écho par la grande presse, au moins lorsqu'il s'agit des événements les plus spectaculaires, sinon les plus importants. Chacun alors réagit à sa manière : avec enthousiasme ou réticence, avec étonnement ou regret.

Parmi ces transformations auxquelles vous assistez, il en est qui ne peuvent vous laisser indifférents. Ce sont celles qui concernent les sacrements. Je veux parler plus particulièrement de ces sacrements que l'on vient demander à certaines périodes de la vie : le baptême pour un enfant qui naît, la communion solennelle, le mariage, le sacrement des malades. Les points d'interrogation surgissent nombreux à leur sujet. Vous entendez parler de rencontres avec les parents avant le baptême, comme il existe déjà des réunions pour les fiancés avant le mariage, et vous vous demandez de quoi il s'agit. Vous voyez s'exprimer dans la presse des espoirs, d'ailleurs souvent sans fondement, selon lesquels l'Eglise après le Concile se ferait plus « compréhensive », comme on dit, devant certaines situations. Vous apprenez, mais sans pouvoir contrôler, que des parents se plaignent : on leur aurait refusé le baptême pour un de leurs enfants. Vous avez discuté de tout cela ; vous vous êtes étonnés : vous vous êtes peut-être demandé avec inquiétude si l'Eglise n'allait pas se mettre à rejeter de son sein des gens qui n'aspiraient qu'à y rester. Et certains d'entre vous ne savent plus que penser.

C'est pourquoi je voudrais vous parler cette année des sacrements et de la foi dans l'Eglise à l'heure actuelle. C'est une question très importante. Elle touche personnellement chacun de vous, et, en même temps, elle concerne l'essentiel de la mission de l'Eglise. Mon but toutefois n'est pas d'en traiter à fond dans cette lettre. Car des études sont en cours là-dessus. Déjà dans notre diocèse, votre clergé y consacre cette année une bonne partie de son temps en recherches communes. Ce que je voudrais faire, c'est simplement poser le problème. Ainsi vous pourrez joindre vos réflexions à celles de vos prêtres, et peut-être même prendre part avec eux à des séances de travail en commun.

De plus, en m'adressant à vous, je pense à tous ceux qui n'écouteront pas cette lettre, mais qui viendront dans quelque temps, en toute bonne foi, demander à l'Eglise un baptême, une communion solennelle, un mariage ou simplement des funérailles chrétiennes. Ils ne comprendront peut-être pas bien ce que l'Eglise attend, ce qu'elle propose. Ils vous feront part de leurs réactions. Et c'est à vous qu'il reviendra de les éclairer.

Essayons donc de bien prendre conscience du problème. Nous verrons ensuite ce que l'Eglise en pense, et dans quelle direction elle s'oriente pour y faire face.

⁂

On a mis du temps à se rendre compte qu'il se posait un problème de foi à propos des sacrements. En effet, dans nos pays, tout le monde — ou presque — est baptisé et se dit chrétien. Alors on a supposé pendant très longtemps que quiconque venait demander le baptême pour un enfant ou le mariage pour lui-même savait bien ce qu'il faisait et à quoi il s'engageait. Il avait fréquenté le catéchisme, il était censé avoir la foi. Parfois il arrivait qu'on eût à discuter sur des questions de parrain ou de cloches ou d'empêchements de mariage, mais bien peu pensaient qu'on eût à réfléchir au sens de la démarche elle-même.

Vous vous direz qu'il en est encore ainsi dans beaucoup de nos paroisses. Il ne faudrait pourtant pas se faire illusion. De plus en plus on se déplace et la vie mêle partout ceux qui croient, ceux qui ne croient pas et ceux qui ne savent pas très bien à quoi ils croient. De sorte que, même dans les communautés réputées les plus chrétiennes apparaissent désormais des signes qui nous obligent à nous poser cette question : « Les sacrements sont-ils demandés avec foi ? Est-on d'accord avec ce que l'Eglise en dit ? » Rappelons-nous quelques-uns de ces signes et les points d'interrogation qu'ils provoquent.

Depuis longtemps déjà, des pasteurs sont pris d'inquiétude au soir d'une communion solennelle. Ces enfants, qui semblent bien disposés, proclament solennellement : « Je renonce à Satan et je crois en Jésus-Christ. » Leurs parents sont là autour d'eux, qui ont voulu pour eux cette cérémonie. Comment se fait-il alors que très tôt après, le dimanche suivant parfois, avec l'accord des mêmes parents, certains d'entre eux ne reparaîtront plus à l'église ? qu'ils n'y reviendront plus avant leur mariage ? Le prêtre se demande, et nous pouvons nous demander avec lui : « Quel sens a-t-on donné à cette communion solennelle, à cette profession de foi ? »

De même, que demande-t-on à l'Eglise quand on vient pour un baptême ou un mariage parce que, dit-on, « il faut faire comme tout le monde ; on l'a toujours fait chez nous : nos parents y tiennent » ? Sans doute est-ce une force qu'une tradition de famille ou un usage observé par tous. Encore faut-il qu'ils se justifient plus profondément. La mode aussi, toute le monde la respecte. Mais elle va, elle vient, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. La religion, elle, doit avoir des bases plus solides que la mode.

Vous me direz avec raison que ce n'est pas une mode de passer à l'église à l'occasion des grands événements de l'existence : naissance, mariage, décès. On y tient profondément. Peut-être a-t-on l'impression que, si on y manquait, « il pourrait arriver quelque chose : le bébé ne serait pas comme les autres ; le mariage ne serait pas sérieux, ou pas heureux ; le défunt enterré civilement serait comme

maudit. Peut-être aussi veut-on associer l'Eglise à ces réalités de la vie et de la mort, qui sont les sources des plus grandes joies comme des plus grandes peines. Ce sont souvent des réflexions de ce genre que l'on fait, et vous en avez entendu. Il y a là quelque chose de très humain, donc de très respectable. Mais, quand on y réfléchit, les choses se passent de la même manière dans les pays où on ne connaît ni l'Evangile, ni les sacrements de Jésus-Christ. Seulement, chez nous, le catholicisme est largement majoritaire. Dès lors l'Eglise est à peu près le seul service public en quelque sorte qui puisse fournir une cérémonie religieuse. On s'adresse à elle comme à la Mairie pour l'Etat civil et aux Pompes funèbres pour les obsèques. Si on se trouvait privé de ses services, de ses honneurs et de ses cloches, on se mettrait à part, on ne serait pas comme tout le monde. Alors, on continue à lui demander les sacrements, tout en proclamant parfois qu'on ne croit pas à ce qu'elle enseigne.

Ne pensez-vous pas que tout ceci pose question ? Vos prêtres, en tous cas, s'en posent constamment lorsqu'ils ont à accueillir les familles. Ils sont parfois très embarrassés devant l'attitude à prendre. Décourager de demander le sacrement ? l'accorder sans problème ? poursuivre le dialogue ? Toutes les solutions présentent des inconvénients.

Donner le sacrement dans les conditions qu'on a dites, n'est-ce pas « jouer la comédie » ? Certains prêtres parfois le craignent. Parfois ils le diront. Mais ceci risque de heurter profondément. Car la plupart du temps, c'est très loyalement qu'on vient demander un sacrement. On est prêt à se soumettre aux conditions imposées : formalités, signature ou tarif. On est prêt à passer un « bon » interrogatoire, à envoyer l'enfant au catéchisme quand il sera grand. On n'est pas « contre » l'Eglise, la preuve en est qu'on s'adresse à elle. Mais on ne parle pas le même langage.

Alors, refuser ? Le refus risque de heurter davantage encore. On se sentira cette fois exclu de la communauté, rejeté à tort dans la catégorie des adversaires déclarés de l'Eglise. Il faudrait beaucoup de courage pour revenir à la pratique religieuse après un tel refus. Le prêtre hésite, on le comprend, à s'engager dans cette voie ; si parfois il y est contraint, ce ne peut être que la mort dans l'âme.

Parfois il essayera de dialoguer un peu plus longuement. Mais cette manière de faire, si bonne soit-elle en elle-même, peut présenter aussi des difficultés. Certains sont heurtés quand le prêtre essaie de s'entretenir avec eux de leur vie ou de ce qui les amène à l'église : plus encore, s'il veut porter la conversation sur le terrain de la foi. Ils penseront : « Pourquoi donc notre recteur veut-il se mêler de ce qui ne le regarde pas ? » Car ils vont venus pour prendre date ou connaître les formalités à remplir. Pas pour un contact personnel.

Le problème est bien là : on ne parle pas le même langage. Demander un sacrement, le donner devraient être un acte de foi. Or à présent, on peut parfois se demander si l'Eglise et ceux qui s'adressent à elle parlent de la même chose.

Vous me direz, mes frères, que vous n'en êtes pas là. Sans doute. Mais entre ces cas extrêmes et l'attitude des chrétiens les plus éclairés et les plus fervents, il y a tous les degrés. Certains disent : « J'ai ma croyance. Je ne suis pas un païen. Il y a quelqu'un, ou quelque chose au-dessus de nous ». D'autres ont la foi en Jésus-Christ, même après de longues années passées loin de l'Eglise. Tout un éventail d'attitudes existe. Alors nous aurions tort de tracer une ligne de démarcation très nette entre les « bons chrétiens » où nous nous rangerions d'emblée avec satisfaction, et les « autres » que nous aurions reconnus dans la description de tout-à-l'heure. Nous ressemblerions dans ce cas au pharisien de l'Evangile qui rendait grâces à Dieu de n'être pas « comme les autres ».

Du reste, nous pouvons tous nous rendre compte de l'insuffisance de notre foi. Peut-être en avez-vous fait l'expérience dans une conversation loyale avec un incroyant. S'il vous demande ce que représente pour vous le sacrement de mariage, à quoi vous engage le baptême, ou pourquoi vous tenez au catéchisme pour vos enfants, voici que tout à coup vous avez peine à répondre ; vous vous trouvez très démuni et vous éprouvez le besoin d'y réfléchir et d'en savoir davantage.

Et puis, en tous cas, pourrions-nous demeurer indifférents devant une situation qui est celle de nos frères ? Pourrions-nous penser que ce problème de la foi et des sacrements regarde uniquement nos pasteurs, évêques et prêtres ? N'est-ce pas à vous que tel de ces frères s'adressera après un contact avec le prêtre ? N'est-ce pas à nous tous de nous demander que faire ?

C'est pourquoi il nous faut maintenant nous arrêter un instant aux principes et la pratique de l'Eglise en matière de sacrements.

⁂

Tout d'abord, l'Eglise ne rejette personne. Jésus-Christ a reçu mission de sauver tous les hommes. Il compare volontiers son Royaume à un festin où sont invités les boîteux, les estropiés, tous ceux qui d'abord ne faisaient pas partie du Peuple choisi. Jésus-Christ accueille tout homme, et son Eglise doit avoir comme Lui les bras largement ouverts. Aussi importe-t-il que chacun se sente accueilli lorsqu'il vient à l'église ou au presbytère. « A qui demande le sacrement qui fait « les chrétiens, écrit Mgr Veuillot, on répondra : Entrez et voyez. Le « prêtre, parce qu'il est l'homme de Dieu, est par excellence l'homme « de l'accueil. » (*) Il arrive parfois que deux fiancés, venus pour leur mariage, quittent leur curé dans la conviction que, pour le moment, ils ne sont pas en condition de recevoir le sacrement. Pour le moment. Mais, même en ce cas extrême, ils se sont sentis compris, respectés. Cette conversation les a libérés peut-être. Elle ne leur laisse en tous cas aucune gêne. Ils savent qu'ils pourront la reprendre quand ils le voudront. Car eux aussi, comme tous ceux qui recevront le sacrement, ils se sont sentis accueillis.

(*) Mgr Veuillot, Présentation des orientations pour le baptême des petits enfants (« La Croix » 26 février 1967).

L'Eglise accueille donc. Elle accueille avec respect. Et ce respect lui impose de ne pas juger. Dieu seul connaît le fond des cœurs et sait ce que vaut chacun. On se rappelle à ce propos l'attitude de Jésus dans l'Evangile. Les Apôtres, impatients, veulent faire tomber le feu du ciel sur les villes qui les ont mal accueillis (Luc 9/54) ; Jésus, lui, propose la parabole de l'ivraie (Matthieu 13/24-30) : il ne faut pas enlever la mauvaise herbe avant le moment de la moisson, de peur d'arracher aussi le bon grain. C'est le Seigneur qui séparera lui-même l'ivraie du froment quand l'heure sera venue. Sans doute l'Eglise posera-t-elle des conditions pour donner les sacrements. Par exemple elle rappellera aux futurs époux que le mariage chrétien est celui d'un seul homme et d'une seule femme pour toujours, en vue de s'aimer et de donner la vie ; si ceci n'était pas respecté, le sacrement serait nul. Mais, par ces simples conditions, l'Eglise ne prétend pas opérer un tri. Elle sait qu'elle aura toujours à garder en son sein des pécheurs, des négligents, des gens de peu de foi. La tentation peut parfois saisir ses ministres de repousser de telles personnes pour faire une communauté de « purs », de chrétiens irréprochables. A supposer que ce soit possible, ce ne fut jamais la pratique de l'Eglise. Elle sait qu'en agissant ainsi, elle pourrait saccager ou du moins empêcher de mûrir les bonnes dispositions qui germent sous l'action de la grâce dans le cœur de tout homme.

Toutefois, elle ne peut se contenter d'accueillir les gens tels qu'ils sont, en demeurant indifférente à leurs dispositions profondes. Elle regarde chacun de ceux qui s'adressent à elle du regard même de Jésus Christ. Elle voit chacun de nous tel qu'il est devant Dieu, c'est-à-dire en route. En effet, devant l'appel que le Christ nous adresse, nul ne demeure dans une attitude fixée une fois pour toutes. L'incroyant s'approche ou s'éloigne ; le fidèle approfondit sa foi, devient plus généreux ou, malheureusement, se laisse aller. Chacun marche à son pas, à travers les événements de la vie quotidienne. Il arrive, disions-nous, que certains ne parlent pas le langage de la foi quand ils viennent demander les sacrements. L'Eglise ne désespère pas d'eux. Elle engage le dialogue avec espoir, et souhaite que ce dialogue se poursuive aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour que l'interlocuteur puisse accéder au sacrement en sachant pleinement ce qu'il fait.

Car si elle respecte l'homme, elle tient aussi à ce que soient respectés les sacrements. Mgr Veuillot écrit encore à propos du baptême : « L'Eglise respecte la liberté des parents responsables de « leur enfant, et elle ne force personne. En retour, elle demande à tous « ceux qui se présentent pour un baptême le respect de cette réalité « sainte entre toutes qu'est un sacrement. Qu'une estime réciproque « nous guide les uns et les autres dans cette rencontre. »

Or l'Eglise se rend compte, comme on l'a constaté précédemment, que dans bien des rencontres il n'en est plus ainsi. Et elle ne peut se résigner à cette situation où l'on n'est pas vrai de part et d'autre. Elle sait que pour être vrai devant elle et ses sacrements il faut un certain regard, le regard de la foi. Sans la foi, on peut venir à elle

comme à une société vénérable, bienfaisante ou redoutable ; mais on ne peut voir en elle le salut que Jésus-Christ apporte au monde. Sans la foi, on peut voir ses sacrements comme des cérémonies respectables, à la manière d'une célébration de victoire nationale, un congrès solennel ou une remise de décorations ; mais on ne peut participer à la messe comme au sacrifice de Jésus-Christ qui sauve le monde. Sans la foi, on ne peut aller se confesser comme à une rencontre avec le Christ qui pardonne ; on ne peut assister à un baptême ou à un mariage comme à des signes de l'action de Jésus-Christ présent aux grandes réalités de la vie pour les sauver et les transformer.

Ainsi l'Eglise propose-t-elle les sacrements comme un « langage ». Un langage qui, pour être compris, réclame un minimum de foi ; un langage qui devient de plus en plus parlant à mesure que la foi progresse. Et c'est pourquoi elle ne peut se contenter de fixer des conditions sans lesquelles le sacrement serait nul. Elle doit en même temps déployer tous ses efforts pour susciter chez qui vient à elle un cheminement dans la foi.

« De nos campagnes et de nos cités, nous marchons vers Toi », chantons-nous dans le cantique. L'Eglise ne se contentera jamais de regrouper ceux qui, en quelque sorte, marcheraient tout seuls ou du moins d'un pas alerte. Mais elle s'emploie à mettre en route tous ceux qui frappent à sa porte. Sinon, elle renierait sa mission.

Ainsi se trouve posé de nouveau, mais à partir des sacrements eux-mêmes, le problème qui fait l'objet de cette lettre. Comment l'Eglise va-t-elle s'y prendre pour que chacun de ses fils, le plus éloigné comme le plus fervent, aille avec une foi sans cesse croissante à la rencontre du Seigneur qui vient à lui dans les sacrements ?

Peut-être sommes-nous maintenant plus à même de comprendre les mesures déjà prises ou encore à prendre dans cette perspective, non moins que l'attitude à laquelle l'Eglise nous invite.

C'est dans cet esprit que, depuis 1942 déjà, il est demandé à ceux qui se marient un entretien préalable avec le prêtre. Cette rencontre a pour but de leur faire exprimer leurs intentions. Mais elle peut en même temps fournir l'occasion d'une conversation sur la mission d'époux et de parents. Aussi a-t-on vu se multiplier, ces dernières années, les diverses institutions de préparation au mariage.

Pareillement, l'Episcopat français vient de prendre des mesures pour une pastorale du baptême qui respecterait davantage les cheminements dont on a parlé. Il s'agit en effet pour les parents de prendre nettement conscience de ce que veut dire la demande de bapême : un engagement à faire entrer l'enfant dans la communauté de ceux qui ont foi en Jésus-Christ. Les modalités pratiques de cette décision sont encore à trouver. Vos prêtres y travaillent. Mais votre collaboration sera requise, bien entendu, pour les mettre au point.

On pourrait rapprocher de ces deux initiatives les institutions autrefois en vigueur qui semblent destinées à reprendre vie dans les circonstances actuelles. Autrefois, pour ceux qui avaient demandé le baptême, on respectait les étapes parfois longues — des mois, des années — qui s'inséraient entre le moment où ils avaient fait la demande et celui où, instruits des engagements à prendre, ils s'estimaient prêts à devenir enfants de Dieu et membres de l'Eglise. Dans l'intervalle, ils avaient leur place dans la communauté chrétienne, celle des catéchumènes. Le catéchuménat est institué désormais dans la plupart des grandes villes — chez nous, à Brest — et, d'année en année s'y rassemblent plus nombreux les adultes qui se préparent au baptême. Les mêmes étapes, le même cheminement se retrouvaient autrefois pour ceux qui, s'étant retranchés de la communauté par une faute grave et publique, attendaient, parfois longtemps, le moment où la réconciliation deviendrait possible. Entre temps ils avaient leur place à l'église, comme doivent l'avoir encore par exemple les divorcés remariés qui souffrent d'une situation inextricable et qui, ne pouvant avoir accès aux sacrements, se croient — à tort — exclus de la prière et des réunions chrétiennes.

Enfin, c'est dans ce même esprit que l'Eglise s'est mise à la recherche d'une manière plus parlante de célébrer les sacrements. Malgré des tâtonnements inévitables, nul ne contestera le progrès qu'on a fait pour la messe du dimanche : on voit mieux ce qu'elle veut dire et ce qu'elle est : la rencontre des chrétiens pour se nourrir de la parole de Dieu et célébrer le Repas du Seigneur en mémoire de sa Passion et de sa Résurrection. Il en sera de même pour tous les autres sacrements. Il y faudra du temps, des efforts. Notre admirable liturgie romaine a mis bien des siècles à s'élaborer. Rien d'étonnant à ce que nos textes français ou bretons, ainsi que nos mélodies, ne parviennent pas d'emblée tous à une splendeur comparable. Mais ce n'est pas préjuger indûment de l'avenir que d'espérer arriver un jour à ce que les sacrements apparaissent aux yeux de tous pour ce qu'ils sont vraiment : des signes efficaces de l'action de Jésus-Christ dans son Eglise, venant répondre à l'appel de ceux qui ont foi en lui.

Ne croyons pas cependant que les mesures prises par le Pape ou les Evêques y suffiront. Elles seraient même insuffisantes si elles ne rencontraient pas la collaboration active de toute la communauté chrétienne. De vous tous, mes frères. Permettez-moi quelques exemples.

Si le baptême a toute l'importance que l'on vient de dire, n'y a-t-il pas lieu de le mettre en valeur plus qu'on ne le fait souvent aujourd'hui ? de favoriser, là où on le peut, une célébration collective, solennelle, en présence de plusieurs familles, et — pourquoi pas ? — d'autres paroissiens ?

De même, s'il y a lieu d'instituer des entretiens avec les parents avant le baptême, comme avant la communion solennelle ou comme avec les fiancés, il arrivera que des questions surgissent. Certains auront été étonnés, d'autres aimeraient reprendre le dialogue. A qui s'adresseront-ils ? Au prêtre ? S'ils en ont l'occasion ou le courage, peut-être. On peut penser qu'ils estimeront souvent plus facile d'en parler avec leurs amis, leurs proches, tel ou tel d'entre vous. Alors il faudra que vous ayez creusé la question. Je pense à tout le travail utile qui peut se faire en ce sens en réunion d'Action Catholique générale ou avec des mamans catéchistes, par exemple.

Je pense en même temps à ceux d'entre vous qui sont davantage au contact de l'incroyance par leur engagement d'Action Catholique spécialisée. Là aussi des dialogues s'instaureront. Des camarades vous demanderont : « Pourquoi l'Eglise met-elle tous ces préalables ? Elle devrait être heureuse d'accueillir, sans poser de questions, tous ceux qui s'adressent à elle. » Vous sentirez alors le besoin de vous rendre compte à vous-même de votre foi ; du lien qui existe entre votre action dans le monde et votre pratique religieuse ; de ce que représente pour vous, militant ouvrier, syndicaliste paysan, engagé de toute sorte, votre assistance à la messe du dimanche, la prière à laquelle vous participer, les sacrements que vous recevez. Certains d'entre vous connaissent déjà ces dialogues fraternels, en pleine vie, loyaux de part et d'autre, où l'on chemine pas à pas, en s'efforçant d'éclairer par l'Evangile les problèmes que pose la vie de chaque jour. C'est à ce travail que vous êtes tous invités.

Aussi me faut-il souligner en terminant que ce problème des sacrements ne fait qu'un avec celui de la présence de l'Eglise au monde. Lorsque le Pape Paul VI parle du dialogue fraternel que le chrétien doit entretenir avec tout homme, et lorsqu'il annonce aux fidèles de nouvelles dispositions concernant la Liturgie, il ne parle que d'une seule et même chose : la mission de Jésus-Christ, « vraie Lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde », seul Pasteur conduisant à l'unique bercail où chacun pourra puiser aux sources de la vie. « Car je suis venu, dit le Seigneur, pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance. »

† ANDRÉ,
Evêque de Quimper et de Léon.

Ar Zakramanchou hag ar Feiz

Ar Honsil-Meur e-neus echuet e labour e Rom, bloaz hanter zo ; med ne ra nemed komans, al lusk nevez e-neus roet d'an Iliz. K. ved a rit ano euz nevezentiou a beb seurt, ha c'hoaz e vez kont drei t-olf euz ar pez a sko ar muia spered an dud, ha n'eo ket atao ar pez pouezusa. Lod tud a zo krenn a-du, lod all, a-eneb, lod souezet lod ankeniet.

Cheñchamañchou a zo ha n'hellit ket chom dizeblant dirazo Ne gomzin ket hirio euz ar re a welit en doare da renka lidou an overenn pe ar zaramañchou. Komzom kentoh euz an nevezenti en doare da brepari an dud da reseo ar zakramañchou, dreist-oll ar re a resever ra geñver mareou 'zo euz ar vuhez : ar vadiziant, ar pask-kenta, ar briedelez, an nouenn. An Iliz ha houlenn ma teufe ar gerent araog ar vadiziant, an dud yaouank araog o eured, da zivizoud gand ar beleg diwar-benn ar vadiziant pe ar briedelez, evid gweled asamblez petra eo ar zakramañchou-ze, ha petra n'int ket ; petra a houlenn an Iliz... Gwechall ne veze ket ano a gement-se ! Ha petra ne glever ket ! « Ar re-mañ a zo bet nahet outo badezi o hrouadur — ar re yaouank-se a zo bet lavaret dezo, n'edont ket er stad da veza eureujet en iliz ! » Gwir pe heier, an teodou a ya endro. Gwech e vo kavet ar veleien re laosk, gwech all re striz ha re galed, hag e vo tamallet d'an Iliz pellaaad ha distaga diouti tud a volontez vad ha ne houlennent nemed chom en he herz. Penaoz gweled sklêr ? Petra da zonjal ?

Eun dra a bouez braz eo, evid peb-hini ahanom, hag ivez evid an Iliz, soursiet ma 'z eo gand kas da benn he labour. Ne vo ket displeget ar gudenn amañ penn-da-benn, rag ezomm a zo c'hoaz d'he studia donnoh. Ho peleien. hevlene, a zo krog gand ar studi-ze, hag en em zikour a reont evid an dra-ze. C'hwi diouz ho tu, a hello pleustri warni, awechou marteze asamblez gand ho peleien.

C'hwi amañ ouz va zelaou, a dle beza gouest da zisplega d'ar re all, kelennadurez ha komportamant an Iliz. Ped ha ped ha ne glevint ket lenn al lizer-mañ ; ped ha ped, goude beza bet o weled ar beleg n'o devezo ket intentet mad hag a yelo d'ho kaoud david muioh a sklerijenn.

Gwelom eta perag, ez eus eur gudenn euz ar zakramañchou ha feiz ar gristenien a zeu d'o goulenn ; petra eo kelennadurez an Iliz ; hag erfin penaoz en em gemered, evid brasa mad ar gristenien.

⁂

Unanet stard eo ar zakramañchou ha feiz an dud a houlenn anezo. Marteze oa bet ankounac'heet an dra-ze eun nebeudig. En or bro, an oll pe dost a zo badezet hag a lavar beza kristen. Kredet ez eus bet, hir amzer, e ouie mad petra raent ar re a houlenne badiziant pe

eured digand an Iliz, e ouient mad petra houlenne diganto o 'feiz kristen. Er hatekiz e oant bet, setu m'oant sanset kaoud feiz. Ped avad o-doa sonjet en doare da ren o buhez hervez o 'feiz ?

Parreziou kristen mad a zo c'hoaz, ne lavaran ket nann. Taolom evez avad, ez eer muioh-mui da labourad ha da jom euz eun tu d'egile, hag e kaver mesk-ha-mesk tud a feiz stard ha tud laoskoh pe zigredenn, tud hag a lavar kredi ha n'ouzont pet awalh e petra e kredont. Setu ma teuer, er parreziou kristen zoken, da houlenn ouzor an-unan : daoust ha diwar eun abeg a 'feiz eo ez eer d'ar zakramañchou ? Daoust hag ar pez a greder war ar zakramañchou a zo hervez kelennadurez an Iliz ? » Komportamañchou a zo hag a ro deom leh da gredud nehamant.

Ar vugale o-deus greet o 'fask, disklêriet o-deus : « Me a dro kein d'an Droug-Spered, hag en em ro da Jezuz-Krist. » Ar gerent a zo war al leh, int-i eo a zo falvezet ganto e rafe o bugale o 'fask. Hag hebdale, d'ar zul warlerh alïez, meur a hini euz ar vugale-ze, gand asant o zud, a vanko d'an overenn ha ne deuint mui wardro iliz ebed ken na vo dervez o eured ! Pe ez int fallakr pe n'ouzont ket petra reont, ar gerent dreist-oll ! Nehet eo ar beleg ha ni gantañ : « Petra 'dalv neuze lidou ar pask kenta ? »

Perag e teuer da houlenn badiziant pe eured en iliz ? Lod a respont : « Evid ober evel ar re all... on tud a 'fell dezo... ganeom-ni ema ar hiz evel-se... » Eun dra vad eo, e vefe douget hag harpet an dud en o buhez kristen, gand sikour ar re a zo endro dezo ; med red eo koulskoude e teufe feiz ar barrez, feiz ar 'familh da veza feiz peb-hini en e galon e-unan. Giziou a zo a beb seurt, hag a zeu hag a ya hervez ar 'faltazi, ar feiz kristen n'eo ket eur hiz eo, kaoud a dle gwriziou donnoh.

Abegou all a zo ; c'hoant a vez da lakaad Doue er gont da vareou braz ar vuhez : ganedigez, dimezi, maro ; aon na zigouezfe dichans pe valloz a-hend-all war ar hrouadur, war an tiegez nevez, war an anaon eet d'ar bed all. C'hoant a vez da gaoud an Iliz ganeor pa vez levenez vraz pe gañv. N'eo ket eun dra 'fall, med kement-se a gavom e peb poblad tud, er re zoken n'anavezont nag Aviel na sakramañchou Jezuz-Krist. Ganto ivez, dre ar bed a-bez hag hed-a-hed an Istor, e vez lidou relijiel evid merka ar vuhez o kreski pe ar maro o skei. Hag en or bro deom-ni, katolik a-bez pe dost evid ar pez a zell ouz ar relijion, n'eus ket da zibaba, n'eus nemed an Iliz katolik hag a hellfe en em erbedi ouz Doue hag ober lidou relijiel. An neb ne zeufe ket daveti er mareou braz euz ar vuhez evel-se, ne vefe ket evel ar re all, a vefe evel eun diavêziad e-touez e dud. Hag e teuer neuze, da houlenn ar zakramañchou digand an Iliz, awechou heb gouzoud petra int hag heb kredi ennno.

Na vezit ket souezet eta, e vefe nehed ar veleien gand lod familhou. Petra da ober ? chom heb rei ar zakramant ? e rei heb goulenn muioh ? klask kentelia araog ?

Rei ar zakramañchou da dud ha ne gredont ket enno, daoust ha n'eus ket aze disprij ha dismegans evid ar zakranmañchou ? Hag o

rei da dud ha n'ouzont ket awalh petra reont heb klask o sklerijenna ? Koulskoude, e teuont a volontez vad, gand ar c'hoant da obe ar pez a gred an Iliz, prest da brometi ar pez a garer : Nann, n'emaïnt ket a-eneb an Iliz, pell emaïnt avad euz ar pez a gred an Iliz.

Petra da ober neuze ? Lavared nann dezo a hell o 'feuka hag o distaga diouz an Iliz evid mad : ne vo kêt êz distrei goude-ze. Amañ adarre eo nehet ar beleg, ha n'eo ket heb rann-galon eo e ranko lavared nann awechou.

Euz e wella e raio koulskoude ar beleg, klask digeri e spered d'ar hristen a zo dirazañ, klask gouzoud ar perag euz e houlenn, sila ennañ tamm ha tamm kelennadurez an Iliz. Med awechou e rebarbo : « Perag e teu ar beleg d'en em emell euz ar pez ne zell ket outañ ? » Deuet eo da houlenn badiziant pe eured ha netra ken, n'eo ket deuet da zigeri e goustians ! N'eo ket êz en em gleved !

A dra zur, n'oh ket kouezet ken izel, va breudeur, med, gweled a rit, euz ar falla d'ar gwella e gaver. Lod a lavar : « Me am eus va hredenn, n'on ket eur payan, unan bennag a zo, pe eun dra bennag, uhelloh egedom. » Lod all a gred e Jezuz-Krist, ha goude ma vefent chomet hir amzer pell diouz an ilizou. Lod all, evel-just a zo en o halon eur feiz donnoh ha nerzusoh ; a beb seurt a zo ! Hag ar re a zeblant beza pell diouzom, n'eo ket deom o barn, evel ma ree Farizian an Aviel.

Ha neuze petra eo kaoud eur feiz stard, eur feiz laosk ? C'hwi hoh-unan, m'ho peus kavet war hoh hent tud digredenn, daoust ha gouest oh da rei eur respont sklêr, ma houlennont ouzoh petra eo eur zakramant hervez kelennadurez an Iliz, ha penaoz e tle ar zakramañchou rei eul lusk nevez d'ar vuhez a-bez evel ar goell d'an toaz ?

Evidoh hoh-unan eta ho peus ezomm da gas war araog ho teskadurez war ar zakramañchou a resevit ; ampartoh a ze ne vezoh ken evid kelenn ar re all p'ho pezo tro. Embann ar wirionez, gonid an dud da gredi e Jezuz-Krist ha da heulia e lezenn, astenn evel-se Rouantelez Doue, n'eo ket d'an eskibien ha d'ar veleien nemed ken ober al labour-=>. med ivez da beb kristen a ouenn vad.

Awelom eta petra eo ar zakramañchou hervez kelennadurez an Iliz.

⁂

Da genta, ne zerr an Iliz an nor ouz den. Jezuz-Krist a zo deuet evid gervel an oll, o dastum hag o digemered en e Rouantelez.

Arabad eo eta, e hellfe nikun lavared e vefe bet resevet fall pa zeu da houlenn eur zakramant digand an Iliz. An Aotrou 'n Eskob Veuillot a skriv : « D'an neb a houlenn sakramañchou an Iliz, e vo lavaret : deuit ha gwelit. » Ar beleg, dre 'n abeg m'eo den an Aotrou Doue a dle beza da genta den an digemer mad. » Setu daou zen yaouank deuet da gaoud ar beleg araog o eured, divizet o-deus kenetrezo, ha marteze ar re yaouank o-unan, a-benn fin ar gont, a lavaro outo o-unan eo gwelloh dezo appel o eured en Iliz ; ar pez a ginnig dezo an Iliz n'eo ket ar pez a glaskont. Med neuze zoken e

welint mad ez int bet selaouet ; sklerroh e welont bremañ en o spered hag en o houstiañs, n'int bet na feuket na gloazet. Diouz ma vezo e teuint endro diwezatoh da gaoud ar beleg heb an disterra nehamant.

Gand ar brasa aked eo e reseo an Iliz ar re a zeu daveti. N'eo ket dezi barn, n'eus nemed Doue hag a anavezfe goueled ar halonou. Eun dervez e houlennas an Ebestel digand Jezuz, lakaad tan an neñv da goueza, war ar re a ree skouarn vouzar outañ, ha Jezuz da gonta dezo parabolenn an dreog. Arabad eo tenna an dreog euz a-douez an ed araog mare an eost, gand aon da denna an ed da heul an dreog. Dreog a zo e kalon peb den, ed mad a zo ivez ha ne houlenn nemed darevi.

Setu ivez lezenn an Iliz evid ar zakramañchou. N'eo ket dezi barn mennoziou kuzet an den ; dezi eo avad displega ar pez a zo red evid ma vo reiz ha frouezuz ar zakramant. Da skouer, evid eun eured kristen : red eo d'an danvez-priejou kredi eo ar briedelez eun unvaniez etre eur gwaz nemedken hag eur vaouez nemedken, daou-ha daou evid ar vuhez, evid en em gared ha kreski ar vuhez. Ma kar ar re yaouank asanti d'al lezenn-ze ha m'o-deus feiz e vezint eureujet en Iliz ; heb an asant-ze e vefe didalvez o eured. N'eo ket avad ma fellfe d'an Iliz derhel netra nemed tud didammal, êsoh e vefe en eun doare, med gwech ebed n'eo bet kont evel-se gand an Iliz. Peherien ha re all endro dezi, mesk-ha mesk, sikour an eil hag egile da vond war araog setu he labour.

Ne vo ket awalh d'ar beleg displega al lezenn ha lavared : « Mar deo mad deoh gwell-a-ze, ma n'eo ket mad ivez, deoh da lavared ya pe nann ! » ha chom dizeblant. Or Zalver a zelle gand karantez ouz kement hini a zeue davetañ, an Iliz a ra kemend-all. Eviti, pebhini ehanom a zo en hent warzu Doue, a-bell pe a-dost, tud digredenn o tostaad pe o pellaad, kristenien o startaad en o hredenn pe o laoskaad, peb-hini o kerzed gand e baz, gand e lusk. Or c'hoant deom-ni, kristenien, beleien pe dud fidel, eo gweled peb den o vond war araog beteg ma teuio ganeom d'ar sklerijenn splann, beteg ma vezo gouest da zantoud Jezuz-Krist o rei lans d'e vuhez. Awechou n'en em glevont ket da genta, beleg ha tud fidel : ne vo ket troet kein d'ar re-mañn evid kement-se, klasket e vo dizelei ar wirionez dezo, nebeud-ha-nebeud, beteg ma teuint, gand sikour Doue, da veza er stad vad da reseo gand frouez e hrasou dre ar zakramañchou.

Med, e ser chom heb feuki den e rank an Iliz kaoud ar brasa doujans evid ar zakramañchou. N'hell ket o stlepel da hemañ pe da henhont hez evez. An aotrou 'n eskob Veuillot e skriv diwar-benn ar vadiziant : « An Iliz e-neus doujans evid liberte ar gerent a zo dezo respont evid o bugale, ne da da zen dre heg. A hend-all e houlenn ivez digand ar gerent doujans evid an dra sakr m'eo eur zakramant. Didroïdell ha sklêr e rank eta beza an divizou etre ar beleg hag ar gerent. »

Re alïez ne vez ket kont evel-se, her gweled on-eus. Ar feiz gwirion eo a ra diouer ; feiz e Jezuz-Krist hag en e Iliz, benveg a zilvidigez. Heb ar feiz-se, ar zakramañchou n'int mui lidou sakr, med eun dra bennag evel ar pez a reer da genver deiz ar bloaz eun digouez istorel.

Heb ar feiz n'eo mui an overenn sakrifis Jezuz-Krist o savetei ar bed ; heb ar feiz mond da govez n'eo mui mond da houlenn pardon di gand Or Zalver ; heb ar feiz ar vadiziant hag an eured n'int mui Jezuz Krist o tond e buhez an den, evid santellaad ar mareou brasa anezi.

Dre ar zakramañchou Doue a gomz ouzom, Doue a labour ennom, med dientent e chom an den dirazo ma n'e-neus ket a 'feiz. Ha seulvui e kresko e 'feiz ha seulvui e welo sklêr. Setu perag n'eo ket awalh d'an Iliz lavared ya pe nann da gement hini a zeu da houlenn ar zakramañchou, poania a rank da lakaad ar feiz da ziwan ha da greski en o halon.

Kaer eo gweled ar gristenien vad o kerzed da heul Or Zalver gand feiz kreñv ha karantez. Med an Iliz e-neus soursi ivez, gand ar re a zo pell pe belloh, anez ne vefe mui Iliz Jezuz-Krist.

Gwelom eta penaoz, eh en em gemero an Iliz gand an eil hag gand egile.

⁂

Bremañ dija e welom gwelloh petra houlenn an Iliz ha perag e teu da veza damantusoh hag amzellusoh war dachenn ar zakramañchou.

Abaoe eun nebeud bloaveziou e houlenner digand ar re yaouank mond zivizoud gand ar beleg araog o eured, meur a wech zoken. Tro vrao da zigeri o daoulagad, war ar pez m'eo e gwirionez sakramant ar briedelez, war o deveriou a bried hag a gerent. Ne'o ket awalh ha setu perag e vez greet muioh-mui evito, kaozeadennou ha retrejou berr. N'on ket evid alia re ar yaouankizou da heulia ar gelennadurez a roer dezo dre an hent-ze.

Evid ar vadeziant e karfen e vefe greet eun dra bennag dem-heñvel. Rei da gleved gwelloh d'ar gerent petra zinifi goulenn badezi eur hrouadur : kaoud c'hoant e kemerfe ar hrouadur-ze e blas en Iliz, familh an dud a gred e Jezuz-Krist hag a 'fell dezo heulia e lezenn. Penaoz dond a-benn ? Ho peleien a glask an doare gwella ha c'hwi a hell o zikour.

Ar pez a glaskom ober n'eo ket nevez. Gwechall, en amzer genta an Iliz, an dud a houlenne beza badezet a veze roet amzer dezo — miziou, bloaveziou zoken — evid beza kelennet war o hreañsou, war an doare da lakaad o 'feiz en o buhez, beteg an deiz ma krede dezo e oant prest da zond da veza gwir vugale Doue hag an Iliz. Etre-daou o devoa o 'flas er barrez hag en iliz, plas ar re a oa war ar hatekiz. Eun dra bennag evel-se a gaver bremañ e kêriou a zo evel Brest. Muioh-mui o dud deuet a houlenn beza badezet hag a heuilh ar hatekiz.

Evid sakramant ar binijenn e oa ar memez tra, e penn-kenta an Iliz. Ar re o deveze greet eur pehed grevuz anavezet gand an oll, o tiskregi evel-se diouz familh ar gristenien a skouer vad, a hortoze awechou pell amzer ar mare ma vezent digemeret endro da zakramanti. Etre-daou o devoe o 'flas en iliz, evel m'o deus hirio c'hoaz ar priejou divorset ha dimezet endro en ti-kêr ; doaniuz eo o stad pa

n'hellont ket tostaad ouz ar zakramañchou, med o 'flas o-deus kouskoude en iliz da bedi gand ar re all — lod anezo n'ouzont ket an dra ze — beteg an devez ma hellint endro kemered perz penn-da-benn e buhez bugale an Iliz.

Klask a ra an Iliz lida ar zakramañchou en eun doare neveseet hag a vo gwelloh da entent petra eo ar zakramant. Lakom an overenn-sul ; leh 'zo c'hoaz da vond war well, sklêr eo ; met êsoh eo dija gweled eo an overenn ar gristenien oh en em voda asamblez evid selaou kontzou Doue, kompren enno ha lida, oll a-unan, Pred-Meur Or Zalver, en eñvor euz e basion hag e rezurexion. Gand ar zakramañchou all e vo heñvel, nebeud-ha-nebeud eveljust. Pledi a reer war an troïdigeriou galleg pe vrezoneg, war ar zonêrèz da eila. Sklerroh sklerra e fello da veza d'an oll eo ar zakramañchou aroueziou pe zinou euz Jezuz-Krist o labourad en e Iliz, deuet da zeveni ezommou ar re o-deus feiz ennañ hag en em erbed outañ.

Ne vo ket awalh, avad, d'On Tad Santel ar Pab ha d'an Eskibien, d'ar veleien, digeri an hent, ma ne deu ket ar gristenien da harpa o honzou ha da genlabourad ganto.

Lakom ar vadiziant, greet evid digemer ar hrouadur en Iliz dre familh gristen ar barrez. Amzavom e vez re alïez nebeud a don ha nebeud a dro gand al lidou. E peleh ema ar barrezioniz ? Ha ma vefe greet lidou kaerroh, meur a vadiziant war eun dro ha kalz a barrezioniz o kemered perz !

Lakom an divizou etre ar gerent hag ar beleg da geñver eur goulenn badiziant, etre an dud yaouank hag ar beleg araog an eured. Ped ha ped hag o-do ententet a-dreuz, a vo chomet douetans war o spered goude beza bet o weled ar beleg. Ne gredont ket alïez distrei evid gouzoud hirroh. Ha ma teufe ar gristenien vad da beurechui labour ar beleg ? Med, daoust ha gouest e vefeh d'henn ober ? Gand gwazed ha merhed an Oberèrèz Katolig pe gand ar hatekizerezed e vefe gellet ober labour vad war poent-se.

Talvoudusoh c'hoalz moarvad, evid ar re ahanoh o-deus darempred gand tud digredenn pe diouizieg krenn war o hreañsou. Tro vrao da zisplega kelennadurez an Iliz. Lavaret e vo deoh : « Perag eo an Iliz ken striz ? Dleet e vefe dezi digeri an nor, heb ken a zigarez, d'ar re oll a zeu daveti ! » Neuze e weloh n'eo ket êz rei da entent petra eo ho feiz, n'eo ket ar feiz eun dra bennag e-kichen ar vuhez pemdezieg hep levezon ebed warni : rei da entent petra eo an overen en ho puhez, c'hwi hag a 'fell deoh beza er penn-kenta evid astenn Rouantelez Doue etouez ar vicherourien, al labourerien-douar, etc... rei da entent petra dalv ar zakramant a resevit. Lod ahanoh a ra al labour-ze hag o-deus ar joa da weled hini pe hini o tond d'ar gwir sklerijenn.

⁂

Gweled a rit, va breudeur kèr, pa lavar ar Honsil e tle an Iliz beza e-kreiz ar bed, ha n'eo ket a-ziavêz, ha ni pa lavarom deoh e tle peb kristen beza poulzet gand e 'feiz pa zeu da houlenn ha da reseo eur zakramant, emaom gand ar gudenn nemeti : ar zilvidigez dre Or Zalver Jezuz-Krist. Evel-se ivez, pa gomz On Tad Santel ar Pab Paol euz an daremprédou ha divizou a dle beza etre eur hristen ha tud ar bed, koulz ha pa gomz euz an doareou nevez da implij en Lidèrèz Sakr, n'eus ano gantañ nemed euz ar memez tra : Jezuz-Krist, kaset gand e Dad daved an dud « gwir sklerijenn o skedi war gement den a zeu er bed », ar pastor n'eus nemetañ o ren e zenved, dastumet gatañ d'al leh ma hello peb-hini, eva euz an dour a vuhez : « Rag, deuet on, eme Or Zalver, evid m'o devo buhez ha buhez nerzuz. »

† ANDRE,
Eskob Kemper ha Leon.

Quimper. - Imp. Cornouaillaise

Supplément à la « Semaine Religieuse » du 12 janvier 1968

Evêché de Quimper et de Léon

Pastorale du "Catéchisme - Enseignement religieux" et de la Communion Solennelle

En octobre 1968 entrera en usage le nouveau Catéchisme National. Pour nous préparer à son introduction, voici un premier document concernant l'organisation des catéchismes et son incidenc sur la communion solennelle.

Des journées seront organisées ce trimestre-ci. Elles auront pour but de commenter ce document et de recueillir vos réactions. C'est pourquoi il serait bon de l'étudier d'ores et déjà en doyenné, en paroisse ou en établissement scolaire. Il conviendrait en particulier de réfléchir aux questions qui y sont formulées.

Cette étude fournira en même temps l'occasion d'une réflexion pastorale sur le problème du catéchisme et de la communion solennelle.

DOCUMENT I

Information sur les aménagements prévus dans la réglementation du Catéchisme et de la Communion Solennelle lors de la rentrée 1968

But de ce document :

— Informer sur les orientations adoptées ;
— Préparer la mise en application ;
— Etudier les questions pratiques et les difficultés qui en résulteront ;
— Susciter une réflexion pastorale commune.

INTRODUCTION

1°) D'où viennent ces aménagements ?

Ces aménagements sont liés :

— soit à des décisions de l'Assemblée plénière de l'Episcopat français ;

— soit à des orientations approuvées par les Commissions épiscopales intéressées (Enseignement religieux, Monde scolaire, Liturgie...) ;

— après consultation des instances nationales concernées : Enseignement Catholique, Aumônerie de l'Enseignement public, Enseignement Religieux, Centre national de Pastorale liturgique, Action Catholique de l'enfance et des jeunes...

— après consultation d'un certain nombre de diocèses.

2°) Pourquoi des aménagements de règlement ?

a) Le manque de coordination et d'unité entre diocèses de la même région apostolique, entre diocèses voisins, ressenti surtout au plan de la Communion Solennelle, est une source de malaise et de difficultés pour tous, pasteurs et parents. Il devient urgent de remédier à une telle situation à un plan plus large que le diocèse.

b) La parution officielle du Catéchisme National pour le cours moyen, en octobre 1968, appelle une organisation rénovée de ce que l'on nomme communément le « catéchisme-enseignement religieux », rénovation nécessaire liée au contenu même et aux options de ce nouveau Catéchisme.

c) La décision d'une organisation du catéchisme par classe ou par cours, adoptée par l'Assemblée plénière de l'Episcopat à Lourdes, en 1966, est à mettre en application et rejaillit sur une réglementation de la Communion Solennelle.

d) Le projet en cours d'une loi-cadre nationale en vue d'orientations pastorales générales et de réglementation concernant le « catéchisme-enseignement religieux » invite à préparer les solutions à venir, tant au plan du catéchisme qu'au plan de la Communion Solennelle.

e) L'évolution pastorale certaine de la Communion Solennelle, sur laquelle repose en bonne part l'institution catéchistique française, exige une réflexion et des aménagements pratiques, si l'on veut préparer l'avenir et éviter des surprises douloureuses pour demain.

3°) Limites de toute réglementation.

Toute réglementation est à la fois nécessaire et limitée.

Un règlement de catéchisme ou de communion solennelle doit exprimer l'esprit, l'intention profonde de l'Eglise dans sa pastorale catéchétique à l'égard des enfants et des jeunes. Mais un règlement ne traduit cet esprit qu'à travers des réalisations contingentes qui exigent toujours réforme et adaptation.

Un règlement n'est pas tout et ne fait pas tout : on ne peut en attendre la solution radicale et immédiate à tous les problèmes pastoraux que pose la catéchisation des enfants et des jeunes. Il ne dispensera jamais du jugement pastoral que requiert son application. La « lettre » doit toujours se référer à un « esprit ».

Aussi, tout règlement ne peut être que relatif à une réflexion pastorale :

— on ne peut définir une réglementation du catéchisme sans réfléchir à cette institution concrète dans la pastorale de l'Eglise d'aujourd'hui et à ses orientations pastorales en fonction de l'évolution de la vie des enfants, des jeunes et des adultes ;

— on ne peut définir une réglementation de la Communion Solennelle sans réfléchir à son contenu et à son évolution, à ses chances et à ses risques.

Tout règlement demeure contestable et vulnérable en dehors de ces références.

C'est pourquoi deux documents annexes suivront plus tard le présent document :

— réflexion pastorale sur la Communion Solennelle.

— réflexion pastorale sur l'institution catéchistique.

Ces documents devront faire l'objet d'une étude sérieuse qui, seule, peut fonder les aménagements dont nous parlons ici.

I. — MISE EN PLACE DES NOUVELLES STRUCTURES DE CATÉCHISME DE L'ENFANCE

La mise en place progressive du futur Catéchisme National pour l'enfance, à partir d'octobre 1968, est désormais acquise. Plusieurs journaux ou revues catholiques en ont déjà fait état. Il importe dès maintenant de préciser les structures de ce nouveau Catéchisme et les modifications pratiques que son implantation va exiger. La Direction de l'Enseignement Religieux organisera, à ce sujet, des réunions au cours de l'année 1967-68. Le présent texte permet une première information et veut susciter une première réflexion.

1.) Forme de regroupement des enfants.

L'ancien catéchisme se présentait d'abord comme une suite « d'années obligatoires » en vue de la Communion Solennelle. Le futur Catéchisme National vise à rejoindre le cadre scolaire où s'inscrit la vie des enfants ; il cherche d'abord à donner l'enseignement religieux le mieux adapté pour une classe ou un cours donné. C'est ainsi qu'il regroupera les enfants **par cours ou par classe et non plus par âges ;** autrement dit, on ne parlera plus de 8-9 ans, de 9-10 ans, **etc.**, mais de « Cours élémentaire 2e année », de « Cours Moyen 1re année », etc., ou de Neuvième, de Huitième, etc., comme à l'école.

Bien sûr, ces cours ou classes correspondent chacun à un âge-type, mais, autour d'un noyau d'âge « normal », ils rassemblent des enfants d'âge réel plus élevé ou moins élevé, selon leur niveau intellectuel.

La rentrée 1968 nous vaudra les changements de programmes et les changements dans le mode de regroupement des enfants. En conséquence :

— A la rentrée scolaire 1968, les enfants fréquentant les catéchismes paroissiaux seront regroupés **par cours scolaires et non plus par âges.**

— On accueillera donc en première année de catéchisme paroissial obligatoire les enfants entrant en octobre 1968 en **Cours élémentaire 2e année** (C.E. 2), quel que soit leur âge réel.

— Les paroisses qui organisent un catéchisme pour les enfants d'un an plus jeune commenceront leur catéchisme paroisial avec les enfants entrant en octobre 1968 en Cours élémentaire 1re année (C.E. 1), quel que soit leur âge réel.

Ceci donne le cadre général.

N. B. — Voici un tableau synoptique donnant les correspondances **entre cours, classes et âges,** à l'usage des prêtres de paroisse qui ne sont pas toujours familiers des appellations scolaires.

Abréviations courantes : **C P,** Cours Préparatoire ; **C E,** Cours Elémentaire ; **C E 1,** Cours Elémentaire 1re année : **C M,** Cours Moyen : **C M 2,** Cours Moyen 2e année.

CYCLE D'OBSERVATION	5e	12 - 13 ans	5e
	6e	11 - 12 ans	6e
COURS MOYEN	C M 2	10 - 11 ans	7e
	C M 1	9 - 10 ans	8e
COURS ÉLÉMENTAIRE	C E 2	8 - 9 ans	9e
	C E 1	7 - 8 ans	10e
COURS PRÉPARATOIRE	C P	6 - 7 ans	11e

Les âges donnés correspondent à l'**âge-type** pour telle classe ou tel cours ; mais autour d'un noyau d'âge « normal » ces cours ou classes rassemblent des enfants d'âge réel plus élevé ou moins élevé, selon leur niveau intellectuel.

Pour chaque classe ou cours, le premier chiffre représente la moyenne de l'âge-type à la rentrée ; le second chiffre représente la moyenne de l'âge-type à la fin de l'année scolaire. Par exemple : en C E 2, normalement les enfants commencent autour de 8 ans et terminent autour de 9 ans...

Il est à noter que le passage du C M 2 à la 6e se fait souvent par un changement d'établissement scolaire. C'est toujours un changement de cycle.

2.) Questions pratiques posées par le regroupement selon les cours.

Le passage de la structure « âges » à la structure « cours » va poser, durant l'année de transition (1968-1969), de multiples cas particuliers. Il est impossible de prétendre les prévoir tous, et, du reste, certains seront en dernier ressort laissés à l'appréciation du clergé ou des catéchistes, car ils échapperont à toute catégorie.

Tout d'abord, un principe à serrer de suite au plus près, si l'on ne veut pas voir se prolonger indéfiniment les difficultés et les approximations inévitables de la première année de rôdage :

Sauf cas de force majeure, on tiendra à regrouper le plus strictement possible tous les enfants selon les cours où ils se trouvent à l'école.

Ceci établi, voici quelques règles d'ajustement pour résoudre certains cas qui se poseront à la rentrée :

● Un enfant sera placé dans le cours qui est le sien à l'école, **même s'il doit revoir le même programme** de catéchisme que l'année précédente. Ce sera en général le cas des enfants en retard d'un an sur leur cours scolaire normal. Cette règle s'appliquera du reste couramment dans les années à venir : **les enfants redoublant leur cours reverront le même programme** de catéchisme : c'est dans la logique du système.

● Un enfant sera placé dans le cours qui est le sien à l'école, **même si, de ce fait, il « saute » un des programmes** formant l'armature des anciennes quatre « années obligatoires ». Ce sera le cas des enfants en avance d'un an sur leur cours scolaire normal.

● Le **cas des enfants ayant deux ans ou plus de retard** sur leur cours scolaire normal créera une situation plus difficile à trancher, surtout si ces enfants sont en grand nombre. S'il est possible de faire redoubler, il serait peu diplomatique de faire « rétrograder ». Les enfants qui se trouvent en classe de perfectionnement seront regroupés selon ce cours.

● On accueille en première année de catéchisme paroissial obligatoire les **enfants scolarisés en C.E. 2, quel que soit leur âge.**

C'est dire qu'un enfant de sept ans, en C.E. 2, doit commencer son catéchisme, alors qu'un enfant de 8 ans, qui est encore en C.E. 1, attendra l'année suivante, à moins que la paroisse n'organise un catéchisme pour le C.E. 1.

● Enfin, tout enfant se présentant au catéchisme pour la première fois, commencera par l'année d'initiation (en l'occurrence le C.E. 2). L'année suivante, on le replacera dans son cours réel.

Exemple : un enfant de huit ans entre en 1968 en Cours moyen 1re année (C.M. 1) ou Huitième. Or, il n'est jamais venu au catéchisme, puisqu'il n'avait pas encore atteint l'âge des « années obligatoires ». On le placera en 1968 avec les enfants du C.E. 2. L'année scolaire suivante, il retrouvera le Cours Moyen 2e année (C.M. 2), qui sera effectivement son cours.

Mais si ce même enfant avait déjà fait une année d'initiation, on le laisserait en 1968 avec le C.M. 1.

Ce « remembrement » n'ira pas sans quelques problèmes ni, vraisemblablement, sans quelques récriminations ! Il semble sage d'être assez rigoureux dans son application dès la première année pour créer le moins possible de cas particuliers.

Par delà les techniques d'application, ce mode de regroupement suppose plus profondément un changement de mentalité chez les parents concernés. En voici quelques aspects essentiels :

— Il n'y a plus de « hiérarchie parallèle » du catéchisme paroissial par rapport à l'école.

— Il est vain de parler d'avance ou de retard au catéchisme. Il n'y a pas d'autre avance ou d'autre retard que ceux qu'on a par rapport à son cours normal à l'école.

— Les enfants reçoivent un enseignement religieux correspondant à leur cours scolaire : un point, c'est tout.

— Aucun programme de catéchisme n'est lié à la Communion Solennelle : les programmes sont toujours pensés en fonction de la classe.

— On ne parle plus de catéchisme de Communion Solennelle, ni d'année de Communion Solennelle. On ne dira plus : catéchisme de 2e ou de 3e année de Communion Solennelle. On ne doit plus parler de « grand catéchisme » ou de « petit catéchisme ».

Telle sera l'optique du futur Catéchisme National.

3) L'enfant et la communauté scolaire.

Certains pourront regretter qu'on ait choisi le niveau intellectuel comme critère de regroupement des enfants dans les catéchismes : « Vous scolarisez l'éducation chrétienne..., vous voulez mesurer la foi au niveau intellectuel, alors qu'elle est une vie..., etc... »

a) Il faut sans doute serrer les mots d'un peu plus près. Certes, la foi ne se réduit pas à un contenu de notions objectives apprises et classées ; il ne s'agit pas de perdre le bénéfice des efforts déployés depuis plusieurs années pour que l'enseignement religieux anime toute la vie. Mais notre foi se nourrit de la Parole de Dieu accueillie par l'intelligence, et donc par « enseignement » au sens le plus noble du terme.

En regroupant les enfants par niveau scolaire, ce n'est pas leur foi que nous mesurons, mais nous tenons compte de la capacité de leur intelligence à recevoir tel ou tel degré d'enseignement pour nourrir cette foi. On ne saurait prétendre « proportionner » la foi au niveau intellectuel de l'enfant, mais il est normal de proportionner l'enseignement de cette foi à la capacité d'accueil de l'intelligence de l'enfant.

b) D'autre part, l'école tient une place importante dans la vie de l'enfant qui voit son rythme de vie marqué par la scolarité : répartition du temps sur une année, une semaine, une journée.

L'organisation du catéchisme interfère avec ce cadre scolaire et doit trouver sa place à l'intérieur même de ce cadre de vie.

Dans ce cadre scolaire, la communauté de la classe est importante pour l'enfant. Il est normal que l'éducation de la foi, sous forme d'enseignement religieux, soit reçue par les enfants dans le groupe qui les réunit déjà pour l'enseignement profane.

Ce cadre n'exclut pas les autres groupes où les enfants se retrouvent et pour lesquels une éducation de la foi est nécessaire selon d'autres formes.

Un regroupement des enfants par classe pour le catéchisme est donc normal.

c) Pour les enfants fréquentant des écoles d'enseignement catholique ou des aumôneries de C.E.G., C.E.S., Lycées, etc., il est normal que l'enseignement religieux soit reçu dans le cadre de la vie scolaire.

Les enfants qui reçoivent un enseignement religieux dans le cadre de l'établissement scolaire qu'ils fréquentent n'ont pas à être regroupés dans le cadre des catéchismes paroissiaux du jeudi matin.

Ce règlement ne dispense nullement les paroisses de regrouper ces mêmes enfants pour une initiation à la vie liturgique, pour l'éveil apostolique et, éventuellement, des séances de reprise par quartier.

II. — AMÉNAGEMENT DE RÉGLEMENTATION DE LA COMMUNION SOLENNELLE

1) Règlementation.

Le regroupement des enfants par cours scolaires dans les catéchismes paroissiaux, à partir d'octobre prochain, va poser la question pratique de la Communion Solennelle. **Voici le règlement retenu :**

● Pourra être admis à faire sa Communion Solennelle tout enfant

a) **qui se trouve en classe de Sixième,** quel que soit son âge,

b) **s'il accomplit au moins sa quatrième année de catéchisme** depuis le Cours Elémentaire 2e année ou auparavant.

● Pourra également être admis à faire sa Communion Solennelle tout enfant

a) **qui atteint sa douzième année** avant la classe de Sixième,

b) **s'il accomplit au moins sa quatrième année de catéchisme** depuis le Cours Elémentaire 2e année ou auparavant.

Ce règlement ne s'applique pas strictement aux enfants très retardés (2 ans ou plus de retard par rapport à l'âge normal de la classe où ils sont), ni aux enfants inadaptés.

Dans le cas de deux frères ou sœurs qui ont entre eux l'écart d'une classe, si les parents désirent qu'il y ait une seule cérémonie de « Communion Solennelle » pour les deux, l'enfant qui se trouve dans la classe la plus élevée attendra son frère ou sa sœur.

Aucun programme de catéchisme n'est lié à la Communion Solennelle : les programmes sont toujours pensés en fonction de la classe. La Communion Solennelle est d'abord liée à un temps de formation. Elle est une profession de foi plus officielle proposée dans le cadre du catéchisme.

2) Orientations pastorales sous-jacentes.

Les aménagements de réglementation présentés ci-dessus sont relatifs à des orientations pastorales dont on ne peut faire l'économie. Un « **Document II** » les développera plus longuement et appellera une recherche. En voici quelques brefs éléments :

1°) Il faut reconnaître loyalement l'ambiguïté possible de la démarche faite actuellement à propos de la Communion Solennelle par les parents et les communiants et la nécessité d'une évolution.

2°) Cette évolution doit être d'autant plus réfléchie qu'une désaffection certaine des parents à l'égard de la Communion Solennelle commence à se faire jour dans certains milieux et peut rapidement devenir contagieuse.

3°) Il faut préparer à longue échéance une catéchisation des enfants de France, qui ne s'appuie plus sur la préparation de la Communion Solennelle comme motivation principale. A savoir : établir un lien de plus en plus étroit entre le régime scolaire et le catéchisme et réaliser par un effort sérieux la participation des parents à l'éducation de leurs enfants, dès le plus jeune âge.

4°) La Communion Solennelle doit garder sa place légitime dans le catéchisme des enfants. Celui-ci doit proposer diverses expressions de la foi à la mesure d'un enfant ou d'un jeune. La Communion Solennelle n'est que l'une de ces expressions : elle est une **profession de foi plus officielle** proposée dans le cadre du catéchisme. Elle n'est ni un but ni un terme.

5°) Il n'est **pas question de vouloir supprimer la Communion Solennelle** : une telle mesure aurait des effets plus négatifs que positifs, et une Communion Solennelle située à sa juste place conserve une signification réelle.

L'attachement de la majorité des parents à cette cérémonie provient de ce qu'elle répond à des aspirations vitales profondes (souci du bonheur des enfants, conception sociale de l'existence humaine, fête familiale autour de l'enfant).

Ces motivations sont équivoques et insuffisantes, mais elles sont profondément enracinées dans la mentalité et ont une valeur positive.

Les contredire revient à contredire un lien réel, bien que dégradé, avec le mystère sacré de Dieu, à refuser aux hommes une certaine appartenance à l'Eglise.

6°) En conséquence, une recherche est à faire au niveau de la cérémonie elle-même :

— pour que les formules ne dépassent pas les convictions et surtout les possibilités véritables d'un enfant ou d'un jeune. La cérémonie peut comporter une **affirmation de la foi que vit actuellement l'enfant**, exprimée dans une formulation ne dépassant pas ses possibilités réelles ;

— pour que soit rendue possible une dissociation de la cérémonie baptismale et de la cérémonie eucharistique.

Conclusion. — Il paraît sage, dans une politique pastorale à long terme, de profiter du désir encore actuel de la Communion Solennelle, pour mettre en place une pastorale de la catéchisation, qui prévoie la mentalité de demain.

Les aménagements prévus pour octobre 1968 qui favorisent la connexion du catéchisme et du régime scolaire sont un premier pas dans le sens de cette politique pastorale.

III. — POUR UNE RECHERCHE COMMUNE

Le présent document a surtout visé une information sur des décisions et des orientations qui ont été **adoptées** et les conséquences qui en découlent :

— L'entrée en vigueur du futur Catéchisme National pour le Cours Moyen, en octobre 1968 ;

— L'organisation du catéchisme par classes ou par cours, et non plus par âges ; donc la mise en route d'une connexion plus étroite du catéchisme et du régime scolaire ;

— Le principe de réglementation pratique de la Communion Solennelle, à savoir : « peuvent être admis à la Communion Solennelle les enfants qui ont suivi le catéchisme tant d'années à partir de tel cours ou de telle classe... »

Il ne s'agit donc pas de remettre en cause ces décisions ou orientations qui ont été adoptées après étude sérieuse, mûre réflexion et consultations. Il s'agit :

1°) de préparer la mise en application pour la rentrée d'octobre 1968 ;

2°) d'étudier en commun les questions pratiques et les difficultés qui seront à résoudre ,

3°) de consulter les pasteurs sur les modalités d'application ;

4°) de susciter une réflexion pastorale commune au-delà d'une réglementation qui n'est qu'au service d'un esprit et d'une intention profonde de l'Eglise dans sa pastorale.

Voici **quelques questions** proposées pour aider cette recherche et cette réflexion :

1°) **Concernant le regroupement des enfants par cours.**

— Quels sont les avantages d'un regroupement des enfants par cours ?

— Quels sont les inconvénients provisoires ou permanents ?

— Quelles seront les difficultés majeures concrètes d'une première année de rodage ?

— Comment résoudre ces difficultés ?

— Que faire pour les retardés scolaires ?

— Comment préparer l'information des parents ?

2°) Ce nouveau règlement vise une connexion plus étroite du catéchisme et du régime scolaire et veut éduquer les parents dans la perspective suivante : « Quand l'enfant va en classe, il est normal qu'il reçoive une formation religieuse ».

Or, normalement, en 1968, pour rester dans les limites de l'ancienne réglementation (c'est-à-dire catéchisme obligatoire à 8 ans et quatre années de catéchisme au minimum), le départ du catéchisme obligatoire se situera au niveau du Cours Elémentaire 2e année (C.E. 2).

Serait-il souhaitable que le catéchisme obligatoire parte non du C.E. 2 mais du C.E. 1 ? (ce qui conduirait à 5 années de catéchisme au minimum avant la Communion Solennelle) — Avantages : serrer de plus près l'esprit de la nouvelle législation et permettre d'approfondir davantage l'initiation religieuse des enfants entre 7 et 9 ans qui est une période sensible dans l'éducation.

— Mais est-ce possible ? réaliste ?

— Les paroisses sont-elles suffisamment équipées pour une telle mise en œuvre ?

— Dans quelles conditions cela serait-il viable ?

— Quelles seraient les réactions des parents ?

— Comment faire une éducation en ce sens ?

3°) **Concernant la réglementation de la Communion Solennelle.**

Normalement, cette nouvelle réglementation ne sera appliquée qu'à partir de l'année scolaire 1968-69, c'est-à-dire à partir d'une réorganisation du catéchisme par cours.

— Qu'en pensez-vous ? Avantages ? Inconvénients ? Difficultés ?

— Comment présenter cela aux parents ?

— Comment éduquer progressivement les parents en ce sens :

la Communion Solennelle est d'abord liée à un temps de formation à partir d'un point de départ minimum qui est le C.E. 2 ?

aucun programme de catéchisme n'est lié à la Communion Solennelle ?

la Communion Solennelle n'est plus liée automatiquement ni à un âge, ni à une classe ?

4°) **Autres questions que vous souhaiteriez aborder, soumettre, voir aborder...**

Il y a bien entendu beaucoup d'autres questions que pose la pastorale catéchétique des enfants, par exemple :

— L'initiation sacramentaire des enfants : première Communion, première Confession, Confirmation...

— Catéchisme et parents...

— La sacramentalisation des enfants de milieux déchristianisés...

— Communion Solennelle et évangélisation...

Le « Document II » et le « Document III » en feront état et proposeront un questionnaire de réflexion pour une recherche commune.

Les caractéristiques du Catéchisme National adopté par l'Episcopat français

A titre d'information, voici le texte du rapport présenté par Monseigneur Ferrand, alors président de la Commission épiscopale de l'Enseignement religieux, à l'Assemblée plénière de l'Episcopat français à Lourdes des 17-22 octobre 1966.

Ce que sera le catéchisme national.

Les enfants emploieront des *livres divers* car il y aura plusieurs séries de manuels rédigés en fonction du milieu où vivent les enfants, et de leur expérience, chrétienne ou non. Il est difficile de faire le catéchisme à un enfant de milieu rural comme à un jeune parisien, car son expérience est différente. Cependant, tous les manuels utilisés par les enfants présenteront les *mêmes vérités doctrinales* et traiteront ces thèmes catéchétiques *selon les mêmes perspectives pédagogiques.*

On a essayé de concilier *l'unité nécessaire* et l'adaptation du catéchisme aux diverses situations pastorales. C'est pourquoi tout manuel comportera les *mêmes textes principaux*, des *expressions identiques* et des *questions et réponses semblables.* Les manuels seront différents, mais auront donc un fonds commun. Ainsi l'enfant qui changera de manuel ne sera pas dépaysé, d'autant plus que les thèmes du programme seront les mêmes. En outre, l'épiscopat a décidé de limiter le nombre des adaptations.

Les évêques approuvent un fonds commun et des orientations diverses.

L'épiscopat a adopté le fonds commun des manuels pour les enfants et les orientations fondamentales destinées aux auteurs de manuels. Ce texte défini le contenu du programme de catéchisme pour les enfants qui se trouvent en classes de 8e et 7e ou au cours moyen. Il précise pour chaque thème la manière de le présenter et les textes qui devront se trouver dans tout manuel.

Le projet a été établi après examen et critique de la Commission épiscopale de l'enseignement religieux. La rédaction du projet et les expérimentations nécessaires (sur 2 000 enfants, depuis deux ans) avaient été confiées par la Commission épiscopale à un Comité de rédaction qui, depuis 1964, comporte six membres : l'abbé Saudreau, directeur du Centre national de l'enseignement religieux ; le chanoine Vimort, responsable du monde scolaire du diocèse de Lyon ; l'abbé Gannas, directeur de l'Enseignement religieux du diocèse d'Annecy : l'abbé Orchampt,

directeur adjoint de l'Institut supérieur de pastorale catéchétique ; l'abbé Macé, directeur de l'Enseignement religieux du diocèse de Laval, et Mlle Agnard, catéchiste et spécialiste de pédagogie religieuse.

Le texte adopté est maintenant transmis aux différents auteurs qui vont, selon ces directives, composer le texte pour les enfants, le livre du maître pour les catéchistes et des documents pour les parents. Chaque équipe d'auteurs travaillera en fonction d'une situation pastorale donnée.

Ce n'est qu'un début.

Il ne s'agit pas de l'ensemble du catéchisme national, mais seulement du *cycle intermédiaire* qui concerne les enfants des classes de 8e et 7e ou du cours moyen. Le programme adopté ne comprend donc pas tout l'enseignement prévu pour les enfants, mais seulement une partie.

En effet, l'épiscopat veut mettre en place trois cycles d'enseignement pour les enfants :

— Un cycle correspondant aux classes de 10e et 9e ou au cours élémentaire.

— Un cycle correspondant aux classes de 8e et 7e ou au cours moyen.

— Un cycle correspondant aux classes de 6e et 5e ou au cycle d'observation.

Ces trois cycles reprennent les vérités fondamentales de la foi, mais *selon un programme et une pédagogie adaptés* à ces périodes différentes de l'enfance. Cela ne veut pas dire que le catéchisme sera obligatoire à six ans, mais que nous considérons comme normal que des parents chrétiens fassent donner à leurs enfants une éducation religieuse dès qu'ils vont en classe et que les programmes sont organisés en fonction de cette hypothèse souhaitable.

Contenu du deuxième cycle.

C'est un *programme très concret* qui fait connaître les faits et gestes de Dieu dans l'histoire des hommes et spécialement *la vie et l'enseignement de Jésus-Christ*. Mais, en même temps, ce programme montre *comment l'Eglise continue* aujourd'hui auprès de nous la présence et l'action de Dieu. Enfin, ce programme veut montrer aux enfants *comment vivre en chrétien en* 1966.

La nouveauté est dans la recherche d'adaptation psychologique.

Un effort tout particulier a été fait pour présenter à l'enfant les vérités chrétiennes d'une manière *compréhensible* pour lui, en fonction de sa psychologie. Ce catéchisme n'est pas du tout un résumé simplifié de la théologie accessible aux adultes. On a tenu compte de la manière enfantine de connaître et d'apprendre. Par exemple, on ne parle pas de Dieu en termes abstraits, souvent mal compris des enfants, mais on leur fait connaître qui est Dieu à travers ses actions. Ainsi, plutôt que de dire que Dieu est éternel, on montre Dieu qui depuis toujours pense aux hommes, leur montre toujours sa fidélité et les appelle à vivre toujours avec lui. Pour prendre un autre exemple, pour révéler aux enfants ce qu'est la grâce, on leur montre Dieu, qui nous aime, nous conduit par l'Esprit-Saint et surtout nous communique sa vie pour que nous vivions en enfants de Dieu. C'est donc à travers l'action de Dieu que les enfants saisissent la réalité de ce qu'on nomme la grâce. On s'est aperçu en effet pédagogiquement que les enfants comprennent de travers des termes techniques enseignés trop tôt et cela aboutit en fait à des déformations réelles de leur foi, même s'ils savent dire correctement les mots. Le catéchisme doit faire apprendre les termes traditionnels du langage chrétien, mais pas n'importe quand. L'important est qu'un enfant *comprenne avec justesse les réalités qu'il vit* et que la révélation nous fait connaître.

Questions et réponses.

Il y aura des questions et des réponses à apprendre, mais beaucoup moins que dans l'ancien catéchisme. Celui-ci ne comprenait que cela. Le nouveau catéchisme comporte des textes, des résumés à apprendre. Il est notamment important que l'enfant connaisse par cœur des passages essentiels de l'Evangile ou des prières comme certains psaumes.

Il faut maintenant le temps que les auteurs rédigent et expérimentent leurs adaptations du texte voté. Un catéchisme ne se fait pas dans un bureau, mais en l'essayant avec des enfants réels. Il faut prévoir deux ans, c'est-à-dire que les manuels seront publiés pour septembre 1968.

Imprimerie Cornouaillaise - Quimper

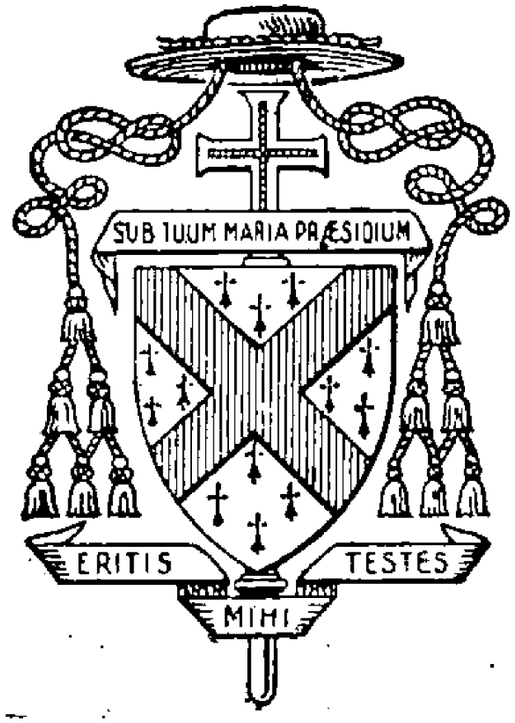
N° 1 bis.

Lizer a Bastor

AOTROU 'N ESKOB KEMPER

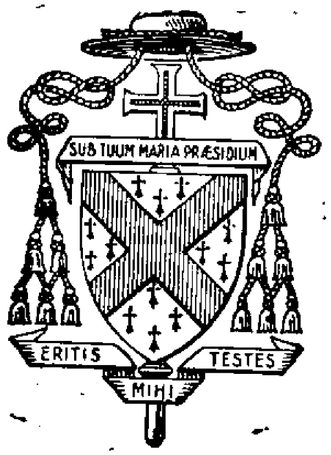
HA LEON

" C'houi a vezo va zestou "



KEMPER.
TI-MOULEREZ BRO GERNE
HAG AN ESKOPTI

26 ed- 1947



Andre-Per-François FAUVEL

Dre c'hras Doue
ha galloud an Tad Santel ar Pab
Eskob Kemper ha Leon
D'ar veleien ha da dud fidel an Eskopti
Salud, peoc'h ha bennoz e Jezuz-Krist Hor Zalver

HOR BREUDEUR KER,

En e lizer, da gristenien Corinth, Sant Paol a anzave, oa deuet en o zouez « leun a zempladurez, hag en eur grena ». Ma voe, e kalon an Abostol, ar santimanchou-se, penaos em bije gellet, me, kemeret, hep krena, ar garg, bet taolet war va diskoaz, da veza hoc'h eskob ? An digemer ker kalonek hoc'h eus graet d'in, ar merkou a resped hag a fizians, a-berz ar veleien, o deus va zikouret, gant gras Doue, da zinec'hi va spered. Va resevet ho peus, da genta, evel kannad an Aotrou Doue, hag ive, evel unan eus ho touez. A-benn vreman, em eus bet tro da vont ha da zont, dre an Eskopti, a-dreuz Kerne, Leon ha Treguer, dà gemeret perz en ho levenez hag en ho kanvou. N'am eus ket

ezomm da welet muioc'h evit en em zantout staget, da vat, ouz ho touar, hag hoc'h eneou. Mall am eus, avat, d'en em drei, ouzoc'h holl, evit komz d'eoc'h eus ar ger-stur, am eus choazet, ha lavaret d'eoc'h, eus piou e tlean beza test, en ho touez, penaos an ao. n'eskob a dle dougen testeni ha penaos, c'houi hoc'h unan, a dle hen dougen gantan.

N'ho peus ket kollet ar zonj eus kemennadur Hon Tad Santel ar Pab, Pi XII, da gatoliked Frans : « Hirio, muioc'h eget biskoaz, hag, evel en he amzeriou kenta, an Iliz he deus ezomm, dreist pep tra, a destou, muioc'h c'hoaz eget a zifennourien gouiziek, testou, hag a lakaio da skedi, en o buhez a-bez, dirak an dud laosk 'zo endro d'ezo, gwir vizaj ar C'hrist hag an Iliz. »

I

A dra-zur, va Breudeur, Hor Zalver Jezuz-Krist n'eo ket evidoc'h eun estranjour. Mat eo d'eomp, koulskoude, klevet ar glemmadenn a rae d'e abostol Philip : « Setu dija pellik 'zo abaoe m'emaoun ganeoc'h, ha n'am anavezit ket c'hoaz ! »

Daoust ha ne gouezomp ket dindan ar rebech-se ? Ped ha ped a gristenien, hag a anavez mat o c'hreansou, a zo aketus da vont d'an ilizou, hag, a-vec'h, ma ouzont mui petra c'houlenn o Mestr divin diganto !

« Deuet oun er bed, eme Jezuz, evit dougen testeni d'ar wirionez. » Hogen, Hon Tad Santel ar Pab a c'houlenne diganeomp, n'eus ket c'hoaz pell, diwall da zakrifia ar wirionez d'ar garantez. »

Bez hor beus da viret ha da skigna ar pez a zo bet fiziet ennomp. N'hor beus gwir ebet da zevel, hervez hor faltazi, eur gelennadurez, plijus pe gasaüs, da rei eur reolenn a vuhez, aes pe diaes. Bez hor beus da brezeg an Aviel,

adalek ar gwirioneziou, displeget war ar menez, diwarbenn an eiz Eurusted, betek ar re, displeget goude ar goan ziweza, hag a gomz eus union an ene gant Doue. Bez hor beus da zeski d'eoc'h ar relijion gatolik en he fez. Ar bed, hirio, diskredik, evel Pilat, en em c'houlenn « Petra eo ar wirionez ? ». Ar C'hrist a respont : « Me eo ar wirionez... An hini a deu d'am heul, hennez ne vale ket en denvalijenn. »

Ni a zo testou eus ar gwirioneziou-se ne c'hellont ket chench.

Gwelet an Iliz o terc'hel ker start, en he menoz, a zouez an digredenn hag a-wechou an den fidel. Koulskoude, ha n'eo ket ar garantez, a zo e kalon ar mammou, eo a ra d'ezo beza ken dizamant, evit pellaat an danjeriou diouz o bugale, hep ma c'hellfent atao en em renta kont. Ma c'houlenner diganeomp embann ar wirionez divin, en eun doare aes da gompren, d'an dud hirio, ha tenna eus an tenzor eternel « traou nevez ha traou koz » ez eo gourc'hemennet d'eomp ive miret da chench enni an distera pik. Ar wirionez eo a ro frankiz.

Met ma rankomp he digemeret evel m'eman, Doue ra viro, ne c'hoantafemp lakaat ar re all d'he digemeret, dre eun hent dishenvel diouz an hini merket d'eomp. Ar wirionez a c'houlenn beza digemeret dre an akt a feiz-se, a ra an den, gant e holl liberte, skoazellet gant nerz ar c'hras.

An hini n'en deus soursi nemet gant ar bed-man, hennez ne zell ket. Gant ma c'hello chacha tud d'e heul, ne ra forz penaos. Ar C'hrist, hen, n'eo ket falvezet gantan ren war ar bed, evel ma c'houlenne Satan outan, en eur zebezi ar bobl dre vurzudou iskis. Nann ! Ouz buanegez Simon Per, a c'hoantae difenn e Vestr, dre nerz, en deus enebet dre an douster : « Laka da gleze en e feur. » Meur a gant vloaz goude, an Iliz a nac'ho skriva war roll ar verzerien ar re o devoa klasket gounit ar baganed, dre heg, en eur vruzuna o idolou. An deiz ma teufe an abostol da

veza eus eur goztezenn bennak, e werzfe e Vestr, o kredi e zifenn.

An eneou eo a zo da c'hounit d'ar wirionez divin, ha nann lakaat freuz etre an Iliz ha gouarnamanchou ar bed-man. Evel ma kanomp e ofis ar Rouaned : « an nep a ro rouantelez an nenv, ne deu ket da lamet rouanteleziou an douar digant o ferc'hen ». Anaout a rit komzenn an Aviel : « Rentit da Zoue ar pez a zo da Zoue, da Zezar ar pez 'zo da Zezar ». Ar gristenien genta ne ginnigent ket a ezans d'an Impalaered pagan, met pedi a raent, zoken evit ar re o gwaske, ha senti raent ouz al lezennou just a zougent. Ar C'hrist e-unan a zo aet da guzat p'en deus klasket ar bobl ober anezan eur roue. Dre e gomzou e teu da zigas ar peoc'h d'an eneou a volontez vat, nann da hada freuz etouez ar freuz.

Testou eus ar wirionez divin, ni a dle ive beza testou eus karantez an Aviel. Klask a rer a-wechou lakaat disparti etre ar wirionez hag ar garantez, evel ma tlefe lealded ar feiz ober ac'hanomp sperejou striz, hag evel ma tlefe pep karantez hon lakaat da veza dinerz. Ar c'hontrol eo a zo gwir, ar resped evit komzou Doue a vir ouzomp da vont, dre heg, d'an eneou, hag ar garantez evit hor breudeur eo a zifenn ouzomp rei d'ezo eur briz-wirionez.

E pelec'h e kavimp ar garantez nemet e karantez Hor Zalver. « Per, ha va c'harout-a rez ? », setu ar goulenn a ra ar Mestr ouz e ziskibl araok fiziout ennan ar garg eus e vreudeur. « Her gouzout mat a rit, Aotrou, ho karan », a respont Sant Per. Neuze Jezuz da lavaret d'ezan : « Maesa va denved ; maesa va danvadezed ». Evit gwir, en em rei d'ar re all hep konta, a zo eul labour start hag a c'houlenn beza harpet dalc'h-mat gant karantez Doue. O pedi « hon Tad a zo en nenv » eo ec'h en em gaver holl, breudeur an eil d'egile, hag e teu nerz d'an em garout, en despet d'ar stokadennou ha d'ar skuizder, a glask terri, uza pe bihanaat hor c'harantez. Karantez ar C'hrist evit pep hini ac'hanomp a chom ar zoursen hag ar skouer eus karantez

an nesa : « En em garit an eil egile, evel m'am eus ho karet. »

An Aviel a ziskouez d'eomp petra dle beza ar garantez-se. Anaout a rit poltred ar Pastor mat : bez ez eo an hini a stourm evit difenn ar vandenn denved enep ar bleizi hag an hini a ya d'an dezert da glask an danvad dianket. Ra roio Doue d'in, va Breudeur, gant an nerz kalon da enebi ouz an droug, an douster pasiant hag hardis evit kaout ar re dianket hag o digas d'ar gêr. Leor Lezennou an Iliz, e-unan, a ra eun dever d'an eskibien da boagna, en o eskopti, gant ar re n'int ket katolik » (c. 1350). Evel e Vestr, an diskibl a dle kemeret soursi ouz ar re laosk, ar re a zo a-enep, kerkoulz hag an dud fidel, ouz ar re vihan, kerkoulz hag ar re vras, ouz ar re baour, kerkoulz hag ar re binvidik. Jezuz ne nac'h ket azeza ouz taol Simon, ar farizian, met diskouez a ra teneroc'h karantez d'ar vugale, d'an dud dister ha reuzeudik. Prezeg a ra rouantelez Doue met, er memes amzer, e klask mad e genvroiz, chench a ra an dour e gwin, e Kana, terri a ra naon ar bobl, goude eur brezegenn, truez en deus ouz glac'har intanvez Naïm, a ya d'ar vered war-lerc'h he mab unik.

Bez eman holl gant Doue, e Dad, holl gant an dud, e vreudeur, « e pep tra henvel outo nemet er pec'hed ». Ha n'eo ket aze karg an eskob, karget, evel ma lavar ar ger latin « *pontifex* » da deurel eur pont etre an nenv hag an douar, evit lakaat da ziskenn war ar re zo, ar muia en dienez, grasou ar baradoz hag evit trei war-zu an eternite holl labouriou ha poaniou an dud ? Karantez tener Hor Mamm Zantel an Iliz a bourchu warnomp d'en em drei ouz holl ezommou an dud, zoken ouz ezommou traou ar bed-man. Goulenn a ra diganeomp, er memes amzer, lakaat da ziskenn war an eneou, grasou puilh ar zakramanchou, evit o genel da vuhez Doue, evit parea ar vuhez-se, he c'hrenfaat, he maga, evit benniga union ar priejou ha rei frealzidigez d'ar re a zo war o zremenvan. Evelse e kendalc'h, a-dreuz ar c'hanvedou labour madelezus Hor

Zalver. « An Iliz, a lavar d'eomp Bossuet eo Jezuz-Krist, met Jezuz-Krist en em astennet ha roet d'eomp. »

Ar skouer gaera eus eur vuhez fidel, penn da benn, d'ar wirionez, a zo roet d'eomp hirio gant Hon Tad Santel ar Pab, Pi XII. Ar pell m'eman diouz trouz ar bed a ro tro d'ezan aesoc'h da chom evesiant ha da welout skleroc'h poaniou hag enkrez an dud hirio. E brezegennou hag e guzuliou, tarzet eus e galon a dad, a verk, gant eur furnez dispar, ar pez a c'hell herzel ouz an droug. O renevezi d'ezan va brasa doujans, em eus graet va zonj da ober atao diouz e genteliou hag e skoueriou. Plijadur em bezo, pa z'in da Rom, er miz a zeu, o lavarout d'ezan ar volontez am eus da chom bepred stag outan.

Jezuz-Krist hag en deus ar garg da zerc'hel e blas, n'eo ket hepken an Hini a zo deuet en hon touez, breman ez eus daou vil bloaz. Bez ez eo ive an Hini a c'hortozomp. Ni eo testou an esperans. D'ar mare m'eman ar bed oc'h erellat kement war e aheliou, ma teu zoken e dud fur da gemerout aon, penaos ne zeufe ket komzou an abostol Sant Paol war hor muzellou : « holl ficherez ar bed a dremen ». Breudeur a zo kouezet en hor c'hichen ; kêriou a zo bet dismantret ; an arc'hant a goll bemdez eus e dalvoudegez ; gourdrouzou brezel hag a zienez a bouez c'hoaz warnomp. Evit kredi e priz e oberou, evit labourat gant kalon ha koustians, an den en deus muioc'h a ezomm, eget biskoaz, da zonjal en eternite. « *Credo*... et *expecto*. Kredi a ran... ha gortoz a ran. » Ar penn kenta eo, hag ar penn diweza eus hor feiz. Gortoz a reomp Jezuz-Krist « a deuio da varn ar re veo hag ar re varo ».

An esperans-se, ha n'eo ket hi, e gwirionez, ho tra presiusa ? Selaou a ran hoc'h istoriou koz ; heuilh a ran ho tromeniou ; sellout a ran ouz ho karneliou, ho kalvariou, hoc'h ilizou. Ho kwelout a ran aketus da enori ho tud varo. Ha bez ez eus bet morse eur bobl, muioc'h troet gant ar vuhez da zont, eget ouenn ar Vretoned ? Pelloc'h eget ar meneziou, pelloc'h eget ar mor bras, ho taoulagad a zo

troet war myster ar vuhez all. « An nep a gred ennoun, zoken mard 'eo maro, hennez a vevo. » Ra zeuio ar c'homzou-se da sklerijenna ha da startaat ho kortoz !

Krenv gant an esperans-se, c'houi ne vezoc'h ket eus an dud diboell-ze, a zav kestell el loar, hag a gred e tiazezint an eurusted parfet, er bed-man. O terc'hel sonj, a-hentall, eo bet roet an douar d'an den da labourat, c'houi a gavo, e esperans madou an nenv, an nerz kalon da rei ho poan evit lakaat pep tra da vont war well ; nerz kalon ive da stourm enep an dislealded hag an dienez, harpet ma vezoc'h bepred, war an dachenn-ze, gant eur garantez wirion, hag eur fizians divrall, e Providans Doue, a gemer soursi ac'hanomp.

II

Setu displeget, e berr gomzou, ar pep pouezusa eus kelennadurez Hor Zalver Jezuz-Krist. Penaos e c'hellin-me derc'hel plas ar Mestr divin-ze, en ho touez ?

Dirak eur garg ken pounner, an den en em zant leun a zempladurez. Perak chom hep hel lavarout ? Enebourien ar relijion a zo war api eus hor faotou, evit teurel dismegans war hor feiz. Ni, o anzao a reomp, bemdez, evit embann trugarez an Ao. Doue. An eskob, evel ar veleien, evel an dud fidel, a govez, bep mintin, e-harz an aoter, en deus « pec'hed bras », « *peccavi nimis* ». Skei a ra war boull e galon, « *Nobis quoque peccatoribus* ».

N'eo ket aze komzou goullo. « En em c'houzanvit an eil egile », a lavar d'eomp an abostol. Bez ho pezo holl, va Breudeur, ha c'houi, muioc'h c'hoaz, beleien an eskoptiman, da c'houzanv eus va zempladurez. Met c'houi zalc'ho sonj, dalc'h-mat, eus myster an Iliz, a gas, war araok, labour ar zantelez, gant ar « c'hemmesk-se eus braster

Doue ha sempladurez an den, ar pez ne vanko ket, da rei tro da deodou an dud da vont en-dro, digarez da chom hep kredi ha mirit d'ar feiz ».

An doare m'eo gwisket an eskob ha ne verk ket-hi, sklêr, pegen dinerz eo an den, pegen uhel e garg ? Ar vaz-eskob eo baz ar pastor, karget da ren an denved ; bez ez eo ive eur skor da zempladurez an den. Ar mintr eo skeudenn ar c'hras, hen diwallo, evel eun tok-houarn, e kreiz ar stourmad, en deus da zouten.

Ho feiz eo, va Breudeur, a dle ober d'eoc'h dizelei kannad Doue, a-dreuz an den. Ha taolet ho peus evez, er Skritur Zakr, penaos ec'h en em ziskouez d'eomp an testouse, eus an Ao. Doue, m'eo bet Profeted an Testamant koz hag Ebestel an Testamant nevez ? Providans Doue a zibab, hervez e zonj, tud a bep stad, aman eur pastor denved, evel Amos, aze eun den a renk uhel, evel Isaï ; gwech eun den dizesk, evel Simon-Per, gwech eun doktor, evel Paol a Dars. Doue en em zervich ouz mein David evit diskar Goliath. Da Abraham, e c'hourc'hemenn « kuitaat e vro, e familh, e di », evit dont da veza tad ar re a gredo ennan. Alies, ar Skritur Zantel a chom sioul war amzer genta, war garakter ha war maro ar personachou, ma komz anezo. N'eo ket an den eo a gont ; met ar gefridi fiziet ennan. Karg an test n'eo ket lakaat brud da goueza war e ano eo, met rei da anaout ar gemennadurez.

Hep mar ebet, eo diaes derc'hel plas Jezuz-Krist, hep mont enep d'ezan, kalz pe nebeut. Kement a dud a c'hellfe e zizelei, ma kavjent, en hor buhez, muioc'h a henvelidigez outan ! Evidoc'h c'houi, va Breudeur, eo aes mont betek ar C'hrist, dre ar pez a reomp en e ano.

An hini, ma prezegomp d'eoc'h e gelennadurez, a gomz d'eoc'h en e Aviel. Dre hon oferenn e chom bemdez war an aoter. Ar zakramanchou, a roomp d'eoc'h, a ra d'ezan beva ennoc'h, dre ar c'hras. An enoriou a rentit d'hoc'h eskob, a rentit d'ezan e unan.

« Piou 'ta eo Apollos ? a lavar an abostol, ha piou eo

Paol ? Servicherien. » Servicherien Jezuz-Krist ; servicherien memprou ar C'hrist ive.

« An diskibl n'eman ket dreist e Vestr. » Hogen Jezuz, e unan, a lavar d'eomp en Aviel : « N'oun ket deuet evit beza servichet », hag, en eur lavarout an dra-ze, evit sanka dounoc'h e gentel, er sperejou, e walc'h treid an ebestel. Ar skouer-ze a ziskouez sklêr penaos e tle en em gomporti ar re a zo savet dreist ar re all. Ar baganed a wele er c'halloud, a oa etre o daouarn, eur privilaj, roet d'ezo o unan. Ar C'hrist ne ro ar c'halloud d'eomp, nemet evit beza e servich ar re all. Hon Tad Santel ar Pab ne gemer ano all ebet : « Servicher servicherien Doue », ha Bossuet a lavar eo « ar garg a eskob eur sklavaj, a rankomp kemerout, dre garantez, evit mad an eneou ».

Ma teufe ar pastor da glask e vad e-unan, er garg a eneou, fiziet ennan, e kouezfe dindan gourdrouzou ar profed Ezekiel : « Malloz d'ar bastored n'o deus graet nemet en em vaesa o unan... N'ho peus ket kennerzet an danvadig gwan ; n'ho peus ket louzaouet an hini a oa klanv ; n'ho peus ket klasket an hini a oa kollet... » Ra blijo gant Doue ne gouezfenn morse dindan ar rebech-se, hag e chomfenn, bepred, en ho kourc'hemenn ! Pa vezer e servich unan bennak e ranker beza izel ha distag a galon. Kana reomp, e oferenn ar Yaou-Gamblid : « Ar C'hrist a zo en em c'hraet evidomp, sentus betek ar maro, hag ar maro war ar groaz ». Pep buhez kristen a dle beza merket gant ar zakrifis ; pegement muioc'h buhez an hini en deus karg a eneou. Gouzout mat a rit, va Breudeur, c'houi hag a zo tadou ha mammou a familh, pegement a zoursi hag a boan a zo o sevel bugale. Hag e sonj d'eoc'h e c'hellfe beza skanvoc'h ar garg a dad an eneou ? Nann, a-dra-zur ! Lizer Sant Paol da gristenien Ephez a ziskouez d'eomp « ar C'hrist, abalamour ma z'eo penn an Iliz, o karout an Iliz-se, betek mervel eviti, evit ma vo glorius ha digailhar ». Ra roio Doue d'in ar c'hras da labourat, hep ehan, evit mad an eskopti, betek sakrifis va buhez, ma ve ret !

E-lec'h prezeg d'eoc'h, evel m'em eus graet, em bije gellet, e berroc'h komzou, digas sonj d'eoc'h eus ar skouer gaer, bet roet d'eomp, epad tost da zaou ugent vloaz. Bez eman c'hoaz, dirak ho taoulagad, skeudenn garet an ao. n' Eskob Duparc. E vouez tomm hag helavar, en em astenne ar vrud anezi, pell dreist harzou an eskopti hag harzou bro-Vreiz. E nerz kalon dirak an enebourien a chom hoc'h enor. E zevosion dener a skoe ar re holl a dostae outan. Ha n'eo ket evit e welout, ken kaer, en e wiskamant eskob, eo e tirede an dud, a-verniou, d'ar pardoniou renet gantan ? Anaout a raec'h pegen troet oa gant holl draou Breiz-Izel ha gant he yez. Kemerout ar garg, lezet gantan, a vije eur bec'h re bounner, evit va diskoaz, ma n'am befe, tost d'in, ar re en devoa choazet, e-unan, evit her skoazella, ha, dreistholl, an ao, n' Eskob Cogneau, a roas an dourn d'ezan, edoug an holl amzer ma chomas, e penn an eskopti. Gant ar skoazellourien-ze, gant sikour chalonied an iliz-veur, ar giziou ha boazamanchou, a garit kement, a vezo miret en o fez.

III

Tostoc'h d'eoc'h, evit dougen testeni da Jezuz-Krist, c'houi, va Breudeur, a gavo beleien a feiz start. Lakaat a reont e servich hoc'h eneou ar pez a zo a wella en o c'halon hag en o spered. Al laouenidigez o deus diskouezet d'in en eur en em gaout a zo evidoun eur frealzidigez vras, rak petra c'hellfe eun eskob ober hep skoazell e veleien ? Aketus int da zeveni d'o deveriou, prest d'en em zikour, dreist pep tra, evit prezeg ar misionou, a ra kement a vad d'an eneou. Koz ha yaouank, e labouront, gant ar memes kalon, er parreziou, er skoliou bras, er skoliou bihan. Kalz eus o zouez a zo aet da bell bro evit kas sklerijenn an Aviel. Ho largentez evit Breuriez ar Feiz a ziskouez d'ezo n'int ket

dizonjet gant o eskopti. Re all, deuet da veza relijiuzed o deus perz en hon labouriou, pe a ro d'eomp sikour o fedennou. Hor c'horn douar hag a oa, n'eus ket c'hoaz pell, ken pinvidik e danvez beleien ha relijiuzed, a dle kenderc'hel gant an hent-se, evit ma c'hello hor c'hloerdi bras kaout an dud yaouank en deus ezomm. Eur gudenn a bouez eo hounnez, hag alies em bezo lec'h da gouz d'eoc'h anezi.

Ar c'houentchou a zo stank ha buhezek. Pe hi a en em ro d'ar bedenn, pe d'al labour, e sikouront, pep hini en he giz, abostolerez ar veleien. Kaeroc'h c'hoaz, eur merk int, eo Har Zalver atao beo, pegwir e kreiz eur bed, hag a zo muioc'h mui touellet gant ar blijadur, ez eus c'hoaz eneou kalonek, a dro kein da holl vadou an douar, evit e zervicha e sioulder ar gouent, pe oc'h entent ouz ar vugale, ar re goz, ar re glanv. Kompren a rit priz sakrifisou ker bras.

Gouzout a ran ive, va Breudeur, pegement e karit hor skoliou kristen. An deskadurez hag ar gelennadurez a roer enno a zo ken mat ma kaver, hirio, tud dizoue, hag a deu da fiziout ennomp o bugale. Kousto pe gousto e fell d'eomp gwelout ar skoliou-se o kenderc'hel gant o labour. Merka reont, da genta, evidoc'h holl, eun dra zakr : al liberte. Hogen war douar Frans, hag, e Breiz, kement hag el lec'h all, al liberte a zo evidomp eun tenzor. Hor skoliou kristen a verk ive gwir an Iliz, a zo bet, a-holl wiskoaz, mestrez an deskadurez, gwir an tadou hag ar mammou, eman en o c'harg, araok n'eus forz piou, kelenn o bugale. Hor skoliou kristen a zo, erfin, eun testeni beo eus labour dispar hor mistri, beleien, relijiuzed pe dud-lik, labour ne c'hell beza dianavezet gant kement hini a zo leal. Ho tever eo harpa ar skoliou-se, o fiziout enno ho pugale, o rei d'ezo peadra da veva, o tifenn anezo gant kalon, mar bez ret. Ra c'hellint plijout d'eoc'h, dont c'hoaz da veza niverusoc'h, ha kentelia, a-benn warc'hoaz, ar rummadou kristenien ha fransizien vat « dispont ha direbech » he deus ar vro kement a ezomm anezo.

Gwir eo, koulskoude, an den ne vez ket peurc'hraet epad ma vez er skol. Etre pemzek ha pemp bloaz war 'n 'ugent eo e kemer e blegou. Ret eo eta e ve kendalc'het labour ar skol gant oberiou, savet evit ober vad d'ar yaouankiz, evel ma z'eo ar patronachou hag emgleoiou an aksion katolik.

Hervez o stad a vuhez, ar yaouankizou o deus ezomm da anaout, da stŭdia, war dachenn ar relijion, kement a zell ouz o labour hag o buhez a dud yaouank. Bez o deus da zeski penaos dont da veza ebestel o breudeur, e kreiz o labouriou pemdeziek.

Met an aksion katolik, rekomandet, ken alies, gant ar Pabed, ne c'halv ket hepken ar re yaouank. Gervel a ra ive an dud en oad da anaout gwelloc'h o deveriou, evel kristenien, ha da zougen testeni d'o feiz, en o buhez a-bez, er familh, er barrez, er vicher. Al labour a zo dija boulc'het. Ne dle ket chom a sav. Ar pez a gont eo al labour great, nebeut-a-nebeut, evit dizelei ha kentelia eur bodad tud a youl-vat, tud a c'houlenno kuzul digant o beleien, a vezo birvidik o feiz, entanet o c'harantez, prest atao da vont war araok, evit gounit ar re all ha difenn ar wirionez.

Gant an oberiou a zevosion hag a gelennadurez kristen, an oberiou savet d'ober vad ha da lakaat muioc'h a justis e-touez an dud, an Aksion Katolik a dle diabenna an danjeriou a venn koueza warnomp. An holl chenchamanchou a deu, hirio, e buhez an dud hag ar broiou, ne vankint ket, kalz pe nebeut, da boueza war vuhez kristen hor c'hornig douar. Ar menoziou a zizurz hag a vuhez direol, skignet e pep lec'h, o deus dija douget frouez, e korniadou, a oa bet espernet betek-hen. E meur a barrez, ez eus deuet, abaoe ugent pe dregont vloaz, eun diskar spontus evit ar pez a zell ouz ar feiz hag an deveriou a gristen. Ar boazamanchou santela o deus ezomm da veza buhezekaet ha renevezet evit ma ne zeuint ket da veza traou maro. Evel-se, ar pez a c'hell staga an dud fidel ouz an oferenn, ha ne vefe ket o rei muioc'h a berz d'ezo e pedennou an oferenn-ze ? Er memes

tra, ha n'eo ket, hervez ma kompren ar gatoliked, o deus ar garg, gant o beleien, eus buhez kristen ar barrez, war dachenn ar skoliou, an oberiou, ar c'hazetennou, eo ec'h en em ziskouezont ar muia douget d'en em zakrifia evito ?

Sant Ignas a Antioch a c'houlenne digant kristenien Ephez beza « unanet gant o eskob, evel ma 'zeo unanet ar c'herdin gant an delenn » evit ma savje, eus emgleo parfet o santimanchou hag o c'harantez, eun diskan a veuleudi war-zu Jezuz Krist ».

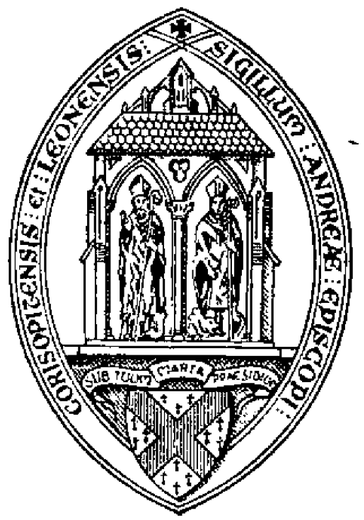
Ha n'eo ket ar spered boutin-ze eo dle rei buhez da vemprou ar memes korf, eo Hor Zalver, ar penn anezan ? « Dishenvel eo ar c'hargou, a lavare Sant Paol, met an hevelep Doue eo a ra an holl labour enno holl. » Pedenn diweza Jezuz a c'houlenn ma ve union etre e ziskibien : « Tad, grit ma vezint unan ! » Ra zeuio al liamm sakr-ze da voda an holl dud fidel, en-dro da bastor pep parrez, hag an holl barreziou, en-dro da bastor an eskopti, evel ma vod an holl eskoptiou e kerc'hen an Iliz katolik.

Ar c'hras-se eo, a c'houlennimp, asamblez, digant hor sent breizat, obten d'eomp. Ra blijo gant Sant Korantin ha Sant Paol, patroned an eskopti, beilha atao war an douarou o deus gounezet da Zoue ! Ra zeuio ar skoueriou ker kalonek, roet gant Sant Ronan, Sant Herve, Sant Gwenole, Sant Thegonnec da gennerzi ar re a venn koll kouraj ! Evit eurusted an douar hag eurusted an nenv hor familhou, evit eurusted hon tiegeziou yaouank, ra zalc'ho, Santez Anna, Patronez Breiz, beo ar giziou kristen enno ! Ra gendalc'ho an Itron Varia, ken enoret, ha ken karet en hor parreziou, hag en hon tiegeziou, da ren ac'hanomp war-zu he Mab ! Steredenn ar mor, ra hentcho hor martoloded war-zu ar porz ! He ilizou, er Folgoat hag e Rumengol, er Porzou hag e Kernitron a zo e-touez ar re vrudeta. Hor chapeliou distera a ro gwasked d'he skeudenn. Obten a raio kalon ha fizians d'ar re holl en em lakaio dindan he skoazell.

« Sub tuum, Maria, praesidium ! »

Al lizer a bastor-man a vo lennet, en holl ilizou, ha chapeliou an eskopti, en diou zulvez war-lerc'h ma vezo en em gavet.

Roet e Kemper, e gouel ar C'hrist Roue, ar 26 a viz Here 1947.



† ANDRE,

Eskob Kemper ha Leon.

Dre urz an Aotrou 'n Eskob :

Y. PERROT,

Chaloni,

Sekretour bras an Eskopti.

Kemper, Ti-Moulerez Bro Gerne hag an Eskopti. — N° 59.

N° 2 bis.

Lizer a Bastor

AOTROU 'N ESKOB KEMPER

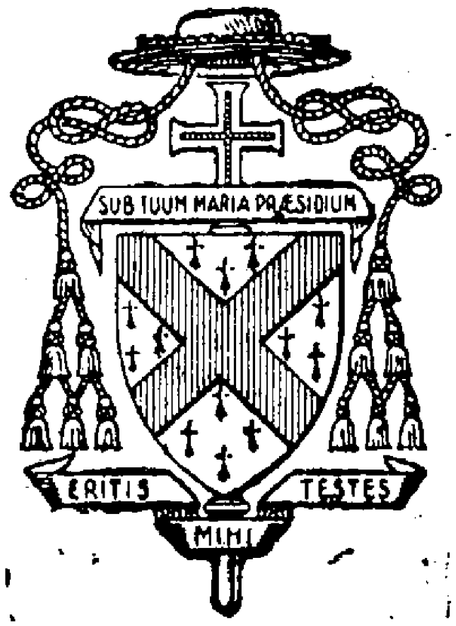
HA LEON

DIWARBENN

AL LIZER-MEUR " MEDIATOR DEI "

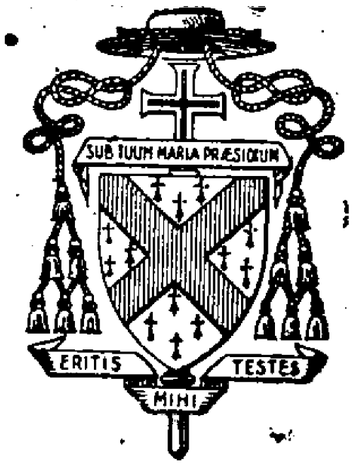
HA KEMENNADUREZ

EVIT AMZER ZANTEL AR C'HORAIZ 1948



KEMPER
TI-MOULEREZ BRO GERNÉ
HAG AN ESKOPTI

1948



Andre-Per-François FAUVEL

Dre c'hras Doue
ha galloud an Tad Santel ar Pab
Eskob Kemper ha Leon
D'ar veleien ha da dud fidel an Eskopti
Salud, peoc'h ha bennoz e Jezuz-Krist Hor Zalver

HOR BREUDEUR KER,

D'an 20 a viz Du 1947, Hon Tad Santel ar Pab a gase d'an Iliz, a-bez, eul Lizer-meur nevez, diwarbenn al Lidou Sakr, hanvet, hervez ar c'hiz, dre e c'heriou kenta latin, « *Mediator Dei et hominum* ».

Mard 'eman e karg eun Eskob rei da anaout d'an dud fidel kelennadurez an Hini a zo o Zad d'ezo holl, e seblant, talvoudusoc'h eget biskoaz, digas da zonj d'eoc'h eus an dever ho peus da renta enor da Zoue, dre Hor Zalver Jezuz-Krist.

A dra zur, e plij d'eoc'h al lidou kaer, karet a rit sked an oferenn bred ; kalz tud a heuilh c'hoaz ar prosesionou, da zeiz ar pardon ; ofisou ar re varo a chach d'hon ilizou ar gristenien glouara.

Met an aked-se da zont d'an iliz, ha n'eus ket a riskl eviti da chom er-mêz eus ho puhez pemdeziek ? Ped ha ped eus ar re a deu d'an oferenn, ne vezont, en iliz, nemet, a gorf hepken ; a gav hir o amzer hag o chom, er gêr, evit an distera digarez ? Ped ha ped ne zonjont nemeur tenna eus an oferenn peadra da vaga o devosion, eur reolenn a vuhez, evit santelaat o oberou ?

En hevelep doare, ma roer ar zakramanchou dirazoc'h, pe ma o resevoc'h hoc'h unan, ha n'eo ket stank, en ho touez, ar re ne gomprenont ket al lidou a vez graet ?

Pa z'it gant eur c'hrouadur da vaen-fount ar Vadiziant, p'en em gavit dirak gwele eur c'hlanvour, o reseo an nouenn, ped, en ho touez, a c'hellfe diskleria talvoudegez ar pez a ra ar beleg, dirak ho taoulagad ?

Ha lec'h a zo da veza souezet, goudeze, ne welfe, kalz eus an dud digredenn, en hor relijion, nemet jestrou goullo ? Jestrou ar beleg, ar muia kentelius, e gomzou, ar muia pouezus, pa n'o c'homprener ket, ne lavaront mui netra ha ne zouzont ket, en eneou, an holl frouez a c'hras, a dlefent dougen.

Klask diskleria, e berr gomzou, holl lidou an Iliz, a vije poan gollet. Ar pez a garfen ober, da vihana, eo digeri muioc'h ho taoulagad war ar poent-se ha goulenn diganeoc'h profita gwelloc'h eus ar gelennadurez, eo boaz ho peleien da rei d'eoc'h, war an dachenn-se. En eur zellet ouz pennadou pouezusa Lizer-meur Hon Tad Santel ar Pab, e teskimp, da genta, petra eo ar Lidou sakr, hag e tiskouezimp, goudeze, penaos e rankit kemeret perz e sakrifis santel an oferenn.

I

A bep amzer, an den en deus bet relijion. An Istor zantel a ziskouez d'eomp Abel, o kinnig da Zoue e zenved kaera, ha Kain, er c'hontrol, o kinnig ar pez en doa a falla, eus e frouez. Rei a ra d'eomp da anaout, kenta ma

reas Noe, o tont er-mêz eus an arc'h, eo sevel eun aoter, en enor da Zoue. Displega ra, dre ar munud, an holl sakrifisou, a dlie an Israelited ober, dindan galloud ar beleg-bras hag al levited.

Ar baganed, o unan, daoust d'ezo da veza faziet war natur ar gwir Doue, n'o deus ket manket da ginnig d'ezan o frofou. O doare da enori Doue, gwech amzere, gwech leun a sked, he deus lezet merkou dre ar bed. Lod anezo o deus kavet gwirioneziou kaer-meurbet. Klevit unan anezo : « *Ha ne dlefemp-ni ket, en eur balat an douar, en eur labourat, en eur zebri, kana meuleudi da Zoue... Ma vijen eostig, e rajenn micher eun eostig ; ma vijen eun alarc'h, hini eun alarc'h. Skiant em eus ; ret eo d'in meuli Doue. Setu va micher, ha ne vankin ket d'hen ober. Diganeoc'h holl, e c'houlennan kana meuleudi ganen.* »

Planedenn drista, hon amzeriou-ni, eo gwelet tud, tud sivilizet, war o meno, hag a fell d'ezo diazeza o buhez, ermêz eus Doue, ha zoken enep d'ezan. Diouz o c'hrisder e weler petra int. N'eus gouarnamant ebet gwasoc'h eget an hini a embann n'ez eus : « na Doue, na Mestr ».

Doareou ha komzou ken divergont ne gavint ket buan a zor digor en ho kalon, met marteze eur relijion, hep lid sakr ebet, a blijfe da veur a hini. Perak, a lavarint, ne vije ket a-walc'h enori Doue, a-spered hepken, hep jestr, na lid ebet ? Ha n'eo ket evelse en deus Jezuz goulennet diganeomp ober : « P'az pezo c'hoant pedi, en em gloz en da di, sarr warnout an nor hag eno gra da bedenn d'an Tad, a wel pep tra ».

Hep mar ebet, Hor Zalver ne ehan da lavaret d'eomp en em viret diouz eun devosion, a vije holl, en dianvêz, evel hini ar Pharizianed. Met, Hen, e-unan, a zo bet atao aketus da heulia lidou sakr ar Juzevien. Pleget en deus da lezenn ar sirkonsizion, kinniget eo bet en Templ, daremprédet en deus ar Synagog, selaouet ar Skribed. Pignet eo da Jerusalem evit goueliou Pask ha Pantekost.

Kaeroc'h c'hoaz, o tiazeza ar relijion nevez, en deus

goulennet digant e ziskibien en em voda evit pedi ; desket en deus d'ezo ar Bater noster. « *Deiz ar goan ziweza,* evel ma lavar Hon Tad Santel ar Pab, en e Lizer-Meur, *en deus lidet ar Pask nevez, gant sked bras, ha merket sklêr, e tle beza kendalc'het, dre zakramant an Aoter ; en deiz war-lerc'h, savet etre an nenv hag an douar, e kinnig e vuhez, e sakrifis, evit hor savetei.* » Al lid parfet ha padus, en deus Jezuz digoret hent d'ezan, edoug e vuhez, war an douar, falvezet eo bet gantan e vije kendalc'het, betek fin ar c'hanvedou, en doare, m'en deus graet e unan.

Istor bloaveziou kenta an Iliz a zesk d'eomp pegen mat oa ar gristenien d'en em voda, evit pedi ha klevet kenteliou an ebestel hag ar brofeted, evit ranna asambles ar bara hag ar gwin. Dija, er bloaz 110, an eskob, Sant Ignas, a zav e vouez evit koundaoni ar re a rae fae war zakramant an aoter hag ar bedenn. Taolennou livet, an amzeriou-se, a verk d'eomp c'hoaz, breman, an doare ma veze lidet, neuze, ar mysteriou santel ha roet ar zakramanchou.

Pebez pejennou kaer, ar re a gont d'eomp penaos, eo en em astennet, hag en em startaet hol Lidou sakr. En-dro d'al lidou brasa, e welomp pedennou o sevel, evel bleuniou, evit pourchas ene an dud fidel, pe evit lavaret trugarez da Zoue. Setu an orezonou, a verk, e berr goumzou, ar pez a fell d'eomp goulenn digant Doue. Setu ar c'hanaouennou, an hymnou santel. Setu ar pennadou tennet eus ar Skritur zakr. Ar bommou muzik, gwech laouen, gwech trist, atao devot, hag a roio da bep ger nerz da skei ar galon.

Ouspenn eget gant komzou, an Iliz, evel he Mestr divin, en em zervicho ive eus jestrou. Ha n'eo ket an hent berra da vont betek ar spered, hag an doare sura d'ar c'horf, da gaout perz e santimanchou an ene ? Gant eun isign, leun a furnez, an Iliz a lakaio jestrou, en he lidou sakr, evit merka talvoudegez he fedenn : astennet e vo an daouarn evit konsakri ; stouet e vo ar c'hlin evit adori, digoret e vo an divrec'h evit aspedi ; skoet e vo war boull

ar galon evit goulenn pardon. Kemeret a raio ar pez a verk an dour, an heol, evit diskleria galloud ar c'hras da netaat an ene, ha da rei d'ezan nerz ha douster ; devi a raio ezans evit merka ar veuleudi ; enaoui a raio ar c'houlaouennbask, skeudenn ar C'hrist, sklerijenn ar bed.

Doare dispar da gentelia ac'hanomp, a oar en em zervichout eus ar péz a welomp, gant hon daoulagad, evit trei hor spered war-zu ar pez ne welomp ket. Dreizi, an den dizesk a gompren evel an den desket. Pep hini a gav, hervez stad e ene, peadra da vaga e zevosion ha peadra da startaat ar garantez kristen etre an holl gristenien. Ha n'eo ket aze ar pez a c'houlenne an abostol Sant Paol digant tud fidel Kolos : « *Dre psalmou, hymnou ha kantikou, trugarekait ha kanit da Zoue en ho kalon. Hag e kement a reot, a lavarot, grit pep tra en hano Jezuz Krist, o renta meuleudi, dreizan, da Zoue an Tad* ».

« En hano Jezuz Krist... » Evit gwir, evel ma lavar al Lizer-Meur, « *e kement lid sakr, asambles gant an Iliz, eman ive an Hini en deus he zavet* ».

Dioutan e teu pep tra. War-zu ennan ez a pep tra. Er zakramanchou, sin ar groaz, graet ken alies, a verk, e tired pep gras eus e Basion. Skeudenn ar groaz a vez er plas a enor en holl ofisou ; e penn hor prosesionou. Hon orezonou a gomz, peurvuia, ouz Doue an Tad, dre Hor Zalver, an Hini a zo hepken hon hanterour : « *Per Dominum nostrum* Jesum Christum ». Beva ha ren a ra en holl c'hanvedou.

An Iliz ne skuiz ket o kana e viktor. Ar bloaz kristen a zigas da zonj d'eomp eus ar pez en deus graet. Hel lakaat a ra dirak hon daoulagad « *evit rei tro d'eomp da gemeret skouer war e vysteriou* ». Goude beza graet d'eomp gortoz e zonedigez, epad an Asvent, an Iliz hen diskouez d'eomp, krouadur bihan, adalek kraou Betlehem betek an deiz ma oa kinniget en Templ ; hen heuilh a reomp, goudeze, adalek e yun, en dezert, betek ar groaz hag ar zul-Fask. An amzer goude ar Pantekost a verk

labour ar C'hrist, kendalc'het gant e ebestel, dre ar bed, betek ar zulvez diweza eus ar bloaz kristen, a liv dirazomp taolenn fin ar bed.

Ha komprenet hon eus ar gentel vras-se, hon digas bepred war-zu Hor Zalver ? Daoust hag hon devosion a zo troet a-walc'h war-zu ennan ? Ar relijion, evit kalz re a dud fidel, eo an Aotrou Doue, a zo pell pell, ken pell ma vez dizonjet ; me lavar eo ar beleg, a zo tost tost d'eomp, ken tost, ma vezomp douget muioc'h da glask e zefaotou eget da anaout e vertuziou. Met an Hini a oa Doue a zo en em c'hraet hor breur, an Hini a oa Holl c'halloudek en deus c'hoantaet labourat, lenva, mervel, eveldomp, hag evidomp. Pegen nebeut eo anavezet, koulskoude ! Pegement eo dizonjet ! Gwelet a rer, a-wechou, en hon ilizou, tud o vont da zaoulina dirak skeudenn eur zant, pe eur zantez, hep beza, araok, saludet ar Zakramant, meulet ra vezo. An devosion d'ar zent, hag a dlefe, ma vije reizet mat, hor c'has war-zu Hor Zalver, a zo e riskl d'hon distrei, meur a weech. Evit ma ne c'hoarvezo ket kement all ganeomp, en em lakomp e skol ar Lidou sakr. Hi a zesko d'eomp penaos enori ar Zent, hag hor zigouro d'o fedi gant fizians, da heulia o vertuziou.

Gant ar brasa preder, e tiskouezint d'eomp holl darvoudou buhez ar Werc'hez, « *unanet striz gant mysteriou ar C'hrist* ». Orezonou he goueliou a ra d'eomp goulenn he skoazell. He fedi a reomp, evel tenzorierez an holl c'hrasou. Araok ar gorreou, ec'h « *enoromp he memor* » ha goude ar Bater noster, ec'h en em erbedomp outi, da obten d'eomp ar peoc'h, ha d'hon diouall diouz pep droug. Met, hervez komzou ar Salve Regina, goude beza he saludet evel « *Rouanez, Mamm a drugarez* », e reomp dezi eur c'halvadenn diweza, hag eo, « *da ziskouez d'eomp Jezuz* ». Hen eo a zo atao, hag a chom, e kreiz pedenn an Iliz, evel dirak porched hon ilizou-meur.

Hag ezomm a zo da lavaret d'eoc'h, va Breudeur, n'eman e galloud den ebet digas giziou nevez en

doare da enori Doue. An Iliz, hag hi hepken, a zo mestrez war ar poent-se. Setu perak, n'eus nemet Hon Tad Santel ar Pab, hag en defe ar gwir da zevel lidou nevez ha da chench ar re goz. Al Lizer-Meur a sko kement war « *ar re dibreder hag ar re glouar* », ne reont hast ebet ouz al lidou sakr, eget war « *ar re hardis, re droet gant an nevezentiou* hag *a en em goll, er-mêz eus hentchou ar furnez hag ar gwir gelennadurez* ». Meuli a ra, er c'hontrol, an « *holl boan a gemerer evit ma c'hello ar bobl kristen, o chom en è renk, kemeret perz e pedennou an Iliz* ». Diskleria ra, ez eus, el lidou sakr, traou, bet savet gant an dud, « *hag a c'hell beza chenchet gant an amzer, hervez mad an eneou, hag hervez barnedigez ar re o deus galloud, en Iliz, evit kement-se* ».

Diwarbenn an implij a vez graet eus al latin, en Iliz, Hon Tad Santel ar Pab a lavar eo « *talvoudus bras evit en em ziouall diouz ar c'hredennou faos* » hag eur « *merk a unvaniez sklêr etre an holl gristenien* ». Ar re o deus an nebeuta deskadurez hen anavez : ped martolod eus hor bro, o klevet eun oferenn-bred, er Chin, n'int ket chomet mantret o welet e c'hellent kana eno ar c'hanaouennou latin, o doa desket en o iliz parrez ? Ouspenn, aes eo d'an holl heulia en o leor oferenn an droidigez eus ar c'homzou latin. « *E meur a hini eus al lidou sakr koulskoude, a lavar al Lizer-meur, e c'hell beza talvoudus en em zervichout eus yez ar vro, met da Rom hepken, eo da rei an aotre* ». N'eus ket c'hoaz pell, ar Pab en deus roet aotre da lavaret, e galleg, lod eus pedennou ar Vadiziant, an nouenn hag ar briedelez.

Reizet gant Rom, al lidou sakr en em zispleg atao dre ar garg o deus bet ar veleien evit kement-se. « *Ar velegiaj ne deu ket a-berz kevredigez ar gristenien.* » Roet eo da eur rumm dud, merket, gant Sakramant an Urz, eus eur c'harakter padus, hag a ra d'ezo kaout perz e galloud Jezuz-Krist. « *Derc'hel a reont plas o fobl dirak Doue, er memes doare, ma talc'hont plas Hor Zalver Jezuz-Krist dirak o*

fobl. » Karg an dud fidel n'eo ket en em lakaat en o flas, nak en em zevel betek enno eo, met en em unani ganto.

Deuet da veza memprou beo ha gwirion an Iliz, dre ar Vadiziant hag ar Gonfirmasion, ar gristenien a dle kemeret perz el lidou sakr, hervez reolennou an Iliz, hag, evit se, kompren o zalvoudegez, respont d'ar pedennou, kana d'ar mare merket. An aktou diavêz a relijion a neta ar galon eus ar pec'hed, a vag an devosion hag a zigor hent « *d'ar gwir adoratourien a-spered hag e gwirionez* ». « *Ar pez a zisklerio*mp *en diavêz a dle beza bevet, e gwirionez, en diabarz.* » Pedennou, ha ne deufent tamm ebet eus ar galon, a vije hep talvoudegez. Union an ene hag ar c'horf eo a ra an den beo ; emgleo an doare diavêz da bedi ha santimanchou ar galon eo a ra ar gwir gristen.

Merkomp skler, e fin, ar pennad kenta-man, eus hon lizer,, eur gentel dalvoudus bennak. Lizer-meur Hon Tad Santel ar Pab a gav doanius « *ne respontfe an dud fidel, nemet dre eur grozmol skanv, d'ar pedennou a vez graet e latin hag e yez ar vro, asambles* ». Ha direbech omp war ar poent-se, da zul, pa deu ar beleg, epad ar prôn, da c'houlen diganeomp pedi evit ar re veo hag ar re varo ?

Lod eus an dud fidel o deus da zeveni d'eur garg ispisial. Evit ar re a zo e servich an Iliz, an dra genta a zo da ober eo derc'hel kempenn, ha renket brao, ti an Aotrou Doue. En em voaza rer a-wechou, eno, diouz diskempennadurez, ha ne vefe ket gouzanvet en hon ti hon unan. En deiz, ma ro d'ezo an urziou sakr, an Ao. n'Eskob a c'houlenn digant an abostolerien beza evesiant da zerc'hel dibikous ha skedus an Aoter.

An dud fidel, o deus an enor da gaout perz e hevelep karg, a dle lakaat ar memes aked. An doare ma vez renket ar c'hadoriou, dalc'het gwenn an touzieriou aoter, miret diroufenn an ornamanchou, fichet kaer an iliz, evit ar goueliou, a zikour maga an devosion, en eur barrez, hag a ziskouez d'an tremeniad e ouezer, enni, enori Doue, e-giz d'eo dleet.

Goude an aoter, ez eus eun andred, en iliz, santeloc'h eget ar re all. Bez ez eo ar maen-fount. Meur a hini eus ar re-man a zo peziou-labour, kaer meurbet. Holl ez int din a resped, abalamour d'ar zakramant a vez resevet enno. Eno eo e vez graet lid-meur ar Zadorn-Fask. Eno eo ez omp bet ganet da vuhez ar c'hras. Eno eo, e meur a barrez, e teu bugale ar Pask kenta da renevezi o fromesaou. Pebez doujans eo dleet eta kaout evit ar maen-fount !

E meur a lec'h eo trist a-walc'h gwelet e pe stad eman an ilizou, ha kement-se a zo dismegansus, evit ar barrisioniz. Dever ar re, a zo e penn ar gommun, eo beza war evez, war ar poent-se, hag en em glevet gant ar veleien, ha mard' eo ret, gant kannad ar c'houarnamant.

Evit ar pez a zell ouz kaeraat diabarz an ilizou, al Lizermeur en em zav enep ar re a garfe argas er-mêz kement skeudenn a zo, hag ive, enep ar re a garfe lakaat an hanter re eus ar re-man. Doanius eo gwelet patromiou sent, graet gant plastr, livet gant toniou amzere, e ilizou, savet, a-hent all, gant mein gaera ar Menez ha koad kaleta an Argoad. Den ebet ne dlefe morse kinnig skeudennou sent d'eun iliz, hep beza, araok, en em glevet gant ar person. An taolennouigou-marbr,o unan, n'ez eont nemeur diouz kalz eus hon ilizou ; eur prof evit oberou ar barrez, pe evit ar skoliou kristen, a vezo alies klokoc'h da ziskleria hon anaoudegez vat, ha talvoudusoc'h. Ma teufe c'hoant d'eomp kaeraat ti an ao. Doue, ez eus c'hoaz, en-dro d'eomp, artizaned, da micherourien gouiziek, goest da gizellat er beuz pe er vein patromiou, a raio enor d'hor zent ha d'hor feiz.

II

« *Kalonenn ar relijion gristen... eo myster Sakramant an Aoter, bet savet gant Jezuz-Krist, ar Beleg-Meur, evit beza renevezet, dalc'h-mat, en Iliz, dre he ministred.* » E berr gomzou, pedennou an oferenn a zigas da zonj d'eomp

eus ar mare trubuilhus ma plijas gantan ober ar burzud bras : « *en deiz araok ma c'houzanvas oa* », diskouez a reont d'eomp penaos a reas : « *Jezuz a gemeras bara hag her rannas etre e zaouarn meurbet santel* », an daouarn-se, o doa labouret e Nazareth, benniget ar vugale hag a dlie beza toullet gant an tachou, en deiz war-lerc'h.

Her gwelet a reomp « *e zaoulagad troet ouz an nenv, war-zu Doue, e Dad Holl-C'halloudek* ». Klevet a reomp e c'heriou : ar c'halvadenn, graet d'an ebestel ha ganto, da dud an holl ganvedou « *kemerit ha debrit holl anezan* », ar gomz, ken sklêr, diazez hor feiz : « *An dra-man eo va c'horf... An dra-man eo kalir va gwad... a vo skuilhet evidoc'h hag evit an niver bras, da lemel ar pec'hejou.* »

Goude beza meneget gourc'hemenn diweza ar C'hrist : « *Bep tro ma reot kement-man, c'houi her graio evit der-c'hel sonj ac'hanoun* », an Iliz, fidel d'he diazezour, a respont : « *Rak-se, Aotrou, o terc'hel sonj eus Pasion eurus ho Mab...* » Pebez burzud, va Breudeur, an ekleo birvidik-se, eus komzou Jezuz, a-dreuz ar bed. Pa z'eo dizonjet, hag aet gant an avel geriou kement a dud gouiziek hag a rouaned galloudus, ar gomz ar muia mysterius, kouezet diwar muzellou ar C'hrist, digemeret gant eun nebeudig tud paour, d'an heur m'edo e enebourien o vont da obten e varo, ar gomz-se a vez lavaret bemdez, e pevar c'horn an douar, abaoue ugent kant vloaz, hag a chom eienenn a vuhez.

Hi eo a ra kreizenn an oferenn, a deu da zigas da zonj ha da renevezi sakrifis ar groaz. War an aoter, evel war ar C'halvar, ar memes Jezuz-Krist eo a zo beleg hag a en em ginnig evidomp. Met n'eman mui e unan, pe kentoc'h n'eo mui dispartiet diouz ar re a ra hevelep korf gantan. Dont a ra da veza hon osti, hag an Iliz, a-bez, a c'hell e ginnig d'e Dad hag en em ginnig he unan gantan. D'ober al lid-sakr eo bet gouestlet ar veleien, p'o deus resevet sakramant an Urz.

N'eus nemeto hag o defe galloud « *da ober al lidou sakr*

a-wel d'an holl ». Hon Tad Santel ar Pab a daol pouez war ar wirionez-se eus ar feiz a-enep ar re a glaskfe krenna gwiriou sakr ar velegiaj katolik. C'houi n'emaoc'h ket e riskl, va Breudeur, da goueza er fazi-se. Ha n'oc'h ket re droet, er c'hontrol, da chom er-mêz eus ar Sakrifis santel, evel ma ne vije liamm ebet ouz o staga ouz ar beleg, evel ma ne vije fiziet kefridi ebet ennoc'h, en-dro d'an aoter ?

Reolenn al lidou sakr, koulskoude, a zalc'h eur plas evidoc'h. Ar beleg, troet war-zu ennoc'h, da fin an ofertouer, a ro d'eoc'h da anaout eo « *e zakrifis, hoc'h hini d'eoc'h c'houi ive* ». Aliés a-wech, e lavar : « *Ni ho pèd ; ni ginnig d'eoc'h...* » A-benn diou wech, araok, ha goude ar Gorreou, e verk frêz, eman ouz an aoter en hoc'h ano, evel en e hini : « *ni ho ped da zigemeret an donezoun-man a ginnig d'eoc'h ho servicherien hag ho familh a-bez.* » Ha pelloc'h : « *rak-se, Aotrou, ni ho servicherien hag ho pobl santel* ». Ar « *familh* » Doue-se, ar « *bobl santel* », eo c'houi.

Gwechall, evit diskouez e kemerent, e gwirionez, perz en oferenn, an dud fidel a zigase o unan ar bara hag ar gwin. Hen ober a reont c'hoaz, a-wechou, hag eur c'hiz vat eo. Ha n'eo ket ive, epad an ofertouer, eo ez a ar gesterien d'ober an dro, dre an iliz ? Petra zo kaeroc'h eget rei, a galon vat, eun aluzenn, hag he deus ker brao he flas, d'ar mare-se, eus an oferenn ?

Evit beza unanet gwelloc'h c'hoaz gant ar zakrifis santel, ez oc'h boaz da rei d'ho peleien gwerz-oferennou. Hag evit ho tud aet d'an anaon, eo e roit ? Ne oufec'h kas d'ezo gwelloc'h sikour. Devosion an anaon a zo gwriziennet ken doun ennoc'h, ma n'eus ket ezomm da boueza. Hag evit ar re veo eo e lakit oferennou ? Dalc'hit sonj, n'eo ket hepken, evit goulenn grasou ar c'horf eo eun dra vat hen ober, met evit obten grasou d'an ene.

An Iliz a zigemer hoc'h aluzennou. Muioc'h, ha gwelloc'h c'hoaz, a c'houlenn diganeoc'h, hag eo derc'hel ho plas, er sakrifis santel, en eur en em unani, gant an hini a zo o respont an oferenn. Eur beleg ne c'hell ket lavaret an

oferenn, ma n'en deus den da respont d'ezan. A dra sur, a lavar Hon Tad Santel ar Pab, ma vije oferennet, hep kurustebet, ar zakrifis a vije frouezus, met lezenn an Iliz a zo ker striz, ma rankas an Tad de Foucauld chom pell, hep gellout pignat ouz an aoter, dre ma ne gave den ebet da respont d'ar pedennou. Nemet, epad ar brezel a ve, an Iliz ne gar ket rei dispans war ar poent-se. Ar gerent kristen a zo eta eun dever, hag eun enor, evito rei o bugale da zervicha mat an oferenn.

Ar re a glev an oferenn, a lavar al Lizer-meur, ne dleont ket beza « *sellerien mut hepken* »... Gwelomp an oferenn bred. Bez ez eo oferenn ar barrez, ha ne c'hellfemp nemet hoc'h alia da chom fidel d'ezi, ha da gemeret perz er c'hanaouennou, a vez kanet enni. Bez ez eus, e kalz parreziou, strolladou kanerien ha kanerezed. Ne c'heller nemet ober gourc'hemennou mat d'ezo. Met an holl, en iliz, eo a dlefe kana, ha nann hiniennou hepkan. Ar moueziou, an nebeuta ampart, ha ne c'hellfent ket, da vihana, respont eus o holl ene, ar ger *Amen.*

Holl e c'hellont en em unani gant ar beleg, o sevel en o-zav, epad an Aviel — epad ar Prefas, pa c'houlenn ar beleg, diganto uhelaat o c'halon : « *Sursum corda !* » — o taoulina d'ar Sanctus, evit adori gant an elez ; oc'h en em zerc'hel er-zav, epad ma kaner ar Bater noster, evel eur c'hrouadur, a gomz ouz e dad, gant resped ha fizians. An darn vrasa a c'hell dougen o leor oferenn, en o daouarn, hag heuilh an ofis, en doare merket d'ezo...

Evit an oferenn blean, ar gwella fesoun da gemeret perz enni, « *eo respont, holl asambles, hag a-unan, da gomzoa ar beleg* ». Plijout a ra d'eomp ober meuleudi d'ar pez a zo bet klasket ober war an tu ze. Bez e c'heller ive kana kantikou, anavezet gant ar bobl « *ken talvoudus da greski ar feiz hag an devosion er c'halonou* » met dereat e vije o choaz, ar muia ma c'heller, « *hervez al lodennou dishenvel eus an oferenn.*

Ar penn kenta eo en em unani gant Hor Zalver, evel

ma c'houlenn an abostol Sant Paol diganeomp : « *Bezit ennoc'h ar zantimanchou a zo e Jezus-Krist* ». Kinnig a ra e wad. Kinnigomp hor poaniou, hon labouriou. Bez eus er bed, hag en hor buhez kement a boaniou kollet : labouriou tenn, enkrezou kuzet, kanvou glac'harus. An oferenn a zo aze, hag a c'houlenn diganeomp digemeret an holl drubuilhou-se, evit trugarekaat Doue, hag o c'hinnig d'ezan, e spered a binijenn, evit paea dle hor pec'hejou. Digas a ra da zonj d'eomp e tle hon holl vuhez : labour ha diskuiz, melkoni ha joa, hon darempredou hag an amzer ma vezomp hon unan, pep tra, en eur ger, beza unanet gant sakrifis Hor Zalver, evit renta gloar da Zoue, gant ar grouidigez a-bez. Setu ar pez a verk a beleg ouz an aoter, araok ar *Bater noster*, pa zav an osti hag ar c'halir, en eur c'houlenn ma vezo « *dre Jezuz, gantan hag ennan rentet d'an Tad, Holl c'halloudek, pep enor ha gloar* ». « *Ar c'homzou-se, hag eo dastumet enno, mennoz bras an oferenn, a ro da anaout ive lezenn ar vuhez kristen.* » Ha taolet hon eus evez, ive, pegen kaer, ha pegen grevus eo ar bromesa a reomp, pa respontomp : *Amen :* evelse bezet graet.

« *Ar zakrifis santel a vez echuet dre ar gomunion, o kemeret perz er pred divin.* » Hep mar ebet, evit ma vo peurc'hraet ar zakrifis, eo a-walc'h e rafe ar beleg, hepken, ar gomunion, met c'hoant bras an Iliz eo e tostafe an dud fidel ouz an Daol Zantel. Hoc'h eneou, va Breudeur, o deus, evel ho korfou, ezomm a vagadurez. Mard' eo falloc'h ar bed, eget gwechall, ez eus brasoc'h digarez c'hoaz da rei nerz d'an ene. N'en em lezit ket da veza gounezet gant an digareziou, na gant ar pez a c'hellfe lavaret an dud. Aon ho peus, eme c'houi, ne vefec'h ket din da reseo Hor Zalver. Rezoun ho peus. Pedennou an Iliz a ra d'eomp lavaret, da bep oferenn ; « *Aotrou, n'oun ket din e teufec'h dindan va zoenn...* » N'eo ket hor meritou eo a ro gwir d'eomp da dostaat ouz Jezuz. Hon dienez eo, a dle hon poulza d'en em drei outan. « *N'oun ket deuet da c'hervel an dud just, met ar bec'herien* », a lavar d'eomp, e unan, en Aviel. Gervel a

rae davetan gwelchall ar re baour, ar re glanv, ar re gabac'h, ar vugale. Anavezomp hor sempladurez. Ar gomunion eo a deu war zikour hor paourentez.

An Iliz, atao eur vamm evidomp, he deus kement a c'hoant da rei d'eomp ar bara a vuhez, ma teu da zouplaat evidomp lezenn ar yun, araok ar gomunion. Her c'hlevet ho peus, n'eus ket c'hoaz gwall bellou.

Hon Tad Santel ar Pab a c'houlenn diganeomp atiza, en eneou a zo bet fiziet ennomp, eun « naon du eus Jezuz-Krist ». Karout a rafe gwelet, en-dro d'an Daol-Zantel, n'eo ket hepken an dud devot, met ar gwazed, a bep renk, hag ispisial ar vicherourien. E c'hoant eo e teufe an tadou hag ar mammou da gerc'hat, e Sakramant an Aoter, ar grasou, o deus ezomm anezo, evit sevel mat o bugale. Plijet gant Doue, va Breudeur, e klevjec'h ar c'halvadenn-se.

Pegwir ar gomunion a zo eul lodenn eus an oferenn, na zispartiomp ket anezi, hep rezoun vras, diouz an oferenn. Bez he deus he flas e lidou ar zakrifis. Evit en em bourchas d'he reseo, heuliomp pedennou hon leor-oferenn, hag evit an aksion a c'hras, ne argilomp ket da rei d'Hor Zalver, da vihana, eun nebeut minutennou, evit beza kalon ouz kalon gantan. Hen, e unan, a lavare d'e ziskibien : « *An nep a zebr va c'horf, hag a ev va gwad, a chom ennoun, ha me a chom ennan.* » Na zizonjomp ket : dre reseo an osti, buhez ar C'hrist eo a dle kreski ennomp.

Sant Patrik, abostol Bro-Iverzon, en doa desket da besketerien ha da zoudarded, e amzer, eur bedenn hag a hanve ar « zae-houarn » :

« *Ar C'hrist a zehou d'in ; ar C'hrist a gleiz d'in ; ar C'hrist er c'hastel-krenv ; ar C'hrist war skabell ar c'harr-emgann ; ar C'hrist war penn-adrenv al lestr ; ar C'hrist e kement lagad am gwel ; ar C'hrist e kement skouarn am c'hlev.* »

N'eo mui war skabell ar c'harr-emgann, nak er c'hastel-krenv, met en hon tiegeziou, ha war hon hentchou, en hor

parkeier hag en hor staliou labour eo e tle ar C'hrist chom ganeomp, atao, hag e pep lec'h.

Unanet gantan, ni vezo, dreizan, unanet gant hor breudeur. Sakramant an aoter, eme Sant Aogustin, eo « *merk an unvaniez ha liamm ar garantez* ». Gwirionez anavezet kerkoulz gant ar gristenien kenta, ha ken alies dizonjet en hon amzeriou-ni. An abostol Sant Paol a lavare d'e dud fidel : « *O veza ma n'eus nemet eur bara, ne reomp holl nemet eur c'horf hepken* ».

Tadou an Iliz o deus en em blijet o tisplega kentel ar greun ed, malet asambles, skeudenn eus an dud fidel unanet gant an osti. Hag evesaet ha peus, va Breudeur, eus ar bedenn a vez lennet da zul Fask, goude ar gomunion ? Goulenn a reomp digant Doue hon « *leunia eus e spered a garantez* » evit ma ne reomp mui nemet eur galon hepken. Ha n'eo ket ar pez a c'hoarvez en hor familhou kristen ? P'en deus pep hini graet mat e Bask, e santer eun emgleo dreist-natur o strisaat al liammou etre an tad hag ar vamm, etre ar gerent hag ar vugale.

Ret eo d'eomp miret an emgleo-se hag he lakaat da skedi en-dro d'eomp en hon darempredou gant an dud all.

« *En em garit an eil egile* » a lavar d'eomp Hor Zalver. « *Diouz ar merk-se, e vezo anavezet ez oc'h va diskibien.* » Diouz ar merk-se ive e vo anavezet petra dalv ho komunionou.

Hag ar re all ? a lavaroc'h, ar re ne deuont mui da zaoulina ouz an Daol-Zantel, ha dilezet e vezint ? Ho spered a abostolerez ne c'hellfe ket rei aotre d'eoc'h d'hen ober. An hini a resevoc'h a zo en em roet war ar C'halvar evit silvidigez an holl. Ha bez e c'hellfemp, e gwirionez, kemeret perz e sakrifis Hor Zalver, hep beza enkrezet gantan eus silvidez ar bed ? « *Aotrou, ledanait va ene !* », a uhanade Santez Katel a Zienn. Goulennomp digant ar Mestr, epad m'eman ennomp, ledanaat hon eneou, evit ma kasimp d'hor breudeur holl, zoken d'ar re a zo pellaet diouz hor feiz, skoazell nerzus hor gwir garantez.

Goude beza pedet evit ma « teuio rouantelez Doue », e komprenimp gwelloc'h e tleomp labourat da astenn ar rouantelez-se. Pedennou ha lidou an Iliz a dro ac'hanomp war-zu an Aksion katolik. Evit gwir, ma c'houlenner digant ar re n'int ket beleien kemeret o flas e labour an abostolerez, ha n'eo ket en-dro d'an aoter eo e tigorer an ero genta. Mard' oc'h unanet gant ho peleien, e sakrifis an oferenn, e vezoc'h prest ive da zougen ganto ar zamm hag ar preder eus an eneou, fiziet enno. Ar familh gristen, bodet en-dro d'ar veleien, war dachenn ar barrez hag en eskopti, a vezo buhez yac'h enni. Bez e c'hello lakaat da skedi, en-dro d'ezi, spered an Aviel, hervez youl Hon Tadou Santel ar Pab, « *e buhez pep den, en e bart e-unan, e buhez ar familh, e buhez ar vro* » evit ma vezo ar « *C'hrist holl o ren dre holl* ».

RAK-SE,

Goude beza goulennet kuzul digant Hor Breudeur enorus, Chalonied Hon Iliz-Veur, ha goude beza pedet an Aotrou Doue :

Hon eus divizet hag e c'hourchemennomp kement-mañ:

Kenta rann

Degas a reomp da zonj d'ar gristenien e tleont ober pinijenn-epad amzer zantel ar Choraiz.

Eil rann

Koulskoude, abalamour d'an amzeriou a ren, ha da ziaesteriou ar vuhez, e roomp diskarg eus ar yun hag ar

vijil da holl gristenien an Eskoti, epad ar C'horaiz a-bez, nemet da zeiz merc'her al ludu ha da wener ar Groaz.

An hevelep diskarg a roomp evit ar gweneriou, ar pevare amzeriou hag ar vijilou epad ar bloaz.

Trede rann

Goulenn a reomp digant ar gristenien digoll dre oberou mat, ha dreist-holl dre aluzennou, hervez o galloud, an dousteriou aotreet gant an Iliz, e-lec'h ar binijenn galet a-wechall.

An aluzennou-ze a vezo roet d'an Aotroned Deaned, Personed pe Aluzenerien, pe c'hoaz lakaet en eur c'hef graet evit-se, ha kaset goudeze da Zekretouriez an Eskopti.

Ar beorien na c'hellfent ket zoken rei eun tammig aluzenn en em zigollo en eur lavarout pep sizun, edoug ar C'horaiz, pemp *Pater* hag *Ave* evit ezommou an Iliz, Bro-C'hall hag an Eskopti.

Pevare rann

An amzer-Fask, e-kenver degemer Sakramant an Aoter, a zigoro evit an Eskopti da Zul ar Basion, hag a echuo d'an eil sul goude Pask.

Pedi a reomp an Aotroned Deaned ha Personed da lezel pep frankiz gant o farrezioniz evit dibab o-c'hovesour.

Kerkent hag ar bedervet sul eus ar C'horaiz, an Aotroned Deaned ha Personed a lenno er c'hadoriou-prezeg troidigez ar reolenn 859, § 1, eus Levr lezennou an Iliz (1), hag a

(1) Reolenn 859, § 1 : « Kement kristen ha kristenez, erruet en oad a furnez, da lavaront eo kerkent ha m'en deus skiant, a dle, d'an nebeuta eur wech ar bloaz, epad amzer Fask, degemer sakramant an oter, nemet ret e vefe d'ezan tremen heptan, epad eur pennad amzer, war guzul an Ao. Person pe ar c'hovesour, evit eun digarez dereat bennak.

zegaso da zonj d'ar gristenien e tleont hervez ar gourc'hemenn, komunia epad amzer-Fask.

Lennet ha displeget e vo ive troidigez ar reolenn 854 war gomunion ar vugale (1). Ar vugale a zo en oad a skiant, hag a zalc'h ouz ar pez a zo divizet er reolenn meneget uheloc'h a dle komunia da amzer-Fask.

Eun dever striz ha grevus eo d'ar gerent kas o bugale da gomunia, ha d'an Aotroned Deaned ha Personed sikour ar re-man d'en em lakaat er stad dereat.

Degas a reomp da zonj d'an holl en deus an Tad Santel ar Pab Pie XII aotreet ar veleien a lavar an oferenn hag an dud fidel a gomuni goude 9 eur, da gemer eun evaj hep alkooll, eun eur araok an oferenn pe ar gomunion.

An hevelep aotre a zo roet d'ar veleien a lavar an oferenn, ha d'an dud fidel a dosta ouz an Daol zantel araok 9 eur, p'eo ret d'ezo ober eur pennad hir a hent, da lavarout eo eur c'hilometr-hanter d'an nebeuta, — hag ive, p'eo ret d'ezo araok an oferenn pe ar gomunion, en em rei epad hir amzer d'eul labour pounner.

---

(1) Reolenn 854, § 1 : Sakramant an Aoter, ne dle ket beza roet d'ar vugale n'o deus ket c'hoaz dre zempladurez o oad, anaoudegez na c'hoant eus ar zakramant-ze.

§ 2 : Evit ma ve gellet ha dleet rei ar gommunion d'ar vugale, e tro-varo, eo awac'h d'ezo anaout korf ar C'hrist diouz an holl bevansou all, ha gelout e adori gant doujans.

§ 3 : Pa n'emaint ket e tro-varo, e tleont kaout brasoc'h skiant eus ar gelennadurez kristen ; ret eo, gant gwir abeg, o foulza larkoc'h; da lavarout eo, ra anavezint, d'an nebeuta, hervez galloud o spered, an holl misteriou a feiz a zo ret a-grenn evit ar zilvidigez, ma c'hellint dre-ze tostaat ouz an Daol zantel gant eun doujans dereat ouz o oad.

§ 4 : D'ar c'hovesour, d'ar gerent pe d'ar re a zalc'h o flas, eo barn ha furmet awalc'h eo ar plegou dereat er vugale.

§ 5 : Met e karg an Aotrou Person eman beilha, zoken dre c'houlennata ar vugale — m'her c'hav mat hervez e furnez — ma ne dostao ket ar vugale ouz an Daol zantel, arao ma vo deuet d'ezo awalc'h a skiant pe a blegou mat. — D'ezan eo ive da bedi d'an Daol zantel, ar c'henta ma c'hello, ar vugale o deus ar skiant hag ar plegou dereat.

Pempvet rann

Ar gest evit diner an Iliz a vezo graet araok Pask. Ar gristenien a gompreno eman en o c'harg herzel ouz ezommou beleien o farrez. Kompren a raint ive eman o dever sikour ar veleien a zo e parreziou all, re labour, evit rei d'o beleien ar pez nebeuta a zo ret evit beva.

Evit ma c'hellimp rei d'ar veleien an dlead distera-ze, e c'houlennomp ma vo roet talvoudegez ugent real dre zen a zo er barrez. Ar pez ne viro ket eus ar barrisioniz vat da veza brokusoc'h.

Ar profou kinniget evelse a vezo kaset holl, da ziwezata, e dibenn miz Ebrel, da Zekretouriez an Eskopti, hag ac'hano e vezint rannet etre ar veleien ezommek gant sikour ar C'huzul meur, karget eus madou an Iliz, en Eskobti.

C'houec'hvet rann

Nevezi a reomp, eus hon holl galloud, ar gourc'hemennou bet roet c'hoaz e sell ouz ar c'hestou da ober : evit ar c'hloerdiou, da Bask, d'ar Pantekost, da Hanter-Eost, ha da Nedeleg ; — evit an Douar zantel, da Wener ar Groaz ; — evit Diner Sant Per, da zeiz lid-c'houel an Ebestel Sant Per ha Sant Paol ; — evit ar C'helc'hiou kristen hag ar Patronajou, da zul ar Rozera.

Ouspenn-ze ec'h erbedomp dreist-holl, da vadelez ar gristenien, Obererez ar Skoliou kristen, a zo en deiz hirio unan eus ar c'hefridiou talvoudusa ha mall-bras e zeveni. Degas a reomp da zonj e vez graet ar gest, en holl ilizou, d'ar Yaou-Bask, evit skolveur gristen Angers.

Seizvet rann

Obererez ar Galvedigeziou, hanvet Breuriez Sant Kaourintin ha Sant Paol a dle beza savet ha dalc'het eeun-dres en

holl barreziou. Erbedi a reomp anezi, a-greiz hor c'halon, da aked ar veleien ha da galon vat ar gristenien. Goulenn a reomp ma vo poaniet start da skigna kelaouen ar Galvedigeziou, hanvet « *L'Appel de nos Clochers* » a zo nevez deuet er maez an niverenn genta anezi...

EIZVET RANN

Aotreal a reomp ma vo roet bennoz ar Zakramant da genver pep bodadeg-abardaez a vo graet en Ilizou ha Chapeliou hon Eskopti en abeg d'ar C'horaiz.

Al lizer a Bastor-man ha kemennadurez ar C'horaiz a vo lennet hag embannet en holl ilizou ha chapeliou an eskopti d'ar zul Ened ha d'ar zuliou war-lerc'h.

Roet e Kemper, da zeiz Gouel Itron Varia ar Goulou, d'an 2 a viz C'houevrer 1948.

† ANDRE,

Eskob Kemper ha Leon.

DRE C'HOURC'HEMENN :

JEAN LOUARN,

CHALONI A HENOR,

Sekretour bras an Eskopti.

Kemper, Ti-Moulerez Bro Gerne hag an Eskopti. — N° 59.

N° 3 bis.

Lizer a Bastor

AOTROU 'N ESKOB KEMPER

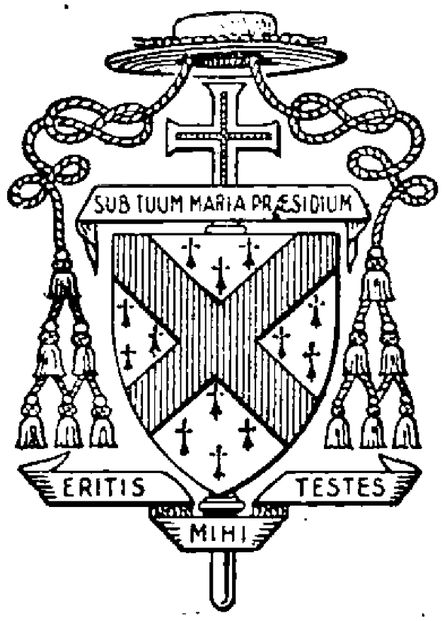
HA LEON

DIWARBENN

AR FAMILH HAG AR GELENNADUREZ

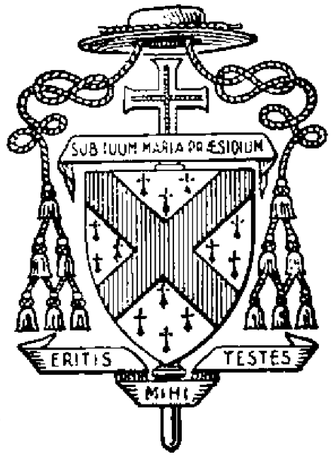
HA KEMENNADUREZ

EVIT AMZER ZANTEL AR C'HORAIZ 1949



KEMPER
TI-MOULEREZ BRO GERNE
HAG AN ESKOPTI

2-f- 1949



Andre-Per-Fransez FAUVEL

Dre c'hras Doue
ha galloud an Tad Santel ar Pab
Eskob Kemper ha Leon
D'ar veleien ha da dud fidel an Eskopti
Salud, peoc'h ha bennoz e Jezuz-Krist Hor Zalver

HOR BREUDEUR KER,

N'eus ket c'hoaz gwall bellou, evit eur Gouel bras en enor d'ar Zakramant, Hon Tad Santel ar Pab Pi XII a skrive da gristenien ar C'holombi : « Etouez an traou a zo ar muia ezomm da ober hirio, hini ebet, emezan, n'eo ken talvoudus eget skoazella ar familh gristen. Ar familh eo ar maen-fount m'eo diazezet warnan holl labour ar grouidigez. Ma z'eus c'hoant derc'hel ar bed en e zav ha miret ouz frouez ar Redamsion da vont da goll, eo mall bras nevezi ar familh, eienenn naturel ar vuhez. »

Evit senti ouz galvadenn ankenius Hon Tad Santel ar Pab, e karfen komz d'eoc'h, er bloa-man, en va Lizer a Bastor, eus karg ar familh da gelenn ar vugale.

Petra, evit gwir, en deus graet d'hor bro Vreiz beza ken krenv ha ken kristen en amzeriou tremenet ?

Her gouzout mat a rit, va Breudeur, he familhou eo.

Dalc'hit sonj eus an tad koz-se, bet ken eün en e vuhez hag a ouie rei kuzuliou hag urziou ken klok d'e baotred dija bras. Dalc'hit sonj eus ar vamm goz-se, gwelit penaos edo : he zell, he zal rizennet, he muzellou, peurliesa kloz, n'en em zigorent nemet evit lavaret komzou a furnez, he daouarn, ne ziskuizent diouz al labour nemet evit en em groaza da bedi. Dalc'hit sonj pebez labourerien start eo bet ar re goz-se, ha lavarit d'in ha n'eo ket diganto, eus ar skoueriou hag ar c'henteliou o deus roet d'eoc'h, eo deuet ar pez a zo a wella ennoc'h.

« N'eus ket a wir binvidigez nemet an den. » An holl binvidigeziou, a zo en-dro d'eomp, hag eo hor c'hornig bro ken fier anezo, a deu d'ezan muioc'h eus labour ar re goz eget eus natur e zouar. Setu perak eo gwir lavaret e talv eur vro ar pez ma talv he familhou.

Hogen an tenzor presius-se, m'eo ar familh, evel kalz a draou all, a zo hirio en argoll.

Ar pez hen diskouez eo gwelet gant pebez trugarez e tigemerer muioc'h mui an daou zizurs spontus ma z' eo an divors hag an avoultriez. Ha n'ez er ket betek lavaret e c'hell ar re divorset ober eun dimezi nevez ? Ma z'eus etouez al lezennou unan bennak hag a deu war zikour ar gerent, an darn vrasa, evel lezennou ar skol, ne zalc'hont kont ebet eus ar familh. Tra gwasoc'h koulskoude : hor familhou n'o deus mui ar vuhez kristen a-wechall, ar spered a feiz, a rae o nerz, a deu da zemplaat, ar gerent a lez seul hirroc'h ar c'habestr gant o bugale ma kav ar re man, war o hent,muioc'h a zanjeriou evit o ene. Abalamour da ze e kredomp eo mall digeri an daoulagad war ar poent-se ha digas da zonj d'an tadou ha d'ar mammou eus o deveriou : an dever kenta-se, o deus, da rei, ez vihanik, eur gelennadurez kristen d'o bugale, an eil dever,

d'o zikour, p'int deuet brasoc'h, da gaout an deskadurez a zere ouz o stad evit gellout ober o zreuz war an douar.

Tachenn frank meurbet ha n'oufemp nemet boulc'ha. Hervez ali, Hon Tad Santel ar Pab Pi XI, e-lec'h chom da renka kaoziou *e kavomp gwelloc'h merka skler, ha dre ar munud, ar pez zo ret ober evit ma vo kelennet mat ar* vugale.

⁂

Da biou eo ar c'hrouadur ? D'ar goulenn, graet evelse, e respontomp, raktal, ar c'hrouadur a zo da Zoue. Ma z'eo ar c'hrouer, Mestr bras pep tra, eo muioc'h c'hoaz Mestr war vuhez an den, ar vuhez-se, ken paour ha ken pinvidik, er c'hrouadur nevez-ganet, koulz hag en den, aet war an oad. Eun deiz a deuio, hag ar bugelig-se a gresko. Kerkent ha ma tigoro e spered, e ranko beza, anezan e-unan, goest da enori e Zoue. Daoust pegen bresk eo, c'hoaz, eo dija, re bresius, evit beza perc'hennet gant unan bennak, evel eun tenzor, a vez graet gantan ar pez a garer. N'eo ket eur braoig eo, a ve gellet c'hoari gantan. N'eo ket kennebeut eun dra a c'heller en em zervichout anezan, evel ma karer. Danvez eun den eo, hag a ranker diwall, ha skoazella, evit ma c'hello en em c'houarn e-unan hag en em rei da Zoue.

Labour ar gelennadurez, bet fiziet er gerent, gant lezenn an natur, eo lakaat da zevel eus ar fount-se, m'eo ar c'hrouadur, an holl binvidigeziou, bet laket ennan gant ar C'hrouer. Labour guzet, labour divrud, met pegen kaer koulskoude ! A dra zur, ar c'houarnamant, hag en deus ar garg da evesaat ouz mad e zujidi, a ranko harpa ar familh hag he zikour. A dra zur ive, evit ar gristenien, an Iliz « hor Mamm » he do gwir da veilha war he bugale, ha da ober ar pez a gavo mat, evit maga ar vuhez dreist-natur, hadet, en ene, dre ar Vadiziant. Met, e gwirionez, ar gerent eo a jom karget eus labour vras ar gelennadurez.

Evit al labour-ze emaint asambles hag e rankont beza unanet ken start. Staget an eil ouz egile gant liamm ar

zakramant, ar priejou a deu da welet, alies, n'eo ket ker krenv o c'harantez eget na zonje d'ezo, da genta. Ar c'harakteriou dishenvel, an doare kontrol da gemeret an traou a c'hell, a-wechou, trenka ar galon. Met pa deu d'ezo daoublega war eur c'havel, en em laouenaat dirak mouzc'hoarz kenta o bugelig, pa zougont asambles bec'h ar c'hlenved; a venn diskar e vuhez bresk, pa gemmeskont o daëlou e kichen eun arched bihan, neuze ec'h en em zantont unanet dre eul liamm nevez.

Evit ma z'aio da vat; ar gelennadurez a c'houlenn na ve morse distardet al liamm-ze. Asambles eo e tle an tad hag ar vamm sevel o bugale.

Re alies, her gouzout a rit, n'ez a ket an traou evelse. An tad a vez poulzet da lezel an dever-ze a gostez. Kemeret gant e labour, er-mêz eus an ti, n'en em gavo er gêr, nemet diouz an abardaez, pa vezo dija skuiz. E-lec'h soursial ouz ar vugale, anaout o c'harakter, gwelet penaos ez eont er skol, e kavo aesoc'h diskuiza hag en em ziskarga war ar vamm evit kement-se. Pa c'houlenno houman digantan sevel e vouez pe e zorn da gaztiza, ez aio enep d'ezi. Hag ar vugale a welo neuze n'eus ket a emgleo etre an tad hag ar vamm, pa lavar unan ya, egile a lavar nann, bez e c'heller eta ober ar penn an unan. Frouez mat ebet ne c'hell sevel war seurt dizunvaniez.

Ha n'eo ket unan eus kargou brasa ar vamm rei da gompren d'he fried e tle rei an dorn d'ezi da gelenn ar vugale ?

Ganti, koulskoude, e chomo atao al labour bounnera. « War barlenn ar vamm eo e vez graet an den » a lavare Napoleon koz. N'eus ket ezomm da boueza pelloc'h. Lavaromp hepken eman, en ti, plas ar vamm. Gant diaesamanchou an amzer vreman, siouaz, he rank, re alies, mont da labourat du-mant, du-hont. Memes pa jomont er gêr, labouriou an tiegez pe ar c'hommers a laka anezo da zilezel o dever brasa. Eun dizurs eo hag a zo dleet e deurel d'an traon.

Met aman, c'hoaz, e fell d'in lavaret d'ar vamm, he deus da lakaat evez ouz he c'halon re dener. Eur vamm hag a zo re dener he c'halon a vez alies dall hag a gredo eo parfet he c'hrouadur. Heman ne zaleo ket da anaout e c'hell ober ganti, ha kaout diganti, ar pez a blij d'ezan. Ar pez he raio nemet maga e dechou fall. Dreist pep tra, gant he bugale, ar vamm a rank beza eur vaouez a benn ha ma ne oar ket klask, er bedenn hag er spered a zakrifis, an nerz a vank d'ezi, he chomo atao izeloc'h eget he c'harg.

Kenta dever ar gerent e kenver o bugale eo rei d'ezo eur gelennadurez kristen.

Evel ma teu spered ar c'hrouadur da zigeri, er gêr, pell araok ma vez kaset d'ar skol, evelse ive ar vuhez kristen a goumans evitan kerkent ha ma oar kroaza e zaouarnigou da bedi. E ene a jomo merket gant ar gelennadurez kentasa. « *An den yaouank, eme ar Skritur Zakr, a gendalc'ho betek fin e vuhez gant an hent a vezo bet diskouezet d'ezan ez-vihanik.* »

Ar vertuziou dreist-natur, silet en ene, gant ar Vadiziant, ne c'houlennont nemet kreski. Ar c'hrouadur a bak, hep poan, skiant Doue, dont a ra da gompren e C'halloud, e Vadelez, e Brovidans, eman o chom er c'halonou pur. Met, skler eo, e ranker e zikour.

Unan eus an traou a c'hell, ar muia, dihuna e zevosion, araok ma vezo en oad da vont d'ar c'hatekiz, ha da ofisou an iliz, eo ar bedenn er familh. Gwechall, e pep ti, kerent ha bugale a zaouline, bep noz, dirak ar grusifi. Ar c'hiz-se, beo c'hoaz, a drugare Doue, e kalz parreziou, a weler, siouaz, o vont kuit e kalz lec'hiou. Koulskoude, ha bez e c'hell beza eur merk a union brasoc'h etre ar c'halonou, goude trubuilhou an devez labour, eget ar pennadig amzerze, roet d'ar bedenn asambles. Dirak Doue peb hini a anzav ez eo pec'her hag a gav dereat « pardoni d'ar re o deus e offanset ».

Er bloa-man, konsakret d'an Itron Varia, ar familhou kristen a garo lavaret ive eun dizenez chapeled, goude ar bedenn diouz an noz, evit goulenn he skoazell.

Er memes tra, ar c'hiz vat da lenn Buhez ar Zent a jom eur skol, eus ar c'henta, evit kelenn ar vugale. Buhez Hor Zalver Jezuz Krist a zo gwelloc'h c'hoaz, pegwir dreizi, kenteliou an Aviel eo a vez skrivet er sperejou. Hor relijion a dle skedi en ti evit leunia ar vuhez a-bez.

Met ar garg he deus ar familh da rei ar gelennadurez kristen a rank mont pelloc'h eget an ti.

Betek er zakramanchou, a vez roet gant ar beleg, an Ilis he deus merket d'ezi he flas. Ne vadezo krouadur ebet ma n'eo ket digaset gant an tad d'ar maen-fount.

Evit ar gommunion genta, hag anavezet eo a-walc'h kemennadurez ar Pab Pi X ? « *D'an tad eo, emezan, pe d'ar re a zalc'h e blas, ha d'ar c'hovesour, gwelet peur eman ar c'hrouadur e stad da gommunia.* » Pelloc'h eo merket kement-man : « *Ar gourc'hemennou a ordren d'ar c'hrouadur kovez ha kommunia a gouez war ar re o deus karg anezan, da lavaret eo, e gerent, e govesour, e vistri skol hag e berson.* » Roll Lezennou an Iliz ne gomz ket en eun doare dishenvel. N'eman ket en hor sonj bihanaat karg ar beleg war an dachenn-ze, koulskoude p'he deus an Iliz merket ken fraez plas ar gerent, eo evit ma raint o dever penn da benn. Ma teuint eta, n'eo ket hepken da rei o asant, met da brepari ar c'hrouadur da gommunia ha da veilha war e ene evit ma c'helle goudeze reseo alies sakramant an Aoter. D'ar gerent eo lakaat da greski ennan ar c'hoant da gommunia alies ha da rei kouraj d'ezan d'hen ober. Ha sur eo, va Breudeur, e rit ho tever war ar poentse, evel ma verk d'eoc'h an Iliz ?

Ha petra da lavaret eus nerz ar skouer eus ho puhez ! Ma wel ho paotr ne vez morse e dad o kommunia pe koulz lavaret morse, e teuio da gredi n'eo mat ar relijion nemet evit ar vugale hag ar merc'hed. Er c'hontrol, pebez kentel evitan gwelet, alies, ar familh a-bez, daoulinet ouz an daol

zantel ! Kenteliou ar c'hatekiz a yelo doun en e ene, en deiz ma vevoc'h ar c'henteliou anezan, en ho puhez hoc'h unan. A-hent-all, ha ne lavare ket Hon Tad Santel ar Pab, nevez 'zo : « *E sakramant an aoter co e kavo ar gerent an tenzoriou a spered hag a galon o deus ezomm en o stad.* »

⁂

Ouz ar garg da zeski ez vihanik, d'o c'hrouadur gwirioneziou kenta ar relijion, ez eus stag eur garg all, hag eo an hini da zeski d'ezan en em c'houarn hag eüna e garakter. Ar c'hrouadur a dle anaout abred en devezo da stourm ma ne fell ket d'ezan beza, eun deiz, sklavour e wall-dechou. Piou ta her sikouro da enebi ouz e youlou, da anaout ar mad diouz an droug, ma n'eo ket e gerent ?

Gwechall aotorite ar re man a en em zikoueze, a-wechou, re rust, re droet da zifenn an droug, hep rei da gompren, a-walc'h, perak oa mat pe fall ober an dra-man, pe an dra-hont. Hirio an aotorite, pa z'eus c'hoaz anezi, a zo laosk, hep dalc'h ebet. Ret eo koulskoude lakaat ar c'hrouadur da blega, da zenti war an taol, deski d'ezan lezel ar blijadur evit an dever. En em zioueri, en em renons, eo lezenn pep buhez, dreist pep tra, lezenn ar vuhez kristen. Penaos e c'hello, hen, digemer sakrifisou diwezatoc'h, dre gaer, ma n'en deus bet graet adalek bloaveziou kenta e yaouankiz.

Nebeut a nebeut, dre ma teuio da greski, e vo displeget d'ezan perak e tle senti, e vo diskouezet d'ezan ar pez 'zo mad hag aliet start da ober ar mad-se, dreizan e-unan. Da c'hortoz ma vezo bras, ha goest d'en em ren e-unan, en deus ezomm da veza kenteliet, kennerzet, difaziet. Eur biantenn yaouank a rank beza harpet. Er memes tra, ar c'hrouadur, lezet en e roll, a gemer plegou fall. Dalc'het re verr warnan, ne zesko ket tenna implij mat eus e liberte. An hini en deus ar garg da gelenn eur c'hrouadur a dle gouzout, nebeut a nebeut, deski d'ezan en em c'houarn e unan.

An abostol Sant Paol, goude beza gourc'hemennet d'ar vugale « *senti e pep tra ouz o c'herent* », a lavar : « *Tadou ne hegasit ket ho pugale gant aon ne zeufent da fallgaloni* (Col. III, 20, 21)... *Renit anezo en eur o lakaat da zenti hag o tifazia anezo, hervez spered hon Aotrou* (Eph. VI, 4) ». Evel m'en deus graet Jezuz gant e ebestel, ar gerent a ouezo beza start ha dous, rust ha mat evit dougen o bugale d'ar vertuz.

Etouez an holl vertuziou e tizonjer, alies, ar c'henta, *ar garantez*. Ken troet er d'en em glask, ma ne zonjer ket, eus ar penn an unan, er re all. N'eo ket, hep poan, e teu ar bugel da ranna e vadigou. Abred eta e vezo roet d'ezan da zantout « *eo gwelloc'h rei eget reseo* », ez eus, dre ar bed, dienez da skoazella, eo ret, sikour ar re a zo er boan. Mamm Bayard a roe d'he c'hrouadur ar c'huzuliou-man : « *Va mabig, bezit mat ha dereat evit ar re a vezo asambles ganeoc'h, ne glaskit ket sevel uheloc'h eget ar re a zo nebeutoc'h egedoc'h, ar pez ho peus muioc'h eget ar re all, roit d'ar re n'o deus ket. Rei evit Doue ne baoura ket.* » N'eus kelennadurez kristen ebet, ma ne vez ket desket beza mat ouz ar re all. Met, aman c'hoaz, ar skouer eus ho puhez eo a roio nerz d'ho kenteliou. Pebez skol fall evit ar vugale ma welfent n'en em glever ket en ti, pe e vez maget ennan ar gasoni hag an disprij evit an dud all.

Ne c'hellomp ket komz d'eoc'h eus an holl vertuziou kristen. Lavaromp eur ger eus ar resped a ranker rei d'ar vugale eus ar wirionez. Dre natur ar c'hrouadur a zo poulzet da lavaret gevier, da guzat e droiou. Penaos e vo desket d'ezan beza eün, ma n'er ket eün en e genver ?

Kerent a zo ha ne gomprenont ket an droug a reont d'o bugale o trompla anezo gant respontchou faos, oc'h ober aon, hag o konta d'ezo, a bep seurt kaoziou goullo. Pa deuio ar re man da zizoloi ho troiou kamm, ha fizians o devezo c'hoaz ennoc'h ? Goulenn a rit diganto beza leal, miret da lavaret gevier. Na lavarit ket hoc'h unan. Ar memes tra eo evit an onestiz. Goulenn a rit digant ho

pugale chom hep laerez. Lakit evez na welfent en ho komportamant eun dizonestiz bennak. Bugale a zo hag o deus desket abred ober « marché noir ».

Karout a rafec'h e vefent goest d'en em c'houarn evit an debri hag an eva, e vefent kempenn war o zraou. Ha diskouez a rit d'ezo atao an hent mat war ar poent-se ? Ar vezventi a gendalc'h da ober he reuz, eun tammig, e pep lec'h. An dispignou foll a zo stank. Bugale ha tud yaouank en em goll gant re arc'hant, roet d'ezo gant o c'herent. Ha n'eo ket abalamour m'o devezo gwelet o zud o forani danvez, en okasion goueliou, festou, int deuet da veza ken direol o unan ? Daoust ha permetet eo da gristenien ober gwall-zispignou, war zigarez ma z'eus eun dra bennak a nevez, pa z'eus kement a dud, etouez ar re goz pe ar vicherourien, hag o deus poan o kaout peadra da zebri ? Ar vertuz a c'houlenn diganeoc'h en em c'houarn hag ober implij vat eus madou an douar, dreist holl eus an arc'hant.

Ne gelenner ket a-walc'h ar vugale war ar poent-se.

Ha petra da lavaret eus ar furnez dreist-natur a dle hon lakaat war evez ouz an okasionou a bec'hed. D'an heur ma z'eus kement a riskl evit purete ha glanded ar re yaouank, nak a gerent,, dallet gant spered an amzer vreman, ne welont danjer ebet hag a vev dizoursi kaer. Bez e rankomp digeri d'eoc'h ho taoulagad.

Ha beilha a rit a-walc'h, va Breudeur, war ar pez a lenn ho pugale ? Gwelet a rer war ar plasennou-marc'had, hag en treniou, mammou a familh o prena, hag o lezel etre daouarn yaouankiz, paperiou, kazetennou, a zo warno skeudennou ha skridou divalo. N'eus ket pell ez eus bet roet priziou da leoriou hudur, war zigarez m'oant troet brao. Eur vez eo e ve bet gwelet kement all en hor bro !

Ha ne vezo ket kavet a familhou kristen da rei dor zigor da zeurt loustoni ? Ar pez 'zo sur eo, ez eus kalz re, o rei o arc'hant d'ar c'hazetennou-se, hag a zo leun, bemdez, gant torfejou, istoriou amourousted, ha gwella ma z'int eo, da vreina ar c'halonou.

Ma z'eus, en ti, eur post T.S.F., e lezer ar re yaouank da drei ar vountounenn ha da choaz, en o giz, ar peziou-c'hoari hag ar soniou, ar muia goest da louza o spered. Ar memes dallentez, a weler, a-berz ar gerent, evit ar pez a zell ouz ar sinema. Hep nec'hamant ebet, eus ar pez a c'hell c'hoarvezout e tenvalijenn an noz, e roont aotre d'o bugale da vont, e n'eus forz peseurt sal, da welet n'eus forz peseurt film. Hogen, her gouzout a rit, va Breudeur, e kichen eun nebeut bennak a filmou dereat, an darn vuia a zo pell diouz beza eur skol a vuhez vat. Ha ne deuont ket, an aliesa, da leda dirak an daoulagad an troiou kamm, an dizursiou, youlou divalaoa an den ? Goude ma vez aet doun, e spered ho paotred hag ho merc'hed, an taolennou diskempenn-ze, ha bez e c'heller goulenn diganto, va Breudeur, chom hep sonjal enno ? Eus eno da ober, o-unan, ar pez o deus gwelet, n'eus ket keit eget na gredit.

Eur riskl all a zo evit ho tud yaouank : ar baliou. Ma z' eus atao danjer en dansou, ez eus koulskoude, en o zouez, hag a zo direbech a-walc'h, evel dansou koz ar vro. Ar re-man memes, pa vezont graet en okasion goueliou a familh, en eun doare dereat, a c'hell beza eur blijadur yac'h evit ar galon. Met bez ez eus dansou a c'hiz nevez, hag a zo dizonest enno o unan, ha ne dleont morse beza permetet etre kristenien. Heuget, donjeret e vijec'h, ma welfec'h oc'h ober dirak an holl ar jestrou dizoare a gomportont. Petra da lavaret neuze eus ar baliou-se a vez great, en noz, pell diouz ar gerent, pa vez tommet ar penn gant ar boesoun, distreset an galon gant son eur muzik skanv ? N'eus enno, alies, nemet plijadur fall ha spontus eo an droug a reont d'an eneou. N'eus ket a lec'h da veza souezet e teufe ho peleien da skei alies war an dizursiou-se. Met ar pez, avat, a zo souezus eo e chomfe ho tiskouarn d'eoc'h c'houi, hag a lavar beza kristen, bouzar ouz o

c'homzou. A dra zur ret eo plijadur d'ar re yaouank, met bez ez eus eur blijadur yac'h, hag hi eo a rankont klask.

« Va c'hredit, a lavare, ar filozof paian Senek, d'ar re a veze er skol gantan, *eun dra serius eo ar joa !* » Setu perak ar blijadur fall a lez atao blaz c'houero war e lerc'h. Tud yaouank a gaver, e meur a familh, hag a gav hir o amzer e ti o zud, ne blij mui al labour d'ezo, prest int d'en em gemeret evit an distera ger. Petra c'hoarvez ganto ? Klanv int eus klenved ar plijaduriou fall. Goude beza en em luiet enno da zul, e chom stag o c'halon outo epad ar zizun. Aes eo gwelet eus o doareou pegen pell eman Doue diouz o ene.

Eus an holl droug-se, daoust hag ar gerent n'int ket da veza tamallet da genta ? Ha gouezet o deus gounit fizians o bugale ha lakaat ar re man da c'houlenn kuzul diganto, ha da zigeri d'ezo o c'halon ? Ha gouezet o deus rei da gompren d'ezo talvoudegez ha kaerder ar burete ? Hag aketus int bet da veilha war o c'homportamant ? St Yann Chrysostom a lavare da dud fidel e amzer : « *Ma c'houlennan diganeoc'h e peseurt park eman ho loened, e peseurt tiretenn eo kuzet hoc'h arc'hant, e respontoc'h d'in raktal hag e vijec'h enkezet da chom hep gouzout an dra-ze. Met ma c'houlennan diganeoc'h e pelec'h eman ho pugale, ne ouezoc'h mui petra da respont* ». Kerent kristen, ha ne vijech ket a-wechou nec'het gant eur seurt goulenn ?

Komzet am eus, pell hag hir, ouz ar gelennadurez. Ne lavarin nemet eur ger ouz an deskadurez. N'eman ket en va zonj displega dirazoc'h, hed a hed, kudenn ar skol. Met an dra, a zo ken tost d'am c'halon, ma ne c'hellan ket miret da zigas da zonj d'eoc'h eus ho tever. Hervez komzou Pi XI : « *An deskadurez en he fez eo,* hag eta, *ar skol, ar vistri, al leoriou, ar reglamanchou a dle beza renet gant eur spered kristen penn da benn, dindan gward an Iliz, en eun hevelep doare ma vezo ar relijion an diazez hag ar beg eus an holl deskadurez.* » Ar reolenn a zo aès ha skler : *evit bugale gristen, skol gristen.*

D'ar skoliou kristen e tleit kas ho pugale, ma z' eus anezo, er barrez, pe tost d'eoc'h. Digarez ebet ne c'hell ho tiskarga eus an dever-ze. Pa n'eus ket a skol gristen, er barrez, kalz familhou a c'hell ober an dispign da rei d'o bugale eur bloavez bennak a bansion en hor skoliou. An tammig sikour, a resevit breman evit ho pugale, a ro muioc'h a aesamant d'eoc'h da ober ar zakrifis-ze.

Hor skoliou kristen o deus diskouezet petra dalvezont. E pep lec'h ma z' eus anezo e rer o meuleudi ha ma klasker kement o diskar hirio, eo hepken, dre ma roer enno an deskadurez kristen ha nann, evel ma lavar lod, dre m'emaint war-lerc'h evit an deskadurez all. Anaoudek oun d'eoc'h eus an holl zakrifisou a rit evito.

Diwarbenn eun dra all e fell d'in poueza, hag eo, war an dever ho peus da skoazella ar vistri-skol, evit ma z' aio o labour da vat. Kerent kristen, ha sellet a rit a dost a-walc'h penaos ez a ho pugale er c'hatekiz hag er skol ? Gwelet ha desket e vez ar c'henteliou, goulenn digant ar beleg pe ar mestr ar pez a zonjont eus ar c'hrouadur, en em interesi eus e blasou hag e notennou, rei muioc'h a bouez da aotorite ar vistri, anzavit e lezit alies a-goztez ar garg-se, hag a zo hoc'h hini. Fier e vezer pa z' a mat ar bugel er skol, drouk-kountant, pa ne zesk ket, met, a-hent-all ne zoursier nemeur eus e labour pemdeziek.

Ho sikour, ken neseser, evit deskadurez pep hini eus ho pugale, a zo ive ken bras ezomm anezi evit ma chomo hor skoliou en o sav. Anaout a rit ho stad reuzeudik.

Fellout a ra d'eomp e ve, erfin, rentet justis d'ezo hag o defe o lod eus arc'hant ar vro, a zo frouez ho labour. Evit beza selaouet, e c'houlennan diganeoc'h labourat holl asambles e emgleoiou an « Amicales hag an A.P.E.L., a zaver en-dro da bep skol, hag a zo bras o galloud. E meur a lezvarn, hag e bodadegou konseilherien ar parreziou, hag an departamanchou, e weler dija o c'houlaoui menoziou a justis. O kenderc'hel da stourm kalet eo e teuio ar familhou a-benn eus ar pez a c'houlennont, hag a zo dleet d'ezo gant ar vro.

Da c'hortoz ma vimp selaouet, dalc'hit sonj eo hor skoliou, ho skoliou. Kemerit perz en o buhez, roit mistri d'ezo, sikourit anezo da veva dre hoc'h aluzennou hag o paea, a galon vat, ar skodenn goulennet diganeoc'h evit skolia ho pugale. Ne lezit ket ho peleien da zougen o unan ar zamm ken pounner eus ar skoliou kristen. Labourit dorn ha dorn ganto, o senti gwella ma c'helloc'h ouz o urziou.

⁂

Ha setu ma tosta ar mare ma tle ar c'hrennard kuitaat ar skol evit kemeret hent ar vuhez. D'an oad, m'en defe kement a ezomm a guzuliou, e seblant alies kaout c'hoant da veza lezet en e roll. Rouez eo ar gerent a gompren a-walc'h aman ar pez o defe da ober.

Bez e tleont, da genta, sklerijenna an hent. Ar paotr pe ar verc'h, a bemzek vloaz 'ze, en em c'hra meur a c'houlenn ! Santout a ra chenchamant vras o tont ennan. Mister ar vuhez a goumans hen tourmanti. Piou a zinec'ho anezan ? Den ebet gwelloc'h eget an tad hag ar vamm, a c'hell, nebeut a nebeut, ha gant ar furnez a zo ret, digeri an daoulagad ha digas ar peoc'h. Met kalz kerent, war zigarez ma ne ouezont ket penaos en em gemer da lavaret an traou-ze, a lez da vale.

Ha neuze ar re yaouank a yelo da glask gouzout e kichen kompagnunez fall. Ma rankont mont da zeski o micher, er-mez eus ar gêr, ne zaleint ket da gaout war o hent kamaladed diaoulek, a louzo o ene, marteze evit an holl-viskoaz. Ha kement-se, dre ma n'en do ket ar gerent kredet pe gouezet komz, e poent hag en amzer.

Hag avizet gwelloc'h e vezint evit kentelia o bugale da choaz eur stad a vuhez pe eur vicher ? N'o deus ket da forsi anezo da vont aman pe a-hont, met d'o c'huzulia, hervez o galloud, hag o c'hoant. A-wechou, va Breudeur Doue, e-unan, eo a lakaio e kalon ho mab pe ho merc'h ar c'hoant d'en em gonsakri d'e zervich, evel beleg pe

leanez. Diwallit da vont a-enep e volontez. Mard' eo fur d'eoc'h rekommandi d'ho krouadur pedi hag ober mat e zonj, e vefec'h kablus bras o klask hen dizrei da vont el lec'h, m'eo galvet gant Doue. Ar gwir gristenien a gompren, hag a zo eurus eus an dibab, graet en o familh. Gouzout a reont e vezo eun eienenn a c'hrasou evito. Ar c'hrouadur, roet da Zoue, ha ne jom ket tostoc'h da galon e dud, eget an hini a ya er bed ? Klevet ho peus, va Breudeur, eman ive, en hon eskopti, evel e kalz re all, niver ar veleien o vihanaat. Setu perak e kountomp warnoc'h evit lakaat ar vuhez kristen da vleunia en ho familh, ma savo enni danvez beleien ha leanezed.

Evit ho pugale a ya er bed, ho peus, dreist-holl war ar maez, youl da welet unan pe unan anezo o kemeret ho plas, er gêr. Mat a rit. Met da ziwall a zo na zeufe an deskadurez roet da lod eus ar vugale da veza eun digarez evito da guitaat ar vro. En hon amzer, muioc'h eget biskoaz, ez eus ezomm tud goest, tud gouiziek, e pep lec'h. Ezomm a zo en hor parreziou evit kas en-dro an aferiou hag en em lakaat e penn an emgleoiou-micher. Er memes tra, etouez ar vicherourien ez eus ezomm tud a benn. Muioc'h mui e choulenner ma ve, etouez ar rummadou dishenvel a dud, gwazed ha merc'hed, digor o spered, fidel ha start en o c'hredennou, prest atao da vont war araok.

C'hoavezout a raio, er familhou niverus, gant meur a hini eus ar vugale rankout kuitaat ar vro, a galon vat, pe en despet d'ezo. Petra deuint da veza ? Ha bez o devezo ar chans d'en em gaout mat, pe dont a raint da veza tud netra ? Ha gouzout a raint miret o feiz, pe dilezel a raint o deveriou a gristen ? Eun den yaouank a yoa savet da zen en eun tiegez, brao ar bed ennan. Pa zistroas d'ar gêr, graet e amzer zervich gantan, e dad a lavaras d'ezan ne oa mui a labour evitan. Glac'haret, hon den yaouank a yeas da glask labour e ker gant micher ebet etre e zaouarn. Perak beza chomet hep deski eur vicher d'ezan abretoc'h ? Setu eur plac'h yaouank, deuet d'an oad a ugent vloaz,

Kompren a ra eo ret d'ezi gounit he bara, hag en eun taol, he laka en he fenn mont da Bariz da zervicha, hep sonjal, an distera, hi nak he c'herent, en holl danjeriou ha diaesamanchou, a gavo war he hent. Ha ne c'hoarvez ket a draou evelse re alies ?

N'emaomp ket hep gouzout pegen diaes eo d'ar re yaouank derc'hel mat d'o feiz, hervez ar stad a vuhez ma z'eont ennan. Anaout a rit, va Breudeur, ar boan a gemer ho peleien evit ho paotred hag ho merc'hed yaouank. Kinnig a reont d'ezo, en emgleoiou aksion katolik hag er patronachou, e kichen diduamanchou yac'h, leun a aesamant evit diorren ha maga o spered, evit o zikour d'en em brepari d'an amzer da zont. Micherourien, labourerien douar, tud a vor a zesk evelse, ken etrezo, dont da veza goest d'en em denna en o stad, goest da zifenn o c'hredennou ha da chacha ar re all d'o heul.

Ar zoursi hor beus gant a re a jom er vro, ne ra ket d'eomp dilezel ar re a ya kuit. Ganeoc'h holl e santomp hon eus karg eus an eil ruimm hag egile. Anaout a reomp kudenn an divroerez (le problème de l'Emigration). Karout a rafemp rei eur c'huzul bennak d'ar re a rank mont pell diouzomp. Ret e vije ober ar posubl d'o boda er c'heriou, pe war ar mêziou, a zo ouz o gortoz. A-hent all, e teuont buan da lezel o deveriou a gristen ha da gemeret doare beva ar re a zo en-dro d'ezo. Tra drist meurbet, ne reomp hirio nemet lakaat dirak ho spered, hag hor bezo tro, meur a wech, da zigas da zonj d'eoc'h anezi.

⁂

Goude beza goulennet diganeoc'h kompren gwelloc'h an dever bras ho peus da gelenn ho pugale, e chom ganeoc'h, va Breudeur, tenna eur gentel bennak evit ho puhez.

« *Gwaz a ze d'an den a zo e unan* » a lavar ar Skritur Zakr. Gwaz a ze ive d'ar familh a fell d'ezi beva disparti

diouz ar re all. Gwélet a rer awechou familhou onest oc'h en em zarra warno o unan, evel ma n'o defe ezomm ebet eur ar re all. Nak ar barrez nak ar gommun ne c'hellont konta warno. Ententit mat, ma ranker en em glevet ha beza unanet en ti, evit chom beo, ar familh he deus ezomm da jom unanet gant ar familhou all ha da gemeret he lod e kargou an holl.

Ret eo e teufe ar familhou d'en em unani, da rei an dorn an eil d'eben, da genta evit difenn o gwiriou. Ar pez n'hell kaout eur familh he-unan, an holl familhou, unanet start asambles, a deuio a-benn da obten. War dachenn ar skol hor beus diskouezet pegen krenv oa Emgleo an A.P.E.L., n'eo ket hepken evit harpa pep hini eus hor skoliou, met c'hoaz evit ma vo rentet d'eomp ar justis a c'houlennomp.

War dachenn ar vro, al lezennou a ro aotre da zevel ive emgleoiou, pe kevredigeziou a familh (associations familiales). N'int ket, siouaz, diazezet e pep lec'h, ha n'eus ket enno a-walc'h a dud evit rei o mouez da glevet. Piou ta a zalc'ho penn da zivergontiz ar c'houarnament, o klask muioch mui teurel e graban war ho bugale, ma n'eo ket ar familhou o unan. Ret eo d'ezo hiviziken en em voda start en eun emgleo grenv, prest da vont war araok, war an holl dachennou. Ha setu perak e kemeromp evidomp ar gourc'hemennou a rae ar c'hardinal Suhard da gristenien e eskopti : « *Ne varc'hatomp ket evit lavaret eo eun dever grevus a goustians evidoc'h rei hoc'h hano d'an Emgleoiou a familh. Poueza reomp seul bounneroc'h ma z' eus hirio eur brezel garo en-dro d'ar familh. Ne bermetoc'h ket e kollfemp ar brezel-ze, hag evit an dra-ze e rankit stourm e pep lec'h evit difenn ho kwiriou. N'eo ket komzou a c'houlenner diganeoc'h met oberou. A galon vat e tigemeroc'h al labour a vo merket d'eoc'h gant hoc'h Emgleo hag a vo ar muia diouz ho toare* ».

Unanet evit difenn o gwiriou, ar familhou a jomo unanet ive evit ober o deveriou. An deveriou-ze a vez

diskleriet d'eoc'h gant an Iliz, dre gelennadurez ho peleien, met ezomm ho peus d'o studia hoc'h unan, a wir galon. Abalamour da ze e kredomp eo ret deoc'h, en o bodadegou Aksion Katolik, distrei war lod eus an traou am eus displeget d'eoc'h, el lizer-man, evit ma teuoc'h da anaout gwelloc'h ar pez a c'houlenn diganeoc'h, bemdez, ho teveriou a dad hag a vamm gristen. Er bodadegou-ze e weloc'h ive, ken etrezoc'h, penaos sikour hiniennou eus ar familhou a zo en-dro d'eoc'h. Bep gwech m'eo deuet ar gerent d'en em voda, evit komz euz hor skoliou pe ezommou ar barrez, ez eus bet graet labour vat.

En eur echui, n'hellfemp nemet rekommandi start d'eoc'h an deiziou retred, a vez graet, breman, evit ar re yaouank o vont da zimezi hag evit ar re nevez dimezet. Netra ne c'hell o zikour gwelloc'h d'en em zantelaat en o stad ha da gompren braster ha kaerder ar familh. Goulenn a reomp ma ve, eur wech an amzer, eus an deiziou retred-ze, en eur barrez bennak eus pep kanton.

Ouspenn kemeret poan da vale gant an hent, hon eus merket d'eoc'h, c'houi, va Breudeur, en em roio d'ar bedenn. Goulennit dreist pep tra digant an Itron Varia, er bloa-man, hag a zo konsakret d'ezi, obten d'eoc'h grasou a sklerijenn hag a nerz, ma teuio ho pugale, savet mat, da veza ho rekompans er bed-man hag epad an eternite.

RAK-SE,

Goude beza goulennet kuzul digant Hos Breudeur, Chalonied hon Iliz-Veur, ha goude beza pedet an Aotrou Doue ;

Hon eus gourc'hemennet hag e c'hourc'hemennomp ar pez a zo aman war-lerc'h :

Artikl I

Digas a reomp da zonj d'ar gristenien eus an dever o deus da ober pinijenn, epad amzer zantel ar C'horaiz, ha da viret lezennou an Iliz, diwarbenn ar yun hag ar vijil.

Artikl II

Hervez ar reolenn deuet eus a Rom d'ar 28 a viz Genver e verkomp aman penaos e tle tud fidel an eskopti senti ouz al lezennou-ze.

Lezenn ar vijil a dle beza miret gant an holl dud fidel, adalek an oad a 7 vloaz echu. Al lezenn-se a zifenn debri kig ha druz tennet eus kiz. Aotre a ro da zebri viou, laez, amann, fourmaj ha gres.

Ret eo ober vijil : bep gwener eus ar bloaz, da verc'her al Ludu, derc'hent gouel Nedeleg (1).

N'eus ket a vijil da zeiz ar goueliou-berz, da lavaret eo, e Frans, da Nedeleg, da c'houel Maria Hanter-Eost, da c'houel an Holl Zent, pa gouez ar goueliou da wener.

Artikl III

Lezenn ar yun a dle beza miret gant an dud fidel adaleg 21 bloaz echu, belek 60 bloaz kommanset.

Al lezenn-ze a c'houlenn na ve graet nemet eur pred bras bemdez. Ar re o deus da yun a c'hello, koulskoude,

---

(1) Eul lizer a c'hras, bet resevet d'an 12 à viz Ebrel, a ro dispans a vijil hag a yun da eskopti Kemper evit derc'hent gouel Maria Hanter-Eost.

kemeret eun dra bennag diouz ar mintin ha diouz an noz, evel m'eman ar c'hiz en Eskopti.

Diouz an noz, e c'heller debri a bep seurt boued vijil, memes viou. Diouz ar mintin e c'heller kemeret, kafé, the, chocolat, laez, ha memes viou, gant eun nebeut bara.

Ret eo yun : da verc'her al Ludu, da wener ar Groaz, derc'hent gouel Nedeleg.

Artikl IV

An dud fidel a c'hell beza dispanset eus lezennou ar vijil hag ar yun abalamour d'o nebeut a yec'hed, d'o skuizder, d'o labouriou tenn, etc. An Aotronez Personed a c'hello rei an dispansou hervez ar c'halloud roet d'ezo gant Lezennou an Iliz (Can. 1245, § 1). Ouspenn ec'h aotreomp an Aotronez Chalonied evit tud fidel an eskopti, ar Zuperiored hag an Aomonierien evit o skolachou hag o c'houenchou, ar Govesored evit ar re a vez o kovez ganto, da rei, edoug ar bloaz, an dispansou a gavint mat, gant ma ne roint ket d'an holl asambles.

Artikl V

Pegwir n'eo mui ken rust ar pinijennou merket gant an Iliz e c'houlennomp digant an dud fidel en em rei d'an oberou mat ha dreist-holl ober aluzenn, hervez o danvez.

An aluzennou a vo roet d'an Aotronez Personed hag Aomonierien, pe lakaet en eur c'hef, graet evit o reseo, ha kaset goudeze da zekretour an Eskopti.

Ar re na c'helfent ket rei zoken an distera aluzenn a en em zigollo en eur lavaret, bep sizun eus ar C'horaiz, 5 Pater ha 5 Ave evit ezommou an Iliz, ar Frans hag an Eskopti.

Artikl VI

An amzer Fask a zigoro, evit an Eskopti, da Zul ar Basion hag a vèzo klozet d'en eil sud goude Pask.

Goulenn a reomp start ma vezo lezet gant an dud fidel ar vrasa liberte evit choaz o c'hovesour.

D'ar pevare sul eus ar C'horaiz, ar Bersoned a lenno er gador e brezonek ar reolenn 859, § 1, eus Roll Lezennou an Iliz (1), hag a zigaso da zonj d'o farresioniz eus gourc'hemenn an Iliz diwarbenn kommunia da Bask.

Lennet e vezo ive ha displeget e brezoneg, ar reolenn 854 diwarbenn kommunion ar vugale (2). Ar vugale a zo deuet d'an oad a skiant hag a zo ar pez ma c'houlenn ar Reolenn 854 a dle kommunia da Bask.

Eun dever grevus eo d'ar gerent kas o bugale da gommunia ha d'an Aotronez Personed sikour ar re-man d'en em lakaat er stad dereat evit kement-se.

Digas a reomp da zonj d'an holl en deus an Tad Santel ar Pab Pi XII aotreet ar veleien a lavar an oferenn hag an dud fidel a gommuni, goude 9 heur, da gemer eun evaj, hep alkool, betek eun heur araok an oferenn pe ar gommunion.

Ar memes aotre a zo roet d'ar veleien a lavar an oferenn, ha d'an dud fidel a dosta ouz an daol zantel, araok 9 heur, p'eo ret d'ezo ober eur pennad mat a hent,

---

(1) Reolenn 859 :

§ 1 : Anh oll dud fidel, gwazed ha merc'hed, kerkent ha m'o deuz an oad a skiant, da lavaret eo, pa zigor o spered. a dle, da vihana, eur wech ar bloaz, da Bask, reseo sakramant an Aoter, nemet lavaret e ve bet d'ezo gant o Ferson pe o c'hovesour, evit eun abeg bennak, chom eur pennad hep kommunia.

(2) Reolenn 854 :

§ 1 : Sakramant an Aoter ne dle ket beza roet d'ar bugale a zo c'hoaz re yaouank evit anaout ha c'hoantaat ar zakramant-se.

§ 2 : Rei a c'heller, ha rei a dleer, sakramant an Aoter d'ar vugale a zo e riskl da vervel, ma c'houzont lakaat komm etre korf ar C'hrist hag ar bara all, ha ma z'int goest d'e adori gant doujans.

§ 3 : Pa ne vezont ket e ris I da vervel, e tleont anaout gwelloc'h ar relijion gristen ; ret eo o frepari mat ; ret eo ec'h anavesfent, hervez a oad, misteriou ar feiz a dleer da anaout evit beza saveteet, evit ma tostaint ouz an daol zantel gant an devosion a zere ouz o oad.

§ 4 : Ar c'hovesour, ar gerent hag ar re a zalc'h plas ar gerent eo a dle barn peur eo preparet a-walc'h ar vugale da gommunia.

§ 5 : Met dever ar Person eo beilha ha gwelet, zoken dre eun ekzamin, ma z'eo ret, hag ar vugale o deus oad a-walc'h hag anaoudegez a-walc'h eus ar relijion evit tostaat ouz an daol zantel ; poania a dle ive lakaat da gommunia kenta ma c'hello ar re o deus an oad a skiant hag a zo preparet mat.

da lavaret eo, eur c'hilometr-hanter, d'an nebeuta, — hag ive, pa rankont, araok an oferenn pe ar gommunion, en em rei, epad hir amzer, d'eul labour start.

Artikl VII

Ar gest evit diner an Iliz a vo graet araok Pask. Ar gristenien a gompreno eman en o c'harg herzel ouz ezommou beleien o farrez. Kompren a raint ive eo eun dever evito dont war zikour ar veleien a zo e parreziou all, re baour, evit rei d'ezo ar pez nebeuta a zo ret evit beva.

Evit ma vo gellet rei d'ar veleien an nebeudig-se, e c'houlennomp digant ar gristenien rei d'eomp dek lur dre zen a zo er barrez. Ar pez ne viro ket ouz ar re wella da rei muioc'h.

An arc'hant dastumet evit an dra-ze a vezo digaset en e bez da Zekretour an Eskopti, abenn fin miz Ebrel, da ziwezata. Ac'hano e vezint rannet etre ar veleien ezommek gant penn-renerien an Eskopti.

Artikl VIII

A nevez e c'hourc'hemennomp ar pez Hon eus gourc'hemennet dija diwarbenn ar gest da ober evit ar Seminer da Bask, da Bantekost, da C'houel Maria Hanter-Eost ha da zeiz Nedeleg.

Rekoumandi a reomp ive start d'an dud fidel hor skoliou kristen a zo kement a ezomm anezo en deiz hirio.

Artikl IX

Breuriez Sant Kaourantin ha Sant Paol, evit sikour sevel beleien, a dle beza diazezet hag harpet e pep parrez. A greiz hor c'halon e rekoumandomp anezi d'eoc'h holl.

Artikl X

Aotre a roomp da rei Bennoz ar Zakramant, en ilizou ha chapeliou Hon Eskopti, beb abardaez, epad ar C'horaiz, p'en em vodo enno ar gristenien.

Hag e vo al lizer hag ar c'hemennadurez-man lennet en holl ilizou ha chapeliou Hon Eskopti, da zul ar C'hinkajesim hag ar zuliou all.

Kemper, d'an 20 a viz C'houevrer 1949.

† ANDRE,

Eskob Kemper ha Leon.

Dre c'hourc'hemenn :

JEAN LOUARN,

chaloni a henor an eskopti.

Kemper, Ti-Moulerez Bro Gerne hag an Eskopti. — N° 59.

№ 4 bis.

Lizer a Bastor

AOTROU 'N ESKOB KEMPER

HA LEON

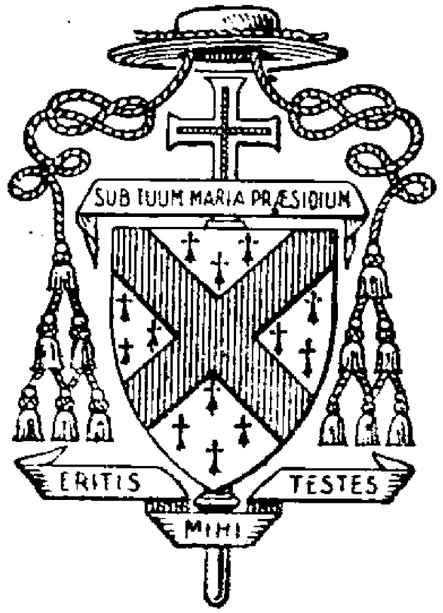
DIWARBENN

AR SPERED KRISTEN

HAG AN IMPLIJ DA OBER EUS AN DANVEZ

HA KEMENNADUREZ

EVIT AMZER ZANTEL AR C'HORAIZ 1950

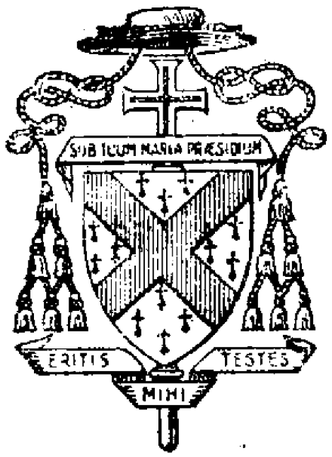


KEMPER

TI-MOULEREZ BRO GERNE

HAG AN ESKOPTI

14 fev 1950



Andre-Per-Fransez FAUVEL

Dre c'hras Doue
ha galloud an Tad Santel ar Pab
Eskob Kemper ha Leon
D'ar veleien ha da dud fidel an Eskopti
Salud, peoc'h ha bennoz e Jezuz-Krist Hor Zalver

HOR BREUDEUR KER,

Va ger kenta, war dreujou ar bloaz santel, a garfe beza eun ekleo eus mouez entanet ar Pab, evit lavaret d'ar re holl a zo posubl d'ezo, mont da Rom, da bedi war beziou an Ebestel ha da rei d'an Tad Santel an testeni eus hor c'harantez divrall.

Abenn vreman, ho peus klevet dija ober meneg eus pelerinaj Breiz, a vo graet e miz Here, hag ive eus pelerinaj ar Yaouankizou kristen hag hini an Aksion katolik.

Ma ne ve ket aes d'eoc'h mont gant hini pe hini eus ar pelerinachou-se, netra ne vir ouzoc'h d'en em douezia gant pelerined all.

Kalz ha ne c'hellont ket kemeret hent Rom, a garo, evel beb bloaz, mont da Lourd. Gant sikour aluzennou holl

barreziou an eskopti, hon eus esperans da welet muioc'h c'hoaz a re glanv o tiredet, er bloa-man, da Chrot Maeabiel, evit klask nerz kalon ha dizoan en o foaniou.

N'ho peus ket dizonjet, kennebeut, ar bromesa hon oa graet, warlene, da gas eun niver bras a wazed, a bep stad, hag a bep renk, da Lourd. Eur pelerinaj evel-se a c'hell maga o feiz hag o devosion evit an holl-viskoaz.

Ouspenn d'hor pardoniou kustum, ez aimp, er bloa-man, gant meur a hini eus hor Gwerc'hezed brudeta, betek Roazoun, evit kemeret perz er C'hendalc'h bras, a vo graet eno, eus an 3 d'an 9 a viz Gouere, en enor d'an Itron Varia.

Evel er bloaz tremenet, er Follgoad, hor re glanv a deuio gant o familhou da bedi Itron Varia Porzou, deiz gouel ar Yaou Bask, da bedi Itron Varia Rumengol d'ar zul, 17 a viz Gwengolo.

Kendalc'h ugentved bloaz Yaouankizou kristen ar meziou a gaso ive ive da Bariz, e miz Mae a zeu, eur vandennad vat a baotred hag a verc'hed yaouank eus hor c'horn bro. Eur wir joa a vezo evito en em gaout eno gant o breudeur hag o c'hoarezed, eus pevar c'horn ar Frans, evit diskleria, a vouez uhel, o menoz start da labourat holl asambles evit miret d'hor meziou ar feiz kristen.

Morse ne vezo meulet tra-walc'h ar bodadegou bras-se. An holl bourchasou a vez ranket ober evit mont, ar pez a weler hag ar pez a glever, a gresk nerz kalon ar re a gemer perz enno hag o stag muioc'h mui ouz o c'hredennou hag o micher...

Goude beza komzet d'eoc'h eus an nevezentiou-se, e fell d'in breman, en va lizer koraiz, studia ganeoc'h, ouz sklerijenn ar feiz, unan eus an traou ho peus ar muia soursi ganti, en ho puhez pemdeziek : *madou an douar*. Penaos e tle ar c'hristen ober implij anezo, penaos e tle en em gomporti dirak kudenn an arc'hant ?

Evit hon hentcha war ar poent-se, va Breudeur, evel war an holl boentchou all, an Aviel a ginnig d'eomp e sklerijenn.

Adalek e brezegenn genta, war ar menez, Hor Zalver a bronet an eurusted « *d'ar re a zo paour a galon* ». Alies e lavar d'e ziskiblien diwall d'en em staga re ouz an arc'hant : « *Ne zastumit ket a denzoriou war an douar, ar prenved, ar mergl a c'hell o distruja, al laeron toulla ar mogeriou ha teurel o c'hraban warno, met dastumit kentoc'h tenzoriou d'eoc'h en nenv.* »

Perak komzou evel-se ?

Da genta, abalamour an asurans a zeblant rei d'eomp an arc'hant n'eo ket gwirion. Anaout a rit parabolenn an den pinvidik, en doa graet eur bloavez dispar gant e zouarou. « *Ennan e unan ec'h en em c'houlenne : Petra rin ? rak n'am eus ket a blas da loja va eost. Hag e lavar : setu ar pez a rin : me a daolo va grignoliou koz d'an traon hag a zavo re nevez ha re vrasoc'h en o flas, hag enno e klozin va holl ed ha va madou, ha neuze e lavarin da va ene : Va ene, madou eleiz ac'h eus dastumet evit meur a vloaz, ehan breman, debr, ev, gra chervat.* » *Met Doue a lavaras d'ezan :* « *Den diskiant, en noz-man zoken e vo goulennet da ene diganit, hag ar pez ac'h eus gorroet, da biou e- vo ?* » *Evel-se e c'hoarvez gant an hini n'eo ket pinvidik dirak Doue.*

Ha ne welomp-ni ket, bemdez, dirak hon daoulagad meur a skouer hag a ro nerz d'ar barabolenn-ze ?

An den, gounezet e galon gant an danvez, ne gav saour ebet mui gant ar vuhez kristen. Kemeret holl gant soursi an arc'hant e teu ha n'en deus soursi ebet gant e ene.

Aviel sul ar Sexajesim a zigase da zonj d'eomp, n'eus ket pell 'zo, eus ar wirionez-se.

Petra vir ouz ar greun mat — ouz komz Doue, da ziwan, da c'hlaza en hor c'halon ha da zougen frouez, kant evit unan ? Peurliesa, « *ar spern o kreski hag a deu da vouga an had* hag « *ar spern-ze* » Jezuz e unan hel lavar, eo soursi ar bed ha touellerez an arc'hant. » Ha n'eo ket c'hoaz ar gentel a ro d'eomp Sant Paol : « *Gwrizien an holl drougou eo karantez an arc'hant. Kalz evit beza lezet ar garantez-se da greski, en eun doare direiz, en o c'halon, a zo en em gollet pell diouz ar feiz hag o deus c'hachet warno leun a boaniou.* » Ar Mestr divin a ro d'eomp da anaout eo diaes d'ar pinvidik mont da Rouantelez an nenv. En eur echui e lavar : « *Den ne c'hell servicha daou vestr. C'houi ne c'hellit servicha Doue hag an arc'hant.* »

Er memes amzer, ma serr ar c'halonou ouz gras Doue, karantez an arc'hant o zerr ive ouz karantez an nesa hag a vir outo d'en em zigeri d'ar gourc'hemenn bras : « *En em garit en eil egile.* » Bezit sonj eus parabolenn ar pinvidik fall, gwisket kaer, bevet mat, o nac'h rei d'ar paourkez *Lazar* ar bruzunou a goueze diwar e daol. Sebeliet e voe en ifern. Bezit sonj eus komzou Hor Zalver, o lavaret d'eomp penaos e tremeno an traou da zeiz ar varn diweza : « *Naon am eus bet ha n'hoc'h eus ket roet d'in da zebri. Sec'hed am eus bet, ha n'hoc'h eus ket roet d'in da eva ; hep ti e oan ha n'hoc'h eus ket roet degemer d'in ; hep dilhad e oan ha n'hoc'h eus ket va gwisket.* » An Aviel a ziskouez d'eomp pegen souezet eo ar re goundaonet : « *Aotrou, peur hon eus-ni da welet o kaout naon ha sec'hed ha n'hon eus ket da zikouret ? — E gwirionez, ken alies gwech ma z'oc'h chomet hep sikour unan eus ar re vihanse, me va unan eo an hini n'hoc'h eus ket sikouret. It, tud milliget, d'an tan peurbadus.* » Pebez kemm etre ar zetansse hag an hini douget war ar re a vo bet madelezus : « *Deuit, tud benniget gant va Zad, deuit da gemeret perz en va Rouantelez.* »

Bez e c'hellfemp trei c'hoaz pajennou an Aviel, poueza war grizder an dleour didruez, war dristidigez an den yaouank, ne fellas ket d'ezan mont da heul Jezuz, abalamour d'e zanvez bras, diskouez kalon dener ar Samaritan mat. Eus an holl bajennou-se e teu d'eomp hevelep kentel : an danvez a zo eun dentasion. Ne dleomp ket en em staga re outan. Ar gwella evidomp eo kaout ar spered a baourentez. Ma z'eus roet madou d'eomp e rankomp, da vihana, gouzout penaos ober implij mat anezo, diwall ne zeufemp

da veza o sklavour, gouzout c'hoaz sikour ar re a zo en dienez.

Dre ar gelennadurez-se, diwarbenn an arc'hant hag ar madou, diwarbenn artiklou all ar relijion, Hor Zalver' a c'hoantae diskleria fraesoc'h ha klokoc'h ar pez a oa bet displeget dija gant Moyzez hag ar brofeted.

An Iliz, o pleustri war genteliou an Aviel, sklerijennet gant ar c'henteliou-se, he deus reizet, d'he zro, lezennou ha reolennou evit merka d'eomp penaos dibuna kudenn an danvez, hervez ezommou an amzer a-vreman.

« *An douar a-bez a zo d'an Aotrou Doue* », a lavar d'eomp ar Skritur Zakr. Pegwir eo Hen ar C'hrouer, Hen ive eo ar Mestr Holl C'halloudek. Ar pinvidigeziou hep muzul, kuzet e kalon an douar, a zo « *oberou e zaouarn* ». Dre e c'halloud hag e vennoz eo e teu labour an den da zougen frouez, ha nann dre nerz e ijin hepken. Er memes tra, n'eo nemet hervez an urz merket gantan, eo e teu da veza perc'henn war ar madou a denn eus an douar.

Ar c'hristen a oar en deus renket Doue pep tra dre e Brovidans.

Adalek penn kenta ar bed, e welomp en doa ar c'hrouer roet an douar d'an dud evit ma c'hellfent beva warnan : « *Kargit an douar, emezan, d'ezo, bezit mistri war besked ar mor, war lapoused an nenv ha war an holl loened a finv war an douar... Roet int d'eoc'h evit ma reoc'h anezo o magadurez.* » An holl vadou-se a zo kinniget d'eomp evel eur zikour. Ni a dle beza o mistri, nann o sklavourien. Sakrifia hor buhez hon unan, pe buhez ar re all, evit o c'haout a zo mont a-grenn a enep bolontez Doue.

Penaos en em gemeret eta evit ober eun implij fur anezo ?

Ma vije chomet an dud er stad santel m'oant bet krouet, o defe labouret gant joa an dachenn zispar, fiziet enno, hag o defe rannet etrezo he frouez, hep kaout ezomm da ober lodennou evit pep hini. Met en abeg d'ar pec'hed orijinel, evit rei kalon da boania, ha miret ouz an trouz,

eo ret, hag eta just, e teuje pep den da veza mestr war frouez e labour. O tont da veza perc'henn war lodenn pe lodenn eus madou an douar, eo e c'hell, en doare ar sura, gwaranti e vuhez e unan, ha buhez e familh, hervez al lezennou hag ar reolennou dishenvel, savet, e pep bro, evit harpa ar gwir-se.

Ar madou hag a deu da veza « va feadra » daoust ha tennet int, evit kement-se, eus servij an holl ?

N'int ket, a lavar d'eomp an Iliz, hag a ra eun dever d'ar pinvidik ranna gant ar paour eus ar pez en deus ar re. Dever a garantez, digaset da zonj d'eomp anezan, ken alies, en Aviel. Met an Iliz a ya pelloc'h. Ar re o deus madou etre o daouarn o deus c'hoaz an dever d'o lakaat e servij ar re all. Evel-se eost va fark a zigaso gounidegez d'in, met pourvei a raio ive da vagadurez eleiz a dud. Ar binviou-se a ran, evit gounit va bara, a zervicho d'am breudeur da labourat. An uzin-se, ein eus enni va flas, a dle trei evit mad ar vro a-bez.

Ret eo d'eomp gwelet sklêr kement-se. N'eo ket hepken evit e vad hag e zervij, e-unan, eo e vez an den mestr war e draou, met ouspenn evit mad ha servij ar re all.

N'oun ket mestr a-grenn war ar pez 'zo d'in. Merour hepken dirak Doue, em bo da renta kont d'ezan, e rankan gouarn va danvez evit mad an holl. « *An nep a zo perc'henn a zo perc'henn evit an holl.* » N'eo ket eur c'huzul eo kement-se met eun dever. Dont da veza perc'henn n'eo ket lakaat a-goztez evidor an unan eo, pe evit eun nebeudig tud, madou, hag a dle profita d'an holl. Ar mestr, en eur c'houarn a beadra, a dle servicha interest an dud all.

Ezommou, pe aesamanchou ar re a zo en-dro d'in a c'hell a-wechou lakaat harz da va gwir a berc'henn. Evel-se n'eo ket permetet d'in lezel va fark dilabour, rei gwiniz d'al loened pe lezel va zi goullo, p'o deus va breudeur, dienez a vara pe a lojeiz.

« *Malloz, a you'che ar profed Isai, malloz d'ar re a fell d'ezo kaout tiez war diez, parkeier war barkeier, betek*

perc'henna ar vro a-bez ha kemeret an holl blas evito. » D'an den avarisius eus e amzer, an doktor bras Sant Bazil a lavare : « *Te hag a vern kement a vadou e dounderiou da youl dastum, kaout a ra d'it ne rez gaou ouz den ? E gwirionez, e lamez digant eleiz a dud ar pez o deus ezomm... Ar bara-se, hag a zalc'hez ganit, a zo diwar goust an nep en deus naon.* »

« *An nep a zo perc'henn a zo perc'henn evit an holl.* » War ar reolenn-se eo ec'h en em harp ar gouarnamant evit diberc'henna an dud eus traou hag a c'hell beza lakaet e servij an holl : eun hent nevez a dle beza digoret, va zamm douar a vo tennet diganen. Tud gwall zarvoudet a zo hep lojeiz ; al lezenn a c'hell va forsi d'o digemeret en va zi... Hep gortoz ma savo bec'h warno, ar gristenien, fidel da gelennadurez an Iliz, a dle gouzout dont war zikour o nesa, en dienez, ha goude zoken ma vije diaes kenan d'ezo hen ober. Setu tiez bras, ha n'eus enno nemet eun den pe zaou o chom. E kichen, familhou niverus a zo bern war vern, en eun toullig kambr, el lec'h ma z'eus danjer evit yec'hed, ha vertuz, ar vugale. Aman n'eo ket hepken ar garantez, met ar justis a dle ren etre an dud a c'houlenn, hag a c'houlenn start, ma teuje ar re o deus plas da rei dor zigor d'ar re n'o deus ket.

Sarra ar galon war ar poent-se, hep digarez vat, a ve maga kasoni hag hada freuz. Hervez *Sant Thomas Akin*, pa vez unan bennak er vrasa dienez, ez eus gwir da gemeret tra an nesa evit rei sikour d'ezan, ma n'eus doare all ebet d'hen tenna a boan.

Evit dont a-benn eus an diaezamant a zo hirio o kaout lojeiz ez eus ezomm eus skoazell an holl dud a volontez vat. En eur zerc'hel d'o gwiriou, ra en em ziskouezo ar vistri bepred leal ha karantezus. Ra vo laket an arc'hant, a c'heller da zioueret, da ober lojamanchou, ha goude ma ne vefe ket a interest bras evitan. Gant sikour ar gouarnamant, ra en em glevo pennou ar staliou labour ha micherourien evit sevel tiez nevez. Ra glasko an emgleoiou

a genskoazell rei sikour d'ar familhou ar muia reuzeudik. Setu aze eun testeni kaer evit diskouez ez omp holl breudeur.

Ha kompren a raimp eo deuet ar mare bras evidomp da rei an testeni-se ?

En e Lizer Meur « *Quadragesimo anno* », Hon Tad *Santel ar Pab* Pi XI, a en em zav gant nerz eneb ar pez a anv : unan eus dizursiou brasa an amzer vreman : « *Eus eur c'hoztez, eur bobl diniver a dud ha n'o deus netra war o ano, eus eur c'hoztez all, eun dornadig tud pinvidik bras, karget a vadou.* » Kement-se, eme Bi XI, a verk sklêr n'eo ket rannet mât an arc'hant a c'hounezer hirio ha ne zervich ket, evel ma vefe dleet, da bourvei da ezommou ar rummadou tud dishenvel.

Dalc'homp sonj, va Breudeur, evit ma vo rannet gwelloc'h an traou, eo ret da genta, e justis rik, rei d'al labourer eur baeamant, bras a-walc'h, evit asuri e vuhez, ha gant sikouriou an dianvez, hini e familh. Hogen, skler eo, d'an heur hirio, ez eus kalz labourerien ha n'int ket paet a-walc'h. Meur a hini eus ar re man, daoust d'ezo da veza piz ha kempenn, a vev en dienez, seul boaniusoc'h, m'o deus dalc'hmat aon da vankout a labour.

Abalamour d'ar verrentez-se, mammou a familh a rank, muioc'h mui, mont da glask gounidegez er-mez eus ar gêr. Ar pez a vir outo d'en em rei holl da zeveriou o stad, a zo, dreist pep tra, kelenn ar vugale ha soursial ouz an ti. Bez ez eus aze, eme Bi XI, « *eun dra direiz hag ranker chench, kousto pe gousto* ».

Abalamour c'hoaz ma vez berr an arc'hant gantan, al labourer ne deu ket a-benn da gaout eun tammig leve, na zoken da brena e di. Evit ma vo peoc'h etre an dud eo ret koulskoude e c'hellfe ar madou, graet evit an holl, beza perc'hennet gant an holl, e c'hellfe an nep n'en deus netra war e ano dont ive, eun deiz, da veza perc'henn ha beva evel-se dienkrez.

Kelennadurez ar Pabed a bouez kalz war ar poent-se.

Pi XI a garfe gwelet ar vicherourien hag al labourerien o kaout o lod, en eur c'hiz bennak, er stal-labour m'emaint enni : o lod, er garg da gas ar stal en-dro, evel ive, er gounidegez a deu da heul. *Pi XII*, en e gemennadurez Nedeleg 1942, a skrive : « *An Iliz n'eman ket hep gouzout, bep gwech ma klask al labourer gwellaat e stad ez eo diarbennet gant eur reiz houarn, tamm ebet hervez an natur, kontrol beo d'an doare merket gant Doue, kontrol d'ar pez evit petra eo bet krouet madou an douar.*

Abalamour da se, en eur anaout ez eus doareou fall da zigas gwellaen, n'eus den, ha dreist-holl beleg na kristen ebet, hag a c'hellfe chom bouzar dirak ar griadenn a zav eus kalon douna ar bobl evit goulenn justis, e kreiz eur bed hag a zo d'eun Doue just. »

A dra zur, an diaezamanchou, a bep seurt, a gav, hirio, ar gonversanted hag ar re a zo e penn an uzinou, ne zikouront ket gwellaat stad al labourer, miret a reont ouz mistri a volontez vat da ober o dever e kenver ar re a zo dindano.

Met, ha ne welèr ket ive staliou ha tiez kenwez, brao ar bed ganto, hag o deus muioc'h a zoursi da lakaat arc'hant a-goztez, eget da rei eur baeamant just d'o labourerien, a gav gwelloc'h lakaat arc'hant da renka ar mekanikou eget e implija da wellaat stad an dud.

Koulskoude, an dud eo, pe i a zo er renk uhela, pe er bazenn izela, a laka an traou da vale, i eo a gont dreist pep tra. Ar stal labour pe an uzin n'eo ket graet evit gounit arc'hant bras, met, da genta, evit rei peadra d'an dud a labour enni da veva. Chench penn d'an urz-se, evit rei ar plas uhela d'an arc'hant, a zo mont a-grenn enep kelennadurez an Iliz.

Petra deu ar vuhez da veza, pa ne glasker mui enni nemet traou ar bed-man ? Eur vuhez « *dinatur, kriz ha didruez* » evel ma lavare Pi XI, eur vuhez ha ne rer mui van ebet eus ezommou gwirion an dud, ne zelaouer enni nemet mouez an interest.

Ouz genou ar re ne zonjont nemet rastellat arc'hant

eo e stlape *Sant Bazil* ar c'homzou rust-man : « Da zaoulagad ganit o para war da aour, ne ouezez mui sellet wardu da vreur. An daëlou ne atizont ket da drugarez. An hirvoudou ne deneraont ket da galon. Nann. Didruez out ha kaledet. E pep tra e welez an aour. An ed a deu da veza evidout aour. Ar gwin, aour. Ar gloan a en em jench dirazout en aour. Pep kenwerz, pep marc'had a dle rei tro d'it da gaout aour. » Hag an aour, pa vez karet evel-se a ra ankounac'haat an den, evel ma ra ankounac'haat Doue : « An youl destum a zo eur wir idolatri », a lavar d'eomp Sant Paol.

War biou e kouez ar zetans garo-se ? Da genta, hep mar ebet, war an dud digoustians, a ra o Doue eus an arc'hant, ha ne zellont nak eus pe du, na penaos e teuio d'ezo, gant ma teuio. Met ive war ar re, a weler o werza o zraou, kera ma c'hellont, o paea ar re a zo dindano nebeuta ma c'hellont, hep soursi ebet eus ar pez a zo just ha leal. Koueza ra, erfin, ar zetans-se war ar re a gustum plasi o arc'hant n'eus forz e-pelec'h, n'eus forz gant piou, gant m'o do interest vras, hep sonjal e c'hellont evel-se skoazella an dislealded.

En doare da c'hounit madou, evel en doare d'o ingala an youl destum a boulz an den d'ober troiou kamm. Priziou kalz traou a zo direizet dre ar profit re vras a gemer lod warno. A dra zur, tud ar c'henwerz o deus gwir da gaout an digoll eus o labour, o foan, eus ar risklou a gemeront.

Ma n'eo ket aes a-wechou barn just a-walc'h an traouse, eo sklèr ez eus meur a brofit hag a zo pell diouz beza onest, dre an doare d'o c'hemeret, pe dre ar pez a vez kemeret.

Arabat sonjal e ve an Iliz o klask gwelet kement korn tro a zo e micherou pe aferiou an dud, met en he c'harg eman, sklerijenna ar c'houstiansou, heja ar re a zo lezober, skei war ar giziou all. Marteze, o klevet diskleria kelennadurez an Iliz diwarbenn an implij mat d'ober eus an

danvez ha diwarbenn ar justis vrasoc'h a dle ren etre ar rummadou tud, meur a hini eus an dud fidel a vezo chomet souezet.

Evit dont enno unan, n'o deus nemet digeri an Aviel evit gwelet, gant pebez nerz, en deus Hor Zalver skoet war ar re binvidik, a rae implij fall eus o danvez, evit anaout ive an holl zoursi en deus bet gant an dud vihan hag ar re baour. En e holl brezegennou, e tesk d'eomp beza mat ouz ar re all hag en em zistaga diouz traou ar bed man.

Evit beza e ziskibl, n'eo ket a-walc'h kuzat ar garantez a zo evidor an unan, dindan mantell an aluzenn, pe eun nebeut komzou brao, ret eo kaout, war bep tachenn, ar zoursi eus hor breudeur ha lakaat spered an Aviel da ren en holl darempredou hor beus gant an dud all. Hounnez ar c'hras-se, eo a c'houlennomp en eur lavarel ar bedenn graet gant *Pi XII* evit ar bloaz santel : « *Ra zeuio ho kras, aotrou, da entana en holl galonou, ar garantez evit kement a dud reuzeudik ha ne c'hellont kaout buhez vat ebet, abalamour d'ar baourentez ha d'an dienez kouezet warno. Lakit da greski, e eneou ar re a ro d'eoc'h an ano a Dad, an naon hag ar zec'hed eus ar justis hag ar garantez etre an dud.* »

Evit maga ennomp ar menoziou mat-se, an Iliz a ra d'eomp lenn e penn kenta ar C'horaiz, ar gemennadurez bet roet evidomp gant Doue d'ar Profed Isai : « *Ar gan a c'houlennan, ha n'eo ket e teufec'h da zistaga ar chadennou disleal, da renta ar frankiz d'ar re zo gwasket, da derri pep yeo ? Ha n'eo kei ranna ho para gant an neb en deus naon, digemeret en ho ti ar reuzeudik hep lojeiz, rei dilhad d'an neb a zo en noaz, kaout bepred soursi gant ezommou ho preudeur ?* »

⁂

E buhez ar familh, evel e buhez an darempredou gant an dud all, an implij mat a ranker ober eus an danvez a

verk d'ar c'hristen deveriou hag a ranker diskleria. Evit pourvei da ezommou o ziegez, ez eus priejou, war ar mêz, hag a rank labourat kement, ma n'o deus ket amzer zoken da veva eur vuhez-den. Gouzanv a reont, gant an esperans, kaout, eun deiz, eun tammig aesamant, a zigaso d'ezo deiziou laouenoc'h. Bez ez eus re all, hag en em c'hra mattre ouz ar vuhez kalet-se, evit gounit, e berroc'h amzer, muioc'h a arc'hant : e riskl da zakrifia, evel-se, yec'hed ar vamm hag ar vugale, da gas da netra gwir vuhez ar familh, da grenna amzer ar bedenn : n'eus mui nemet eun dra hag a gont : al labour. An youl da rastellat arc'hant a deu da veza eur bourreo, daoust d'ezan en em harpa war an digarez beza kempenn, ha pourvei d'an amzer da zont.

Setu ar vugale o kreski. Ha gouezet e vezo ober an dispignou a zo ret evit o deskadurez ? Familhou, en o aes, en em lez da veza touellet gant skoliou ar gouarnamant, dre ma n'eus netra da baea enno. Met, eun niver bras, ret eo hel lavaret, a zigemer a galon vat, hag a-wechou, en eun doare dispar, ar sakrifisou, taolet war o c'hein gant lezennou disleal, evit asuri d'o bugale eun deskadurez kristen. Ouspenn e labour ordinal, an tad-man a gav an tu d'en em rei d'eul labour all, skuizus kenan, epad dek vloaz, evit gellout paea ar skol-loj d'e vab ha d'e ziou verc'h. Egile, daoust d'an ezomm bras en deus eus skoazell e baotr yaouank, hel lez da heulia e vokasion hag a gont muioc'h war Brovidans Doue evit en em denna en e stad diaes. Ar skoueriou kaer-se a zo stank a-walc'h en hon touez. Ra blijo gant Doue benniga ar re o deus seurt spered a feiz hag a zioueramant !

Hag ano a zo da gaout plas d'ar re yaouank ? Diaoul an arc'hant ne vanko ket da rei tro da glask ar plas a vo ennan ar brasa pae. N'eo ket avat atao an hini sura evit buhez ene an hini her c'hemero.

Hag ano a zo eus eun dimezi ? Beza eus ar memes renk a zikour, sklêr eo, unvaniez ar priejou, met fall kenan eo

sellet hepken ouz an danvez evit ober ar choaz. Gwelet a rer kerent oc'h enebi ouz dimeziou mat, abalamour d'an arc'hant. E riskl emaint, war ar poent-se, da vont en tu all d'o galloud.

Eun danjer bras a zisunvaniez a zav, er familhou, pa deu ar mare da lodenna an danvez. Gwelet a rer a-wechou eur grizder spontus o tihuna en eneou. El lec'h plega an eil d'egile evit ranna, e peoc'h, an heritaj, hiniennou ne argilont ket evit ober prosez, evit gervel dirak al lez-varn eun tad pe eur vamm, breudeur ha c'hoarezed. Alies an droulans a bad pell hag e weler an dra drist-se eus kristenien, hag a vez en iliz, ha ne fell ket d'ezo en em bardoni. Penaos e c'hellont-i lavaret c'hoaz ar Bater noster hag ar c'homzou-man a goundaon anezo : « Pardonit d'eomp evel ma pardonomp... » Kompren a rer ger Sant Aogustin : « *Karantez an arc'hant eo ar binim a laz ar gwir garantez.* »

♣

E kreiz eur bed hag a ro ken bras meuleudi d'an danvez, an Iliz a gendalc'h da ober meuleudi ar baourentez. Goulenn a ra digant he holl bugale beza distag diouz madou an douar, o tigas da zonj d'ezo n'eus nemet eur gwir binvidigez, hini an ene. Kennerzi a ra an neb a zo dibourvez eus madou an douar en eur lavaret d'ezan : « *Doue ha n'en deus ket Hen choazet ar re baour, hervez ar bed-man, evit ober anezo tud pinvidik dre ar feiz ?* », eme Zant Jakez.

Erfin dre ar veuiou a relijion, ne ehan da rei tro d'eomp da choaz ar baourentez a volontez vat.

« *Ma fell d'it beza parfet, a lavare Jezuz d'an den yaouank pinvidik, gwerz da vadou ha deus d'am heul.* » D'ar c'halvadenn-se, ped ha ped n'o deus ket respontet abaoue ugent kant vloaz zo.

An ebestel o deus kuitaet pep tra evit heulia ar Mestr. *Fransez Asiz*, mab eur marc'hadour mezer pinvidik, a zo

en em c'hraet paour evit beza henvel ouz Hor Zalver. An *Tad de Foucaud* a zo aet d'an dezert evit beva evel eur manac'h. Bemdez e welomp, en-dro d'eomp, paotred yaouank ha merc'hed yaouank o vont gant ar memes hent. Vokasionou dreist-ordinal, a lavaroc'h c'houi. Gwir eo, met o skouer a zo eur gentel. N'o deus mui netra war o ano hag int laouen ; den yaouank pinvidik an Aviel, hen, a yeas kuit diouz Hor Zalver, « *trist meurbed, abalamour m'en doa madou bras* » Doue a zo a-walc'h evito.

« *Eurus an den n'en deus ket redet warlerc'h an aour ha n'en deus ket lakaet e fizians en arc'hant nak en tenzoriou.* »

« *Klaskit, da genta, rouantelez Doue hag e justis hag an traou all a vo roet d'eoc'h war ar marc'had.* »

•

RAK-SE,

Goude beza goulennet kuzul digant Hor Breudeur, Chalonied hon Iliz Veur, ha goude beza pedet an Aotrou Doue ;

Hon eus gourc'hemennet hag e c'hourc'hemennomp ar pez a zo aman war-lerc'h :

Artikl I

Digas a reomp da zonj d'ar gristenien eus an dever o deus da ober pinijenn, epad amzer zantel ar C'horaiz, ha da viret lezennou an Iliz, diwarbenn ar yun hag ar vijil.

Artikl II

Lezenn ar vijil a dle beza miret gant an holl dud fidel, adalek an oad a 7 vloaz echu. Al lezenn-se a zifenn debri kig ha druz tennet eus kiz. Aotre a ro da zebri viou, laez, amann, fourmaj ha gres.

Ret eo ober vijil : bep gwener eus ar bloaz, da verc'her al Ludu, derc'hent gouel Nedeleg (1).

N'eus ket a vijil da zeiz ar goueliou-berz, da lavaret eo, e Frans, da Nedeleg, da c'houel Maria Hanter-Eost, da c'houel an Holl Zent, pa gouez ar goueliou da wener.

Artikl III

Lezenn ar yun a dle beza miret gant an dud fidel adaleg 21 bloaz echu, betek 60 bloaz kommanset.

Al lezenn-ze a c'houlenn na ve graet nemet eur pred bras bemdez. Ar re o deus da yun a c'hello, koulskoude, kemeret eun dra bennak diouz ar mintin ha diouz an noz, evel m'eman ar c'hiz en Eskopti.

Diouz an noz, e c'heller debri a bep seurt boued vijil, memes viou. Diouz ar mintin e c'heller kemeret, kafé, the, chocolat, laez, ha memes viou, gant eun nebeut bara.

Ret eo yun : da verc'her al Ludu, da wener ar Groaz, derc'hent gouel Nedeleg.

Artikl IV

An dud fidel a c'hell beza dispanset eus lezennou ar vijil hag ar yun abalamour d'o nebeut a yec'hed, d'o skuizder, d'o labouriou tenn, etc. An Aotronez Personed a c'hello rei an dispansou hervez ar c'halloud roet d'ezo gant Lezennou an Iliz (Can. 1245, § 1). Ouspenn ec'h aotreomp an Aotronez Chalonied evit tud fidel an eskopti, ar Zuperiored hag an Aomonierien evit o skolachou hag o c'houenchou, ar Govesored evit ar re a vez o kovez ganto, da rei, edoug ar bloaz, an dispansou a gavint mat, gant ma ne roint ket d'an holl asambles.

Artikl V

Pegwir n'eo mui ken rust ar pinijennou merket gant

(1) Eul lizer a c'hras, bet resevet d'an 12 à viz Ebrel, a ro dispans a vijil hag a yun da eskopti Kemper evit derc'hent gouel Maria Hanter-Eost.

an Iliz e c'houlennomp digant an dud fidel en em rei d'an oberou mat ha dreist-holl ober aluzenn, hervez o danvez.

An aluzennou a vo roet d'an Aotronez Personed hag Aomonierien, pe lakaet en eur c'hef, graet evit o reseo, ha kaset goudeze da zekretour an Eskopti.

Ar re na c'helfent ket rei zoken an distera aluzenn a en em zigollo en eur lavaret, bep sizun eus ar C'horaiz, 5 Pater ha 5 Ave evit ezommou an Iliz, ar Frans hag an Eskopti.

Artikl VI

An amzer Fask a zigoro, evit an Eskopti, da Zul ar Basion hag a vezo klozet d'en eil sud goude Pask.

Goulenn a reomp start ma vezo lezet gant an dud fidel ar vrasa liberte evit choaz o c'hovesour.

D'ar pevare sul eus ar C'horaiz, ar Bersoned a lenno er gador e brezonek ar reolenn 859, § 1, eus Roll Lezennou an Iliz (1), hag a zigaso da zonj d'o farresioniz eus gourc'hemenn an Iliz diwarbenn kommunia da Bask.

Lennet e vezo ive ha displeget e brezoneg, ar reolenn 854 diwarbenn kommunion ar vugale (2). Ar vugale a zo

(1) Reolenn 859 :

§ 1 : Anh oll dud fidel, gwazed ha merc'hed, kerkent ha m'o deuz an oad a skiant, da lavaret eo, pa zigor o spered, a dle, da vihana, eur wech ar bloaz, da Bask, reseo sakramant an Aoter, nemet lavaret e vebet d'ezo gant o Ferson pe o c'hovesour, evit eun abeg bennak, chom eur pennad hep kommunia.

(2) Reolenn 854 :

§ 1 : Sakramant an Aoter ne dle ket beza roet d'ar bugale a zo c'hoaz re yaouank evit anaout ha c'hoantaat ar zakramant-se.

§ 2 : Rei a c'heller, ha rei a dleer, sakramant an Aoter d'ar vugale a zo e riskl da vervel, ma c'houzont lakaat kemm etre korf ar C'hrist hag ar bara all, ha ma z'int goest d'e adori gant doujans.

§ 3 : Pa ne vezont ket e ris da vervel, e tleont anaout gwelloc'h ar relijion gristen : ret eo o frepari mat ; ret eo ec'h anavesfent, hervez a oad, misteriou ar feiz a dleer da anaout evit beza saveteet, evit ma tostaint ouz an daol zantel gant an devosion a zere ouz o oad.

§ 4 : Ar c'hovesour, ar gerent hag ar re a zalc'h plas ar gerent eo a dle barn peur eo preparet a-walc'h ar vugale da gommunia.

§ 5 : Met dever ar Person eo beilha ha gwelet, zoken dre eun ekzamin, ma z'eo ret, hag ar vugale o deus oad a-walc'h hag anaoudegez a-walc'h eus ar relijion evit tostaat ouz an daol zantel ; poania a dle ive lakaat da gommunia kenta ma c'hello ar re o deus an oad a skiant hag a zo preparet mat.

deuet d'an oad a skiant hag a zo ar pez ma c'houlenn ar Reolenn 854 a dle kommunia da Bask.

Eun dever grevus eo d'ar gerent kas o bugale da gommunia ha d'an Aotronez Personed sikour ar re-man d'en em lakaat er stad dereat evit kement-se.

Digas a reomp da zonj d'an holl en deus an Tad Santel ar Pab Pi XII aotreet ar veleien a lavar an oferenn hag an dud fidel a gommuni, goude 9 heur, da gemer eun evaj, hep alkool, betek eun heur araok an oferenn pe ar gommunion.

Ar memes aotre a zo roet d'ar veleien a lavar an oferenn, ha d'an dud fidel a dosta ouz an daol zantel, araok 9 heur, p'eo ret d'ezo ober eur pennad mat a hent, da lavaret eo, eur c'hilometr-hanter, d'an nebeuta, — hag ive, pa rankont, araok an oferenn pe ar gommunion, en em rei, epad hir amzer, d'eul labour start.

Artikl VII

Ar gest evit diner an Iliz a vo graet araok Pask. Ar gristenien a gompreno eman en o c'harg herzel ouz ezommou beleien o farrez. Kompren a raint ive eo eun dever evito dont war zikour ar veleien a zo e parreziou all, re baour, evit rei d'ezo ar pez nebeuta a zo ret evit beva.

Evit ma vo gellet rei d'ar veleien an nebeudig-se, e c'houlennomp digant ar gristenien rei d'eomp dek lur dre zen a zo er barrez. Ar pez ne viro ket ouz ar re wella da rei muioc'h.

An arc'hant dastumet evit an dra-ze a vezo digaset en e bez da Zekretour an Eskopti, abenn fin miz Ebrel, da ziwezata. Ac'hano e vezint rannet etre ar veleien ezommek gant penn-renerien an Eskopti.

Artikl VIII

A nevez e c'hourc'hemennomp ar pez Hon eus gourc'hemennet dija diwarbenn ar gest da ober evit ar Seminer

da Bask, da Bantekost, da C'houel Maria Hanter-Eost ha da zeiz Nedeleg.

Rekoumandi a reomp ive start d'an dud fidel hor skoliou kristen a zo kement a ezomm anezo en deiz hirio.

Artikl IX

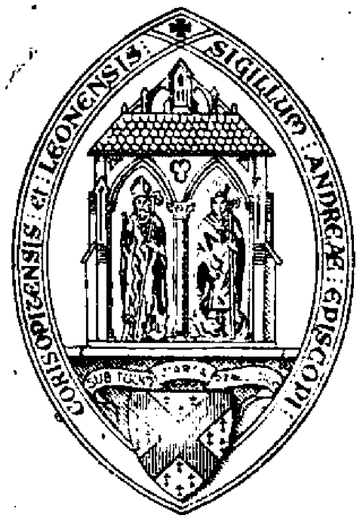
Breuriez Sant Kaourantin ha Sant Paol, evit sikour sevel beleien, a dle beza diazezet hag harpet e pep parrez. A greiz hor c'halon e rekoumandomp anezi d'eoc'h holl.

Artikl X

Aotre a roomp da rei Bennoz ar Zakramant, en ilizou ha chapeliou Hon Eskopti, beb abardaez, epad ar C'horaiz, p'en em vodo enno ar gristenien.

Hag e vo al lizer hag ar c'hemennadurez-man lennet en holl ilizou ha chapeliou Hon Eskopti, da zul ar C'hinkajesim hag ar zuliou all.

Kemper, d'an 14 a viz C'houevrer 1950.



† ANDRE,

Eskob Kemper ha Leon.

Dre c'hourc'hemenn :

JEAN LOUARN,

chalonl a henor an Eskopti.

Kemper, Ti-Moulerez Bro Gerne hag an Eskopti. — N° 59.

Nº 5 bis.

Lizer a Bastor

AOTROU 'N ESKOB KEMPER

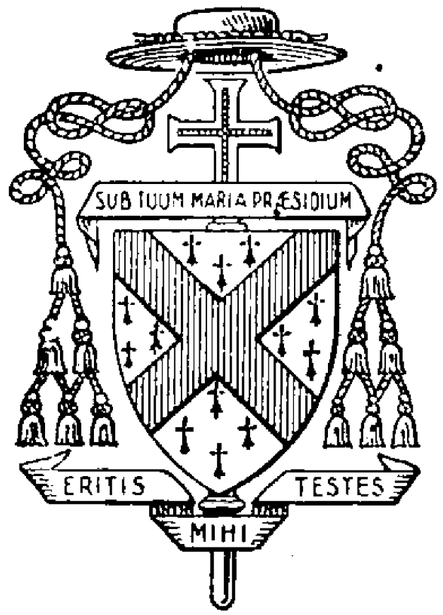
HA LEON

DIWARBENN

PARABOLENN AR MAB PRODIG

HA KEMENNADUREZ

EVIT AMZER ZANTEL AR C'HORAIZ 1951

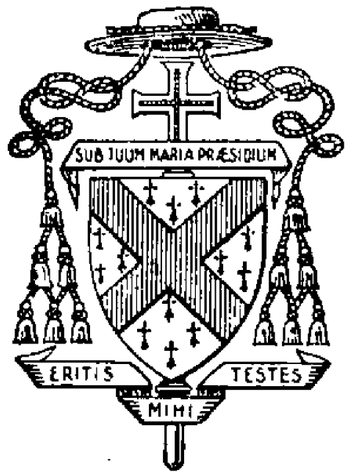


KEMPER

TI-MOULEREZ BRO GERNE

HAG AN ESKOPTI

1951



Andre-Per-Fransez FAUVEL

Dre c'hras Doue
ha galloud an Tad Santel ar Pab
Eskob Kemper ha Leon
D'ar veleien ha da dud fidel an Eskopti
Salud, peoc'h ha bennoz e Jezuz-Krist Hor Zalver

Hor Breudeur ker,

Er bloaz tremenet, evit seveni da reolennou ar Jubile, eun niver bras a dud fidel a zo aet da Rom e pelerinaj. Goulennit diganto kelou eus ar pez o deus gwelet hag e lavarint d'eoc'h gant pebez galon domm o deus pedet e ilizou koz ar Gêr zantel ; gant pebez doujans o deus selaouet mouez Hon Tad Santel ar Pab, Pi XII, ouz o c'hentelia d'ober pinijenn, d'en em rei d'an devosion ha d'an abostolerez ; ha pebez frouez o deus tennet eus Induljans kaer ar Jubile.

An Iliz a zalc'h kont eus an amzer, a deu, mare goude mare, da luskellat hor buhez. Evel ma teu bep bloaz, dre he goueliou, da lakaat beo dirazomp mysteriou Hor Salver Jezuz-Krist, evel-se, evit merka hanter ar c'hantved bloaz-

man, ar Pab, a zo war gador Sant Per, hag en deus resevet ar galloud « da liamma ha da ziliamma » a ro da c'hounit d'ar bed madou spirituel dreist-ordinal. Miret, edoug ar bloaz tremenet, evit pelerined Rom hepken, int rannet, er bloa-man, gant an holl dud fidel.

O rei tro d'eomp da denna muioc'h a frouez eus tenzoriou dreist muzul meritou Jezuz-Krist, ar Werc'hez Vari hag ar Zent, induljans ar Jubile a dle gwrizienna ennomp keuz birvidikoc'h d'hor pec'hejou, youl startoc'h d'en em drei ouz Doue. Evit brasa mad hoc'h eneou, ne c'hellan goulenn gwelloc'h diganeoc'h, Breudeur ker, eget heulia, a greiz kalon, ar reolennou, roet d'eoc'h, en ho parreziou war gement-se, ha pedi e intansionou an Iliz hag Ton Tad Santel ar Pab, hag ispisial evit ar peoc'h.

E-lec'h sonjal evel an den, a gomz an *Tad Bourdaloue* anezan, ha ne ziskoueze ket kaout feiz bras, pa lavare : « Ne gousto ket kalz a dra d'in ». C'houi zalc'ho sonj eus ar wirionez displeget gant ar prezeger brudet-se : « Ar Jubile a c'houlenn diganeomp ober ar pez a zo an diêsa, ar starta hag ar brasa er relijion hag eo distrei da vat ouz Doue ».

Holl hor beus ezomm da ziskenn ennomp hon-unan ha d'en em gonvertisa, hag an ezomm-se a zo seul vrasoc'h, m'en em zil ennomp spered ar bed, hep gouzout d'eomp, ha m'eman e riskl da vouga, en hor c'halon, an anaoudegez eus ar pez ma z'eo ar pec'hed hag ar binijenn.

Evit en em ziouall diouz kement-se, na mat eo d'eomp digeri an Aviel ha chom, eur pennadig, da bleustri war unan eus ar pajennou kaera a gavomp ennan : *parabolenn ar mab prodig*. En eur zellet a dost outi e kavimp kenteliou talvoudus evit hor buhez.

Gwelomp, en eur ger, da genta, dirak piou ha penaos en deus Hor Salver displeget ar barabolenn-se.

Aviel Sant Lukas a verk sklêr : « Publikaned ha pec'herien a dostae ouz Jezuz d'e zelaou hag ar Farizianed hag ar Skribed a c'hrozmole etrezo, en eur lavaret : « An den-se

a ro digemer d'ar bec'herien hag a zebr ganto ». Kaout a reomp aman an daou rumm dud dishenvel, a zo en-dro d'ar Mestr : eus eur c'hoztez, publikaned ha pec'herien, ar re a zo disprijet gant an holl, met a anavez o fec'hejou hag a zelaou gant plijadur komzou an Aviel ; eus eur c'hoztez all, ar Farizianed, tud sentus ouz Lezenn Moyzez, betek an traou distera, met ken ourgouilhus eus ar pez a reont, ha ken faeüs war ar re all, m'o deus dija sarret o c'halon ouz ar grasou digaset d'ezo gant Jezuz. An eil rumm hag egile n'o dezo ket a boan oc'h en em anaout dindan personachou ar barabolenn.

Goude beza komzet eus an danvad dianket hag eus ar pez arc'hant kollet, Jezuz a laka henvel Rouantelez an nenv ouz eur familh : « Eun den en doa daou vab... » An tad eo Doue e unan, e vadelez hag e drugarez a zo dizoloet d'eomp gant istor ar barabolenn. Holl nevezenti an Aviel a gavomp dija merket eno Beza kristen petra eo, nemet beza eus familh Doue, « dont da veza mab da Zoue » dre ar vadiziant, en em gomporti gant Doue, epad hor buhez, hervez ar renk uhel-se, konta war zikour « Hon Tad a zo en nenv » evit gortoz pep tra eus e c'hras.

Gwelet evel-se, ar pec'hed a en em ziskouez d'eomp evel eur gwall zarvoud en eur familh. Klevit ar barabolenn : « Ar yaouanka eus ar vugale a lavaras d'e dad : « Tad, roit d'in ve lod eus an danvez am eus gwir da gaout. Hag an tad a rannas ganto e vadou. Eun nebeut derveziou goude, ar mab yaouanka, o kas gantan kement en doa, a yeas pell, da eur vro estren, hag a zispignas eno e vadou, o veva eur vuhez diroll. » Petra c'hell beza tristoc'h eget an disparti-se ?

An tad ne vev nemet evit e vugale, ha setu unan anezo, skuiz o tibri bara ar gêr, a laka en e benn mont kuit, evit gellout beva gwelloc'h en e roll. An nebeut komzennou-se a zesk d'eomp hirroc'h diwar-benn ar pec'hed eget na c'hellfe ober an dud desketa eus an amzer goz. Evit an darn vrasa eus païaned ar Gres, eur faot, eur mank, a yoa eur

fazi pe eun taol dievezted. Ar Juzevien, i, a wele ennan, dreist-holl eun dizentidigez ouz lezenn Doue : Doue eo ar Mestr, dreist pep Mestr, n'hor beus ket a urz da derri e lezennou. Hor feiz a ya pelloc'h hag a ro d'eomp anaout ez eo eun dra kontrol da Zoue hon Tad. Ober eur pec'hed bras a zo eta terri eul liamm a familh, trei kein d'ar garantez vrasa a zo, ober fae ha dianaout he holl vadoberou evidomp.

Setu, perak, evit eur gwir gristen, ne c'hell beza gwaleur ebet brasoc'h, ha gant ar Rouanez-Wenn edo ar furnez, pa lavare d'he mab : « Va mab, gwelloc'h ve ganen ho kwelet maro-mik, e-harz va zreid, eget ho kwelet morse o koueza en eur pec'hed marvel ».

Hirio, siouaz, pebez diskar war ar poent-se ! Truezi 'rer ouz ar re a zo er boan, en em jala rer o welet ober gaou ouz an nesa, met an dismegans graet da Zoue, den ne ra van anezi, ha kouskoude an dismegans-se eo ar brasa eus an dizursiou hag ar penn-kaoz eus hon holl gwaleuriou.

Met kendalc'homp gant hor parabolenn : « Eur wech m'en devoe dispignet e holl zanvez, e teuas eun naonegez vras, er vro-se, hag e kouezas, hep dale, en eur stad truezus meurbet. Mont a reas da c'houlenn labour digant unan eus tud ar vro, hag heman a gasas anezan en e barkeier da ziouall ar moc'h Hag en defe karet karga e gof gant ar c'hlos a zebre ar moc'h, met den ne roe d'ezan ». Kouezet oa buan ar meud e dorn ar prodig. War-lerc'h ar blijadur e teu ar vizer, goude buhez frank, buhez alies reuzeudik.

Ar pec'hed a zo atao trompus. « An nep a deu d'am ofansi a ra droug d'e ene, hag ar re holl o deus kas ouzin a gar ar maro » (Prov. VIII-36), a lavar an Aotrou Doue. C'hoarvezout a ra kement-se, ger-evit ger, evit ar pez a zell ouz traou an ene, pegwir eur pec'hed bras a laz buhez Doue ennan, a lamm diganeomp tenzor hor meritou hag a vir ouzomp da zastum meritou nevez.

Ar pec'hed ne ro morse an eurusted a bromet. Lezenn ar vuhez vat n'eo ket eur c'habestr berr eo, laket d'eomp

war hor choug evit hor gwaska. Ma 'z'a enep hon techou direiz, ec'h•en em c'hra, mat kenan, diouz ar pez a zo gwriziennet douna en hon natur : « Kement skour a zoug frouez, an Tad a droc'h tammou dioutan hag a neta anezan evit ma tougo frouez puilhoc'h c'hoaz. » Komzou tennet eus Aviel St Yann (XV-2).

Pa zonjer mat, eta, Doue a glask kement hon eurusted eget ma klask e c'hloar e unan. Hor Salver a zo « deut evit m'hon do ar vuhez, evit m'hon do eur vuhez leun ». Ar pec'her, hen, a gav, alies gwech, blazenn c'houero gant ar blijadur leun, a c'hortoz kaout, en e bec'hed. Na ped gwech, ne weler ket an den, re stag e galon ouz an arc'hant, o kaout leun a enkrez gant e zanvez. An hini ourguilhus, e-unan, a rank, meur a wech, plega e benn, hep kaout ar veuleudi hag an istim eman o klask. Ar pec'hed vil a deu buan da veza eur bourreo ha ne zigor ket peurvuia an hent d'ar garantez padus.

Ha c'hoant a zo da lakaat lezenn an nerz e plas lezenn ar garantez ? Ne vezo ket ezomm da c'hortoz pell amzer, evit gwelet ar brezel o tigeri etre ar vignoned, etre ar re n'emaint ket war memes renk, etre ar broiou. Gouzout a reomp betek pegeit e c'hell mont krizder an dud pa vezont dichadennet an eil eneb egile. O terri lezenn Doue, dre ar pec'hed, an den a gemer anezan e-unan hent ar vizer. Perak ive kement a dud, kement a re yaouank, dreist-holl, ne fell ket d'ezo anaout ar wirionez-se ?

El lezennou a furnez, roet d'ezo, ne welont nemet liammou kasaüs, graet hepken evit miret outo da gaout plijadur. Setu perak o deus ker bras mall d'o zerri. Plega d'eur reolenn, enebi ouz eur si fall, en em drec'hi an unan, n'int ket evit gouzanv kement all, hag evel-se, tamm ha tamm, o veva en o roll, evel ar mab prodig, e lakont warno chadennou eur sklavaj nevez : « an nep piou bennak a ra ar pec'hed, eme Jezuz, a zo sklavour ar pec'hed ».

Dizroomp d'hor parabolenn.

Ar prodig reuzeudik a ra e sonj da zistrei war-zu e dad.

« Neuze , eme an Aviel, deut ennan e-unan, e lavar : nak a vevelien a zo e ti va zad, bara d'ezo da zebri kement ha m'o deus c'hoant, ha me a zo aman o vervel gant an naon ! Sevel a rin ; mont a rin da gaout va zad, hag e lavarin d'ezan : va zad, pec'het am eus enep an nenv hag enep d'eoc'h : ne veritan mui beza galvet ho mab, grit d'in evel da unan eus ho mevelien. » — Hag e savas, hag ez eas etrezek e dad. »

E-lec'h an dizesper, ar c'heuz en-deus ar gounid. Ar mab prodig a anavez e bec'hed hag en em laka en hent evit goulenn pardon.

« Tad, pec'het am eus enep an nenv hag enep d'eoc'h. » Diès eo, e gwirionez, anzav e•vez bet graet fall, ha merit a zo ouz hen ober. Re a gristenien, hirio, ne ouzont mui, pe ne fell d'ezo mui anaout o fec'hejou. Evit ar pez a zell ouz lezenn ar justis, ha ne glever ket o lavaret d'en em zivec'hia : « Ba, an holl a ra an dra-se ? » Evit lezenn ar garantez, ped ne vagont ket en o c'halon menoziou a gasoni aheurtet, o tizonjal e ra an Aviel an dever grevus da bardoni an droug, graet gant an nesa. Evit lezenn an onestiz eo ar memes tra : gant ma ne vez ket roet a skouer fall, e kreder alies n'ez eus pec'hed ebet. War ar poent-se, ma ne daolomp evez, ar romanchou hag ar filmou hon dougo da zarra an daoulagad war eleiz a zizursiou, ha ne gaver ket a vank ennò, war zigarez m'int graet gant tud ha n'int ket evit o zech.

Evit kalz e komze ar profed *Jeremi*, pa lavare : « Diskaret e vezint, rak graet o deus torfejou euzus, met ne ouzont mui zoken ruzia ha ne anavezont mui petra eo kaoût mez. »

Ha ne z'er ket, en hon amzer, betek meuli an dizursiou mezusa ? N'eo ket hepken a-wel d'an holl eo ec'h en em ziskouez an droug, met kaout a ra, zoken, difennourien. Pec'hed ar spered eo, o lakaat e fallagriez war bec'hed ar c'hig...

« Pec'het am eus... » Ar gomz-se a verk dija ec'h en em zistag an den diouz e bec'hed. C'hoarvezout a ra alies, evit

gwir, gant hon defaotou hag hor siou fall en em ziła ken doun en hor buhez, ma n'o gwelomp mui, ha ma ne reont mui nemet unan ganeomp.

An neb a ra e labour diwar fae, hag en em renta a ra a-walc'h kont, eus ar gaou bras a c'hell ober, dre e leziregez, ouz ar re o deus gwir war frouez e labour ? Eun den avarisius ne anzavo ket ral eo stag e galon ouz an arc'hant; eun den diès a garakter a en em glemmo ouz ar re a zo en-dro d'ezan, met ne welo ket, e-unan, pegement a bòan e ra d'ar re all ; tud yaouank, evit an distere digarez, a en em laka en okasionou fall, met ne anzavint ket ar follentez-se hag o c'haso, hep dale, d'ar pec'hed bras.

Ha petra da lavaret ouz ar pec'hejou a reomp dre vankout da ober ? Hor Salver, en Aviel, a zo kalet evit ar servicher, n'en deus ket lakaet e dalanchou da dalvezout, ouz an dud digalon n'o deus ket roet da zebri d'ar re o doa naon, ouz an tremeniad dievez en deus lezet an den gwall-c'hloazet war an hent. Hini ebet ouz ar re se n'ez eo dibec'h.

Eur zell piz graet warnomp, a c'hell, hepken, rei d'eomp da anaout pegen bras eo an droug, a en em guz en hor buhez.

Chom a ra ganeomp, goudeze, kaout eur c'heuz gwirion d'ezan. Hep kontrision, n'eus pardon ebet. Re nebeut e sonjomp e kement-se. N'eo ket avat daelou eo a c'houlenner diganeomp met distaga hor c'halon diouz ar pec'hed ha kaout kasoni outan.

Kontrision ar mab prodig a deu, da genta, eus ar stad reuzeudik, m'eman enni. Gwelet a ra pegen brao eo doare ar vevelien, e ti e dad, e skoaz hen, a zo tua gant an naon...

Kaout keuz d'ar pec'hejou, abalamour d'an droug o deus graet d'hon ene, eo ar gontrision imparfet, pe atrision. A-walc'h eo evit kaout ar pardon e sakramant ar binijenn.

Kaout keuz d'ar pec'hejou, abalamour d'ar boan o deus graet da Zoue, eo tizout ar gontrision barfet, a obten d'eomp ar pardon, araok zoken beza resevet an absolven. Piou ne

c'hellfe ket, gant eun tamm bolontez vat, lakaat ar santimant gaer-se da zevel en e galon ?

Re a dud a zo, va Breudeur, ha ne gomprenont ket petra e tle ar gontrision bèza, evit beza mat. N'eo ket a-walc'h lavaret eur bedenn bennak gant beg an teod. Ret eo ma ve glac'har gwirion er galon. E nep lec'h all ebet, ne gavomp ar glac'har-se, diskleriet kerkoulz, eget war muzellou an den santel *Job* hag ar roue *David :* Ar c'henta a lavare : « Va Doue, en em anaout a ran pec'her, ha lenva ran d'am fec'hejou war ar boultren hag al ludu ». « Bezit truez ouzin, o Doue, en ho madelez », a lavare ar roue David : « Anzav a ran va disentidigez, ha va fec'hed a zo atao dirazoun... O Doue, krouit ennoun eur galon c'hlan ha renevezit e diabarz ennoun eur spered eün. Rentit d'in joa ho silvidigez. » Muioc'h c'hoaz eget ar c'homzennou-se, sonjal ha pleustri war Basion ha maro Jezuz hor sikouro da gaout gwir geuz d'hor pec'hejou.

D'ar mab prodig-se, o tont davetan glac'haret, peseurt digemer a vo graet gant e dad ? Selaouit : « Pell edo c'hoaz, met e dad a welas anezan hag a voe leun a druez outan ; redek a reas warzu ennan, en em deurel a reas ouz e c'houzoug, hag e pokas start d'ezan. Ar mab neuze a lavaras : « Va zad pec'het am eus enep an nenv hag enep d'eoc'h ; ne veritan mui beza galvet ho mab. » Met an tad a lavaras neuze d'ar servicherien : « Digasit buan ar sae gaera hag he gwiskit d'ezan ; lakit eur walenn d'ezan war e viz hag eur re voutou en e dreid. Digasit ive al leue lart hag hel lazit ; debromp, greomp frest, rak va mab aman a oa maro, ha setu m'eo distroet d'ar vuhez ; kollet e oa ha setu m'eo kavet adarre.

Aman eo eman penn uhela ar barabolenn. Ar mab prodig a zistroe, e truilhou, mezek eus e zienez hag eus e bec'hed. Edo o c'hortoz klevet rebechou c'houero ha padal e dad, beuzet e galon a deneridigez, eo a deu betek ennan, redek a ra, daoust d'ezan da veza koz. Ne lavar ger, met ar pok start a ro d'e vab, a verk ive gant pebez kalon vat

e ro d'ezan ar pardon. Ar prodig n'en deus ket zoken a amzer da echui ar govesion en doa preparet. Dija ar mestr a ro e urziou d'ar zervicherien evit ober gouel an distro, evit ma vo gwisket ar mab eus ar zae gaera, ma vo laket ar walenn war e viz ha ma ne c'hello den, goudeze, e gemeret evit eur sklavour.

Trugarez an Aotrou Doue en em ziskouez d'eomp aman dindan kaera skeudenn a zo. Gwelet a c'hellomp ive, er memes amzer, pegen fur ha pegen reizet mat eo ar gelennadurez kristen.

An Aviel a zo rust evit ar pec'hed : « Ma z'eo da lagad penn abeg d'it da bec'hi, diframm-hen ha taol-hen pell diouzit ; rak gwelloc'h eo d'it mont d'ar vuhez gant eul lagad hepken, eget beza stlapet gant da zaou lagad, e tan an ifern. »

Jezuz a c'houlenn kalz diganeomp : « Bezit parfet evel ma z'eo parfet ho Tad eus an nenv. » Met d'an hini a zo kouezet, er pec'hed, e kinnig, evel louzou, an Holl C'halloud e servich ar Vadelez dreist muzul. An den a en em zant dic'halloud evit lamet kuit eus e ene merk padus e bec'hed. An Tad a zo en nenv a deu d'e zikour. Ar c'hras, atao prest, a labour kalon ar pec'her ; a laka keuz da zevel, hag, hep skuiza morse, a ginnig ar pardon. Resureksion eun den maro, gwechall, a estlamme tud ar Palestin. Resureksion an eneou a zo eur burzud kalz sonezusoc'h.

Perak ar mirakl-se, graet e diabarz an ene, a sko ac'hanomp ken nebeut ? Gwasoc'h ! Penaos rei da gompren e vefemp ken diegus da vont da glask ar pardon-se, kinniget d'eomp e sakramant ar binijenn ? Pa vez klanv ar c'horf ne varc'hater ket d'ober dispignou bras evit klask parea. Evit parea an ene, pegen lezirek n'omp ket da vont da govez ! N'hor beus ket a feiz a-walc'h evit kompren pebez droug eo ar pec'hed, n'hor beus ket a feiz a-walc'h evit kompren trugarez dreist muzul an Aotrou Doue. Hor Salver, koulskoude, en Aviel a ro d'eomp da anaout ar joa-se, a ya an ekleo anezi betek an nenv, evit eur pec'her hepken hag

a ziskouez kaout keuz. Plijet gant Doue e teufec'h, hoc'h unan, da danva ar joa-se e-doug amzer zantel ar C'horaiz.

Epad ma laker pep tra en urz evit ober gouel d'ar prodig, ar mab kosa a zo er park o labourat. Penaos en em gomporto, bremaik, pa glevo ar c'helou bras ha pa welo ober kement all a bourchasou ? An Aviel hen ro d'eomp da anaout : « P'edo o tont d'ar gêr, hag o tostaat ouz an ti, trouz sonerez ha dans a deuas betek e ziskouarn. Gervel a reas unan eus ar zervicherien hag e c'houlennas petra 'oa a nevez : ho preur, emezan, eo a zo distro hag ho tad en deus laket laza al leue lart, en e enor, abalamour ma 'z'eo yac'h ha dibistik. »

'Ar mab kosa a yeas neuze droug ennan ha ne fellas ket d'ezan mont en ti. Diskouez a ra dija ar gwarizi-se, hag a welomp o vont, muioc'h mui, war wasaat. An den yaouank-se, kalet ouz al labour, a zo ive kaledet e galon. Abaoe pell 'zo e zonj diwar benn e vreur a zo graet. Ne fell d'ezan mui kaout darempred ebet gantan. Setu perak dirak an digemer ker mat a rer d'ezan ne c'hell nemet mont en egar.

Pa deu an tad da glask e c'hounit dre gaer, ha d'e bedi da vont ouz taol, e respont d'ezan gant eur vouez dichek : « Mont ouz taol... me... penaos... goude keit all 'zo emaoun en ho servij, hep beza morse dizentet ouzoc'h, n'hoc'h eus roet d'in, gwech ebet, an distera gavrig d'ober fest gant va mignoned. Ha, breman, kerkent m'eo deuet ar mab kollet-se d'ar gêr, goude beza debret e holl zanvez, o veva en dizurs, e lazit evitan al leue lart ! »

Mard' eo kalet ar rebechou graet gant ar mab kosa d'e dad, buhez diroll ar prodig a zo displeget ive gant komzou flemmus. E zoare d'en em zifenn a zo ken ijinus ha fallakr : « Me, emezan, ar gwella eus ho pugale n'am eus bet morse an distera gavrig, hag evit egile e lazer al leue lart ! »

Respont an tad a zo pounner ha dous, er memes amzer : « Te, va mab, a zo atao ganen, ha kement em eus a zo d'it ive. » N'eo ket hepken d'it eo, adalek vreman, ar pez 'zo d'in, met ouspenn ha ne gontez netra ar wir garantez-se a

zo etrezomp ? Ha n'eo ket dleet en em rei d'ar joa pa en em gaver a nevez, an eil gant egile, goude enn disparti hag a zeblante padus ?...

Hag an tad da as-lavaret ar pez en doa diskleriet d'ar zervicherien : « Da vreur a oa maro ha setu hen adarre beo, kollet oa hag eo kavet. »

Ar barabolenn a echu hep rei d'eomp da anaout petra lavaras ar mab hena. Ne ouezomp ket kennebeut penaos en deus digemeret komzou diweza e dad.

N'eus fors, ar gentel a oa rust evit ar Farizianed. Diskouez a rae d'ezo e pelec'h edo o fec'hed.

A-drenv o sentidigez ouz lezenn Doue, holl en diavez, ez oa kuzet eun ourgouilh spontus ; kredi raent beza tud eus ar re wella, ha padal, ne oa tamm karantez ebet en o c'halon.

Ar mab kosa en doa servichet mat e dad : « Setu keit all 'zo, emaoun en ho servij, emezan » ; met avat n'en doa ket karet. N'en doa ket karet e vreur, pegwir ne fell ket d'ezan en em laouenaat eus e zistro. N'en doa ket karet e dad, kennebeut, pegwir ne veve ket en e garantez ha ne gemere ket a berz en e enkrez dec'h nak en e levenez hirio.

En eun taol e tizoloe diabarz e ene : e grizder, e garantez re vras evitan e unan, e warizi. Hen ive en doa ezomm da ziskenn ennan e unan ha da chench buhez, met re galedet oa evit senti ouz mouez e dad ha lenn en e galon.

Ar gentel roet d'eomp a zo aes da denna. Daoust ha ne gaver ket a gristenien hag a zo henvel-buhez ouz mab kosa ar barabolenn ? Miret a reont ar poentchou brasa eus lezenn Doue : n'o deus na lazet na laeret. En oferenn e vezont da zul, vijil a reont da wener. Met peseurt soursi o deus i gant ar c'henta gourc'hemenn : « Karet a ri an Aotrou da Zoue eus da holl ene, da holl spered ha da holl nerz ha da nesa eveldout da unan » ?

War zigarez difenn ar mad int dizamant evit ar re anavezer d'ezo eur sempladurez bennak, rust er varnedigez a zougont en o enep, troet int da vaga kasoni, buan da

zroukprezeg, jalous ouz eurusted o nesa ha fall da rei sikour d'ezan en e zienez. Hag ar gwasa 'zo, en o stad, eo, ne welont ket, alies, an droug a reont, ha ne c'houzanvont ket ar c'henteliou mat a glasker rei d'ezo.

Hep mont keit-se, e kaver kristenien all, hag a zo pell ive ouz spered an Aviel : ar re man eo ar re ne fell ket d'ezo pardoni, pe c'hoaz ar re a zo prest atao da gaout fall ar pez a ra o breudeur hag a zo dall evit gwelet o defaotou. Re a fizians o deus enno o unan evit goulenn digant Doue ar sklerijenn a zigorfe o daoulagad hag a rafe d'ezo beza leal ganto o unan, karantezus evit ar re all, hag humbl dirak Doue.

Ar zent i n'o deus bet morse kement a surentez ; en em anzavet o deus pec'herien vras, ha goulennet atao digant Doue n'eo ket poueza o meritou met beza en o c'henver leun a drugarez. N'eus hent all ebet evit ober da garantez Doue kreski ennomp. O lakaat an eil dirak eben e drugarez hag hor paourentez eo e tesker anaout e vadelez hag e teuer da gaout c'hoant reiza gwelloc'h hon oberou hervez ar vadelez-se.

Evel ar Farizianed, hor beus, re alies, muioc'h a fizians er pez a reomp eget e gras Doue. Evit ar pez a zell ouz buhez hon ene, ne welomp ket tra-walc'h pegement omp dleourien d'ar c'hras-se. Setu perak hor pedenn a jom ken dievez ha ken goullo : « *Goulennit hag e resevot* » a lavare Jezuz d'e ziskiblien. Ne c'houlennomp netra, abalamour ma n'hor beus ket a anaoudegez eus ar pez a vank d'eomp. Selaouit komzou ar Spered Santel e Leor an Apocalyps : « *Lavaret a rez ez out pinvidik, ec'h eus danvez bras, n'az peus ezomm eus netra. Ha ne ouezez ket n'out nemet eur reuzeudik, eur c'haez-den, eur paour, dall ha noaz* ».

An tad a gomze d'ar mab hena eus ar wir binvidigez-se, n'en doa ket gouezet anaout na tenna talvoudegez anezi : « Va mab, bez emaout atao ganen ha kement a zo d'in a zo d'it ive ». Rouez eo an eneou a anavez mat ar pez en deus graet Doue enno hag a oar, dre se, klask, en tenzoriou

dreist-natur a zougont, an nerz kalon o deus ezomm da eur an dentasion hag ar boan. « *Setu pellik 'zo m'emaoun ganeoc'h, a lavare Jezuz d'e ziskiblien, ha n'am anavezit ket c'hoaz.* » Ped ha ped kristen a ve gellet ober d'ezo ar memes rebechou. Ar wirionez eo, siouaz, e chom hor relijion kalz re er-mêz eus hor buhez pemdeziek ha setu perak e teu da veza, ken alies, eun nebeut jestrou divlas, el lec'h beza eul liamm krenv a garantez etrezomp hag Hon Tad a zo en nenv.

Ar mab n'eo ket hepken eur servicher. O veza eus an ti e kemer ive a galon interest ar familh ha ne zell ket ouz e boan. Aman eo eman bouedenn ar gwir relijion a c'houlenner ouzomp kaout : beva kalon ouz kalon gant Doue ha beza, pep hini, en e stad, ebestel.

Komzennou ar « Bater Noster » a zigas da zonj d'eomp, hep ehan, eus ar gwirioneziou-se. Pedi a reomp evit ma « vezo graet bolontez Doue » ha prest omp da zoubla d'e urziou evel bugale vat ha sentus ? Goulenn a reomp ma « teuio e rouantelez ». Met peseurt poan a gemeromp-ni da skigna spered an Aviel, en-dro d'eomp, en hor buhez, en hor familh, el lec'h m'emaomp o labourat ? E pelec'h eman hon enkrez, o sonjal e kement all eus hor breudeur hag a jom pell diouz ar C'hrist hag e lliz pe a bella, muioc'h mui dioutan, dre o buhez laosk pe direol.

A dra zur, ne deuimp morse a-benn, er bed-man, da dizout ar pal merket d'eomp. Piou, evit gwir, a c'hell en em veuli da « garet Doue eus e holl spered hag e holl nerz, hag e nesa, eveldan e unan » ? Da vihana, e rankomp poania hag as-poania, hep fallgaloni morse, da vale war roudou Hor Salver, en e garantez evit e Dad hag en e aked d'en em rei evit e vreudeur.

Hag evel-se, parabolenn ar mab prodig, en eur lakaat dirazomp skeudenn gaer madelez Doue, a c'halv da zistrei war an hent mat, n'eo ket hepken ar bec'herien, a anzao o dizursiou, met ive ar re, ha, goude beza kredet ez oant just, a zizolo o fec'hed. Eus eur c'hoztez, en eur c'houlenn kalz

diganeomp, Jezuz-Krist, hepken, eo ar Mestr a vir ouzomp d'en em rei d'an ourgouilh ; eus eur c'hoztez all, en eur ziskouez d'eomp e drugarez, dreist muzul, e vir ouzomp da goueza en dizesper.

Evit dont da anaout gwelloc'h e gelennadurez hag ober anezi reolenn hor buhez, troomp hon daoulagad war-zu an Hini a jom hor skouer dispar. « Izeloc'h hag uheloc'h eget nikun eus ar grouadurien all, hervez ar skrivagner *Dante*, ar Werc'hez Vari eo mamm ar bec'herien, an hini o galv da zistrei ouz Doue gant fizians. As-pedi a ra evit ar re a zo ar muia reuzeudik. D'ar re uhel, he tigas da sonj en deus graet an Holl c'halloudek enni seul vui a draou brasoc'h, m'eo en em c'hraet he-unan, bihanoc'h.

Dre ar burzudou a c'hras, o deus leuniet he ene, adalek he C'honsepsion dinam betek an deiz kaer m'eo bet kurunet en nenv, he tiskouez d'eomp an hent, hor c'haso ive, a-dreuz trubuilhou ar bed man, betek ar vuhez peurbadus. En em lezomp da veza renet ganti, hep skuiza morse d'he fedi.

RAK-SE,

Goude beza goulennet kuzul digant Hor Breudeur, Chalonied hon Iliz Veur, ha goude beza pedet an Aotrou Doue ;

Hon eus gourc'hemennet hag e c'hourc'hemennomp ar pez a zo aman war-lerc'h :

Artikl I

Digas a reomp da zonj d'ar gristenien eus an dever o deus da ober pinijenn, epad amzer zantel ar C'horaiz, ha da viret lezennou an Iliz, diwarbenn ar yun hag ar vijil.

Artikl II

Lezenn ar vijil a dle beza miret gant an holl dud fidel, adalek an oad a 7 vloaz echu. Al lezenn-se a zifenn debri kig ha druz tennet eus kiz. Aotre a ro da zebri viou, laez, amann, fourmaj ha gres.

Ret eo ober vijil : bep gwener eus ar bloaz, da verc'her al Ludu, derc'hent gouel Nedeleg (1).

N'eus ket a vijil da zeiz ar goueliou-berz, da lavaret eo, e Frans, da Nedeleg, da c'houel Maria Hanter-Eost, da c'houel an Holl Zent, pa gouez ar goueliou da wener.

Artikl III

Lezenn ar yun a dle beza miret gant an dud fidel adaleg 21 bloaz echu, betek 60 bloaz kommanset.

Al lezenn-ze a c'houlenn na ve graet nemet eur pred bras bemdez. Ar re o deus da yun a c'hello, koulskoude, kemeret eun dra bennak diouz ar mintin ha diouz an noz, evel m'eman ar c'hiz en Eskopti.

Diouz an noz, e c'heller debri a bep seurt boued vijil, memes viou. Diouz ar mintin e c'heller kemeret, kafé, the, chocolat, laez, ha memes viou, gant eun nebeut bara.

Ret eo yun : da verc'her al Ludu, da wener ar Groaz, derc'hent gouel Nedeleg.

Artikl IV

An dud fidel a c'hell beza dispanset eus lezennou ar vijil hag ar yun abalamour d'o nebeut a yec'hed, d'o skuizder, d'o labouriou tenn, etc. An Aotronez Personed a c'hello rei an dispansou hervez ar c'halloud roet d'ezo gant

(1) Eul lizer a c'hras, bet resevet d'an 12 à viz Ebrel, a ro dispans a vijil hag a yun da eskopti Kemper evit derc'hent gouel Maria Hanter-Eost.

Lezennou an Iliz (Can. 1245, § 1). Ouspenn ec'h aotreomp an Aotronez Chalonied evit tud fidel an eskopti, ar Zuperiored hag an Aomonierien evit o skolachou hag o c'houenchou, ar Govesored evit ar re a vez o kovez ganto, da rei, edoug ar bloaz, an dispansou a gavint mat, gant ma ne roint ket d'an holl asambles.

Artikl V

Pegwir n'eo mui ken rust ar pinijennou merket gant an Iliz e c'houlennomp digant an dud fidel en em rei d'an oberou mat ha dreist-holl ober aluzenn, hervez o danvez.

An aluzennou a vo roet d'an Aotronez Personed hag Aomonierien, pe lakaet en eur c'hef graet evit o reseo, ha kaset goudeze da zekretour an Eskopti.

Ar re na c'hellfent ket rei zoken an distera aluzenn a en em zigollo en eur lavaret, bep sizun eus ar C'horaiz, 5 *Pater* ha 5 *Ave* evit ezommou an Iliz, ar Frans hag an Eskopti.

Artikl VI

An amzer Fask a zigoro, evit an Eskopti, da Zul ar Basion hag a vezo klozet d'en eil sud goude Pask.

Goulenn a reomp start ma vezo lezet gant an dud fidel ar vrasa liberte evit choaz o c'hovesour.

D'ar pevare sul eus ar C'horaiz, ar Bersoned a lenno er gador e brezonek ar reolenn 859, § 1, eus Roll Lezennou an Iliz (1), hag a zigaso da zonj d'o farresioniz eus gourc'hemenn an Iliz diwarbenn kommunia da Bask.

(1) Reolenn 859 :

§ 1 : Anfi oll dud fidel, gwazed ha merc'hed, kerkent ha m'o deuz an oad a skiant, da lavaret eo, pa zigor o spered, a dle, da vihana, eur wech ar bloaz, da Bask, reseo sakramant an Aoter, nemet lavaret e ve bet d'ezo gant o Ferson pe o c'hovesour, evit eun abeg bennak, chom eur pennad hep kommunia.

Hervez ar reolenn 859, § 2, e c'hello beza astennet ar mare merket evit komunia en amzer Fask, el lec'hiou a vo graet enno ar mision, ar jubile pe an adorasion, gant ma ne vo ket araok ar pevare sul eus ar C'horaiz na goude gouel an Dreinded Sakr.

Artikl VII

Lennet e vezo ive ha displeget e brezoneg, ar reolenn 854 diwarbenn kommunion ar vugale (2). Ar vugale a zo deuet d'an oad a skiant hag a zo ar pez ma c'houlenn ar Reolenn 854 a dle kommupia da Bask.

Eun dever grevus eo d'ar gerent kas o bugale da gommunia ha d'an Aotronez Personed sikour ar re-man d'en em lakaat er stad dereat evit kement-se.

Digas a reomp da zonj d'an holl en deus an Tad Santel ar Pab Pi XII aotreet ar veleien a lavar an oferenn hag an dud fidel a gommuni, goude 9 heur, da gemer eun evaj, hep alkool, betek eun heur araok an oferenn pe ar gommunion.

Ar memes aotre a zo roet d'ar veleien a lavar an oferenn, ha d'an dud fidel a dosta ouz an daol zantel, araok 9 heur, p'eo ret d'ezo ober eur pennad mat a hent,

(2) Reolenn 854 :

§ 1 : Sakramant an Aoter ne dle ket beza roet d'ar bugale a zo c'hoaz re yaouank evit anaout ha c'hoantaat ar zakramant-se.

§ 2 : Rei a c'heller, ha rei a dleer, sakramant an Aoter d'ar vugale a zo e riskl da vervel, ma c'houzont lakaat kemm etre korf ar C'hrist hag ar bara all, ha ma z'int goest d'e adori gant doujans.

§ 3 : Pa ne vezont ket e ris I da vervel, e tleont anaout gwelloc'h ar relijion gristen ; ret eo o frepari mat ; ret eo ec'h anavesfent, hervez a oad, misteriou ar feiz a dleer da anaout evit beza saveteel, evit ma tostaint ouz an daol zantel gant an devosion a zere ouz o oad.

§ 4 : Ar c'hovesour, ar gerent hag ar re a zalc'h plas ar gerent eo a dle barn peur eo preparet a-walc'h ar vugale da gommunia.

§ 5 : Met dever ar Person eo heilha ha gwelet, zoken dre eun ekzamin, ma z'eo ret, hag ar vugale o deus oad a-walc'h hag anaoudegez a-walc'h eus ar relijion evit tostaat ouz an daol zantel ; poania a dle ive lakaat da gommunia kenta ma c'hello ar re o deus an oad a skiant hag a zo preparet mat.

da lavaret eo, eur c'hilometr-hanter, d'an nebeuta, — hag ive, pa rankont, araok an oferenn pe ar gommunion, en em rei, epad hir amzer, d'eul labour start.

Artikl VIII

Ar gest evit diner an Iliz a vo graet araok Pask. Ar gristenien a gompreno eman en o c'harg herzel ouz ezommou beleien o farrez. Kompren a raint ive eo eun dever evito dont war zikour ar veleien a zo e parreziou all, re baour, evit rei d'ezo ar pez nebeuta a zo ret evit beva.

Evit ma vo gellet rei d'ar veleien an nebeudig-se, e c'houlennomp digant ar gristenien rei d'eomp dek lur dre zen a zo er barrez. Ar pez ne viro ket ouz ar re wella da rei muioc'h.

An arc'hant dastumet evit an dra-ze a vezo digaset en e bez da Zekretour an Eskopti, abenn fin miz Ebrel, da ziwezata. Ac'hano e vezint rannet etre ar veleien ezommek gant penn-renerien an Eskopti.

Artikl IX

A nevez e c'hourc'hemennomp ar pez Hon eus gourc'hemennet dija diwarbenn ar gest da ober evit ar Seminer da Bask, da Bantekost, da C'houel Maria Hanter-Eost ha da zeiz Nedeleg.

Rekoumandi a reomp ive start d'an dud fidel hor skoliou kristen a zo kement a ezomm anezo en deiz hirio.

Artikl X

Breuriez Sant Kaourantin ha Sant Paol, evit sikour sevel beleien, a dle beza diazezet hag harpet e pep parrez. A greiz hor c'halon e rekoumandomp anezi d'eoc'h holl.

ARTIKL XI

Aotre a roomp da rei Bennoz ar Zakramant, en ilizou ha chapeliou Hon Eskopti, beb abardaez, epad ar C'horaiz, p'en em vodo enno ar gristenien.

Hag e vo al lizer hag ar c'hemennadurez-man lennet en holl ilizou ha chapeliou Hon Eskopti, da zul ar C'hinkajesim hag ar zuliou all.

Kemper, d'an 25 a viz Genver 1951.

† ANDRE,

Eskob Kemper ha Leon.

DRE C'HOURC'HEMENN :

P. QUINIOU,

CHALONJ A HENOR AN ESKOPTI.

Kemper, Ti-Moulerez Bro Gerne hag an Eskopti. — N° 59.

N° 6 bis.

Lizer a Bastor

AOTROU 'N ESKOB KEMPER

HA LEON

DIWARBENN

DOM MIKAEL AN NOBLETZ

da genver Tri-C'hantvet bloaz e varo

HA KEMENNADUREZ

EVIT AMZER ZANTEL AR C'HORAIZ 1952

SUB TUUM MARIA PRÆSIDIUM

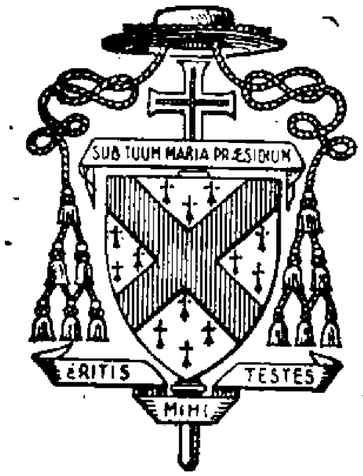
ERITIS TESTES MIHI

KEMPER

TI-MOULEREZ BRO GERNE

HAG AN ESKOPTI

15 fév. 1952



Andre-Per-Fransez FAUVEL

Dre c'hras Doue
ha galloud an Tad Santel ar Pab
Eskob Kemper ha Leon
D'ar veleien ha da dud fidel an Eskopti
Salud, peoc'h ha bennoz e Jezuz-Krist Hor Zalver

Hor Breudeur ker,

Tri c'hant vloaz a vezo, d'ar 5 a viz Mae a zeu, ma varve, e Konk-Leon, ar beleg santel, Mikael an Nobletz. Edo o ren e 74 vloaz.

En eun doare eun tammig fentus, e roe da anaout d'e heritourien, e leze ganto, dre destamant, eur pez kaer « a netra » en eur voestig.

Hag, e gwirionez, hervez an hini en deus skrivet da genta e vuhez, ne voe kavet, en e gambr, goude e varo, nemet paourentez : eun trebez bihan, eur pod pri, eur skudell, eur plad hag eul loa-goad, eun tammig arc'h, daou imach, eur pinsin dour benniget, diou roched, eur zoudanenn hag eur vantell vras.

Ha bez edo eno 'ta kement a jome war e lerc'h ? Nann, a-dra-zur, rak ar paour-ze a leze ganeomp eun heritaj dis-

par. Digoret en doa, war zouar Breiz Izel, an ero genta eus al labour gaer-ze, graet evit nevezi ar feiz kristen en eneou, labour a vezo kendalc'het ha kresket gant an Tad eürus Julian ar Maner, labour a glask ar veleien ober, atao breman, dreist pep tra dre ar misionou.

Ha bez e c'hellfemp-ni dizonjal ar misioner bras-se, en deus sanket ken doun e roudou en hor c'hornig bro ? Nann. P'he deus diskleriet sklêr, er bloaz 1913, en doa ar beleg santel-ze miret ar vertuziou en eun doare-dreist, Roum he deus diskouezet, dre eno ive, pegement e felle d'ezi e talc'hfemp beo ar zonj anezan.

Ne ehanomp ket da c'houlenn, dre e bedennou, ar miraklou a zo ret kaout, evit ma vezo lakaet war roll an Dud-eürus, evel an Tad Maner. Met da c'hortoz an deiz laouen-ze, e ve pec'hed d'eomp lezel difrouez ar c'henteliou hag ar skoueriou a gaver en e vuhez.

Da genver tri c'hantvet bloaz e varo, goude beza graet eur zellig ouz buhez ar zervicher bras-se da Zoue, e karfen, va Breudeur ker, poueza eun tammig war e spered a binijenn ha diskouez d'eoc'h penaos ec'h en em gemere evit ober vad d'an eneou.

::::

Eun taol lagad, da genta, mar kirit, war an amzeriou me veve enno hor misioner breizat. Emaomp e fin ar c'houezekvet kantved. An niver bras a ilizou, chapeliou ha kalvariou kaer, bet savet d'ar mare-se war zouar Breiz, a verk pegen pinvidik oa an dud. Met, siouaz, etre ar bloaveziou 1589 ha 1597, brezeliou ar Relijion, hag a rae dija kement a freuz dre vro Frans, a zirollas ive dre vro Breiz. Eskoptiou Kemper ha Leon a voe lakaet en eur stad reuzeudik. Koulskoude ma z'oa reuzeudik stad ar vro, stad an eneou ne zaleas ket da veza truezusoc'h c'hoaz. Kredennou ar brotestanted, gwir eo, ne gavjont digemer mat ebet; met, pa ne vez mui katekiz, na kelennadurez kristen ebet,

penaos beza souezet e teufe ar feiz da zinerza ha da laoskaat hag ez afe an dud war o c'hement all ? Gant ar brezel hag an dienez, a bep seurt dizursiou a en em zilas, e kêr koulz ha war ar mêziou, ha betek zoken etouez an dud a iliz.

Yaouankiz Mikael an Nobletz, koulskoude, a voe diwallet. Ganet e Plougerne, d'an 29 a viz Gwengolo 1577, e maner Kerodern, en eur familh a ouenn vat, e voe kaset, ez vihanik, da di e dad koz da Sant-Fregant. Eno e teskas lenn ha skriva gant eur beleg, an ao. Thomas Cozic. Eus 14 da 19 vloaz ez eas d'eur skol uheloc'h, da Blouzeniel, e lec'h ma voe kelennet gant Alan ar Gwenn. D'e 19 vloaz, ez eas, dre vor, da Vourdel, asambles gant e vreudeur, evit peurober e studi, e Skol-Veur ar gêr-se.

Eus 1597 da 1602 ez eas da Ajen, da skol vras an Tadou Jezuisted, evit pleustri eno war al latin, ar gregaj hag holl skianchou ar bed. Edo gant e 23 bloaz, d'ar mare-se. Ne ouie ket c'hoaz peseurt stad a vuhez a gemerje, met dizale e welas ervat e tlie beza beleg. Diwar neuze, her gwelomp o tizrei da Vourdel, evit en em lakaat a-zevri gant an teoloji hag ar skianchou-sakr. Epad pevar bloaz all e chomo eno da studia, ha poagna raio kement, ma teuio da veza desketa den eus Breiz a-bez. Koulskoude ma oa bras e zeskadurez, e zevosion hag e drugarez evit ar re baour a oa c'hoaz brasoc'h. Er bloaz 1607, e ro anaoudegez d'e dad eus e c'hoant da veza beleg hag ez a c'houec'h miz da Bariz evit deski al langaj hebreu. E Paris, e wel alies an Tad Coton, kovesour ar roue, eno e reseo an urziou sakr, ez eo graet beleg, hag e ra e zonj d'en em rei, a greiz kalon, evit skigna ar feiz e Breiz Izel.

Goude eur bloaz tremenet oc'h ober pinijenn, en eun ermitaj, e Tremenac'h, ec'h en em laka da brezeg d'e genvroiz eus Plougerne. E vignon, an Tad Kintin, hag en doa anavezet mat Dom Mikael e skoliou Ajen ha Bourdel, her ped neuze da vont gantan da gouent Sant Dominik da Vontroulez. Senti ra outan, met abarz pell, e bedennou hag e

binijennou rust a zisplij kement d'ar venec'h, ma voe graet d'ezan mont kuit. Eskob Treger, oc'h anaout e zantelez, her galv, prest goude, da brezeg eur mision en e eskopti.

Adalek neuze eo e tigor e labouriou war dachenn an eneou. Ne c'hellomp nemet ober meneg eus ar re vrasa anezo.

Epad daou vloaz, eus 1611 da 1613, Dom Mikael a brezeg en enezennou : Eusa, Molenez, Baz. Er bloaz 1613, eman e Lokmaze Penn ar bed, hag e Landerne, el lec'h ma tispak e daolennou evit ar wech kenta. E 1614, e tiskenn da vro Gerne. Prezeg a ra e Kemper, Pont-n'Abad, enez Tudy, Konk-Kerne, er C'hap-Sizun hag en Enez-Sizun, he unan.

E 1615 ec'h en em gav e Ploare hag ec'h en em stag ouz tud Douarnenez, el lec'h ma chomo 25 vloaz, betek ar bloaz 1640. Eus 1640 da 1652, dinerzet gant e labouriou hag e binijennou, e tizroio da Leon hag e raio e ziskenn e Konk. Prezeg a raio c'hoaz, kovez hag ober katekiz. Sounnet e izili outan, seiz miz araok e varo, e roio e ene kaer da Zoue, d'ar 5 a viz Mae, evel m'en doa lavaret, epad ma pede holl dud ar barrez evitan, epad an oferenn bred, kennerzet gant an Tad Maner, en doa choazet da gemer e blas e labour ar misionou brezonek.

::::

Hor Zalver a lavar d'eomp en Aviel : « *Ma fell da unan bennak beza mignon d'in, ra en em zilezo e-unan, ra gemero e groaz, ha ra zeuio d'am heul.* » Troet omp, hirio, da ankounac'haat ar gentel-ze, pe d'he c'haout re galet. Ha bez e c'hell beza gwelloc'h amzer da zigas sonj d'eomp anezi, eget amzer ar c'horaiz, ha petra c'hell rei muioc'h a nerz d'eomp da reiza hor buhez warni, eget skouer an aotrou Dom Mikael an Nobletz ? Evit dispenn gwelloc'h roudou Hor Zalver, ha gounit d'ezan muioc'h a eneou, en deus renet eur vuhez pinijennus meurbet. Selaouomp kentoc'h e vouez :

« Ar vuhez re aes, gant chervad hag ar c'housked, a laka an den da goueza, nebeut ha nebeut, dindan galloud youlou direiz e gorf. »

Hen hag a fell d'ezan, evel ar Werc'hez santel, miret divlam-kaer e ene, a laka e gorf e pinijenn. Ne gouske nemet peder pe beimp eur bep noz, hag ar c'housked-se a veze troc'het dre ar bedenn. Alies e kouske war an douar noaz, gant eur maen hepken dindan e benn. E vevans a oa dister : bara, boued graet gant laez ; awechou pesked, eur frouezenn bennak, hag evel boesoun, dour. En e amzeriou diweza, ec'h anzave e-unan beza aet re hir : « Gaou am eus graet ouz va yec'hed, emezan, dre gompren fall petra eo disprij ar bed. » Met kerkent e lavare : « N'am eus, avat, keuz ebet, rak a-benn ar fin em eus kavet Jezuz hag e garantez ».

Bet ganet en eur familh binvidik ha karget a beadra, e karie, adalek e yaouankiz, ingala gant ar re baour, ar gwenneien a roe d'ezan e dad. Heman en doa prenet d'ezan eur zoudanenn graet gant mezer presius. He rei a reas d'eur beleg paour. Eskob Leon, oc'h anaout e zeskadurez vras, a c'hoanteas rei d'ezan eur garg uhel ha pinvidik. Ne asantas ket, soursius atao da gemeret skouer war baourentez Hor Zalver.

Kalz en devoe da c'houzanv, dreist pep tra, a-berz ar veleien. Ar re man a gave abeg en e vuhez pinijennus hag a rebeche d'ezan digas giziou nevez er vro. Hennez a zo eur beleg foll, a lavarent ken-etrezo. Dom Mikael ne glaske ket en em zifenn. Eun dijentil hag a vage kasoni en e enep a lakeas en e benn e laza. Ouz e welet, eun deiz, o trei e bistolenn war-zu ennan, ar misioner kalonek a zizoloas dirazan e beultrin. Trec'het gant kement a gouraj, ar reuzeudik a lezas e arm da goueza. E Kemper, ar vourc'hizien vrasa eus kêr, ouz e welet ken youlok da c'hounit eneou da Zoue, a gemere anezan evit eun diboell. Spontet gant ar pez a lavared diwar e benn, an hini a roe lojeiz d'ezan her c'hasas eun deiz, er-mêz eus he zi.

Meur a wech e voe kaset klemm enep d'ezan d'an Aotrou n'Eskob. E 1640, e enebourien a deuas a-benn da lakaat ar vikel vras da gas eul lizer d'ar misioner, da lavaret d'ezan distrei d'e vro, da Eskopti Leon. An den a oa karget da zigas al lizer da Zouarnenez, a lavaras, e berr gomzou, petra oa skrivet warnan, evit prepari Mikael an Nobletz d'an taol her skoe. Mikael a yeas d'an daoulin, a bokas d'al lizer gant doujans, hag, hep eur glemmadenn, e lavaras ar c'homzou-man : « Peurc'hraet eo va labour ganen er vro-man, mont a rankan d'al lec'h m'oun galvet gant Doue. »

Ouz a re a rae gwasa ma c'hellent d'ezan, ne zalc'he tamm kasoni ebet. En deiziou diweza eus e vuhez, e c'houlennas kelou eus ar person a oa bet ken rust en e genver. O klevet edo atao e buhez, Dom Mikael a en em lakeas kerkent da bedi evitan, a greiz e galon. An dismegansou, pell diouz ober d'ezan koll kalon, a roe tro d'ezan, er c'hontrol, d'en em laouenaat, ha da drugarekaat Doue. Klevet e veze o lavaret : « Aon am oa, o va Doue, n'ho pije va ankounac'haet; re bell a oa, abaoue m'oan lezet en eur peoc'h danjerus ha mezus, gant va enebourien ; ra viot benniget da viken, abalamour ma roit d'in ar merkou-se eus ho karantez. »

Skoueriou evelse a ro eun nerz dispar da brezegennou Mikael an Nobletz diwar-benn an disprij a ranker kaoul evit ar bed. Komprenomp mat koulskoude ar ger-ze. N'eus ket a ano aman eus ar bed, ken karet gant Doue, m'en deus digaset d'ezan e vab hag a fell da gement hini a zo abostol savetei. Kaoz a zo aman eus ar bed, a gaver ennan, hervez Sant Yann, gwall-c'hoantegez al luksur, an avaristed hag an ourgouilh, hag a zo soursenn ar pec'hed. Den ebet, nerzusoc'h, na gwelloc'h eget Mikael an Nobletz, n'en deus dizoloet doareou touellus ar bed-se. En em gemeret a ra outan : « N'eus morse, ganez, plijadur ebet, hep poan ; joa ebet, hep tristidigez ; diskuiz ebet, hep aon ». Diskouez a ra e zislealded : « Sevel a rez ar re fall evit diskar an dud

vat. Tenna a rez digant ar paour ar pez a roez d'ar fals pinvidig. Lezel a rez an dorfetourien da vale ha kondaoni a rez ar re zo divlam ». Diskuilh a ra peseurt souezennou a baker o vont d'e heul : « Liou brao ec'h eus da genta hag eur penn laouen, met pa zeller ouzit a dost, ne gaver ennout nemet viloni. Laerez a rez gant doareou faos ar re a laka o fizians ennout. Gwelet e vezont o kuitaat da di, gant daoulagad distronket, eur c'henou leun a c'houervoni, eun tal barrennet, eur galon krignet gant ar morc'hed hag eun ene saotret gant pec'hejou hag a bep seurt techou fall ».

Ar reolennou-se, Mikael an Nobletz a oar o displega, en eun doare didroidell, hervez ar re a zo ouz e zelaou. Evit distaga kalon an dud diouz an arc'hant e sko war an uzulierien a rivin ar re baour, war an dudchentil a feurm re ger o douarou hag a c'houlenn re a dailhou. « C'hoant ho peus, emezan, e ve maget-mat ho chas, met eus ho sujidi n'ho peus soursi ebet. »

En em zevel a ra eneb ar falz devoted a zav chapeliou nevez ha ne baeont ket o dle, ne baeont ket koumanant o zervicherien, na deiziou-labour an devezourien ha ne reparont ket ar gaou graet ouz ar re all. Ouz itronezed Landerne, a zispign o feadra e dilhad kaer, e c'houlenn implija o arc'hant kentoc'h da zerc'hel kempenn o zi ha da zevel mat o bugale.

A-wechou ar prezeger a skoe eun taol pounneroc'h c'hoaz er c'halonou. O kimiada diouz tud Enez Vaz, e tizolo souden dirazo eur penn maro, en eur lavaret : « Ha bez' ez eus hini ebet en ho touez hag a gredfe ne deuio ket e benn, breman leun a vuhez, a gig hag a c'hwad, da veza par da heman ?... Ar penn maro-man a lezan ganeoc'h evit prezeg d'eoc'h gwirioneziou an Aviel pa vin aet kuit... Pa viot o tebri, oc'h eva, o labourat pe o tiskuiza, kement tra a reot, sonjit eman ar maro e penn an hent. Distagit ho kalon diouz ar bed, rak ar bed n'eo nemet eun draig a dremen hag a ya da goll er maro. »

Selaouomp anezan c'hoaz o tivizout gant ar penn maro ;

« E pelec'h eman ho pleo rodellet, ho poultr hag ho c'houez vat ?

— Tremenet eo pep tra.

« E pelec'h eman ar vizach-se, ken alies gwelet er melezour ha kempennet ?

— Debret eo gant ar prenved.

« E pelec'h eman an teod-se, gwechall ken entanet a gounnar, ken prim da zispenn brud an nesa ?

— Ar c'henta eo bet taget gant ar vreinadurez. »

Komzou ken rust a zisplij da dud hon amzer. Eun dra poanius ha pendeziek evel ar maro omp boazet da bellaat hor zellou hag hor zonjou dioutan. Hon tadou a oa eünoc'h. Prezegennou helavar Dom Mikael a rae d'ezo diredek niverus en-dro d'e gador. Broudet gant nerz entanet e gomzou, e kemerent o flas, ken niverus all, dirak e gador-goves; hag e tisklerient o fec'hejou, e raent pinijennou kalet hag e choment ken fidel d'o deveriou ma chome bamet an Tad Maner, ugent pe dregont vloaz goude, o welet ar frouez padus douget gant labour Dom Mikael.

Ha bez' hon eus-ni, hirio, ar memes nerz-kalon evit beva hervez an Aviel ? Ped ha ped a gav digareziou evit ober eur choaz e-barz o relijion ha tenna kuit kement tra a ra diaes ! Klask a reer marc'hata etre ar mad hag an droug, etre ar vertuz hag ar pec'hed, etre Doue ha Satan, epad ma lavar fraez d'eomp Hor Zalver : « Ne c'hellit ket servicha daou vestr. » Klask a reer, en eur heulia ar relijion, pellaat diouzor pep diêzamant en doare-beva, ar pez a zistro bep a dammig diouz an deveriou kristen.

Da welet, kouskoude, en hon amzer e tlefe beza aesoc'h eget biskoaz en em zistaga diouz traou ar bed. Gwelet eur seurt brezel, gant lazadeg ha distruj spontus, ar renkou er sosiete o chench penn kalz pe nebeut, broiou ar bed holl o chom berr da ziazeza mat ar peoc'h, tud speredek o tispaka, e kalz levriou an amzer vreman, testeni o skuizder, kement a dud difeiz brevet gant o nec'hamanchou betek an dizesper, an holl draou-ze a dlefe hon lakaat da gompren

ervat pegen gwir eo an diskan « *Tremen 'ra pep tra* » ha ne c'heller kaout nemet e Doue rezoniou evit beva, evit labourat hag evit kaout esperans.

Met kompren n'eo ket trawalc'h ; sklerijenn 'yen ar spered n'eo ket trawalc'h evit rei lans d'ar volontez. Ret eo kaout eur feiz birvidik hag eur garantez entanet, en em zantout krignet gant ar pec'hed ha gant c'hoant ar zilvidigez.

Ma vefemp startoc'h stag ouz Jezuz-Krist, ma selaoufemp gwelloc'h mouez e Iliz, ma 'z afe dounoc'h ennomp e Aviel, neuze e lakfemp muioc'h a galon da vale d'e heul war « hent striz » ar binijenn hag an emzistaga. D'ar re a ginnig o foan a galon vat, ar Mestr a ro e levenez : « Dous eo va yeo, emezan, ha skanv ar zamm a roan da zougen ».

::::

En e labouriou, Dom Mikael an Nobletz a zigoras eun ero nevez, o tiazeza ar misionou brezonek, a vezo kendalc'het, war e lerc'h, gant an Tad Maner hag e strolladou beleien, hag a vez graet, atao breman, en hor parreziou. Eun dra nevez oa ive ar pez a reas o c'hervel laïked, da lavaret eo, tud fidel a volontez vat, d'e zikour da ober katekiz ha da skoazella ar re baour.

En holl barreziou ma tremene dreizo, e Treger, e Leon pe e Kerne, Mikael an Nobletz a brezege komzou Doue. E gelennadurez, harpet war an anaoudegez vras en doa eus ar relijion, a oa beo hag aes da gompren d'an holl. Heb ehan e tigase da zonj eus an Aviel hag eus Pasion Hor Zalver Jezuz-Krist. Alia rea an dud da zistrei ouz Doue ha da gaout keuz d'o fec'hejou ha goudeze e chome pell hag hir da govez. Prezeg a rea en ilizou, met ive en tiez ha memes war ar mor. Eun deiz, e Molenez, e reas eur brezegen d'ar besketerien, pignet e-unan en eur vag. Dom Mikael, evit beza komprenet gwelloc'h c'hoaz, a livas e-unan pe a lakeas liva taolennou, warno a bep seurt skeudennou, hervez spered hag ive micheriou ar re a veze

ouz e zelaou. D'ar vartoloded e tiskoueze ar mor gant ar batimanchou hag ar c'herreg ; d'an dud diwar ar mêz e tiskoueze parkeier, douarou, gant hentchou, traoniennou, keriadennou, hag an holl draou-se a zerviche d'ezan da hentcha an ene war-zu ar zilvidigez. Tra kurius, war daolenn ar c'huzuliou e ra dija ano eus toulla beg-douar Panama, en Amerik. Taolennou all sklêroc'h a ziskoueze buhez ar Werc'hez, Pasion Hor Zalver, parabolennou an Aviel.

Met n'oa ket a-walc'h d'ezan skei spered an dud, c'hoant en doa ive gwelet anezo o kemeret muioc'h a berz e labour ar mision. Evit-se eo e savas meur a gantik. Kanet e vezent war doniou anavezet. Echu ar mision, ar c'hantikou-se ne vezent ket ankounac'haet. Dalc'het e veze d'o c'hana, n'eo ket hepken en ilizou, met e kreiz al labour, er parkeier ha war ar mor. Hag evelse, gwirioneziou ar *Gredo*, gourc'hemennou Doue, kenteliou ar maro hag ar varn, an devosion d'ar Werc'hez ha da Zakramant an Aoter a jome beo er sperejou. Da Vikael an Nobletz omp dleour eus ar c'hantig kaer d'ar Zakramant « *Adoromp holl* » a gavomp gantan kement a zaour hag a sko atao hor c'halonou breizat.

En-dro da Vikael an Nobletz, ne welomp ket kalz a veleien. Eur mignon mat en doa, an Tad Kintin, hag eun diskibl, an Tad Maner. Dre vras, ar veleien, hag a dlie rei kement a skoazell d'an Tad Maner, a jomas dizeblant dirak labour ar misioner santel. Meur a wech zoken e rajont brezel d'ezan.

Met avat, Dom Mikael a gavas etouez an dud fidel skoazellourien eus ar c'henta, gwir ebestel.

En amzer m'edo c'hoaz er skoliou bras, e vodas endro d'ezan eun nebeudig mignoned, c'hoantek da vale war e roudou. O c'has a rea da ober katekiz ha da welet ar re glanv en hospitaliou.

Diwezatoc'h ne vezo ket tra-walc'h evitan rei kuzul vat d'an dud devota a gavo, er misionou ; kenderc'hel a

raio, dre liziri, d'o sturia war hent ar zantelez. Chomet ez eus war e lerc'h, goude e varo, ouspenn kant kaier, skrivet eus e zorn hag a zo enno kenteliou hag aliou, reolennou a vuhez, diouz doare pep hini eus ar re a c'houlenne sklerijenn digantan. Mà oa soursius da zeski d'ezo distaga o c'halon diouz traou ar bed, oa ken soursius all d'o miret eün war hent ar furnez. D'e c'hoar Mac'harit e skrive : « Ne dleit ket ober ho penn hoc'h unan a enep pep reiz vat ha pep skiant. Ret eo muzula ho pinijennou hag ho tevosionou, hervez ho yec'hed ».

Unan eus ar re a zo bet merket ar muia gant Dom Mikael, eo Fransez ar Su, eur pesketer eus enez Sizun. Dom Mikael a reas skol d'ezan, a zeskas d'ezan eun tammig latin, ha kaeroc'h c'hoaz, ober ar bedenn a galon. Diwezatoc'h e kendalc'has d'e guzulia, dre lizer. Evel ma ne felle da veleg ebet chom da berson en enezenn, Fransez ar Su a vagas buhez kristen e genvroiz epad 28 bloaz. Bep sul o galve d'an iliz, e rea d'ezo pedi, ec'h embanne goueliou ar zizun hag an deiziou vijil, e lakea ober eur prosesion, kana ar gousperou hag e lenne d'ezo an aliou mat a veze bet digaset d'ezan gant Dom Mikael an Nobletz. E 1641, e tlie, war goulenn an Tad Maner, dont da Gemper evit beza beleget ha distrei goudeze, evel person an enezenn. Eus e vuhez, siouaz, treuzlivet, eo bet tennet ar film brudet : « *Dieu a besoin des hommes* ».

En e labouriou abostolik, Mikael an Nobletz a glaskas, dreist pep tra, kaout skoazell merc'hed santel, kenteliet gantan da ober katekiz ha da zisplega an taolennou. Ouspenn e c'hoar Mac'harit, an diou a labouras ar gwella e Douarnenez, eo Klaodina ar Beleg ha Domnat Rolland.

Klaodina ar Beleg ne gave ket oa a-walc'h deski katekiz da vugale he farrez, ober a rea gwelloc'h c'hoaz, mont d'ar parreziou tro war dro, betek pemzek leo eus Douarnenez. Aotrou n' Eskob Kemper a roas meuleudi d'ezi. Kenteliet he doa zoken eun den eus Plonevez-Porzay, Fransez Trellu. Heman d'e dro a rea katekiz da vugale e

garter hag a gase, betek chapel Tadou Jezuisted Kemper, ar bec'herien preparet gantan, evit ober eur govesion jeneral.

Domnat Rolland, hag he doa eur memor eus ar re wella, pegwir e ouie, koulz lavaret, ger evit ger, sarmouniou Dom Mikael, a droe ar vugale ouz ar vuhez kristen hag a zisplege, hi ive, an taolennou.

Diskuliet e voe an nevezentiou-se da varner an Eskopti, e Kemper. Dom Mikael a zifennas an diou intanvez gant nerz : « Ar pez a reont, emezan, daoust pegen nevez eo, a zo koulskoude mat ha talvoudus bras d'an eneou, aotreet eo gant an Ao. n' Eskob ; n'eus droug, na riskl ebet en o c'homportamant ». Barner an Eskopti a voe skoet e spered gant lizer ar misioner, ken fur ha ken nerzus, hag a lavaras d'ezan kenderc'hel e labour. Met ar peoc'h ne dlie ket padout pell evitan, siouaz !

E skol Dom Mikael, e teued da veza ken youlek da zikour ar re baour eget da gelenn an dud dizesk war o c'hreansou. Ha ne roe ket e-unan ar skouer eus eur garantez dreist muzul ? Gwelet e veze, alies, o lakaat war e skoaz bec'hiou ar re a gave war e hent. Kaout a reas, eun deiz, eur paourkez den er prizon, dre ma ne c'helle ket paea e zle : kant pez arc'hant. Dom Mikael a zell en e yalc'h. Bez ez eus enni, dres, ar pez zo ret, ha kerkent, hep rei e ano, hep goulenn digoll ebet, e ro an dornad arc'hant evit prena frankiz ar reuzeudik.

E yalc'h, a lavar d'eomp an hini en deus skrivet levr e vuhez, ne jome morse leun ouspenn eun dervez. E unan ez ea da glask an aluzenn evit dont war zikour ar re baour.

Lakaat a rea ar re all da ober eveldan. Boaz oa da lavarei : « Ez oa gwelloc'h an dud a roe aluzennou bras gant pedennou berr eget ar re a rea pedennou hir gant aluzennou bihan ».

Atizet gantan, merc'hed, eus Douarnenez, a veze gwelet bemdez o vont da welet ar re glanv, o tigemeret en o ziez emzivaded, o sebelia ar re baour,

Domnat Rolland a laboure gant he daouarn da ober rouejou. Gant ar pez a denne eus gwerz ar rouejou-se, e roe da zibri da zaouzek paour bennak. Mac'harit an Nobletz, war ali he breur, a veve gant nebeut a dra, hag a ranne he zammig peadra gant ar re a oa en dienez. Bemdez e neze evit gwiska ar re baour ha p'he deveze ingalet he rest gwenneien, ez ea da astenn an dorn evito.

An nebeut skoueriou-se, choazet etouez kalz re all, a ziskouez d'eomp pebez kalon ha pebez lans en doa gouezet Mikael an Nobletz rei d'e ziskibien, evit o dougen da ober vad da gorf ha da ene ar re a oa er boan. Gellet ez eus lavaret, en deus digoret an hent d'an aksion katolik, hag, e gwirionez, ped ha ped n'int ket troet ha chachet gantan d'en em rei evit skigna ar relijion hag ober vad d'o nesa.

Aet eo ar bloaveziou en-dro, abaoue Dom Mikael an Nobletz. An doare da ober vad a dle chench ha mont war araok ive, hervez ezommou pep amzer. Met daoust ha n'eus ket, hirio an deiz, a dud dizesk war ar relijion da gelenn ? Klask a rer, e pep lec'h, tud a volontez vat da ober katekiz. Muioc'h eget biskoaz, dever ar gerent kristen da zeski o c'hreansou d'o bugale a jom eun dever grevus. Ha ne glever ket bemdez a wall gomzou, a rebechou eneb ar relijion ? Ret e vije respont gant gouiziegez hag hep doujans fall ebet d'ar fals lavarou.

Ha petra da lavaret eus ar garantez ? Bez he deus atao he flas, e buhez ar c'hristen, rak bez ez eus atao dienez da zizolei ha da zoulaji : peorien mezus, tud klanv dilezet, familhou lojet e toullou tiez. Breuriez konferansou Sant-Visant a Baol, koulz hag ar Sikour katolik a c'houlenn muioc'h diganeomp eget hor gwenneien ; gwir o deus da gonta war hor skoazell.

Ar garantez a c'houlenn c'hoaz diganeomp eun dra diêsoc'h : miret an emgleo vat etre an amezeien ha tud ar memes karter ; poagna da renta servich, d'en em zikour, da lakaat ar peoc'h etre karakteriou dishenvel, en eur ger :

sila spered an Aviel en darempredou etre an dud, ken disunanet, hirio, abalamour d'an interest. N'eo ket eta labour a vank da ober da gristenien an amzer vreman. Ra zeuio skoueriou Mikael an Nobletz hag e ziskibien d'hor zikour da staga a galon gant al labour-ze !

::::

Evit echui, va Breudeur ker, greomp ouzomp hon-unan ar goulenn-man : ha gouest omp da viret ha da rei d'hor bugale an heritaj a zo bet fiziet en hon tadou gant Mikael an Nobletz ? Ar feiz kristen, renevezet gantan tri c'hant vloaz so e Breiz-Izel, ha chom a ra doun ha beo er c'halonou, pe anzav a rankomp he deus kollet eus he nerz ?

Siouaz, va Breudeur ker, her gouzout a rit mat, en eskopti-man ez eus kornadou elec'h m'eo bihanaet kalz ar vuhez kristen abaoe hanter-kant vloaz : gwechall e heulie an holl ar relijion, ha breman e teuer nebeut tre d'an iliz. Gwir eo ez eus, er c'hontrol, parreziou all o wellaat hag a c'hello, harpet war ar yaouankiz hag ar familhou yaouank, kreski c'hoaz ar wellaenn-se.

A dra zur, en hor bro koulz hag e lec'h all, ar feiz a gav hirio kalz muioc'h a draou enep d'ezi eget gwechall. Hon tud koz a veve en eur vro gristen penn-da-benn : ne zeue e spered den maga douetans enep ar *Gredo* pe gourc'hemennou Doue. Ma oa superstisionou ha tenvalijenn war an eneou, e oa awalc'h rei komzou Doue da glevet evit ober d'ezo dihuna ha gwelet sklêr.

Hirio, kant ha mil dra en em zil betek er parreziou gwella, hag a venn horjella diazez starta ar feiz. A bep tu e vez enebet ouz an Iliz, stank e kaver tud difeiz, hag en em lak gwelloc'h eget ar re all. Danjeriou gwasoc'h c'hoaz, ha seul wasoc'h ma n'o gweler ket, eo al leziregez hag ar skanvadurez a zistro an dud diouz afer ar relijion : troet or da glask plijadur, da zestum arc'hant, hep soursi ebet eus Doue hag an ene. Nebeut ha nebeut e teuer evelse da

veza gounezet gant ar stultennou goullo, skignet bemdez gant ar c'hazetennou, ar sinema hag ar radio. Ne c'houzanver ket beza kenteliet gant den, na komandet gant lezenn ebet, hag ez eer da heul ar re all. Ha p'eman an traou evelse, memes ha goude ma kendalchfed da vont d'an iliz, ar feiz a goll, tamm ha tamm, he nerz hag he galloud war ar vuhez.

Evit diarbenn seurt drougou, va Breudeur ker, da bep kristen eo digeri e zaoulagad hag en em wellaat e-unan. Harpet nebeutoc'h eget gwechall gant stern ar vuhez hirio, hor bolontez a dle en em ziskouez startoc'h e servich an Aotrou Doue.

« *Beilhit ha pedit* », setu komzou Hor Zalver d'e ebestel; setu e gomzou d'eomp ive.

« Beilhit », ya, diwallit evit anaout an danjer hag evit en em zifenn.

« Beilhit », ya, lakit evez ouz traou ar relijion, na jomit ket dizeblant o selaou ar c'henteliou a ziskouez d'eoc'h tenzoriou ar feiz ha deveriou ar c'hristen, er prezegennou, er misionou ; ma c'hellit, kemerit memes eun nebeut deveziou evit ober an exersisou spirituel er retrejou kloz.

« Beilhit », ya, na jomit ket dizeblant epad ofisou an Iliz : kement a zo da zeski dre heulia lidou sakr eur vadiziant, eun eured pe eun interamant ! kemerit perz en oferenn, en eur lenn pedennou an Iliz merket en ho leor, en eur gana ha dreistholl en eur ober ar gommunion zantel.

« Beilhit », ya, kemerit soursi eus buhez ho parrez, ho skoliou, an oberou katolik, an Aksion Katolik ; en em ginnigit d'ho peleien evit labourat ganto ha skanvaat o bec'h.

« Beilhit », ya, kemerit soursi eus ar re a vev en-dro d'eoc'h ; sonjit ez int breudeur fiziet ennoc'h gant Hor Zalver ; sikourit anezo dreistholl en enkrez hag er boan ; grit war-dro an holl hervez spered an Aviel.

« Setu an eur, poent eo dihuna » : an Iliz a zo graet gant memprou beo. Pep hini, poulzet gant gras an Aotrou Doue, en deus e lodenn labour da ober.

« Beilhit », eme Hor Zalver, met « pedit » ive. Ne vezin ket hir war ar poent-man ; awalc'h e vo d'in, va Breudeur ker, rekomandi d'eoc'h ar bedenn ken karet gant Dom Mikael : an devosion d'ar Werc'hez. D'ezi eo e kasimp hor pedennou, e Konk-Leon, d'ar zul 4 a viz Mae, e-kerz ar gouel a vo graet eno da genver tri-c'hantvet bloaz maro ar misioner bras. Pelerinaj ar Merc'hed eus an Aksion Katolik en em gavo du-ze en ano an eskopti a-bez. Dre an Itron Varia e c'houlennimp ar c'hras da zerc'hel start er vuhez kristen a zo bet, a-viskoaz, gloar hor bro Breiz. Goulenn a raimp diganti astenn he skoazell war hon holl familhou, lakaat sevel enno gwir ebestel laik ha danvez kalz a veleien hag a relijiuzed. Gant ar Frans a-bez, en deiz-se, kenta sul a viz Mae, e c'houlennimp ar peoc'h evit hor bro hag evit ar bed holl.

Evel bep bloaz, e karfen ive, va breudeur ker, ho kwelet niverus o vont da bedi ar Werc'hez e Lourd. Gervel a ran ispisial ar wazed hag ar baotred yaouank d'hor pelerinaj bras, e miz Gouere. E-kichen ar Grot eo e vez desket ar gwir bedenn, an hini a deu eus ar galon ; eno e kaver keuz gwirion d'ar pec'hejou, ec'h anavezer priz ar gomunion graet alies ha gant eur feiz beo ; eno, o servicha ar re glanv, e weler pegen kaer eo ar gwir garantez. Labour krenv ar c'hras en eneou, daoust ha n'eo ket hennez mirakl dizehan Lourr ? Eus ar pareans-se, holl hon eus ezomm.

Ma vezomp fidel da Vari, e chomimp ive fidel da Jezuz-Krist.

RAK-SE,

Goude beza goulennet kuzul digant Hor Breudeur, Chalonied hon Iliz Veur, ha goude beza pedet an Aotrou Doue ;

Hon eus gourc'hemennet hag e c'hourc'hemennomp ar pez a zo aman war-lerc'h :

Artikl I

Digas a reomp da zonj d'ar gristenien eus an dever o deus da ober pinijenn, epad amzer zantel ar C'horaiz, ha da viret lezennou an Iliz, diwarbenn ar yun hag ar vijil.

Artikl II

Lezenn ar vijil a dle beza miret gant an holl dud fidel, adalek an oad a 7 vloaz echu. Al lezenn-se a zifenn debri kig ha druz tennet eus kig. Aotre a ro da zebri viou, laez, amann, fourmaj ha gres.

Ret eo ober vijil : bep gwener eus ar bloaz, da verc'her al Ludu, ha derc'hent goueliou an Holl-Zent ha Nedeleg.

N'eus ket a vijil da zeiz ar goueliou-berz, da lavaret eo, e Frans, da Nedeleg, da c'houel Maria Hanter-Eost, da c'houel an Holl Zent, pa gouez ar goueliou-se da wener.

Artikl III

Lezenn ar yun a dle beza miret gant an dud fidel adaleg 21 bloaz echu, betek 60 bloaz kommanset.

Al lezenn-ze a c'houlenn na ve graet nemet eur pred

bras bemdez. Ar re o deus da yun a c'hello, koulskoude, kemeret eun dra bennak diouz ar mintin ha diouz an noz, evel m'eman ar c'hiz en Eskopti.

Diouz an noz, e c'heller debri a bep seurt boued vijil, memes viou. Diouz ar mintin e c'heller kemeret, kafé, the, chocolat, laez, ha memes viou, gant eun nebeut bara.

Ret eo yun : da verc'her al Ludu, da wener ar Groaz ha derc'hent goueliou an Holl-Zent ha Nedeleg.

Artikl IV

An dud fidel a c'hell beza dispanset eus lezennou ar vijil hag ar yun abalamour d'o nebeut a yec'hed, d'o skuizder, d'o labouriou tenn, etc. An Aotronez Personed a c'hello rei an dispansou hervez ar galloud roet d'ezo gant Lezennou an Iliz (Can. 1245, § 1). Ouspenn ec'h aotreomp an Aotronez Chalonied evit tud fidel an eskopti, ar Zuperiored hag an Aomonierien evit o skolachou hag o c'houenchou, ar Govesored evit ar re a vez o kovez ganto, da rei, edoug ar bloaz, an dispansou a gavint mat, gant ma ne roint ket d'an holl asambles.

Artikl V

Pegwir n'eo mui ken rust ar pinijennou merket gant an Iliz e c'houlennomp digant an dud fidel en em rei d'an oberou mat ha dreist-holl ober aluzenn, hervez o danvez.

An aluzennou a vo roet d'an Aotronez Personed hag Aomonierien, pe lakaet en eur c'hef graet evit o reseo, ha kaset goudeze da zekretour an Eskopti.

Ar re na c'hellfent ket rei zoken an distera aluzenn a en em zigollo en eur lavaret, bep sizun eus ar C'horaiz, 5 *Pater* ha 5 *Ave* evit ezommou an Iliz, ar Frans hag an Eskopti.

Artikl VI

An amzer Fask a zigoro, evit an Eskopti, da Zul ar Basion hag a vezo klozet d'en eil sud goude Pask.

Goulenn a reomp start ma vezo lezet gant an dud fidel ar vrasa liberte evit choaz o c'hovesour.

D'ar pevare sul eus ar C'horaiz, ar Bersoned a lenno er gador e brezonek ar reolenn 859, § 1, eus Roll Lezennou an Iliz (1), hag a zigaso da zonj d'o farresioniz eus gourc'hemenn an Iliz diwarbenn kommunia da Bask.

Hervez ar reolenn 859, § 2, e c'hello beza astennet ar mare merket evit komunia en amzer Fask, el lec'hiou a vo graet enno ar mision, ar jubile pe an adorasion, gant ma ne vo ket araok ar pevare sul eus ar C'horaiz na goude gouel an Dreinded Sakr.

Artikl VII

Lennet e vezo ive ha displeget e brezoneg, ar reolenn 854 diwarbenn kommunion ar vugale (2). Ar vugale a zo

(1) Reolenn 859 :

§ 1 : An holl dud fidel, gwazed ha merc'hed, kerkent ha m'o deus an oad a skiant, da lavaret eo, pa zigor o spered, a dle, da vihana eur wech ar bloaz, da Bask, reseo sakramant an Aoter, nemet lavaret e ve bet d'ezo gant o Ferson pe o c'hovesour, evit eun abeg bennak, chom eur pennad hep kommunia.

(2) Reolenn 854 :

§ 1 : Sakramant an Aoter ne dle ket beza roet d'ar bugale a zo c'hoaz re yaouank evit anaout ha c'hoantaat ar zakramant-se.

§ 2 : Rei a c'heller, ha rei a dleer, sakramant an Aoter d'ar vugale a zo e riskl da vervel, ma c'houzont lakaat kemm etre korf ar C'hrist hag ar bara all, ha ma z'int goest d'e adori gant doujans.

§ 3 : Pa ne vezont ket a riskl da vervel, e tleont anaout gwelloc'h ar relijion gristen ; ret eo o frepari mat ; ret eo ec'h anavesfent, hervez o oad, misteriou ar feiz a dleer da anaout evit beza saveteet, evit ma tostaint ouz an daol zantel gant an devosion a zere ouz o oad.

§ 4 : Ar c'hovesour, ar gerent hag ar re a zalc'h plas ar gerent eo a dle barn peur eo preparet a-walc'h ar vugale da gommunia.

§ 5 : Met dever ar Person eo beilha ha gwelet, zoken dre eun ekzamin, ma z'eo ret, hag ar vugale o deus oad a-walc'h hag anaoudegez a-walc'h eus ar relijion evit tostaat ouz an daol zantel ; poania a dle ive evit lakaat da gommunia kenta ma c'hello ar re o deus an oad a skiant hag a zo preparet mat.

deuet d'an oad a skiant hag a zo ar pez ma c'houlenn ar Reolenn 854 a dle kommunia da Bask.

Eun dever grevus eo d'ar gerent kas o bugale da gommunia ha d'an Aotronez Personed sikour ar re-man d'en em lakaat er stad dereat evit kement-se.

Artikl VIII

Digas a reomp da zonj d'an holl en deus an Tad Santel ar Pab Pi XII aotreet ar veleien a lavar an oferenn hag an dud fidel, a gommuni goude 9 eur, da gemer eun evaj, hep alkool, betek eun eur araok an oferenn pe ar gommunion.

Ar memes aotre a zo roet d'ar veleien a lavar an oferenn, ha d'an dud fidel a dosta ouz an daol zantel, araok 9 eur, p'eo ret d'ezo ober eur pennad mat a hent, da lavaret eo, eur c'hilometr-hanter, d'an nebeuta, — hag ive, pa rankont, araok an oferenn pe ar gommunion, en em rei, epad hir amzer, d'eul labour start.

Artikl IX

Ar gest evit Diner an Iliz a zo da ober, ma vez gellet, araok Pask. Ar gristenien a gompreno eman en o c'harg herzel ouz ezommou beleien o farrez. Kompren a raint ive eo eun dever evito dont war zikour ar veleien a zo e parreziou all, re baour evit rei d'ezo ar pep nebeuta a zo ret evit beva.

An arc'hant dastumet evit an dra-ze a vezo digaset en e bez da Zekretour an Eskopti, abenn fin miz Ebrel, da ziwezata. Ac'hano e vezo rannet etre ar veleien ezommek gant penn-renerien an Eskopti.

Artikl X

A-nevez e c'hourchemennomp ar pez Hon eus gourc'hemennet dija diwarbenn ar gest da ober evit ar Seminer

da Bask, da Bantekost, da C'houel Maria Hanter-Eost ha da zeiz Nedeleg.

Rekoumandi a reomp ive start d'an dud fidel hor skoliou kristen a zo kement a ezomm anezo en deiz hirio.

Artikl XI

Breuriez Sant Kaourantin ha Sant Paol, evit sikour sevel beleien, a dle beza diazezet hag harpet e pep parrez. A greiz hor c'halon e rekoumandomp anezi d'eoc'h holl.

Artikl XII

Aotre a roomp da rei Bennoz ar Zakramant, en ilizou ha chapeliou Hon Eskopti, beb abardaez, epad ar C'horaiz, p'en em vodo enno ar gristenien.

Hag e vo al lizer hag ar gemennadurez-man lennet en holl ilizou ha chapeliou an Eskopti, da zul ar C'hinkajesim hag ar zuliou warlerc'h.

Kemper, d'an 19 a viz C'houevrer 1952.

† ANDRE,

Eskob Kemper ha Leon.

Dre c'hourc'hevenn :

P. QUINIOU,

chaloni a ekor,

kanseller an Eskopti.

Kemper, Ti-Moulerez Bro Gerne hag an Eskopti. — N° 59.

N° 8 bis.

LIZER A BASTOR

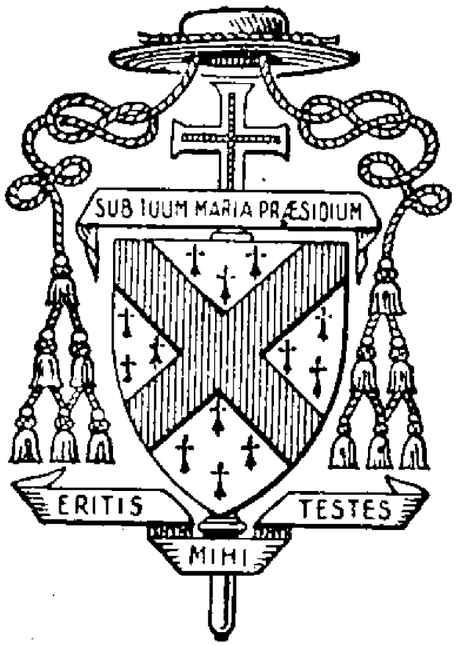
Aotrou 'n Eskob Kemper ha Leon

DIWARBENN

BLOAVEZ AR WERC'HEZ HAG AR VUHEZ KRISTEN

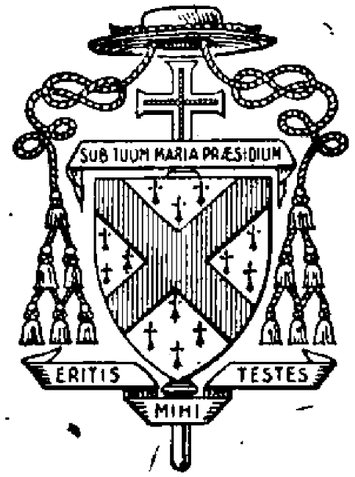
HA KEMENNADUREZ

EVIT AMZER ZANTEL AR C'HORAIZ 1954



KEMPER
TI-MOULEREZ BRO GERNE
HAG AN ESKOPTI

21 fev 1954



Andre-Per-Fransez FAUVEL

Dre c'hras Doue
ha galloud an Tad Santel ar Pab
Eskob Kemper ha Leon
D'ar veleien ha da dud fidel an Eskopti
Salud, peoc'h ha bennoz e Jezuz-Krist Hor Zalver

Va Breudeur,

Kant vloaz a zo tremenet abaoue m'eo bet diskleriet, evel artikl a feiz, ez eo bet ar Werc'hez Vari konsevet hep pec'hed.

En eul Lizer-Meur, embannet d'an 8 a viz Gwengolo diweza, Hon Tad Santel ar Pab a roe da anaout d'ar bed kristen e vije ar bloaz-man eur bloaz konsakret d'an Itron Varia, e vije *Bloavez ar Werc'hez*. A-hed e Lizer en deus ar Pab merket frêz peseurt kenteliou a oa mat d'eomp tenna eus ar bloaz santel.

Evit senti gwelloc'h outan, e teuomp hon-unan da c'houlenn diganeoc'h pleustri war an devosion d'ar Werc'hez, sellet a-dost ouz ar skoueriou kaer he deus roet d'eomp en he buhez ha diazeza startoc'h evelse hor buhez kristen.

Ha da genta, hag ezomm a zo da boueza kalz evit diskouez pegen doun eo sanket an devosion-se en hor bro ? Bez ' ez eo eul lodenn eus tenzor presiusa hor gouenn. N'eus ket, en hor parreziou, eun iliz nag eur chapel ha na ve enoret enni eun imaj pe eur skeudenn eus ar Werc'hez santel. Hor skeudennerien goz o deus, alies gant ijin, lakaet anezi dirak hon daoulagad, gwech yaouank ha sentus e kichen Santez Anna ; gwech stouet, izel he fenn, o reseo kelou mat an Arc'hael ; gwech o tiskouez d'eomp ar Mabig Jezuz etre he divrec'h ; aliesoc'h c'hoaz marteze, beuzet en he glac'har, gant korf maro he Mab ganti war he barlenn. Na lezit ket, va Breudeur, an dremenidi hag ar rederien bro da gaout brao ar pez-labourou kaer-ze. Eun testeni int, eun testeni padus ha gwirion, eus devosion hon tadou koz. Dirak ar skeudennou-se, tud a zo deuet, a rumm da rumm, da bedi kalonek. Tra-walc'h eo d'eomp sellet outo, hon-unan, gant karantez, evit lakaat da darza eus hor c'halonou pedennou birvidik d'hor Mamm eus an nenv.

Da genver ar Misionou, bet roet en ho parreziou, oc'h diredet niverus d'en em voda, en ho karteriou, en-dro da skeudenn ar Werc'hez. Ar beilhadennou-se, hag a blij kement d'an dud fidel, a jach ive ar gristenien glouar hag a zigor evelse dor an eneou da c'hras Doue. N'hon eus nemet meuleudi da rei d'ar c'hiz vat-se.

Bep bloaz, tud a vandennou a deu d'hon ilizou brudet : ar Folgoad, Rumengol, Kernitron, ar Porzou. Eno, muioc'h eget digoradur ha splannder diavaez ar gouel, e ouezit anaout priz ar veilhadenn-noz, a gaver enni kement a aezamant da ober eur govesion hag eur gomunion vat.

Gouzout a rit ivez, va Breudeur, e vez graet evit tud klanv an eskopti eur pardon ispisial, el lec'h ma reer d'ezo an digemer ar gwella. Dont a reont niverus, bep gwech, eus hon hospitaliou, dre ijin ha dre vadelez ar seurezed hag an aomonierien. Karont a rafemp e kavje ive ar re glanv all, hag a zo parpailhet, du-man, du-hont, dre ar parreziou, tud a volontez vat da rei an dourn d'ezo da zont.

Er bloaz-man, e-harz treid Itron Varia ar Folgoad eo e c'halvomp anezo d'en em gaout, d'ar zul 4 a viz Gouere, evit en em unani gant ar gouel kaer a vezo lidet, en deiz-se, e kêr Lyon, en enor d'ar Werc'hez konsevet hep pec'hed.

Mard ' eo birvidik an devosion da Vamm Doue e pep korn eus Breiz-Izel, e Lourd, dreist pep tra, eo e taol an devosion-se he bannou skedusa, pa zired ar belerined, a-verniou, da bedi ha da gana, dirak ar Grot, en-dro d'ar re glanv. E penn kenta miz Even ha da hanter miz Gwengolo ec'h en em gavimp a-nevez er gêr zantel-se a glever enni c'houez vat ar baradoz.

Deuet eo ar mare d'ober ar sonj da vont d'ar pelerinajou-se. E meur a lec'h, e klasker an tu d'en em zikour hag e teuer a-benn da lakaat unan pe zaou eus breurieziou ar barrez da vont da Lourd en ano ar re all. Eun dra vat eo. Poagna vez graet ive da zikour ar re glanv ezommek da harpa ouz ar mizou.

D'ar pelerinaj kenta e c'hoantaomp gwelet ar besketerien o tont niverus. Choazet hon eus ar mare ma vezo an aesa d'ezo dont. A-benn breman, meur a hini, eus yaouankizou kristen ar porziou mor, o deus dija laket o ano. Gouzout a reomp pegen beo eo chomet an devosion d'ar Werc'hez war hon aochou, ha setu perak omp sur e vezo klevet hor galvadenn.

Poulzet omp, va Breudeur, da gomz d'eoc'h eus eun doare all kuzetoc'h da enori ar Werc'hez hag a c'hell beza heuliet e pep hini eus ho tiegeziou. Fellout a ra d'eomp goulenn diganeoc'h lavaret, d'an nebeuta, eun dizenez chapeled, epad ar bedenn diouz an noz, o lakaat ho spered da zonjal, gwella ma c'helloc'h, war unan pe unan eus misteriou ar Rozera.

Na z'it ket da gredi eo graet ar bedenn-ze evit ar merc'hed hag ar vugale nemet-ken. Etouez ar re a zo bet an devota d'ar Werc'hez e kavomp gwazed ha gwazed start, hag o deus gouezet tenna eus an devosion-se eun nerz souezus d'ober vad.

N'ho peus ket ankounac'haet Dom Mikael an Nobletz, an Tad-eürus Julian Maner. Dalc'hit sonj ive ouz Sant Bernard, prezeger brezeliou ar Groaz, diazezour eun urz menec'h, an den ar muia doujet en Europ, hag a roe kenteliou d'ar brinsed, d'ar rouaned ha d'ar Pab e-unan. Ar zant-se, hag a zo bet brasa spered an daouzekved kantved, en devoa evit ar Werc'hez Vari devosion tener eur bugelig.

Bleinet gant skoueriou evelse, ar gwazed hag ar baotred yaouank n'o devezo ket mez o tougen warno o chapeled, o tibuna an dizenezou anezan hag o pedi ar Werc'hez santel gant ar fizians didroidell-se a zalc'her, da beb oad, e kenver eur vamm.

Erfin, va Breudeur, ne reoc'h ket skouarn vouzar, pa vezoc'h galvet gant ho peleien da zont da bedi ha da zelaou ar prezegennou a c'hello beza graet, en ho parreziou, da genver bloaz ar Werc'hez. Evelse e chomo, war zouar Breiz, an devosion d'an Itron Varia atao krenv ha komprenet mat.

⁂

« Goueliou ar c'hantved bloaz-man, eme ar Pab, en e Lizer, a dle n'eo ket hepken renevezi, en holl galonou, eun devosion virvidik d'ar Werc'hez, Mamm Doue, met c'hoaz dougen ar gristenien da reiza, ar muia posubl, o buhez hervez ar skoueriou roet d'eomp ganti. »

War ar poent-se, dreist pep tra, eo e karfemp poueza, en hon Lizer a Bastor, o lavaret d'eoc'h eur ger bennak, da genta, diwar-benn donezoun gaer ar Gonsepsion dinam ha goudeze ar gentel a dleomp selaou diwar-benn ar pec'hed.

Setu aman penaos en deus ar Pab Pi IX diskleriet, breman ez eus kant vloaz, an artikl-se eus ar feiz : « Endra ma teu an holl dud war an douar gant ar pec'hed orijinel, ar Werc'hez Vari, adalek ar mare kenta eus he c'honsepsion, a zo bet diwallet diouz pep stlabez, dre eur c'hras

◆

ispisial a-berz Doue hag e gwel eus meritou dreist muzul Jezuz-Krist. »

Pebez dishenvelidigez, va Breudeur, etre ar Werc'hez santel ha ni ! Abaoue pec'hed Adam hag Eva, o lignez, penn da benn, a jom merket gant ar pec'hed orijinel hag eta en eur stad a zisparti diouz Doue. Memes goude m'eo bet gwalc'het hon ene gant dour ar Vadiziant, e chom ennan an tech d'an droug. Hor bolontez, daoust d'ezi da veza chachet gant ar c'hras, a en em zav alies enep Doue, enep e lezenn hag a jom bouzar ouz e vouez.

E Mari, er c'hontrol, e kavomp ar zantelez leun, hep sempladurez ebet. Pep tra enni a zo hervez an urz vat : klevet a ray salud an Ael hep sonjal tamm ebet eo savet dreist ar re all. Dougen a ray samm he foaniou, heb en em glemm. Gouzanv a ray maro he Mab, hep maga en he c'halon an distera kasoni.

Diwallet diouz ar pec'hed, e chom « leun-barr eus gras Doue » en eur stad a vignoniaj padus gant he c'hrouer, dalc'h-mat sentus ouz e urziou, atao prest da ober e lavarou. Ar binvidigez gaer-se eus eun ene holl da Zoue, an holl vertuziou-se a gaver urziet ker mat e buhez ar zent, ni o c'hav e Mari war eur bazenn kalz uheloc'h hag en eun doare kalz parfetoc'h.

Bet trec'hourez d'ar pec'hed, ar Werc'hez hor galv, ni ive, da enebi ouz an droug. Siouaz ! Anaout re vat a reomp hor sempladurez. Sant Paol, an abostol bras, a en em glemme : « Ne ran ket ar mad a garan hag ober a ran an droug na garan ket. » Ar pec'hed a zo eus an holl amzeriou ; lamm a ro d'an den e pep oad.

Hor Salver en devoe muzulet ar c'halloud-se en deus ar pec'hed war an dud, Hen hag a zo deuet war an douar hag a zo marvet evit hon delivra dioutan. Goulenn a ra diganeomp kemeret penn an hent gantan evit stourm dizamant ouz an droug, ouz enebour touet hon eneou. Gouzout a rit, va Breudeur, gant pebez nerz e lavar d'eomp lakaat evez outan : « Mard' eo kaoz da zourn pe da droad d'it da

bec'hi, troc'h anezan hag hen stlap pell diouzit ; gwelloc'h eo d'it mont d'ar vuhez gant eur vrec'h hag eun troad hepken eget beza taolet gant da zaou zourn ha da zaou droad en tan a bado da viken. »

Hor Salver a ra brezel d'ar pec'hed beteg en e log kuzeta, e lec'h douna hor c'halonou : « Eus ar galon eo, eme Jezuz, e teu ar sonjou fall, al lazerez, an hudurnez, al laeronsiou, an drouk komzou... An traou-se eo a zaotr an den. »

Setu perak ar Mestr divin, pell diouz terri Lezenn Moïzez, a deu d'he strisaat, d'he c'has da benn, evel ma lavar : « Gouzout a rit ervat, emezan, eo bet lavaret d'hon tud koz : na lazit ket... Mat ! me a lavar d'eoc'h : kement hini a yelo e kounnar ouz e vreur a vo dleet d'ezan beza kastizet gant al lez-varn... Gouzout a rit eo bet lavaret : na ri ket a avoultriez. Mat ! me a lavar d'eoc'h : nep piou bennak a zell ouz eur vaouez gant gwall c'hoantegez, en deus dija graet ar pec'hed ganti en e galon. »

Ar brezel a-eneb ar pec'hed, Jezuz a ra anezan ar gondision memes eus ar feiz. Mard' omp troet ouz an droug, ma reomp ar fall, ne c'hellomp ket dizelei, nag anaout gwirioneziou Doue : « Ar sklerijenn a zo deuet ar bed hag an dud o deus kavet gwelloc'h an denvalijenn eget ar sklerijenn, abalamour ma z'oa fall o oberou. »

Hogen, va Breudeur, ne c'hellomp ket miret da ziskuilh aman ar mor a fallagriez a venn hirio diroll warnomp, a bep tu. N'eo ket hepken klask digarez da bec'hi hag en em rei d'ar pec'hed eo a ra darn eus tud hon amzer, met, gwasoc'h, en em fougeal anezan eo a reont, hag ober implij anezan, evel eun dra neseser d'en em denna er vuhez. N'eo mui ar pez zo onest, ar pez zo mat, eo a gont, met ar pez a zigaso ar muia arc'hant hag ar muia plijadur. Hag evelse ne laker mui kemm ebet etre an droug hag ar mad.

Ar sorc'hennou nevez-se a ziskenn er sperejou dre ar romanchou, ar peziou-c'hoari, ar filmou, ar soniou ha betek

zoken dre ar marvailhou skanv a vez bemdez etre an dud. Evesait outo hag e klevoc'h kaoziou evel ar re man : « Kaout resped ha doujans evit ar gerent, kement-se a zo mat evit ar vugale vihan... Sod a-walc'h eo an hini ne oar ket tenna e viz eus ar gwask en eur lavaret gevier... Meuli a rer, ha kemeret avi ouz ar re a weler o sevel pinvidik, dre a bep seurt troiou kamm. An droad da garet n'eus forz piou, ha ne deu ket da zidamall alies an dizursiou brasa ?

Ni hon unan, dre welet ha dre glevet ar seurt traou-se, ha ne deuomp ket, a-nebeudou, da goll ar zonj eus ar pez m'eo ar pec'hed ? Plijout a ra d'eomp beza gwelet, en em zevel dreist ar re all, hag evit maga an tech-se e lezomp ar goler hag ar gasoni da ober gwriziou en hor c'halon. Evit gounit muioc'h a arc'hant, ec'h ankounac'haomp hon deveriou a justis hag a garantez. Ar c'hoant direiz da gaout plijadur a ra d'eomp tec'het diouz kement a zisplij d'eomp hag hor c'has evelse da rei kabestr d'hon youlou direiz. Gant aon e koustfe d'eomp eun dra bennak, e sarromp hon daoulagad war ezommou hor breudeur ha ne reomp netra evito. Evit ar pez a zell ouz hon deveriou e kenver Doue, e kavomp atao eur bern digareziou evit o c'hrenna pe o lezel a-gostez.

Ar pez a ziskouez pegen laosk ez or deuet da veza, evit traou an ene, a zo aes da anaout er gador-govez : nag a boan o deus lod o tizelei o fec'hejou, ouz o anzao gant lealded, o kaout gwir geuz d'ezo ! Gellet e ve lavaret, heb ober gaou : seul-vui a bec'hejou a ra an dud, seul nebeutoc'h ec'h en em gavont pec'herien. Ha n'eo ket er stad-se e vez ive ar re doc'hor ha prest da vervel ? Dont a reont ha ne zantont mui o foan.

Koulskoude, muioc'h c'hoaz eget an dud en oad, ar re yaouank a zo riskl bras evito war ar poent-se. En eun oad m'o deus o-unan da stourm kalet evit miret pur o c'halon, ne gavont en-dro d'ezo, peurliesa, nemet skanvadurez ha skoueriou fall. An traou a glevont pe a welont, pe a lennont, el lec'h deski d'ezo kenteliou ar furnez, ne reont

nemet kamma o c'houstians ha dinerza o bolontez dirak an droug.

Alies a-walc'h, va Breudeur, ho peleien o deus klasket digeri d'eoc'h ho taoulagad. Bez' e fell d'eomp skei pounneroc'h war al labour diaoulek, graet hirio, evit koll ar yaouankiz, gant eur rumm kazetennou, anvet e galleg : « Magazines » pe c'hoaz : « la presse du cœur » ar seurt paperiou-se gwerzet, dre guz hag a-wel d'an holl, a en em skign hirio, e kêr ha war ar maez, beteg ar c'heriadennou pella. Tremen a reont a zourn da zourn, hag ar re a zo ar zota ganto, marteze, eo ar paotrezed trizek ha pevarzek vloaz.

Hogen, petra gaver er c'hazetennou-se ? Ma vijent bet hudur a-grenn, meur a hini en dije donjer outo. Met n'int ket. Ma 'z int koulskoude eur skol fall, eo abalamour d'ar pennadou touellus, livet brao, a vez enno hag a deu, tamm ha tamm, da drei ar spered ha da vreina ar galon. Rak er pennadou-se, siouaz ! ar fall hag ar mad a zo lakaet mesk ha mesk, war ar memes renk.

Goulenn a reomp diganeoc'h, va Breudeur, stanka an hent ouz ar seurt skridou-se. Ra ziwallo paotred ha merc'hed yaouank da gemeret enno kenteliou evit o buhez, ma fell d'ezo miret glan o ene. Ra gompreno ar gerent pegen grevus eo an dever o deus da zellet a-dost ouz ar pez a lenn o re yaouank. Ra zeuio emgleoiou an Aksion Katolik da sklerijenna o memprou war an droug a ra ar c'hazetennouse ha da skigna kazetennou hag a zo plijus ha yac'hus asambles, maget a spered kristen. Hag ar re a werz, marteze hep gouzout, ampoezoun « kazetennou ar galon », ra zigorint o daoulagad, evit anaout pegen pounner e sammont o c'houstians.

Evit diskleria piz roll an danjeriou a zo hirio war zeuliou ar yaouankiz, e vije ret distrei war meur a dra hag a zo bet displeget d'eoc'h alies. N'eus ket nann da lavarout : an dizonestiz a en em zil e pep lec'h. Ar sinema hag ar radio a zigor frank an hent d'ezi, koulz hag ive ar zaliou dans.

Da heul lod eus baliou ar frikoiou e teu zoken betek ar familhou kristena. Ha pa gomzomp eus baliou ha frikoiou, penaos chom hep beza glac'haret o welet n'eo ket hepken ar baotred, met ive ar merc'hed yaouank oc'h en em drei ouz ar boesoun krenv da genver an asambleou-se ?

Amzer an ehan-skol, hag a dlefe rei d'ar re yaouank diduachou yac'h, a laka re alies dirak o daoulagad, war an aochou ha war an hentchou, leun a skoueriou fall. Dizursiou ha plijadur, setu ar pez a ginniger d'an neb a gar.

Daoust hag evelse eo e c'hello ar re yaouank, hirio, en em brepari d'al labour start a c'houlenno diganto o familh da zont ? Daoust hag en eur bed evelse eo e savo danvez beleien ha leanezed hag a vezo en o c'hreiz ar c'halonou krenv he deus ezomm an Iliz ?

Ar pez mantrusa, va Breudeur, pa 'z a an traou egiz ma 'z eont, eo gwelet pegen buan ha pegen abred e ro darn eus ar gerent an dilez eus o c'harg. Kaout a reer ha ne reont van dirak an danjeriou a venn laza eneou o bugale, pe da vihana ec'h en em gomportont evel tud hag a gred n'eus netra da ober evit diarbenn an droug.

Dallentez ar gerent eo a zo kaoz ma kompren nebeutoc'h nebeuta ar re yaouank, hirio, an droug spontus m'eo ar pec'hed hag an ezom a zo bepred da ziwall outan ha da enebi ouz an dentasion.

Penaos lakaat an traou war an tu mat ? Ne dalv ket chom da hirvoudi. N'eo ket awalc'h zoken dougen difennou hag a c'heller atao tremen ebiou d'ezo. E dounder an ene eman an droug ; eno eo e ranker lakaat al louzou. Evit dont da anaout petra eo ar pec'hed, eo ret d'eomp da genta anaout petra eo Doue. Hen eo ar Mestr a c'hourc'hemenn ; e lezennou ne vezint morse chenchet. Hen eo an Tad en deux karantez evidomp hag a garfe hor zavetei holl. Oc'h en em lakaat a-grenn dirak e garantez eo e teuer da vuzula fallagriez ar pec'hed.

Evit ar c'hristen, ar pec'hed marvel, ouspenn ma 'z eo eun dizurz, a zo eur gwall zismegans hag eur merk a zia-

naoudegez e-kenver an Tad en deus roet d'eomp pep tra. Terri a ra al liamm, skoulmet en hon ene, a ra ac'hanomp bugale Doue ha memprou beo Jezuz-Krist. Tenna a ra diganeomp buhez ken presius ar c'hras. Ma n'eo ket mui ar feiz krenv awalc'h evit anaout talvoudegez seurt madou dreistnatur, neuze e vo dinerz ar volontez evit enebi ouz an droug. Er c'hontrol, gant eur feiz beo ha start, e ouezo an ene herzel ouz an danjeriou : n'eus ket gwelloc'h louzou ouz ar c'hlenved eget derc'hel ar c'horf leun a nerz.

Gwelomp mat eta petra ' zo da ober : daoust hag e lezimp ar vuhez kristen da vont toc'hor ha divoued, d'ar mare ma weler ar fallagriez hag an dizurz o kreski ?

Kerent, ho taoulagad digoret ganeoc'h, komprenit ho teveriou ha beilhit war ho pugale, dreistholl epad bloaveziou diaes ar yaouankiz. Deskit d'ezo, dre skouer ho puhez muioc'h eget dre ho kourc'hemennou, n'eo ket hepken ar resped ouz lezenn Doue, met ive talvoudegez ar vuhez dreistnatur, evel ma kanit, e kantik ar Baradoz :

Jezuz, peger bras ve
Plijadur an ene,
Pa 'vez e gras Doue
Hag en e garante !

Evelse e komprener c'hoaz ar vuhez en hor familhou a wir ouenn gristen, ar re a gar hag a heuilh kenteliou *Buhez ar Zent*. Dalc'homp mat d'an tenzor-se, heritaj presius hag a dleomp diwall ha lakaat etre daouarn, gwelloc'h : e kalonou ar re yaouank.

War-dro ar yaouankiz e labour c'hoaz hor skoliou, hor patronachou, hor strolladou Aksion Katolik, hag a dle ive sikour da ziarbenn an droug a ziroll. Evit tec'hout diwar hent ar pec'hed, hor yaouankizou a ranko beza bet desket da danva levenez eur galon c'hlan, beza krenvaet o bolontez, hep damanti ouz ar boan, hag, eur wech kavet ganto, en Aviel, Jezuz-Krist e-unan, beza lakaet da greiz o buhez kristen eur c'hoant bras d'en em viret e stad a c'hras he da

dostaat alies ouz sakramanchou ar Binijenn hag an Aoter. Kristenien start a glasker ober anezo, ha seul vuioc'h a zo ezomm d'hen ober, ma teu an droug d'en em zila danjerusoc'h hag an tentasionou da veza stankoc'h.

Pedomp ar Werc'hez konsevet hep pec'hed d'o skoazella. « Nerz he deus, eme an Iliz en Ofis, evel eun arme renket evit an emgann. » Plijet ganti gounit d'he bugale nerzkalon da stourm ha da drec'hi, hervez lavar hon tud koz : « Kentoc'h mervel eget beza saotret ! » Plijet ganti o sklerijenna diwarbenn kaerder hec'h ene glan, chomet dinamm, ha rei d'ezo ar volontez start da ziwall mat an tenzor kuzet o deus resevet er Vadiziant, pa voent graet bugale Doue ha memprou Jezuz-Krist.

Ar Werc'hez Vari a jom bepred ar skouer barfeta a ziskouez d'eomp penaos beza dalc'hmat fidel da volontez an Aotrou Doue.

Ma voe Mari ken fidel, ez eo dre zikour ar c'hras hag ive dre ar c'henteliou mat a roas d'ezi he zud. Anna ha Joachim o doa desket d'ezi lezenn Doue evel ma veze enoret ha doujet en Israel. Plijadur a gemere ar Werc'hez o kana, e levr ar Psalmou, gwerzennou evel ar re-man :

« Lezenn Doue a zo parfet,
Kennerzet e vez va ene ganti...
Lezennou Doue a zo presius,
dreist an aour gwella... » (Ps. 19/8, 11.)

« Lezenn Doue ganin em c'halon,
va zreid a gerzo divrall... » (Ps. 37/11.)
« Na pegement e karan ho lezenn, va Doue !
'Hed an deiz eman va zonj enni. » (Ps. 119/97.)

En Aviel e welomp evelse ar Werc'hez mall ganti da heulia bolontez Doue, koulz er boan hag er joa.

Pa deu an Arc'hael Gabriel d'he c'haout, e c'houlenn diganti asanti da volontez an Aotrou Doue. Mari he deus prometet chom gwerc'hez, hag e lavar an ael d'ezi he devezo eur mab. Hi a c'houlenn neuze : « Penaos e c'hello beza graet kement-se ? — Ar Spered Santel a deuio warnoc'h, eme an ael, ha galloud an Holl-C'halloudek a daolo e skeud warnoc'h. » Mari neuze a bleg : « Servicherez oun da Zoue ; ra vo graet d'in hervez ho komz ! »

Plega a ra, neket evel eur sklavourez aonik. Eus he c'halon e tarz ar *Magnificat,* kanaouenn ar fizians hag al levenez : « Meuleudi a gan va ene d'an Aotrou, ha va spered a drid gant al levenez e Doue, va Zalver ».

Kemmesket gant ar joa, setu evelato ar boan. Jozef, pa n'eo ket c'hoaz sklerijennet, a fell d'ezan kas e bried kuit. Ar Werc'hez a zo gwasket he c'halon gant an anken, met chom a ray hep lavaret netra.

Dont a ra Ginivelez Hor Zalver. Aman c'hoaz, n'eo ket digemmesk al levenez : ar Vamm, evit goudori he Mabig, ne gav ket gwelloc'h eget eur c'hraou. Warc'hoaz e klevo Simeon oc'h anons d'ezi : « Ar glac'har, par d'eur c'hleze, a dreuzo ho kalon ». Hepdale, evit tenna ar Mabig Jezuz eus a skilfou ar roue Herodez, e vo ret kemeret hent an harlu. E-kreiz seurt trubuilhou, ar Werc'hez a zant ar boan, met he feiz n'eo ket laoskaet.

E-kerz eur pelerinaj da Jeruzalem, digant Jezuz e-unan, oajet a zaouzek vloaz, e teuio poan d'ezi : chom a ra he Mab en Templ, etouez an doktored. Pa 'z eo kavet goude tri devez, e responto d'ezi : « Ha ne ouiec'h ket e tlean beza war-dro traou va Zad ? » Hervez ma lavar an Aviel, Mari ne gomprenas ket ar pez en doa lavaret Jezuz d'ezi.

Bloaveziou hir ar vuhez kuzet e Nazareth, ken dous ha ken eürus evit ar Familh Santel, a jom koulskoude, evit ar Werc'hez, goloet gant ar mister. N'eus kemm ebet, da welet, etre Jezuz hag ar vugale all eus e oad : n'eo nemet dre ar feiz e c'hell e Vamm gouzout ez eo hen Mab Doue.

Trubuilhou all a c'hortoz anezi pa 'z aio Jezuz da brezeg.

Hepdale e welo ar Farizianed oc'h enebi ouz Jezuz, ha koulskoude an dud-se o deus brud da veza an devota etouez ar Juzevien. Tud Nazareth o-unan ne fell ket d'ezo digemer o c'henvroad. Gwasoc'h c'hoaz, e gerentiaj en deus mez outan hag a glask rei da gredi eo kollet e benn gantan. Daoust hag ar Mesiaz a dlie kaout eur seurt digemer a-berz e bobl ? Poan a zo bet neuze e kalon ar Werc'hez...

War Menez Kalvar eo e teuio ar boan-ze d'an derez uhela. Dilezet gant e vignoned, Jezuz a vo kastizet evel eun torfetour. Ha kaout a reomp Mari e-tal ar Groaz, beuzet en he glac'har met en he sav, ankeniet met sentus, fidel e-kreiz eur boan ker kriz evel ma oa bet d'an deiz kenta. En abardaez Gwener ar Groaz, n'eus nemeti o kaout esperans, epad ma 'z eo fallgalonet an diskibien ha ma kred enebourien Hor Zalver o deus gounezet. Taolit evez mat, va Breudeur, betek pe boent eman ar Werc'hez, en trubuilhou-se, hec'h-unan en he feiz hag en hec'h esperans : n'eus nemeti da gredi eo Jezuz Mab Doue ha da gaout fizians e teuio adarre da veo. Daoust da bep tra, daoust da lavarou an dud ha d'an trubuilhou a sko gantī, ene Mari a jom start da divrall.

Stouomp gant resped dirak ar Werc'hez fidel ha kalonek, ha kemeromp skouer diwarni. Aes eo beza tud a relijion pa vezer douget gant kredenn ar re all en-dro d'eomp. Diaes eo pa ranker derc'hel a-enep d'ezo. Laoskaat a reomp pa ne vezomp mui harpet. Evelse en do unan aon digeri e c'henou dirak kaoziou dizonest ; egile en do aon kana en iliz, ma ne gant ket ar re all, aon c'hoaz mont e-unan da gomunia. Pet gwech ne vez ket arretet tud a volontez vat, met re laosk, gant aon rak an dud !

Aketus da heulia ho relijion en eur barrez kristen, daoust ha n'oc'h ket bet taget gant doujans fall ar bed pa oac'h etouez tud digristen ? Kement-se a zo c'hoarvezet, marteze, evit ar wazed, d'ar mare m'edont er rejimant pe war an dachenn-labour ; evit lod all, p'eo digouezet d'ezo chench parrez ha koueza en eul lec'h me ne reer ket a van

gant ar relijion. Meur a wech ez eus bet gwelet Bretoned, goude divroa, o tilezel o feiz pe, da vihana, o laoskaat.

Doujans fall ar bed a c'hell kas ac'hanomp betek trei kein d'hor feiz, betek nac'ha hor Mestr. E-lec'h beza eun taol sempladurez c'hoarvezet eur wech hepken, kement-se a zo, koulz lavaret atao, sin fall. Diskouez a ra n'eo ket gwriziennet doun awalc'h hor feiz. Setu perak e c'houlennomp diganeoc'h, va Breudeur, kompren pegen digalon eo nac'ha ar feiz ha poagna start da viret ouz kement-se.

Hor Zalver en deus komzou kalet, en Aviel, evit ar re o deus mez anezan : « An neb en do bet mez ac'hanoun hag eus va c'homzou, Mab an den en do mez anezan ive pa deuio en e c'hloar ». Hag eur wech all e lavar : « M'hel lavar d'eoc'h, kement hini en do diskouezet beza evidoun, Mab an den d'e dro a ziskouezo beza evitan dirak aelez Doue ; met an hini a nac'ho ac'hanoun dirak an dud, hennez a vo nac'het ganin dirak aelez Doue ».

Pedomp an Itron Varia, va Breudeur, evit ma vo e pep lec'h, war zouar Breiz, kristenien a feiz beo ha kalonek, gouest da viret, evel ma lavar sant Paol, « an esperans laouen » ha da veza eun harp evit ar re laosk hag ar re lent.

Fidel bepred, ar Werc'hez a ziskouez kaeroc'h c'hoaz nerz he c'halon da vare an anken vrasa. Gouzanv poan he deus bet da ober penn-da-benn he buhez. Doue, hag a zo bet dizamant ouz e Vab e-unan, a zo bet dizamant ive ouz Mamm e Vab. Deuet eo Hor Zalver war an douar evit paea dle hor pec'hejou ; Mari, e Vamm, a baeo ive betek ar C'halvar. Epad ar Basion, he spered a zo dalc'hmat oc'h heulia, eur goude eur, prosez Jezuz hag e dourmanchou. Gwelet a reomp anezi, war hent ar C'halvar, o tiambroug he Mab, leun-wad, sammet gant e groaz, en-dro d'ezan soudarded kriz hag an daou laer. E-harz ar Groaz m'eo

staget Jezuz outi, Mari a zo, teir eur amzer, e-kichen he Mab en angouni, hep gellout distana tamm ebet e boaniou kriz. Biskoaz kalon eur vamm ne voe ken glac'haret.

Met kalon ar Werc'hez a zo muioc'h-mui unanet gant Kalon Zakr Jezuz. Ar c'homzou rouez a gouez eus muzellou ar Zalver a ya doun enni. Santimanchou Jezuz a zo agrenn re e Vamm : Jezuz a ginnig e vuhez da Zoue e Dad, ha Mari a ginnig a-unan gantan ar vuhez-se roet ganti. Jezuz a bae da Zoue an digoll evit pec'hejou ar bed holl ; Mari a bae gantan. Jezuz a bed evit an holl dud ; pedenn ar Werc'hez a zo ive evit an holl dud. Sakrifis Jezuz a zo ive hini e Vamm. Ar ger a lavaras d'an Ael Gabriel, « *Fiat* », n'eo bet morse dislavaret ganti ; er c'hontrol, azlavaret a ra breman, d'an eur ziweza : *Fiat.*

Evel ma skrive ar Pab eürus Pi X, « dre unani he foaniou hag he bolontez gant re Hor Zalver, an Itron Varia he deus meritet dont da veza dasprenerez ar bed kollet hag, abalamour da-ze, beza karget da rei d'an dud an holl denzoriou en deus gounezet Jezuz dre e wad hag e varo ». Koulz ha m'he doa bet perz e mister an Inkarnasion, Mari he deus perz e mister ar Redempsion.

Penaos e c'hellimp heulia en hor buhez eur skouer ken parfet ? Lodenn ar Werc'hez Vari en hon dasprenidigez n'eo bet roet nemet d'ezi. Ha koulskoude, va Breudeur, ne c'hellomp beza salvet nemet en eur gemer perz, ni ive, e Pasion Hor Zalver.

Penaos ober evit-se ? Bez' e c'hellfemp diskouez penaos ar vuhez kristen en he fez a ziver eus Pasion Hor Zalver : hi eo ar zoursenn a ro d'ar zakramanchou nerz da zantelaat an eneou ; hi eo ar zakrifis meur a dle hor c'hinnig beza henvel outan : « Hoc'h aspedi a ran, eme sant Paol, da ginnig ho korfou evel profou beo, santel, plijus da Zoue ».

War eur poent hepken, va Breudeur, e karfemp poueza : perz ho peus e Pasion Hor Zalver dre zakrifis an oferenn. Gwelit en ho levr oferenn penaos omp pedet

gant an Iliz da heulia skouer an Itron Varia : prestik goude ar Prefas, e lavar ar beleg « enori he memor », muioc'h c'hoaz : « beza unanet ganti », *Communicantes.* Ar ger-man a zo sklêr awalc'h evidomp : an Itron Varia a oa, e kreiz he glac'har, troet holl nerz hec'h ene warzu ar Groaz ; ha bez' e vimp-ni, epad an oferenn, dizeblant ha troet hor spered e lec'h all ? An Itron Varia a oa, war ar C'halvar, unanet gant Hor Zalver ; ha bez' e vimp-ni ive unanet gantan en oferenn ? An Itron Varia a en em ginnige asambles gant he Mab ; ha gouzout a raimp-ni kinnig ar prof eus hor buhez a-unan gant kinnig Jezuz war an aoter ?

Evit hor sikour da gaout en hon diabarz ar zantimanchou-se, an Iliz he deus kempennet evidomp lidou kaer an oferenn : galvet e vezomp ganti d'en em voda en ti-man, a zo hon ti hag er memes amzer ti an Aotrou Doue ; lakaat a ra dirazomp ar pennadou da lenn hag ar pedennou dispar a gavit el levr oferenn ; goulenn a ra diganeomp kana, evit unani hon eneou gant ar pez a vez graet ouz an aoter. Lidou an oferenn ne lavaront netra hag a zo divlaz evit kalz a gristenien, re voazet outo ha skuizet ganto ; evidoc'h, va Breudeur, c'houi o c'hompren gwelloc'h goude beza klevet, er bloaz-man, displega an oferenn e prezegennou ar zul.

Bez' ho peus c'hoaz da zelaou ho peleien gant bolontez vat, evit digas gwellaenn e buhez ho parrez en doare ma vo kavet mat ganto. Bezit prim da respont d'o goulennou, memes ma rankit chench giziou koz. Na vezit ket eus ar gristenien-se, atao pres warno da vont er-maez eus an iliz. Deuit a galon vat d'en em voda en-dro d'an aoter, e-lec'h chom pell e traon an iliz. Respontit sklêr ha frèz d'ar pedennou. N'ho pet ket aon da gana en ofisou.

Traou munut ha dister a c'houlennomp aze diganeoc'h, met traou mat kenan da ziskouez ho feiz. Evel ma lavar Hon Tad Santel ar Pab Pi XII : « Ret eo d'an holl gristenien lakaat en o fenn ez eo eun dever a bouez bras hag eun enor dispar evito kemeret perz e sakrifis an oferenn : n'eo ket awalc'h chom aze dizober, dizeblant ha dievez, met ret eo

lakaat holl nerz an ene hag holl devosion ar galon evit beza unanet start gant ar Beleg Meur, hervez komzou an Abostol : « D'eoc'h da gaout ar memes santimanchou gant Jezuz-Krist ! », o kinnig gantan ha dreizan, oc'h en em zantelaat ennan ».

Kemeret perz evelse er zakrifis santel a verk hor buhez penn-da-benn. Ar pennadou tennet eus an Abostol hag eus an Aviel a ro d'eomp sonjou mat evit gwellaat hor buhez. Unanet gant Hor Zalver o kinnig e zakrifis, e welomp penaos ober gant al labourou hag ar poaniou pemdeziek eur bedenn da veuli Doue. Bodet en-dro d'an aoter, evel eun tiegez en-dro d'an daol, eo ret d'eomp ive heulia lezenn ar garantez kristen e-kenver an dud a vev tost pe dostoc'h ouzomp. Oc'h ober memor eus sakrifis ar Groaz, a zo bet kinniget evit an holl dud a bep amzer hag a bep gouenn, eo ret digeri hor c'halonou hag en em jala muioc'h gant hon holl vreudeur, gant o zilvidigez, gant o dienez a gorf pe a ene.

Pa lavar Hor Zalver e tle hor relijion beza « e spered hag e gwirionez », n'eo ket, tamm ebet, evit hon distrei diouz ar bed hag hor c'hloza en eun devosion difrouez ; er c'hontrol, poulzet omp gantan d'ober eus hor gwella evit ma teuio da wir rouantelez Doue, « rouantelez a justis, a garantez hag a beoc'h ».

En eur gomz d'eoc'h, va Breudeur, evel m'hon eus graet, eus ar vuhez kristen, war-zu ar Werc'hez Vari c'hoaz eo e troomp hor spered, evel war-zu ar parfeta skouer hon eus da heulia. Eus an holl enoriou ha meuleudiou a c'hellomp kinnig d'ezi, n'eus seurt ebet hag a blijfe d'ezi muioc'h eget ar pez a raimp, daoust pegen dister, evit kreski ennomp he vertuziou. Evel ma lavar Hon Tad Santel ar Pab Pi XII, « an holl mammou a vez laouen o c'halon pa welont e tenn o bugale d'ezo ; evelse ive, ar Werc'hez, hor Mamm dous meurbet, n'he deus brasoc'h c'hoant na brasoc'h plijadur eget da welet ar re he deus, e-harz Kroaz he Mab, digemeret en e blas evel bugale, o tiskouez en o

sonjou, o c'homzou hag o oberou dremm hec'h ene kaer gant he vertuziou ».

Dindan sellou ar Vamm-ze, ken aketus da veilha war gresk ar vertuziou ha buhez Doue en eneou he bugale, ra vezimp sikouret ganti da vrasaat hor feiz, hon esperans hag hor c'harantez.

RAK-SE,

Goude beza goulennet kuzul digant Hor Breudeur, Chalonied hon Iliz Veur, ha goude beza pedet an Aotrou Doue ;

Hon eus gourc'hemennet hag e c'hourc'hemennomp ar pez a zo aman war-lerc'h :

Artikl I

Digas a reomp da zonj d'ar gristenien eus an dever o deus da ober pinijenn, epad amzer zantel ar C'horaiz.

Artikl II

Lezenn ar vijil a dle beza miret gant an holl dud fidel, adalek an oad a 7 vloaz echu. Al lezenn-se a zifenn debri kig ha druz tennet eus kig. Aotre a ro da zebri viou, laez, amann, fourmaj ha gres.

Ret eo ober vijil : bep gwener eus ar bloaz, da verc'her al Ludu, ha derc'hent goueliou an Holl-Zent ha Nedeleg.

N'eus ket a vijil da zeiz ar goueliou-berz, da lavaret eo, e Frans, da Nedeleg, da c'houel Maria Hanter-Eost, da c'houel an Holl Zent, pa gouez ar goueliou-se da wener.

Artikl III

Lezenn ar yun a dle beza miret gant an dud fidel adaleg 21 bloaz echu, betek 60 bloaz kommanset.

Al lezenn-ze a c'houlenn na ve graet nemet eur pred bras bemdez. Ar re o deus da yun a c'hello, koulskoude, kemeret eun dra bennak diouz ar mintin ha diouz an noz, evel m'eman ar c'hiz en Eskopti.

Diouz an noz, e c'heller debri`a bep seurt boued vijil, memes viou. Diouz ar mintin e c'heller kemeret, kafé, the, chocolat, laez, ha memes viou, gant eun nebeut bara.

Ret eo yun : da verc'her al Ludu, da wener ar Groaz ha derc'hent goueliou an Holl-Zent ha Nedeleg.

Artikl IV

An dud fidel a c'hell beza dispanset eus lezennou ar vijil hag ar yun abalamour d'o nebeut a yec'hed, d'o skuizder, d'o labouriou tenn, etc. An Aotronez Personed a c'hello rei an dispansou hervez ar galloud roet d'ezo gant Lezennou an Iliz (Can. 1245, § 1). Ouspenn ec'h aotreomp an Aotronez Chalonied evit tud fidel an eskopti, ar Zuperiored hag an Aomonierien evit o skolachou hag o c'houenchou, ar Govesored evit ar re a vez o kovez ganto, da rei, edoug ar bloaz, an dispansou a gavint mat, gant ma ne roint ket d'an holl asambles.

Artikl V

Pegwir n'eo mui ken rust ar pinijennou merket gant an Iliz, e c'houlennomp digant an dud fidel en em rei d'an oberou mat ha dreist-holl ober aluzenn, hervez o danvez.

An aluzennou a vo roet d'an Aotronez Personed hag Aomonierien, pe lakaet en eur c'hef graet evit o reseo, ha kaset goudeze da zekretour an Eskopti.

Ar re na c'hellfent ket rei zoken an distera aluzenn a en em zigollo en eur lavaret, bep sizun eus ar C'horaiz, 5 *Pater* ha 5 *Ave* evit ezommou an Iliz, ar Frans hag an Eskopti.

Artikl VI

An amzer Fask a zigoro, evit an Eskopti, da Zul ar Basion hag a vezo klozet d'en eil sul goude Pask.

Goulenn a reomp start ma vezo lezet gant an dud fidel ar vrasa liberte evit choaz o c'hovesour.

D'ar pevare sul eus ar C'horaiz, ar Bersoned a lenno er gador e brezonek ar reolenn 859, § 1, eus Roll Lezennou an Iliz (1), hag a zigaso da zonj d'o farresioniz eus gourc'hemenn an Iliz diwarbenn kommunia da Bask.

Hervez ar reolenn 859, § 2, e c'hello beza astennet ar mare merket evit komunia en amzer Fask, el lec'hiou a vo graet enno ar mision pe an adorasion, gant ma ne vo ket araok ar pevare sul eus ar C'horaiz na goude gouel an Dreinded Sakr.

Artikl VII

Lennet e vezo ive ha displeget e brezoneg, ar reolenn 854 diwarbenn kommunion ar vugale (2). Ar vugale a zo

---

(1) Reolenn 859 :

§ 1 : An holl dud fidel, gwazed ha merc'hed, kerkent ha m'o deus an oad a skiant, da lavaret eo, pa zigor o spered, a dle, da vihana eur wech ar bloaz, da Bask, reseo sakramant an Aoter, nemet lavaret e ve bet d'ezo gant o Ferson pe o c'hovesour, evit eun abeg bennak, chom eur pennad hep kommunia.

(2) Reolenn 854 :

§ 1 : Sakramant an Aoter ne dle ket beza roet d'ar vugale a zo c'hoaz re yaouank evit anaout ha c'hoantaat ar zakramant-se.

§ 2 : Rei a c'heller, ha rei a dleer, sakramant an Aoter d'ar vugale a zo e riskl da vervel, ma c'houzont lakaat kemm eire korf ar C'hrist hag ar bara all, ha ma z'int goest d'e adori gant doujans.

§ 3 : Pa ne vezont ket e riskl da vervel, e tleont anaout gwelloc'h ar relijion gristen ; ret eo o frepari mat ; ret eo ec'h anavesfent, hervez

deuet d'an oad a skiant hag a zo ar pez ma c'houlenn ar Reolenn 854 a dle kommunia da Bask.

Eun dever grevus eo d'ar gerent kas o bugale da gommunia ha d'an Aotronez Personed sikour ar re-man d'en em lakaat er stad dereat evit kement-se.

Artikl VIII

Digas a reomp da zonj d'eoc'h ar reolennou a zo bet douget warlene gant an Tad Santel ar Pab Pi XII evit ar yun araok komunia. Ar reolennou-man a dalvez evit an iliz katolik a-bez, e plas an holl reolennou heuliet beteg-hen.

§ 1. — Eva dour ne dorr ket ar yun.

§ II. — Ar glanvourien, memes ar re na jomont ket en o gwele, ma 'z eo re ziaes d'ezo chom war yun, o deus aotre da gemerout, n'eus fors da be vare araok komunia, an evachou n'eus ket alkool enno hag ar remejou, koulz ar re da zebri ha da eva. Bez' e c'hellont komunia evelse ken alies devez ha ma karont.

§ III. — An dud yac'h a c'hell ive kemerout, betek eun eur araok ar gomunion, evachou n'eus ket alkool enno, m'o deus ar rezoniou merket aman da heul :

a) m'o deus eul labour skuizus d'ober, evel ma c'hoarvez, da skouer, gant labourerien 'zo, gant an dougerezed ha gant ar mammou a familh a rank, epad hir amzer, ober labour an ti araok mont d'an iliz.

b) ma vez diwezat pa c'hellont komunia, da lavarout eo

---

o oad, misteriou ar feiz a dleer da anaout evit beza saveteet, evit ma tostaint ouz an daol zantel gant an devosion a zere ouz o oad.

§ 4 : Ar c'hovesour, ar gerent hag ar re a zalc'h plas ar gerent eo a dle barn peur eo preparet a-walc'h ar vugale da gommunia.

§ 5 : Met dever ar Person eo beilha ha gwelet, zoken dre eun ekzamin, ma z'eo ret, hag ar vugale o deus oad a-walc'h hag anaoudegez a-walc'h eus ar relijion evit tostaat ouz an daol zantel ; poania a dle ive evit lakaat da gommunia kenta ma c'hello ar re o deus an oad a skiant hag a zo preparet mat.

warlerc'h 9 eur peurliesa, hag awechou kentoc'h, evel evit ar vugale a ya d'ar skol.

c) m'o deus hir hent d'ober evit mont d'an iliz, da lavarout eo wardro daou gilometr war droad, pe muioc'h hervez an doare da veaji pe hervez diaester an hent.

Evit ar glanvourien koulz hag evit an dud yac'h eo ret goulenn ali an Tad kovesour ; heman a c'hello rei e respont eur wech evit ato, keit ha ma chomo an traou er memes stad.

Artikl IX

Ar gest evit Diner an Iliz a zo da ober, ma vez gellet, araok Pask. Ar gristenien a gompreno eman en o c'harg herzel ouz ezommou beleien o farrez. Kompren a raint ive eo eun dever evito dont war zikour ar veleien a zo e parreziou all, re baour evit rei d'ezo ar pep nebeuta a zo ret evit beva.

An arc'hant dastumet evit an dra-ze a vezo digaset en e bez da Zekretour an Eskopti. Ac'hano e vezo rannet etre ar veleien ezommek gant penn-renerien an Eskopti.

Artikl X

A-nevez e c'hourchemennomp ar pez Hon eus gourc'hemennet dija diwarbenn ar gest da ober evit ar Seminer da Bask, da Bantekost, da C'houel Maria Hanter-Eost ha da zeiz Nedeleg.

Rekoumandi a reomp ive start d'an dud fidel hor skoliou kristen a zo kement a ezomm anezo en deiz hirio.

Artikl XI

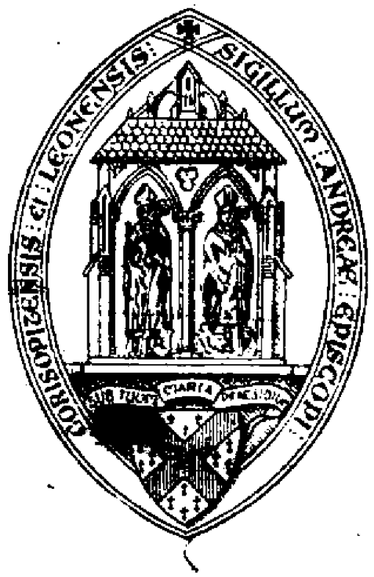
Breuriez Sant Kaourantin ha Sant Paol, evit sikour sevel beleien, a dle beza diazezet hag harpet e pep parrez. A greiz hor c'halon e rekoumandomp anezi d'eoc'h holl.

ARTIKL XII

Aotre a roomp da rei Bennoz ar Zakramant, en ilizou ha chapeliou Hon Eskopti, beb abardaez, epad ar C'horaiz, p'en em vodo enno ar gristenien.

Hag e vo al lizer hag ar gemennadurez-man lennet en holl ilizou ha chapeliou an Eskopti, da zul ar C'hinkajesim hag ar zuliou warlerc'h.

Kemper, d'an 24 a viz C'houevrer 1954.



† ANDRE,

Eskob Kemper ha Leon.

Dre c'hourc'hemenn :

P. QUINIOU,

CHALONI A ENOR,

KANSELLOUR AN ESKOPTI.

Kemper, Ti-Moulerez Bro Gerne hag an Eskopti.

№ 8 bis.

LIZER A BASTOR

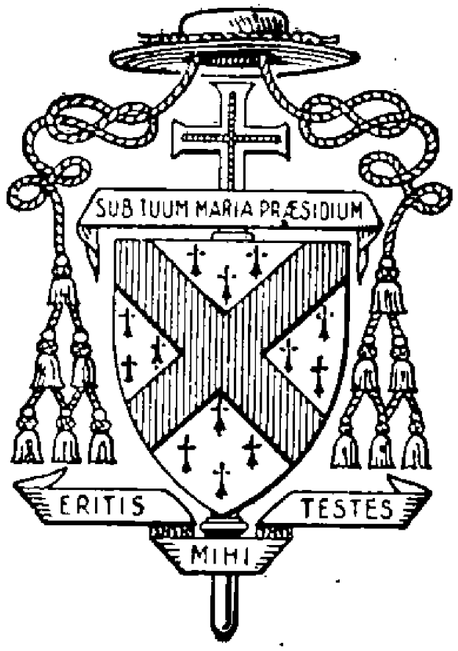
Aotrou 'n Eskob Kemper ha Leon

DIWARBENN

BLOAVEZ AR WERC'HEZ HAG AR VUHEZ KRISTEN

HA KEMENNADUREZ

EVIT AMZER ZANTEL AR C'HORAIZ 1954

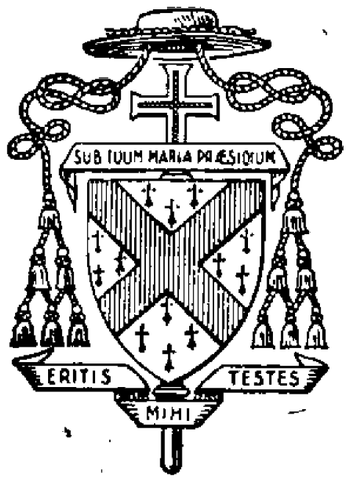


KEMPER

TI-MOULEREZ BRO GERNE

HAG AN ESKOPTI

1954



Andre-Per-Fransez FAUVEL

Dre c'hras Doue
ha galloud an Tad Santel ar Pab
Eskob Kemper ha Leon
D'ar veleien ha da dud fidel an Eskopti
Salud, peoc'h ha bennoz e Jezuz-Krist Hor Zalver

VA BREUDEUR,

Kant vloaz a zo tremenet abaoue m'eo bet diskleriet, evel artikl a feiz, ez eo bet ar Werc'hez Vari konsevet hep pec'hed.

En eul Lizer-Meur, embannet d'an 8 a viz Gwengolo diweza, Hon Tad Santel ar Pab a roe da anaout d'ar bed kristen e vije ar bloaz-man eur bloaz konsakret d'an Itron Varia, e vije *Bloavez ar Werc'hez*. A-hed e Lizer en deus ar Pab merket frêz peseurt kenteliou a oa mat d'eomp tenna eus ar bloaz santel.

Evit senti gwelloc'h outan, e teuomp hon-unan da c'houlenn diganeoc'h pleustri war an devosion d'ar Werc'hez, sellet a-dost ouz ar skoueriou kaer he deus roet d'eomp en he buhez ha diazeza startoc'h evelse hor buhez kristen.

Ha da genta, hag ezomm a zo da boueza kalz evit diskouez pegen doun eo sanket an devosion-se en hor bro ? Bez ' ez eo eul lodenn eus tenzor presiusa hor gouenn. N'eus ket, en hor parreziou, eun iliz nag eur chapel ha na ve enoret enni eun imaj pe eur skeudenn eus ar Werc'hez santel. Hor skeudennerien goz o deus, alies gant ijin, lakaet anezi dirak hon daoulagad, gwech yaouank ha sentus e kichen Santez Anna ; gwech stouet, izel he fenn, o reseo kelou mat an Arc'hael ; gwech o tiskouez d'eomp ar Mabig Jezuz etre he divrec'h ; aliesoc'h c'hoaz marteze, beuzet en he glac'har, gant korf maro he Mab ganti war he barlenn. Na lezit ket, va Breudeur, an dremenidi hag ar rederien bro da gaout brao ar pez-labourou kaer-ze. Eun testeni int, eun testeni padus ha gwirion, eus devosion hon tadou koz. Dirak ar skeudennou-se, tud a zo deuet, a rumm da rumm, da bedi kalonek. Tra-walc'h eo d'eomp sellet outo, hon-unan, gant karantez, evit lakaat da darza eus hor c'halonou pedennou birvidik d'hor Mamm eus an nenv.

Da genver ar Misionou, bet roet en ho parreziou, oc'h diredet niverus d'en em voda, en ho karteriou, en-dro da skeudenn ar Werc'hez. Ar beilhadennou-se, hag a blij kement d'an dud fidel, a jach ive ar gristenien glouar hag a zigor evelse dor an eneou da c'hras Doue. N'hon eus nemet meuleudi da rei d'ar c'hiz vat-se.

Bep bloaz, tud a vandennou a deu d'hon ilizou brudet : ar Folgoad, Rumengol, Kernitron, ar Porzou. Eno, muioc'h eget digoradur ha splannder diavaez ar gouel, e ouezit anaout priz ar veilhadenn-noz, a gaver enni kement a aezamant da ober eur govesion hag eur gomunion vat.

Gouzout a rit ivez, va Breudeur, e vez graet evit tud klanv an eskopti eur pardon ispisial, el lec'h ma reer d'ezo an digemer ar gwella. Dont a reont niverus, bep gwech, eus hon hospitaliou, dre ijin ha dre vadelez ar seurezed hag an aomonierien. Karont a rafemp e kavje ive ar re glanv all, hag a zo parpailhet, du-man, du-hont, dre ar parreziou, tud a volontez vat da rei an dourn d'ezo da zont.

Er bloaz-man, e-harz treid Itron Varia ar Folgoad eo e c'halvomp anezo d'en em gaout, d'ar zul 4 a viz Gouere, evit en em unani gant ar gouel kaer a vezo lidet, en deiz-se, e kêr Lyon, en enor d'ar Werc'hez konsevet hep pec'hed.

Mard 'eo birvidik an devosion da Vamm Doue e pep korn eus Breiz-Izel, e Lourd, dreist pep tra, eo e taol an devosion-se he bannou skedusa, pa zired ar belerined, a-verniou, da bedi ha da gana, dirak ar Grot, en-dro d'ar re glanv. E penn kenta miz Even ha da hanter miz Gwengolo ec'h en em gavimp a-nevez er gêr zantel-se a glever enni c'houez vat ar baradoz.

Deuet eo ar mare d'ober ar sonj da vont d'ar pelerinajou-se. E meur a lec'h, e klasker an tu d'en em zikour hag e teuer a-benn da lakaat unan pe zaou eus breurieziou ar barrez da vont da Lourd en ano ar re all. Eun dra vat eo. Poagna vez graet ive da zikour ar re glanv ezommek da harpa ouz ar mizou.

D'ar pelerinaj kenta e c'hoantaomp gwelet ar besketerien o tont niverus. Choazet hon eus ar mare ma vezo an aesa d'ezo dont. A-benn breman, meur a hini, eus yaouankizou kristen ar porziou mor, o deus dija laket o ano. Gouzout a reomp pegen beo eo chomet an devosion d'ar Werc'hez war hon aochou, ha setu perak omp sur e vezo klevet hor galvadenn.

Poulzet omp, va Breudeur, da gomz d'eoc'h eus eun doare all kuzetoc'h da enori ar Werc'hez hag a c'hell beza heuliet e pep hini eus ho tiegeziou. Fellout a ra d'eomp goulenn diganeoc'h lavaret, d'an nebeuta, eun dizenez chapeled, epad ar bedenn diouz an noz, o lakaat ho spered da zonjal, gwella ma c'helloc'h, war unan pe unan eus misteriou ar Rozera.

Na z'it ket da gredi eo graet ar bedenn-ze evit ar merc'hed hag ar vugale nemet-ken. Etouez ar re a zo bet an devota d'ar Werc'hez e kavomp gwazed ha gwazed start, hag o deus gouezet tenna eus an devosion-se eun nerz souezus d'ober vad.

N'ho peus ket ankounac'haet Dom Mikael an Nobletz, an Tad-eürus Julian Maner. Dalc'hit sonj ive ouz Sant Bernard, prezeger brezeliou ar Groaz, diazezour eun urz menec'h, an den ar muia doujet en Europ, hag a roe kenteliou d'ar brinsed, d'ar rouaned ha d'ar Pab e-unan. Ar zant-se, hag a zo bet brasa spered an daouzekved kantved; en devoa evit ar Werc'hez Vari devosion tener eur bugelig.

Bleinet gant skoueriou evelse, ar gwazed hag ar baotred yaouank n'o devezo ket mez o tougen warno o chapeled, o tibuna an dizenezou anezan hag o pedi ar Werc'hez santel gant ar fizians didroidell-se a zalc'her, da beb oad, e kenver eur vamm.

Erfin, va Breudeur, ne reoc'h ket skouarn vouzar, pa vezoc'h galvet gant ho peleien da zont da bedi ha da zelaou ar prezegennou a c'hello beza graet, en ho parreziou, da genver bloaz ar Werc'hez. Evelse e chomo, war zouar Breiz, an devosion d'an Itron Varia atao krenv ha komprenet mat.

⁂

« Goueliou ar c'hantved bloaz-man, eme ar Pab, en e Lizer, a dle n'eo ket hepken renevezi, en holl galonou, eun devosion virvidik d'ar Werc'hez, Mamm Doue, met c'hoaz dougen ar gristenien da reiza, ar muia posubl, o buhez hervez ar skoueriou roet d'eomp ganti. »

War ar poent-se, dreist pep tra, eo e karfemp poueza, en hon Lizer a Bastor, o lavaret d'eoc'h eur ger bennak, da genta, diwar-benn donezoun gaer ar Gonsepsion dinam ha goudeze ar gentel a dleomp selaou diwar-benn ar pec'hed.

Setu aman penaos en deus ar Pab Pi IX diskleriet, breman ez eus kant vloaz, an artikl-se eus ar feiz : « Endra ma teu an holl dud war an douar gant ar pec'hed orijinel, ar Werc'hez Vari, adalek ar mare kenta eus he c'honsepsion, a zo bet diwallet diouz pep stlabez, dre eur c'hras

◆

ispisial a-berz Doue hag e gwel eus meritou dreist muzul Jezuz-Krist. »

Pebez dishenvelidigez, va Breudeur, etre ar Werc'hez santel ha ni ! Abaoue pec'hed Adam hag Eva, o lignez, penn da benn, a jom merket gant ar pec'hed orijinel hag eta en eur stad a zisparti diouz Doue. Memes goude m'eo bet gwalc'het hon ene gant dour ar Vadiziant, e chom ennan an tech d'an droug. Hor bolontez, daoust d'ezi da veza chachet gant ar c'hras, a en em zav alies enep Doue, enep e lezenn hag a jom bouzar ouz e vouez.

E Mari, er c'hontrol, e kavomp ar zantelez leun, hep sempladurez ebet. Pep tra enni a zo hervez an urz vat : klevet a ray salud an Ael hep sonjal tamm ebet eo savet dreist ar re all. Dougen a ray samm he foaniou, heb en em glemm. Gouzanv a ray maro he Mab, hep maga en he c'halon an distera kasoni.

Diwallet diouz ar pec'hed, e chom « leun-barr eus gras Doue » en eur stad a vignoniaj padus gant he c'hrouer, dalc'h-mat sentus ouz e urziou, atao prest da ober e lavarou. Ar binvidigez gaer-se eus eun ene holl da Zoue, an holl vertuziou-se a gaver urziet ker mat e buhez ar zent, ni o c'hav e Mari war eur bazenn kalz uheloc'h hag en eun doare kalz parfetoc'h.

Bet trec'hourez d'ar pec'hed, ar Werc'hez hor galv, ni ive, da enebi ouz an droug. Siouaz ! Anaout re vat a reomp hor sempladurez. Sant Paol, an abostol bras, a en em glemme : « Ne ran ket ar mad a garan hag ober a ran an droug na garan ket. » Ar pec'hed a zo eus an holl amzeriou ; lamm a ro d'an den e pep oad.

Hor Salver en devoe muzulet ar c'halloud-se en deus ar pec'hed war an dud, Hen hag a zo deuet war an douar hag a zo marvet evit hon delivra dioutan. Goulenn a ra diganeomp kemeret penn an hent gantan evit stourm dizamant ouz an droug, ouz enebour touet hon eneou. Gouzout a rit, va Breudeur, gant pebez nerz e lavar d'eomp lakaat evez outan : « Mard' eo kaoz da zourn pe da droad d'it da

bec'hi, troc'h anezan hag hen stlap pell diouzit ; gwelloc'h eo d'it mont d'ar vuhez gant eur vrec'h hag eun troad hepken eget beza taolet gant da zaou zourn ha da zaou droad en tan a bado da viken. »

Hor Salver a ra brezel d'ar pec'hed beteg en e log kuzeta, e lec'h douna hor c'halonou : « Eus ar galon eo, eme Jezuz, e teu ar sonjou fall, al lazerez, an hudurnez, al laeronsiou, an drouk komzou... An traou-se eo a zaotr an den. »

Setu perak ar Mestr divin, pell diouz terri Lezenn Moïzez, a deu d'he strisaat, d'he c'has da benn, evel ma lavar : « Gouzout a rit ervat, emezan, eo bet lavaret d'hon tud koz : na lazit ket... Mat ! me a lavar d'eoc'h : kement hini a yelo e kounnar ouz e vreur a vo dleet d'ezan beza kastizet gant al lez-varn... Gouzout a rit eo bet lavaret : na ri ket a avoultriez. Mat ! me a lavar d'eoc'h : nep piou bennak a zell ouz eur vaouez gant gwall c'hoantegez, en deus dija graet ar pec'hed ganti en e galon. »

Ar brezel a-eneb ar pec'hed, Jezuz a ra anezan ar gondision memes eus ar feiz. Mard' omp troet ouz an droug, ma reomp ar fall, ne c'hellomp ket dizelei, nag anaout gwirioneziou Doue : « Ar sklerijenn a zo deuet ar bed hag an dud o deus kavet gwelloc'h an denvalijenn eget ar sklerijenn, abalamour ma z'oa fall o oberou. »

Hogen, va Breudeur, ne c'hellomp ket miret da ziskuilh aman ar mor a fallagriez a venn hirio diroll warnomp, a bep tu. N'eo ket hepken klask digarez da bec'hi hag en em rei d'ar pec'hed eo a ra darn eus tud hon amzer, met, gwasoc'h, en em fougeal anezan eo a reont, hag ober implij anezan, evel eun dra neseser d'en em denna er vuhez. N'eo mui ar pez zo onest, ar pez zo mat, eo a gont, met ar pez a zigaso ar muia arc'hant hag ar muia plijadur. Hag evelse ne laker mui kemm ebet etre an droug hag ar mad.

Ar sorc'hennou nevez-se a ziskenn er sperejou dre ar romanchou, ar peziou-c'hoari, ar filmou, ar soniou ha betek

zoken dre ar marvailhou skanv a vez bemdez etre an dud. Evesait outo hag e klevoc'h kaoziou evel ar re man : « Kaout resped ha doujans evit ar gerent, kement-se a zo mat evit ar vugale vihan... Sod a-walc'h eo an hini ne oar ket tenna e viz eus ar gwask en eur lavaret gevier... Meuli a rer, ha kemeret avi ouz ar re a weler o sevel pinvidik, dre a bep seurt troiou kamm. An droad da garet n'eus forz piou, ha ne deu ket da zidamall alies an dizursiou brasa ?

Ni hon unan, dre welet ha dre glevet ar seurt traou-se, ha ne deuomp ket, a-nebeudou, da goll ar zonj eus ar pez m'eo ar pec'hed ? Plijout a ra d'eomp beza gwelet, en em zevel dreist ar re all, hag evit maga an tech-se e lezomp ar goler hag ar gasoni da ober gwriziou en hor c'halon. Evit gounit muioc'h a arc'hant, ec'h ankounac'haomp hon deveriou a justis hag a garantez. Ar c'hoant direiz da gaout plijadur a ra d'eomp tec'het diouz kement a zisplij d'eomp hag hor c'has evelse da rei kabestr d'hon youlou direiz. Gant aon e koustfe d'eomp eun dra bennak, e sarromp hon daoulagad war ezommou hor breudeur ha ne reomp netra evito. Evit ar pez a zell ouz hon deveriou e kenver Doue, e kavomp atao eur bern digareziou evit o c'hrenna pe o lezel a-gostez.

Ar pez a ziskouez pegen laosk ez or deuet da veza, evit traou an ene, a zo aes da anaout er gador-govez : nag a boan o deus lod o tizelei o fec'hejou, ouz o anzao gant lealded, o kaout gwir geuz d'ezo ! Gellet e ve lavaret, heb ober gaou : seul-vui a bec'hejou a ra an dud, seul nebeutoc'h ec'h en em gavont pec'herien. Ha n'eo ket er stad-se e vez ive ar re doc'hor ha prest da vervel ? Dont a reont ha ne zantont mui o foan.

Koulskoude, muioc'h c'hoaz eget an dud en oad, ar re yaouank a zo riskl bras evito war ar poent-se. En eun oad m'o deus o-unan da stourm kalet evit miret pur o c'halon, ne gavont en-dro d'ezo, peurliesa, nemet skanvadurez ha skoueriou fall. An traou a glevont pe a welont, pe a lennont, el lec'h deski d'ezo kenteliou ar furnez, ne reont

nemet kamma o c'houstians ha dinerza o bolontez dirak an droug.

Alies a-walc'h, va Breudeur, ho peleien o deus klasket digeri d'eoc'h ho taoulagad. Bez ' e fell d'eomp skei pounneroc'h war al labour diaoulek, graet hirio, evit koll ar yaouankiz, gant eur rumm kazetennou, anvet e galleg : « Magazines » pe c'hoaz : « la presse du cœur » ar seurt paperiou-se gwerzet, dre guz hag a-wel d'an holl, a en em skign hirio, e kêr ha war ar maez, beteg ar c'heriadennou pella. Tremen a reont a zourn da zourn, hag ar re a zo ar zota ganto, marteze, eo ar paotrezed trizek ha pevarzek vloaz.

Hogen, petra gaver er c'hazetennou-se ? Ma vijent bet hudur a-grenn, meur a hini en dije donjer outo. Met n'int ket. Ma 'z int koulskoude eur skol fall, eo abalamour d'ar pennadou touellus, livet brao, a vez enno hag a deu, tamm ha tamm, da drei ar spered ha da vreina ar galon. Rak er pennadou-se, siouaz ! ar fall hag ar mad a zo lakaet mesk ha mesk, war ar memes renk.

Goulenn a reomp diganeoc'h, va Breudeur, stanka an hent ouz ar seurt skridou-se. Ra ziwallo paotred ha merc'hed yaouank da gemeret enno kenteliou evit o buhez, ma fell d'ezo miret glan o ene. Ra gompreno ar gerent pegen grevus eo an dever o deus da zellet a-dost ouz ar pez a lenn o re yaouank. Ra zeuio emgleoiou an Aksion Katolik da sklerijenna o memprou war an droug a ra ar c'hazetennouse ha da skigna kazetennou hag a zo plijus ha yac'hus asambles, maget a spered kristen. Hag ar re a werz, marteze hep gouzout, ampoezoun « kazetennou ar galon », ra zigorint o daoulagad, evit anaout pegen pounner e sammont o c'houstians.

Evit diskleria piz roll an danjeriou a zo hirio war zeuliou ar yaouankiz, e vije ret distrei war meur a dra hag a zo bet displeget d'eoc'h alies. N'eus ket nann da lavarout : an dizonestiz a en em zil e pep lec'h. Ar sinema hag ar radio a zigor frank an hent d'ezi, koulz hag ive ar zaliou dans.

Da heul lod eus baliou ar frikoiou e teu zoken betek ar familhou kristena. Ha pa gomzomp eus baliou ha frikoiou, penaos chom hep beza glac'haret o welet n'eo ket hepken ar baotred, met ive ar merc'hed yaouank oc'h en em drei ouz ar boesoun krenv da genver an asambleou-se ?

Amzer an ehan-skol, hag a dlefe rei d'ar re yaouank diduachou yac'h, a laka re alies dirak o daoulagad, war an aochou ha war an hentchou, leun a skoueriou fall. Dizursiou ha plijadur, setu ar pez a ginniger d'an neb a gar.

Daoust hag evelse eo e c'hello ar re yaouank, hirio, en em brepari d'al labour start a c'houlenno diganto o familh da zont ? Daoust hag en eur bed evelse eo e savo danvez beleien ha leanezed hag a vezo en o c'hreiz ar c'halonou krenv he deus ezomm an Iliz ?

Ar pez mantrusa, va Breudeur, pa 'z a an traou egiz ma 'z eont, eo gwelet pegen buan ha pegen abred e ro darn eus ar gerent an dilez eus o c'harg. Kaout a reer ha ne reont van dirak an danjeriou a venn laza eneou o bugale, pe da vihana ec'h en em gomportont evel tud hag a gred n'eus netra da ober evit diarbenn an droug.

Dallentez ar gerent eo a zo kaoz ma kompren nebeutoc'h nebeuta ar re yaouank, hirio, an droug spontus m'eo ar pec'hed hag an ezom a zo bepred da ziwall outan ha da enebi ouz an dentasion.

Penaos lakaat an traou war an tu mat ? Ne dalv ket chom da hirvoudi. N'eo ket awalc'h zoken dougen difennou hag a c'heller atao tremen ebiou d'ezo. E dounder an ene eman an droug ; eno eo e ranker lakaat al louzou. Evit dont da anaout petra eo ar pec'hed, eo ret d'eomp da genta anaout petra eo Doue. Hen eo ar Mestr a c'hourc'hemenn ; e lezennou ne vezint morse chenchet. Hen eo an Tad en deux karantez evidomp hag a garfe hor zavetei holl. Oc'h en em lakaat a-grenn dirak e garantez eo e teuer da vuzula fallagriez ar pec'hed.

Evit ar c'hristen, ar pec'hed marvel, ouspenn ma 'z eo eun dizurz, a zo eur gwall zismegans hag eur merk a zia-

naoudegez e-kenver an Tad en deus roet d'eomp pep trà. Terri a ra al liamm, skoulmet en hon ene, a ra ac'hanomp bugale Doue ha memprou beo Jezuz-Krist. Tenna a ra diganeomp buhez ken presius ar c'hras. Ma n'eo ket mui ar feiz krenv awalc'h evit anaout talvoudegez seurt madou dreistnatur, neuze e vo dinerz ar volontez evit enebi ouz an droug. Er c'hontrol, gant eur feiz beo ha start, e ouezo an ene herzel ouz an danjeriou : n'eus ket gwelloc'h louzou ouz ar c'hlenved eget derc'hel ar c'horf leun a nerz.

Gwelomp mat eta petra ' zo da ober : daoust hag e lezimp ar vuhez kristen da vont toc'hor ha divoued, d'ar mare ma weler ar fallagriez hag an dizurz o kreski ?

Kerent, ho taoulagad digoret ganeoc'h, komprenit ho teveriou ha beilhit war ho pugale, dreistholl epad bloaveziou diaes ar yaouankiz. Deskit d'ezo, dre skouer ho puhez muioc'h eget dre ho kourc'hemennou, n'eo ket hepken ar resped ouz lezenn Doue, met ive talvoudegez ar vuhez dreistnatur, evel ma kanit, e kantik ar Baradoz :

Jezuz, peger bras ve
Plijadur an ene,
Pa vez e gras Doue
Hag en e garante !

Evelse e komprener c'hoaz ar vuhez en hor familhou a wir ouenn gristen, ar re a gar hag a heuilh kenteliou *Buhez ar Zent*. Dalc'homp mat d'an tenzor-se, heritaj presius hag a dleomp diwall ha lakaat etre daouarn, gwelloc'h : e kalonou ar re yaouank.

War-dro ar yaouankiz e labour c'hoaz hor skoliou, hor patronachou, hor strolladou Aksion Katolik, hag a dle ive sikour da ziarbenn an droug a ziroll. Evit tec'hout diwar hent ar pec'hed, hor yaouankizou a ranko beza bet desket da danva levenez eur galon c'hlan, beza krenvaet o bolontez, hep damanti ouz ar boan, hag, eur wech kavet ganto, en Aviel, Jezuz-Krist e-unan, beza lakaet da greiz o buhez kristen eur c'hoant bras d'en em viret e stad a c'hras he da

dostaat alies ouz sakramanchou ar Binijenn hag an Aoter. Kristenien start a glasker ober anezo, ha seul vuioc'h a zo ezomm d'hen ober, ma teu an droug d'en em zila danjerusoc'h hag an tentasionou da veza stankoc'h.

Pedomp ar Werc'hez konsevet hep pec'hed d'o skoazella. « Nerz he deus, eme an Iliz en Ofis, evel eun arme renket evit an emgann. » Plijet ganti gounit d'he bugale nerzkalon da stourm ha da drec'hi, hervez lavar hon tud koz : « Kentoc'h mervel eget beza saotret ! » Plijet ganti o sklerijenna diwarbenn kaerder hec'h ene glan, chomet dinamm, ha rei d'ezo ar volontez start da ziwall mat an tenzor kuzet o deus resevet er Vadiziant, pa voent graet bugale Doue ha memprou Jezuz-Krist.

⁂

Ar Werc'hez Vari a jom bepred ar skouer barfeta a ziskouez d'eomp penaos beza dalc'hmat fidel da volontez an Aotrou Doue.

Ma voe Mari ken fidel, ez eo dre zikour ar c'hras hag ive dre ar c'henteliou mat a roas d'ezi he zud. Anna ha Joachim o doa desket d'ezi lezenn Doue evel ma veze enoret ha doujet en Israel. Plijadur a gemere ar Werc'hez o kana, e levr ar Psalmou, gwerzennou evel ar re-man :

« Lezenn Doue a zo parfet,
Kennerzet e vez va ene ganti...
Lezennou Doue a zo presius,
dreist an aour gwella... » (Ps. 19/8, 11.)

« Lezenn Doue ganin em c'halon,
va zreid a gerzo divrall... » (Ps. 37/11.)
« Na pegement e karan ho lezenn, va Doue !
'Hed an deiz eman va zonj enni. » (Ps. 119/97.)

En Aviel e welomp evelse ar Werc'hez mall ganti da heulia bolontez Doue, koulz er boan hag er joa.

Pa deu an Arc'hael Gabriel d'he c'haout, e c'houlenn diganti asanti da volontez an Aotrou Doue. Mari he deus prometet chom gwerc'hez, hag e lavar an ael d'ezi he devezo eur mab. Hi a c'houlenn neuze : « Penaos e c'hello beza graet kement-se ? — Ar Spered Santel a deuio warnoc'h, eme an ael, ha galloud an Holl-C'halloudek a daolo e skeud warnoc'h. » Mari neuze a bleg : « Servicherez oun da Zoue ; ra vo graet d'in hervez ho komz ! »

Plega a ra, neket evel eur sklavourez aonik. Eus he c'halon e tarz ar *Magnificat*, kanaouenn ar fizians hag al levenez : « Meuleudi a gan va ene d'an Aotrou, ha va spered a drid gant al levenez e Doue, va Zalver ».

Kemmesket gant ar joa, setu evelato ar boan. Jozef, pa n'eo ket c'hoaz sklerijennet, a fell d'ezan kas e bried kuit. Ar Werc'hez a zo gwasket he c'halon gant an anken, met chom a ray hep lavaret netra.

Dont a ra Ginivelez Hor Zalver. Aman c'hoaz, n'eo ket digemmesk al levenez : ar Vamm, evit goudori he Mabig, ne gav ket gwelloc'h eget eur c'hraou. Warc'hoaz e klevo Simeon oc'h anons d'ezi : « Ar glac'har, par d'eur c'hleze, a dreuzo ho kalon ». Hepdale, evit tenna ar Mabig Jezuz eus a skilfou ar roue Herodez, e vo ret kemeret hent an harlu. E-kreiz seurt trubuilhou, ar Werc'hez a zant ar boan, met he feiz n'eo ket laoskaet.

E-kerz eur pelerinaj da Jeruzalem, digant Jezuz e-unan, oajet a zaouzek vloaz, e teuio poan d'ezi : chom a ra he Mab en Templ, etouez an doktored. Pa 'z eo kavet goude tri devez, e responto d'ezi : « Ha ne ouiec'h ket e tlean beza war-dro traou va Zad ? » Hervez ma lavar an Aviel, Mari ne gomprenas ket ar pez en doa lavaret Jezuz d'ezi.

Bloaveziou hir ar vuhez kuzet e Nazareth, ken dous ha ken eürus evit ar Familh Santel, a jom koulskoude, evit ar Werc'hez, goloet gant ar mister. N'eus kemm ebet, da welet, etre Jezuz hag ar vugale all eus e oad : n'eo nemet dre ar feiz e c'hell e Vamm gouzout ez eo hen Mab Doue.

Trubuilhou all a c'hortoz anezi pa 'z aio Jezuz da brezeg.

Hepdale e welo ar Farizianed oc'h enebi ouz Jezuz, ha koulskoude an dud-se o deus brud da veza an devota etouez ar Juzevien. Tud Nazareth o-unan ne fell ket d'ezo digemer o c'henvroad. Gwasoc'h c'hoaz, e gerentiaj en deus mez outan hag a glask rei da gredi eo kollet e benn gantan. Daoust hag ar Mesiaz a dlie kaout eur seurt digemer a-berz e bobl ? Poan a zo bet neuze e kalon ar Werc'hez...

War Menez Kalvar eo e teuio ar boan-ze d'an derez uhela. Dilezet gant e vignoned, Jezuz a vo kastizet evel eun torfetour. Ha kaout a reomp Mari e-tal ar Groaz, beuzet en he glac'har met en he sav, ankeniet met sentus, fidel e-kreiz eur boan ker kriz evel ma oa bet d'an deiz kenta. En abardaez Gwener ar Groaz, n'eus nemeti o kaout esperans, epad ma 'z eo fallgalonet an diskibien ha ma kred enebourien Hor Zalver o deus gounezet. Taolit evez mat, va Breudeur, betek pe boent eman ar Werc'hez, en trubuilhou-se, hec'h-unan en he feiz hag en hec'h esperans : n'eus nemeti da gredi eo Jezuz Mab Doue ha da gaout fizians e teuio adarre da veo. Daoust da bep tra, daoust da lavarou an dud ha d'an trubuilhou a sko gantī, ene Mari a jom start da divrall.

Stouomp gant resped dirak ar Werc'hez fidel ha kalonek, ha kemeromp skouer diwarni. Aes eo beza tud a relijion pa vezer douget gant kredenn ar re all en-dro d'eomp. Diaes eo pa ranker derc'hel a-enep d'ezo. Laoskaat a reomp pa ne vezomp mui harpet. Evelse en do unan aon digeri e c'henou dirak kaoziou dizonest ; egile en do aon kana en iliz, ma ne gant ket ar re all, aon c'hoaz mont e-unan da gomunia. Pet gwech ne vez ket arretet tud a volontez vat, met re laosk, gant aon rak an dud !

Aketus da heulia ho relijion en eur barrez kristen, daoust ha n'oc'h ket bet taget gant doujans fall ar bed pa oac'h etouez tud digristen ? Kement-se a zo c'hoarvezet, marteze, evit ar wazed, d'ar mare m'edont er rejimant pe war an dachenn-labour ; evit lod all, p'eo digouezet d'ezo chench parrez ha koueza en eul lec'h me ne reer ket a van

gant ar relijion. Meur a wech ez eus bet gwelet Bretoned, goude divroa, o tilezel o feiz pe; da vihana, o laoskaat.

Doujans fall ar bed a c'hell kas ac'hanomp betek trei kein d'hor feiz, betek nac'ha hor Mestr. E-lec'h beza eun taol sempladurez c'hoarvezet eur wech hepken, kement-se a zo, koulz lavaret atao, sin fall. Diskouez a ra n'eo ket gwriziennet doun awalc'h hor feiz. Setu perak e c'houlennomp diganeoc'h, va Breudeur, kompren pegen digalon eo nac'ha ar feiz ha poagna start da viret ouz kement-se.

Hor Zalver en deus komzou kalet, en Aviel, evit ar re o deus mez anezan : « An neb en do bet mez ac'hanoun hag eus va c'homzou, Mab an den en do mez anezan ive pa deuio en e c'hloar ». Hag eur wech all e lavar : « M'hel lavar d'eoc'h, kement hini en do diskouezet beza evidoun, Mab an den d'e dro a ziskouezo beza evitan dirak aelez Doue ; met an hini a nac'ho ac'hanoun dirak an dud, hennez a vo nac'het ganin dirak aelez Doue ».

Pedomp an Itron Varia, va Breudeur, evit ma vo e pep lec'h, war zouar Breiz, kristenien a feiz beo ha kalonek, gouest da viret, evel ma lavar sant Paol, « an esperans laouen » ha da veza eun harp evit ar re laosk hag ar re lent.

⁂

Fidel bepred, ar Werc'hez a ziskouez kaeroc'h c'hoaz nerz he c'halon da vare an anken vrasa. Gouzanv poan he deus bet da ober penn-da-benn he buhez. Doue, hag a zo bet dizamant ouz e Vab e-unan, a zo bet dizamant ive ouz Mamm e Vab. Deuet eo Hor Zalver war an douar evit paea dle hor pec'hejou ; Mari, e Vamm, a baeo ive betek ar C'halvar. Epad ar Basion, he spered a zo dalc'hmat oc'h heulia, eur goude eur, prosez Jezuz hag e dourmanchou. Gwelet a reomp anezi, war hent ar C'halvar, o tiambroug he Mab, leun-wad, sammet gant e groaz, en-dro d'ezan soudarded kriz hag an daou laer. E-harz ar Groaz m'eo

staget Jezuz outi, Mari a zo, teir eur amzer, e-kichen he Mab en angouni, hep gellout distana tamm ebet e boaniou kriz. Biskoaz kalon eur vamm ne voe ken glac'haret.

Met kalon ar Werc'hez a zo muioc'h-mui unanet gant Kalon Zakr Jezuz. Ar c'homzou rouez a gouez eus muzellou ar Zalver a ya doun enni. Santimanchou Jezuz a zo a-grenn re e Vamm : Jezuz a ginnig e vuhez da Zoue e Dad, ha Mari a ginnig a-unan gantan ar vuhez-se roet ganti. Jezuz a bae da Zoue an digoll evit pec'hejou ar bed holl ; Mari a bae gantan. Jezuz a bed evit an holl dud ; pedenn ar Werc'hez a zo ive evit an holl dud. Sakrifis Jezuz a zo ive hini e Vamm. Ar ger a lavaras d'an Ael Gabriel, « *Fiat* », n'eo bet morse dislavaret ganti ; er c'hontrol, azlavaret a ra breman, d'an eur ziweza : *Fiat.*

Evel ma skrive ar Pab eürus Pi X, « dre unani he foaniou hag he bolontez gant re Hor Zalver, an Itron Varia he deus meritet dont da veza dasprenerez ar bed kollet hag, abalamour da-ze, beza karget da rei d'an dud an holl denzoriou en deus gounezet Jezuz dre e wad hag e varo ». Koulz ha m'he doa bet perz e mister an Inkarnasion, Mari he deus perz e mister ar Redempsion.

Penaos e c'hellimp heulia en hor buhez eur skouer ken parfet ? Lodenn ar Werc'hez Vari en hon dasprenidigez n'eo bet roet nemet d'ezi. Ha koulskoude, va Breudeur, ne c'hellomp beza salvet nemet en eur gemer perz, ni ive, e Pasion Hor Zalver.

Penaos ober evit-se ? Bez' e c'hellfemp diskouez penaos ar vuhez kristen en he fez a ziver eus Pasion Hor Zalver : hi eo ar zoursenn a ro d'ar zakramanchou nerz da zantelaat an eneou ; hi eo ar zakrifis meur a dle hor c'hinnig beza henvel outan : « Hoc'h aspedi a ran, eme sant Paol, da ginnig ho korfou evel profou beo, santel, plijus da Zoue ».

Gwir eur poent hepken, va Breudeur, e karfemp poueza : perz ho peus e Pasion Hor Zalver dre zakrifis an oferenn. Gwelit en ho levr oferenn penaos omp pedet

gant an Iliz da heulia skouer an Itron Varia : prestik goude ar Prefas, e lavar ar beleg « enori he memor », muioc'h c'hoaz : « beza unanet ganti », *Communicantes.* Ar ger-man a zo sklèr awalc'h evidomp : an Itron Varia a oa, e kreiz he glac'har, troet holl nerz hec'h ene warzu ar Groaz ; ha bez' e vimp-ni, epad an oferenn, dizeblant ha troet hor spered e lec'h all ? An Itron Varia a oa, war ar C'halvar, unanet gant Hor Zalver ; ha bez' e vimp-ni ive unanet gantan en oferenn ? An Itron Varia a en em ginnige asambles gant he Mab ; ha gouzout a raimp-ni kinnig ar prof eus hor buhez a-unan gant kinnig Jezuz war an aoter ?

Evit hor sikour da gaout en hon diabarz ar zantimanchou-se, an Iliz he deus kempennet evidomp lidou kaer an oferenn : galvet e vezomp ganti d'en em voda en ti-man, a zo hon ti hag er memes amzer ti an Aotrou Doue ; lakaat a ra dirazomp ar pennadou da lenn hag ar pedennou dispar a gavit el levr oferenn ; goulenn a ra diganeomp kana, evit unani hon eneou gant ar pez a vez graet ouz an aoter. Lidou an oferenn ne lavaront netra hag a zo divlaz evit kalz a gristenien, re voazet outo ha skuizet ganto ; evidoc'h, va Breudeur, c'houi o c'hompren gwelloc'h goude beza klevet, er bloaz-man, displega an oferenn e prezegennou ar zul.

Bez' ho peus c'hoaz da zelaou ho peleien gant bolontez vat, evit digas gwellaenn e buhez ho parrez en doare ma vo kavet mat ganto. Bezit prim da respont d'o goulennou, memes ma rankit chench giziou koz. Na vezit ket eus ar gristenien-se, atao pres warno da vont er-maez eus an iliz. Deuit a galon vat d'en em voda en-dro d'an aoter, e-lec'h chom pell e traon an iliz. Respontit sklêr ha frêz d'ar pedennou. N'ho pet ket aon da gana en ofisou.

Traou munut ha dister a c'houlennomp aze diganeoc'h, met traou mat kenan da ziskouez ho feiz. Evel ma lavar Hon Tad Santel ar Pab Pi XII : « Ret eo d'an holl gristenien lakaat en o fenn ez eo eun dever a bouez bras hag eun enor dispar evito kemeret perz e sakrifis an oferenn : n'eo ket awalc'h chom aze dizober, dizeblant ha dievez, met ret eo

lakaat holl nerz an ene hag holl devosion ar galon evit beza unanet start gant ar Beleg Meur, hervez komzou an Abostol : « D'eoc'h da gaout ar memes santimanchou gant Jezuz-Krist ! », o kinnig gantan ha dreizan, oc'h en em zantelaat ennan ».

Kemeret perz evelse er zakrifis santel a verk hor buhez penn-da-benn. Ar pennadou tennet eus an Abostol hag eus an Aviel a ro d'eomp sonjou mat evit gwellaat hor buhez. Unanet gant Hor Zalver o kinnig e zakrifis, e welomp penaos ober gant al labourou hag ar poaniou pemdeziek eur bedenn da veuli Doue. Bodet en-dro d'an aoter, evel eun tiegez en-dro d'an daol, eo ret d'eomp ive heulia lezenn ar garantez kristen e-kenver an dud a vev tost pe dostoc'h ouzomp. Oc'h ober memor eus sakrifis ar Groaz, a zo bet kinniget evit an holl dud a bep amzer hag a bep gouenn, eo ret digeri hor c'halonou hag en em jala muioc'h gant hon holl vreudeur, gant o zilvidigez, gant o dienez a gorf pe a ene.

Pa lavar Hor Zalver e tle hor relijion beza « e spered hag e gwirionez », n'eo ket, tamm ebet, evit hon distrei diouz ar bed hag hor c'hloza en eun devosion difrouez ; er c'hontrol, poulzet omp gantan d'ober eus hor gwella evit ma teuio da wir rouantelez Doue, « rouantelez a justis, a garantez hag a beoc'h ».

En eur gomz d'eoc'h, va Breudeur, evel m'hon eus graet, eus ar vuhez kristen, war-zu ar Werc'hez Vari c'hoaz eo e troomp hor spered, evel war-zu ar parfeta skouer hon eus da heulia. Eus an holl enoriou ha meuleudiou a c'hellomp kinnig d'ezi, n'eus seurt ebet hag a blijfe d'ezi muioc'h eget ar pez a raimp, daoust pegen dister, evit kreski ennomp he vertuziou. Evel ma lavar Hon Tad Santel ar Pab Pi XII, « an holl mammou a vez laouen o c'halon pa welont e tenn o bugale d'ezo ; evelse ive, ar Werc'hez, hor Mamm dous meurbet, n'he deus brasoc'h c'hoant na brasoc'h plijadur eget da welet ar re he deus, e-harz Kroaz he Mab, digemeret en e blas evel bugale, o tiskouez en o

sonjou, o c'homzou hag o oberou dremm hec'h ene kaer gant he vertuziou ».

Dindan sellou ar Vamm-ze, ken aketus da veilha war gresk ar vertuziou ha buhez Doue en eneou he bugale, ra vezimp sikouret ganti da vrasaat hor feiz, hon esperans hag hor c'harantez.

RAK-SE,

Goude beza goulennet kuzul digant Hor Breudeur, Chalonied hon Iliz Veur, ha goude beza pedet an Aotrou Doue ;

Hon eus gourc'hemennet hag e c'hourc'hemennomp ar pez a zo aman war-lerc'h :

Artikl I

Digas a reomp da zonj d'ar gristenien eus an dever o deus da ober pinijenn, epad amzer zantel ar C'horaiz.

Artikl II

Lezenn ar vijil a dle beza miret gant an holl dud fidel, adalek an oad a 7 vloaz echu. Al lezenn-se a zifenn debri kig ha druz tennet eus kig. Aotre a ro da zebri viou, laez, amann, fourmaj ha gres.

Ret eo ober vijil : bep gwener eus ar bloaz, da verc'her al Ludu, ha derc'hent goueliou an Holl-Zent ha Nedeleg.

N'eus ket a vijil da zeiz ar goueliou-berz, da lavaret eo, e Frans, da Nedeleg, da c'houel Maria Hanter-Eost, da c'houel an Holl Zent, pa gouez ar goueliou-se da wener.

Artikl III

Lezenn ar yun a dle beza miret gant an dud fidel adaleg 21 bloaz echu, betek 60 bloaz kommanset.

Al lezenn-ze a c'houlenn na ve graet nemet eur pred bras bemdez. Ar re o deus da yun a c'hello, koulskoude, kemeret eun dra bennak diouz ar mintin ha diouz an noz, evel m'eman ar c'hiz en Eskopti.

Diouz an noz, e c'heller debri a bep seurt boued vijil, memes viou. Diouz ar mintin e c'heller kemeret, kafé, the, chocolat, laez, ha memes viou, gant eun nebeut bara.

Ret eo yun : da verc'her al Ludu, da wener ar Groaz ha derc'hent goueliou an Holl-Zent ha Nedeleg.

Artikl IV

An dud fidel a c'hell beza dispanset eus lezennou ar vijil hag ar yun abalamour d'o nebeut a yec'hed, d'o skuizder, d'o labouriou tenn, etc. An Aotronez Personed a c'hello rei an dispansou hervez ar galloud roet d'ezo gant Lezennou an Iliz (Can. 1245, § 1). Ouspenn ec'h aotreomp an Aotronez Chalonied evit tud fidel an eskopti, ar Zuperiored hag an Aomonierien evit o skolachou hag o c'houenchou, ar Govesored evit ar re a vez o kovez ganto, da rei, edoug ar bloaz, an dispansou a gavint mat, gant ma ne roint ket d'an holl asambles.

Artikl V

Pegwir n'eo mui ken rust ar pinijennou merket gant an Iliz, e c'houlennomp digant an dud fidel en em rei d'an oberou mat ha dreist-holl ober aluzenn, hervez o danvez.

An aluzennou a vo roet d'an Aotronez Personed hag Aomonierien, pe lakaet en eur c'hef graet evit o reseo, ha kaset goudeze da zekretour an Eskopti.

Ar re na c'hellfent ket rei zoken an distera aluzenn a en em zigollo en eur lavaret, bep sizun eus ar C'horaiz, 5 *Pater* ha 5 *Ave* evit ezommou an Iliz, ar Frans hag an Eskopti.

Artikl VI

An amzer Fask a zigoro, evit an Eskopti, da Zul ar Basion hag a vezo klozet d'en eil sul goude Pask.

Goulenn a reomp start ma vezo lezet gant an dud fidel ar vrasa liberte evit choaz o c'hovesour.

D'ar pevare sul eus ar C'horaiz, ar Bersoned a lenno er gador e brezonek ar reolenn 859, § 1, eus Roll Lezennou an Iliz (1), hag a zigaso da zonj d'o farresioniz eus gourc'hemenn an Iliz diwarbenn kommunia da Bask.

Hervez ar reolenn 859, § 2, e c'hello beza astennet ar mare merket evit komunia en amzer Fask, el lec'hiou a vo graet enno ar mision pe an adorasion, gant ma ne vo ket araok ar pevare sul eus ar C'horaiz na goude gouel an Dreinded Sakr.

Artikl VII

Lennet e vezo ive ha displeget e brezoneg, ar reolenn 854 diwarbenn kommunion ar vugale (2). Ar vugale a zo

---

(1) Reolenn 859 :

§ 1 : An holl dud fidel, gwazed ha merc'hed, kerkent ha m'o deus an oad a skiant, da lavaret eo, pa zigor o spered, a dle, da vihana eur wech ar bloaz, da Bask, reseo sakramant an Aoter, nemet lavaret e ve bet d'ezo gant o Ferson pe o c'hovesour, evit eun abeg bennak, chom eur pennad hep kommunia.

(2) Reolenn 854 :

§ 1 : Sakramant an Aoter ne dle ket beza roet d'ar vugale a zo c'hoaz re yaouank evit anaout ha c'hoantaat ar zakramant-se.

§ 2 : Rei a c'heller, ha rei a dleer, sakramant an Aoter d'ar vugale a zo e riskl da vervel, ma c'houzont lakaat kemm etre korf ar C'hrist hag ar bara all, ha ma z'int goest d'e adori gant doujans.

§ 3 : Pa ne vezont ket e riskl da vervel, e tleont anaout gwelloc'h ar relijion gristen ; ret eo o frepari mat ; ret eo ec'h anavesfent, hervez

deuet d'an oad a skiant hag a zo ar pez ma c'houlenn ar Reolenn 854 a dle kommunia da Bask.

Eun dever grevus eo d'ar gerent kas o bugale da gommunia ha d'an Aotronez Personed sikour ar re-man d'en em lakaat er stad dereat evit kement-se.

Artikl VIII

Digas a reomp da zonj d'eoc'h ar reolennou a zo bet douget warlene gant an Tad Santel ar Pab Pi XII evit ar yun araok komunia. Ar reolennou-man a dalvez evit an iliz katolik a-bez, e plas an holl reolennou heuliet beteg-hen.

§ 1. — Eva dour ne dorr ket ar yun.

§ II. — Ar glanvourien, memes ar re na jomont ket en o gwele, ma 'z eo re ziaes d'ezo chom war yun, o deus aotre da gemerout, n'eus fors da be vare araok komunia, an evachou n'eus ket alkool enno hag ar remejou, koulz ar re da zebri ha da eva. Bez' e c'hellont komunia evelse ken alies devez ha ma karont.

§ III. — An dud yac'h a c'hell ive kemerout, betek eun eur araok ar gomunion, evachou n'eus ket alkool enno, m'o deus ar rezoniou merket aman da heul :

a) m'o deus eul labour skuizus d'ober, evel ma c'hoarvez, da skouer, gant labourerien 'zo, gant an dougerezed ha gant ar mammou a familh a rank, epad hir amzer, ober labour an ti araok mont d'an iliz.

b) ma vez diwezat pa c'hellont komunia, da lavarout eo

o oad, misteriou ar feiz a dleer da anaout evit beza saveteet, evit ma tostaint ouz an daol zantel gant an devosion a zere ouz o oad.

§ 4 : Ar c'hovesour, ar gerent hag ar re a zalc'h plas ar gerent eo a dle barn peur eo preparet a-walc'h ar vugale da gommunia.

§ 5 : Met dever ar Person eo beilha ha gwelet, zoken dre eun ekzamin, ma z'eo ret, hag ar vugale o deus oad a-walc'h hag anaoudegez a-walc'h eus ar relijion evit tostaat ouz an daol zantel ; poania a dle ive evit lakaat da gommunia kenta ma c'hello ar re o deus an oad a skiant hag a zo preparet mat.

warlerc'h 9 eur peurliesa, hag awechou kentoc'h, evel evit ar vugale a ya d'ar skol.

c) m'o deus hir hent d'ober evit mont d'an iliz, da lavarout eo wardro daou gilometr war droad, pe muioc'h hervez an doare da veaji pe hervez diaester an hent.

Evit ar glanvourien koulz hag evit an dud yac'h eo ret goulenn ali an Tad kovesour ; heman a c'hello rei e respont eur wech evit ato, keit ha ma chomo an traou er memes stad.

Artikl IX

Ar gest evit Diner an Iliz a zo da ober, ma vez gellet, araok Pask. Ar gristenien a gompreno eman en o c'harg herzel ouz ezommou beleien o farrez. Kompren a raint ive eo eun dever evito dont war zikour ar veleien a zo e parreziou all, re baour evit rei d'ezo ar pep nebeuta a zo ret evit beva.

An arc'hant dastumet evit an dra-ze a vezo digaset en e bez da Zekretour an Eskopti. Ac'hano e vezo rannet etre ar veleien ezommek gant penn-renerien an Eskopti.

Artikl X

A-nevez e c'hourchemennomp ar pez Hon eus gourc'hemennet dija diwarbenn ar gest da ober evit ar Seminer da Bask, da Bantekost, da C'houel Maria Hanter-Eost ha da zeiz Nedeleg.

Rekoumandi a reomp ive start d'an dud fidel hor skoliou kristen a zo kement a ezomm anezo en deiz hirio.

Artikl XI

Breuriez Sant Kaourantin ha Sant Paol, evit sikour sevel beleien, a dle beza diazezet hag harpet e pep parrez. A greiz hor c'halon e rekoumandomp anezi d'eoc'h holl.

ARTIKL XII

Aotre a roomp da rei Bennoz ar Zakramant, en ilizou ha chapeliou Hon Eskopti, beb abardaez, epad ar C'horaiz, p'en em vodo enno ar gristenien.

Hag e vo al lizer hag ar gemennadurez-man lennet en holl ilizou ha chapeliou an Eskopti, da zul ar C'hinkajesim hag ar zuliou warlerc'h.

Kemper, d'an 24 a viz C'houevrer 1954.



† ANDRE,

Eskob Kemper ha Leon.

DRE C'HOURC'HEMENN :

P. QUINIOU,

CHALONI A ENOR,

KANSELLOUR AN ESKOPTI.

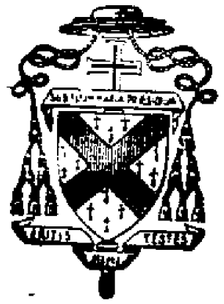
Kemper, Ti-Moulerez Bro Gerne hag an Eskopti.

LIZER A BASTOR

OTROU'N ESKOP KEMPER HA LEON

EVIT KORAIZ A BLOAZ 1962

BREUDEUR NI ' GLEV HO KLEMMOU



KEMPER
TY-MOULEREZ BRO GERNE

1962

BREUDEUR, NI ' GLEV HO KLEMMOU

Warlene, on-doa displeget deoh, penaoz ema kont gand ar feiz en eskobti, penaöz ez eus diskar e lod kornadou. ha penaoz eo eun dever striz evidom, kaoud soursi euz eneou or breudeur, ha beza misionor, peb-hini hervez e halloud, e leh m'om galvet gand Doue da veva.

Ar bloaz-mafi a vo evidom bloavez ar misionou a bell. Eun expozision war ar misionou a zo bet dija e Monttroulez ; plijuz eo bet ha frouezuz. Gwelet e vo tro ha trø e Brest, Kemper, Keraëz ha Kemperle. Kement a weloh hag a glevoh, a raïo deoh anaoud ha kompren gwellóh stad an Iliz er broiou divadez hag he ezonmmou. N'hellim ket, neuze, chom dizeblant dirag ar riskl a zo, da weled an Iliz mougel he mouez e broiou braz a bez. Broadou yaouank a zo, deh c'hoaz dizesk ha paour, hag a gemer o ' flas hirio etouez ar broadou kosoh ; deskadurez, pinvidigez ha frankiz a zeu daveto, med eun dra a hell ober diouer dezo : klerijenn an Aviel. O klask ar wirionez emaïnt, o klask Or Zalver emaïnt heb gouzoud dezo. Kroaz Or Zalver a rank beza sanket en douarou-ze hag e kalon o zud ; ha n'eus ket a amzer da goll ! Med piou a yelo daveto en ano an Iliz ?

Sant Paol a lavare dija diwarbenn payaned kêr Rom : « *Penaoz e teufent da gredi en Or Zalver ma ne glevent ano ebed anezañ ? Ha penaoz e klevint ano ma ne vez den da brezeg dezo ar feiz ?* » (Rom. 10-14). Mouez Jezuz-Krist a zav gand muioh a nerz eged biszaok : « *Braz eo an eost, an eosterien avad n'eus ket kalz anezo* ».

Setu perag, va breudeur, sachet gand ar bed a zo ouz or gortoz, poulzet gand ar garantez a vag Or Zalver evid an dud oll, e fell deom komz euz ar re a zo galvet da labourad e park an eneou.

Tri rummad tud a welom war an dachenn ' ar veleien, ar relijiuzed hag ar seurezed, ar gristenien kaloneg a ' fell dezo kemer o ' flas e park an abostolèrèz, Gwelom eta an tri rummad-se an eil warlerh egile.

I

Er penn kenta e kavom ar veleien. Karget int, araog ar gristenien all da brezeg ar feiz.

Kristenien a zo hag a lavar zoken : « An abostolèrèz, an dra-ze a zell ouz ar veleien, o micher eo : ni, tud fidel, n'on eus ket da zoursial euz an dra-ze. » Gwelet a raïm n'eo ket gwir kement-se. Beleien ha tud fidel a zo ezomm anezo, dorn ha dorn e tleont labourad. An Iliz n'eo ket hebken ar velein med an all dud badezet.

Koulskoude, heb beleien ne vefe ket a Iliz hag evid kas war raog labour an Iliz, e ranker kaoud kalz beleien.

Or Zalver henn diskouez sklêr en Aviel. Gouzoud a rae, ne badfe ket bir amzer, e labour war an douar ; gouzoud a rae, n'en em astennfe nemed war eur vroig vihan. Hag e oa deuet da zavetei an oll dud beteg fin ar bed. Piou a zalho e blas pa vo distroet d'an neñv ? Piou a embanno e Aviel a wironez hag a garantez ? Piou a ingalo etouez an dud, 'grasou Doue dre ar zakramañchou ? Piou ? Dibaba a ra Jezuz daouzeg obstotol : « Pa vezin distroet daved va Zad, emezañ dezo, c'hwi a gendalho gand va labour, em ano, va galloud a vo ganeoh. Resevit ar Spered Santel. It ! prezegit ! C'hwi hag ar re a zeuio war ho lerh beteg fin ar bed ».

Evel-se, hervez menoz Or Zalver e-unan, an Iliz n'hell ket beza anezi heb urz ar velegiaj. An urz-se a zo eun dra da badoud ha d'en em astenn dre ar bed. Euz lein an Neñv, Jezuz a gendalh da hervel beleien, evid ma vo anezo e peb leh, er broiou kristen hag e broiou ar misionou pell. Ma lavarfe ya da Zoue, an oll baotred yaouank galvet gantañ da vond da veleg, e hellfem beza dienkrez, n'eo ket beleien a vankfe da brezeg ar feiz dre ar bed.

Siwaz ! re nebeud a veleien a zo e peb leh, dreist-oll er broiou o defe ar muia ezomm.

E Bro-Frans zoken, e kichen eskobtiou en o êz, eur beleg dezo dre c'hweh kant den, ez eus re all paouroh, kalz paounoh. Hag ar pez 'zo gwasoh, ar hloerdiou a zo hanter houllo, ha ne weler ket na peur na penaoz e teufe gwellaenn.

Hag en Amerik-Izella ? broiou frank eston, an dud o kreski enno a haziou braz, ar gatoliked stank ma karit, med dizek war o relijion, bresk eta ar feiz en o halonou, prest da drei kein evid an diterra digarez... Teir gwech muioh a gatoliked eged er Frans, an hanter nebeutoh a veleien, unan dre bemp mil kristen. Ha c'hoaz ez eus dre douez eskobtiou tuezuosoh ; eun eskob euz ar Brezil e-neus ur barrez a hanter kant mil den gand eur beleg hebken, ha peder barrez a ugent mil den heb beleg ebed.

Hag an Afrik ? Poan spered e-noa ar Pab Pi daouzekvet gand broadou an Afrik. Kaoud a reom eno ar honunism ha relijion Mahomed o kaea ouz ar visionerien pe o tispenn o labour. Gand piou ez aio ar gounid ? Beteg-henn ez ae hrao an Iliz war raog, ugent milion a gatoliked ha dek mil beleg, eur beleg evid daou vil kristen. Ya, med hag an daou hant milion all divadez ? Nag a ezomm a vefe beleien !

An expozisionou hag ar prezegennou a vo greet e ser, a zesko deoh kalz traou war ar poent-se, med bremañ dija troit en ho spered ar pez a lavaran deoh hag e weloh ez eus broiou ha n'int ket gouest d'en em zevel dre o nerz o-unan, a rank beza sikouret. Ken gwir all eo evid eskobtiou a zo er broiou kristen. D'an eskobtiou startoh en o feiz eo kas beleien d'ar re all.

Sklêr eo e karfem kaoud muioh a veleien en or parreziou, skoliou hag oberou a beb seurt. Beb bloaz e vez niverusoh ar veleien a ya da anaon, eged ar veleien nevez hag an dra-ze a bado c'hoaz epad eun nebeud bloaveziou.

Koulskoude, e-skoaz an eskoptiou all emaom etouez ar re binvidika. Setu perag e rankom sonjal dond war zikour ar re all e kement ha ma hellom.

D'ar pinvidig eo sikour ar paour ha d'ar paour sikour paouroh egetañ ; an dra-ze a zo gwir evid madou ar bed, gwir ive evid madou an ene.

En dervez hirio war daou vil ha kant beleg ginidig euz an eskobti, mil a zo e servij an eskobti, unneg kant e servij eskobtiou dianvêz, urziou relijuzed pe misionou. Kement-se a ra enor deom, med daoust ha kenderhel a hellim da veza brokuz evel-se ? Ya ma karom poania oll da rei kalz beleien d'an Iliz.

Er bloaz-mañ, bloaz ar misionou dianvêz-bro, e ran eur goulenn diganeoh : lakaad er penn-kenta euz ho pedennou hag euz ho preder : ma savo stank ar veleien war douar an eskobti ha beleien santel.

On eskopti e-unan e-neus ezomm braz ; eskobtiou all e zo er Frans, oh astenn deom o dorn ; ha pa ne vefe nemed eskobtiou Perpignan hag Angolem, m'ema enno o labourad, an Aotrou n' Eskob Bellec hag an Aotrou 'n Eskob Kerautret. Pe c'hoaz eskobti Versailles a reseo beb bloaz kement a Vretoned.

Sonjit e stad ar Misionou. Pedit Mestr an eost ma kaso eosterien d'e barkou.

Bugale a zo c'hoaz e tiegeziou kristen an eskobti, speredeg ha devot, hag a zo o c'hoant mond da veleg. Muioc'h a vefe c'hoaz ma karfe an oll en em lakaad a zevri d'oskoazella : ar pez on-eus da ober eo kaoud resped evid ar velegiaj, gwrizienna don ar feiz e kalonou ar vugale, deski dezi moustra war teehou fall o halon, rei skouer vad dezo.

Etouez ar baotred yaouank ive e tlefed kaoud meur a hini hag a ziwanfe en o halon ar c'hoant da vond da veleg, ma teufent da gompren pegement a ezomm a zo a veleien dre ar bed. Da heb oad e heller kleved galv an Aotrou Doue ; ha tud a heb stad a vez galvet.

II

Warlerh ar veleien hag ar visionerien, setu ar relijiuzed hag al leanezed a beb urz, azaleg ar re a vev er hloastrou, gouestlet d'ar bedenn, beteg ar re a gaver er skoliou hag en ospitaliou. Braz eo o nerz hag o levezon war dachenn an abostolèrèz.

Anzav a rankom n'eo ket anavezet en he friz ar stad a vuhez-mañ ; ahano e teu n'e-neus ket kement a lufr dirag an dud evel stad ar velegiaj. Stank eo ar priejou a garfe kaoud eur mab beleg ; nebeutoh a brez a vez da rei unan euz ar vugale da vond da « 'frer » pe da « zeurez ».

An darn-vuia euz an dud, n'ouzont ket petra eo ar penn-kenta hag ar peb-gwella er vokasionou-ze ; hag ar gristenien vad o-unañ zoken, nemed ha barn a rafent gand o 'feiz. Stankoh e vefe ar frered hag ar seurezed ma vefe komprenet mad kaerder ha noblans ar stad a vuhez dibabet ganto.

Ne vezont barnet re aliez nemed diouz ar zervij a rentont d'an dud ; ma 'z int mistri-skol desket, infirmierezed leun a zouster, dizamant ouz o 'foan pe en ospitaliou pe e tiez ar glañvourien, seurezed aketuz wardro ar vugale hag ar yaouankizou er hatekizou pe en euvrou all.

Hag e vo greet meuleudi d'ar re-ze, gwazed ha merhed, o-deus kuiteet peb tra, evid soursial euz bugale ar re all, kerent oajet ar re all, klañvourien ar re all, evid derhel beo, en eur bed kalet ha kriz. karantez Or Zalver Jezuz-Krist.

Eüruz om, o weled evel-se ober stad, euz labour ar relijiuzed hag al leanezed, er broiou kristen koulz hag er broiou divadez.

Med ma ne vefe netra all ouspenn, perag en em ouestla da Zoue ? Kemend all a heller da ober en eur jom er bed. Ne vefe neuze 'ta kemm ebed etre eur mestr-skol kristen hag eur frer, etre eur zeurez hag eur glandiourez en eun ospital, kemm ebed nemed ar wiskamant hag eun doare disheñvel da veva ?

Ar pez a ra m'eo braz ha kaer, stad a vuhez ar relijiuz hag al leanez, eo m'int gouestlet da Zoue.

Gouestlet da Zoue eo dija peb kristen dre ar vadiziant, denet da veza ezel ar Hrist hag an Iliz, galvet da veva santel : « *En doare m'eo santel an hini e-neus ho kalvet, eme Zant Per, c'hwi ive renit eur vuhez santel.* » (I. Per 1/15).

Evid en em rei gwelloh a-ze da Zoue, o tibab ar relijiuz, en tu all da hent ar gourhemennou, hent an aliou : « *Ma 'fell d'it beza parfet, eme Or Zalver, kea, gwerz kement az peus, ro ar priz d'ar beorien ha deus d'am heul.* » (Maze. 19/21). Trei kein da vadou ar bed dre al le a baourentez, da levenez eun tiegez, dre al le a werhded, beza roet penn-da-benn da labourad evid Doue dre al le a zentidigez, setu a zo dibaba an hent

gwella evid beza santel, setu a zo gortoz digand Doue ma teuio eñ e-unan da leunia an ene a beoh hag a joa. Kement hini a gemer an hent-se a galon vad n'e-neus ket tro da gaoud keuz.

Al le-ou-ze a vez greet evid ar vuhez, hag o friz a zeu dezo o veza ma zevont greet e ser an Iliz ha digemeret gant, hi eo a harp anezo dre zikour ar vuhez boutin a ren ar relijiuzed, dre zikour ar zuperiored, reolennou ha boazamarchou.

O veza m'int evel-se gouestlet eo e teu ar relijiuzed hag al leanezed da gaoud eur plas dispar e labour ar mision. N'eo ket diêz da gompren : ar mision eo labour Doue, an dud n'hellont ket cheñch ar halonou, n'eus nemed Doue hag a hellfe lakaad ar galon da rei dor zigor d'e garantez. « Ne vo ket kavet Doue er penn diweza ma ne vez ket ar penn-kenta. » Piou a lavaro pegement a hrasou a deu d'ar bed dre sakrifis an re a zo en em roet penn de benn hag beb distro da garantez an Ao. Krist.

Setu perag al leanezed hag ar veneh kloastret, gouestlet d'ar binijenn ha d'ar bedenn, a vo ar gwella micherourien evid astenn rouantelez Doue. Santez Tereza a zo bet lakeet patronez ar misionou ha Pi daouzekvet a skrive :

« *En eur bignat atao uhelloh, atao tostoh da Zoue e welit atao larkoh ha e vezit atao gouestoh da ren ho puhez. Beza unanet gand Doue n'eo ket evidoh leh da grina ho kalon med kentoh d'e zigeri beteg kemered ment ar bed ha ment labour dasprena an Ao. Krist pourchuet gand an Iliz.* »

Buhez ar relijiuzed a zo e hoaz misioner dre an testeni a ro dirag an dud. Ar bed a gred en arhant, er blijadur, en êzamant buhez... ar relijiuz a zigas da zonj d'ar gristenien ha d'ar re all, n'eo ket diwar 'fae e ranker kemered en Aviel : rouantelez Doue a zo dija komanset, peogwir ez eus tud war an douar hag o deus troet kein d'ar bed, hag a gav joa o buhez o kared Doue hag o breudeur. Ar bed e-neus ezomm euz an testeni-ze muioh-mui. Er misionou pell ez eus e'hoaz muioh a ezom e teufe tud da ziskouez eo gwir ar pez a lavar Jezuz : « *Va rouantelez n'eo ket euz ar bed-mañ* ».

Ar Spered Santel a labour war an dachenn-ze ivez ; gweled a reom manatiou o sevel en Afrig hag en Azi ; urziou nevez a zav, evel « Breudeur bihan Jezuz » diwar skouer an tad Foucault ; bez 'ez eus anezo e Konkerne. Hirio e'hoaz eta, an Iliz a zigas esperans d'eur bed leun a enkrez.

Goulennom digand Doue, ma vo stankoh en or bro ar vokasionou-ze. Gellet on-defe displega adarre amañ an ezomm a zo a relijiuzed hag a leanezed, koulz en eskobti hag en eskobtiou all pe er misionou. A beb tu ez eus goulenn dezo, an urziou siwaz ! n'hellont ket tizoud.

Kentoh eged poueza war ar gont-se, gwelom ha ni on-unan on-eus awalh a zoujañs evid ar stad a vuhez-se. Pi daouzekvet e-neus greet rebechou grons d'ar re a fazi war ar poent-se.

« Ar re a glask ditrei ar yaouankizou diouz an urziou pe ar breuriezioù relijiuzed, en eur lavared dezo e hellont, er stad a briedelez, ober muioh a vad dre eur vuhez kristen, renet er bed, evel tadou ha mammou a 'famill, ar re-ze a rankom da goudaoni krenn. »

En eur echui, eur gér d'ar yaouankizou.

Paotred yaouank kristen, daoust ha sonjet ho peus deiz pe zeiz ,pegen kaer ha pegen frouezuz eo buhez eur Frer, oh ober skol, pe wardro ar re glañv, pe er misionou, pe en eur manati.

Merhed yaouank, pe welit hoh amzer da zond dirazoh, daoust ha lezel a rit da zond en ho spered, ar zonj e hellfeh en em rei da Zoue, pe daoust ha kas a rit kuit ar zonj-se, evel eun dra kasaüz.

Kerent Kristen, n'eo ket deoh divizoud peseurt stad a vuhez a gemero ho pugale ; med ar pez a hellit ober eo pedi, c'hoantaad en ho kalon, alïa gand furnez hag harpa. Daoust ha sonjet ho peus e hellfe ho mab mond da relijiuz, ha merh da leanez, hag e vefe kement-se evidoh eun enor hag evid ho tiegez eur gaer a hras.

III

Bodet oll asamblez, e Pariz, daou vloaz 'zo, Eskibien Bro-Frans a houlenne digand an oll gristenien kemered perz e labour misioner an Iliz : « N'eus mui, emezo, na korn-bro na rummad tud, ha n'en defe ket ezomm da veza avielet don pe zonnoh... An Eskibien a fell dezo gelloud konta war an dud fidel, evid ma kemerfent a-unan ganto ha renet ganto, an doare gwella da zond a-benn. »

An oll dud fidel a dle respont ya d'an Iliz ouz o gervel ; oll e tleont beza misioner.

N'eus ket aze eun nevezenti nag eur hiz diouz doare on amzer ; med kentoh eun distro, d'ar pez m'eo bet kelennadurez an Iliz evid ar wech.

Dija e leor an Aviel, e hellom kaoud sklerijen, war al lod a gemere an dud fidel, evid embann ar Helou Mad. Gwelit kentoh : Endro da Jezuz, setu strollad an daouzeg abostol ; n'emaïnt ket o-unan avad. Etouez an dud en em stard endro d'ar Mestr, stank eo ar re a gred ennañ hag o deus fiziañs ennañ, o veza m'int bet estlammet ha desevet gand e brezegennou hag e viraklou. Eet peb-hini diouz e du dre ar vro, e komzont diwar e benn, e kontont ar burzudou o deus gwelet o-unan gand o daoulagad, hag e preparont evel-se ar halonou eeun da gredi enañ ha da drei gantañ.

Setu aze eun doare da veza misioner, evel heb e zonjal, éz d'an oll ; en em strewi a ra dre gwenojennou borhadennou ar Palestin, war ar plasennou hag en tiegeziou. P'eo pareet mab ar hantener, ar re o-deus gwelet ar mirakl a zo entanet oll hag a ya gand o hent o kana meuleudi d'Or Zalver hag oh embann donedigez eur profed braz. Ar Zamaritanez, goude beza digouezet gand Jezuz e-tal puñs Jakob, setu hi o listrei d'ar gêr, en eur gonta he deuş gwelet eun den, biskoaz ken souezuz... ha ma vefe ar Mesiaz ?

Abóstolèrèz a ra an dud-ze, heb her gouzoud pe dost, netra nemed o veza n'o deus feiz. M'on-defe eur feiz beo, ni ivez, e teufe ano ganeom euz a Zoue evel heb e glask !

Ouspenn an doare abostolèrèz-se, a ra peb-hini evel ma kar, Jezuz a zibab daouzeg ha tri-ugent diskibl, e ro dezo e hourhemennou, hag o has a zaouiou da embann Rouantelez Doue er borhadennou ha war ar mêz. N'eo ket hebken d'an Lbestel med d'ar re oll a gred ennañ eo e-neus lavaret : *« Ra vezo skeduz ho sklerijenn dirag an dud evid ma rentint gloar d'an Tad a zo en neñv. »* (Maze 5/16).

Goude ar Pantekost, e welom kristenien, ar Spered Santel ouz o ren hag ouz o hennerza, o vond a dreuz ar hêriadennou ; prezeg a reont Jezuz-Krist e peb leh, hag e sav war o roudou strolladou kristenien nevez. Evel-se, goude merzerenti Sant Stevan diskibien, strewet du-mañ du-hont gand an heskinèrèz, a ya beteg ar Fenisi, Chipr hag Antioch : *« Lod anezo, euz ar Chipr pe Sirèn, deuet beteg Antioch, a brezegas kelou mad Or Zalver Jezuz d'ar bayaned ; dorn Doue a harpe anezo, ha stank e oe ar re en em roas d'ar feiz kristen hag a droas gand Jezuz »*. (Aktou 11/19-21). E penn-kenta Iliz vrudet Antioch e kavom eta labour misioner tu fidel ha netra ken.

Med perag pourchui ? Awalh eo deom, va breudeur, en em gompren eun tammig, ha peb-hini a welo sklêr, evid pe abeg don, eo galvet da veza misioner, e doare pe zoare. Eur hristen a zo badezet, ha dre-ze deuet da veza eun ezel beo euz an Iliz. Eur hristen a zo konfirmet, ha dre-ze e-neus resevet ar Spered-Glan, dres evid dougen testeni. Eur hristen a zo eun den hag a vez o komunia, ha dre-ze oh en em unani, er Zakramant, gand an Aotrou Krist, maro ha resusitet evid silvidigez an oll dud.

Ha penaoz beza misioner ?

Bez' e hellit beza e peb leh netra nemed dre skouer ho puhez kristen : e kreiz eur bed mouget ennañ ar zonj euz a Zoue, ho feiz a embann eo beo an Aotrou Krist. E kreiz sperejou debret, kalonou ankeniet, c'hwi *« a zeskouez eo beo ennoh an esperans. »* (1 Per 3/15). Evid stanka an hent ouz ar gasoni hag ar grizder, c'hwi a boanio da lakaad ar garantez ha lezenn a Leveneziou da ren war an darempredou.

Med kentoh eged displega hirroh ar mennoziou-ze e kavom gwelloh goulenn deganeoh teurel evez ouz daou dra : al labour

misioner a hell ober ar re a guita ar vro, hag ar zikour a dleom oll rei d'or misionerien.

Gouzoud a rit, ez eus ugent mil Breton pe wardro, hag a guita beb bloaz o bro, evid mond dre ar bed, er hêriou, er broiou pell, war ar bagou a genwerz... Bretoned a gaver evel-se e peb korn euz Bro-Frans, e pe bro euz ar bed.

Anaoud a rit lod anezo ; tud kar deoh marteze, yaouankizou, priejou yaouank. Na pebez labour kaer a hellfe ober or henvroïz war dachenn an abostolèrèz, ma vefent e tu da gaoud levezon dre o gouiziegez, hag o deskadurez, ha me vefent ouspenn stard en o 'feiz evid sacha ar re all d'ho heul !

Ni a dle klask an doare gwella, da brepari ar re a dle kuitaad ; en or familhou, en or skoliou, en or emzaviou hag oberou.

Stank eo dija niver ar gristenien a galon, micherourien, soudarded, studierien, kuiteet ganto or bro, hag a labour da zantellaad an dud m'int galvet gand Doue da veva en o zer. Kaeroh a zo : etouez yaouankizou ar J.A.C. hag ar J.O.C., ez eus meur a hini hag a zo eet er bloaveziou diweza, en Bro-Afrik da zikour kas endro an emzaviou oberèrèz katolik, roet ganto evel-se d'al labour misioner, kaera bloaveziou o yaouankiz. Eiz anezo a zo ginidig euz ou eskobti.

Ar re a jom er vro a dle sikour ar visionerien eet d'ar broiou pell. Bremañ dija, epad ar Horaïz, e houlennom diganeoh sikour hoh aluzenn.

Gouzoud a rit, va Breudeur, ez eus dre ar bed eul lodenn war deir euz an dud hag o-deus naon pe n'o-deus ket da zibri kement hag a vefe red. Broiou braz a-bez a zo en dienez. N'hellom ket chom dizeblant dirag eur seurt darvoud.

On Tad Santel ar Pap Yann trede warn ' ugent hel lavare en e gemennadurez euz an dek a viz Du naontek-kant nao hag hanter-kant : « *Hirio beza pell ne gont ket mui, ha n'hell den digarezi ne anavez ket ezommou e vreudeur o chom a-bell pe n'eo ket dezañ dond war e zikour. Oll asamblez on-eus an dever da bourvoi da ezommou an dud en dienez.* » En e lizer meur *Mater et Magistra*, On Tad Santel ar Pab a houlenn stard ouz ar broiou pinvidig skoazella ar broiou paour. N'hellom ket ober skouer vouzar. Savet ez eus bet en Eskobti er bloaz-mañ, eur emgleo evid stourm ouz an naon dre ar bed ; rei a reoh hoh aluzenn.

Dre an aluzenn Koraïz-se hag en eur vond d'an expozisionou misioner, c'hwi en em gavo unanet startoh gand Iliz Or Zalver Jezuz-Krist, he-deus da respont euz oll dud ar bed a-bez aketuz da zigas dezo ar zilvidigez ha da rei dre ar garantez unan euz brasa merkou ar Wirionez.

⁂

KEMENNADUREZ EVID AMZER ZANTEL AR HORAIZ.

Echui a raïm al lizer a Bastor en eur rei deoh diou gentel evid ho sikour da zantellaad amzer ar Horaïz, a zigor dimerher.

Ar Horaïz eo amzer ar bedenn. Pedi a raïm evid an intansionou kustum, evid ma reno ar peoh war ar bed, med er bloaz-mañ e lakim er penn-kenta ar Honsil-meur ; evid ma vo frouezuz, e rankom poania da gaeraad ar pedennou hag al lidou en Iliz, da bedi e'houek en or part on-unan, da zerhel mad d'ar voażamant da bedi e komun en tiegeziou, pe da gemered anezi.

Ar Horaïz eo amzer ar binijenn. Lezenn ar yun a zell ouz an dud fidel bloaz war 'n ugent echu, beteg tri-ugent vloaz komanset ; ordren a ra nonpas ober nemed eur pred braz bemdez ; koulskoude, ar re a yun, a hell kemered ouspenn eur predig bihan diouz ar mintin ha diouz an noz, hervez boazamant an eskobti.

Pevar dervez yun a zo e eskobtiou Bro-'Frans : epad ar Horaïz, merher al ludu ha gwener ar Groaz ; epad an Azvent derhent Gouel Maria a Gerzu (7 a viz Kerzu) hag eil derhent Gouel Nedeleg (23 a viz Kerzu).

Lezenn ar vijil a dle beza miret gand an dud fidel azaleg seiz vloaz echu ; beb gwenervez ar bloaz ha da geñver an derveziou yun.

N'eo ket mui ken striz reolennou ar yun ; n'eus ket nebeutoh a ezomm avad da ober pinijenn, nemed peb-hini a glasko an doare d'henn ober. Ober pinijenn n'eo ket nemed ken diouered boued, med ivez ha dreist-oll renevezi or 'feiz en or hreiz.

Er bloaz-mañ e troïm or pinijenn hag or harantez warzu or breudeur taget gand an diouer a voued. Brokuz e vezim en o heñver, diwar goust diousred ni on-unan. Da respont on-do euz an darvoud spontuz-se. An dud vraz a zigoro, hent ar vugale hag ar yaouankizou a yelo da heul, nag a zispignou foll a vez greet !

Evel-se, renevezet dre ar bedenn hag ar binijenn greet epad ar Horaïz, hoh eneou a vo fichet kaer evid ho komunion Pask. An amzer Fask a zigor da zul ar Basion hag a vez klozet d'an eil sul goude Pask. Kement kristen deuet d'an oad a skiant, a dle reseo sakramant an Aoter epad an amzer-ze.

† ANDRE,
Eskob Kemper ha Leon.